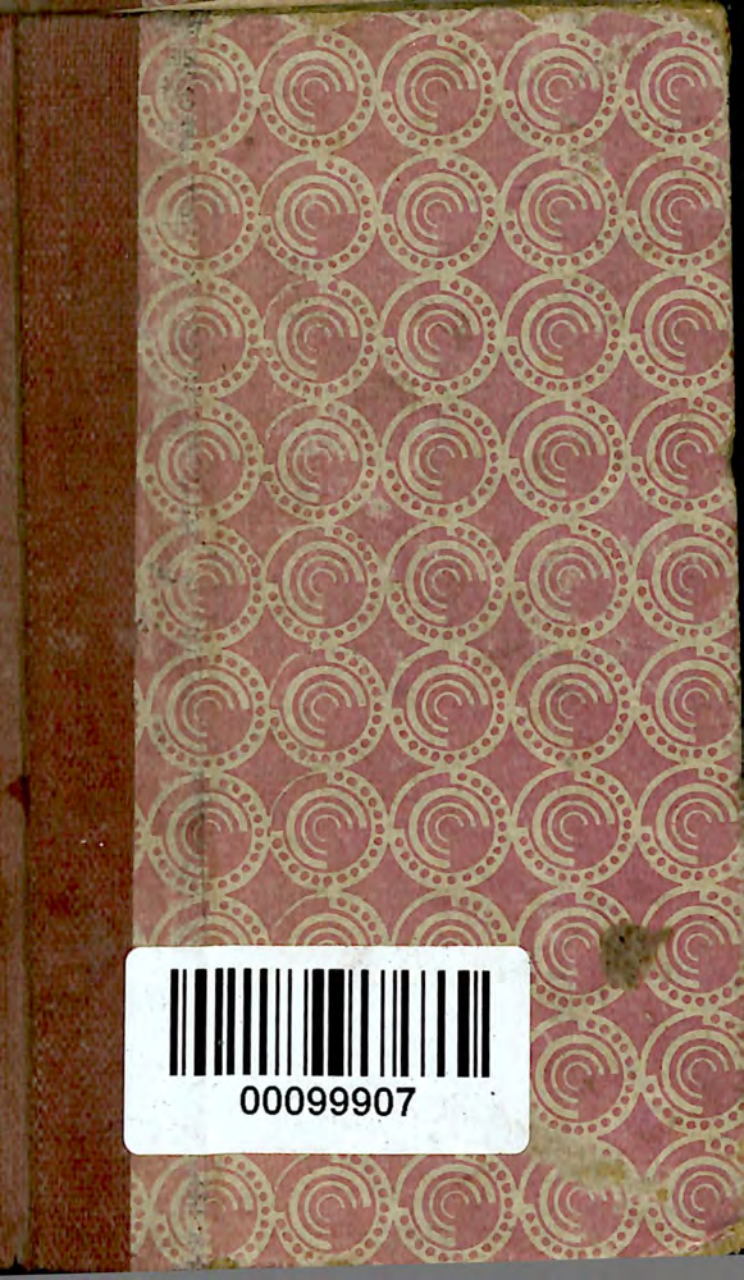
00099907

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

00.b.17

BIBLIOTHÈQUE GAULOISE

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES

SUIVIE DE

LA FRANCE GALANTE

TOME I

Vol 2

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES

PAR

LE Cte DE BUSSY-RABUTIN

suivie de

LA FRANCE GALANTE

ROMANS SATIRIQUES DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE
ATTRIBUÉS AU COMTE DE BUSSY

99607

ÉDITION NOUVELLE

AVEC DES NOTES ET UNE INTRODUCTION

par

M. AUGUSTE POITEVIN

V.11.

TOME PREMIER

0024

PARIS
ADOLPHE DELAHAYS, ÉDITEUR
RUE VOLTAIRE, 4 ET 6

1857

00099907

AVIS DE L'ÉDITEUR

Sous le titre de *Bibliothèque gauloise*, nous essayons aujourd'hui de remettre en lumière quelques-unes des productions originales qui étaient depuis longtemps la propriété exclusive des plus riches bibliophiles.

Grâce à nos conditions habituelles d'extrême bon marché, ces œuvres rares et curieuses vont bientôt occuper une place sur les humbles rayons de bois peint du plus modeste amateur.

Notre choix sera très-circonscrit, et notre intention n'est pas d'exhumer une foule d'œuvres très-justement oubliées.

Une collection d'une trentaine de volumes compactes mettra à la disposition des lettrés tous les monuments de notre ancienne littérature qu'ils regrettaient

de n'avoir pas constamment sous la main, et l'on peut, sans inconvénient, laisser aux bibliothèques publiques le soin de faire les honneurs du reste aux curieux et aux érudits.

Les notes historiques, littéraires et grammaticales ajoutées à notre texte sont toujours courtes et précises. Nous ne commentons que ce qui a besoin d'être commenté; nous laissons parler l'auteur tout seul quand ce qu'il dit n'a pas besoin d'être expliqué ou éclairci, et l'écrivain n'est jamais relégué au second rang par le critique et le commentateur.

Nous ferions ici le plus grand éloge du soin et de l'habileté qui a présidé à l'exécution de ces volumes, s'il ne suffisait pas pour l'édification du public et des amateurs les plus sévères de dire qu'ils sortent des presses de Simon Raçon, un de nos meilleurs typographes.

INTRODUCTION

Vous payez cher l'honneur de passer pour méchant.
GILBERT, *Mon Apologie.*

Il fut un temps où l'esprit, tout-puissant sur l'opinion, s'avançait au milieu des hommes et des choses, non pas un sceptre, mais un fouet à la main. Les plus fiers alors redoutaient les atteintes du railleur, dont les traits ironiques ne ménageaient ni les ridicules à la mode, ni la sottise en crédit, ni les préjugés que l'ignorance entourait d'un respect aveugle. Plus il frappait haut, plus ses coups avaient de retentissement; et chacune de ses exécutions publiques provoquait en bas un immense éclat de rire. Mais ce métier de redresseur de torts et d'amuseur de salons n'était pas sans danger. Quelques-uns de ceux qui se sentaient atteints se cabraient, et plusieurs même se vengèrent brutalement du trait railleur qui ne les avait qu'effleurés. On comprend que nul n'aime à servir de plastron : les blessures faites à l'amour-propre sont

celles qui restent le plus longtemps saignantes, et il en est même qui ne se cicatrisent jamais. Voilà ce que les beaux esprits à la mode auraient dû sentir; mais ils raillaient pour faire rire sans se préoccuper des conséquences qu'un bon mot, une épigramme, pouvait avoir. Chacun de leurs triomphes leur faisait un ennemi de plus, et, en fin de compte, il arrivait que le railleur, n'ayant fait grâce à personne, était l'objet d'une inimitié et d'une réprobation générales. Il comprenait alors qu'il avait eu tort de ne pas garder de mesure; mais le mal était fait, et le remède était devenu impossible.

Cet abus de l'esprit n'est plus de nos jours qu'un souvenir. Le ridicule, mortel sous la monarchie, est une arme émoussée depuis la Révolution de 89, et, comme le dit un profond physiologiste, un spirituel observateur, M. Saint-Marc Girardin, « le ridicule n'a plus de force chez un peuple qui a deux partis. » C'est au dix-septième et au dix-huitième siècle, au temps des cercles littéraires, lorsqu'on causait encore en France, que l'esprit fut une puissance reconnue sans conteste. Alors Bois-Robert, Voiture, Benserade, Sarrazin, Pellisson, étaient écoutés et faisaient figure. Ils savaient mettre les rieurs de leur côté, et, si parfois quelques puissants venaient à se fâcher, la violence même de leur colère prouvait à tous combien juste le trait avait *frappé*.

A l'abri, par sa naissance, des châtiments infligés à certains de ses imitateurs, et toujours prêt, du reste, à tirer l'épée pour rendre raison de ses railleries, le comte de *Bussy-Rabutin*, prompt à la riposte, porté à la satire, n'hésitant jamais devant un bon mot, avait cet esprit qui s'impose dans un cercle, aime à être écouté, et mérite de l'être. Né au sein de la cour licencieuse de Louis XIII, habitué aux scandales de la Fronde, recherché et applaudi par toute la jeune noblesse de son temps, aimé des femmes, quoiqu'il ne les épargnât pas toujours, il eut pour ennemis tous les sots et les susceptibles, deux classes nombreuses et qui fraternisent souvent. Entraîné par ses premiers succès, il allait devant lui, semant les couplets et les épigrammes, sans s'inquiéter de ce que lui réservait l'avenir; mais peu à peu sa superbe dut s'abaisser devant des humiliations qu'il s'était préparées lui-même. A l'armée de Catalogne, il se mit à dos le duc de Candale, malgré les efforts du prince de Conti, son compère en médisance; en

Allemagne, par un couplet, il s'attira la haine du maréchal de Turenne, et compromit ainsi tout son avenir militaire, si brillant au début; à Versailles, il irrita tellement la multitude des courtisans, que ses derniers amis n'osaient plus l'avouer, et que sa voix, couverte par les plaintes amères de la foule, ne fut plus entendue du roi. Jeune, il fut méchant par étourderie et par vanité; puis ses désillusions, ses disgrâces, ses désespoirs, le rendirent méchant avec calcul, et sa vieillesse chagrine, insupportable à tous, pesa comme un fardeau sur le peu de parents et d'amis qui s'étaient dévoués à lui pendant son exil.

Né à Épiry, dans le Nivernais, le vendredi saint, 13 avril de l'année 1618, Roger de Rabutin, comte de Bussy, était d'une des plus illustres familles de la province; son père, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, remplissait en Nivernais les fonctions importantes de lieutenant du roi, et le gouverneur de Bourgogne, Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, grand écuyer de France, autrefois un des mignons de Henri III, et longtemps l'un des plus favorisés de la cour de Louis XIII, accepta d'être son parrain. Il était dû à celui qui se vantait d'être le *chéri des dames* d'avoir pour filleul un infatigable *coureur de ruelles*, un docteur dans l'art d'aimer, enfin l'auteur des *Maximes d'amour*. Bien qu'il soit resté, par le fait, seul représentant de la famille des Rabutin, Bussy n'était cependant pas fils unique; il avait deux frères nés avant lui, et en eut bientôt deux autres. Son père le destinait à être chevalier de Malte, mais la mort lui enleva successivement tous ses frères, le laissant héritier unique de la fortune et des charges du comte de Bussy. « Il paroissoit, dit-il dans ses Mémoires, que de cinq frères que nous étions la fortune m'ayant ôté les deux qui me précédoient et les deux l'après, ce choix-là promettoit de sa part quelque chose de beau pour moi [1]. » Nous le verrons manquer par sa faute cet avenir brillant auquel il se croyait destiné par cette première faveur de la fortune.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de neuf ans, on l'enleva aux tendres soins de sa mère pour le faire entrer, avec son frère aîné, au collége des jésuites d'Autun; puis son père

[1] Tome Ier, p. 4. Paris, 1704.

quitta la Bourgogne, vint habiter Paris, où il s'installa rue de la Harpe, et, rappelant ses deux fils auprès de lui, il les mit au collége de Clermont [1]. En 1634, alors que le jeune Roger avait à peine seize ans, M. de Bussy reçut l'ordre de mettre sur pied son régiment, et, comme son fils venait d'achever sa philosophie, il le fit capitaine de la première compagnie et l'envoya en Lorraine. Mais c'était là un officier trop frais émoulu des bancs de l'école pour inspirer grande confiance au soldat; aussi, derrière l'enfant, un vieux capitaine [2], digne de l'estime du mestre de camp, dirigeait les troupes et était tout à la fois chargé de l'éducation militaire du jeune Rabutin, dont l'ardeur et le courage eurent lieu de le satisfaire au siége de la Mothe. La ville prise, l'armée se prépara à passer en Allemagne; mais M. de Bussy, craignant que son fils, à cause de sa grande jeunesse, ne pût supporter les fatigues d'une campagne en pays ennemi, le renvoya à Paris, à l'Académie, chez Benjamin. Il n'y fit pas long séjour. Le rôle d'écolier était trop humiliant pour un soldat; lui qui avait commandé un régiment ne croyait pas de sa dignité d'obéir à des professeurs. Au mois de mai 1635 il rejoignit l'armée; c'est à partir de cette époque que commence sa carrière militaire; depuis lors, jusqu'au jour de sa disgrâce, il prit part à toutes les campagnes, et c'est par des services réels, et en exposant souvent sa vie, qu'il conquit tous ses grades. Il a soin, dans ses Mémoires, qu'il n'avait composés que dans l'unique espérance que le roi consentirait à les lire, de relater minutieusement tous les petits faits militaires auxquels il se trouve mêlé. Il ne laisse pas passer une marche, une garde, une alarme, un fourrage, une mine, un logement, une sortie, une escarmouche, sans nous informer exactement du jour et de l'heure où le fait s'est passé, sans dire combien d'hommes il avait avec lui, combien il y en eut de tués, combien de blessés, combien de pris. Avec quelques convois qu'il eut à escorter, deux ou trois siéges de villes, prises presque sans coup férir, c'est à peu près là tout ce que les premières années de sa vie militaire offrent d'intéressant. Mais un tour de page, qui ne donne pas de sa délicatesse une opinion très-favorable, mérite d'être

[1] Aujourd'hui lycée Louis-le-Grand.
[2] Ce vieil officier se nommait de Chovance.

cité ici. Son père était tombé malade, et ses souffrances étaient assez vives pour qu'il se crût mortellement atteint. En homme prudent et bien ordonné, il ne voulut pas se laisser surprendre par la mort; il fit venir son fils, lui donna ses conseils, lui exposa tout au long l'état de ses affaires, et, entre autres particularités, lui signala un prêt assez considérable, fait sous le secret à Guénaut, le médecin, son ami, prêt dont aucun papier ne faisait foi, mais que garantissait suffisamment la probité bien connue de son débiteur. M. de Bussy se rétablit, et, pour hâter sa convalescence, il se rendit en Bourgogne, laissant son fils passer l'hiver à Paris. Le jeune homme fréquentait alors les officiers en congé, les pages du roi, tout ce qu'il y avait de fous, de joueurs et de libertins; il passait d'une partie de jeu à une partie de débauche; il était le plus jeune, il craignait le ridicule, il voulait faire mieux et plus que les autres, et sans cesse il avait besoin d'argent. Un jour qu'on l'attendait au brelan et que sa bourse était vide, il se souvint de la confidence de son père, et, se présentant hardiment chez Guénaut, il lui demanda une somme assez forte, que le médecin n'osa lui refuser en le voyant si bien instruit d'une affaire qu'il croyait secrète. Le succès l'enhardit: à plusieurs reprises il eut recours à Guénaut, et dissipa ainsi, en peu de temps, trois cents pistoles (plus de trois mille francs). Tout se découvrit alors, et son père l'envoya rejoindre l'armée pour prévenir de nouvelles folies. Mais la santé de M. de Bussy était loin de se rétablir. Ses forces déclinaient. Il ne pouvait plus supporter la fatigue d'une campagne. Il donna sa démission en 1638, et le brevet de mestre de camp du régiment de Bussy-Rabutin fut expédié, sur sa demande, à son fils, alors âgé de vingt ans.

Deux choses manquaient encore à la réputation du jeune Roger de Rabutin, choses sans lesquelles on n'était réputé ni bon officier ni bon gentilhomme : un duel, une maîtresse. Il rencontra le duel, au sortir de la comédie, et son premier coup d'épée fut mortel pour son adversaire [1], ce qui lui valut l'estime et la respectueuse admiration de toute la jeune noblesse. Quant à sa première maîtresse, que ses dispositions à

[1] C'était un gentilhomme nommé de Buse.

la galanterie lui faisaient chercher avec ardeur, c'est en garnison à Guise qu'il la trouva. Le récit de son début et les réflexions qu'il fait à ce sujet sont dignes d'être rapportés. Le meilleur moyen de connaître un homme, c'est de l'écouter parler de lui; quelque apprêtée que puisse être une confession destinée à être lue de tous, l'écrivain ne réussit jamais à dissimuler l'homme complétement, son caractère se dévoile dans son style, le *bout de l'oreille* perce à travers certaines phrases.

« Il y avoit alors, à Guise, une jeune veuve de qualité, brune et fort belle, et cinq ou six filles de la ville très-jolies. Si j'avois sceu vivre en ce temps-là, je me serois d'abord attaché à la veuve par mille raisons; mais la grande jeunesse où j'estois me la faisoit craindre; de sorte que j'aimay mieux faire le galant auprès de l'une des filles de la ville. Il est vray que sa honte et la mienne (car nous estions tous deux bien jeunes et bien sots) nous empeschant trois mois durant de nous donner de plus grands plaisirs que des lettres et des baisers, je me lassay de cet attachement; et, sans rompre pourtant avec elle, je me hasarday de lever les yeux jusques à la veuve de qualité. Celle-cy, qui n'estoit pas si honteuse que la petite bourgeoise, me rendit aussi plus hardi, et bien lui en prit; car, si elle m'eust laissé faire, je m'estois formé une idée si ridicule du respect que l'on devoit aux dames, qu'elle seroit morte des pasles couleurs auprès de moy; mais elle connut mon génie, et, voyant qu'elle perdroit peut-estre une bonne fortune (comme j'estois alors) si elle laissoit les choses dans le train ordinaire, elle passa par-dessus les formes. Je fus encore longtemps sans prendre garde à ses avances; j'avois tellement mis dans ma teste qu'avant d'estre aimé d'une femme de qualité et d'en recevoir des faveurs il falloit soupirer, pleurer, prier et écrire, que, n'ayant encore rien fait de tout cela, je ne me trouvois digne d'aucune grâce. Cependant la veuve, que mon innocence faisoit enrager, me fit si beau jeu, que je commençay un peu d'ouvrir les yeux. Je faisois pourtant comme ces gens qui ont peur de se brûler en prenant quelque chose de trop chaud : j'avançois la main tout doucement, et, comme j'estois auprès, je la retirois aussitôt bien viste, et puis je regardois la dame en tremblant pour voir ce qu'elle diroit de mon insolence : la voïant rouge comme du feu, je croyois sottement que c'estoit de colère, que j'estois

perdu et qu'elle ne me pardonneroit jamais. Là-dessus, je prenois mon sérieux, et, croyant la bien apaiser, je parlois de choses indifférentes. J'en usay ainsi trois ou quatre fois en trois ou quatre jours. Enfin la veuve, au désespoir de ma sottise, me dit un jour assez aigrement : « Mon Dieu ! mon « pauvre amy, que vous estes timide pour un homme de « guerre ! » Véritablement, j'entendis ce langage; mais aussi il ne le falloit pas moins intelligible pour me le faire entendre; tant il est vray que les premières impressions sont fortes et que si elles sont fausses elles empeschent de connoistre la vérité. Je voulus luy faire des excuses, mais je ne sçavois que luy dire, et la nature m'apprit en ce moment que ce n'estoit pas dans mes paroles que je devois chercher ma justification [1]. »

Tout d'abord la joie l'enivre; son triomphe flatte son orgueil; il adore sa maîtresse et il lui semble que son amour ne doit pas avoir de terme. Mais ce premier enthousiasme dure peu; chez lui la vanité, chaque jour croissante, a bientôt tué l'amour par un travail d'imagination trop souvent constaté pour qu'il nous étonne; et, bien que sa maîtresse soit jeune, belle et désirable de tout point, qu'aucun défaut, de l'aveu même de Bussy, ne dépare les charmes de sa personne et la douceur de son caractère, elle ne tarde pas à le fatiguer, à lui devenir insupportable par ce phénomène de la possession entière et facile *qui produit le dégoût*. L'homme est ainsi fait. Le bonheur qu'il possède est toujours inférieur à celui qu'il rêve; en cherchant son idéal, il oublie de jouir de la réalité et n'en sait apprécier la valeur que le jour où elle lui échappe.

« Je jouissois de ma maistresse avec chagrin; car j'en recevois tant d'empressements et tant de marques extraordinaires d'amour, que cela me fit faire des réflexions à son préjudice. Je m'imaginay que, puisque j'estois si fort sa bonne fortune, elle ne devoit pas estre la mienne; et, sans songer qu'elle estoit fort belle, qu'elle avoit de l'esprit et de la qualité, son extrême passion pour moy, qui devoit augmenter la mienne, la diminua, et ne me laissa que de la reconnaissance pour elle. Je voyois bien que cela n'estoit pas juste, mais je n'y

[1] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 45.

pouvois que faire : il plaisait à l'amour d'en ordonner ainsi [1].

. . . . . .

Il faut une certaine convenance d'âge aussi bien que d'humeur dans la galanterie; ma maistresse avoit vingt-cinq ans et je n'en avois guères plus de vingt; je m'apperçus que cela me donna autant de dégoust d'elle que chose du monde; et il n'y a point de doute que les commerces d'amour de cette manière ne sçauroient durer : s'il y a de l'inégalité dans l'âge, il faut qu'elle soit en faveur de la maistresse; il faut qu'elle soit la plus jeune, parce que, comme les femmes sont bien plus tost passées que les hommes, cinq ou six ans de plus à l'amant mettent les choses dans l'égalité. Si je n'avois pas cette raison à dire pour justifier la tiédeur que j'eus alors, j'en trouverois quelque autre, et je dirois que mon heure d'aimer fortement et longtemps n'estoit pas encore venuë. En effet, la nature, en nous mettant au monde, destine notre cœur à s'unir avec un certain autre; et, jusqu'à ce que nous l'ayons trouvé, nous faisons de petits essays qui nous arrestent plus ou moins, suivant que les cœurs que nous trouvons ont plus ou moins de conformité avec celuy qui est fait pour nous; ces petits essays s'appellent amourettes qui sont passagères; mais, quand notre cœur enfin a trouvé celuy que le Destin luy devoit, cela s'appelle une véritable passion, qui dure de longues années. Il y en a qui sont longtemps sans le trouver; il y en a qui ne le trouvent jamais : pour moy, je le cherchois encore en ce temps-là :

> En vain j'étois alors adoré de Silvie,
> Chacun doit deux tributs, sa franchise et sa vie;
> Mais le temps de payer est dans la main du sort,
> Et l'amour a son heure aussi bien que la mort [2]. »

Ce quatrain, digne de rivaliser avec la poésie toute particulière dont on accorde sans conteste le monopole à la confiserie parisienne, est un sacrifice fait par Bussy au mauvais goût de son temps. On n'oubliait jamais alors de déparer le plus joli morceau par quelque madrigal de cette valeur, et, lorsqu'on avait rimé maladroitement et sans opportunité une

[1] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 52.
[2] *Ibid.*, p. 58.

pensée qu'on eût mieux dite en prose, on croyait avoir donné beaucoup d'importance et de force à son discours. Bussy n'a jamais été poëte; il ne faut cependant pas le juger sur ces quatre vers. Il tournait assez bien le couplet, il savait aiguiser l'épigramme, et il a même versifié assez spirituellement quelques pièces galantes, dont nous aurons occasion par la suite de citer des fragments.

Dans les dispositions d'esprit où il se trouvait à l'égard de sa maîtresse, une rupture était imminente. Elle le comprit, et se désola de sa froideur et de la contrainte qui régnait dans les témoignages d'affection qu'il lui accordait encore par pitié. Le désespoir altéra sa santé, le mal empira promptement; les médecins appelés auprès d'elle n'en pouvaient deviner la cause; et alors Bussy laisse échapper une phrase, horrible à notre avis, et qui dénote toute la sécheresse de son cœur : « Les médecins désespérant de sa vie, je partis pour aller en Champagne, » nous dit-il. S'il l'avait soignée, s'il avait veillé à son chevet jusque-là, ce n'était ni par amour ni même par le moindre sentiment d'affection et d'intérêt; une sorte de pudeur et de mauvaise honte le retint auprès de sa victime tant qu'elle put le voir et le connaître; cette femme se mourait pour lui, il le savait, et il avait hâte d'en être loin. Aussi, aux approches de l'agonie, quand le délire eut jeté un voile sur les yeux de la moribonde, il se vit libre enfin, et, l'abandonnant aussitôt froidement et l'œil sec, il partit, laissant à des mains étrangères le soin de rendre les derniers devoirs à celle qui l'avait tant aimé.

Elle ne mourut pas cependant : sa jeunesse et sa constitution triomphèrent de son désespoir, et peu à peu elle revint à la vie. Alors, jetant les yeux autour d'elle, elle s'aperçut de l'abandon où il l'avait laissée, et elle lui écrivit une lettre sublime de tendresse, pleine de cette passion qui pardonne tout à l'objet aimé, même un crime, même le mépris public. Elle ne se souvenait plus que d'une chose, de l'amour qu'elle avait encore pour lui. Une réponse froide et décisive vint briser son dernier espoir; et, dans un temps où le marquis de Vardes devait tirer vanité de la mort de l'infortunée duchesse de Roquelaure, on ne sait si l'on ne doit pas accuser Bussy d'avoir gardé rancune à cette femme de sa résurrection inattendue.

Il était donc en Champagne, à Châlons, occupé à rendre ses devoirs à François du Hallier, qui fut connu depuis sous le nom de maréchal de L'Hospital. Il était, nous dit-il, quelque peu parent de sa femme. Madame du Hallier est cette Charlotte des Essarts, la plus belle, au dire de Tallemant, de toutes les maîtresses de Henri IV. Elle avait pris la place de madame de Moret, et les deux filles qu'elle eut du roi, toutes deux légitimées, furent, l'une abbesse de Fontevrault, l'autre abbesse de Chelles. Ce fut une bizarre destinée que la sienne. Après la mort du roi, elle était devenue la maîtresse du cardinal de Guise, et l'on prétendit même que, par une dispense toute particulière du pape, il l'avait épousée. Il mourut, lui laissant cinq enfants. Avant d'épouser du Hallier, dans l'intervalle qui suivit la mort du cardinal, elle avait eu encore un amant, Du Vic, l'archevêque d'Auch, avec lequel elle vécut un assez long temps. « Quelque vieille que fût madame du Hallier, elle aimoit à rire et à faire bonne chère; et, comme elle se faisoit assez de justice pour croire que cela ne suffisoit pas pour retenir la jeunesse auprès d'elle, elle prenoit soin d'avoir toujours la meilleure compagnie de la ville et les plus jolies femmes dans sa maison. Elle me trouvoit, à ce qu'elle disoit, un garçon de belle espérance et digne de sa nourriture, et, me voyant de l'inclination à la galanterie, elle me faisoit souvent des leçons qui m'auroient dû donner de la politesse. Son grand chapitre étoit les ruses des dames et leurs infidélités; et je m'étonne qu'après les impressions qu'elle m'en a données, j'aye pû me fier à quelques-unes, et n'estre pas le plus jaloux des hommes [1]. »

Madame du Hallier avait auprès d'elle, à Châlons, sa fille, Louise de Lorraine, qu'on appelait mademoiselle de Romorantin, et qu'elle avait eue du cardinal de Guise. Mademoiselle de Romorantin était belle comme avait dû l'être sa mère. Son esprit et ses grâces subjuguaient tous ceux qui la connaissaient; Bussy ne put la voir sans s'en éprendre profondément. Il semblait que la fille de madame du Hallier ne dût pas être difficile à séduire. Élevée à une pareille école,

[1] *Supplément aux Mémoires et aux Lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin*, 1re partie, p. 3.

entendant professer à sa mère des principes aussi peu sévères, elle ne devait pas envisager les conséquences d'une intrigue d'amour du même œil qu'une autre jeune fille. En effet, Bussy pouvait se permettre avec elle de grandes libertés, mais seulement dans ses discours : elle aimait les propos légers; mais voulait-on passer outre et mettre le geste au diapason de la parole, elle savait vous forcer au respect et prenait un air de dignité calme qui arrêtait les plus audacieux. C'est que sa mère lui avait souvent répété qu'elle sortait d'une souche de princes, de l'illustre maison de Lorraine, et que sa qualité, sans lui interdire une faiblesse, exigeait pourtant qu'elle en choisît l'objet avec discernement. Bussy aurait pu réussir, car il ne déplaisait point à mademoiselle de Romorantin; mais la patience nécessaire pour obtenir une pareille bonne fortune lui manquait. Il aimait, il l'avoue lui-même, parvenir rapidement à la conclusion, et le stage amoureux que lui voulait imposer la fille de madame du Hallier le fatiguait, tout en irritant sa passion. Il crut bien faire en ayant recours à la ruse. Ce fut sa perte. Pour éveiller la jalousie ou seulement le dépit de mademoiselle de Romorantin, il se mit devant ses yeux à courtiser une autre dame de la ville. Dès lors elle ne daigna plus même lui adresser la parole. Il sentit sa faute, voulut la réparer, chercha une entrevue, et, un jour qu'elle était seule et qu'il essayait d'expliquer sa conduite, mademoiselle de Romorantin l'interrompit pour lui déclarer qu'elle s'était sentie à la vérité de l'inclination pour lui, mais qu'un cœur capable de se partager était indigne d'elle : « Et souvenez-vous, mon cousin, ajouta-t-elle, que le peu de douceurs que vous aviez près de moi valoit mieux que toutes les faveurs que vous allez chercher. » Tout d'abord il ne voulut pas admettre comme décisive la sentence qu'elle avait portée. Il continua près d'elle son rôle de soupirant, mais il ne put rien obtenir de cette fière beauté. Elle s'était blessée de sa légèreté; cependant elle daigna lui promettre sa protection auprès de son beau-père du Hallier et l'oubli de l'injure qu'il avait faite à ses charmes. Peu après elle partit de Châlons avec sa mère. Bussy ne la revit plus. Dans la suite elle épousa Claude Pot, seigneur de Rhodes, grand maître des cérémonies de France, et, quoique la mort l'ait frappée jeune,

elle a laissé cependant la réputation d'une des femmes les plus galantes et les plus intrigantes de son temps.

Bussy n'était pas homme à languir ni à souffrir longtemps d'un échec amoureux, et, pour se délivrer du souvenir de sa cousine, il saisit avec empressement l'occasion qui s'offrit d'entamer une nouvelle intrigue. Il se rencontra à Moulins avec une jeune comtesse de seize ans, à qui un mari vieux et laid n'avait pas su enseigner l'amour et qui venait chercher au loin des distractions, des aventures et un professeur. Mais, si le désir de prendre un amant était vif chez elle, si la curiosité, qui perdra toujours les femmes, avait déjà tué dans son esprit tout scrupule et toute hésitation, il lui fallait échapper à la surveillance active des gens qui l'entouraient, gens tout dévoués à son mari, et cela était d'autant moins facile, que sa grande jeunesse la laissait dépourvue de l'expérience nécessaire pour triompher de pareils obstacles. Lorsqu'il lui fallut quitter Moulins, toutes les tentatives faites par elle avec Bussy avaient échoué. Bussy et Beauvoir-Dunflun, son parent et son ami, montèrent dans le carrosse de la jeune femme pour l'accompagner jusqu'au premier relais; mais le regret de quitter une si charmante conquête sans avoir pu profiter de son bon vouloir leur fit poursuivre si loin l'excursion, qu'ils arrivèrent enfin au château de la comtesse. Le récit de ce petit voyage, des gîtes pitoyables qu'ils eurent à subir et de l'accueil que leur fit une dame de leur connaissance est un des morceaux les plus vifs et les plus spirituels des mémoires de Bussy. Le mari de la comtesse était absent; elle en profita pour retenir quelques jours les deux amis auprès d'elle, et sut si bien faire pendant ce temps, que Bussy s'en retourna plus content qu'il n'était venu. « C'estoit un beau naturel pour l'amour et qui promettoit beaucoup, mais alors il estoit fort timide; avec tout cela une femme de quinze ans n'en peut guères sçavoir plus qu'elle n'en sçavoit. Pour moy qui en avois plus de vingt, j'estois bien plus habile; deux petites galanteries de campagne m'avoient déjà appris qu'on ne se brouilloit pas avec les dames pour leur dire qu'on les aimoit; je sçavois mesme qu'on leur faisoit souvent plaisir de leur demander des faveurs, et quelquefois de les prendre, et qu'aux plus malheureux amans le pis qu'il pouvoit arriver, c'estoit

d'estre refusé, mais jamais haï; de sorte qu'avec tant de lumières, quand je ne recevois pas de la comtesse toutes les grâces qu'elle estoit capable de me faire, ce n'estoit pas ma faute[1]. » Mais, si le prochain retour du mari et l'attitude hostile des gens du château ne lui permirent pas de jouir longtemps de sa nouvelle conquête, quatre ans après, lorsqu'il la revit à Paris, on lui tint pleinement compte des frais de galanterie qu'il avait faits précédemment. Plus âgé et plus roué alors, Bussy se lassa bientôt de la comtesse. Ce *beau naturel* avait tenu ses promesses : plusieurs amants, loin d'effrayer sa candeur, suffisaient à peine à satisfaire son cœur avide d'affection, et Bussy, qui s'en aperçut facilement, la quitta sans regret pour se rendre à l'armée.

Une première persécution attendait Bussy à son retour à Moulins. Un courrier avait apporté de Paris une lettre de cachet du roi, expédiée par Sublet Desnoyers, secrétaire d'État, et qui réprimandait sévèrement le mestre de camp de certains désordres dont on accusait ses soldats. On parlait notamment du crime de faux saunage[2]. Bussy crie à l'injustice; il proteste de son innocence et de celle de ses troupes, mais en vain. Une seconde lettre de cachet l'invite à se rendre à Paris, et là, sans écouter ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, on l'arrête par ordre du ministre et on l'enferme à la Bastille. Il est bien difficile aujourd'hui de découvrir la vérité dans cette affaire. On peut croire Bussy coupable de négligence. Il s'absentait souvent et abandonnait à ses capitaines la conduite du régiment. Peut-être, pendant qu'il courtisait mademoiselle de Romorantin, ou qu'il suivait la jeune comtesse, ses soldats ont-ils commis les crimes dont on veut faire porter la peine au mestre de camp; peut-être les officiers, complices eux-mêmes de ces faits coupables, se sont-ils gardés de l'en informer; dans ce cas, il serait de bonne foi quand il se dit victime d'une injustice. Ce qui ferait croire d'autre part qu'il y a injustice en effet dans la peine qu'on lui fait subir, et mauvaise foi dans l'accusation qu'on porte contre lui, c'est que Sublet Desnoyers était l'ennemi particulier et acharné de son père; qu'une accusation

[1] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 84.
[2] La contrebande du sel. On fraudait ainsi la gabelle.

de même nature, portée pour la forme contre le régiment d'Effiat, qui occupait l'Auvergne, eut des résultats tout différents, et que non-seulement le mestre de camp de ce régiment ne fut pas emprisonné comme Bussy, mais qu'on ne l'inquiéta même pas un instant; et enfin qu'il était sans exemple que, pour un fait de cette nature, pour une accusation sans preuves, à l'appui de laquelle on n'osait ouvrir aucune enquête, un mestre de camp, appartenant à une illustre famille, fût oublié cinq mois dans un obscur cachot de la Bastille. Ce n'est qu'en juin 1641, et grâce à la volonté hautement exprimée du cardinal de Richelieu, que Bussy sortit de prison, et l'on peut croire que, sans cet ordre suprême devant lequel Sublet dut s'incliner, son ennemi eût réussi à l'y retenir plusieurs années. « Dieu, dit-il, me vengea de cet hypocrite, car quelques années après il fut disgracié, et il en mourut de chagrin, comme un homme qui n'a ni résignation aux volontés de Dieu, ni courage [1]. »

Pendant son absence, le régiment de Rabutin, mal dirigé, avait été battu et taillé en pièces à la bataille de Sédan. Il retrouva ce qui en restait aux environs de Mézières, où les survivants avaient rejoint à grand'peine l'armée du duc de Châtillon; il lui fallut longtemps pour le réorganiser et le remettre sur son ancien pied.

Cinq mois de prison, cinq mois de service actif, avaient fait dans son cœur un tel vide, qu'il accourut à Paris, tout disposé à ouvrir son âme à un sentiment nouveau; aussi tomba-t-il sur-le-champ amoureux, mais gravement amoureux, d'une cousine qu'il ne nous nomme point. Il fallut que les symptômes fussent bien sérieux, car son père (toutes les époques se ressemblent) eut peur qu'il ne fît la folie d'épouser une fille sans dot, et, pour l'arracher à cette passion dont il redoutait les conséquences, il se hâta de lui faire savoir avec autorité d'un père qu'il eût à se préparer à épouser une autre cousine, fort riche celle-là, Gabrielle de Toulongeon, fille d'Antoine de Toulongeon, gouverneur de Pignerol, et de Françoise de Rabutin, sœur du baron de Chantal [2]. C'était en 1642, Bussy avait alors vingt-quatre ans. Il ne fit pas la

[1] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 128.
[2] Le père de madame de Sévigné.

moindre résistance aux ordres de son père, qui s'était attendu à un refus. Ame sèche et calculatrice, penseront quelques-uns, homme de sens, dira la foule, Bussy était incapable de commettre une seule des maladresses qui sont le privilége des gens passionnés. Il connaît même en amour toute la portée de ses actions, et, s'étant trouvé un jour en position de profiter facilement de la complaisance sans bornes de cette cousine qu'il dit avoir tant aimée, il laissa froidement échapper l'occasion; et ce fait, qu'il veut nous donner comme un rare trait de vertu, n'est qu'une opération d'arithmétique. Ce n'est point le respect qu'il a pour une jeune fille qui l'arrête, il est dominé par la crainte qu'on ne la lui fasse épouser; et ce qui le prouve clairement, c'est qu'une fois marié lui-même [1], bravant désormais les conséquences d'une séduction, il s'empresse de chercher auprès d'elle ce qu'il négligeait autrefois : « Je ne voulus pas perdre mes services passez; je luy rendis donc quelques soins sans amour; comme je ne craignois rien, je hasardois tout, et, les téméritez estant d'ordinaire heureuses en ces matières, je ne perdis pas mes peines. Depuis ce temps-là, je n'ay point douté que la hardiesse en amour n'avançast fort les affaires; je sçay bien qu'il faut aimer avec respect pour estre aimé, mais assurément, pour estre récompensé, il faut entreprendre, et l'on voit plus d'effrontez réussir sans amour que de respectueux avec la plus grande passion du monde [2]. »

En 1644, le lieutenant de la compagnie de chevau-légers d'ordonnance du prince de Condé, Mauvilly, fut tué aux attaques de Fribourg. M. de Bussy désira acheter cette charge importante pour son fils, et, ayant obtenu l'agrément du prince de Condé, il la paya douze mille écus à Villeneuve, père de Mauvilly. Certains priviléges étaient attachés, à l'armée, au commandement de ces compagnies d'ordonnance, mais l'avantage le plus direct de cette position était les rapports continuels où l'on se trouvait avec le premier prince du sang. Le mérite peut faire son chemin tout seul; mais, pour atteindre rapidement son but, il aura toujours besoin d'une

[1] Son mariage fut célébré à Alonne, près d'Autun, le 28 avril 1643.

[2] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 146.

protection puissante. Sur quelque degré de l'échelle sociale que vous soyez né, il est des heures dans la vie où l'on cherche à s'appuyer sur un bras solide, et, pendant cinq années, cette protection efficace, Bussy la trouva dans la maison de Condé; et, s'il avait su se conserver toujours égale la bienveillance de son patron, il eût obtenu plus tard ce cordon bleu qu'il se croyait dû, et sans doute aussi, quelque jour, le bâton de maréchal.

Bussy avait à peine reçu son brevet de lieutenant de la compagnie de chevau-légers, qu'une occasion se présenta au prince de Condé d'escompter ses services à venir. M. de Bussy vint à mourir, et le prince obtint, non sans peine, pour son fils, de la régente Anne d'Autriche, la charge de lieutenant de roi en Nivernais. La campagne de 1646 n'était pas commencée. Bussy partit pour le Nivernais, où il se promena triomphalement pendant un mois pour se faire reconnaître dans sa nouvelle dignité par tout ce qui faisait figure dans la province. Les gouverneurs des villes, les commandants des châteaux, les hauts magistrats, le fêtèrent tour à tour. Les échevins de Nevers et tous les corps de la ville se rendirent au-devant de lui, et il était encore occupé de toutes les cérémonies qui accompagnent l'entrée en fonctions d'un gouverneur de province, quand il apprit que le prince de Condé, dont la bienveillance semblait inépuisable à son égard, venait d'obtenir pour lui une nouvelle dignité, celle de conseiller d'État. On l'invitait à venir se la faire conférer à Paris.

Devenu le chef de sa famille par la mort de son père, lieutenant de roi en Nivernais, conseiller d'État, mestre de camp du régiment de Rabutin, dont ses soins avaient fait un des plus brillants de l'armée, lieutenant de la compagnie de chevau-légers d'ordonnance du prince de Condé, honoré de la confiance et de l'estime particulière de ce prince, le comte de Bussy partit plein d'espoir pour la campagne de 1646. Il allait donc, par sa position, attirer les regards de la foule et se voir envié du plus grand nombre. Le désir de fixer l'attention suffisait à un homme aussi sensible aux jouissances de la vanité pour doubler sa force et son mérite. Et cette soif de triomphes, d'éloges, d'applaudissements, qui devait le perdre plus tard, en fit le héros de cette campagne. C'est au siége de Mardick, sous les ordres du duc d'Enghien.

que se présenta à lui l'occasion de se signaler. Nous ne chercherons pas à rabaisser le mérite militaire du comte de Bussy; mais il est évident que l'ostentation faisait la moitié de sa force. S'il s'expose à un danger terrible, la fièvre du combat ne l'entraîne pas; il se sait en vue, et les regards de tous, qu'il sent dirigés sur lui, changent son courage en une audace insensée. Il joue sa vie par vanité, mais il a pleine conscience du péril qu'il affronte, et son sang-froid ne l'abandonne pas un instant. Une sortie des ennemis vint surprendre l'armée française au matin. Ils avaient déjà pénétré dans le camp. Tous les travaux du siége pouvaient être ruinés; l'armée courait elle-même le plus grand péril. Bussy fait sonner le boute-selle, et, s'élançant à la tête de ses chevau-légers, il poursuit dans la tranchée la colonne espagnole, il la divise, la renverse, la culbute, en fait une boucherie véritable, et, l'épée rouge de sang, quand l'ennemi se sauve en désordre, il se retrouve, poursuivant les fuyards, face à face avec le duc d'Enghien, qui sabrait comme un simple dragon. « Je ne songe point, dit-il, à l'estat où je trouvay ce prince, qu'il ne me semble voir un de ces tableaux où le peintre a fait un effort d'imagination pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat. Il avoit le poignet de sa chemise ensanglanté de la main dont il tenoit l'épée. Je luy demanday s'il n'estoit pas blessé. « Non, me dit-il, c'est du sang de ces « coquins [1]. » Tout semblait terminé, l'ennemi faisait retraite; le duc d'Enghien s'était éloigné pour parcourir ses lignes, quand une troupe de jeunes seigneurs, qui servaient dans l'armée comme volontaires, accoururent auprès de Bussy, brûlants du désir de se battre et furieux d'arriver à la fin de l'action. C'étaient le duc de Nemours, le duc de la Rochefoucauld, les comtes de Foix, de Laval, de la Roche-Guyon, le chevalier de Fiesque, le duc de Pont de Vaux. Peut-être, sans la présence du duc de Nemours, Bussy, s'autorisant de son expérience et de son grade, leur eût-il ordonné de se retirer. Mais ce prince, voyant que l'ennemi était à portée du mousquet et qu'avec un temps de galop on pouvait recommencer l'action, exprima vivement le désir de charger les bataillons espagnols. Bussy ne voulut pas que sa prudence fût

[1] *Mémoires de Bussy*, t. p. 134.

taxée de faiblesse et de timidité par ces jeunes fous; il consentit à diriger l'attaque. Il s'élança, suivi de cette brillante jeunesse et soutenu par sa compagnie de chevau-légers; mais, en les voyant venir, les Espagnols firent halte pour diriger sur eux un feu meurtrier; aussi, victimes de leur audace, tous faillirent rester sur le champ de bataille. Cette décharge, faite presque à bout portant, blessa le duc de Nemours à la jambe, tua le comte de Foix, la Roche-Guyon et le chevalier de Fiesque; la Rochefoucauld fut blessé à l'épaule d'un coup de mousquet; Pont de Vaux eut la mâchoire cassée; Bussy et Laval, plus heureux, n'eurent que leurs chevaux tués. Bussy, s'élançant sur un autre cheval, protégea, à la tête de quelques-uns de ses cavaliers, la retraite des blessés. Les ennemis continuaient leurs décharges, qu'il essuyait sans reculer d'un pas. Son second cheval, blessé grièvement, pouvait à peine le porter encore, et il restait immobile, entendant la mort siffler de tous côtés à ses oreilles, mais tenant à honneur de voir l'Espagnol se retirer le premier. Alors le duc d'Enghien, qui de loin avait assisté à cette échauffourée, lui envoya, par Montbas [1], l'ordre de se retirer, lui faisant dire que s'il avait à choisir un second dans l'armée il n'en choisirait pas un autre que lui.

C'est peu de temps après cette action qu'écrivant à madame de Sévigné une lettre mêlée de prose et de vers sur les événements de cette campagne, il dit, en parlant du siége de Mardick :

> C'est là que, pour mon bonheur,
> L'ennemi rasant la tranchée,
> Devant ce prince j'eus l'honneur
> De tirer une fois l'épée;
> Ce fut en cette occasion
> Qu'il fit lui-même une action
> Digne d'éternelle mémoire,
> Et que, m'ayant d'honneur comblé,
> Il se déchargea de la gloire
> Dont il se trouvoit accablé [2].

En effet, le duc d'Enghien le loua hautement devant tous,

[1] Mestre de camp du régiment royal de cavalerie.
[2] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 194.

en toute occasion, et il ramena Bussy dans son carrosse lorsqu'il rentra à Paris, à la fin de la campagne.

C'est au mois de décembre de cette année 1646, si glorieuse pour lui, qu'il perdit sa première femme, Gabrielle de Toulongeon, après trois ans de mariage. Elle était jeune, belle, charmante, spirituelle : on ne pouvait se défendre de l'aimer et de la respecter tout à la fois; aussi sa mort fut-elle pleurée de tous ceux qui l'avaient pu connaître. Madame de Sévigné fut vivement affligée de cette perte, car elle avait pour sa cousine une affection de sœur, qu'elle n'accorda jamais à la seconde femme de Bussy. Gabrielle de Toulongeon laissait trois filles au berceau. L'aînée, Diane de Rabutin, que sa beauté, son esprit et ses grâces appelaient naturellement à la cour, et qui pouvait, comme héritière de Gabrielle de Toulongeon, prétendre à un établissement considérable, renonça à tout pour prendre le voile. D'abord religieuse au couvent de Sainte-Marie de la Visitation, elle devint ensuite supérieure d'un couvent de Saumur. C'est d'elle que madame de Sévigné dit, dans une de ses lettres : « Je me hâte de l'aimer beaucoup, afin de n'être pas obligée de trop la respecter. » La seconde, Charlotte, mourut tout enfant; et Louise-Françoise, restée l'aînée et appelée dans le monde mademoiselle de Bussy, ne quitta jamais son père, même après avoir épousé M. de Coligny, et plus tard M. de La Rivière. Nous aurons occasion d'en reparler plus loin.

Bussy était encore dans le Nivernais, occupé à rendre les derniers devoirs à sa femme, lorsqu'il apprit la mort du prince de Condé (28 décembre 1646). Il dut se rendre à Paris pour se présenter au nouveau prince de Condé et lui porter ses compliments de condoléance. Le prince assura lui-même Bussy de toute la part qu'il prenait à la perte qu'il venait de faire et lui confirma sa lieutenance de chevau-légers; il lui en fit même expédier un nouveau brevet, la compagnie d'ordonnance de son père devenant alors la sienne. Plus attaché que jamais à la personne du prince, Bussy le suivit dans la stérile campagne de Catalogne et assista à ses côtés au siége de Lérida, et, l'année suivante, lorsque la gravité de la situation força le cardinal Mazarin à rappeler le prince de Condé sur la frontière de Picardie, Bussy le suivit de nouveau.

C'est ici que se place le scandaleux enlèvement de madame

de Miramion [1]. Cet attentat inouï, digne des temps féodaux, prouve jusqu'à quel point de démence allait l'orgueilleuse audace de cette noblesse que Richelieu avait cru dompter et qui n'eût voulu de loi que son bon plaisir. Après dix-huit mois de veuvage, Bussy, qui n'avait pas d'héritier mâle, pressé par sa famille de contracter une nouvelle union, se rencontra, chez son oncle Christophe de Rabutin, grand prieur du Temple, avec un bourgeois de Paris, nommé le Boccage. Par lui, il entendit parler d'une jeune veuve, belle et riche, d'une famille honorable de bourgeoisie, que l'on pressait vivement de se remarier. Bussy, alléché par les millions que l'on prêtait à la belle bourgeoise, ne craint pas un instant le reproche de mésalliance, et, persuadé « *que le bien sert beaucoup plus que le mérite à obtenir de grands honneurs,* » il est tout prêt à *s'encanailler*. Du reste, s'il eût voulu chercher une excuse à son projet dans la conduite des autres, les exemples fameux ne lui eussent pas manqué, car peu de gentilshommes alors faisaient fi d'une belle dot roturière. Décidé à conclure une si bonne affaire, il se fit aboucher avec un frère de la Merci, nommé Clément, qui était, disait-on, le directeur de la veuve; il lui exprima le désir de la voir. On la lui montra deux fois à l'église. Elle était plus belle encore qu'il ne l'avait espéré. Le confesseur, qui avait voulu se charger de tout, commença, sous divers prétextes, à lui soutirer de l'argent. Il parlait de la résistance des parents au projet de Bussy, de la nécessité de gagner à ses intérêts les gens qui entouraient la jeune femme. Il se fit ainsi donner jusqu'à deux mille écus. La campagne de 1648 allait s'ouvrir. Le prince de Condé attendait Bussy à Péronne. Le moine l'engagea à partir pour l'armée, promettant de le tenir au courant de tout ce qu'il ferait. D'ailleurs, il semblait ne pas douter un instant du succès. Madame de Miramion, c'était le nom de sa pénitente, désirait fort, assurait-il, s'unir à Bussy, et l'on viendrait facilement à bout d'aplanir tout obstacle. Bussy rejoignit l'armée. Là, au bout de trois semaines, il reçut une lettre du frère Clément, qui lui annonçait que la famille continuait de s'opposer vivement à leurs projets, et que madame

[1] Marie Bonneau, fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, et de Marie d'Ivry.

de Miramion demandait que Bussy, en lui faisant une violence apparente, lui préparât une excuse à l'égard de ses parents. Il lui conseillait donc d'avoir recours à un enlèvement. Sans s'étonner d'un pareil conseil, Bussy confia ses projets au prince de Condé, qui, pour en faciliter l'exécution, le chargea de porter à la cour la nouvelle de la capitulation d'Ypres, lui promit sa protection au cas où il serait inquiété, et lui offrit même une de ses places de sûreté, Bellegarde, pour y conduire sa captive. Bussy n'accepta pas l'offre de Bellegarde, car il comptait sur la commanderie de Launay, château fort appartenant au grand prieur de France et situé entre Sens et Bray-sur-Seine. Il se chargea de la mission et remercia le prince très-vivement de la protection qu'il lui avait offerte, car elle pouvait lui devenir très-utile par la suite. A peine arrivé à Paris, il se fit confirmer par son négociateur les faits contenus dans la lettre, et, sans s'inquiéter davantage de leur exactitude, se fiant complétement à cet homme, revêtu d'un caractère sacré, il s'occupa pendant quelques jours de tout disposer pour l'enlèvement.

Madame de Miramion, cependant, ne connaissait rien de toute cette intrigue. Elle avait perdu depuis peu, après un an de mariage, un mari qu'elle adorait[1], et, loin de se vouloir consoler de cette perte, elle résistait au désir de ses parents, qui la pressaient d'épouser M. de Caumartin. Elle ne connaissait Bussy que de nom, il lui était complétement indifférent; personne ne lui avait fait part de ses prétentions, et le frère Clément n'était plus son directeur depuis un certain temps.

Bussy apprit un jour par ses espions qu'elle devait aller au mont Valérien pour y faire ses dévotions. Il disposa sur-le-champ ses relais sur la route de Saint-Cloud à Launay, et, à la tête d'une petite troupe de cavaliers, dont le chevalier de Rabutin, son frère, faisait partie, il arrêta au milieu du bois de Boulogne le carrosse où se trouvait madame de Miramion, avec sa belle-mère et deux de ses femmes. Ne pouvant obtenir qu'elle passât de son carrosse dans une chaise de voyage attelée de six chevaux qu'il avait tenue cachée dans un fourré à quelques pas de là, il fit atteler au carrosse les six chevaux

[1] Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au Parlement de Paris.

de poste, puis l'on partit en toute vitesse pour Launay. Tout cela ne s'était pas fait sans résistance et sans cris. Madame de Miramion, sa belle-mère et ses femmes, ne cessaient d'appeler au secours; mais le fracas d'une course si rapide, le galop des chevaux de l'escorte qui les entourait, assourdissaient leurs cris, et ceux qu'ils rencontrèrent n'auraient rien pu tenter contre une troupe d'hommes si bien armés. Cependant, comme il fallait s'arrêter pour changer de chevaux et que la foule s'amassait alors autour du carrosse, Bussy voulut faire baisser les mantelets de cuir qui fermaient les portières; et, dans la lutte, madame de Miramion, saisissant par la lame l'épée d'un de ses ravisseurs, s'ensanglanta les mains. Toute cette résistance, cette violence, ce désespoir, étonnaient Bussy, qui crut que la présence de la belle-mère en était cause; il la força de descendre du carrosse avec une des femmes, dans la forêt de Livry, et on les y laissa. Mais madame de Miramion ne se calma nullement; elle semblait, au contraire, plus épouvantée encore après cette séparation. Bussy commença à douter; mais il voulut poursuivre jusqu'au bout. Il se figura qu'arrivée à Launay elle changerait de conduite, et, pour dissiper les soupçons de ceux qu'attiraient ses cris aigus, il lui fallut la faire passer pour folle.

A Launay, elle refusa d'abord de descendre de voiture. La vue des murailles du château, du pont-levis, des deux cents gentilshommes armés qu'y avait réunis Bussy pour se défendre en cas d'attaque, n'était pas propre à dissiper sa frayeur. Alors un chevalier de Malte, qu'elle reconnut pour avoir fait partie de l'escorte, se présenta à elle la tête découverte, et lui dit l'étonnement que causait son désespoir à tous les assistants, qui la croyaient d'accord avec Bussy. On sut bientôt qu'elle n'avait été informée de rien. Les amis de Bussy commençaient à murmurer. Le chevalier de Malte lui promit sa protection et celle de tous les gentilshommes contre toute nouvelle tentative de violence, et, à demi rassurée, elle consentit à entrer dans une salle basse pour se reposer un instant. Là, elle aperçut deux pistolets sur une table, elle s'en saisit, s'assura qu'ils étaient chargés et les mit auprès d'elle. On lui servit à manger; mais elle déclara qu'elle ne toucherait à rien tant qu'on ne lui aurait pas rendu sa liberté. Bussy n'osait se présenter devant elle. Il comprenait bien qu'il fallait renoncer

à ses projets. Il voulut cependant que l'on fît auprès de la jeune femme une dernière tentative, et le chevalier de Malte qui avait obtenu qu'elle descendît du carrosse vint la trouver dans cette salle basse.

Il lui expliqua comment Bussy avait été victime d'une fourberie infâme; il lui montra les lettres du frère Clément, qui seul était coupable. Bussy avait cru obéir à l'ordre qu'on lui transmettait de sa part; on la suppliait d'avoir pitié de lui et de son désespoir. Elle répondit en insistant pour partir au plus vite. Bussy voulut la voir et plaider lui-même sa cause. En entrant, il se mit à genoux sur le seuil, les bras tendus vers elle; mais, avant qu'il eût pu articuler un mot, elle se dressa subitement, leva une de ses mains vers le ciel et lui dit : « Monsieur, je jure par le Dieu vivant, mon créateur et le vôtre, que je ne vous épouserai jamais! » Épuisée par ce dernier effort, elle s'évanouit. Bussy, au désespoir, comprit que tout était fini; il comprit que la femme qu'il avait offensée ne manquerait jamais à son serment. Il apprit bientôt que l'alarme avait été donnée à Sens, que les archers des gabelles, au nombre de six cents, se préparaient à venir assiéger Launay. La résistance était désormais sans motif; d'ailleurs, tous ceux qui lui avaient promis leur concours l'eussent abandonné. Lorsque madame de Miramion eut repris connaissance, il la fit reconduire aux portes de la ville, puis il se retira, suivi de tous les siens.

Une affaire de cette gravité ne pouvait manquer d'avoir des suites fâcheuses. Malgré les efforts de madame de Miramion, sa famille intenta un procès à Bussy, et, sans l'intervention du prince de Condé, il lui aurait fallu subir un jugement. Le prince venait de gagner la bataille de Lens; il écrivit au frère de madame de Miramion, lequel, cédant au vœu de celui qui venait de sauver la France, retira la plainte qu'il avait portée contre Bussy. Le procès fut donc abandonné.

Madame de Miramion ne se remaria jamais. Elle avait une fille, à l'éducation de laquelle elle se consacra tout entière, et, lorsqu'elle l'eut mariée au président de Nesmond, elle donna tout son temps aux devoirs de la charité. Elle employa sa fortune à des fondations pieuses; elle ne connut pas une infortune sans la secourir, un désespoir auquel elle ne portât ses consolations. Elle contribua à l'établissement des Missions

étrangères, et Louis XIV la choisit pour la distributrice de ses aumônes. Aussi mérita-t-elle le surnom de *Mère de l'Église* [1].

Bussy la revit une fois, une seule fois, trente-six ans après. Le président de Nesmond, gendre de madame de Miramion,

[1] « On perdit cette année (1696) madame de Miramion, à soixante-six ans, dans le mois de mars; et ce fut une véritable perte. Elle s'appeloit Bonneau, et son père le sieur de Rubelle, de fort riches bourgeois de Paris. Elle avoit épousé un autre d'Orléans fort riche aussi, dont le père avoit obtenu des lettres patentes pour changer son sale et ridicule nom de Beauvit en celui de Beauharnais. Elle fut mariée et veuve la même année, en 1645, et demeura grosse d'une fille qu'elle maria à M. de Nesmond, qu'elle vit longtemps président à mortier à Paris, et qui n'eut point d'enfants. Madame de Miramion, jeune, veuve, belle et riche, fut extrêmement recherchée de se marier sans y vouloir entendre. Bussy-Rabutin, si connu par son *Histoire amoureuse des Gaules* et par la profonde disgrâce qu'elle lui attira, et encore plus par la vanité de son esprit et la bassesse de son cœur, quoique très-brave à la guerre, la vouloit épouser absolument, et, protégé par M. le Prince, qui n'eut pas dans les suites lieu de se louer de lui, l'enleva et la conduisit dans un château. Tout en y arrivant, elle prononça devant ce qu'il s'y trouvoit de gens un vœu de chasteté, puis dit à Bussy que c'étoit à lui à voir ce qu'il vouloit faire. Il se trouva étrangement déconcerté de cette action si forte et si publique, et ne songea plus qu'à mettre sa proie en liberté et à tâcher d'accommoder son affaire. De ce moment madame de Miramion se consacra entièrement à la piété et à toutes sortes de bonnes œuvres. C'étoit une femme d'un grand sens et d'une grande douceur, qui, de sa tête et de sa bourse, eut part à plusieurs établissements très-utiles dans Paris; et elle donna la perfection à celui de la communauté de Sainte-Geneviève, sur le quai de la Tournelle, où elle se retira et qu'elle conduisit avec grande édification, et qui est si utile à l'éducation de tant de jeunes filles et à la retraite de tant d'autres filles et veuves. Le roi eut toujours une grande considération pour elle, dont son humilité ne se servoit qu'avec grande réserve et pour le bien des autres, ainsi que de celle que lui témoignèrent toute sa vie les ministres, les supérieurs ecclésiastiques et les magistrats publics. Sa fille, dont la maison étoit contiguë à la sienne, se fit un titre d'en prendre soin après sa mort, et, devenue veuve, se fit dévote en titre d'office et d'orgueil, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour se relever sans s'ennuyer. Elle s'étoit ménagé les accès de sa mère de son vivant, et les sut bien cultiver après, surtout madame de Maintenon, dont elle se

allait avoir à prononcer sur un procès d'où dépendait une partie de la fortune de Bussy. Il sollicita la faveur d'une entrevue, et madame de Miramion, qui la lui accorda, après s'être convaincue de la justice de sa cause, lui promit de parler pour lui, et, en effet, c'est à son influence qu'il dut de gagner son procès.

« Je n'ay que faire de dire que cette entreprise fut imprudente; dès que je me suis résolu d'en faire le récit, je me suis attendu qu'elle seroit condamnée; mais cela ne m'a point fait de peur; car je crains plutôt de mentir que d'estre blasmé. Il faut dans l'histoire une certaine sincérité que je ne trouve en pas une. Je n'ay encore veu personne qui se soit meslé de faire des Mémoires confesser qu'il ait fait une faute; on fait comme dans le roman, où l'on ne dit pas les choses comme elles ont esté, mais comme elles ont dû estre; aussi ne crois-je, de tout ce que la plupart de ces façons de héros me disent d'eux, que les choses que les historiens fidelles en ont écrit. Pour moy, quand j'avoue mes fautes, ce n'est pas que je ne les pusse défendre, en sorte que j'imposerois peut-estre au public; mais il me faudroit parler contre mon sentiment; et si je ne suis pas content de moy, il m'importe fort peu que les autres le soient. Je suis absolument incapable de gouster du plaisir d'une réputation que je sentirois bien n'avoir pas méritée. Ce libre aveu de mes fautes ne vient pas aussi d'effronterie : au contraire, j'en ay de la honte et du repentir; mais je sçay qu'il n'y a que Dieu de parfait, et, puisque je veux parler de moy, j'en veux dire le mal comme le bien : il ne tiendra qu'aux lecteurs d'en faire leur profit, d'imiter l'un et se défendre de l'autre [1]. »

Cette longue dissertation que Bussy place dans ses Mémoires à la suite du récit de son attentat sur madame de Miramion est une réclame habile où il veut, en mettant en évidence sa franchise calculée, dissimuler, derrière une fausse

vantoit modestement. Ce fut la première femme de son état qui ait fait écrire sur sa porte : *Hôtel de Nesmond*. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écriteau demeura, et est devenu l'exemple et le père de ceux qui de toute espèce ont peu à peu inondé Paris. C'étoit une créature suffisante, aigre, altière, en un mot une franche dévote, et dont le maintien la découvroit pleinement. » (Saint-Simon. *Mémoires*, tome I, p. 320.)

[1] *Mémoires de Bussy*, t. Ier, p. 267.

apparence de vertu, tout l'odieux de sa conduite. Ces Mémoires, nous l'avons déjà dit, n'étaient qu'un long factum biographique destiné à être lu par Louis XIV. Comme il ne pouvait passer sous silence une affaire qui avait eu tant de retentissement; il voulut du moins que cet aveu forcé lui fût utile et servit à capter la confiance de son lecteur et à garantir la bonne foi de ses récits à venir.

Le prince de Condé, jusqu'alors bienveillant, affectueux même pour Bussy, plein d'estime pour sa valeur, et qui l'avait ramené à Paris dans son carrosse à la fin de la campagne de 1646, qui l'avait ouvertement protégé dans le procès de madame de Miramion en priant la famille de cesser ses poursuites d'un ton qui ne souffrait ni réplique ni désobéissance, changea subitement, sans motif connu, de conduite à son égard. Qu'avait fait Bussy pour mériter cette disgrâce? Disgrâce est le mot; car Bussy, comme attaché à sa personne, eut à subir toutes ses froideurs, toutes ses rebuffades, se vit chaque jour l'objet d'un plus mauvais accueil, et fut enfin mis en demeure de donner sa démission de lieutenant de la compagnie d'ordonnance du prince. C'était en faveur de Guitaud, le cornette de la compagnie, neveu du vieux Guitaud, capitaine aux gardes, que le prince réclamait cette démission. Les troubles de la Fronde commençaient à diviser la cour et la province. Le roi s'était enfui à Saint-Germain, et Bussy, comme officier de Condé, servait alors le parti de Mazarin. Il résista quelque temps aux désirs du prince, et, lorsqu'il se décida enfin à donner sa démission et à vendre sa lieutenance à Guitaud, le revirement des affaires retarda l'effet de sa résolution. C'était le 18 janvier 1650. Les princes venaient d'être arrêtés au Louvre et conduits à Vincennes. Bussy, qui avait à se plaindre de Condé, voulut achever sur-le-champ de traiter avec son cornette. Mais celui-ci refusa. Il n'avait pas la somme nécessaire pour payer sa charge. C'était le prince qui devait la lui prêter. Lorsque la nouvelle du coup d'État du cardinal fut connue, tous les partisans des princes se soulevèrent et se fortifièrent dans quelques places de guerre, appelant les provinces à la révolte contre le Mazarin, grossissant leur parti des mécontents de tous les autres, et espérant ainsi obtenir la délivrance de MM. de Bourbon. Bussy, sans se presser de prendre part dans la nouvelle guerre, resta à Paris. Il recher-

chait alors la main de mademoiselle de Rouville, fille du second lit de Jacques de Rouville, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Montpensier et d'Élisabeth de Longueval. Par sa mère, elle était cousine germaine du comte de Manicamp, auquel Bussy a donné, sous le nom de *Giton*, un rôle dans son *Histoire amoureuse des Gaules*.

Le mariage se fit en mai 1650, et, six semaines après, Bussy, cédant aux sollicitations de ses compagnons d'armes, allait se jeter dans Montrond avec Chastellux, Chasteauneuf, Tavannes et Chavagnac. Dès lors il combattit ouvertement pour Condé, enleva, près Paris, un régiment du roi, et reçut de la princesse de Condé, qui s'était retirée à Bordeaux avec son fils, un brevet de maréchal de camp. Les princes sortirent enfin de prison et rentrèrent à Paris en triomphe. Mais Condé, loin de savoir gré à Bussy des services qu'il avait rendus à sa cause, lui reparla, dès la première entrevue, de sa démission, en le priant de traiter, dans le plus bref délai, avec Guitaud. Il céda; mais, le cœur aigri par cette ingratitude, lorsque M. le Prince, se brouillant de nouveau avec la cour et Mazarin, appela ses partisans au delà de la Loire, pour recommencer la guerre, sous ses ordres cette fois, Bussy ne répondit pas à son appel et offrit ses services à la cour. C'est du roi qu'il reçut alors un brevet de maréchal de camp, avec l'ordre de protéger le Nivernais, de concert avec Palluau. Par sa vigilance pendant cette période de la guerre civile, par le dévouement qu'il montra au cardinal lors de sa rentrée en France, Bussy sut se faire bien venir de la cour, et, lorsque Palluau, nommé maréchal de France, dut se défaire de sa charge de mestre de camp général de la cavalerie légère, Bussy, appuyé auprès de Mazarin par l'abbé Fouquet et par son frère le surintendant, obtint l'agrément du roi pour l'achat de cette charge. Il la paya quatre-vingt-dix mille écus, à peu près cinq cent mille francs de notre monnaie.

C'est à l'ouverture de la campagne de 1653 que Bussy prit possession de sa nouvelle dignité. Il servait pour la première fois sous les ordres du maréchal de Turenne. Dès leurs premiers rapports, le maréchal conçut pour Bussy une aversion qui ne l'abandonna jamais. A son arrivée à l'armée, par un manque de déférence inexcusable, Bussy motiva la naissance de cette inimitié qui devait lui être si funeste, car

Turenne s'opposa toujours à son avancement et l'empêcha en maintes occasions de recueillir le prix de ses services militaires. Cependant il sut assez maîtriser son esprit vindicatif pour tracer du maréchal dans ses Mémoires un portrait impartial que l'on sent vrai. C'est sans contredit l'un des meilleurs que l'on ait faits de Turenne, et il vaut qu'on le cite tout au long :

« Henri de La Tour, vicomte de Turenne, étoit d'une taille médiocre, large d'épaules, lesquelles il haussoit de temps en temps en parlant ; ce sont de ces mauvaises habitudes que l'on prend d'ordinaire faute de contenance assurée. Il avoit les sourcils gros et assemblez, ce qui luy faisoit une physionomie malheureuse. Il s'étoit trouvé en tant d'occasions à la guerre, qu'avec un bon jugement qu'il avoit et une application merveilleuse au métier, il s'estoit rendu le plus grand capitaine de son siècle.

« A l'ouïr parler dans un conseil, il paroissoit l'homme du monde le plus irrésolu ; cependant, quand il estoit pressé de prendre son parti, personne ne le prenoit ni mieux ni plus viste. Son véritable talent, qui est, à mon avis, le plus estimable à la guerre, estoit de restablir une affaire en méchant estat. Quand il estoit le plus foible en présence des ennemis, il n'y avoit point de terrein d'où par un ruisseau, par une ravine, par un bois ou par une éminence, il ne sceust tirer quelque avantage.

« Jusques aux huit dernières années de sa vie il avoit esté plus circonspect qu'entreprenant ; mais, voyant que la témérité estoit à la mode, il ne se ménagea plus tant qu'il avoit fait ; et, comme il prenoit mieux ses mesures que les autres, il gagna autant de combats qu'il en donna. Sa prudence venoit de son tempérament, et sa hardiesse de son expérience.

« Il avoit une grande étendue d'esprit, capable de gouverner un Estat aussi bien qu'une armée. Il n'estoit pas ignorant des belles-lettres ; il sçavoit quelque chose des poëtes latins, et mille beaux endroits des poëtes françois ; il aimoit assez les bons mots et s'y connoissoit fort bien. Il estoit modeste en habits et mesme en expressions. Une de ses grandes qualitez, c'estoit le mépris du bien. Jamais homme ne s'est si peu soucié d'argent que luy. Il avoit

commandé l'armée de France en Allemagne dans un temps où il pouvoit amasser des millions; cependant il ne l'avoit pas fait, et ce désintéressement, joint aux grandes alliances qu'il avoit en ce pays-là, luy avoient donné un grand crédit parmy les Allemans.

« Il aimoit les femmes, mais sans s'y attacher; il aimoit assez les plaisirs de la table, mais sans débauche; il estoit de bonne compagnie; il sçavoit mille contes, il se plaisoit à les faire, et il les faisoit fort bien.

« Les dernières années de sa vie, il fut honneste et bienfaisant. Il se fit aimer et estimer également des officiers et des soldats; et sur la gloire il se trouva enfin si fort au-dessus de tout le monde, que celle des autres ne pouvoit plus l'incommoder [1]. »

Si le maréchal de Turenne avait pu lire ces quelques lignes, peut-être serait-il revenu de ses préventions contre Bussy; mais il était mort lorsque ces Mémoires furent écrits [2], et devant l'admiration générale, en présence du deuil public que cette mort avait causé, tout ressentiment devait être abjuré pour peu qu'on voulût être cru; d'ailleurs, il est dans la nature humaine de rendre justice à un ennemi dont on n'a désormais plus rien à craindre.

L'année 1654, Bussy, justement mécontent de Turenne, profita du droit que lui donnait sa charge de mestre de camp général de la cavalerie légère de choisir l'armée où il voulait servir, et demanda d'accompagner en Catalogne le prince de Conti, vers lequel l'entraînait une sympathie toute particulière. Son caractère satirique, son esprit médisant, son humeur railleuse, s'accordaient fort avec les goûts de ce prince, grand faiseur d'épigrammes et grand amateur d'anecdotes scandaleuses. Il traversa la France dans le carrosse même du prince, qui emmenait de plus avec lui Sarrazin [3], son secrétaire particulier, et l'abbé Roquette,

[1] *Mémoires de Bussy*, t. II, p. 155.

[2] Turenne fut tué à Salsbach, le 27 juillet 1675.

[3] Sarrazin était un bouffon sans mœurs et sans probité, entièrement vendu au cardinal Mazarin. Nous nous contenterons, pour donner une idée de l'homme, de citer le trait suivant rapporté par Tallemant. « On surprit une lettre de Sarrazin au cardinal Mazarin,

qui devint ensuite évêque d'Autun [1]. « Armand de Bourbon, prince de Conty, estoit frère cadet de Louis de Bourbon, prince de Condé. Il avoit la teste fort belle, tant pour le visage que pour les cheveux, et c'estoit un très-grand dommage qu'il eust la taille gastée; car, à cela près, c'estoit un

qui commençoit ainsi : « Ce petit bossu, qui fait le vaillant et qui « ne l'est pas, vous demande de l'argent pour donner à des gens qui « ne vous aiment point. » Le prince de Conty, sur cela, lui dit en particulier (il n'y avait que le P. Talon, jésuite, autrefois son précepteur et un valet de chambre) : « Traître! tu mériterois que je te « fisse jeter par les fenêtres! va, que je ne te voie jamais! » A deux jours de là, le P. Talon, à la prière de Sarrazin, qui pleuroit comme une vache, obtint que cet homme lui donnât la comédie. Et il se mit à bouffonner si plaisamment, que le pauvre prince lui sauta au cou. » (Tallemant. Tome IV, p. 179. Édit. in-8°, 1834.)

[1] « Il mourut alors (1707) un vieil évêque qui toute sa vie n'avoit rien oublié pour faire fortune et être un personnage. C'étoit Roquette, homme de fort peu, qui avoit attrapé l'évêché d'Autun, et qui à la fin, ne pouvant mieux, gouvernoit les États de Bourgogne à force de souplesse et de manége autour de M. le Prince. Il avoit été de toutes les couleurs : à madame de Longueville, à M. le prince de Conti, son frère, au cardinal Mazarin, surtout abandonné aux jésuites. Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ce temps-là, et entrant dans toutes les intrigues, surtout grand bâat. C'est sur lui que Molière prit son *Tartufe*, et personne ne s'y méprit. L'archevêque de Reims passant à Autun avec la cour et admirant son magnifique buffet : « Vous voyez là, lui dit l'évêque, le bien des pauvres. — Il me semble, lui répondit brutalement l'archevêque, que vous auriez pu leur en épargner la façon. » Il emboursoit accortement toutes sortes de bourrades. Il n'en sourcilloit pas, il n'en étoit que plus obséquieux envers ceux qui les lui avoient données, mais il alloit toujours à ses fins sans se détourner d'un pas. Malgré tout ce qu'il put faire, il demeura à Autun, et ne put arriver à une plus grande fortune. Sur la fin, il se mit à courtiser le roi et la reine d'Angleterre. Tout lui étoit bon à espérer, à se fourrer, à tortiller. » (Saint-Simon. *Mémoires*, tome V, p. 267.) — Lenet et l'abbé de Choisy regardent tous deux, ainsi que Saint-Simon, l'abbé Roquette comme le modèle du *Tartufe*. Madame de Sévigné, dans une de ses lettres à sa fille, dit qu'elle alla dîner chez l'évêque d'Autun, *le pauvre homme*. Bussy le juge sévèrement dans une lettre à sa cousine : « Il y a huit jours que nous en passâmes deux à Toulongeon avec M. d'Autun; je lui fis vos adieux et vos excuses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires. Je vous

prince accompli. Il avoit esté destiné à l'Église; mais, les traverses de sa maison l'ayant jeté dans les armes, il y avoit trouvé tant de goust, qu'il n'en estoit point revenu; cependant il avoit étudié avec un progrès admirable. Il avoit l'esprit vif, net, gay, enclin à la raillerie : il avoit un courage invincible; et, s'il y avoit quelqu'un au monde aussi brave que le prince de Condé, c'estoit le prince son frère; jamais homme n'a eu l'âme plus belle sur l'intérêt que luy; il comptoit l'argent pour rien; il avoit de la bonté et de la tendresse pour ses amis, et, comme il estoit persuadé que je l'aimois fort, il m'honoroit d'une affection très-particulière [1]. » Toute cette campagne ne fut qu'une partie de plaisir, une fête continuelle pour Bussy; le prince le traitait comme son meilleur ami, et avait obtenu pour lui, de Maza-

assure, ma chère cousine, que ces manières-là sont fort incommodes. Il faut dire la vérité : M. d'Autun a bien conduit sa fortune, et sa fortune l'a bien conduit aussi; il a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens illustres; il a grand honneur à la réforme de son diocèse, il conte agréablement, il fait bonne chère; mais il n'est pas naturel, il est faux presque partout, il n'a nulle conversation, nulle aisance dans le commerce, il contraint les autres parce qu'il est contraint; il est sur la régularité des devoirs comme étoit M. de Turenne sur sa principauté toujours en brassière. » (Bussy. *Lettres*, tome VII, p. 436.) On connaît l'épigramme attribuée à Boileau et qui n'est pas de lui :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Cependant il paraîtrait qu'elle n'était pas méritée. Madame de Sévigné fait un grand éloge des sermons de l'abbé : « La Providence voulut hier que M. l'évêque d'Autun fît aux Carmélites l'oraison funèbre de madame de Longueville, avec toute la capacité, toute la grâce et toute l'habileté dont un homme puisse être capable. Ce n'étoit point *Tartufe*, ce n'étoit point un *Pantalon :* c'étoit un prélat de conséquence, prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable : passant tous les endroits délicats, disant ou ne disant pas tous les endroits qu'il falloit dire ou taire. Son texte étoit : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* » (Sévigné. *Lettres*, tome VI, p. 230.)

[1] *Mémoires de Bussy*, t. II, p. 175.

rin, le brevet de lieutenant général. Il ne lui permettait jamais de s'éloigner pour longtemps ; il avait toujours quelque joyeux conte à lui faire, et, quand les nécessités du service retenaient Bussy pendant quelques jours loin du quartier général, c'était par de piquantes lettres que le prince se rappelait au souvenir de son *Templier*. Il avait ainsi baptisé Bussy, parce que ce dernier habitait le Temple pendant ses séjours à Paris, et que ce nom semblait convenir à ce franc libertin. Enfin, c'est d'après les conseils, et peut-être même, à ce qu'on croit, avec la collaboration de Bussy, que le prince de Conti composa cette vive satire des dames de la cour, la carte du pays de Braequerie.

Par malheur, une fièvre obstinée força Bussy d'abandonner avant la fin de la campagne l'armée de Catalogne, et le prince, fort affligé de la perte de son compère, continua dans sa correspondance à lui témoigner la même amitié.

En Flandres, l'année suivante, il se retrouve sous les ordres du maréchal de Turenne, et de nouveau il est en butte à son mauvais vouloir, de nouveau il se plaint amèrement de son antipathie. Il n'est pas d'injustice qu'on ne lui réserve, d'affront qu'on ne lui fasse subir. Non content de lui enlever toutes les occasions de se distinguer, si l'occasion se présente d'elle-même et que Bussy ait su en profiter, le maréchal oublie avec intention de mentionner dans ses rapports à la cour les services rendus par Bussy. On comprend toute l'amertume que doit renfermer le cœur d'un homme victime d'une persécution aussi absolue. Les blessures de Bussy se rouvraient à ces souvenirs cruels *quand* il prit la plume pour nous en faire le récit, et, poussé à bout, il laisse échapper un aveu qui mérite d'être signalé : « Je n'estois pas sur ce sujet assez mon maître ; j'aurois fait plus sagement de n'en point parler, mais j'avouë que j'ay tousjours manqué de prudence quand il a esté question de souffrir, et surtout me trouvant du talent pour venger par des plaisanteries de certaines offenses qui ne méritoient pas d'autres ressentiments [1]. » Bussy s'accuse ainsi lui-même et donne le droit de tout croire ; mais, ce qui surprend dans ces paroles, c'est le peu d'importance qu'il semble accorder à la plaisan-

[1] *Mémoires de Bussy*, t. II, p. 350.

terie; il a l'air d'ignorer la portée d'un bon mot, la valeur d'une épigramme; il ne se doute pas que ces blessures que l'on fait à l'amour-propre sont de celles qui ne se guérissent pas et que l'on ne pardonne jamais. Il mérite, après cette profession de foi, que l'on croie échappés à sa verve maligne les couplets et les épigrammes qui couraient sous son nom. Il paye d'un bon mot les vexations qu'on lui fait subir. et sans doute par ce vaudeville, assez pauvre du reste :

Son Altesse de Turenne,
Soi-disant prince très-haut,
Ressent l'amoureuse peine
Pour l'infante Guénégaud,
Et cette grosse Climène
Partage avec lui sa chaîne;

il mérita la réplique de M. de Turenne : « M. le comte de Bussy est le meilleur officier de l'armée pour les chansons. »

Cependant, à la fin de cette campagne, un ami [1] voulut s'interposer et réconcilier Bussy avec le maréchal. On les mit en présence; mais, en dépit des efforts des assistants, l'entrevue fut froide, la conversation de Bussy et de Turenne pleine d'aigreur, et de violents reproches s'y cachaient sous une apparence d'exquise politesse. Ils se quittèrent encore plus mal disposés l'un pour l'autre.

Bussy était, par sa position, forcé de mener grand train. Ses habitudes de dépense avaient toujours été croissantes, et l'état déplorable où il laissait ses affaires d'intérêt n'était pas propre à lui permettre longtemps la même existence folle. Jusque-là il avait toujours vécu sans compter; mais, lorsqu'il lui fallut songer à ses équipages pour la campagne de 1658, il s'aperçut de son dénûment; il avait dépensé au delà de ses revenus depuis quelques années, et les sommes considérables qu'il avait avancées pendant la guerre civile lui étaient encore dues par le trésor royal. Or ce n'était pas modeste dépense que l'équipement d'un mestre de camp général de la cavalerie légère. Il traînait des fourgons à sa suite; il avait une armée de valets; il recevait souvent au camp; on venait jouer chez lui; il donnait de magnifiques repas à ses compa-

[1] M. d'Humières.

gnons d'armes. Puis ses chevaux, ses uniformes, ses armes, entraînaient régulièrement les avances d'une somme d'au moins vingt mille écus par campagne, et, cette année 1658, à peine en avait-il dix mille dont il pût disposer. Son crédit était fort épuisé; il eut recours à madame de Sévigné.

Madame de Sévigné, sa cousine germaine, est la femme qu'il aima le plus constamment et envers laquelle il eut les torts les plus graves. Chez l'enfant il n'avait pas su pressentir la jolie femme et la femme d'esprit. Mais, lorsqu'il la revit, après son mariage, frappé de ses grâces et de sa finesse, il se souvint qu'il n'avait tenu qu'à lui d'épouser cette charmante personne; et, bien que le meilleur ami du mari, il se déclara le plus fervent adorateur de sa cousine. Mais madame de Sévigné plaisanta de cet amour, auquel elle ne voulait pas répondre, et Bussy, dont la passion ne résistait jamais à plus d'un mois de patience, sentit bientôt son amour dédaigné se changer en une amitié sincère et en une estime d'autant plus profonde, que sa fatuité s'était brisée là contre un obstacle invincible. Les absences de Bussy, les voyages de madame de Sévigné en Bretagne, ne les séparaient pas : une correspondance assez régulière s'était établie entre eux. Madame de Sévigné était sa confidente, son amie, son conseil; il lui racontait ses campagnes; elle répondait par le récit de tout ce qui se passait à la cour et à la ville. Une question d'argent, une coupable vivacité de Bussy, rompirent pour quelque temps ces relations intimes et cette douce amitié.

A bout de ressources, ne trouvant personne à qui emprunter les dix mille écus dont il avait besoin, Bussy écrivit à madame de Sévigné pour les lui demander. Sa cousine était fort riche, et un héritage récent avait encore accru sa fortune; aussi supposait-il qu'il ne dépendait que de sa bonne volonté de lui rendre ce service. Madame de Sévigné voulut, en effet, lui envoyer sur-le-champ ces dix mille écus; mais son oncle de Coulanges, qui avait pris la direction de ses affaires et qui régissait tous ses biens, arrêta son élan et s'opposa vivement à ce qu'il considérait comme une folie. Il connaissait l'état déplorable de la fortune de Bussy. Il dit à sa nièce qu'elle n'avait pas le droit de disposer ainsi à la légère du bien de ses enfants, et, ajoutant qu'il lui était d'ailleurs impossible de réaliser sur-le-champ une somme aussi considérable, il la

força d'écrire à Bussy en s'excusant de ne pouvoir le servir en cette occasion.

Bussy ne vit dans ce refus qu'une preuve d'avarice et un manque absolu d'amitié. Son naturel violent et emporté, disposé à croire à la malveillance partout où l'événement pouvait tromper son attente, lui fit concevoir un profond ressentiment contre madame de Sévigné. Il cessa pendant quelque temps de lui écrire, prêt à saisir l'occasion de satisfaire son humeur vindicative. Cependant, à tout prix, il lui fallait rejoindre l'armée. La maîtresse qu'il avait alors, madame de Montglas, apprit l'embarras où il se trouvait; elle lui confia ses pierreries, qu'il mit en gage, et dont il put tirer dix mille écus.

La campagne était déjà commencée; l'armée française et l'armée anglaise assiégeaient Dunkerque, et le prince de Condé, à la tête d'une armée espagnole, soutenu par don Juan d'Autriche, accourait pour faire lever le siége. Bussy prit la poste et arriva la veille de la bataille des Dunes. Les Espagnols avaient cru par leur seule présence forcer les assiégeants à se retirer. Ils comptaient sur la prudence connue de Turenne, et, pour arriver plus tôt devant la place, ils n'avaient point attendu leurs canons. Turenne leur prouva qu'il savait, à l'occasion, risquer beaucoup pour obtenir un grand résultat, et, laissant dans ses lignes quelques régiments pour maintenir les assiégés, il s'avança au-devant des Espagnols avec toute son armée. Bussy se mit à la tête de l'aile droite avec Créquy; Turenne commandait le centre, milord Locar l'aile gauche. En face de Bussy s'avançait Condé, et ce ne fut pas pour son ancien lieutenant d'ordonnance un mince sujet de gloire que de forcer ce grand capitaine à battre en retraite devant lui. Ils se virent presque face à face, et peu s'en fallut que Condé, entouré un moment par la cavalerie de Bussy, ne fût fait prisonnier. Le prince avait, du reste, prévu la perte de la bataille, et c'était contre son avis qu'on en était venu aux mains sans attendre l'artillerie. La bataille des Dunes ouvrit aux Français les portes de Dunkerque. Le roi arriva de Calais pour entrer dans la ville et la remettre entre les mains des Anglais, suivant les conditions du traité signé par Cromwell et Mazarin.

Bussy, après s'être emparé de Bergues, avait établi son

camp devant Dixmude, lorsqu'il apprit que le jeune roi, tombé gravement malade pour avoir trop longtemps séjourné dans le camp des Anglais, venait d'être transporté à Calais. Chaque jour apportait des nouvelles plus inquiétantes; le mal empirait rapidement, et bientôt l'on désespéra de sa vie. Ce fut alors un curieux spectacle que l'hésitation des courtisans, qui ignoraient vers quel astre ils devaient porter leurs adorations, et surtout que leur conduite à l'égard du cardinal. On le croyait déjà exilé, perdu; on désertait son antichambre, où la veille on se foulait; on le reniait hautement; on blâmait, on condamnait sa politique; on l'accusait d'être cause de la mort du roi par son imprudence; toutes choses que personne n'eût osé dire quelques jours plus tôt. Bussy pensa, avec raison, que, dans une pareille circonstance, le cardinal, qui devait facilement s'apercevoir de l'abandon où on le laissait, comprendrait toute la portée d'une offre de service, et, si le sort se décidait en sa faveur, n'oublierait pas, dans sa reconnaissance, celui qui la lui aurait faite. C'était jouer gros jeu si le roi venait à mourir. C'était un coup de partie si on réussissait à le sauver : Bussy prit la plume et écrivit au cardinal la lettre suivante :

« Monseigneur,

« *J'ay dit à M. le comte de Moret que Votre Éminence pouvoit compter sur moy et sur mes amis quand tous ses serviteurs luy seroient infidelles. Je vous l'écris encore, et je vous supplie très-humblement de garder cette lettre pour montrer à tout le monde que je suis un homme sans honneur si je manque jamais à vous servir envers et contre tous, et d'estre toute ma vie,*

« *Monseigneur,*

« *De Votre Éminence,*

« *Le très-humble, très-obéissant et très-passionné serviteur,*

« Bussy-Rabutin.

« *Du camp de Dixmude, ce 6 de juillet* 1658[1]. »

[1] Nous avons donné le texte de cette lettre telle qu'elle est dans les Mémoires de Bussy. Mais, soit que Bussy lui-même en ait

Le roi se rétablit, et le cardinal, plus puissant que jamais, touché de la chaleur avec laquelle Bussy lui avait offert ses services, le combla de témoignages d'affection, lui fit mille promesses, car les promesses ne lui coûtaient rien, mais trouva toujours d'excellents motifs pour en remettre l'accomplissement à un autre moment. C'était la politique de Mazarin de ne jamais heurter personne de front, de ne rien refuser et de faire tout espérer, mais de tout faire attendre, et de ne s'exécuter que lorsqu'il lui était impossible de trouver un nouveau biais. En faisant espérer l'accomplissement d'une promesse donnée, il croyait éviter une demande nouvelle; et, quoique bien résolu à contribuer à l'avancement d'un homme comme Bussy, à qui il avait des obligations sérieuses, ses principes de temporisation furent cause qu'il se laissa surprendre par la mort sans avoir encore rien fait pour lui.

Mais le roi avait vu Bussy à l'œuvre. Devant lui, le cardinal en avait fait un pompeux éloge, et tous les courtisans, échos sonores, s'étaient empressés de répéter les louanges du mestre de camp général de la cavalerie légère. Le roi se fût

voulu adoucir les termes, soit que le P. Bouhours, éditeur de ses Mémoires, se soit permis de corriger quelquefois le texte qu'il publiait, cette lettre diffère, sous certains rapports, de l'original qui fait partie de la magnifique collection d'autographes de M. Feuillet de Conches. Nous devons à sa bienveillance la communication de cette pièce et l'autorisation de la publier ici.

« *Du camp de Dixmude, le 6 juillet* 1658. »

« MONSEIGNEUR,

« *Je supplie très-humblement Votre Excellence de garder cette lettre-cy, pour faire voir à tout le monde que je suis un* coquin, *si, en cas que vous ayés jamais besoin de vos serviteurs, vous ne me trouvés avec tous mes amis en état de vous témoigner que je suis, envers et contre tous,*

« *Monseigneur,*

« *De Votre Éminence,*

« *Le très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur,*

« BUSSY. »

La lettre est ainsi plus brève, plus nette, plus claire, et le mot *coquin*, que l'on a cru devoir remplacer plus tard par *homme sans honneur*, donne beaucoup d'énergie à ce témoignage de fidélité.

sans doute alors empressé de récompenser ses services, si, par une folie qui n'était plus de son âge, Bussy n'avait changé cette disposition bienveillante du maître en un mécontentement profond. Ce fut alors au tour de ses ennemis de parler haut et de le déchirer. Ils attendaient depuis longtemps cette revanche avec impatience.

La paix était sur le point de se signer. Bussy ne quittait Paris que pour suivre la cour. A la fin du carême, Vivonne l'invita à passer les fêtes de Pâques à sa terre de Roissy. Il s'y rendit en compagnie de Guiche, Manicamp, Mancini, le Camus. Nous ne raconterons pas en détail cette partie de débauche de Roissy. Les deux récits que nous en avons sont de la main de Bussy : l'un inséré dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, l'autre dans ses Mémoires [1]; ils n'ont qu'une authenticité douteuse. Qu'importent les détails de cette orgie? Eût-elle été cent fois plus innocente, Bussy était coupable de donner, dans sa situation, pareille matière à calomnie. Un ambitieux doit calculer toutes ses actions, toutes ses démarches, tous ses gestes mêmes, s'il ne veut pas échouer à mi-chemin. Il n'avait plus l'excuse de la jeunesse, car alors il comptait quarante ans, et l'on avait beau jeu à le représenter sous les couleurs d'un libertin incorrigible. Ce fut un haro général. Que n'avait-on pas fait? que n'avait-on pas dit et chanté dans ces journées horribles? Quelle impiété ! choisir le vendredi saint pour un pareil scandale! Le peuple en fit le récit à sa mode; on y avait baptisé des grenouilles et un cochon de lait; on avait tué un homme et mangé de sa cuisse; les dévots s'en mêlèrent, et le bruit fut tel, que le roi, s'associant à la réprobation générale, exila, pour calmer le murmure de toutes ces indignations qu'il partageait, Mancini à Brisac, le Camus à Meaux, Vivonne à Roissy, et Bussy en Bourgogne.

C'est alors, pendant cette oisiveté forcée, que Bussy se mit à composer son *Histoire amoureuse des Gaules*. Il passa en province toute la fin de l'année 1660, et, lorsqu'il dut au cardinal de revoir Paris et la cour, il arriva juste à temps pour assister aux derniers moments de son protecteur. Après

[1] Voyez, page 131, le récit dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, et, note 3 de la même page, le récit des Mémoires de Bussy que nous avons rapporté.

avoir achevé son œuvre, pacifié l'Europe et le royaume, préparé à son royal élève un règne facile et glorieux, le cardinal Giulio Mazarini mourut d'épuisement à cinquante-neuf ans, le 9 mars 1661. A partir de ce moment, Bussy voit se briser une à une toutes ses espérances. Quelques éclaircies dans son ciel lui font croire parfois que sa faveur va renaître; mais son attente est toujours trompée, et de déceptions en déceptions il ne peut jamais se résoudre à quitter le rôle humiliant de solliciteur rebuté. Après beaucoup de démarches, d'intrigues, pour obtenir le cordon bleu, l'influence du maréchal de Turenne le fait exclure de la promotion. Enfin le roi, dans un jour de bienveillance, lui permet de porter une casaque bleue: c'était lui donner le droit de suivre la cour dans tous ses voyages de plaisirs; mais, dans le moment où cette faveur lui fait espérer que sa fortune va prendre un nouvel aspect, on commence à s'entretenir à la cour de sa satire, de son *Histoire amoureuse des Gaules*, et cette accusation nouvelle, qui gronde sourdement encore aux oreilles du roi, refroidit soudain ses dispositions favorables.

C'était dans le but de distraire madame de Montglas, sa maîtresse, et pour occuper les loisirs de son exil, que Bussy avait composé ce roman. Il n'avait d'abord écrit que les deux premières histoires, et, dans une courte visite à Mademoiselle, exilée [1] pour avoir refusé d'épouser le roi de Portugal, il avait fort réjoui cette princesse par la lecture qu'il lui en fit. De retour à Paris, les encouragements de ses intimes le poussèrent à continuer ses récits, et il y ajouta son histoire de Roissy, le portrait de madame de Sévigné, à laquelle il n'avait point encore complétement pardonné sa conduite de 1658, et enfin ses amours avec madame de Montglas. Il savait l'importance du secret en pareille matière, et jusque-là il avait assez bien choisi ses confidents; mais, dans sa vanité d'homme de lettres, toujours avide d'éloges et capable de se compromettre pour obtenir un compliment banal, il eut la légèreté de montrer son œuvre à une femme qu'il croyait son amie, et dont il oubliait bien malheureusement la réputation et le caractère. Nous voulons parler de la marquise de La Baume. Catherine de Bonne, femme d'Hostun, marquis de La Baume,

[1] A Saint-Fargeau.

avait été la maîtresse de Bussy et s'était vue délaissée pour madame de Montglas. Elle ne leur avait jamais pardonné, à lui son abandon, à elle son triomphe, et pendant longtemps elle alla partout déchirant Bussy et drapant sa rivale jusqu'à composer contre eux ce couplet de vaudeville :

On ne fait plus chez Montglas
Ni chanson ni débauche,
C'est que Bussy l'auteur la
Chevauche, chevauche [1].

On la peint elle-même en un recueil contemporain sous les traits suivants : « Elle étoit grande friponne, espionne, rediseuse, aimant à brouiller tout le monde et ses plus proches pour le seul plaisir de faire du mal; d'ailleurs, infidèle et fourbe à ses amans, qu'elle n'aimoit que par lubricité, en ayant toujours plusieurs à la fois qu'elle jouoit et desquels elle se soucioit peu [2]. » Placer sa confiance en une pareille femme, c'était chercher une trahison. Bussy oublia les griefs qu'elle pouvait avoir contre lui; il oublia son passé et sa méchanceté connue, et, dans une visite qu'il lui fit au couvent de la Miséricorde, où son mari l'avait fait enfermer, il lâcha quelques mots de son roman; elle insista pour le connaître, et il consentit à lui en lire les fragments principaux; mais cette lecture était longue à faire; ils se trouvaient dans le parloir d'un couvent; ils s'entretenaient à travers une grille, côte à côte avec des inconnus; elle lui demanda son manuscrit pour vingt-quatre heures, promettant de ne le communiquer à personne et de lui garder fidèlement le secret. Après quelques hésitations, Bussy, trop avancé désormais pour refuser, le lui confia. Le lendemain, elle le lui rendit à l'heure dite avec force compliments et remercîments, en sorte qu'il ne se put douter de rien. Cependant elle en avait tiré copie pendant la nuit. C'était en 1665 : les affaires embrouillées de Bussy nécessitaient sa présence en Bourgogne; il y séjourna quelque temps, et, à son retour, il apprit, non sans étonnement et sans dépit, que son manuscrit courait de mains

[1] Conrart, mss. t. IX, p. 215, *Biblioth. de l'Arsenal.*
[2] *Recueil de chansons historiques*, t. III, p. 67.

en mains, qu'on ne parlait à Paris et à la cour que d'*Ardélise* et d'*Angélie*, et qu'on en faisait lecture le jour dans les ruelles, le soir dans les salons. Enfin, avec la nouvelle de l'immense succès de scandale obtenu par cette satire, on lui donnait avis des colères violentes qui s'élevaient contre lui et qui grossissaient chaque jour le nombre déjà considérable de ses ennemis. Il ne pouvait cependant comprendre comment son manuscrit, qu'il avait encore entre les mains, avait pu être copié pour courir ainsi le monde. Madame de Sourdis le mit sur la voie : par elle il apprit que c'était de la marquise de La Baume qu'on tenait ces copies. Il se fâcha ; il alla trouver madame de La Baume et lui exprima tout son *mécontentement*; il lui fit des reproches fort justes, mais trop violents, car le mal était irréparable, et tous ses emportements ne réussirent qu'à irriter davantage la perfide vengeance de la marquise, qui, tout en promettant d'anéantir les copies qu'elle avait fait faire de son roman, en répandit de nouvelles, où elle avait, dit Bussy, falsifié méchamment le texte primitif, et déchiré de ses calomnies des gens qu'il faisait profession d'estimer hautement; et, pour parfaire son œuvre de perfidie et le perdre plus sûrement, elle fit parvenir une des copies en Hollande, où elle fut aussitôt imprimée.

Le roi s'irrita cependant d'entendre sans cesse autour de lui s'élever des plaintes et des accusations contre le comte de Bussy. Il était fatigué de cette rumeur de chaque heure du jour; et, comme il n'était pas de l'avis de ce philosophe sceptique qui ne voulait accorder son estime qu'à ceux dont il entendait dire le plus de mal, il pensa que, pour s'être fait tant d'ennemis, M. de Bussy devait avoir blessé bien des amours-propres, commis bien des indiscrétions; que, pour être unanimement accusé de la sorte de tout ce qui circulait d'épigrammes et de couplets, il avait dû en avouer bon nombre de mordants et de satiriques. Au reste, c'était déjà une faute impardonnable que d'être assez mauvais courtisan pour exposer le roi à tant d'ennuis et de redites. Il se doutait bien qu'il y avait de l'exagération et de la passion dans les réquisitoires lancés contre Bussy; mais il lui suffisait qu'il y eût un fond de vérité. Et, comme enfin les principaux ennemis de Bussy étaient le prince de Condé, le maréchal de Turenne, M. de Louvois, le duc de La Rochefoucauld, le prince

de Marsillac, c'est-à-dire tous les seigneurs les plus en crédit de la cour, Bussy dut succomber.

Le vendredi matin, 17 avril 1665, on vint l'arrêter et s'emparer de ses papiers, puis on le conduisit à la Bastille; on l'y laissa treize mois, et, tout le temps que dura sa captivité, il ne cessa pas un jour d'adresser au roi ses requêtes et ses suppliques. Le duc de Saint-Aignan, son ami, le seul qui consentit à défendre sa cause, recevait lettre sur lettre; à sa femme il envoyait de longs factums destinés à prouver son innocence. Mais il eut beau s'humilier chaque jour davantage, oublier toute dignité en se traînant aux pieds du roi et en le flattant bassement, Louis XIV ne voulut rien entendre. De désespoir il tomba malade assez gravement pour qu'on dût craindre pour sa vie, et le roi accorda au dévouement de la femme ce qu'il avait refusé obstinément aux basses et plates adulations du mari. Le 17 mai 1666, on le transporta chez le chirurgien d'Alancé, et; au bout de trois mois de soins assidus, sa santé se rétablit. Il obtint alors la permission d'aller achever sa guérison en Bourgogne. C'était un ordre d'exil; et c'est dans cet exil qu'il acheva sa vie.

Il avait été forcé, pendant sa captivité à la Bastille, de se démettre de toutes ses dignités et de vendre sa charge de mestre de camp général de la cavalerie légère. Son exil fut un bien. Quelle figure eût-il faite à la cour sans position, sans charges? Sa vanité eût été sans cesse froissée de l'oubli général. Dans ce monde, où l'on ne s'empresse qu'autour des influences, où l'on a trop à faire dans l'intérêt de son ambition particulière pour s'arrêter à écouter les lamentations des ambitions déçues, où l'on regrette un salut sans résultat, une démarche sans profit, qui donc eût été assez philosophe pour avoir égard à M. de Bussy, bon gentilhomme, mais disgracié, homme d'esprit, mais *brebis galeuse?* Les littérateurs du temps eussent été flattés de sa présence au milieu d'eux; les cercles littéraires lui auraient été tous ouverts; quelque temps même avant son arrestation, l'Académie française l'avait convié à prendre la place laissée vacante par la mort de Perrot d'Ablancourt; mais, bien qu'il sût apprécier à leur valeur les beaux esprits de son temps et qu'il leur pardonnât volontiers leur naissance roturière, c'étaient là des triomphes trop obscurs, des honneurs trop différents de ceux qu'il avait ré-

vés, pour que sa vanité pût s'en contenter. En province, du moins, il lui était facile de jouer encore au grand seigneur et de faire croire à son influence. Les nobles campagnards qui l'environnaient ne pouvaient disputer le pas à un homme que ses succès à la cour avaient jadis rendu célèbre, dont la naissance était illustre, qui avait longtemps été pourvu des premières charges militaires, et qui avait rempli pendant près de vingt ans les fonctions de lieutenant de roi de la province. Délivré des obligations de dépenses que lui apportaient sa position à la cour et l'importance de sa charge, il se retrouvait assez riche à Chazeu pour faire une figure considérable parmi les gentilshommes des environs. Il recevait chez lui une nombreuse compagnie, qu'il défrayait splendidement; et, ce qui ne contribuait pas peu à persuader à tous que, malgré son exil, il avait conservé une grande influence à la cour, c'étaient les fréquentes visites que lui venaient faire ses anciens amis de Versailles. On n'allait pas en Bourgogne sans s'arrêter quelques jours à Chazeu; et, lors de la saison des eaux, c'était, de Sainte-Reine à son château de Bussy, une procession véritable. Les plus jolies femmes de la cour venaient lui rendre visite, et il avait coutume de dire qu'il ne les trouvait pas moins aimables, pour avoir le sang échauffé[1].

C'est pour satisfaire cette activité fiévreuse qui le dévorait, ce besoin d'occuper de lui, de forcer, malgré la distance et l'exil, une partie de la cour à se souvenir de comte de Bussy, qu'il entreprit sa correspondance. Madame de Sévigné, justement indignée lorsqu'elle eut connaissance de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, oublia son ressentiment quand elle le sut prisonnier, et fut une des premières à accourir auprès de lui pendant son séjour chez d'Alaneé. Elle pardonna de grand cœur au malade, quitte à lui faire acheter plus tard et chèrement ce brusque pardon. Quand il partit pour la Bourgogne, leur ancienne correspondance reprit son cours, pour se continuer cette fois sans longues interruptions; et c'est dès le début que madame de Sévigné voulut se décharger le cœur en lui reprochant longuement l'odieux de sa conduite. Bussy dut s'humilier devant ces justes représailles; et pourtant il chercha jusqu'à un certain point des excuses à sa perfidie. De ré-

[1] Walcknaer, t. III, p. 161.

plique en *duplique*, elle finit par lui dénier le droit de trouver un argument valable. « Et c'est sur cela que je vous donnerois un beau soufflet si j'avois l'honneur d'être près de vous, et que vous me vinssiez conter ces lanternes[1]. » A cela Bussy répond : « On ne peut pas être moins capable de *triplique* que je le suis, ma belle cousine ; pourquoi m'y voulez-vous obliger ? Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite : je vous ai demandé la vie. Vous me voulez tuer à terre, et cela est un peu inhumain. Je ne pensais pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir de la cruauté sur d'autres chapitres que celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir soufflеter un homme qui se jette à vos pieds et qui vous avoue sa faute, et qui vous prie de la lui pardonner. Si vous n'êtes pas encore contente des termes dont je me sers en cette rencontre, envoyez-moi un modèle de la satisfaction que vous souhaitez, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main, contre-signée d'un secrétaire et scellée du sceau de mes armes. Que vous faut-il davantage[2] ? » — « Levez-vous, comte, dit madame de Sévigné dans sa réponse à cette dernière lettre ; je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer le combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie et que nous vivions en paix[3]. » C'est ainsi que se termina leur explication et cette brouille déjà trop longue. Madame de Sévigné délivrée de ses rancunes et Bussy relevé de ses fautes reprirent, dans leur correspondance, le ton de la bonne amitié, et l'intimité de leur commerce ne fut plus troublée désormais par aucun nuage fâcheux. Sa cousine resta sa plus chère et sa plus fidèle correspondante.

Elle lui rend compte de tout ce qu'elle peut apprendre d'intéressant. Les événements de la guerre, auxquels il souffre de ne pas prendre part, les intrigues de la cour, les aventures galantes, tous les petits faits de Paris et de Versailles, se mêlent dans ses lettres aux intérêts de famille, dont elle a soin de le tenir au courant : les premières armes de son fils, le mariage de sa fille. Elle a du mérite de Bussy une opi-

[1] 28 août 1668.
[2] Dernier août 1668.
[3] 4 septembre 1668.

nion exagérée, et elle lui fait trop voir l'estime où elle le tient. Ses lamentations sur son avenir brisé sont de cruelles blessures pour lui; mais c'est partout le même charme, la même vivacité d'esprit, la même originalité d'expressions. Elle se sentait à l'aise avec son cousin plus qu'avec tout autre, et tout ce qui s'adresse à lui est plus facile, plus leste et mieux tourné; connaissant ses goûts, elle se laisse aller plus volontiers à raconter les anecdotes croustilleuses qui sont parvenues à ses oreilles. Elle avait coutume de dire que le comte de Bussy était le fagot de son esprit, et Bussy eut le tort ou la fatuité de prendre cette flatterie trop au pied de la lettre. Il ne s'aperçut pas assez qu'elle avait de l'esprit avec d'autres, et qu'à la longue elle se passait fort bien de lui comme partenaire.

Parmi les correspondants de Bussy, nous citerons le duc de Saint-Aignan, qui ne cessa pas d'intercéder pour lui auprès du roi; le duc de Noailles, capitaine aux gardes; le célèbre comte de Grammont; son neveu, le comte de Guiche, alors enveloppé dans la disgrâce du marquis de Vardes; l'abbé de Choisy, dont les aventures scandaleuses avaient fait tant de bruit; Benserade, Corbinelli, longtemps attaché à Bussy, son plus fidèle ami, et qui fut aussi celui de la marquise de Sévigné; le P. Rapin; dom Cosme, général des feuillants [1]; le P. Bouhours, qui, de concert avec madame d'Aletz, devait publier ses Mémoires.

Un plus grand nombre de femmes entretenaient avec Bussy un commerce de lettres; c'étaient la marquise de Gouville [2], l'ancienne maîtresse du duc de Candale, la cause innocente du désastre de Bartet, et avec laquelle Bussy avait été au mieux pendant quelque temps; madame de Fiesque, la *Fésique* de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qu'il nomme amicalement sa cousine; une dame de Montmorency [3], fort liée avec la duchesse de Nemours; la comtesse du Bouchet, dont la liberté d'allures le séduisait et l'amusait fort; madame Bossuet [4],

[1] Plus tard évêque de Lombez.

[2] Lucie Cotentin de Tourville, femme de Michel d'Argouges, marquis de Gouville.

[3] Isabelle d'Harville de Palaiseau.

[4] Renée-Marie-Madeleine de Gareau Dumont, fille de Nicolas Dumont et d'Anne Catherine de Hautoy, mariée le 26 avril 1662 à

la maîtresse de l'abbé de Choisy, que Bussy, par une perfide insinuation, veut faire passer, dans une de ses lettres, pour avoir eu des rapports trop intimes avec son beau-frère, M. de Condom; la maréchale d'Humières, sa cousine; la marquise d'Hauterive, fille du duc de Villeroy; mademoiselle Dupré, l'amie de Courart, de mademoiselle de La Vigne et de madame de La Fayette; enfin madame de Scudéry [1], que l'on a presque toujours confondue avec sa belle-sœur, et qui, plus modeste que le prétentieux auteur du *Cyrus* et de la *Clélie*, mérité, pour ses lettres, d'un style moins brillant, mais plus correct que celui de madame de Sévigné, de prendre place immédiatement au-dessous de la marquise dans l'histoire littéraire du dix-septième siècle.

Tous les moments de loisir que laissait à Bussy son commerce épistolaire, il les employait à embellir ses châteaux de Bussy et de Chazeu, à dessiner des parcs et des jardins, à construire de nouveaux bâtiments. Il avait sans cesse des ouvriers, maçons, charpentiers, décorateurs, peintres, à diriger. Ses deux châteaux, qu'il habitait alternativement, étaient meublés avec un grand luxe, et il avait surtout mis tous ses soins à former une magnifique galerie des portraits de tous ses contemporains illustres; le nombre de ces portraits s'élevait déjà à trois cents en 1670. Les femmes y tenaient le premier rang, et il avait réuni dans un salon particulier les portraits de toutes celles qu'il avait aimées. Sous chaque toile était placée une inscription qui ajoutait encore au piquant d'une pareille collection. Sous le portrait de madame de Sévigné on lisait :

MARIE DE RABUTIN, MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
FILLE DU BARON DE CHANTAL,
FEMME D'UN GÉNIE EXTRAORDINAIRE ET D'UNE SOLIDE VERTU,
COMPATIBLES AVEC BEAUCOUP D'AGRÉMENTS.

Sous celui de la perfide marquise de La Baume étaient ces mots :

Bossuet, trésorier général des [illegible] de Bourgogne, frère aîné de Bénigne Bossuet, alors évêque de Condom.

[1] Elle se nommait Marie-Françoise Martin Vast; elle était de petite noblesse normande.

CATHERINE DE DONNE,
MARQUISE DE LA BAUME,
LA PLUS JOLIE MAITRESSE DU ROYAUME
ET LA PLUS AIMABLE,
SI ELLE N'EUT ÉTÉ LA PLUS INFIDÈLE.

Mais il était une femme entre toutes dont il s'était plu à voir partout les traits reproduits, qu'il avait fait peindre sous diverses allégories ironiques. Ici son portrait était placé dans un des plateaux d'une balance et était emporté par le plateau vide, et au-dessous on lisait : *Levior aurâ*. Là, elle était représentée avec les emblèmes et sous les attributs de la Fortune, et il avait écrit au bas : *Leves ambo, ambo ingratæ*. Enfin au-dessous de son portrait, qui figurait dans le salon au milieu de toutes les maîtresses de Bussy, était cette inscription :

CÉCILE-ÉLISABETH HURAUT DE CHEVERNY,
MARQUISE DE MONTGLAS,
QUI, PAR SON INCONSTANCE,
A REMIS EN HONNEUR LA MATRONE D'ÉPHÈSE
ET LES FEMMES D'ASTOLPHE ET DE JOCONDE.

Les premiers rapports de Bussy et de madame de Montglas datent de 1654. Le marquis de Montglas était un mari modèle, aveugle ou occupé ailleurs, qui laissait sa femme libre de disposer de ses affections. C'est de lui que Bussy écrivait à madame de Sévigné : « J'attends ici un de ces maris dont la tête n'est pas incommodée des corniches; ce qu'il y porte a dans le superlatif. » Il allait jusqu'à se plaindre de cette trop grande facilité, et, dans une paraphrase de l'*Élégie* d'Ovide :

Si tibi non opus est servata, stulte, puella,
At mihi fac serves, quo magis ipse velim.

il s'exprime ainsi :

Si tu n'es pas jaloux dans ton propre intérêt,
Sois-le au moins, s'il te plaît,
Pour augmenter dans mon âme
L'amour que j'ai pour ta femme...

Pour moi, je n'ayme point le bien s'il ne me coûte ;
En arrive ce qui pourra,
La facilité me dégoûte
Et toujours me dégoûtera.
Toi de qui la femme est fort belle
Et qui t'assures trop en elle,
Commence dès qu'il fera nuit
A fermer ta maison, et, sur le moindre bruit
Qui frappera ton oreille,
Crois-moi, sois alerte et veille...
Car, enfin si tu continue,
En me laissant près d'elle tant d'accès,
De me faciliter sa vue,
Je la quitterai pour jamais.
Le bel amour que j'ai ! Je n'ai pas lieu d'écrire,
De me plaindre de mon martyre :
Je ne crains, ni ne soupire.
Depuis que de Philis je suis le favori
Tu ne m'as jamais fait dire :
La peste étouffe le mari !
Depuis assez longtemps je souffre ta faiblesse,
J'avais toujours compté sur ta délicatesse,
Et c'est ce qui jusqu'à ce jour
Avait fait durer mon amour.
Mais le moyen qu'il dure davantage ?
Il est fait comme un mariage.
Viens çà, dis-moi mari des maris le plus doux
M'as-tu jamais réduit à perdre un rendez-vous ?
Lorsque je commençais de brûler pour ta femme
Je pouvais tromper aisément
Le mari le plus clairvoyant :
Mais depuis ta souffrance, infâme !
Je n'ay plus l'esprit éveillé
Et je me suis tout enrouillé.
Au sortir de tes mains, si j'ai d'autres affaires
Je serai bientost surpris,
Car il n'est point de maris
A la cour comme à Paris,
Qui soient autant débonnaires.
Cherche donc ailleurs un brutal,
Un amant dont l'indifférence
Puisse s'accommoder de cette patience.
C'est selon mon humeur un tourment sans égal ;
Mais non, n'en cherche point, il est encore à naistre ;
Si tu sens du plaisir de m'avoir pour rival,
Tâche de m'empescher de l'estre.

Malgré cette menace de cesser d'aimer, en dépit de cette colère poétique, sa passion pour madame de Montglas fut profonde et dura jusqu'à sa mort. Elle était déjà sa maîtresse depuis près de dix ans, lorsqu'il fut arrêté et conduit à la Bastille, et, quand il eut recouvré sa liberté, une douleur plus vive encore que sa disgrâce et la ruine de toutes ses ambitions fut l'abandon de cette dame, à laquelle il ne pardonna pas, mais qu'il n'oublia jamais.

Sa correspondance est pleine d'amères satires contre cette ingrate. Il avait lié un commerce de lettres avec dom Cosme, le général des feuillants, parce que dom Cosme était le confesseur de la marquise; et, lorsque madame de Montglas eut choisi un autre directeur [1], il cessa presque de lui écrire. Mademoiselle d'Armentières (Henriette de Conflans), que nous avons omis de citer parmi ses correspondantes, lui était particulièrement chère à cause de sa liaison avec son infidèle, et parce que, grâce à elle, il en entendait parler sans cesse. Cependant il ne pouvait se faire à l'idée que le monde l'estimait et l'aimait; il eût voulu faire partager sa fureur à chacun et la voir abandonnée et malheureuse. S'il apprend que madame de Sévigné a assisté avec madame de Montglas à une représentation d'*Andromaque*, il s'écrie qu'il faut que la réputation de vertu de sa cousine soit bien établie pour se montrer dans des lieux publics en pareille compagnie. Il souhaitait d'apprendre plusieurs langues, afin d'être compris d'un plus grand nombre de personnes en *infamant* son infidèle [2]. Madame de Scudéry, qui aimait fort madame de Montglas, se lasse à la fin de ce torrent d'injures, et le prie de cesser, car il la blessait elle-même par de semblables discours : « J'ai bien ouï dire, lui écrit-elle, que vous autres, messieurs, habillez quelquefois l'amitié avec tous les atours de la haine; mais, à vous parler franchement, la mascarade est un peu fâcheuse [3]. » — « Vous croyez, lui répond-il, que j'aime fort la dame dont je ne saurais me taire; j'y consens, pourvu que j'en parle : je ne me soucie guère de ce qu'on en pensera; mais j'en parlerai et en

[1] Il avait exigé de madame de Montglas qu'elle n'allât plus au spectacle; elle refusa, et prit un autre confesseur.

[2] 23 octobre 1670.

[3] 31 juillet 1670.

prose et en vers [1]. » Madame de Montglas ne mourut que deux ans après lui, en 1695.

Un autre sujet de vive douleur fut le refus obstiné du roi de lui permettre de prendre part à aucune campagne à la reprise de la guerre. Tous ses amis, tous ses frères d'armes, combattent au premier rang, et on lui refuse de servir, même comme volontaire. Le roi est implacable. Aux supplications de Noailles et de Saint-Aignan il répond toujours qu'il n'est pas encore temps, et remet d'accorder cette grâce à la campagne suivante. De refus en refus, Bussy atteignit ainsi la vieillesse, sevré de cette gloire militaire dont il était si avide. Enfin, en 1682, le prince de Condé avait quitté la cour et vivait à l'écart, à Chantilly; le roi permet à Bussy de reparaître à Versailles, après dix-sept ans d'exil. Il avait alors soixante-quatre ans. Voici comment il raconte sa rentrée à la cour dans son *Discours à ses enfants :*

« Je me jetai, ce jour-là, aux pieds du roi, qui me reçut si bien, que ma tendresse pour lui me serra le cœur au point de ne parler et de n'exprimer ma joie et ma reconnaissance que par mes larmes.

« Je fus huit jours fort content de ma cour, après lesquels je m'aperçus que le roi évitait de me regarder; lorsque j'eus fait encore deux mois durant de pareilles observations, je voulus éprouver si je ne m'éclaircirais pas davantage en parlant à Sa Majesté. Il est vrai qu'il me répondit si froidement, que je ne doutai pas de quelque nouvelle disgrâce.

« Vous pouvez juger, mes enfants, quelle fut ma douleur en cette rencontre; elle fut telle, que je m'absentai cinq ans de la cour, ne pouvant supporter la froideur d'un maître dont le bon accueil avait encore augmenté ma tendresse [2]... »

De sa seconde femme, Louise de Rouville, Bussy avait eu trois enfants, deux fils et une fille. L'aîné de ses fils, Amable-Nicolas de Bussy-Rabutin, fut élevé à Paris, sous les yeux de madame de Sévigné. Il porta le titre de marquis de Bussy, et le roi lui

[1] 23 octobre 1670.

[2] *Discours à mes enfants sur le bon usage des adversités et sur les divers événements de ma vie.* Le manuscrit original tout entier de la main de Bussy appartient à M. Feuillet de Conches. Ce manuscrit a subi certaines corrections de la main de madame de Coligny, fille du comte de Bussy.

donna une compagnie dans le régiment de cavalerie de Cibours. Il eut les défauts de son père sans en avoir les qualités. Brave, vantard et querelleur, il se fit de nombreux ennemis et mourut dans l'exil, comme le comte de Bussy. Sa sœur, Marie-Thérèse de Bussy-Rabutin, était la filleule de madame de Sévigné. D'abord chanoinesse au chapitre de Remiremont, elle épousa, en 1677, Louis de Madaillan de Lesparre, seigneur de Montataire, marquis de Lassay. Enfin, le dernier des enfants de Bussy et de Louise de Rouville, Michel-Celse-Roger de Rabutin, fut destiné à l'Église. Élevé au séminaire, il était encore fort jeune à la mort de son père. Il devint évêque de Luçon et remplaça Houdard de La Mothe à l'Académie française. Aimable et spirituel, recherché par tous les gens d'esprit du dix-huitième siècle, ami de Voltaire et de Gresset, il fut surnommé le *dieu de la bonne compagnie*.

Du premier mariage du comte de Bussy, il lui était resté deux filles : l'une, qui avait pris le voile, devint supérieure d'un couvent de Saumur; l'autre, Louise-Françoise de Rabutin, resta toujours auprès de son père. Mariée, le 5 novembre 1675, à Gilbert de Langheac, comte de Dalet, marquis de Coligny, elle resta veuve, l'année suivante, avec un fils, Marie-Roger d'Andelot. A cette époque, un petit gentilhomme des environs quitta l'armée pour revenir en Bourgogne. C'était un esprit distingué, un homme de goût et de littérature. Frappé de son mérite, Bussy l'attira à Chazeu et bientôt le força à s'établir près de lui. M. de La Rivière, c'était le nom de ce gentilhomme, ne put vivre longtemps dans l'intimité de madame de Coligny sans s'éprendre vivement de ses charmes et de son esprit. Il voulut lutter contre sa passion, chercha à plusieurs reprises à quitter la Bourgogne; mais le comte de Bussy déjoua toutes ses tentatives et le contraignit à demeurer à Chazeu. Madame de Coligny paya de retour l'affection de l'ami de son père. Un mariage secret les unit bientôt. Elle craignait le comte de Bussy et repoussait sans cesse le moment d'un aveu indispensable. On a regardé, à tort jusqu'ici, M. de La Rivière comme un séducteur[1]. Bussy fut la première cause de cette passion, et le jeune

[1] M. Édouard Foussier a publié dans le *Siècle* une étude fort intéressante sur cette période de la vie de Bussy, intitulée : Bussy-Rabutin. *Un chapitre inédit de sa vieillesse*. Novembre 1856. On y trouve

gentilhomme ne s'y abandonna qu'en la voyant partagée de celle qui l'avait fait naître. Quoi qu'il en soit, lorsque la grossesse avancée de sa fille rendit toute dissimulation impossible, la fureur de Bussy ne connut plus de bornes. Il eût tué M. de La Rivière, si ce dernier, cédant aux prières de sa femme, ne se fût retiré à Paris pour y attendre l'issue de cette tempête de famille. Dans sa vanité, Bussy ne pouvait supporter l'idée de voir sa fille la femme d'un petit gentillâtre de province. De là, de scandaleux procès, des factums infâmes, des manœuvres coupables. Il essaya même de faire disparaître l'enfant de M. de La Rivière, et sa tyrannie pesa à ce point sur sa fille, qu'il l'empêcha de revoir son mari, dont elle ne porta jamais le nom [1]. Sur ces entrefaites, la mort le surprit à Autun, le 9 avril 1693 [2].

des détails curieux, que les limites restreintes de cette Introduction ne nous permettent pas de reproduire.

[1] Elle se fit appeler comtesse de Dalet ou d'Aletz.

[2] Madame de La Rivière composa l'épitaphe de son père; c'est une apologie emphatique, ridicule et mensongère, comme toutes les inscriptions consacrées aux morts. On a tant abusé de ces petits panégyriques, que personne ne s'en émeut plus. Voici cette épitaphe telle que la rapporte l'abbé d'Olivet :

« Ici repose haut et puissant seigneur, messire Roger de Rabutin, chevalier, comte de Bussy, plus considérable par ses rares qualités que par sa grande naissance; plus illustre par ses belles actions, qui lui attirèrent de grands emplois, que par ses emplois mêmes. Il entra aussitôt dans le chemin de la gloire que dans le commerce du monde, et dès sa quinzième année il préféra l'honneur de servir son prince aux plaisirs d'une jeunesse molle et oisive. Capitaine en même temps que soldat, il fut d'abord à la tête de la première compagnie du régiment de Léonor de Rabutin, comte de Bussy, son père, et bientôt après colonel du régiment, qu'il n'acheta que par des périls et d'heureux succès. Il ne dut aussi qu'à sa conduite la lieutenance de roi du Nivernois et la charge de conseiller d'État. La fortune, d'intelligence cette fois avec le mérite, lui fit avoir la charge de mestre de camp de la cavalerie légère. Le roi le fit lieutenant général de ses armées, à l'âge de trente-cinq ans. Une si grande élévation fut l'ouvrage de la justice du souverain, et non de la faveur d'aucun patron. Il joignit toutes les grâces du discours à toutes celles de sa personne, et fut l'auteur d'un genre d'écrire inconnu jusqu'à lui. L'Académie française crut s'honorer en lui offrant une place d'académicien. Enfin, presque au comble

Outre son *Histoire amoureuse des Gaules* et ses *Mémoires*, dont nous avons cité quelques fragments, Bussy a laissé une *Histoire abrégée de Louis le Grand*, qui n'est qu'un panégyrique outré, destiné à reconquérir les bonnes grâces du roi; un *Discours à mes enfants sur le bon usage des adversités et sur les divers événements de ma vie*, œuvre médiocre, froide, où il affecte un ton dogmatique et religieux contraire à son esprit; les *Maximes d'amour*, qui sont insérées dans ses *Mémoires*, et enfin une vaste correspondance qui a été publiée en partie, après sa mort, par le P. Bouhours.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice biographique sur le comte de Bussy qu'en citant le jugement d'un contemporain qui présente de nombreuses ressemblances avec notre auteur. Homme d'épée comme lui, exilé comme Rabutin pour avoir donné carrière à son esprit satirique, Saint-Évremond s'exprime ainsi sur le compte de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* : « Que peut-on penser sur le chapitre de M. de Bussy, que ce que tout le monde a déjà pensé? Il est homme de qualité; il a toujours eu beaucoup d'esprit, et je l'ai vu autrefois en état de pouvoir espérer une haute fortune, à laquelle sont parvenus beaucoup de gens qui lui étaient inférieurs.

« Il a préféré à son avancement le plaisir de faire un livre et de donner à rire au public. Il a voulu se faire un mérite de sa liberté. Il a affecté de parler franchement et à découvert, et il n'a pas soutenu jusqu'au bout ce caractère. Après plus de

de la gloire, Dieu arrêta ses prospérités, et, par des disgrâces éclatantes, il le détrompa du monde, dont il avait été jusque-là trop occupé. Son courage fut toujours au-dessus de ses malheurs. Il les soutint en sujet soumis et en chrétien résigné. Il employa le temps de son exil à se bien instruire de sa religion, à former sa famille et à louer son prince. Après avoir été longtemps éloigné de la cour, il y fut rappelé avec agrément et honoré des bienfaits de son maître. La mort le trouva dans de saintes dispositions. On le perdit le 9 avril 1693 en la soixante et quinzième année de son âge.

« Qui que vous soyez, priez pour lui.

« Louise de Rabutin, comtesse d'Aletz, sa chère fille et sa fille désolée, a voulu, par cette épitaphe, instruire la postérité de son respect, de sa tendresse et de sa douleur. »

vingt ans d'exil, il est revenu dans un état humilié, sans charge, sans emploi, sans considération parmi les courtisans et sans aucun sujet raisonnable de rien espérer. Quand on a renoncé à sa fortune par sa faute et quand on a bien voulu faire tout ce que M. de Bussy a fait de propos délibéré, on doit passer le reste de ses jours dans la retraite, et soutenir avec quelque sorte de dignité un rôle fâcheux dont on s'est chargé mal à propos. On s'expose au mépris quand on revient dans le grand monde après un certain âge, sans y apporter qu'un mérite inconnu à la plupart, avec la réputation d'un esprit aigre et mordant, dont chacun se défie et que tout le monde appréhende; sans parler qu'on ne manque guère d'avoir des manières usées et hors de mode, qui rendent un homme désagréable, incommode et souvent ridicule.

« On doit avouer que M. de Bussy avoit un esprit merveilleux. Les premiers ouvrages que nous avons de lui nous en donnent une idée très-avantageuse, et il auroit tout sujet d'en être content, s'ils lui avoient coûté un peu moins cher. Son élocution est pure et ses expressions sont naturelles, nobles et concises. Ses portraits surtout ont une grâce négligée, libre, originale, qu'on ne sauroit imiter; il étoit d'ailleurs médisant jusqu'à l'excès. Ses meilleurs amis et les personnes de la cour les plus irréprochables ne furent pas exempts des traits perçants de sa médisance. Il a donné le démenti à l'Europe, pour ternir la bravoure d'un homme qui a toujours passé pour téméraire, et il a dit du mal de certaines femmes dont il n'a pas pu même inventer les désordres. On ne sauroit mieux traduire qu'il a fait quelques endroits de Pétrone. On demeure pendant quelque temps à reconnoître qu'il n'en étoit que le traducteur.

« On trouve dans ses derniers écrits beaucoup moins de cette finesse et de ce sel qui piquoit si agréablement dans les premiers. Ses pensées y sont moins nobles et ses expressions moins naturelles. Soit que son génie ne fût propre qu'à la satire, ou que, dans un âge plus avancé, il ait perdu ses plus belles idées, il est sûr que ses ouvrages sérieux plaisent fort peu. On dit que l'on verra un jour l'histoire du roi, de sa façon. J'ai de la peine à croire qu'il y réussisse[1]. Les grandes

[1] On a imprimé après sa mort quelques fragments de ce qu'il avait

actions de ce prince et les victoires sans nombre qu'il a remportées pourront malaisément être bien écrites par un homme à qui il faudroit, pour l'occuper heureusement et selon son goût, des fautes et des pertes continuelles.

« Voilà quel est mon sentiment touchant M. de Bussy. Je l'ai connu autrefois très-particulièrement. Il n'aimoit personne, et parvint enfin à n'être aimé de qui que ce soit. Peu de gens s'intéressent à sa disgrâce. On dit que moins encore se sont intéressés à son retour. Le bon cœur est une qualité qui sera toujours préférée au bel esprit dans la société civile [1]. »

Deux siècles bientôt ont passé sur l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ce n'est plus pour nous cette satire pleine d'actualité, où la fable romanesque et de faux noms, trop faciles à traduire, déguisaient mal des faits connus de tous; elle a perdu, depuis longtemps, ce vif intérêt qu'enfante le scandale, qui a trop souvent fait vivre des œuvres médiocres; nous ne pouvons, comme les contemporains, jouir dans notre charité chrétienne de la rage de ces grandes dames attachées au pilori, et cependant le mérite littéraire de cette œuvre, l'intérêt de curiosité historique qu'elle n'a pas perdu, en font une lecture agréable et utile. Outre la pureté du style déjà signalée par Voltaire, on y trouve un esprit vif et gracieux, une grande facilité de narration, une connaissance réelle du monde galant, une appréciation toujours juste et piquante du cœur des femmes, des portraits remarquablement tracés et des détails importants pour l'histoire des mœurs du dix-septième siècle. Le titre ambitieux donné par Bussy à son œuvre, titre qui fut cause que beaucoup de puritains condamnèrent le livre sans l'ouvrir; les exagérations des cancaniers littéraires du temps; la violence des persécutions que souffrit l'auteur, tout dut contribuer à tromper sur la portée et sur la nature de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Combien de gens ont cru et combien croient encore

composé de cette histoire, et c'est la chose du monde la plus pitoyable. (*Note de Saint-Évremond.*)

[1] Saint-Évremond, tome VII. p. 281, édit. in-12. Londres, 1725.

trouver chez Bussy un Brantôme indiscret, un chroniqueur éhonté de toutes les turpitudes de son époque. On s'attend à une revue générale de toutes les femmes galantes de la cour et de la ville, à un monde de divulgations et d'allusions directes. Ce n'est en aucune façon la nature de cette œuvre. Bussy n'a pas le génie physiologique de Brantôme; il n'a point dans ses récits la verve piquante de ce vieux Gaulois; il n'a ni l'imagination étincelante de Boccace ni la gaieté railleuse de son contemporain Tallemant. Loin de recueillir, comme le sire de Bourdeilles, toute la chronique scandaleuse du siècle, loin de multiplier à l'infini ses acteurs et ses anecdotes, il se contente de faire l'histoire de trois ou quatre femmes. C'est l'amplification romanesque de quelques intrigues d'amour, c'est l'habile esquisse de quelques caractères, l'analyse spirituelle de la passion, l'éternelle histoire de la femme sous ses aspects divers. Si cette œuvre eût été un roman, malgré quelques situations un peu lestes, la lecture en eût été recherchée; mais c'était de l'histoire, dès lors le livre et l'auteur furent mis à l'index. Cependant il n'apprenait rien de nouveau aux gens de cour. Ces histoires avaient longtemps occupé les grands seigneurs et couru les ruelles, et déjà de plus récents scandales avaient fait oublier ceux qu'il s'était amusé à raconter. Pour distraire sa maîtresse, il voulut simplement écrire et développer, sous la forme du roman, les amours de madame d'Olonne avec le marquis de Beuvron, le duc de Candale, le traitant Paget, Jeannin de Castille, le comte de Guiche, le prince de Marsillac et l'abbé Foucquet; celles de madame de Châtillon avec le duc de Nemours, le prince de Condé, le maréchal d'Hocquincourt, l'abbé Cambiac, l'abbé Foucquet et d'autres encore; un violent dépit qui l'animait contre sa cousine lui fit écrire à la suite le portrait de madame de Sévigné; et il termina par le récit de son galant commerce avec madame de Montglas. Madame d'Olonne et la duchesse de Châtillon, méprisées du roi, plaisantées par toute la cour, intéressaient trop peu de gens pour qu'on pût émût de les voir aussi justement traînées sur la claie. Madame de Sévigné était généralement aimée et estimée; mais, tout en niant sa beauté, en attaquant directement son caractère, Bussy n'en avait pas moins rendu hommage à la pureté de ses mœurs. Madame de Montglas, enfin, était trop bien traitée sous le nom de *Bélise*, pour entrer en

cause. Ce n'est donc point, en réalité, à son *Histoire amoureuse des Gaules* que Bussy dut sa disgrâce et son exil. Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase, l'occasion qu'on saisit aux cheveux pour perdre un ennemi dont la ruine est jurée d'avance et dont la faveur est depuis longtemps sapée par tous. Le prince de Condé, qui détestait en Bussy un reproche vivant d'ingratitude, voulut se croire maltraité dans ce livre, où l'on rendait pleine justice à son génie, mais où l'on se permettait une allusion à son goût passager pour la belle duchesse Angélique. Le duc de La Rochefoucauld et son fils, le prince de Marsillac, s'indignèrent à plus juste titre; mais ceux qui auraient eu vraiment le droit de s'irriter, ceux dont Bussy avait tracé le plus vivement le portrait, Guiche, Manicamp et l'abbé Foucquet, ne songèrent pas un instant à se fâcher de la révélation satirique des vices dont ils faisaient parade. La même nature d'esprit, les mêmes goûts de débauche, les unissaient au comte de Rabutin, et ils ne cessèrent pas de le fréquenter et de le convier à partager leurs plaisirs. Enfin le *roi* lui-même, qui lut d'un bout à l'autre le *manuscrit* incriminé, ne le jugea pas digne de ce *tollé* général, et ce fut moins l'historien des *Amours des Gaules* que le médisant incorrigible et le réprouvé de toute sa cour qu'il punit en Bussy par la prison et par l'exil. Ce fut d'abord pour sauvegarder sa vie menacée par le prince de Condé qu'il le fit enfermer à la Bastille; ensuite il jugea nécessaire de l'y retenir quelque temps pour imposer silence aux murmures qui le fatiguaient.

Lorsque parurent en Hollande les premières éditions de ce livre, le succès fut prodigieux, et les immenses bénéfices réalisés par les éditeurs allèchèrent la tourbe des pamphlétaires d'outre-Rhin. Bussy avait ouvert la voie, indiqué la marche à suivre, et laissait de nombreuses intrigues à raconter, d'illustres personnages à mettre en scène. Sandraz des Courtils et quelques autres taillèrent leurs plumes infatigables, et, passant en revue tous les scandales de la cour, ils accomplirent ce que Bussy avait ébauché et réalisèrent les promesses que renfermait le titre qu'il avait donné à son œuvre. Ils écrivaient dans un pays depuis longtemps en lutte avec la France, où ils pouvaient tout dire et tout oser. Aussi commencèrent-ils par s'attaquer au roi lui-même et par se faire les his-

toriographes de ses nombreuses amours. On doit se garder à la vérité d'ajouter une foi entière à leurs dires. Quelques-unes de leurs productions ne sont que des libelles absurdes, incapables d'abuser un esprit raisonnable; mais, pour la plupart, les récits de Sandraz des Courtils ont reçu leur sanction par la publication des Mémoires contemporains. Ses personnages parlent une langue souvent peu grammaticale, quelquefois triviale et choquante dans la bouche d'un roi tel que Louis XIV ou dans celle des dames et des seigneurs de cette cour élégante et polie. Mais on lui doit beaucoup de révélations historiques d'une grande importance dont une critique éclairée a constaté l'exactitude, et qui ont sauvé de l'oubli tous ces pamphlets anonymes.

Les éditeurs de Hollande eurent donc raison lorsqu'ils publièrent, à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy les récits de Sandraz et de ses imitateurs, et depuis lors on a dû suivre leur exemple en réunissant ces opuscules, dont l'ensemble constitue la chronique amoureuse du siècle de Louis XIV.

Voici la liste des principales éditions du livre de Bussy et des libelles anonymes qui parurent bientôt à la suite.

Histoire amoureuse des Gaules, in-18, sans date, sans nom de libraire et d'imprimeur. Liége. Avec une croix de Saint-André sur le frontispice.

Histoire amoureuse des Gaules, in-18. Liége. Sans date ni nom d'imprimeur, avec un fleuron triangulaire sur le frontispice. Ces deux éditions sont probablement de 1665.

Deux autres éditions portent la date de 1666; l'une, intitulée *Edition nouvelle*, se termine par une clef; l'autre porte le nom de Bussy, et les noms réels des personnages sont imprimés dans le texte.

Recueil des histoires galantes, à Cologne, chez Jean Le Blanc; in-18, sans date, contenant 1° l'Histoire amoureuse de France; 2° Recueil de quelques pièces curieuses servant

d'éclaircissement à l'histoire de la vie de la reine Christine; 3° l'Histoire du Palais-Royal; 4° l'Histoire galante de M. le comte de G. et de M. (le comte de Guiche et Madame); 5° la Relation de la cour de Savoie ou des Amours de Madame Royale; 6° la Comédie galante de M. de Bussy[1]; 7° la Déroute et l'Adieu des filles de joie de la ville et des faubourgs de Paris.

Amours des dames illustres de notre siècle, 1680, in-12, à Cologne, chez Jean Le Blanc : 1° Aosie, ou les Amours de Montespan; 2° le Palais-Royal; 3° Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame; 4° la Princesse, ou les Amours de Madame; 5° le Perroquet, ou les Amours de Mademoiselle; 6° Junonie, ou les Amours de madame de Bagneux; 7° les Fausses Prudes ou les Amours de madame de Brancas; 8° la Déroute et l'Adieu des filles de joie. — Puis un nouveau frontispice, et le Passe-Temps royal, ou les Amours de mademoiselle de Fontanges, avec la date de 1681.

La *France galante, ou Histoire amoureuse de la cour*, nouvelle édition in-12, augmentée de pièces curieuses, chez Pierre Marteau, 1695. 1° La France galante; 2° les Vieilles amoureuses; 3° la France devenue italienne; 4° le Divorce royal; 5° les Amours de monseigneur le Dauphin et de la comtesse du Roure.

Histoire amoureuse de France, chez Adrien Moetjens, 1710. 2 vol. in-12 très-minces avec les noms réels, avec un frontispice représentant une Renommée et dessous *Bus.-inv.* — *Rab. excud.*

La *France galante, ou Histoire amoureuse de la cour sous le règne de Louis XIV*, à Cologne, chez Pierre Marteau, sans date; mais un frontispice d'Yvert porte la date 1736. 2 vol. in-12. 1er volume : 1° la France galante, ou Histoire amoureuse de la cour; 2° Suite de la France galante, ou les Der-

[1] C'est une comédie en quatre actes sur madame d'Olonne. Elle n'est point de Bussy, quoiqu'on la lui ait attribuée. Le style ordurier de la pièce, la sottise qui règne partout où cessent l'indécence et la grossièreté, prouvent suffisamment que l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* est complétement étranger à cette production.

niers déréglements de la cour; 3° les Vieilles Amoureuses.— 2me volume : 1° le Perroquet, ou les Amours de Mademoiselle; 2° Junonie, ou les Amours de madame de Bagneux; 3° les Fausses Prudes; 4° la Déroute et l'Adieu des filles de joie; 5° le Passe-Temps royal; 6° les Amours de madame de Maintenon; 7° les Amours de monseigneur le Dauphin et de la comtesse du Roure.

Histoire amoureuse des Gaules, 1754. Cinq volumes in-12. Londres. Contenant les pièces attribuées à Bussy.

Histoire amoureuse des Gaules, par le comte de Bussy-Rabutin. Paris, Bossange, 1823. 4 volumes in-32, contenant, outre l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le Palais-Royal, l'Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame, la Déroute et l'Adieu des filles de joie, la Requête des filles d'honneur; la Princesse, ou les Amours de Madame; Junonie, ou les Amours de madame de Bagneux; les Fausses Prudes, les Vieilles Amoureuses, les Amours de madame de Montespan; le Perroquet, ou les Amours de Mademoiselle; le Passe-Temps royal, les Amours de madame de Maintenon, le Divorce royal, la France devenue italienne, avec les Derniers déréglements de la cour, les Amours du Dauphin et de la comtesse du Roure.

Histoire amoureuse des Gaules, par le comte de Bussy-Rabutin. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829. 3 vol. in-8°. Édition tronquée faite sur la précédente et contenant les mêmes pièces, mais réduites et expurgées.

Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau, suivie des romans historico-satiriques du dix-septième siècle, recueillis et annotés par M. C. L. Livet. Paris, 1856, chez P. Jannet. 3 vol. in-16.

Le premier volume, contenant l'*Histoire amoureuse des Gaules*, a seul paru.

Le texte de l'édition que nous offrons au public a été revu avec un soin minutieux sur les manuscrits que possèdent quelques bibliothèques de Paris (l'Arsenal, l'Institut, etc.), et d'après les meilleures éditions, l'édition originale de 1665, celles de 1680, de 1754 et de 1823. Les romans anonymes

que nous publions à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules* n'ont pas été de notre part l'objet d'une attention moins scrupuleuse que l'œuvre de Bussy.

Une tâche importante restait à remplir. Jusqu'à présent les éditeurs s'étaient bornés à publier le texte sans aucune note. Cependant nulle production ne réclame plus justement un commentaire. Le lecteur a besoin qu'on le guide à travers ce labyrinthe d'intrigues, au milieu de cette foule de dames et de seigneurs qui, pour la plupart, ne sont connus que des érudits; il faut l'aider à discerner la vérité de l'erreur, relever avec soin les calomnies, expliquer la plupart des allusions, qui sont autant d'énigmes indéchiffrables pour qui ne s'est pas familiarisé avec l'histoire intime du dix-septième siècle, fixer les époques de chaque aventure, donner à chaque acteur son brevet d'authenticité et discuter les témoignages opposés des contemporains. Nous avons entrepris de satisfaire à ce programme, et nous avons cherché à résoudre les problèmes que pouvait se poser le lecteur. Mais en même temps nous avions un écueil à éviter. Le rôle du commentateur est un rôle modeste et effacé, il ne doit pas sortir du second plan et chercher à usurper l'attention aux dépens de l'acteur principal. C'est une règle qu'on oublie trop souvent et trop volontiers. Nous avons pris garde d'étouffer le texte sous le poids de notre commentaire, et, quand notre devoir était de mettre au grand jour le mérite de l'œuvre que nous publiions, nous n'avons pas voulu, comme quelques-uns, lutter d'esprit mal à propos avec notre auteur. Nous n'avons donc pris la parole que quand il nous a semblé utile de répondre à un désir du lecteur, d'apporter un éclaircissement à un point obscur ou de réfuter une opinion fausse.

A la fin du second volume, nous avons placé un index de tous les noms cités dans le texte et dans les notes. Ce travail, auquel nous avons donné un soin tout particulier, facilitera l'étude de cette époque, et simplifiera les recherches que le lecteur sera obligé de faire.

LETTRE

APOLOGÉTIQUE

DU COMTE DE BUSSY AU DUC DE SAINT-AIGNAN [1]

MONSIEUR,

Les témoignages que les gens de bien doivent à la vérité, à leurs amis et à leur réputation, m'obligent aujourd'hui, monsieur, de vous éclaircir de ma conduite et du sujet de ma disgrâce. Ne vous attendez pas à une justification : je

[1] François de Beauvilliers, premier duc de Saint-Aignan, pair de France, baron de La Ferté-Hubert, de Chémery, de La Salle-lez-Cléry, et du Fau, seigneur de Lussay en Beauce, etc., etc., né en 1610, à Saint-Aignan, d'Honorat de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, et de Jacqueline de La Grange, fille de François de La Grange, maréchal de France, fut premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant général, commandant du Berry et gouverneur de la Touraine. Sa bienveillante protection pour les gens de lettres lui ouvrit les portes de l'Académie française, à la mort de La Ménardière, arrivée le 4 juin 1663. Il était donc déjà le collègue de Bussy à l'Académie lorsque l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* lui adressa cette lettre. Il mourut à Paris, le 16 juin 1687, après s'être successivement démis de ses charges en faveur de son fils, Paul de Beauvilliers.

suis trop sincère pour m'excuser quand j'ai tort; c'est tout ce que je pourrai gagner sur la douleur que j'ai de ma faute et le dépit contre moi-même, de ne me pas faire devant vous plus coupable que je suis.

Pour entrer donc en matière, je vous dirai, monsieur, qu'il y a cinq ans que, ne sachant à quoi me divertir à la campagne où j'étois, je justifiai bien le proverbe que l'oisiveté est mère de tout vice; car je me mis à écrire une histoire, ou plutôt un roman satirique, véritablement sans dessein d'en faire aucun mauvais usage contre les intéressés, mais seulement pour m'occuper alors, et tout au plus pour le montrer à quelques-uns de mes bons amis, leur donner du plaisir et m'attirer de leur part quelque louange de bien écrire.

Cependant, avec l'innocence de mes intentions, je ne laisse pas de couper la gorge à des gens qui ne m'avoient jamais fait de mal, ainsi que vous allez voir par la suite.

Comme les véritables événemens ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, j'eus recours à l'invention, que je crus qui plairoit davantage, et, sans avoir le moindre scrupule de l'offense que je faisois aux intéressés, parce que je ne faisois cela quasi que pour moi, j'écrivis mille choses que je n'avois jamais ouï dire. Je fis des gens heureux, qui n'étoient pas seulement écoutés, et d'autres même qui n'avoient jamais songé de l'être. Et parce qu'il eût été ridicule de choisir deux femmes sans naissance et sans mérite pour les principales héroïnes de mon roman, j'en pris deux auxquelles nulles bonnes qualités ne manquoient, et qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal que j'en pouvois inventer[1].

Étant de retour à Paris, je lus cette histoire à cinq de mes amis, l'une desquelles m'ayant pressé de la lui laisser pour deux fois vingt-quatre heures, je ne m'en pus jamais défendre; il est vrai que, quelques jours après, l'on me dit qu'on l'avoit vue dans le monde. J'en fus au désespoir, et je suis

[1] La comtesse d'Olonne et la duchesse de Châtillon.

assure que celle à qui je l'avois prêtée et qui l'avoit fait copier l'avoit fait par une simple curiosité, sans intention de me nuire; mais elle avoit eu pour quelque autre la même fragilité que j'avois eue pour elle. Je l'allai trouver aussitôt, et je lui en fis mes plaintes : au lieu de m'avouer ingénument son imprudence, et de concerter avec moi des moyens d'y remédier, elle me nia effrontément qu'elle eût jamais tiré copie de cette histoire, me soutenant qu'elle n'étoit pas publique, et que, si elle l'étoit, il falloit que je l'eusse prêtée à d'autres qu'à elle. L'assurance avec laquelle elle me parla, et le désir que j'ai d'ordinaire que mes amis n'aient jamais tort avec moi, ôtèrent mes soupçons. Cependant je ne sais comme elle fit, mais enfin le bruit de cette histoire cessa pour quelque temps, après lequel une de ses amies, s'étant brouillée avec elle, me montra une copie de ce manuscrit qu'elle avoit faite sur la sienne. Ce fut alors que le dépit d'avoir été si souvent trompé par une de mes amies, qui me faisoit outrager deux femmes de qualité par sa trahison, me fit emporter contre elle. Et, comme on ne se fait jamais assez de justice pour souffrir sans vengeance le ressentiment des gens qu'on a offensés, elle ajouta ou retrancha dans cette histoire ce qu'il lui plaisoit pour m'attirer la haine de la plupart de ceux dont je parlois; et cela est si vrai, que les premières copies qui furent vues n'étoient pas falsifiées; mais, sitôt que les autres parurent, comme chacun court à la satire la plus forte, on trouva les véritables fades, et on les supprima comme fausses.

Je ne prétends pas m'excuser par là; car, quoique effectivement je n'aie dit que du bien des gens que cette honnête amie a maltraités, je suis pourtant cause du mal qu'elle en a dit. Non contente d'avoir empoisonné cette histoire en beaucoup d'endroits, elle en composa ensuite d'autres tout entières sur mille particularités qu'elle avoit sues de moi dans le temps que nous étions amis, lesquelles particularités elle assaisonna de tout le venin dont elle se put aviser.

Cependant, lorsque je sus qu'une histoire couroit sous mon

nom, et que même mes ennemis l'avoient donnée au roi, quoique je n'eusse qu'à nier, j'aimai mieux faire voir l'original à Sa Majesté, et me charger de ma véritable faute, que de me laisser soupçonner d'une que je n'avois pas commise. Vous savez, monsieur, qu'au retour du voyage de Chartres, pendant lequel le roi avoit lu cette histoire, je vous priai de donner à Sa Majesté mon original écrit de ma main et relié. Il prit la peine de le lire; mais, quoiqu'il trouvât une grande différence entre lui et la copie, il ne laissa pas de juger que l'offense que je faisois à deux femmes de qualité, et celle que j'étois cause qu'on avoit faite à d'autres, méritoient châtiment. Il me fit donc arrêter, et, donnant cet exemple au public, il satisfit en même temps au ressentiment des intéressés et à sa propre justice.

Mes ennemis, me voyant à la Bastille, crurent que, n'étant pas en état de me défendre, ils pouvoient impunément m'accuser : ils dirent donc au roi que j'avois écrit contre lui; mais Sa Majesté, qui ne condamne jamais personne sans l'entendre, les surprit fort en m'envoyant interroger par le lieutenant criminel. Je me disposai sans hésiter un moment à répondre devant lui, et sans vouloir faire la moindre protestation, ne croyant pas en être moins gentilhomme, et croyant par là rendre plus de respect au roi. Après qu'il m'eut fait connoître l'original écrit de ma main de l'histoire dont je vous viens de parler, il me demanda si je n'avois rien écrit contre le roi. Je lui répondis qu'il me surprenoit fort de faire une question comme celle-là à un homme comme moi. Il me dit qu'il avoit ordre de me le demander; je répondis donc que non, et qu'il n'y avoit pas trop d'apparence qu'ayant servi vingt-sept ans sans avoir eu aucune grâce, étant depuis douze ans mestre de camp général de la cavalerie légère, attendant tous les jours quelque récompense de Sa Majesté, je voulusse lui manquer de respect. Que, pour détruire ce vraisemblable-là, il falloit ou de mon écriture ou des témoins irréprochables. Que si l'on me produisoit l'un ou l'autre en la moindre chose qui choquât le respect que je de-

vois au roi et à toute la famille royale, je me soumettois à perdre la vie; mais que je suppliois aussi Sa Majesté d'ordonner le même châtiment contre ceux qui m'accuseroient sans me pouvoir convaincre. Je signai cela, et le lieutenant criminel me disant qu'il l'alloit porter au roi, je le priai de dire à Sa Majesté que je lui demandois très-humblement pardon d'avoir été assez malheureux pour lui déplaire.

Depuis ce temps-là, n'ayant vu ni le lieutenant criminel ni aucun autre juge, j'ai bien cru qu'une si noire et si ridicule calomnie n'avoit fait aucune impression dans un esprit aussi clairvoyant et aussi difficile à surprendre que celui du roi.

Mais, monsieur, personne ne connoît si bien que vous la fausseté de cette accusation; car, outre que vous voyez comme tout le monde le peu d'apparence qu'il y a, c'est que vous avez été plusieurs fois témoin de la tendresse (si j'ose dire ainsi), du profond respect, de l'estime extraordinaire, et même de l'admiration que j'ai pour le roi. Je vous ai souvent dit que je le voyois tous les jours, que je l'étudiois, et que tous les jours il me surprenoit par des qualités merveilleuses que je découvrois en lui. Vous pouvez vous souvenir, monsieur, qu'un jour, transporté de mon zèle, je vous dis que, puisque la paix ne me permettoit plus de hasarder ma vie pour son service, je voulois le servir d'une autre manière; et que, comme un des capitaines d'Alexandre avoit écrit l'histoire de son maître, il me sembloit qu'il étoit juste qu'un des principaux officiers des armées du roi écrivît une aussi belle vie que la sienne. Je vous priai de le dire à Sa Majesté, monsieur, et quelque temps après vous me dîtes la réponse qu'elle vous avoit faite, dans laquelle sa modestie me parut admirable. Après cela, monsieur, peut-on m'attaquer sur le manque de respect à mon maître? et ne croyez-vous pas que si mes ennemis avoient su tous les témoignages particuliers que je vous ai si souvent donnés de mon zèle extraordinaire pour la personne de Sa Majesté, et que vous avez eu la bonté de lui faire connoître, ne croyez-vous pas, dis-je, qu'ils auroient

cherché d'autres foibles en moi que celui-là? Je n'en doute point, monsieur; mais Dieu a confondu leur malice; vous verrez qu'ils n'auront fait autre chose que de m'avoir donné un honnête prétexte, en vous écrivant ceci, de faire souvenir le roi de tous les sentimens où vous m'avez vu pour Sa Majesté.

Cependant, monsieur, j'attends avec une extrême résignation à ses volontés la grâce de ma liberté, et j'ai d'ailleurs un si grand déplaisir d'avoir offensé des personnes qui ne m'en avoient jamais donné de sujet, que si ma prison ne leur paroissoit pas une assez rude pénitence, je serai toujours prêt à faire tout ce qu'elles souhaiteront de moi pour leur entière satisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles me pardonneront, et ne leur sachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas.

Je sais bien qu'il y a dans mon procédé plus d'imprudence que de malice; mais l'innocence de mes intentions ne console pas les gens que j'assassine, puisqu'ils sont aussi bien assassinés que si j'en avois eu le dessein.

Ce que l'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'est que le public, en me condamnant, doit me plaindre; mais que les offensés peuvent me haïr avec raison.

Voilà, monsieur, ce que j'ai cru vous devoir apprendre de mes affaires, pour vous montrer par le libre aveu que je fais de ma faute, et le grand repentir que j'en ai, combien je suis éloigné d'en commettre jamais de pareilles, ni de fâcher qui que ce soit mal à propos.

Mais vous allez encore mieux voir par le raisonnement que je vais faire combien je suis persuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre personne; car, si l'on n'écrit que pour soi, c'est comme si on le pensoit; il faut s'en tenir là, et ceci est bien le plus sûr. Si c'est pour le montrer à quelqu'un, il est infaillible qu'on le saura tôt ou tard; si la chose est mal écrite, elle fera des ennemis; cela est tout au moins nutile, s'il est secret; dangereux, s'il est public; mais ce que je devois dire devant toutes choses, c'est qu'en attirant la

colère de Dieu et celle du roi, cela expose aux querelles, aux prisons et autres disgrâces. Si je ne vous connoissois bien, monsieur, j'appréhenderois qu'en vous paroissant aussi coupable que je le suis, cela ne me fît perdre votre estime et votre amitié; mais je ne suis point en peine, parce que je sais que vous savez qu'il y a des gens plus long-temps jeunes que d'autres; et que si j'ai été de ceux-là, les mauvais succès et les châtimens que j'ai eus vous doivent empêcher de douter que je ne sois fort changé.

Ce 12 novembre 1665.

HISTOIRE AMOUREUSE

DES GAULES

HISTOIRE D'ARDÉLISE[1]

Sous le règne de Théodose[2] la guerre, qui duroit depuis vingt ans, n'empêchoit point qu'on ne fît quelquefois l'amour. Mais, comme la cour étoit remplie de vieux cavaliers insensibles ou de jeunes gens nés dans le bruit

[1] Madame d'Olonne. *La Clef.* Catherine Henriette d'Angennes, fille de Charles d'Angennes, seigneur de La Loupe et baron d'Amberville, chevalier des ordres du roi, et de Marie du Raynier, épousa Louis de La Trémoille, comte d'Olonne, en 1652. Elle mourut en 1707. Sa sœur, Madeleine d'Angennes, épousa, en 1655, le maréchal de La Ferté.

Au lieu d'Ardélise, certains manuscrits portent Ardézille.

La Bruyère a fait le portrait des deux sœurs sous les noms de Claudie et de Messaline. Les témoignages des contemporains, du cardinal de Retz, de Saint-Simon, entre autres, prouvent que le tableau peint par Bussy n'est point exagéré. « Le débordement de leur vie, dit Saint-Simon, fit grand bruit. Aucune femme, même des plus décriées pour la galanterie, n'osoit les voir ni paroître avec elles. On en étoit là alors. La mode a bien changé depuis. » (Saint-Simon, *Mémoires*, tome XI, p. 153.)

[2] Louis XIV, à qui le cardinal de Richelieu avait fait donner le

des armes, et que ce métier les avoit rendus brutaux, cela avoit fait la plupart des dames un peu moins modestes qu'autrefois; et voyant qu'elles eussent langui dans l'oisiveté, si elles n'eussent fait les avances, ou du moins si elles avoient été cruelles, il y en avoit beaucoup de pitoyables et quelques-unes d'effrontées.

Ardélise étoit de ces dernières. Elle avoit le visage rond, le nez bien fait, la bouche petite, les yeux brillans et fins, et les traits délicats. Le rire, qui embellit tout le monde, faisoit en elle un effet tout contraire. Elle avoit les cheveux d'un châtain clair, le sein admirable, la gorge, les mains et les bras bien faits. Elle avoit la taille grossière, et, sans son visage, on ne lui auroit pas pardonné son air; cela fit dire à ses flatteurs, quand elle commença de paroître, qu'elle avoit assurément le corps bien fait, qui est ce que disent ordinairement ceux qui veulent excuser les femmes qui ont trop d'embonpoint; et cependant celle-ci fut trop sincère en cette rencontre pour laisser les gens dans l'erreur; s'éclaircit du contraire qui voulut, car il ne tint pas à elle qu'elle ne désabusât tout le monde. Ardélise avoit l'esprit vif et plaisant quand elle étoit libre. Elle étoit peu sincère, inégale, étourdie, point méchante. Elle aimoit les plaisirs jusqu'à la débauche, et il y avoit de l'emportement jusque dans ses moindres divertissemens [1]. Sa beauté

nom de Dieudonné. Saint-Amant fit une chanson sur la naissance de Louis XIV, où il dit :

Lorsque ce *Dieu-donné*
Aura pris sa croissance,
Il sera couronné
Le plus grand roy de France :
L'Espagne, l'Empereur et l'Italie,
Le Cravate et le roy d'Hongrie
En mourront tous de peur et d'envie.

Biblioth. de l'Arsenal, in-fol. *Belles-Lettres*, fr. n° 80.

[1] Saint-Évremond, qui vécut longtemps dans l'intimité de madame d'Olonne, lui fit son caractère et son portrait, ce qui était fort à la mode à cette époque. « Après vous avoir bien admiré, dit-il,

autant que son bien, quoiqu'il ne fût que médiocre, obligea Lénix [1] à la rechercher en mariage; cette recherche ne dura pas longtemps. Lénix, qui étoit homme de qualité et qui avoit de grands biens, fut reçu agréablement de la mère [2] d'Ardélise, et n'eut pas le loisir de soupirer pour des charmes qui avoient fait deux ans durant les souhaits de toute la cour. Ce mariage étant achevé, les amans qui avoient voulu être mariés se retirèrent, et il en vint d'autres qui ne vouloient qu'aimer. Un des premiers qui se présenta fut Oroondate [3], à qui le voisinage

ce que je trouve de plus extraordinaire, c'est que vous ayez comme ramassé en vous les charmes divers de différentes beautés : ce qui surprend, ce qui plaît, ce qui flatte, ce qui touche. — Vous seule êtes le foible de tout le monde; les emportés y trouvent le sujet de leurs transports; les âmes passionnées reprennent leur tendresse et leur langueur; tout est sujet à votre empire... Pour vos actions, elles sont également innocentes et agréables. Mais, comme vous pouvez négliger de petites formalités qui sont de véritables gênes dans la vie, vous avez à craindre l'opinion des sots et le chagrin de ceux que votre mérite fait vos ennemis. » (Saint-Évremond, t. I, p. 72. Londres, 1725.)

[1] M. d'Olonne. *La Clef.* Louis de La Trémoille, comte d'Olonne, né, en 1626, de Philippe de La Trémoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, sénéchal de Poitou, et de Madeleine Champrond, servit sous le prince de Condé contre les Impériaux à Nordlingue, et en Catalogne; il mourut à Paris, le 3 février 1686. Il n'avait point eu d'enfants de madame d'Olonne.

M. d'Olonne était un fin gourmet. C'étaient le commandeur de Souvré, Saint-Évremond et lui qu'on nommait, à la cour, les trois Coteaux. Desmaizeaux, dans la *Vie de Saint-Evremond*, raconte une anecdote à laquelle se rattache l'origine de ce surnom. La Bruyère a tracé le caractère du comte d'Olonne : « Cliton n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir, » etc. (*Caractères*, p. 454, n° cxxii, éd. du baron Walckenaer, 1845.)

[2] Marie du Raynier, dame d'Angennes.

[3] Le marquis de Beuvron. *La Clef.* François de Harcourt III du nom, marquis de Beuvron, de Beaufort et de La Meilleraye, comte de Sesanne, baron de Druval, chevalier des ordres du roi, né, en 1627, de François II de Harcourt et de Rénée d'Épinay Saint-Luc, fut fait gouverneur du vieux palais de Rouen en 1649, lieutenant général au gouvernement de haute Normandie en 1651; il mourut

d'Ardélise donnoit plus de commodité de la voir, et cette raison fut cause qu'il l'aima assez longtemps sans que l'on s'en aperçût : et je crois que cet amour eût toujours été caché si Oroondate n'eût jamais eu de rivaux : mais Candole [1], étant devenu amoureux d'Ardélise, découvrit bientôt ce qui étoit caché, faute de gens intéressés. Ce n'est pas que Lénix n'aimât sa femme; mais les maris s'apprivoisent, et jamais les amans; et la jalousie de ceux-ci est mille fois plus pénétrante que celle des autres. Cela fit donc que Candole vit des choses que Lénix ne voyoit pas, et qu'il n'a jamais vues; car il est encore à savoir qu'Oroondate aimât sa femme. Oroondate avoit les yeux noirs et le nez bien fait, la bouche petite, le visage long, les cheveux fort noirs, longs et épais, la taille belle. Il

à La Meilleraye en 1705, âgé de soixante-dix-huit ans. Il avait épousé, le 27 avril 1648, Catherine Le Tellier de Tourneville, fille de Nicolas Le Tellier, secrétaire du roi, et de Catherine Marc de La Ferté. (Voy. TALLEMANT, *Historiette de mademoiselle de Beurron et de madame d'Uecto.*) Catherine Le Tellier mourut le 26 mars 1659. Le marquis de Beuvron se remaria, en 1677, avec Angélique Fabert, fille d'Abraham Fabert, maréchal de France, et veuve de Charles Brulart, marquis de Genlis.

[1] LE DUC DE CANDALE. *La Clef.* Louis Charles Gaston de Nogaret, de La Valette et de Foix, dit le *duc de Candale*, né, à Metz, le 14 avril 1627, de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon, et de Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fut gouverneur d'Auvergne, lieutenant général des armées du roi, colonel général de l'infanterie française en survivance de son père. Il mourut à Lyon, sans avoir été marié, le 28 janvier 1658, et fut enterré à Cadillac. Bien qu'il n'eût pas vingt et un ans quand il mourut, ce jeune seigneur avait déjà fait grand bruit à la cour et à l'armée. Il était fort beau, très-spirituel, très-passionné et très-brave. Aussi toutes les dames se disputaient sa conquête, et bientôt même il donna le ton et la mode. Tout se portait *à la Candale.* (Voy. TALLEMANT, *Historiette de Montauron.*) Saint-Évremond, qui fut très-lié avec le jeune duc, fait dire au conseiller Crisard, dans sa comédie des *Opéra :* « Est-ce que je n'ai pas été le premier à porter les chausses *à la Candale?* Tant qu'on a porté des canons, qui a poussé plus loin la décoration de la jambe? Au lieu de chausses *à la Candale*, j'ai présentement des paragraphes dans la tête... » etc. (*Les Opéra*, comédie, SAINT-ÉVREMOND, t. III, p. 197.)

avoit assez d'esprit. Ce n'étoit pas de ces gens qui brillent dans les conversations; mais il étoit homme de sens et d'honneur, quoique naturellement il eût de l'aversion pour la guerre.

Étant donc devenu amoureux d'Ardélise, il chercha les moyens de lui découvrir son amour. Le voisinage de Paris lui en donnoit assez d'occasions; mais la légèreté qu'elle témoignoit en toutes choses lui faisoit appréhender de s'embarquer avec elle. Enfin, s'étant un jour trouvé avec elle tête à tête : « Si je ne voulois, lui dit-il, madame, que vous faire savoir que je vous aime, mes soins et mes regards vous ont assez dit ce que je sens pour vous : mais, comme il faut, madame, que vous répondiez un jour à ma passion, il est nécessaire aussi que je la découvre, et que je vous assure en même temps que, soit que vous m'aimiez ou que vous ne m'aimiez pas, je suis résolu de vous aimer toute ma vie. »

Oroondate ayant cessé de parler : « Je vous avoue, monsieur, répondit Ardélise, que ce n'est pas d'aujourd'hui que je connois que vous m'aimez, et, quoique vous ne m'en ayez point parlé plus tôt, je n'ai pas laissé de vous tenir compte de tout ce que vous avez fait pour moi dès le premier jour que vous m'avez vue; et cela me doit servir d'excuse quand je vous avouerai que je vous aime. Ne m'en estimez pas moins, puisqu'il y a longtemps que je vous entends soupirer; et, quand même on pourroit trouver quelque chose à redire à mon peu de résistance, ce seroit une marque de la force de votre mérite plutôt que de ma facilité. »

Après cela, l'on peut bien juger que la dame ne fut pas longtemps sans donner les dernières faveurs au cavalier, et cela dura quatre ou cinq mois, de part et d'autre, sans qu'il y eût aucun tracas. Mais enfin la beauté d'Ardélise faisoit trop de bruit, et cette conquête promettoit trop de gloire à qui la feroit, pour laisser Oroondate en repos; et Candole, qui étoit l'homme de la cour le mieux

fait, crut qu'il ne manquoit rien à sa réputation que cela. Il se résolut donc, trois mois après la campagne finie, d'être amoureux d'elle sitôt qu'il la verroit; et il fit voir, par une grande passion qu'il eut ensuite pour elle, que l'amour n'est pas toujours un coup du ciel ou de la fortune.

Candole avoit les yeux bleus et bien faits, les traits irréguliers, la bouche grande et désagréable, mais de fort belles dents, les cheveux d'un blond doré en la plus grande quantité du monde. Sa taille étoit admirable. Il s'habilloit bien, et les plus propres tâchoient de l'imiter. Il avoit l'air d'un homme de qualité, et tenoit l'un des premiers rangs en France, comme on diroit à présent duc et pair. Il étoit gouverneur des Gergoviens [1] en chef, et des Bourguignons conjointement avec son père, Bernard d'Angleterre, et général de l'infanterie gauloise [2]. Le génie en étoit médiocre; mais, dans ses premières amours, il étoit tombé entre les mains d'une dame [3] qui avoit infiniment d'esprit, et, comme ils s'étoient tous deux fort aimés, elle avoit pris tant de soin de le dresser, et lui de

[1] Gouverneur d'Auvergne.

[2] Le duc d'Épernon. *La Clef.* Bernard de Nogaret, de La Valette et de Foix, duc d'Épernon et de La Valette, pair de France, comte de Candale; il était fils du duc d'Épernon, mignon de Henri III. Il avait épousé, le 12 décembre 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV et d'Henriette de Balzac d'Entraigues, marquise de Verneuil. Elle mourut, le 24 avril 1627, à Metz, en accouchant du duc de Candale. Le duc d'Épernon mourut en 1661.

[3] C'était la femme d'un partisan fort riche nommé Le Page. Elle avait nom mademoiselle de La Roche-Posay, et on la soupçonnait d'être fille du cardinal de Richelieu. Elle fit acheter en son nom, à son mari, la terre de Saint-Loup, en Poitou, et se fit dès lors appeler madame de Saint-Loup. Elle était assez galante. Le marquis de Vardes avait été son amant avant le duc de Candale. Voyez dans Saint-Evremond, au préambule de sa conversation avec le duc de Candale, le détail de cette liaison. (Saint-Evremond, t. II, p. 250.) Tallemant des Réaux rapporte une anecdote assez curieuse sur sa conversion. (Tallemant, *Historiette de Le Page et de ses deux femmes.*)

plaire à cette belle, que l'art avoit passé la nature, et qu'il étoit beaucoup plus honnête homme que mille gens qui avoient plus d'esprit que lui. Étant donc de retour des confins de l'Espagne [1], où il avoit commandé l'armée sous l'autorité du prince [2] comme proche parent du roi [3], il commença à témoigner à Ardélise, par mille empressemens, l'amour qu'il avoit pour elle, dans la pensée qu'il eut qu'elle n'avoit jamais rien aimé; et, voyant qu'elle ne répondoit pas à sa passion, il résolut enfin de la lui apprendre d'une telle manière, qu'elle ne pût faire semblant de l'ignorer. Mais, comme il avoit pour toutes les femmes un respect qui tenoit un peu de la honte, il aima mieux écrire à Ardélise que de lui parler : voici ce qu'il lui écrivit.

LETTRE.

« *Je suis au désespoir, madame, que toutes les déclarations d'amour se ressemblent, et qu'il y ait tant de différence entre les sentimens. Je sens bien que je vous aime plus que tout le monde n'a de coutume d'aimer, et je ne saurois vous le dire que comme tout le monde vous le dit. Ne prenez donc point garde aux paroles, qui sont foibles et qui peuvent être trompeuses, mais faites réflexion sur la conduite que je veux avoir avec vous; et, si elle vous témoigne que pour la continuer toujours de même force il faut être vivement touché, rendez-vous à ces témoignages, et croyez que, puisque je vous aime si fort n'étant point aimé de vous, je vous adorerai quand vous m'aurez obligé d'avoir de la reconnoissance.* »

Ardélise, ayant reçu cette lettre, y fit aussitôt cette réponse :

LETTRE.

« *S'il y a quelque chose qui vous empêche d'être cru quand vous parlez de vos amours, ce n'est pas qu'ils m'importunent,*

[1] La Catalogne.
[2] Le prince de Conti (Armand de Bourbon).
[3] Par sa mère, fille naturelle du roi Henri IV

c'est que vous en parlez trop bien. D'ordinaire, les grandes passions s'expliquent plus confusément, et il semble que vous écrivez comme un homme qui a bien de l'esprit, et qui n'est point amoureux, mais qui le veut faire croire : et, puisqu'il ne me le semble pas, à moi qui meurs d'envie que vous disiez vrai, jugez ce qu'il sembleroit à d'autres à qui votre passion seroit indifférente. Ils n'hésiteroient pas à croire que vous voulez rire. Pour moi, qui ne veux jamais faire de jugemens téméraires, j'accepte la partie que vous m'offrez, et je veux bien juger par votre conduite des sentimens que vous avez pour moi. »

Cette lettre, que les connoisseurs eussent trouvée fort douce, ne le parut pas trop à Candole. Comme il avoit beaucoup de vanité, il avoit attendu des douceurs moins enveloppées. Cela l'empêcha de tant presser Ardélise, qu'elle l'eût bien désiré. Il négligeoit sa bonne fortune en dépit d'elle-même, et la chose eût duré plus longtemps si cette belle n'eût gagné sur sa modestie de lui faire tant d'avances, qu'il jugea qu'il pouvoit tout entreprendre auprès d'elle sans trop s'exposer. Son affaire étant conclue, il s'aperçut bientôt du commerce d'Oroondate. Un prétendant d'ordinaire ne regarde que devant lui; mais un amant bien traité regarde à droite et à gauche, et n'est pas longtemps sans découvrir son rival. Sur cela Candole se plaint; sa maîtresse le traite de bizarre et de tyran, et le prend sur un ton si haut, qu'il lui demande pardon et se croit trop heureux de l'avoir adoucie. Ce calme ne dura pas longtemps. Oroondate, de son côté, fait des reproches aussi inutiles que ceux de Candole; et, voyant qu'il ne peut détruire son rival, il fait sous main donner avis à Lénix, qui défend à Ardélise de le voir, c'est-à-dire redouble l'amour de ces amans, qui, ayant plus d'envie de se voir depuis les défenses, controuvèrent mille moyens plus commodes que ceux qu'ils avoient auparavant. Cependant, Oroondate étant demeuré

maître du champ de bataille, Candole recommence ses plaintes contre lui. Il fait de nouveaux efforts pour le chasser, mais inutilement. Ardélise lui dit qu'il ne considère que ses intérêts, et qu'il ne se soucie pas de la perdre, puisque, si elle défendoit à Oroondate de la voir, Lénix et tout le monde ne douteroient pas du sacrifice. Ardélise, qui n'aimoit pas tant Oroondate que Candole, ne le veut pourtant pas perdre, tant parce qu'un et un font deux, que parce que les coquettes croient mieux retenir leurs amans par une petite jalousie que par une grande tranquillité.

Dans ces entrefaites, Crispin[1], homme assez âgé, de basse naissance, devint amoureux d'Ardélise, et, ayant découvert qu'elle aimoit le jeu, il crut que son argent lui tiendroit lieu de mérite, et fonda ses plus belles espérances sur la somme qu'il résolut de lui offrir. Il avoit assez d'accès chez elle pour lui parler lui-même s'il eût osé; mais il n'avoit pas la hardiesse de faire un discours qui traînoit après lui de fâcheuses suites s'il n'eût pas été bien reçu : il fit donc dessein de lui écrire, et lui écrivit cette lettre.

LETTRE.

« *J'ai bien aimé des fois en ma vie, madame, mais je n'ai jamais rien tant aimé que vous. Ce qui me le fait croire, c'est que je n'ai jamais donné à chacune de mes maîtresses plus de cent pistoles pour avoir leurs bonnes grâces; et, pour les vôtres, j'irai jusqu'à deux mille*[2]. *Faites réflexion, je vous prie, là-dessus, et songez que l'argent est plus rare qu'il n'a jamais été.* »

Quinette, femme de chambre d'Ardélise et sa confi-

[1] M. Paget. *La Clef.* Il était maître des requêtes, et fort riche.

[2] La monnaie espagnole qui avait eu cours en France sous Louis XIII avait donné l'habitude de compter par pistoles. La pistole valait environ dix francs. Il s'agit donc ici d'une offre de vingt mille francs.

dente, lui rendit cette lettre de Crispin. Incontinent cette belle lui fit la réponse qui suit :

LETTRE.

« *Je m'étois bien aperçue que vous aviez de l'esprit par les conversations que j'ai eues avec vous ; mais je ne savois pas encore que vous écrivissiez si bien que vous faites. Je n'ai rien vu de si joli que votre lettre, et je serai ravie d'en recevoir souvent de semblables. Cependant je serois bien aise de m'entretenir avec vous ce soir à six heures.*

« ARDÉLISE. »

Crispin ne manqua pas de se trouver au rendez-vous, et s'y trouva en habit décent, c'est-à-dire avec son sac et ses quilles. Quinette, l'ayant introduit dans le cabinet de sa maîtresse, les laissa seuls. « Voilà, lui dit-il, madame, lui montrant ce qu'il portoit, ce qui ne se trouve pas tous les jours : voulez-vous le recevoir? — Je le veux bien, dit Ardélise, et cela nous amusera. » Ayant donc compté les deux mille pistoles dont ils étoient convenus, elle les enferma dans une cassette, et, se mettant sur un petit lit de repos auprès de lui : « Personne, lui dit-elle, monsieur, n'écrit en Gaule comme vous ; ce que je vais dire n'est pas pour faire le bel esprit, mais il est certain que je connois peu de gens qui en aient. La plupart ne vous disent que des sottises, et, quand ils veulent écrire des lettres tendres, ils pensent avoir bien rencontré de vous dire qu'ils vous adorent, et qu'ils vont mourir pour vous si vous ne les aimez; que, si vous leur faites cette grâce, ils vous serviront toute leur vie : comme si on avoit bien affaire de leurs services. — Je suis ravi, dit Crispin, que mes lettres vous plaisent, madame. Je n'en ferai pas de façon, mes lettres ne me coûtent rien. — Voilà, interrompit-elle, ce qui est difficile à croire; il faut donc que vous ayez un fort grand fonds. » Après quelques autres discours, que l'amour interrompit deux ou trois fois, ils

convinrent d'une autre entrevue, et à celle-là encore d'une autre, de sorte que deux mille pistoles valurent à Crispin trois rendez-vous. Mais Ardélise, voulant se prévaloir de l'amour de ce bourgeois et de son bien, le pria, à la quatrième visite, de recommencer à lui écrire de ces billets galans comme celui qu'elle avoit reçu de lui.

Crispin, voyant que cela tiroit à conséquence, lui fit des reproches qui ne lui servirent de rien; et tout ce qu'il en put obtenir fut qu'il ne seroit pas chassé de chez elle, et qu'il pourroit y venir jouer lorsqu'elle le demanderoit [1]. Ardélise croyoit qu'en se laissant voir elle entretiendroit ses désirs, et que peut-être seroit-il assez fou pour les vouloir satisfaire à quelque prix que ce fût. Cependant il étoit assez amoureux pour ne se pouvoir empêcher de la voir, mais il ne l'étoit pas assez pour acheter tous les jours si chèrement ses faveurs.

Les choses étant en ces termes, soit que le dépit eût fait parler Crispin, soit que ses visites fréquentes ou l'argent que jouoit Ardélise eussent pu faire faire des réflexions à Candole, il pria sa maîtresse, lorsqu'il partit pour les confins de l'Espagne, de ne plus voir Crispin, de qui le commerce nuisoit à sa réputation. Elle le lui promit et n'en fit rien, de sorte que Candole, apprenant, par ceux qui mandoient des nouvelles de Paris, que Crispin alloit plus souvent chez Ardélise qu'il n'avoit jamais fait, lui écrivit cette lettre.

LETTRE.

« *En vous disant adieu, madame, je vous priai de ne plus voir le coquin de Crispin. Vous me le promîtes; cependant il ne bouge de chez vous. N'avez-vous point de honte de me mettre en état d'appréhender auprès de vous un misérable bourgeois qui ne peut jamais être craint que par l'audace que vous lui donnez? Si vous n'en rougissez, madame, j'en rou-*

[1] Il était de grand ton de donner à jouer. Quelques femmes y trouvaient leur profit.

gis pour vous et pour moi : et, de peur de mériter cette honte dont vous me voulez accabler, je vais faire un effort sur mon amour pour ne vous plus regarder que comme une infâme. »

Ardélise fut fort surprise de recevoir une lettre si rude; mais, comme sa conscience lui faisoit encore des reproches plus aigres que son amant, elle ne chercha point de raisons pour se défendre, et se contenta de répondre en ces termes :

LETTRE.

« *Ma conduite passée est si ridicule, mon cher, que je désespérois de pouvoir jamais être aimée de vous si je ne pouvois sauver l'avenir par les assurances que je vous donne d'un procédé plus honnête. Mais je vous jure par vous-même, qui est ce que j'ai de plus cher au monde, que Crispin n'entrera jamais chez moi; et qu'Oroondate, que mon mari me force de voir, me verra si rarement, que vous saurez bien que vous seul me tenez lieu de tout.* »

Candole fut tout à fait rassuré par cette lettre. Il fit ensuite des résolutions de ne point condamner sa maîtresse sur des apparences qu'il jugea peut-être trompeuses. Il se jeta en l'autre extrémité de la confiance, et prit en bonne part tout ce qu'elle fit pendant six mois de coquetterie et d'infidélité : car elle continua de voir Crispin, et de donner des faveurs à Oroondate; et, quoi que l'on en écrivit de plus de cent endroits à Candole, il crut que cela venoit de son père et de ses amis, qui le vouloient détourner de l'amour qu'il avoit pour elle, croyant que cette passion l'empêcheroit de songer au mariage. Il revint donc de l'armée plus amoureux qu'il n'avoit jamais été. Ardélise aussi, auprès de qui une assez longue absence faisoit passer Candole pour un nouvel amant, redoubla ses empressemens pour lui à la vue même de toute la cour. Cet amant prenoit toutes les imprudences qu'elle faisoit pour le voir pour des marques d'une pas-

sion dont elle n'étoit plus la maîtresse, quoique ce ne fussent que des témoignages du dérèglement naturel de sa raison. Quand elle avoit quelque emportement pour lui qui éclatoit, il la croyoit vivement touchée, et cependant elle n'étoit que folle. Il étoit tellement persuadé de la passion qu'elle avoit pour lui, que, quand il mouroit d'amour pour elle, il appréhendoit encore d'être ingrat. On peut bien juger que la conduite de ces amans fit grand bruit. Ils avoient tous deux des ennemis, et la fortune de l'un et la beauté de l'autre leur avoient fait beaucoup d'envieux. Quand tout le monde les auroit voulu servir, ils auroient tout détruit par leur imprudence, et tout le monde leur vouloit nuire. Ils se donnoient des rendez-vous partout, sans avoir pris aucune mesure avec personne. Ils se voyoient quelquefois dans une maison que Candole tenoit sous le nom d'une dame de campagne, qu'Ardélise faisoit semblant d'aller voir; et le plus souvent la nuit chez elle-même. Tous ces rendez-vous n'usoient pas tout le temps de cette perfide. Lorsque Candole sortoit d'auprès d'elle, elle alloit à la conquête de quelque nouvel amant, ou du moins rassuroit Oroondate par mille douceurs, de crainte que Candole ne lui échappât.

L'hiver se passa ainsi sans que Candole soupçonnât quoi que ce soit des méchans tours qu'elle lui faisoit. Il la quitta pour retourner à l'armée, aussi satisfait d'elle qu'il l'avoit jamais été. Il n'y fut pas deux mois, qu'il apprit des nouvelles qui troublèrent sa joie. Ses amis particuliers, qui prenoient garde à la conduite de sa maîtresse, ne lui en avoient osé rien dire, tant ils le trouvoient préoccupé de cette infidèle. Mais, s'étant passé depuis son absence quelque chose d'extraordinaire, et voulant détruire les impressions qu'elle lui avoit données, ils hasardèrent, tous d'accord ensemble, sans qu'ils fissent paroître ce concert, de lui apprendre sa conduite. Ils lui mandèrent donc, chacun séparément, que Castil-

lante[1] avoit un fort grand attachement pour Ardélise; que ses assiduités faisoient croire, non-seulement un dessein, mais encore un heureux succès; et qu'enfin, quand elle ne seroit pas coupable, il devroit n'être pas content d'elle, de voir qu'elle fût soupçonnée de tout le monde. Mais, pendant que ces nouvelles vont porter la rage dans l'âme de Candole, il est à propos de parler de la naissance, du progrès et de la fin de la passion de Castillante. Castillante avoit la taille belle, le visage agréable, bien de la propreté, fort peu d'esprit; même naissance et même profession que Crispin, et beaucoup de bien comme lui. Il étoit assez bien fait pour faire croire que, s'il eût porté l'épée, il eût eu des bonnes fortunes pour son mérite seulement; mais sa profession et ses richesses faisoient soupçonner que toutes les femmes qu'il avoit aimées étoient intéressées; si bien que, quand on le vit amoureux d'Ardélise, on ne douta point qu'il ne fût aimé pour son argent.

Théodose, après avoir passé les étés sur les frontières, revenoit d'ordinaire à Paris les hivers, où tous les divertissemens du monde occupoient son esprit tour à tour; le billard, la paume, la chasse, la comédie et la danse avoient

[1] Jeannin de Castille. *La Clef.* Nicolas de Castille, marquis de Monjeu, trésorier de l'épargne, dit Jeannin de Castille, était fils de Castille, receveur du clergé, et d'une fille du président Jeannin, secrétaire d'État. Voici ce que raconte Tallemant au sujet de ce mariage : « Jeannin donna à sa fille environ dix mille écus; le plus gros mariage de Paris, en ce temps-là, étoit de soixante mille livres. La folie des Castille, depuis cela, a été grande, avec leur vision de venir d'un bâtard de Castille; et ils ne sauroient nommer leur bisaïeul ni dire qui il étoit. — Le président avoit un fils qui n'étoit qu'un fripon. Ce fils et un nommé La Fayolle se tuèrent tous deux en duel pour une nommée La Mauzelay, dont ils étoient amoureux. Le président, voyant cela, manda sa fille, qui étoit en Suisse avec son mari, qui y étoit ambassadeur, et il lui donna tout son bien, à condition que l'aîné de ses enfans s'appelleroit Jeannin. » (Tallemant, *Historiette du président Jeannin.*) La sœur de Jeannin de Castille, déjà veuve du comte de Chancy, avait épousé l'infortuné Henri de Talleyrand, comte de Chalais. Jeannin de Castille mourut au mois de juillet 1691.

chacun leur temps avec lui : c'étoit alors les loteries dont il étoit question, et elles étoient tellement à la mode, que chacun en faisoit, les uns d'argent, les autres de bijoux et de meubles. Ardélise en voulut faire une de cette dernière sorte : mais, au lieu que dans la plupart on y employoit tout l'argent qu'on y avoit eu, et que le sort après faisoit le partage, dans celle-ci, qui étoit de dix mille écus, il n'y en eut pas cinq d'employés, et ces cinq-là furent partagés au choix d'Ardélise. Lorsqu'elle fit les premières propositions de la loterie, Castillante s'y trouva, et, comme elle demanda à chacun une somme selon ses forces, et qu'elle lui eut dit qu'il falloit qu'il donnât mille francs, il lui répondit qu'il le vouloit bien, et qu'il lui promettoit de plus de lui faire parmi ses amis jusqu'à neuf mille livres. Quelque temps après, tout le monde étant sorti, à la réserve de Castillante : « Je ne sais pas, madame, lui dit-il, si ma passion ne vous est pas connue, car il y a longtemps que je vous aime, et je suis déjà en de grandes avances de soins; mais, après m'être entièrement donné à vous, il faut que je vous demande la confirmation de mon bail; octroyez-la-moi, je vous supplie, et remarquez qu'avec les mille francs à quoi vous m'avez taxé je vous en donne encore neuf pour être bien auprès de vous; car ce que je vous ai dit de mes amis n'a été que pour tromper ceux qui étoient ici. — Je vous avoue, monsieur, répondit-elle, que je ne vous ai point cru amoureux jusqu'ici qu'aujourd'hui. Ce n'est pas que je n'aie remarqué certaines mines en vous qui me faisoient soupçonner quelque chose; mais je suis tellement rebutée de ces façons, et les soupirs et les langueurs sont à mon gré une si pauvre marchandise et de si foibles marques d'amour, que, si vous n'eussiez pris avec moi une conduite plus honnête, vous eussiez perdu vos peines toute votre vie. Pour ce qui est maintenant de reconnoissance, vous devez croire que l'on n'est pas loin d'aimer quand on est bien assurée d'être aimée. »

Il n'en fallut pas davantage à Castillante pour lui faire croire qu'il étoit à l'heure du berger. Il se jeta aux pieds d'Ardélise, et, comme il se vouloit servir de cette action d'humilité pour un prétexte à de plus hautes entreprises : « Non, non, lui dit-elle, cela ne va pas comme vous pensez. En quel pays avez-vous ouï dire que les femmes fassent les avances? Quand vous m'aurez donné de véritables marques d'une grande passion, je n'en serai pas ingrate. » Castillante, qui vit bien que chez elle l'argent se livroit avant la marchandise, lui dit qu'il avoit deux cents pistoles [1], et qu'il les lui donneroit si elle vouloit, et, les ayant reçues : « Si vous vouliez, lui dit-il, m'accorder quelques faveurs sur et tant moins de ces deniers, je vous serois fort obligé; ou, si vous voulez toute la somme, faites-moi votre billet de ce que je viens de vous donner comme pour valeur reçue. » Elle aima mieux donner un baiser que d'écrire, et un moment après Castillante sortit, en assurant qu'il lui apporteroit le reste le lendemain. Il n'y manqua pas; aussi l'argent ne fut pas plutôt compté, qu'on lui tint parole, avec tout l'honneur qu'on peut avoir en un tel traité. Quoique Castillante fût entré par la même porte que Crispin, elle en usa mieux avec lui, soit qu'elle espérât en tirer de grands avantages, soit qu'il eût quelque grand mérite caché qui lui tînt lieu de libéralité; elle ne lui demanda pas de nouvelles preuves d'amour pour lui donner de nouvelles faveurs, ses dix mille livres le firent aimer trois mois durant, c'est-à-dire traiter comme s'il eût été aimé. Cependant Candole, ayant reçu des lettres par lesquelles on lui mandoit les nouvelles affaires de sa maîtresse, lui écrivit celle-ci :

LETTRE.

« *Quand vous pourriez vous justifier à moi de toutes les choses dont on vous accuse, je n'oserois plus vous aimer.*

[1] Deux mille francs.

Quand vous seriez malheureuse, vous y avez trop contribué pour ne me pas désavouer en vous aimant. Tous les amans d'ordinaire sont bien aises d'entendre nommer leurs maîtresses; mais, pour moi, je tremble quand je lis ou j'entends votre nom. Il me semble toujours que je vais apprendre une histoire de vous pire que la première : cependant je n'ai que faire, pour vous mépriser, d'en savoir davantage. Vous ne pouvez rien ajouter à votre infamie. Attendez-vous aussi à tous les ressentimens que mérite une femme sans honneur, d'un honnête homme qui l'a fort aimée. Je n'entre en aucun détail avec vous, parce que je ne recherche point votre justification, et que non-seulement vous êtes convaincue à mon égard, mais que je ne puis jamais revenir pour vous. »

Candole écrivit cette lettre dans le temps qu'il alloit partir pour retourner à la cour. Il venoit de perdre un combat, et cela n'avoit pas peu contribué à l'aigreur de sa lettre. Il ne pouvoit souffrir d'être battu partout, et ce lui eût été quelque consolation dans le malheur de la guerre, s'il eût été plus heureux en amour. Il commença son voyage avec un chagrin épouvantable. En d'autres temps, il seroit venu en poste; mais, comme s'il eût eu quelque pressentiment de sa mauvaise fortune, il venoit fort lentement. Il commença dans le chemin de sentir quelque incommodité; à Vienne, il se trouva fort mal; mais, comme il n'étoit qu'à une journée de Lyon, il y voulut aller, sachant bien qu'il y seroit mieux traité. Cependant, les fatigues de la campagne l'ayant fort abattu, les déplaisirs l'achevèrent, et sa jeunesse avec les assistances des médecins ne purent lui sauver la vie; mais, comme les plus grands maux ne lui purent faire perdre le souvenir de l'infidélité d'Ardélise, il lui écrivit cette lettre la veille de sa mort :

LETTRE.

« *Si je pouvois en mourant conserver de l'estime pour vous, il me fâcheroit fort de mourir; mais, ne pouvant plus*

vous estimer, je ne saurois plus avoir de regret à la vie. Je ne l'aimois que pour la passer doucement avec vous. Puisqu'un peu de mérite que j'avois et la plus grande passion du monde ne m'en ont pu faire venir à bout, je n'y ai plus d'attachement, et je vois bien que la mort me va délivrer de beaucoup de peines. Si vous étiez capable de quelque tendresse, vous ne me pourriez pas voir en l'état où je suis sans étouffer de douleur. Mais, Dieu merci, la nature y a mis bon ordre; et, puisque vous pouviez tous les jours mettre au désespoir l'homme du monde qui vous aimoit le plus, vous me pourriez bien voir mourir sans en être touchée. »

La première lettre que Candole avoit écrite à Ardélise sur le sujet de Castillante lui avoit fait tant de peur de son retour, qu'elle l'appréhendoit comme la mort, et je pense qu'elle souhaitoit de ne le revoir jamais. Cependant le bruit de l'extrémité où il étoit la mit au désespoir, et la nouvelle de sa mort, que lui donna la comtesse Fésique [1], son amie, faillit à la faire mourir elle-même. Elle fut quelque temps sans connoissance, et elle ne revint qu'au nom de Mirelle [2], qu'on lui dit qui lui vouloit parler. Mirelle étoit le principal confident de Candole, qui apportoit à Ardélise, de la part de son maître, la lettre qu'il lui avoit écrite en mourant, et la cassette où il enfermoit les lettres et toutes les autres faveurs qu'il avoit

[1] La comtesse de Fiesque. *La Clef.* Gillonne de Harcourt, fille de Jacques de Harcourt, marquis de Beuvron, oncle du marquis de Beuvron dont il est question dans cette histoire, et de Léonore Chabot de Jarnac. Veuve en premières noces de Louis de Brouilly, marquis de Piennes, elle se remaria, en 1645, avec Charles-Léon, comte de Fiesque. Le père de son second mari avait été gouvernante de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, et elle fut elle-même attachée à la personne de cette princesse en qualité de dame d'honneur.

[2] Mérille, gentilhomme attaché au duc de Candale, et non pas Amyot, son valet de chambre, comme on le nomme à tort dans quelques éditions. (Voy. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit in-4°, *Histoire amoureuse des Gaules*, n° 217, Histoire.)

cuès d'elle. Après avoir lien lu cette dernière lettre, elle se mit à pleurer plus fort qu'auparavant [1]. Fésique, qui ne la quittoit point dans un état si déplorable, lui proposa, pour amuser sa douleur, d'ouvrir cette cassette, où elles trouvèrent d'abord un mouchoir marqué de sang en quelques endroits. « Ah! mon Dieu, est-il possible, s'écria Ardélise, que je voie cela sans mourir! Quoi! ce pauvre garçon, qui avoit tant d'autres choses de plus grande conséquence, avoit gardé jusqu'à ce mouchoir! Y a-t-il rien au monde de plus touchant? » Et là-dessus elle raconta à Fésique que, s'étant coupée en travaillant un jour auprès de lui, il lui avoit demandé ce mouchoir dont elle avoit essuyé sa main, et l'avoit toujours gardé depuis. Après cela, elles trouvèrent des bracelets, des bourses, des cheveux et des portraits d'Ardélise, et, comme elles furent tombées sur les lettres, Fésique pria son amie qu'elle en pût lire quelques-unes; à quoi ayant consenti, elle ouvrit celle-ci la première :

LETTRE.

« *On dit ici que vous avez été battu : c'est peut-être un faux bruit de vos envieux, mais c'est peut être une vérité. Ah! mon Dieu, dans cette incertitude je vous demande la vie de mon amant, et je vous abandonne l'armée. Oui, mon Dieu! et*

[1] « Après avoir divisé toutes nos dames par des intérêts de galanterie, il les réunit dans les larmes par sa mort. Toutes le sentirent aimé, et une tendresse commune fit bientôt une douleur générale. Celles qu'il avoit aimées autrefois rappelèrent leurs vieux sentimens et s'imaginèrent de perdre encore ce qu'elles avoient déjà perdu. Plusieurs, qui lui étoient indifférentes, se flattoient qu'elles ne l'auroient pas été toujours; et, se prenant à la mort d'avoir prévenu leur bonheur, elles pleuroient une personne si aimable dont elles eussent pu être aimées. Il y en eut qui le regrettèrent par vanité, et l'on vit des inconnues s'insinuer avec les intéressées dans un commerce de pleurs pour se faire quelque mérite de galanterie; mais sa véritable maîtresse (la comtesse d'Olonne) se rendoit illustre par l'excès de son affliction; heureuse, si elle ne se fût pas consolée! » (Saint-Évremond, t. II, p. 257.)

non-seulement l'armée, mais l'État et tout le monde ensemble. Depuis qu'on m'a dit cette nouvelle, sans me rien particulariser de vous, je fais vingt visites par jour. J'ouvre des propos de guerre pour voir si je n'en apprendrai rien qui me puisse consoler. On me dit partout que vous avez été battu, mais l'on ne me parle point de vous en particulier. Je n'oserois demander ce que vous êtes devenu, non que je craigne de faire voir par là que je vous aime, je suis en de trop grandes alarmes pour avoir rien à ménager, mais je crains d'apprendre plus que je ne voudrois savoir. Voilà l'état où je suis et serai jusqu'au premier ordinaire, si j'ai la force de l'attendre. Ce qui redouble mes inquiétudes, c'est que vous m'avez si souvent promis de m'envoyer des courriers exprès à toutes les affaires extraordinaires, que je prends en mauvaise part de n'en avoir pas eu celle-ci. »

Pendant que Fésique lisoit cette lettre avec peine, car elle en étoit touchée, Ardélise fondoit en larmes. Elles furent toutes deux longtemps sans parler après l'avoir lue. « Je n'en lirai plus d'aujourd'hui, dit Fésique; car, puisque cela me donne de la peine, il vous en doit donner bien davantage. — Non, non, reprit Ardélise, continuez, je vous prie; cela me fait pleurer, mais cela me fait souvenir de lui. » Fésique ayant donc ouvert une autre lettre, elle y trouva ceci :

LETTRE.

« *Hé quoi! ne me laisserez-vous jamais en repos? Serai-je toujours dans des craintes de vous perdre, ou par votre mort, ou par votre changement? Tant que la campagne durera, je serai dans de cruelles alarmes; les ennemis ne tirent pas un coup que je ne m'imagine que c'est à vous. J'apprends ensuite que vous perdez un combat sans savoir ce que vous êtes devenu; et quand, après mille mortelles craintes, je suis enfin que ma bonne fortune vous a sauvé, car vous avez bien su que vous n'avez nulle obligation à la vôtre, on dit que vous*

êtes en Avignon entre les bras d'Armide[1], *où vous vous consolez de vos malheurs. Si cela est, je suis bien malheureuse que vous n'ayez pas perdu la vie avec la bataille. Oui, mon cher, j'aimerois mieux vous voir mort qu'inconstant; car j'aurois le plaisir de croire que, si vous aviez vécu davantage, vous m'auriez toujours aimée; au lieu que je n'ai plus que la rage dans le cœur, de me voir abandonnée pour une autre, qui ne vous aime pas tant que moi.* »

« Qu'apprends-je? dit Fésique à Mirelle; Candole aimoit Armide? — Non, madame, reprit-il; il fut deux jours à Avignon, à son retour de l'armée, pour se rafraîchir, et là il vit deux fois Armide; jugez si cela se peut appeler amour. Mais, madame, ajouta-t-il, s'adressant à Ardélise, qui vous a si bien instruite de tout ce qu'il faisoit? — Hélas! répondit-elle, je ne sais rien là-dessus que par le bruit public; mais il est si commun sur cette passion, et même qu'elle est en partie cause de sa mort, que personne ici ne l'ignore. » Et, se mettant à pleurer plus fort qu'auparavant, Fésique, qui ne cherchoit qu'à faire diversion de sa douleur, lui demanda si elle ne connoissoit pas l'écriture d'un dessus de lettre qu'elle lui montra. « Oui, répondit Ardélise, c'est une lettre de mon maître d'hôtel :

[1] « Une galanterie qu'il eut, à Avignon, avec madame de Castellane, depuis marquise de Ganges, si fameuse par sa mort tragique, le jeta dans une fièvre dont il mourut à Lyon. M. de Saint-Évremond fit une élégie sur la mort de ce duc, où il fait parler la comtesse d'Olonne, qui était inconsolable de la perte de son amant. » (Desmaizeaux, *Vie de Saint-Évremond.*) — Anne-Élisabeth de Rossan avait épousé le marquis de Castellane, petit-fils du duc de Villars. Elle était connue, à Paris, sous le nom de la belle Provençale. Son mari, qui servait dans la marine, périt dans un naufrage. Elle épousa alors, en secondes noces, le jeune Lautète, marquis de Ganges, qui l'emmena à son château de Ganges, en Languedoc, à quelques lieues d'Avignon. Elle périt assassinée par les deux frères de son mari, tous deux amoureux d'elle et tous deux rebutés. Sa mort est racontée en détail dans les Histoires tragiques de notre temps, *compilées par le sieur François de Rossel*, 1685, Lyon, page 513. Voyez aussi la *Biographie universelle*, art. Ganges.

ceci doit être curieux, il faut voir ce qu'il écrit. » Et là-dessus elle ouvrit la lettre.

LETTRE.

« *Quoi que madame vous mande, la maison ne désemplit point de Normands. Ces diables seroient bien mieux dans leur pays qu'ici. J'en enrage, monseigneur, et de mille autres choses que je vois, dont je ne vous mande pas les particularités, parce que j'espère que vous serez bientôt ici, où vous mettrez ordre à tout vous-même.* »

Par ces Normands, le maître d'hôtel entendoit parler d'Orvendale et de son frère Tancrède [1], du chevalier Edmond [2], de Turpin [3], qui étoient fort assidus chez Ardé-

[1] M. DE THURY. *La Clef.* Louis de Harcourt, marquis de Thury et de La Motte, né, en 1629, de François II de Harcourt et de Rénée d'Épinay Saint-Luc. Il fut gouverneur de Falaise et capitaine lieutenant de la compagnie de chevau-légers de la reine mère Anne d'Autriche. Il était frère cadet du marquis de Beuvron, et deux fois cousin de la comtesse de Fiesque, ayant épousé, par dispense du pape, le 5 novembre 1651, sa cousine germaine, Gillonne-Marie-Julie de Harcourt, également cousine de la comtesse. Il mourut dans son château de Thury, au pays de Caux, en 1719.

[2] LE CHEVALIER DE SAINT-ÉVREMOND. *La Clef.* Charles-Marguerite de Saint-Denis, sieur de Saint-Évremond, naquit, à Saint-Denis-le-Guast, près de Coutances, le 1er avril 1615, de Charles de Saint-Denis et de Charlotte de Rouville. Il se distingua à l'armée sous le prince de Condé. Une lettre, où il parlait des ruses du cardinal de Mazarin lors du traité des Pyrénées, en les blâmant avec sévérité, tomba entre les mains du roi, et Saint-Évremond, prévenu à temps, quitta la France pour échapper aux poursuites de Colbert. Il passa d'abord en Hollande, puis en Angleterre, où il se fixa. Il écrivit beaucoup : des lettres, des souvenirs, des dissertations, des caractères, des billets ouverts, des poésies légères, des comédies. Esprit fin, il porte en tout un sens droit, et formule ses jugements d'une façon élégante et spirituelle. Ses œuvres ont été recueillies en sept volumes, à Londres (1705), deux ans après sa mort. Nous aurons quelquefois occasion de le citer. Par sa mère, Charlotte de Rouville, il était parent du comte de Bussy-Rabutin.

[3] L'ABBÉ DE VILLARCEAUX. *La Clef.* Réné de Mornay de Villarceaux, abbé de Saint-Quentin-lez-Beauvais, était fils de Pierre de Mornay, seigneur de Villarceaux, gentilhomme du Vexin, et d'Anne Olivier de Louville. Il mourut le 27 septembre 1691. Les Harcourt, aux-

liso. La naïveté avec laquelle ce pauvre homme mandoit ces nouvelles à Candole toucha si fort cette folle, qu'après avoir regardé quelle mine faisoit Fésique, qui n'avoit pas tant de sujet de s'affliger qu'elle, elle se mit à rire à gorge déployée. Fésique, la voyant rire ainsi, se prit à rire aussi. Il n'y eut que le pauvre Mirelle qui, ne pouvant souffrir une joie hors de saison, redoubla ses larmes et sortit brusquement de ce cabinet. Deux ou trois jours après, Ardélise étant consolée, Fésique et ses autres amis lui conseillèrent de pleurer pour son honneur, lui disant que son affaire avec Candole avoit été trop publique pour en faire une finesse. Elle se contraignit donc encore trois ou quatre jours [1], après quoi elle revint à son natu-

quels appartiennent MM. de Beuvron et de Thury; les Saint-Denis, d'où était sorti Saint-Évremond, et les Villarceaux, ancêtres de l'abbé, étaient tous de noblesse normande, comme le donne à entendre le billet du maître d'hôtel.

[1] A l'occasion de cette mort, le chevalier de Saint-Évremond fit une élégie où il faisait parler la comtesse d'Olonne pleurant son amant. Cette élégie commence ainsi :

Silence, cher Damon, laisse une misérable
En l'état où l'a mise un sort si déplorable.
Eh! quel plaisir prends-tu, cruel, à me troubler,
En me parlant d'un mal que tu fais redoubler?
Cherche, pour me combattre, encore d'autres armes;
Je ferai disputer mes soupirs et mes larmes:
Je veux, mon cher Damon, confondre tes discours
Par les secrètes pleurs * que je répands toujours.
Que, s'il faut, malgré moi, pousser quelque parole
Il répondre à celui dont le soin me console,
Pour te faire sentir combien tu me fais tort,
Je dirai seulement, Damon, *Lisis* est mort.
Lisis ne fera plus les douceurs de ma vie:
Lisis est dans le ciel, et toute son envie,
Au milieu des plaisirs qui règnent en ces lieux,
N'est que de me revoir, à la honte des dieux.
Là toutes leurs grandeurs, là toutes leurs délices
Ne lui sont, loin de moi, qu'horreur, gênes, supplices.

SAINT-ÉVREMOND, t. I, p. 143.

* Pleurs est du masculin aujourd'hui :

De *longs pleurs muets* mouillent sa barbe blanche,

CAS. DELAVIGNE, *la Fille du Cid.*

Mais on le trouve employé comme nom féminin, au seizième siècle.

rel; et ce qui hâta ce retour fut le carnaval, qui, en lui donnant lieu de satisfaire son inclination, lui aida encore à contenter son mari, qui avoit eu de grands soupçons de son intelligence avec Candole, et se croyoit fort heureux d'en être délivré. Pour lui faire donc croire qu'elle n'avoit plus rien dans le cœur, elle se masqua quatre ou cinq fois avec lui, et, voulant entièrement regagner sa confiance par une grande sincérité, elle lui avoua non-seulement son amour pour Candole, non-seulement qu'elle lui avoit accordé les dernières faveurs, mais encore les particularités de ses jouissances; et elle lui en spécifioit le nombre. « Il ne vous aimoit guère, lui dit-il, madame (voulant insulter à la foiblesse du pauvre défunt), puisqu'il faisoit si peu de chose pour une si belle femme que vous. » Il n'y avoit encore que huit jours qu'elle avoit quitté le lit, qu'elle gardoit depuis quatre mois pour une grande incommodité qu'elle avoit à la jambe, lorsqu'elle résolut de se masquer, et cette envie avança plus sa guérison que tous les remèdes qu'elle avoit faits depuis si longtemps. Elle se masqua donc quatre ou cinq fois avec son mari: mais, comme ce n'étoient que de petites mascarades obscures, elle voulut en faire une grande et fameuse dont il fût parlé; et, pour cet effet, elle se déguisa en capucin, elle quatrième, et fit déguiser deux autres de ses amis en sœurs collettes [1]. Les capucins étoient: elle, son mari, Tancrède et Turpin. Les sœurs collettes étoient: Grassard, Anglois [2] et Resilly [3]. Cette troupe courut, toute

[1] Religieuses de l'ordre réformé de Sainte-Claire.

[2] On a peu de renseignements sur les personnages nommés, par Bussy, Grassard et Anglois. Mademoiselle de Montpensier parle de cette mascarade de madame d'Olonne, et nomme Marsillac, Sillery, madame de Salins, Marigot, Coquel et Gourville, comme en ayant fait partie. (Voy. *Mém. de Montpensier*, ann. 1658.)

[3] Sillery. *La Clef.* Louis Roger Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, seigneur de Precigny, de Marines, etc., etc., né, en 1619, de Pierre Brulart, marquis de Sillery, grand trésorier des ordres du roi et secrétaire d'État, et de Charlotte d'Étampes-Va-

la nuit du mardi gras, toutes les assemblées. Le roi et la reine-mère, ayant appris cette mascarade, s'emportèrent fort contre Ardélise, et dirent publiquement qu'ils vengeroient le mépris qu'on avoit fait de la religion en cette rencontre. On adoucit quelque temps après Leurs Majestés, et toutes ces menaces aboutirent à n'avoir plus d'estime pour Ardélise.

Pendant que toutes ces choses se passoient, Castillante jouissoit paisiblement de sa maîtresse, lorsqu'elle fit tirer la loterie. J'ai déjà dit que, des dix mille écus qu'elle avoit reçus, elle n'en avoit employé tout au plus que la moitié, et la plus grande part de cette loterie fut attribuée aux capucins, aux sœurs collettes et au reste de la cabale. Le prince de Samilcar [1], qui alloit jouer le premier rôle sur

lençay, fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Louis XIII et la comtesse de Soissons, eut une commission de mestre de camp d'un régiment d'infanterie de vingt compagnies de cent hommes chacune. Il mourut à Liancourt, le 19 mars 1691, âgé de soixante-douze ans. Par sa femme, Marie-Catherine de La Rochefoucauld, fille de François V du nom, duc de La Rochefoucauld, il était l'oncle du jeune prince de Marsillac, que Bussy met en scène dans la suite de son récit.

[1] Le prince de Marsillac. *La Clef.* François VII du nom, duc de La Rochefoucauld, pair et grand veneur de France, prince de Marsillac, marquis de Guercheville, duc de La Rocheguyon et de Liancourt, etc., etc., né, le 15 juin 1634, de François VI, duc de La Rochefoucauld, le célèbre auteur des *Maximes*, et d'Andrée de Vivonne, dame de la Chastaigneraye, se distingua dans les guerres de Louis XIV, fut blessé au passage du Rhin, et mourut en 1714, le 11 janvier, âgé de soixante-dix-neuf ans.

C'est lui que Boileau a désigné dans son épître à Racine :

> Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire...
> Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
> Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées;
> Pourvu qu'ils puissent plaire au plus puissant de rois;
> Qu'à Chantilli Conde les souffre quelquefois;
> Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne,
> Que la Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,
> Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
> A leurs traits délicats se laissent pénétrer...
>
> Boileau, *Épît.* VII, v. 91.

ce théâtre, eut le premier gros lot, qui étoit un grand brasier d'argent. Castillante, avec toutes les faveurs qu'il recevoit, n'eut qu'un bijou de fort peu de valeur. Le grand bruit qui couroit de l'infidélité de cette loterie lui donna du chagrin de n'être pas mieux traité que les plus indifférens : il s'en plaignit à Ardélise. Elle, qui ne vouloit pas lui faire confidence de sa friponnerie, reçut ses plaintes le plus aigrement du monde; de sorte qu'avant de se quitter ils vinrent de part et d'autre aux reproches, l'un de son argent, l'autre de ses faveurs. Pour conclusion, Ardélise lui défendit son logis, et Castillante lui dit qu'il ne lui avoit jamais obéi de si bon cœur qu'il faisoit en cette rencontre, et que ce commandement lui alloit sauver de la peine et de la dépense. Cependant le commerce d'Oroondate duroit toujours : soit qu'il ne fût guère amoureux, soit qu'il se tînt trop heureux d'avoir de ses faveurs à quelque prix que ce fût, il la tourmentoit peu sur sa conduite; elle aussi le traitoit de son pis aller, et l'aimoit toujours mieux que rien. Peu de temps après la rupture de Castillante, le prince de Samilcar, qui avoit des amis plus éveillés que lui, fut conseillé de s'attacher à Ardélise, et on lui dit qu'il étoit en âge de faire parler de lui [1]; que les femmes donnoient de l'estime aussi bien que les armes; qu'Ardélise étant une des plus belles femmes de la cour, outre de grands plaisirs, pourroit encore bien faire de l'honneur à qui en seroit aimé; et qu'en tout cela la place de Candole étoit quelque chose de très-considérable. Avec toutes ces raisons, ils poussèrent Samilcar à rendre des assiduités à Ardélise; mais, parce que naturellement il se défioit fort de lui-même, sa cabale, qui s'en défioit aussi, jugea qu'il ne le falloit point laisser sur sa bonne foi auprès d'elle, et il fut arrêté qu'on lui donneroit Resilly [2] pour le conduire et

[1] En 1658, le prince de Marsillac avait vingt-quatre ans.

[2] Son oncle, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Sillery avait alors trente-sept ans.

assister dans les rencontres. Samilcar lui avoit rendu de grandes assiduités pendant deux mois sans lui avoir parlé d'amour qu'en termes généraux. Il avoit pourtant dit à Resilly, il y avoit plus de six semaines, qu'il lui avoit fait sa déclaration, et lui avoit inventé même une réponse un peu rude, afin qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il fût si longtemps à recevoir des faveurs, quand ce gouverneur, pour servir son pupille, parla aussi à Ardélise, et lui dit : « Je sais bien, madame, qu'il n'y a rien de si libre que l'amour, et que, si le cœur n'est touché par inclination, on ne persuade guère par les paroles; mais je ne laisserai pas de vous dire que, quand on est jeune et qu'on est à marier comme vous [1], je ne comprends pas pourquoi on refuse un jeune gentilhomme amoureux, et qui a de quoi, ou je suis fort trompé, autant que personne de la cour; c'est du pauvre prince de Samilcar que je parle, madame. Puisqu'il vous aime si éperdument, pourquoi êtes-vous ingrate? ou, si vous sentez que vous ne le pouvez aimer, pourquoi l'amusez-vous? Aimez-le, ou vous en défaites. — Je ne sais pas, interrompit Ardélise, depuis quand les hommes prétendent que nous les aimions sans qu'ils nous l'aient demandé; car j'ai ouï dire qu'autrefois c'étoit eux qui faisoient les avances. Je savois bien qu'ils traitoient dans les derniers temps la galanterie d'une étrange manière, mais je ne savois pas qu'elle eût été réduite au point de vouloir que les femmes fissent les premiers pas. — Quoi! madame, reprit Resilly, le prince de Samilcar ne vous a pas dit qu'il vous aimoit? — Non, monsieur, lui dit-elle, c'est vous qui me l'avez appris; ce n'est pas que les soins qu'il m'a rendus ne m'aient fait soupçonner qu'il avoit quelque dessein, mais, jusqu'à ce qu'on nous ait parlé, nous n'entendons pas le reste. — Ah! madame, répliqua Resilly, vous n'avez pas tant de tort que je pensois : la jeunesse du prince le rend timide, c'est ce qui l'a

[1] Il entend par là qu'elle était alors sans amant en titre.

fait faillir; mais cette jeunesse aussi fait excuser bien des fautes avec les femmes. On n'a guère de tort à l'âge qu'il a, et, pour les gens de vingt-deux ans [1], il y a bien du retour à la miséricorde. — J'en demeure d'accord, dit-elle; un jeune homme de vingt-deux ans donne de la pitié, et jamais de colère; mais aussi je veux qu'il ait du respect. — Appelez-vous respect, madame, reprit Resilly, de n'oser dire que l'on est amoureux? C'est sottise toute pure, je dis même à l'égard d'une femme qui ne voudroit pas aimer; et, en ce cas-là, l'on ne perdroit pas son temps, et l'on sauroit bien à quoi s'en tenir. Mais ce respect ne vous est bon, madame, qu'avec ceux pour qui vous n'avez nulle inclination; car, si celui que vous voudriez aimer en avoit un peu trop, vous seriez bien embarrassée. » Comme il acheva de parler, il entra des gens, et quelque temps après, étant sorti, il alla trouver Samilcar, à qui, ayant fait mille reproches de sa timidité, il lui fit promettre qu'avant la fin du jour il feroit une déclaration à sa maîtresse. Il lui dit même une partie des choses qu'il falloit qu'il lui dit, dont Samilcar ne se souvint pas un moment après; et, l'ayant encouragé le mieux qu'il put, il le vit partir pour cette grande expédition.

Cependant Samilcar étoit dans d'étranges inquiétudes; tantôt il trouvoit que son carrosse alloit trop vite, tantôt il souhaitoit de pas trouver Ardélise à son logis, ou de trouver quelqu'un avec elle. Enfin il craignoit la même chose qu'un honnête homme [2] eût désiré de tout son cœur. Cependant il fut assez malheureux de trouver sa maîtresse, et de la trouver toute seule. Il l'aborda avec un visage si embarrassé, que, si elle n'eût déjà su son amour par Resilly, elle l'eût découvert à le voir cette seule fois-là. Cet embarras lui servit à la persuader plus que tout

[1] Bussy fait erreur, ou Sillery veut rajeunir le prince pour l'excuser aux yeux de madame d'Olonne.

[2] C'est-à-dire un homme de bonne société, comme l'on dit un galant homme.

ce qu'il put dire; voilà pourquoi, en amour, les sots sont plus heureux que les habiles. La première chose que fit Samilcar après être assis fut de se couvrir, tant il étoit hors de lui-même. Un instant après, s'étant aperçu de sa sottise, il ôta son chapeau et ses gants, et puis en remit un, et tout cela sans dire mot. « Qu'y a-t-il? dit Ardélise, vous me paroissez avoir quelque chose dans l'esprit. — Ne le devinez-vous pas, madame? lui dit Samilcar. — Non, dit-elle, je n'y comprends rien. Comment entendrois-je ce que l'on ne me dit pas, moi qui ai bien de la peine à concevoir ce que l'on me dit? — C'est... je m'en vais vous le dire, répliqua Samilcar en se radoucissant niaisement, c'est que je vous aime. — Voilà bien des façons, dit-elle, pour peu de chose. Je ne vois pas qu'il y ait tant de difficulté à dire qu'on aime; il m'en paroit bien plus à bien aimer. — Ah! madame, répliqua-t-il en l'interrompant, j'ai bien plus de peine à le dire qu'à le faire. Je n'en ai point du tout à vous aimer, et j'en aurois tellement à ne vous aimer pas, que je n'en pourrois jamais venir à bout, quand vous me l'ordonneriez mille fois. — Moi, monsieur, reprit Ardélise en rougissant, je n'ai rien à vous commander. » Tout autre que Samilcar eût entendu la manière fine dont Ardélise se servoit pour lui permettre de l'aimer; mais il avoit l'esprit trop bouché, c'étoit de la délicatesse perdue que d'en avoir avec lui. « Quoi! madame, lui dit-il, vous ne m'estimez pas assez pour m'honorer de vos commandemens? — Eh bien, dit-elle, serez-vous bien aise que je vous ordonne de ne me plus aimer? — Non, madame, interrompit-il brusquement. — Que voulez-vous donc? reprit Ardélise. — Vous aimer toute ma vie, reprit Samilcar, et me faire aimer de vous. — Eh bien, aimez tant qu'il vous plaira, lui dit-elle, et espérez. » C'en étoit assez à un amant plus pressant que Samilcar pour en venir aux dernières faveurs : cependant, quoi que Ardélise pût faire, il la fit durer encore deux mois, et enfin, quand elle se rendit, elle en fit toutes les

avances. L'établissement de ce nouveau commerce ne lui fit pas rompre celui qu'elle avoit avec Oroondate. Le dernier amant étoit toujours le mieux aimé, mais il ne l'étoit pas assez pour chasser Oroondate, qui étoit un second mari pour elle.

Un peu de temps avant la rupture de Castillante avec Ardélise, le chevalier d'Aigremont [1] en étoit devenu amoureux; et, comme c'est une personne fort extraordinaire, il

[1] Le chevalier de Grammont. *La Clef.* Philibert, comte de Grammont, plus connu sous le nom de chevalier de Grammont, chevalier des ordres du roi, gouverneur du pays d'Aunis. Il naquit, en 1619, de Antoine de Grammont II du nom et de Claude de Montmorency, sa seconde femme; servit avec distinction pendant la guerre de trente ans et dans les guerres de Louis XIV. Le comte de Toulongeon, son frère, l'institua son héritier par testament, et le roi lui donna la lieutenance générale du gouvernement de Béarn, dont il se démit en faveur du marquis de Feuquières, son neveu; il épousa Élisabeth Hamilton, fille de Georges, comte d'Hamilton, d'une des plus illustres familles d'Écosse, et de Marie Butler. Il mourut, le 30 janvier 1707, âgé de quatre-vingt-six ans. Son beau-frère, le comte d'Hamilton, qui passa une partie de sa vie en France, a écrit, sous le titre de *Mémoires de Grammont*, un récit piquant des aventures du chevalier, et tout à la fois une vive satire des mœurs de la cour de France à cette époque. Saint-Évremond était fort grand ami de Philibert de Grammont. Le comte étant revenu d'une dangereuse maladie, Saint-Évremond lui envoya l'épitaphe suivante, où il fait son éloge :

Passant, tu vois ici le comte de Grammont,
Le héros éternel du vieux Saint-Évremond.
Suivre Condé toute sa vie
Et courir les mêmes hasards
Qu'il courait dans les champs de Mars,
Des plus vaillans guerriers pouvoit faire l'envie.

Veux-tu des talens pour la Cour?
Ils égalent ceux de la guerre;
Faut-il du mérite en amour?
Qui fut plus galant sur la terre?

Railler sans être médisant,
Plaire sans faire le plaisant;
Garder son même caractère,
Vieillard, époux, galant et père,
C'est le mérite du héros
Que je dépeins en peu de mots.

est donc à propos d'en faire la description. Le chevalier avoit les yeux rians, le nez bien fait, la bouche belle, une petite fossette au menton qui faisoit un agréable effet sur son visage, je ne sais quoi de fin dans la physionomie, la taille assez belle, s'il ne se fût point voûté; l'esprit galant et délicat; cependant ses mines et son accent faisoient bien souvent valoir ce qu'il disoit, qui devenoit rien dans la bouche d'un autre. Une marque de cela est qu'il écrivoit le plus mal du monde, et il écrivoit comme il parloit. Quoiqu'il soit superflu de dire qu'un rival soit incommode, le chevalier l'étoit au point, qu'il eût mieux valu, pour une pauvre femme, en avoir quatre sur les bras que lui seul. Il étoit libéral jusqu'à la profusion; par là sa maîtresse ni ses rivaux ne pouvoient avoir de valets fidèles; d'ailleurs, le meilleur garçon du monde. Il y avoit douze ans qu'il aimoit la comtesse de Fésique, femme aussi extraordinaire que lui, c'est-à-dire aussi singulière en mérite que lui en méchantes qualités. Mais, comme de ces douze ans il y en avoit cinq qu'elle étoit exilée auprès de la princesse Léonor, fille de Gornan de Gaule [1], prin-

Alloit-il souvent à confesse?
Entendoit-il vêpres, sermon?
S'appliquoit-il à l'oraison?
Il en laissoit le soin à la comtesse.

Il peut revenir un Condé,
Il peut revenir un Turenne;
Un comte de Grammont en vain est demandé:
La nature auroit trop de peine.

SAINT-ÉVREMOND, t. V, p. 341.

[1] Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite Mademoiselle, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII et de la duchesse de Bourbon-Montpensier. Elle naquit au Louvre, le 29 mai 1627, prit une part active aux guerres de la Fronde, fut exilée à Saint-Fargeau, et ne revint à la cour qu'en 1657. Elle dédaigna plusieurs mariages brillants : le duc de Savoie, le roi de Portugal, le roi d'Angleterre Charles II, Monsieur, frère du roi, et finit, à quarante-cinq ans, par épouser secrètement M. de Lauzun. Voy., dans le tome II, l'histoire de ce mariage. Elle mourut presque oubliée, le 5 août 1693, âgée de soixante-six ans.

cesse que la fortune persécutoit à cause qu'elle avoit de la vertu, et qu'elle ne pouvoit réduire son grand courage aux bassesses que la cour demande, pendant leur absence, le chevalier n'étoit pas adonné à une constance fort régulière, et, quoique Fésique fût aimable, il méritoit quelque excuse de sa légèreté, puisqu'il n'en avoit jamais reçu de faveur. Il y avoit pourtant des gens à qui il avoit donné de la jalousie. Le comte de Vorel en étoit un. Comme un jour celui-là reprochoit à Fésique qu'elle aimoit le chevalier, cette belle lui répondit qu'il étoit fou de croire qu'elle pût aimer le plus grand fripon du monde [1]. « Voilà une plaisante raison, lui dit-il, madame, que vous m'alléguez pour votre justification! Je sais que vous êtes encore plus friponne que lui, et je ne laisse pas de vous aimer. »

Quoique le chevalier aimât partout, il avoit pourtant un si grand foible pour Fésique, que, quelque engagement qu'il eût ailleurs, sitôt que quelqu'un la voyoit un peu plus assidûment qu'à l'ordinaire, il quittoit tout pour venir à elle. Il avoit raison aussi; car Fésique étoit une femme admirable. Elle avoit les yeux bruns et brillans, le nez bien fait, la bouche agréable et de belle couleur le teint blanc et uni, la forme du visage longue; il n'y avoit eu qu'elle au monde qui s'étoit embellie d'un menton pointu. Elle avoit les cheveux cendrés; toujours fort propre et fort galamment vêtue; mais sa parure venoit plus de son air que de la magnificence de ses habits. Son esprit étoit vif et naturel : son humeur ne se peut décrire; car, avec la modestie de son sexe, elle étoit l'humeur du tout le monde. A force de penser à ce l'on doit faire, chacun pense d'ordinaire mieux à la qu'au commencement : il arrivoit tout le contraire à Fé

[1] Le chevalier de Grammont avait la réputation méritée de tricher au jeu. A cette époque, c'était presque un défaut à la mode, un vice de grand seigneur. Les dames y excellaient.

sique, ses réflexions gâtoient ses mouvemens. Je ne sais pas si la confiance qu'elle avoit en son mérite lui ôtoit le soin de chercher des amans, mais elle ne se donnoit aucune peine pour en avoir. Véritablement, quand il lui en arrivoit quelqu'un de lui-même, elle n'avoit ni rigueur pour s'en défaire ni douceur pour le retenir. Il s'en retournoit s'il vouloit; s'il vouloit, il demeuroit; et, quoi qu'il fît, il ne subsistoit point à ses dépens. Il y avoit donc, comme j'ai dit, cinq années que le chevalier ne la voyoit plus, et, durant cette absence, pour ne point perdre de temps, il avoit fait mille maîtresses, entre autres la duchesse de Victoire [1], et trois jours après Larisse [2]. Ce fut Properce [3] qui fit ce sonnet au chevalier :

> Quoi! vous vous consolez, après ce coup de foudre [4],
> Tombé sur un objet qui vous parut si beau!
> Un véritable amant, bien loin de se résoudre,
> Se seroit enfermé dans le même tombeau.

[1] La duchesse de Mercœur. *La Clef.* Laure-Victoire Mancini, fille aînée de Michel-Laurent de Mancini, gentilhomme romain, et de Jérômine Mazarin, sœur puînée du cardinal. Elle était née en 1636. Son oncle la maria, en 1651, à Louis, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Étampes et de Penthièvre, pair de France, lequel fut créé cardinal après la mort de sa femme, arrivée en 1657.

[2] Madame de Villars. *La Clef.* Marie Cignault de Bellefonds, née, en 1624, de Bernardin Cignault, seigneur de Bellefonds, et de Jeanne-aux-Épaules de Sainte-Marie, fut mariée, le 24 janvier 1651, à Pierre, marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti. Le fameux maréchal de Villars était son fils. Elle mourut le 24 juin 1706.

Benserade. *La Clef.* Isaac de Benserade ou Benserade, né, en à Lyons-la-Forêt, en Normandie, était de petite noblesse et aucun bien. Il se fit connaître par ses poésies, et fut un des huit premiers académiciens. Il était bien fait, et eut d'assez plaintes aventures à la cour de Louis XIV. Tallemant rapporte qu'il fut *entretenu* par la duchesse de La Roche-Guyon. La Bruyère, qu'il avait longtemps empêché de parvenir à l'Académie, a fait contre lui le caractère de Théobaldo. (Voy. La Bruyère, p. 268, n° LXVI, et Tallemant, *Historiette de madame de La Roche-Guyon.*) Benserade mourut en 1691.

[4] La mort prématurée de la duchesse de Mercœur.

Quoi! ce cœur si touché brûle d'un feu nouveau!
Quelle infidélité! qui peut vous en absoudre?
Venir tout fraîchement de pleurer comme un veau,
Puis faire le galant et mettre de la poudre!

O l'indigne foiblesse, et qu'il vous en cuira!
Vous manquez à l'amour, l'amour vous manquera;
Et déjà vous donnez où tout le monde échoue.

Je connais la beauté pour qui vous soupirez;
Je l'aime; et, puisqu'il faut enfin que je l'avoue,
C'est qu'en vous consolant vous me désespérez.

Quelque temps après cette affaire ébauchée, Fésique étant revenue à Paris, le chevalier, qui n'étoit retenu auprès de Larisse par aucune faveur, la quitta pour retourner à Fésique. Mais, comme il n'étoit pas longtemps en même état, et qu'il s'ennuyoit avec celle-ci, il s'attacha à Ardélise, dans le même temps que le prince de Samilcar s'embarqua avec elle. Et, quoiqu'il fût moins heureux que lui avec les dames, il n'étoit pas plus pressant : au contraire, pourvu qu'il pût badiner, faire dire au monde qu'il étoit amoureux, trouver quelques gens de légère croyance pour flatter sa vanité, donner de la peine à un rival, être mieux venu que lui [1], il ne se mettoit guère en peine de la conclusion. Une chose qui faisoit qu'il lui étoit plus difficile de persuader qu'à un autre, étoit qu'il ne parloit jamais sérieusement; de sorte qu'il falloit qu'une femme se flattât beaucoup pour croire qu'il fût amoureux d'elle.

J'ai déjà dit que jamais amant qui n'étoit pas aimé n'a été plus incommode que lui. Il avoit toujours deux ou trois laquais sans livrées, qu'il appeloit ses grisons, par qui il faisoit suivre ses rivaux et ses maîtresses. Un jour Ardélise, étant en peine comme elle iroit à un rendez-vous qu'elle avoit avec le prince de Samilcar, sans que le chevalier d'Aigremont le découvrît, se résolut, pour le dépayser, de sortir en cape, avec une femme de chambre,

[1] *Var.* « Être mieux *vestu* que lui. » (Élit. de Liége.)

et d'aller passer la Seine en bateau, après avoir donné ordre à ses gens de l'aller trouver au faubourg Saint-Germain. Le premier homme qu'elle trouva pour lui donner la main pour monter en bateau fut un des grisons du chevalier d'Aigremont, devant qui s'étant réjouie avec sa femme de chambre d'avoir trompé le chevalier, et ayant parlé de ce qu'elle alloit faire ce jour-là, ce grison alla aussitôt avertir son maître, lequel, dès le lendemain, surprit étrangement Ardélise quand il lui dit le détail de son rendez-vous de la veille. Un honnête homme qui convainc sa maîtresse d'en aimer un autre que lui se retire promptement et sans bruit, particulièrement si elle ne lui a rien promis : mais le chevalier n'en étoit pas de même; quand il ne pouvoit se faire aimer, il eût mieux aimé se faire tuer que de laisser en repos son rival et sa maîtresse. Ardélise avoit donc compté pour rien toutes les assiduités que le chevalier lui avoit rendues trois mois durant, et tourné en raillerie tout ce qu'il lui avoit dit de sa passion, et d'autant plus qu'elle étoit persuadée qu'il en avoit une plus grande pour Fésique que pour elle; mais elle le haïssoit encore comme le diable, lorsque cet amant crut qu'une lettre auroit plus d'effet que tout ce qu'il avoit fait et dit jusque-là. Dans cette pensée il lui écrivit celle-ci :

LETTRE.

« *Est-il possible, ma déesse, que vous n'ayez point la connoissance de l'amour que vos beaux yeux, mes soleils, ont allumé dans mon cœur? Quoiqu'il soit inutile d'avoir recours à vous avec des déclarations communes aux beautés incomparables, et que les oraisons mentales vous doivent suffire, je vous ai dit mille fois que je vous aimois; cependant vous riez et ne me répondez rien. Est-ce bon ou mauvais signe, ma reine? Je vous conjure de vous expliquer là-dessus, afin que le plus passionné des humains continue de vous adorer, ou qu'il cesse de vous déplaire.* »

Ardélise, ayant reçu cette lettre, l'alla porter aussitôt à Fésique, avec qui elle crut qu'elle avoit été concertée; mais elle ne lui témoigna rien de ce qu'elle en croyoit d'abord. Comme elles vivoient bien ensemble, elle lui fit valoir, en raillant, le refus qu'elle faisoit de son amant, et l'avis qu'elle lui donnoit de l'infidélité qu'il lui vouloit faire. Quoique Fésique n'aimât point le chevalier, cela ne laissa pas de la fâcher : la plupart des femmes ne veulent pas plus perdre les amans qu'elles ne veulent point aimer que ceux qu'elles favorisent, et leur chagrin ne vient pas tant de la perte qu'elles font que de la préférence de leurs rivales; voilà comme fut Fésique en cette rencontre.

Cependant elle remercia Ardélise de l'intention qu'elle avoit de l'obliger, mais elle l'assura qu'elle ne prenoit aucune part au chevalier, et qu'au contraire on l'obligeroit de l'en défaire. Ardélise ne se contenta pas d'avoir montré cette lettre à la comtesse, elle s'en fit encore honneur à l'égard du prince de Samilcar; et, soit que Fésique en parla encore à d'autres, soit qu'elle le dit elle-même, deux jours après tout le monde sut que le pauvre chevalier avoit été sacrifié, et il lui revint bientôt à lui-même les plaisanteries que l'on faisoit de sa lettre. Le mépris offense tous les amans; mais, quand on y mêle la raillerie, on les pousse dans le désespoir.

Le chevalier, se voyant éconduit et moqué, ne garda plus de mesures. Il n'y a rien qu'il ne dit contre Ardélise, et l'on vit bien, en cette rencontre, que cette folle avoit trouvé le secret de perdre sa réputation, en conservant son honneur.

De tous ses rivaux, le chevalier n'en haïssoit pas un tant que le prince de Samilcar, tant parce qu'il le croyoit le mieux traité, que parce qu'il sembloit qu'il le méritât le moins. Il appeloit les amans d'Ardélise les Philistins, et disoit que Samilcar, à cause qu'il avoit peu d'esprit, les avoit tous défaits avec une mâchoire d'âne.

Dans ce même temps, Trimalet[1], jeune et beau comme un ange, et plein d'amour-propre, crut que la conquête d'Ardélise lui seroit aisée et honorable; de sorte qu'il résolut de s'y embarquer par les motifs de la gloire. Il en parla à Giton[2], son bon ami, qui approuva son dessein et s'offrit de l'y servir. Trimalet et Giton ont trop de part à cette histoire pour ne parler d'eux qu'en passant. Il les faut faire connoître à fond, et pour cet effet il faut commencer par la description du premier. Trimalet avoit de grands yeux noirs, le nez bien fait, la bouche un peu grande, la forme du visage ronde et plate, le teint admirable, le front grand et la taille belle. Il avoit de l'esprit. Il étoit moqueur, léger, présomptueux, brave, étourdi et sans amitié. Il étoit mestre de camp du régiment de la garde gauloise, conjointement avec le maréchal son père[3].

[1] Le comte de Guiche. *La Clef.* Armand de Grammont et de Toulongeon, comte de Guiche, né, en 1637, d'Antoine III du nom, duc de Grammont et maréchal de France, et de Françoise-Marguerite de Chivré, fut lieutenant général des armées du roi, colonel du régiment des gardes françaises en survivance de son père. Il fit ses premières armes au siége de Landrecies, en 1655. Le roi l'envoya en Pologne pour interrompre ses intrigues avec Madame et venger mademoiselle de La Vallière des affronts qu'on lui avait faits à l'instigation de cette princesse. Lors du passage du Rhin, en 1672, ce fut lui qui le premier hasarda de traverser le fleuve à cheval à la nage. C'est de lui que parle Boileau :

> ... Grammont, le premier dans les flots,
> S'avance, soutenu des regards du héros,
> Son coursier, écumant sous son maître intrepide,
> Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.

L'année suivante, il mourut, à Creutznack, du chagrin, dit-on, que lui causa la perte d'un convoi qui avait été confié à sa garde. Il était âgé de trente-six ans. Voyez la lettre de madame de Sévigné sur sa mort, datée du 8 décembre 1673.

[2] Le comte de Manicamp. *La Clef.* Longueval de Manicamp était cousin de Bussy par Louise de Rouville, fille d'Élisabeth de Longueval et de Jacques de Rouville, qui fut la seconde femme du comte de Rabutin. Philippe de Longueval, comte de Manicamp, était le grand-père de madame de Bussy et de l'ami du comte de Guiche.

[3] Antoine III du nom, duc de Grammont, pair et maréchal de

Giton avoit les yeux bleus et doux, le nez aquilin, la bouche grande, les lèvres fort rouges et relevées, le teint un peu jaune, le visage plat, les cheveux blonds et la tête belle, la taille bien faite, s'il ne se fût un peu trop négligé. Pour de l'esprit, il en avoit assez, et de la manière de Trimalet, excepté qu'il n'avoit pas tant d'acquis que lui; mais il avoit le génie pour le moins aussi beau. La fortune de celui-ci n'étoit pas, à beaucoup près, si bien établie que celle de l'autre, et lui faisoit avoir un peu plus d'égards; mais ils avoient à peu près les mêmes inclinations à la dureté et à la raillerie : aussi s'aimoient-ils fortement, comme s'ils eussent été de différent sexe.

Dans le même temps qu'Ardélise montroit à tout le monde la lettre du chevalier d'Aigremont, celui-ci découvrit l'amour de son neveu [1] pour Fésique : cela ne servit pas peu pour le faire emporter contre Ardélise, croyant sa réconciliation plus aisée avec Fésique, moins il garderoit de mesure avec l'autre. Mais, pendant qu'il essaye de se racommoder, voyons ce que fit Trimalet pour se rendre agréable.

Il faut savoir premièrement que Trimalet avoit une grande passion pour Polaquette [2], fille de peu de naissance, mais de beaucoup d'esprit. Il faut savoir encore qu'il avoit été tellement tracassé par ses parens dans cet amour, qui craignoient qu'elle ne lui fît faire la même

France, colonel du régiment des gardes françaises, chevalier des ordres du roi, naquit, à Hagerman, en 1604, de Antoine II de Grammont et de Louise de Roquelaure, sa première femme. Il obtint du roi Louis XIV, en 1648, l'érection du comté de Guiche en duché-pairie sous le nom de Grammont. Il mourut le 27 juillet 1678.

[1] Le chevalier de Grammont était frère du maréchal et oncle du comte de Guiche.

[2] Madame de Beauvais. *La Clef.* Il ne s'agit point de madame de Beauvais la mère (Catherine-Henriette Bellier, première femme de chambre de la reine mère), mais bien de sa seconde fille. Au dire de Saint-Simon, madame de Beauvais fut la première maîtresse du jeune Louis XIV.

sottise que sa sœur avoit fait faire à Armand [1], que cette considération aussi bien que les rigueurs de la belle l'avoient fort rebuté, et l'avoient engagé dans le dessein d'aimer Fésique : mais il n'avoit point pour celle-ci toute l'inclination qu'elle méritoit, et c'étoit moins une nouvelle passion qu'un remède à la précédente. Il ne faisoit pas beaucoup de chemin : tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'émouvoir Fésique, et de mettre au désespoir le chevalier; et, pour cela, il s'en tenoit aux regards et aux assiduités, sans se soucier d'aller plus vite. Fésique, qui, à ce qu'on croit, n'avoit jamais eu le cœur touché que du mérite du seigneur d'Illière, favori du prince des Bithuringiens [2], qu'elle ne pouvoit plus voir il y avoit quatre ou cinq ans, et avec qui elle entretenoit un commerce par lettres, sentit sa confiance ébranlée par ces pas que fit Trimalet pour elle; et, quoi que Zérige [3], ami du seigneur d'Illière, lui pût dire pour l'obliger à chasser Trimalet, elle n'y donna pas d'abord les mains; et, faisant semblant de traiter ses amours de ridicules, elle étudia longtemps sa manière d'agir : mais enfin, voyant que Trimalet ne s'aidoit pas, elle se résolut de se faire honneur de la nécessité où elle se voyoit de le perdre, et, afin que cela ne parût pas un sacrifice au chevalier, qui s'étoit vanté de faire chasser son neveu, elle les chassa tous deux, déférant pour lors au conseil de Zérige, à ce qu'elle lui dit. Et là-dessus ce fit une plaisanterie, que Fésique alloit sceller les congés de ses meilleurs amans. Mais le chevalier la fit tant presser par ses meilleurs amis, qu'il obtint enfin permission de la revoir au bout de quinze jours. Ce fut sur cela qu'il fit ce couplet de sarabande :

Lorsque l'excès d'une tendresse extrême,
Qu'elle a toujours pour son ami Flamand,

[1] Amador de Vignerot du Plessis, marquis de Richelieu, qui avait épousé, le 1er novembre 1632, Jeanne-Baptiste de Beauvais.

[2] Louis de Bourbon, prince de Condé.

[3] Gény. *La Clef.*

Sut obliger la personne que j'aime
Au dur scellé qui cause mon tourment,
Las! je pensois, comme il pensoit lui-même,
Ne revenir, Philis, qu'au jour du jugement;
Mais ce n'étoit qu'un pur bannissement.

Cinq ou six mois s'étant passés, pendant lesquels le chevalier, trop heureux de n'avoir plus son neveu sur les bras, avoit goûté auprès de Philis le plaisir d'aimer seul, quelques amis de Trimalet lui remontrèrent qu'étant le plus beau garçon de la cour il lui étoit honteux de trouver une dame cruelle, et que le mauvais succès qu'il avoit eu auprès de Fésique lui avoit fait tort dans le monde. Ces raisons le firent résoudre de se rembarquer. Il revint blessé de la campagne [1]; sa blessure étoit à la main droite; mais, comme il y avoit déjà quelque temps, sa blessure, quoique grande, ne l'empêchoit pas de se promener. Lorsqu'il rencontra Fésique au Jardin du Roi, il étoit avec Foucqueville [2], ami particulier de cette dame, qui, croyant leur faire plaisir, les engagea dans une conversation tête-à-tête, et les laissa là seuls assez longtemps. Trimalet ne parla point d'amour, mais il fit des mines et jeta des regards qui ne parloient que trop à Fésique, qui entendoit encore plus qu'il ne vouloit dire. Cette conversation finit par une foiblesse qui prit à Trimalet, d'où le secours de Fésique et de Foucqueville le tirèrent. Leurs opinions furent partagées sur la cause de cette foiblesse. Foucqueville l'attribua à la blessure de Trimalet, et Fésique à sa passion. Il n'y a rien qu'une femme croie plus facilement que d'être aimée, parce que l'amour-propre lui fait croire qu'on la doit aimer, et parce que l'on ne se

[1] Le comte de Guiche fut blessé, au combat naval du Texel, d'un éclat d'obus qui lui atteignit le bras et l'épaule droite. Trois de ses gentilshommes, ou de ses domestiques, comme on disait alors, furent tués à ses côtés.

[2] L'abbé Foucquet. *La Clef.* Il était frère de Nicolas Foucquet, surintendant des finances, et l'homme de confiance de Mazarin.

persuade pas moins aisément ce que l'on désire. Ces raisons-là firent que Fésique ne douta point du tout de l'amour de Trimalet. Dans ce temps-là, Ardélise, qui ne vouloit pas qu'un jeune homme bien fait lui échappât, pria Genouville de lui amener Trimalet; ce qu'il fit : mais, l'heure du chevalier n'étant pas encore venue, il en sortit aussi libre qu'il y étoit entré, et continua dans son dessein pour Fésique. Ses assiduités ayant renouvelé la jalousie du chevalier d'Aigremont, celui-ci voulut s'éclaircir de l'état auquel étoit son neveu auprès de Fésique, sa maîtresse, et, pour le mieux contrefaire, il écrivit de la main gauche à cette belle le billet que voici :

BILLET.

« L'on est bien embarrassé quand on n'a qu'une pauvre main gauche. Je vous supplie, madame, que je vous puisse parler aujourd'hui, à quelque heure du jour; mais que mon cher oncle n'en sache rien; car je courrois fortune de la vie, et peut-être vous-même n'en seriez pas quitte à meilleur marché. »

Fésique, ayant lu ce billet, donna ordre à son portier de faire savoir à celui qui en viendroit querir réponse qu'il dit à son maître qu'il lui envoyât Giton à trois heures après midi. Lorsque le chevalier eut reçu cette réponse, il crut avoir de quoi convaincre Fésique de la dernière intelligence avec Trimalet, et, sur cette réponse, il s'en alla chez elle. La rage qu'il avoit dans le cœur avoit tellement changé son visage, que, pour peu que Fésique y eût pris garde, elle eût tout découvert à son abord. « Y a-t-il longtemps, madame, lui dit-il, que vous n'avez vu Trimalet? — Il y a cinq ou six jours, répondit-elle. — Mais il n'y a pas si longtemps, répondit le chevalier d'Aigremont, que vous en avez reçu des lettres. — Moi, des lettres de Trimalet! Pourquoi m'écriroit-il? Est-il en état d'écrire à quelqu'un? — Prenez garde à ce que vous dites, répondit le chevalier; car cela tire à conséquence. — La vérité

est, dit Fésique, que Giton vient de m'envoyer demander si Trimalet me pourroit voir aujourd'hui, et je lui ai mandé qu'il vînt sans son ami. — Il est vrai, répondit brusquement le chevalier, que vous venez de mander à Giton qu'il vînt sans Trimalet, mais c'est sur une lettre de celui-ci que vous lui avez mandé cela; et je ne le sais, madame, que parce que c'est moi qui l'ai écrite, et à qui on a rendu la réponse. N'est-ce pas assez de ne pas reconnoître l'amour que j'ai pour vous depuis douze ans, sans me préférer un petit garçon qui ne paroît vous aimer que depuis quinze jours; et qui ne vous aime point du tout? » En suite de ce discours, il fit des actions d'un homme enragé, un quart d'heure durant. Fésique, qui se vit convaincue, voulut tourner l'affaire en raillerie. « Mais, dit-elle, puisque vous ne doutez point de cette intelligence de votre neveu et de moi, que ne me demandez-vous des choses de plus grande conséquence qu'une heure à me voir? — Ah! madame, s'écria-t-il, j'en sais assez pour vous croire la plus ingrate de toutes les femmes, et moi le plus malheureux de tous les hommes! » Comme il achevoit ces paroles, Giton entra, et lui sortit pour cacher le désordre où il étoit. « Qu'y a-t-il, madame? lui dit Giton. Je vous trouve tout embarrassée. » Fésique lui conta la tromperie du chevalier et leur conversation; et, après quelques discours sur ce sujet, il sortit, et lui rapporta dans la même heure ce billet de la part de Trimalet.

BILLET.

« *De peur que les faussaires ne me puissent nuire, et que vous ne vous mépreniez au caractère et au style, je vous ai voulu faire connoître l'un et l'autre. Le dernier est plus difficile à imiter, étant dicté par quelque chose qui est au-dessus de leurs sentimens.* »

Fésique, ayant lu ce billet : « Mon Dieu! lui dit-elle, que votre ami est fou! J'ai bien peur qu'il ne se fasse, et

à moi aussi, des affaires dont nous n'avons pas besoin ni l'un ni l'autre. — Pourvu, madame, lui répondit Giton, que vous vous entendiez bien vous deux, vous ne sauriez avoir de méchantes affaires. — Mais, répondit la comtesse, ne sauroit-il prendre avec moi un autre parti que celui d'amant? — Non, madame, répliqua-t-il; il lui est impossible; et ce qui vous le doit persuader, c'est qu'il revient à la charge après avoir été battu. Cette recherche marque en lui une furieuse nécessité de vous aimer. » Comme il alloit continuer cette conversation, il entra du monde qui l'interrompit; et Giton, étant sorti, alla un moment après conter à son ami ce qui venoit de se passer entre lui et la comtesse. Trimalet, ne croyant pas que le billet qu'il avoit écrit à la comtesse de Fésique suffit pour lui parler de son amour, lui en écrivit un autre qui parloit plus clairement. Il en chargea Giton, qui, le lendemain le portant à cette belle, le perdit par les chemins; de sorte qu'il retourna sur ses pas dire à Trimalet l'accident qui lui étoit arrivé. Celui-ci écrivit cette lettre à Fésique :

LETTRE.

« Si vous étiez persuadée de mes sentimens, vous comprendriez aisément qu'on est mal satisfait d'un homme qui est aussi négligent que Giton. Vous allez voir la plus grande querelle du monde, si vous n'y mettez la main. Jugez de ce que je sens pour vous, puisque je romps avec le meilleur de mes amis, sans retour de mon côté. Mais, comme il lui reste encore votre assistance, et que vous n'êtes pas si en colère que moi, j'ai peur qu'il ne me force à lui pardonner par votre entremise. »

Giton alla chercher partout Fésique, qui n'étoit pas chez elle, et l'ayant trouvée chez Nobelle [1], qui jouoit :

[1] Madame de Bonnelle. *La Clef.* Charlotte de Prie, fille de Louis, marquis de Toucy ou Toussi, et de Françoise de Saint-Gelais,

« Je porte, dit-il, le bonheur aux gens que j'approche, madame. » Et, s'étant mis auprès d'elle, il lui fourra adroitement dans la pochette la lettre de son ami, et sortit quelque temps après. La comtesse de Fésique, s'étant retirée chez elle, le jeu fini, trouva, en tirant son mouchoir, la lettre de Trimalet, cachetée et sans dessus; si elle avoit songé à ce que ce pouvoit être, elle ne l'auroit pas ouverte; mais, de peur d'être obligée de ne la pas ouvrir, elle n'y voulut pas songer, et l'ouvrit brusquement sans faire la moindre réflexion. Toute la vivacité de Fésique ne lui put faire imaginer ce que vouloit dire Trimalet sur le sujet du mécontentement qu'il témoignoit contre Giton; de sorte qu'elle commanda à un de ses gens de lui aller dire qu'il la vint trouver le lendemain, résolue de le gronder de la lettre qu'il lui avoit donnée de Trimalet, et de lui défendre de s'en charger à l'avenir. Comme il entra le lendemain dans sa chambre, la curiosité lui fit oublier sa colère. « Eh bien, dit-elle, apprenez-moi votre brouillerie avec votre ami. — C'est, madame, lui dit-il, qu'avant-hier je vous apportois une lettre, et je la perdis en chemin. Il est enragé contre moi. Je ne sais que lui dire, car j'ai tort. » Fésique, craignant que cette lettre perdue ne fût trouvée par quelqu'un qui fit une histoire d'elle pour réjouir le public : « Allez, lui dit-elle, la chercher partout, et ne revenez point que vous ne la rapportiez. » Giton sortit aussitôt, et revint le soir lui dire qu'il n'avoit rien trouvé, que Trimalet ne le vouloit plus voir, et qu'il venoit la supplier de les remettre bien ensemble. « Je le ferai, dit-elle, quoique vous ne le mé-

épousa le [illegible] février 1659, Noël de Bullion, seigneur de Bonnelle, marquis de Galardon, président au parlement, greffier des ordres du roi, qui la laissa veuve en 1670. Elle eut de lui Armand-Claude, seigneur d'Esclimont, marquis de Galardon, premier écuyer de la grande écurie du roi, et Alphonse-Noël, marquis de Fervacques, capitaine lieutenant des chevau-légers de la reine. Madame de Pommeille mourut, le 14 novembre 1700, âgée de soixante-dix-huit ans. Sa sœur, mademoiselle de Toussi, épousa le maréchal de La Motte.

ritiez pas; j'irai demain chez La Sibylle [1], où, s'il se rencontre, je tâcherai de faire votre paix. — Ah! madame, lui dit Giton, vous avez tant de bonté, que je ne doute point que vous ne soyez fâchée d'avoir seulement eu la pensée de me faire languir jusqu'à demain. Je vous supplie de mettre fin à mes peines, et de me donner un billet que je rendrai à Trimalet de votre part, étant certain qu'il a tant d'amour pour vous, que... — Moi écrire à Trimalet! interrompit Fésique; vous êtes fort plaisant de me parler de cela. — Quoique nous soyons brouillés, madame, repartit Giton, je ne saurois m'empêcher de vous dire qu'il mérite bien cette grâce : mais ne le regardez pas en cette rencontre; donnez ce billet à l'amitié que vous avez pour moi : je vous promets que, quand il aura fait son effet, je vous le remettrai entre les mains. » Fésique lui ayant fait donner sa parole que le lendemain il lui rapporteroit son billet, écrivit ainsi à Trimalet :

BILLET.

« *Je ne vous écris que pour vous demander la grâce du pauvre Giton : s'il faut pourtant vous en dire davantage, pour vous obliger à me l'accorder, croyez ce qu'il vous dira de ma part; il est assez de mes amis pour faire que je ne lui refuse rien de tout ce qui peut lui être utile.* »

Trimalet, ayant reçu ce billet, le trouva trop doux pour le rendre : il crut qu'il en seroit quitte pour désavouer Giton, et cependant il le chargea de cette réponse :

RÉPONSE.

« *Je souhaiterois infiniment que vous eussiez autant de penchant à m'accorder ce que je désirerois de vous qu'il m'a été facile d'accorder la grâce à ce criminel; je vous assure qu'avec une telle recommandation il étoit impossible de lui*

[1] Madame de Cornwal. *La Clef.* Madame de Cornuel, fille et femme de partisan, attira chez elle, par son esprit, un grand nombre de gens de cour. Tallemant des Réaux consacre un chapitre de ses Mémoires à rapporter ses bons mots.

rien refuser. Si j'étois assez heureux pour vous en donner des preuves par quelque chose de plus difficile, vous connoîtriez que vous m'avez fait injustice, lorsque vous avez douté de la vérité de mes sentimens : ils sont, je vous proteste, aussi tendres qu'une personne aussi aimable que vous les peut inspirer, et seront toujours aussi discrets que vous les souhaitez, quoi qu'en disent nos gouverneurs. Je vous conjure de déférer toujours beaucoup aux avis du criminel, car, quoiqu'il soit homme assez mal soigneux, il mérite qu'on le loue de son zèle pour notre service. »

Cet avis étoit de se défier fort du chevalier d'Aigremont, qui faisoit tout ce qu'il pouvoit pour traverser son neveu et pour le faire paroître à Fésique indiscret et infidèle. Après cela, Giton lui dit que Trimalet étoit tellement transporté de joie pour le billet qu'elle lui avoit écrit, qu'il lui avoit été impossible de le retirer; mais qu'elle ne se mit pas en peine, qu'il étoit aussi sûrement entre les mains de son ami que dans le feu : qu'au reste il n'avoit pas vu d'homme plus amoureux que Trimalet, et qu'assurément il l'aimeroit toute sa vie. « Mais, interrompit Fésique, qu'est-ce que veulent dire tant de visites de votre ami chez Ardélise? La va-t-il prier de le servir auprès de moi? — Il n'y va point, madame, répondit Giton; c'est-à-dire il y a été une fois ou deux : mais je vois déjà l'esprit du chevalier dans ce que vous me dites, et je suis assuré que Trimalet reconnoîtra son oncle à ce trait de fripon. Mais, madame, écoutez mon ami avant que de le condamner. — J'en suis d'accord, » dit-elle. Giton avoit fort bien jugé que le chevalier, pour supplanter son neveu, avoit dit à Fésique qu'il étoit amoureux d'Ardélise, qu'elle ne servoit que de prétexte, et mille autres choses de cette nature qui lui parurent si vraisemblables, qu'encore qu'elle se défiât du chevalier sur le chapitre de Trimalet, elle ne se put empêcher d'y ajouter foi en cette rencontre. Le lendemain, une de ses amies l'étant venue presser d'aller

à la campagne, elle se laissa persuader. La certitude qu'elle avoit de la tromperie de Trimalet fit qu'elle ne voulut point d'éclaircissement avec lui; et, pour ne pas tout perdre, elle voulut prévenir le seigneur d'Illière par une fausse confidence, de peur qu'il sût par d'autres voies la vérité de toutes choses. Elle lui envoya donc la copie de la dernière lettre de Trimalet, et partit après cela avec son amie. Le chevalier, qui étoit alerte sur toutes les actions de Fésique, et qui avoit gagné tous ses gens, eut le paquet qu'elle envoyoit au seigneur d'Illière deux heures après qu'il fut fermé. Il tira copie de la lettre de Trimalet, et jeta le paquet au feu; et, deux jours après, ayant appris que Fésique étoit partie, il lui écrivit cette lettre :

LETTRE.

« *Si vous eussiez eu autant d'envie de vous éclaircir des choses dont vous témoignez douter que j'en avois, par mille raisons, de vous ôter toutes sortes de scrupules, vous n'eussiez pas entrepris un si long voyage, ou du moins eussiez-vous témoigné du chagrin de paroître si bonne amie. Je ne voudrois pas vous défendre d'avoir de la tendresse, mais je souhaiterois d'avoir part à l'application; et je vous avoue que, si j'étois assez heureux pour y parvenir par la mienne, j'essayerois de n'en être pas indigne par ma conduite.* »

Dans le temps qu'on porta cette lettre à Fésique, le chevalier alla trouver son neveu, chez lequel il rencontra Giton. Après quelque petit prélude de plaisanterie sur les bonnes fortunes de Trimalet en général : « Ma foi, mes pauvres amis, leur dit-il, vous êtes plus jeunes et plus gentils que moi, et je ne vous disputerai jamais une maîtresse que je ne connoîtrai pas de plus longue main que vous; pourtant aussi il faut que vous me cédiez sans contester celles qui ont quelque engagement avec moi. La vanité que leur donne le grand nombre d'amans les peut obliger à vous laisser prendre quelque espérance; il n'y en a guère qui rebutent d'abord les vœux des soupirans,

mais tôt ou tard elles se remettent à la raison; et c'est alors que le nouveau venu passe mal son temps, et que le galant dit d'abord avec sa maîtresse : « Serviteur, mes-« sieurs de la sérénade. » Vous m'avez promis, Trimalet, de ne me plus tourmenter auprès de Fésique; vous m'avez manqué de parole, et fait une infidélité qui ne vous a servi de rien; car cette comtesse m'a donné toutes les lettres que vous lui avez écrites, je vous en montrerai les originaux quand vous voudrez. Cependant voici la copie de la dernière, que je vous ai apportée. » Disant cela, il tira une lettre de Trimalet, et, l'ayant lue : « Eh bien, mes chers, leur dit-il, vous jouerez-vous une autre fois à moi? » Pendant que le chevalier parloit, Trimalet et Giton se regardoient avec étonnement, ne pouvant comprendre que Fésique les eût si méchamment trompés. Enfin Giton, prenant la parole et s'adressant à Trimalet : « Vous étiez traité, dit-il, comme vous le méritiez; mais, puisque Fésique n'a point eu de considération pour nous, ajouta-t-il, se retournant du côté du chevalier, nous ne sommes pas obligés d'en avoir pour elle. Nous voyons bien qu'elle nous a sacrifiés; mais il y a eu un temps où vous l'avez été aussi. Nous avons grand sujet de nous plaindre d'elle, mais vous n'en avez point du tout de vous en louer : quand nous nous sommes réjouis à vos dépens, nous en avons été pour le moins de moitié avec elle. — Il est vrai, reprit Trimalet, que vous n'auriez pas raison d'être satisfait de la préférence de Fésique en votre faveur si vous saviez l'estime qu'elle fait de vous; et cela fait tirer des conséquences infaillibles qu'elle est fort entre vos mains, puisque après les choses qu'elle m'a dites elle ne me trahit que pour vous satisfaire. Eh bien, chevalier, jouissez en repos de cette perfide; si personne ne vous trouble que moi, vous vivrez bien content auprès d'elle. » Là-dessus, s'étant tous réconciliés de bonne foi, et donné mille assurances d'amitié à l'avenir, ils se séparèrent. Trimalet et Giton s'enfermèrent pour faire une

lettre de reproche à cette comtesse au nom de Giton; mais elle, qui étoit innocente, lui répondit que son ami et lui avoient été pris pour dupes, et que le chevalier en savoit plus qu'eux; qu'elle ne leur pouvoit mander comment il avoit eu la lettre qu'il leur avoit montrée; mais qu'un jour elle leur feroit voir clairement qu'elle ne les avoit point sacrifiés. Cette lettre ne trouvant plus Giton à Paris, qui en étoit sorti la veille avec Trimalet pour suivre Théodose en son voyage de Lyon, il ne la reçut qu'en arrivant à la cour, et ne pensa plus davantage à Fésique.

Pendant que tout cela se passoit, le prince de Samilcar entretenoit toujours son commerce avec Ardélise. Cet amant la voyoit le plus commodément du monde, la nuit chez elle et le jour chez La Sibylle, fille aimable de sa personne et de beaucoup d'esprit. Ardélise avoit, dans la ruelle de son lit, un cabinet, au coin duquel elle avoit fait faire une trappe qui répondoit à un autre cabinet au-dessous, où le prince de Samilcar entroit quand il étoit nuit; un tapis de pied cachoit la trappe, et une table la couvroit. Ce prince passoit ainsi les nuits avec sa maîtresse, et, selon le bruit commun, ne s'y endormoit pas. Cela dura jusqu'à ce qu'elle alla aux eaux, et, pendant qu'elle y fut, il lui écrivit mille billets qu'on ne rapporte pas ici, parce qu'ils n'en valent pas la peine; il lui écrivit cette lettre un jour avant qu'il allât lui dire adieu.

LETTRE.

« *Je n'ai jamais senti une douleur si vive que celle que je sens aujourd'hui, ma chère, parce que je ne vous ai point encore quittée depuis que nous nous aimons. Il n'y a que l'absence, et une première absence comme celle-ci, qui me puisse réduire au pitoyable état où je suis. Si quelque chose pouvoit adoucir mon chagrin, ma chère, ce seroit la croyance que j'aurois que vous souffririez autant que moi. Ne trouvez pas mauvais que je vous souhaite de la peine, puisque c'est une marque de mon amour. Adieu, croyez bien que je vous*

aime et que je vous aimerai toujours : car, si une fois vous en étiez bien persuadée, il ne seroit pas possible que vous ne m'aimassiez toute votre vie. »

RÉPONSE.

« *Consolez-vous, mon cher, si ma douleur vous soulage; elle est au point où vous la pouvez souhaiter. Je ne vous la saurois mieux faire voir qu'en vous disant que je souhaite que vous m'aimiez autant que je vous aime. En doutez-vous, mon cher? Venez me trouver, mais venez de bonne heure, afin que je sois plus longtemps avec vous, et que je me récompense en quelque manière de l'absence que je vais souffrir. Adieu, mon cher; soyez en repos du côté de mon amour; il sera pour le moins aussi grand que le vôtre.* »

Le prince de Samilcar ne manqua pas de se trouver au rendez-vous bien plus tôt qu'à l'ordinaire, et, abordant sa maîtresse, il se jette dessus son lit, où il fut longtemps à fondre en larmes, sans pouvoir parler. Ardélise, de son côté, ne paroissoit pas moins touchée; mais, comme elle eût encore bien souhaité de son amant d'autres marques d'amour que celles de sa douleur : « Hé quoi, mon cher, lui dit-elle, vous me mandiez tantôt que mes déplaisirs soulageroient les vôtres; cependant l'affliction où vous me voyez ne vous rend pas moins désespéré. » A ces mots, le prince de Samilcar redoubla ses soupirs sans lui répondre; l'abattement de l'âme avoit causé celui du corps, et je crois que cet amant pleuroit l'absence de sa vigueur plutôt que celle de sa maîtresse : toutefois, comme les jeunes gens reviennent de loin, et qu'il étoit de bon tempérament, il commença de ne ravoir, et se rétablit en bien peu de temps; de manière qu'Ardélise eut tout sujet d'en être satisfaite. Après qu'il lui eut donné mille témoignages de bonne santé, elle lui recommanda d'en avoir soin sur toutes choses, et lui dit qu'elle jugeroit par là de l'amour qu'il avoit pour elle; là-dessus, ils se firent mille

protestations de s'aimer toute leur vie. Ils convinrent des moyens de s'écrire, et se dirent adieu, l'un pour aller à la cour, et l'autre pour prendre le chemin de Bourbon.

Le lendemain, le prince Samilcar étant allé dire adieu à La Sibylle, il la pria de bien persuader à sa maîtresse de prendre plus garde à sa conduite qu'elle n'avoit encore fait. « Reposez-vous sur moi, lui dit cette fille; elle sera bien incorrigible si je ne la mets sur le bon pied. » Deux jours après, La Sibylle alla chez Ardélise, où elle demeura toute la journée, qu'elle employa à lui donner des préceptes pour régler sa conduite, et surtout lui recommanda la fidélité qu'elle devoit à son amant.

Après qu'elle eut cessé de parler : « Bon Dieu! dit Ardélise, les belles choses que vous venez de me dire, mais qu'elles sont difficiles à pratiquer! J'y trouve même un peu d'injustice; car enfin, puisque nous trompons bien nos maris, que les lois ont faits nos maîtres, pourquoi nos amans en seroient-ils quittes à si bon marché, eux que rien ne nous oblige d'aimer que l'estime que nous en faisons, et que nous prenons pour nous en servir tant et si peu qu'il nous plaira? — Je ne vous ai pas dit, repartit La Sibylle, que nous ne devions quitter nos amans quand ils nous déplaisent, ou par leur faute ou par dégoût; mais je vous ai fait voir la manière délicate dont il nous falloit dégager pour ne pas donner sujet de nous décrier dans le monde; car enfin, madame, puisque l'on a mis si tyranniquement l'honneur des dames à n'aimer pas ce qu'elles trouvent aimable, il faut s'accorder à l'usage, et se cacher au moins quand il faut aimer. — Eh bien, ma chère, repartit Ardélise, je m'en vais faire merveille, et j'y suis tout à fait résolue; mais avec cela je fonde les plus grandes espérances de ma conduite sur la fuite des occasions. — Que ce soit fuite ou résistance, reprit La Sibylle, il n'importe, pourvu que votre amant soit satisfait de vous. » Et là-dessus, l'ayant exhortée de demeurer ferme dans ces bonnes intentions, elle s'en alla.

Pendant l'absence[1] d'Ardélise et du prince de Samilcar, ils s'écrivirent fort souvent; mais, comme il n'arriva rien de remarquable, je ne parlerai point de leurs lettres, qui ne parloient que de leur amour et de l'impatience qu'ils avoient de se revoir. Ardélise revint la première à Paris. Trimalet, qui étoit aussi arrivé de la cour, commença de rendre des visites assez fréquentes à cette belle. Pendant le voyage de Lyon, il avoit persuadé au prince des Andégaviens[2], frère de Théodose, auprès duquel il étoit fort bien, de faire une galanterie, à son retour à Paris, avec Ardélise, et s'étoit offert de l'y servir, et de lui faire bientôt avoir le consentement. Ce prince avoit promis de faire les pas nécessaires; en sorte qu'en toutes les conversations que Trimalet avoit avec Ardélise, il ne lui parla que de l'amour que le prince avoit pour elle. Il lui dit qu'il l'avoit donné à connoître plus de cent fois pendant le voyage, et qu'assurément elle le verroit soupirer aussitôt qu'il seroit de retour. Une femme qui avoit aimé des bourgeois et des gentilshommes, les uns bien beaux et les autres bien laids, pouvoit bien aimer un beau prince. Ardélise reçut la proposition de Trimalet avec une joie qu'on ne peut exprimer, et si grande, qu'elle ne fit pas seulement les façons que les coquettes font ordinairement. Une autre eût dit qu'elle ne vouloit aimer personne, mais moins un prince que qui que ce fût, parce qu'il ne pouvoit avoir d'attachement.

Ardélise, qui étoit la plus naturelle de toutes les femmes, et la plus emportée, ne garda pas de bienséance, et répondit à Trimalet qu'elle s'estimoit bien plus qu'elle

[1] C'est-à-dire pendant la séparation. Mais Bussy fait entendre en même temps qu'ils avaient tous les deux quitté Paris.

[2] Le duc d'Anjou. *La Clef.* Philippe, frère de Louis XIV, dit Monsieur, né à Saint-Germain, le vendredi 21 septembre 1640, porta le titre de duc d'Anjou jusqu'à la mort de son oncle, Gaston d'Orléans, arrivée le 2 février 1660; il prit alors le titre de duc d'Orléans. Il mourut à Saint-Cloud, le 9 juin 1701.

n'avoit encore fait, puisqu'elle plaisoit à un si grand prince et si raisonnable.

Lorsque la cour fut revenue à Paris, le prince des Andégaviens ne répondit point aux empressemens auxquels Ardélise avoit été préparée par Trimalet : ils ne lui servirent qu'à lui faire connoître que ce prince n'avoit que de l'indifférence pour elle.

Trimalet, voyant que le prince ne mordoit pas à l'hameçon, changea de dessein, et voulut au moins que les services qu'il avoit voulu rendre à Ardélise lui tinssent lieu de quelque chose auprès d'elle : il résolut d'en faire l'amoureux; et, parce que le commerce qu'il avoit eu avec elle sur les amours prétendues du prince lui avoit donné de grandes habitudes et familiarités, il ne balança point de lui écrire cette lettre.

LETTRE.

« *Nous avons travaillé jusqu'ici en vain, madame; la reine vous hait, et le prince des Andégaviens appréhende de la fâcher. J'en suis au désespoir pour vos intérêts. Vous n'en pourriez bien consoler, madame, si vous vouliez, et je vous conjure de le vouloir : puisque l'aigreur naturelle de la mère difficile et la foiblesse du fils ont ruiné tous mes desseins, il faut prendre d'autres mesures. Aimons-nous, madame, cela est déjà fait de mon côté; et, si le prince des Andégaviens vous eût aimée, je vois bien que je me fusse brouillé avec lui, parce que je n'aurois pu résister à l'inclination que j'ai pour vous. Je ne doute pas, madame, que la différence ne vous choque d'abord; mais défaites-vous de votre ambition, et vous ne vous trouverez pas si malheureuse que vous pensez; et je suis assuré, madame, que, quand le dépit vous aura jetée entre mes bras, l'amour vous y retiendra.* »

Quoi qu'on veuille dire contre les femmes, il y a souvent plus d'imprudence que de malice en leur conduite; la plupart ne pensent pas, quand on leur parle d'amour, qu'elles doivent jamais aimer. Cependant elles vont plus

loin qu'elles ne pensent; elles font les choses comme si elles devoient toujours être cruelles, dont elles se repentent fort quand elles sont devenues plus humaines. La même chose arriva à Ardélise : elle eut un chagrin insupportable d'avoir manqué un cœur, après l'avoir accepté parmi ses conquêtes, et, cherchant quelqu'un à qui s'en prendre pour amuser sa douleur, elle trouva fort vraisemblable de croire que Trimalet, pour son propre intérêt, avoit empêché le prince des Andégaviens de l'aimer; de sorte que, pour se venger et pour s'assurer du prince de Samilcar, que toute cette intrigue avoit étrangement alarmé, elle lui sacrifia la lettre de Trimalet, sans considérer que l'amour, peut-être, l'obligeroit à la même chose des lettres du prince de Samilcar. Celui-ci, à qui Ardélise faisoit tant de faveurs, en usa comme un homme fort satisfait de sa maîtresse. Il lui rendit mille grâces de sa sincérité, et se contenta de triompher de son rival sans en tirer une gloire indiscrète.

Cependant Trimalet, qui ne savoit pas le destin de sa lettre, alla le dimanche chez Ardélise; mais il y vint tant de monde ce jour-là, qu'il ne lui put parler d'affaires. Il remarqua seulement qu'elle l'avoit fort regardé; et, de chez elle, il en alla faire confidence à Fésique, à qui il ne celoit rien depuis son retour de Lyon. Il dit aussi son affaire à Vineville [1], qui tous deux séparément jugèrent, sur la fragilité de la dame et la gentillesse du chevalier, que sa poursuite ne seroit ni trop longue ni infructueuse; et, en effet, Ardélise avoit trouvé Trimalet si bien fait, qu'elle s'étoit repentie du sacrifice qu'elle venoit de faire au prince de Samilcar. Le lendemain, Trimalet retourna chez elle, et, l'ayant trouvée seule, lui parla de son amour. La belle en fut fort aise, et reçut cette déclaration le plus agréablement du monde; mais, après être

[1] M. de Vineuil. *La Clef.* Il était d'une famille de robe, frère du président Hardier et fort aimé du prince de Condé.

convenus de s'aimer, comme ils étoient dessus de certaines conditions, des gens entrèrent, qui obligèrent Trimalet à sortir un moment après.

Ardélise, s'étant aussi débarrassée de sa compagnie le plus tôt qu'elle put, monta en carrosse, et, voulant découvrir si Fésique ne prenoit plus d'intérêt à Trimalet, elle la fut trouver. Après quelques conversations sur d'autres sujets, elle lui demanda son avis sur le dessein qu'elle lui dit que Trimalet avoit pour elle. La comtesse de Fésique lui répondit qu'il ne falloit que consulter son cœur en une pareille rencontre. « Mon cœur ne me dit pas beaucoup de choses en faveur de Trimalet, répondit Ardélise, et ma raison m'en dit mille contre lui; c'est un étourdi, je ne l'aimerai jamais. » Et, en disant cela, elle prit congé d'elle, sans attendre de réponse.

D'un autre côté, Trimalet étant retourné à son logis, y rencontra Vineville, qui l'attendoit avec une impatience extrême de savoir l'état de ses affaires. Trimalet lui dit assez froidement qu'il croyoit que tout étoit rompu, de la manière dont Ardélise le traitoit. Et, comme Vineville vouloit savoir le détail de la conversation, Trimalet, qui avoit peur de se découvrir, changeoit de propos à tout moment, ce qui donna quelque soupçon à Vineville, qui étoit fin et amoureux d'Ardélise, et qui ne se mêloit des affaires de Trimalet que pour se prévaloir auprès de sa maîtresse des choses qu'il auroit apprises. Il sortit, voyant qu'il ne lui pouvoit rien faire avouer; et, trois jours durant, fut dans des inquiétudes mortelles de ne pouvoir apprendre ce qu'il souhaitoit. Il alloit chez Fésique avec un visage disgracié depuis qu'il voyoit que Trimalet ne lui donnoit plus de part dans l'honneur de sa confidence. Il n'en disoit rien à cette belle, pour ne pas se décréditer en faisant voir son malheur. Enfin au bout de trois jours, étant allé chez Trimalet : « Qu'ai-je fait, lui dit-il, monsieur, qui vous oblige à me traiter ainsi? Je vois bien que vous vous cachez de moi sur l'affaire d'Ardélise; apprenez-

m'en la raison, ou, si vous n'en avez point, continuez à me dire ce que vous savez comme vous avez accoutumé. — Je vous demande pardon, mon pauvre Vineville, lui dit Trimalet; mais Ardélise, en m'accordant les dernières faveurs, avoit exigé de moi que je ne vous en parlasse point, et à Fésique encore moins qu'au reste du monde, parce qu'elle disoit que vous êtes un méchant homme et Fésique jalouse. Quelque indiscret que l'on soit, il n'y a point d'affaire que l'on ne tienne secrète au commencement quand on a pu se passer de confident pour en venir à bout. Je l'éprouve aujourd'hui, car naturellement j'aime assez à conter une affaire amoureuse; cependant j'ai été trois jours sans vous conter celle-ci, vous à qui je dis toutes choses. Mais donnez-vous patience, mon cher, je m'en vais vous dire tout ce qui s'est passé entre Ardélise et moi, et par un détail le plus exact du monde, pour réparer en quelque sorte l'offense que j'ai faite à l'amitié que j'ai pour vous.

« Vous saurez donc qu'à la première visite que je lui rendis, après lui avoir écrit la lettre que vous avez vue, il ne me parut à sa mine ni rudesse ni douceur, et la compagnie qui étoit chez elle m'empêcha de m'en éclaircir mieux. Tout ce que je pus remarquer d'elle, c'est qu'elle m'observoit de temps en temps depuis les pieds jusqu'à la tête. Le lendemain, l'ayant trouvée seule, je lui représentai si bien mon amour, et la pressai si fort d'y répondre, qu'elle m'avoua qu'elle m'aimoit, et me promit qu'elle m'en donneroit des marques à la condition que je vous ai dite. Vous savez bien que je dus lui promettre, et, dans ce moment, Ardélise me dit de venir le lendemain un peu devant la nuit, déguisé en fille qui lui apporteroit des dentelles à vendre. Étant donc retourné chez moi, je vous y trouvai, comme vous le savez, et vous pûtes bien voir, par la froideur avec laquelle je vous reçus, que tout le monde m'importunoit, et particulièrement vous, mon cher, de qui j'avois plus de sujet de me

défier que de tout autre. Vous vous en aperçûtes aussi, et c'est ce qui vous fit soupçonner que je ne vous disois pas tout. Lorsque vous fûtes parti, je donnai ordre que l'on dit à ma porte que je n'étois pas au logis, et je me préparai pour ma mascarade du lendemain. Tout ce que l'imagination peut donner de plaisir par avance, je l'eus vingt-quatre heures durant. Les quatre ou cinq dernières me durèrent plus que toutes les autres. Enfin, celle que j'attendois avec tant d'impatience étant arrivée, je me fis porter chez Ardélise. Je la trouvai en cornette sur son lit, avec un déshabillé de couleur de rose. Je ne vous saurois exprimer, mon cher, combien elle étoit belle ce jour-là. Tout ce que l'on peut dire étoit au-dessous des agrémens qu'elle avoit : sa gorge étoit à demi ouverte; elle avoit plus de cheveux abattus qu'à l'ordinaire, et tous annelés; ses yeux étoient plus brillans que les astres, et l'amour animoit son teint du plus beau vermillon du monde. — Eh bien, mon cher, me dit-elle, me saurez-vous gré de ce que je vous épargne la peine de soupirer longtemps? Trouvez-vous que je vous fasse acheter trop cher les grâces que je vous fais? Mais quoi! vous me paroissez interdit. — Ah! madame, interrompis-je, je serois bien insensible si je conservois du sang-froid dans l'état où je vous vois. — Mais puis-je m'assurer, me dit-elle, que vous ayez perdu le souvenir de Polaquette et de Fésique? — Oui, lui dis-je [1], vous voyez bien que je me suis presque oublié moi-même. — Je ne crains, répliqua-t-elle, que l'avenir; car, pour le présent, je me trompe fort, mon cher, si je vous laisse penser à d'autres qu'à

[1] Les manuscrits originaux diffèrent en cet endroit de la leçon généralement adoptée. Nous donnerons en note les variantes pour rendre, autant que possible, à ce récit le caractère que lui donna Bussy. — *Var.* « Oui, lui dis-je, vous le pouvez; et comment me souviendrois-je des autres? ajoutai-je; vous voyez bien que je me suis presque oublié moi-même. » (Bibl. de l'Arsenal, mss. in-4°, n° 217, histoire.

moi. Et, en achevant ces paroles, elle se jeta à mon cou, et, me serrant avec les bras [1], elle attendoit une réponse; mais, de ma part, ce fut inutilement. Il faut se connoître, Vineville, et savoir à quoi on est propre; pour moi je vois bien que ce n'est pas mon fait que les dames; il me fut impossible d'en sortir à mon honneur, quelque effort que fit mon imagination, et l'idée de la présence du plus bel objet du monde. — Qu'y a-t-il, dit-elle, monsieur, qui vous met dans un si pauvre état? Est-ce ma personne qui vous donne du dégoût [2], et n'avez-vous plus rien à me dire? Ce discours me fit tant de honte, qu'il acheva de m'ôter les forces qui me restoient. — Je vous prie, lui dis-je, de ne point accabler un misérable de reproches, puisque assurément je suis ensorcelé. Au lieu de me répondre, elle appela sa femme de chambre et lui dit : — Mais, Quinette, dites-moi la vérité; comment suis-je faite aujourd'hui? Ne suis-je pas malpropre? Ne trompez pas votre maîtresse; il y a quelque chose à mon fait qui ne va pas bien. Quinette n'osant répondre dans la colère où elle la vit, Ardélise lui arracha un miroir qu'elle tenoit, et, après avoir fait toutes les simagrées qu'elle avoit accoutumé de faire quand elle vouloit plaire à quelqu'un, pour juger si ma timidité venoit de sa faute ou de la mienne, elle secoua sa jupe, qui étoit toute froissée, et entra brusquement dans un cabinet qu'elle avoit à la ruelle de son lit. Pour moi, qui étois comme un condamné, je me demandois à moi-même si tout ce qui s'étoit passé n'étoit pas un songe, avec toutes les réflexions qu'on peut faire en de pareilles rencontres [3]. Je m'en allai au logis de Giton, où, lui ayant

[1] *Var.* « Et, me serrant avec les bras, elle me tira dessus elle sur le lit. Ainsi tous deux couchés, nous nous baisâmes mille fois; elle n'en vouloit pas demeurer là et cherchoit quelque chose de plus solide, mais de ma part ce fut inutilement. »

[2] *Var.* « Ou bien m'apportez-vous les restes d'une autre? »

[3] Ce qui ôte beaucoup de l'authenticité de ce passage du récit de Bussy, c'est qu'il est presque textuellement traduit de Pétrone, dont le *Satyricon* était fort lu à cette époque. Quoique le manus-

conté mon aventure[1] : — Je ne comprends pas, lui dis-je, une aussi extraordinaire foiblesse; je pense qu'en quittant les habits d'un homme j'en avois dépouillé le courage, moi qui ai été jusqu'ici une espèce de chancelier. Comme j'achevois de parler, un de mes gens m'apporta une lettre de la part d'Ardéliso, qu'un des siens lui avoit donnée : la voici dans ma poche, je vais vous la lire. » Trimalet, l'ayant tirée, la lut à Vinevillo.

crit complet n'ait été découvert à Belgrade qu'en 1688, on en possédait alors des fragments considérables.

« *Dixit* hæc Circe, implicitumque me brachiis mollioribus pluma, deduxit in terram varie gramine indutam. — In hoc gramine pariter compositi mille oculis lusimus, quærentes voluptatem robustam. Sed nervorum subita debilitate Circe decepta fuit, qua injuria excandescens : « Quid est? inquit. Numquid te oculum meum offen-« dit? Numquid spiritus jejunio acer? Numquid alarum negligens « sudor? Porro, si hæc non sunt, numquid Gitona times? »

« Perfusus ego rubore manifesto, etiam, si quid habueram virium, perdidi; totoque corpore velut laxato : « Quæso, inquam, « regina, noli sugillare miserias. Veneficio contractus sum. »

« Tum levis excusatio Circes iram minime sedavit; a me contemptim oculos reflexit, et ancillam respiciens : « Hic, Chrysis, sed « verum; *numquid* indecens sum? *Numquid* incompta? *Numquid* « ab aliquo naturali vitio formam meam excæco? Noli decipere do-« minam tuam; nescio quid peccavimus. »

« Rapuit deinde tacenti speculum, et postquam omnes vultus tentavit, quos solet frangere risu inter amantes, ad amorem sibi conciliandum, excussit vexatam solo vestem, raptimque in vicinam ædem Veneris intravit. Ego contra damnatus, et quasi quodam visu in horrorem perductus interrogare animum meum cœpi, an vera voluptate fraudatus essem. »

[1] *Var.* « Je vous ai bien de l'obligation, me dit-il, mon cher, car c'est pour l'amour de moi que vous avez été insensible auprès d'une aussi belle femme. — Quoique peut-être vous en soyez cause, lui dis-je, je ne l'ai pas fait pour vous obliger; je vous aime fort, ajoutai-je, mais je vous avoue que je vous avois oublié en cette rencontre. Je ne comprends pas une aussi extraordinaire foiblesse; je pense qu'en quittant les habits d'un homme j'en avois dépouillé la vigueur; cette partie est morte en moi, par laquelle j'ai été jusqu'ici une espèce de chancelier *. »

* Pétrone fait dire à Encolpe : « Crede mihi, frater, non intelligo me verum esse, non sentio. Funerata est pars illa corporis, qua quondam Achilles eram. »

LETTRE.

« Si je n'aimois que comme tant d'autres dames[1], *je me plaindrois d'avoir été trompée; mais, bien loin de m'en plaindre, j'ai de l'obligation à votre foiblesse; elle est cause que, dans l'absence du plaisir que vous n'avez pu me donner, j'en ai goûté d'autres par imagination, qui ont duré plus longtemps que ceux que vous m'eussiez donnés, si vous eussiez fait comme un autre homme. J'envoie maintenant savoir ce que vous faites, si vous avez pu gagner votre logis : ce n'est pas sans raison que je vous fais cette demande; car je ne vous ai jamais vu en si méchant état que celui où je vous ai laissé. Je vous conseille de mettre ordre à vos affaires : avec le peu de chaleur naturelle que je vous ai vu, vous ne sauriez vivre longtemps. En vérité, monsieur, vous me faites pitié, et, quelque outrage que j'aie reçu de vous, je ne laisse pas de vous donner un bon avis*[2]. *Si vous êtes ensorcelé, faites dire des prières et brûler des cierges; car,*

[1] *Var.* « Si j'aimois beaucoup le plaisir de la chair, je me plaindrois d'avoir été trompée, » etc.

[2] *Var.* « Je veux vous donner un bon conseil. Fuyez Giton, si vous êtes sage; vous pourrez recouvrer votre santé si vous êtes quelque temps sans le voir; c'est assurément de lui que vient votre foiblesse. Car, pour moi, à qui mon miroir et ma réputation ne mentent pas, je ne crains point qu'on me puisse accuser. »

Bussy a presque textuellement traduit cette lettre de Pétrone. Voici celle de Circe à Encolpe dans le *Satyricon :*

« Si libidinosa essem, quererer decepta; nunc etiam languori tuo gratias ago. In umbra voluptatis diutius lusi. Quid tandem agas, quæro, et an tuis pedibus perveneris domum? Negant enim medici sine nervis homines ambulare posse. Narrabo tibi adolescens, paralysin cave. Nunquam ego ægrum tam magno periculo vidi. Medius fidius, jam peristi. Quod si idem frigus genua manusque tentaverit tuas, licet ad tubicines mittas. Quid ergo est? Etiamsi, gravem injuriam accepi, homini tamen misero non invideo medicinam. Si vis sanus esse Gitonem roga; recipies, inquam, nervos tuos, si triduo sine fratre dormieris. Nam quod ad me attinet, non timeo ne quis inveniatur cui minus placeam; nec speculum mihi, nec fama mentitur. Vale, si potes. »

pour moi, à qui mon miroir et ma réputation ne mentent pas, je ne crains point qu'on me puisse accuser. »

« Je n'eus pas plutôt achevé de lire cette lettre, ajouta Trimalet, que je lis cette réponse :

RÉPONSE.

« *Je vous avoue, madame, que j'ai bien fait des fautes, car je suis homme, et encore jeune; mais je n'en ai jamais fait une plus grande que celle de la nuit passée; elle n'a point d'excuse, et vous ne me sauriez condamner à quoi que ce soit, que je n'aie bien mérité. J'ai tué, j'ai trahi, j'ai fait des sacriléges; et, pour tous ces crimes-là, vous n'avez qu'à inventer des supplices. Si vous voulez ma mort, je vous irai porter mon épée; si vous ne me condamnez qu'au fouet, je vous irai trouver tout nu en chemise. Souvenez-vous toujours, madame, que j'ai manqué de pouvoir, et non pas de volonté. J'ai été comme un brave soldat sans armes, quand il faut qu'il aille au combat. De vous dire, madame, d'où cela est venu, je serois bien empêché; peut-être m'est-il arrivé comme à ceux à qui l'appétit se passe quand ils ont trop à manger; peut-être que la force de l'imagination a consumé la force naturelle. Voilà ce que c'est, madame, de donner tant d'amour; une médiocre beauté n'auroit pas troublé l'ordre de la nature, et auroit été plus satisfaite. Adieu, madame; je n'ai rien à vous dire davantage, sinon que peut-être me pardonnerez-vous le passé, si vous me donnez lieu de faire mieux à l'avenir. Je ne demande pour cela pas plus de temps que demain à la même heure qu'hier*[1]. »

[1] Voici la réponse d'Encolpe :

« Fateor me, domina, sæpe peccasse; nam et homo sum, et adhuc juvenis : nunquam tamen ante hanc diem usque ad mortem deliqui. Habes, inquam, confitentem reum. Quidquid jusseris, merui. Proditionem feci, hominem occidi, templum violavi; in hoc faciendo quære supplicium. Sive occidere placet, ferro meo venio : sive verberibus contenta es, curro nudus ad dominam. Illud unum memento, non me, sed instrumenta peccasse. Paratus miles arma non

« Après avoir envoyé par un de mes laquais ces belles promesses à celui d'Ardélise, qui attendoit la réponse, je m'y en allai à la même heure, ne doutant pas que mes offres ne fussent bien reçues. Mais, auparavant, je voulus prendre un soin particulier de ma personne. Je me baignai, je me fis frotter avec des essences et des senteurs, je mangeai des œufs frais et des culs d'artichauts, je pris un peu de vin, ensuite je fis cinq ou six tours de chambre, et me mis au lit sans Giton. J'avois à la tête de réparer ma faute, je fuyois mes amis comme la peste[1]. Enfin, m'étant levé gaillard de corps et d'esprit, je dinai de fort bonne heure, aussi légèrement que j'avois soupé, et, ayant passé l'après-dînée à donner ordre à mon petit équipage d'amour, je m'en allai chez Ardélise à la même heure que l'autre fois. Je la trouvai sur son même lit, ce qui me donna quelque appréhension qu'il ne me portât malheur; mais enfin, m'étant rassuré le mieux que je pus, je m'en allai me jeter à ses genoux. Elle étoit à demi déshabillée, et tenoit un éventail dont elle se jouoit. Sitôt qu'elle me vit, elle rougit un peu, dans le souvenir assurément de ma timidité de la veille; Quinette s'étant retirée[2], la première chose qu'elle fit, ce fut de mettre son éventail devant mes yeux, et cela l'ayant rendue plus hardie que s'il y avoit eu une muraille entre

habui. Quid hæc turbaverit, nescio. Forsitan animus antecessit corporis moram : forsitan dum omnia concupisco, voluptatem tempore consumpsi. Non invenio quod feci. Paralysin tamen cavere jubes; tanquam major fieri possit, quæ abstulit mihi per quod etiam te habere potui. Summa tamen excusationis meæ hæc est : placebo tibi, si me culpam emendare permiseris. Vale. »

[1] « Dimissa cum ejusmodi pollicitatione Chryside, curavi diligentius noxiosissimum corpus, balneoque prætercito modica unctione usus, mox cibis validioribus pastus, id est, bulbis, cochlearumque sine jure cervicibus, hausi pariès merum. Hinc ante somnum levissima ambulatione compositus, sine Gitone cubiculum intravi. Tanta erat placandi cura, ut timerem ne latus meum frater convelleret. » (Pétrone, *Satyr.*)

[2] *Var.* « Je me mis aussitôt sur le lit avec elle. »

nous deux : — Eh bien, me dit-elle, ce mystère me sera-t-il dévoilé? Parlerez-vous? aurez-vous plus de confiance en votre mérite? — En mon mérite! Je ne sais, lui répondis-je, mais beaucoup en vos charmes! Hélas! un charme plus puissant que tous les siens me força encore une fois de m'en aller comme j'étois venu, plus timide même peut-être, et la bouche close [1].

[1] *Var.* « Eh bien, dit-elle, pauvre paralytique, êtes-vous venu aujourd'hui tout entier? — Ah! madame, lui répondis-je, ne parlons plus du passé. Et là-dessus je me jetai à corps perdu entre ses bras; je la baisai mille fois, et la priai qu'elle se laissât voir toute nue. Après un peu de résistance qu'elle fit pour augmenter mes désirs et pour affecter la modestie qui sied si bien aux femmes plutôt que par aucune défiance qu'elle eût d'elle-même, elle me laissa voir tout ce que je voulus. Je vis un corps en bon point le mieux proportionné du monde, et un fort grand éclat de blancheur. Après cela, je recommençai à l'embrasser; déjà nous faisions du bruit avec nos baisers; déjà nos bras, entrelacés les uns dans les autres, exprimoient les dernières tendresses d'amour; déjà le mélange de nos âmes faisoit l'union de nos corps, quand elle s'aperçut du pauvre état où j'étois. Ce fut alors que, voyant que je continuois à l'outrager, elle ne songea plus qu'à la vengeance *. Il n'y a point d'injures qu'elle ne me dit; elle me fit les plus violentes menaces du monde. Pour moi, sans faire ni prières ni plaintes, parce que je savois ce que j'avois mérité, je sortis brusquement de chez elle et me retirai chez moi, où, m'étant mis au lit, je tournai toute ma colère contre la cause de mon malheur :

D'un juste dépit tout plein,
Je pris un rasoir en main;
Mais mon envie était vaine,
Puisque l'auteur de ma peine,
Que la peur avait glacé,
Tout malotru, tout plissé,
Comme allant chercher son antre,
S'était sauvé dans mon ventre.

Ne pouvant donc lui rien faire, voici à peu près comme la rage me fit parler : — Eh bien, traître! qu'as-tu à dire? Infâme partie de

* Præmebat illa resoluta marmoreis cervicibus aureum thorum, myrtaque florenti quidam verberabat. Itaque ut me vidit, paululum erubuit, hesternm scilicet injuriæ memor; deinde ut remotis omnibus secundum invitantem consedi, ramum superoculos meos posuit; et quasi pariete interjecto audacior facta. Quid est, inquit, paralytice, ecquid hodie totus venisti? — Rogas,

« Une troisième fois enfin je m'aventurai chez Ardélise : elle dormoit, ou plutôt, en me voyant, elle fit semblant de dormir. Qu'elle étoit belle encore dans ce silence, mais plus assez sans doute pour m'intimider, et cette fois

moi-même et véritablement honteuse, car on seroit bien ridicule de te donner un autre nom, dis-moi, t'ai-je jamais obligée à me traiter de la sorte ? à me faire recevoir le plus sanglant affront du monde ? me faire abuser des faveurs que l'on me donne, et me donner à vingt-deux ans les infirmités de la vieillesse ? Mais en vain la colère me faisoit parler ainsi.

> L'œil attaché sur le plancher,
> Rien ne le sauroit toucher ;
> Aussi lui faire des reproches,
> C'est justement en faire aux roches *.

Je passai le reste de la nuit dans des inquiétudes mortelles : je ne savois si je devois écrire à Ardélise ou la surprendre par des visites

inquam ego, potius quam tentas? totoque corpore in amplexum ejus immissus, comprecantis usque ad satietatem osculis fruor. Ipsa corporis pulchritudine me ad se vocante trahebat ad Venerem; jam pluribus osculis collisa labra crepitabant; jam implicitæ manus omne genus amoris invenerant; jam alligata mutuo ambitu corpora, animarum quoque mixturam fecerant; sed inter hæc gratissima primordia, nervis adhuc subito deficientibus, ad summam voluptatem pervenire non potui : — manifestis matrona contumeliis verberata, tandem ad ultionem decurrit.... (PETRONE, *Satyricon*.)

* Conditus lectulo, totum ignem furoris in eam converti, quæ mihi omnium malorum causa fuerat.

> Ter corripui terribilem manu bipennem,
> Ter languidior coliculi repente thyrso :
> Ferrum timui, quod trepido male dabat usum.
> Nec jam poteram, quod modo conficere liberat ;
> Namque illa metu frigidior rigente bruma,
> Confugerat in viscera mille operta rugis.
> Ita non potui supplicio caput aperire :
> Sed furciferæ mortifero timore lusus,
> Ad verba magis quæ poterant nocere, fugi.

Erectus igitur in cubitum hac fere oratione contumacem vexavi : Quid dicis, inquam, omnium *hominum deorumque pudor? Nam nec nominare quidem te inter res serias fas est.* Hoc de te merui, ut me in cœlo positum ad inferos traheres? Ut traduceres annos primo florentes senectæque ultimæ mihi lassitudinem imponeres? Roga te; mihi apodixin defunctoriam redde. Hæc ut iratus effudi,

> Illa solo fixos oculos aversa tenebat :
> Nec magis incœpto vultum sermone movetur
> Quam lentæ salices, lassove papavera collo.

PETRONE, *Satyricon*.

j'osai tout lui dire : elle ne se réveilla qu'à la fin de mon discours; mais son sourire me prouva qu'elle avoit tout entendu. Vous jugez bien, mon cher, ajouta Trimalet, qu'elle ne me dit point d'injures en la quittant, comme elle avoit fait les autres jours. Voilà l'état de mes affaires, que je vous prie de faire semblant d'ignorer. » Vineville

imprévues; enfin, après avoir long-temps balancé, je pris ce dernier parti, au hasard de trouver quelque obstacle à mes plaisirs; mais je fus assez heureux pour la rencontrer seule à l'entrée de la nuit. Elle s'étoit mise au lit, et, entrant dans la chambre, je lui dis : — Madame, je viens mourir à vos genoux ou vous satisfaire; ne vous emportez pas, je vous prie, que vous ne sachiez si je le mérite. Ardélise, qui craignoit autant que moi un semblable malheur à ceux qui m'étoient arrivés, n'eut garde de m'épouvanter par des reproches; au contraire, elle me dit tout ce qu'elle put pour rétablir en moi la confiance de moi-même, que j'avois presque perdue; et en effet, si j'avois été ensorcelé deux jours auparavant, comme je lui avois dit, je rompis le charme à la troisième fois*. Vous jugez bien, mon cher, ajouta Trimalet, qu'elle ne me dit point d'injures en la quittant, » etc., etc. (Biblioth. de l'Arsenal, mss., histoire, n° 217, in-4°.)

* Bien que l'imitation flagrante du *Satyricon*, faite par Bussy dans ce passage, dispose mal à ajouter foi aux portraits qu'il trace, il avait cependant, si l'on en croit les contemporains, de fort bonnes raisons pour appliquer au comte de Guiche les infortunes d'Encolpe et tout à la fois son goût pour les beaux garçons, comme parle Tallemant. Saint-Evremond écrit à Ninon :

Le charme de vos paroles
Passoit ceux des Espagnoles,
A ramener tous les sens
Des amoureux languissants.
Tant qu'on vit à votre service
Un jeune, un aimable garçon,
A qui Vénus fut rarement propice,
Bussy n'en fit point de chanson.

Ce jeune, cet aimable garçon, que Bussi n'avait pas lieu de chansonner lorsqu'il était amant de Ninon, c'est le comte de Guiche. Saint-Evremond ajoute :

Vous étiez même regardée
Comme une nouvelle Medée
Qui pourroit en amour rajeunir un Éson;
Que votre art seroit beau, qu'il seroit admirable,
S'il me rendoit un Jason,
Un Argonaute capable
De conquérir la toison.

T. V, p. 300.

le lui ayant promis, ils se séparèrent. Trimalet alla chez Fésique, à qui, entre autres choses, il dit qu'il ne s'engageroit plus à Ardélise.

Cet amant ne fut pas long-temps avec sa nouvelle maîtresse sans que le prince de Samilcar s'en aperçût. Quelques soins qu'il prit de tromper celui-ci, et quelque peu d'esprit qu'il eût, la jalousie, qui tient lieu d'ordinaire de finesse, lui fit découvrir en elle moins d'empressement pour lui qu'elle n'avoit accoutumé; de sorte que, lui ayant fait quelque plainte douce au commencement, et puis après un peu aigre, voyant enfin qu'elle n'en faisoit pas moins, il se résolut de se venger tout d'un coup de son rival et de sa maîtresse. Il donna donc à tous ses amis les lettres d'Ardélise, et les pria de les montrer partout; et, sachant que la princesse Léonor haïssoit fort Trimalet, il lui donna la lettre qu'il avoit écrite à sa maîtresse, dans laquelle il parloit fort mal de la reine et du prince des Andégaviens. La première chose que fit la princesse fut de montrer cette lettre au prince, croyant l'animer d'autant plus contre lui, qu'elle savoit que ce prince l'aimoit fort. Cependant il n'eut pas l'emportement que la princesse avoit espéré : il se contenta de dire à Estebar[1] que son cousin étoit un ingrat, et qu'il ne lui avoit jamais donné sujet de parler de lui comme il faisoit; que tout le ressentiment qu'il avoit aboutiroit à n'avoir plus pour lui la même estime qu'il avoit eue; mais que, si la reine savoit la manière dont il parloit d'elle, elle n'auroit pas tant de considération que lui.

La princesse, n'étant pas satisfaite de voir tant de bonté au prince pour Trimalet, se résolut d'en parler à la reine; et, comme elle dit son dessein à quelqu'un, le maréchal d'Aigremont, qui en fut averti, l'alla supplier de ne point pousser son fils. Elle le lui promit, et n'y manqua pas aussi. Cette grande princesse étoit fière, et ne pardonnoit

[1] De Quilain. *La Clef.*

pas aisément aux gens qui n'avoient pas pour elle tout le respect dû à sa grande naissance et à son mérite extraordinaire; mais, quand une fois elle étoit persuadée qu'on l'aimoit, il n'y avoit rien de si bon qu'elle. Pendant que le maréchal d'Aigremont et ses amis tâchoient d'étouffer le bruit qu'avoit fait le prince de Samilcar avec la lettre de Trimalet, on apprit qu'Ardélise montroit celle-ci pour ruiner un mariage qui faisoit la fortune du prince de Samilcar.

LETTRE.

« *Ne songez-vous point, madame, à la contrainte où je suis? Il faut que deux ou trois fois la semaine j'aille rendre visite à mademoiselle de *** [1], que je lui parle comme si je l'aimois, que je lui donne des heures que je ne devrois employer qu'à vous voir, à vous écrire et à songer à vous. En quelque état que je puisse être, ce me seroit une grande peine d'être obligé à entretenir une enfant; mais, maintenant que je ne vis que pour vous, vous devez bien juger que c'est une mort pour moi. Ce qui me fait prendre patience en quelque manière, c'est que j'espère de me venger d'elle en l'épousant sans l'aimer, et qu'après cela, voyant de plus près la différence qu'il y a de vous à elle, je vous aimerai toute ma vie encore plus, si cela se peut, que je ne vous aime à présent.* »

Cela d'abord surprit tout le monde; on avoit vu jusque-là des amans indiscrets, et point encore de maîtresse; on ne pouvoit s'imaginer qu'une femme, pour se venger d'un homme qu'elle n'aimoit pas, aidât elle-même à se convaincre. Cette indiscrétion ne fit pourtant pas le même effet

[1] Jeanne Charlotte Du Plessis-Liancourt, fille unique de Henri Du Plessis, comte de La Roche-Guyon, premier gentilhomme de la chambre du roi, et d'Élisabeth de Lanoy. Elle était héritière de Roger Du Plessis, duc de La Roche-Guyon, pair de France, son grand-père. Elle épousa le prince de Marsillac le 13 novembre 1659, et mourut le 1er août 1674

qu'Ardélise s'étoit promis : le seigneur de Linancourt [1], grand-père de mademoiselle de ***, sachant qu'Ardélise le vouloit aigrir contre le prince de Samilcar, répondit à ceux qui lui parloient de cette lettre que, hors l'offense de Dieu, le prince Samilcar ne pouvoit pas mieux faire, jeune comme il étoit, que s'appliquer à gagner le cœur d'une aussi belle dame que celui d'Ardélise; que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on décrioit les femmes dans les ruelles des maîtresses; mais que, comme la passion qu'on avoit pour elles étoit bien plus violente que celle qu'on avoit pour les autres, elle ne duroit pas d'ordinaire si long-temps, comme par exemple celle du prince de Samilcar pour Ardélise, qui étoit éteinte. Cela ne ruina donc pas les affaires du prince de Samilcar, comme elle l'avoit espéré : elle confirma seulement ce qu'on pouvoit dire d'elle, et ôta à ses amis les moyens de la défendre.

Les choses étant en ces termes, et Trimalet, étant demeuré le maître en apparence, alla trouver un soir Fésique, et, après quelques discours généraux, elle le pria de remercier de sa part Foucqueville de quelque service qu'elle prétendoit avoir reçu de lui; mais de bien exagérer l'obligation qu'elle lui avoit. Étant un des principaux personnages de cette histoire, il est à propos de faire voir comme il étoit fait.

Foucqueville, frère du procureur du roi, grand trésorier des Gaules, étoit d'origine Andegavien [2], famille de robe

[1] M. de Liancourt. *La Clef.* Roger Du Plessis, duc de La Roche-Guyon, pair de France, eut de Jeanne de Schomberg un fils, Henry Roger Du Plessis, comte de La Roche-Guyon, qui mourut à la fleur de son âge, le 6 août 1646, tué au siége de Mardick. Il laissait une fille, Jeanne-Elisabeth Du Plessis-Liancourt, qui, par son mariage avec le prince de Marsillac, porta tous les biens de la famille de Liancourt dans la maison des La Rochefoucauld. Roger Du Plessis, pour qui le comté de La Roche-Guyon avait été érigé en duché-pairie en mai 1645, mourut à Paris, âgé de soixante-quinze ans, le 1er août 1674. Le même jour mourait sa petite-fille, la duchesse de La Rochefoucauld.

[2] Angevin.

avant sa fortune, mais depuis gentilhomme. Comme le roi, il avoit les yeux bleus et vifs, le nez bien fait, le front grand, le menton un peu avancé, la forme du visage plate, les cheveux d'un châtain clair, la taille médiocre et la mine basse. Il avoit de l'esprit, et ne savoit pas vivre; il avoit un air honteux et embarrassé; il avoit la conduite du monde la plus éloignée de sa profession. Il étoit agissant, ambitieux, et fier avec les gens qu'il ne connoissoit pas, mais le plus chaud et le meilleur ami qui fût au monde. Il s'étoit embarqué à aimer plus par gloire que par amour : mais, après, l'amour étoit demeuré le maître. La première femme qu'il avoit aimée étoit Bellamire, de la maison de Lotharinge [1], dont il avoit été fort aimé. L'autre étoit Angélie [2], qui, dans les faveurs qu'elle lui avoit faites, avoit beaucoup plus considéré son intérêt que son plaisir. Comme c'étoit la plus extraordinaire femme de la France, il faut voir la suite de sa vie.

[1] La duchesse de Chevreuse. *La Clef.* Marie de Rohan, née au mois de décembre 1600, d'Hercules de Rohan, duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, et de Madeleine de Lenoncourt, épousa, le 11 septembre 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, pair et connétable de France, qui mourut en 1621. Elle se remaria, en mai 1622, à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, pair, grand chambellan et grand fauconnier de France, chevalier des ordres du roi. Elle resta veuve pour la seconde fois en janvier 1657. Elle avait été la favorite d'Anne d'Autriche, et fut enfoncée dans les intrigues de la Fronde. Elle mourut, le 13 août 1679, dans sa soixante-dix-neuvième année.

[2] Madame de Chatillon. *La Clef.* Voyez page 70.

HISTOIRE

D'ANGELIE[1] ET DE GINOLIC[2]

Angélie étoit fille du seigneur de Vélitobulie[3], qui eut la tête coupée pour s'être battu en duel contre les édits du père de Théodose. Angélie avoit les yeux noirs et vifs,

[1] Madame de Chatillon. *La Clef.* Élisabeth-Angélique de Montmorency, née, en 1627, de François de Montmorency, seigneur de Bouteville, et d'Élisabeth-Angélique de Vienne, épousa, en 1645, le duc de Châtillon, qui lui laissa un fils posthume, mort en bas âge. Elle se remaria, en 1664, à Christian-Louis, duc de Mecklembourg-Swérin. Elle mourut à Paris, le 24 janvier 1695, trois ans après son second mari. Elle était âgée de soixante-huit ans. Les intrigues au milieu desquelles nous la montre Bussy sont des faits historiques scrupuleusement vrais. Elles sont racontées de même par mademoiselle de Montpensier, madame de Motteville, etc.

[2] M. de Chatillon. *La Clef.* Gaspard IV du nom, comte de Coligny, duc de Châtillon, marquis d'Andelot, lieutenant général des armées du roi et général des troupes françaises entretenues en Hollande, né, le 9 mai 1620, du maréchal de Châtillon et d'Anne de Polignac, était frère cadet de ce Coligny tué en duel à la place royale par le duc de Guise. La fameuse comtesse de La Suze et la duchesse de Wurtemberg étaient ses sœurs. C'est malgré son père et sa famille qu'il épousa, après l'avoir enlevée, mademoiselle de Bouteville. Il mourut à Limonnes, le 9 février 1649, d'une mousquetade qui l'avait atteint la veille dans le bas-ventre, à l'attaque de Charenton. Il fut enterré à l'abbaye de Saint-Denis.

[3] M. de Bouteville. *La Clef.* François de Montmorency, seigneur

le front petit, le nez bien fait, la bouche rouge, petite et relevée, le teint comme il lui plaisoit; mais d'ordinaire elle le vouloit avoir blanc et rouge; elle avoit un rire charmant, et qui alloit éveiller la tendresse jusqu'au fond des cœurs. Elle avoit les cheveux fort noirs, la taille grande, l'air bon, les mains longues, sèches et noires, les bras de la même couleur et carrés, ce qui tiroit à de méchantes conséquences pour ce que l'on ne voyoit pas [1], Elle avoit l'esprit doux, accort, flatteur et imaginant; elle étoit infidèle, intéressée et sans amitié. Cependant, quelque prévenu que l'on fût de ses mauvaises qualités, quand elle vouloit plaire, il n'étoit pas possible de se défendre de l'aimer : elle avoit des manières qui charmoient; elle en avoit d'autres qui attiroient le mépris de tout le monde. Pour de l'argent et des honneurs, elle se seroit déshonorée, et auroit sacrifié père, mère et amant [2]. Gino-

de Bouteville, lassa la patience du cardinal de Richelieu par ses combats incessants et son mépris pour les édits. Réfugié dans les Pays-Bas pour avoir pris part à vingt-deux duels, il quitta Bruxelles pour venir chercher une vingt-troisième rencontre en place Royale. Il fut arrêté avec son second, le comte Des Chapelles, qui avait tué le comte Bussy d'Amboise, et tous deux, malgré les prières des Montmorency et des Condé, furent décapités en place de Grève, le 22 juin 1627. Le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, était étroitement lié avec Bouteville, et l'avait assisté fort souvent comme second dans ses querelles. On rapporte même que, peu après son mariage, sortant de l'église où il venait de communier avec sa jeune femme, il fut averti que le comte de Bouteville l'attendait à la porte Saint-Antoine pour être son second contre Pontgibaud, cadet de la maison de Lude, et qu'il y courut en mules de velours noir, et se battit dans le costume où il se trouvait.

[1] Madame de La Suze, belle-sœur de la duchesse de Châtillon, fait son portrait de ce style un peu prétentieux qui règne dans toutes ses poésies. Ce portrait commence par ces deux vers :

Cherchons, pour peindre Amarillis,
Des fleurs nouvellement écloses...

Voyez *Poésies galantes de madame la comtesse de La Suze et de M. Pellisson*, Trévoux, 1725, t. II, p. 117.

[2] « Madame de Châtillon étoit belle, galante et ambitieuse, au-

lic, après la mort d'Irondat [1], son père, et de son frère aîné [2], devint amoureux d'Angélie; et, parce que Tyridate [3] en devint aussi amoureux, Ginolic le pria de se déporter de son amour, puisqu'il n'avoit pour but que la galanterie,

tant que hardie à entreprendre et à tout hasarder pour satisfaire ses passions; artificieuse pour cacher les mauvaises aventures qui lui arrivoient autant qu'elle étoit habile à se parer de celles qui étoient à son avantage. Sans la douceur du ministre, elle auroit sans doute succombé dans quelques-unes; mais, par ces mêmes voies, elle trouvoit toujours moyen de se faire valoir auprès de lui et d'en tirer des grâces qui souvent ont fait murmurer. Le don de la beauté et de l'agrément, qu'elle possédoit au souverain degré; la rendoit aimable aux yeux de tous; il étoit même difficile aux particuliers d'échapper aux charmes de ses flatteries; mais, sous cette civilité extrême, on voyoit en toutes ses paroles, ses sentimens et ses actions, un caractère de déguisement et de façons affectées qui déplaisent toujours aux personnes qui aiment la sincérité. » (Motteville, *Mémoires*, t. IX, p. 153.)

[1] Le maréchal de Châtillon, Gaspard III du nom, comte de Coligny, né en 1584, mort en 1646, était petit-fils de l'amiral Coligny. Tallemant le représente comme très-brutal, très-débauché, mais aussi comme très-brave et très-bon homme au fond. Sa femme, Anne de Polignac, était dévote jusqu'à passer des heures en extase au pied d'un arbre; mais le maréchal cherchait à mettre ordre à cette folie. On reproche à M. de Châtillon d'avoir vendu Aigues-Mortes à Richelieu pour être nommé maréchal.

[2] Maurice de Coligny, lors de la querelle de mesdames de Montbazon et de Longueville, obtint du duc d'Enghien la permission de se porter champion de madame de Longueville, et appela en duel Henri de Lorraine, duc de Guise, qui était l'amant de madame de Montbazon depuis l'emprisonnement du duc de Beaufort. Le duel eut lieu à la place Royale; Bridieu fut le second du duc de Guise, et d'Estrades celui du comte de Coligny. Coligny, qui sortait de maladie, fut presque aussitôt blessé grièvement; il tomba, et fut contraint de rendre son épée. Il mourut peu après des suites de sa blessure. La duchesse de Longueville, cachée derrière une jalousie, assistait au combat et fut témoin de la défaite de son champion.

[3] Le prince de Condé. *La Clef.* Louis de Bourbon Ier du nom, duc d'Enghien jusqu'en 1650, prince de Condé à la mort de son père, Henri de Bourbon; premier prince du sang, premier pair de France, duc de Bourbonnais, etc., chevalier des ordres du roi, grand maître de France, né à Paris le 8 septembre 1621. Son génie militaire, les victoires qu'il remporta sur les Espagnols et les Allemands à Rocroy, Fribourg, Nordlingue, Lens, lui méritèrent, de son vivant, le

et que lui songeoit au mariage. Tyridate, parent et ami de Ginolic, ne put honnêtement lui refuser sa demande; comme sa passion ne faisoit que de naître, il n'eut pas beaucoup de peine à s'en défaire, et il promit à Ginolic, non-seulement qu'il n'y songeroit plus, mais aussi qu'il le serviroit en cette affaire contre le maréchal son père et ses parens, qui s'y opposoient. Et en effet, malgré tous les arrêts du sénat [1] et tous les obstacles que le maréchal son père y put apporter, Tyridate assista si bien Ginolic, qu'on appeloit alors Gaspar [2], par la mort de son frère, qu'il lui fit enlever Angélie, et lui prêta vingt mille livres pour sa subsistance. Ginolic mena sa maîtresse à Château-Tithery [3], où il consomma le mariage. De là, ils allèrent à Stancy [4], place de sûreté, que Tyridate, à qui elle étoit, leur avoit donnée pour séjour. Mais, soit que Ginolic ne trouvât pas sa femme si bien faite qu'il se l'é-

surnom de Grand. Dans les troubles de la Fronde, il servit d'abord la cour; mais sa volonté despotique, qu'il faisait peser sur le cardinal Mazarin et sur la reine mère, lassa bientôt le ministre et Anne d'Autriche, qui résolurent de se délivrer d'un allié plus dangereux que tous les frondeurs. Le 18 janvier 1650, on l'arrêta avec son frère, le prince de Conti, et son beau-frère, le duc de Longueville. Aussitôt recommença la guerre. Madame de Longueville et la princesse de Condé furent les généralissimes de la nouvelle Fronde, et, pour ce motif, cette période a conservé le nom de guerre des Femmes. Condé, rendu à la liberté après une détention de treize mois, passa dans les rangs des Espagnols; mais le vicomte de Turenne sut protéger la France contre lui. A la paix des Pyrénées, il revint à Paris, et, lorsque la guerre se ralluma entre la France et l'Espagne, il fut remis à la tête de l'armée et remporta de nouvelles victoires. Il prit part à la conquête de la Hollande, et, après la victoire de Senef (1674), il se retira à Chantilly, où il mourut, le 11 décembre 1686, à soixante-cinq ans.

[1] Le parlement avait rendu un arrêt pour casser ce mariage à la demande du maréchal de Châtillon.

[2] On l'appelait alors le comte de Coligny depuis la mort de son frère. Jusque-là, c'était le marquis d'Andelot. C'est seulement en 1646, un an après son mariage, qu'il fut fait duc de Châtillon-sur-Loing.

[3] Chateau-Thierry. *La Clef.*

[4] Stenay. *La Clef.*

toit imaginé, soit que l'amour dont il étoit satisfait lui donnât le loisir de faire des réflexions sur le mauvais état de ses affaires, soit qu'il craignit d'avoir donné à sa femme le mal qu'il avoit, il lui prit un chagrin épouvantable le lendemain de son mariage, et, pendant qu'il fut à Stancy, ce chagrin lui continua de telle sorte, qu'il ne sortoit non plus des bois qu'un sauvage. Deux ou trois jours après, il s'en alla à l'armée, et sa femme dans un couvent de religieuses à deux lieues de Paris. Ce fut là où Vascovie, qui savoit sa nécessité, lui envoya mille pistoles, et Vineville deux mille écus, qu'on leur doit encore, quoique Angélie soit riche, et que cet argent ait été employé à son usage.

Le défaut d'âge de Ginolic [1], lorsqu'il épousa Angélie, rendant son mariage invalide, et se trouvant majeur à son retour, on passa un contrat de mariage, dans le palais [2] que Tyridate avoit à Paris, devant tous les parens d'Angélie; enfin ils furent épousés au Grand-Temple [3] par le sous-pontife [4]. Quelque temps après, Angélie, se sen-

[1] Bussy se trompe en parlant du *défaut d'âge* de M. de Châtillon. Il était né en 1611, et avait au moins trente ans quand il enleva mademoiselle de Bouteville. Lorsqu'il mourut, à Charenton, en 1649, il avait, dit le père Anselme, trente-huit ans et neuf mois.

[2] L'hôtel de Condé, ancien hôtel de Jérôme de Gondy, était situé rue Neuve-Saint-Lambert, appelée quelque temps rue Princesse, et enfin rue de Condé. Il occupait le terrain qu'occupent actuellement la rue de Condé, la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, le carrefour de l'Odéon et la rue de Vaugirard.

[3] Notre-Dame. Ce mariage eut lieu en 1645.

[4] M. LE COADJUTEUR. *La Clef.* Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, souverain de Commercy, second archevêque de Paris, naquit, à Montmirel en Brie, au mois d'octobre 1614, de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, marquis de Belle-Isle, et de Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy. Vincent de Paul fut son précepteur. Il entra dans les ordres à contre-cœur, et fut nommé, en 1643, coadjuteur de son oncle, Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. Il profita de son influence dans la ville pour devenir un des chefs de la Fronde. Nommé cardinal en 1652,

tant incommodée, alla prendre les eaux [1], où Amédée [2] la rencontra et devint amoureux d'elle.

Amédée avoit les cheveux fort blonds, le nez bien fait, la bouche petite et de belle couleur; il avoit la plus jolie taille du monde, et dans ses moindres actions une grâce qu'on ne pouvoit assez admirer; l'esprit fort enjoué et badin. La liberté de se voir à toute heure, que l'usage introduit dans les lieux où on prend des eaux, donna mille occasions à Amédée de faire connoître son amour à sa maîtresse; mais, sachant qu'on n'a jamais réglé d'affaire amoureuse qu'en faisant une déclaration de bouche ou d'écrit, il se résolut d'en parler. Un jour qu'il étoit seul

il fut arrêté peu après au Louvre, emprisonné à Vincennes, puis à Nantes, d'où il s'échappa et passa en Espagne. Il vint à Rome recevoir son chapeau des mains du pape en 1654, et fut l'objet d'une grande considération pendant tout son séjour à la cour pontificale. Il ne rentra en France qu'en 1662, deux ans après la mort de Mazarin. Comme il s'étoit démis de l'archevêché de Paris, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis, où il mourut le 24 août 1679. Il a laissé sur la Fronde des Mémoires fort intéressants et une *Histoire de la conjuration de Fiesque*, qu'il écrivit à dix-sept ans.

[1] A Bourbon-l'Archambault, à trois lieues de Moulins. Il y a plusieurs sources thermales. C'étoit la résidence primitive des sires de Bourbon.

[2] Le duc de Nemours. *La Clef.* Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, de Génevois et d'Aumale, pair de France, marquis de Saint-Sortin, comte de Gisors, etc., né, le 12 avril 1624, de Henri de Savoie 1er du nom, duc de Nemours, et d'Anne de Lorraine, duchesse d'Aumale, s'engagea dans le parti des Princes pendant les troubles de 1652, fut blessé, à la porte Saint-Antoine, de deux coups de mousquet à la main, et, à peine guéri, se battit en duel avec le duc de Beaufort, qui le tua, le 30 juillet 1652, à Paris, derrière l'hôtel de Vendôme. Le duc de Nemours avait épousé Elisabeth de Vendôme, fille de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur; il était beau-frère du duc de Beaufort. Le portrait que fait Mademoiselle du duc de Nemours ne s'accorde pas avec celui qu'a tracé Bussy : « Il étoit bien fait, à tout prendre, et ne l'étoit point en détail; il avoit la carrure étroite et les épaules hautes; il étoit rousseau, avoit les cheveux plats, fort picoté de petite vérole; et si avec tout cela il avoit un certain agrément qui faisoit qu'il plaisoit. » (Montpensier, *Mémoires*, année 1652.)

chez elle : « Il y a plus d'une semaine, madame, lui dit-il, que je balance à vous dire ce que je sens pour vous, et, quand à la fin je me détermine à vous en parler, c'est après avoir vu toutes les difficultés que je puis trouver dans ce dessein. Je me fais justice, madame, et par cette raison je ne devrois pas espérer. D'ailleurs, vous venez d'épouser un amant aimé; c'est une difficile entreprise de l'ôter de votre cœur et de se mettre en sa place [1]. Cependant je vous aime, madame, et, quand vous devriez, pour n'être pas ingrate, vous servir de cette raison contre moi, je vous avoue que c'est mon étoile, et non pas mon choix, qui m'oblige à vous aimer. »

Angélie n'avoit jamais eu tant de joie que ce discours lui en donna; aussi Amédée lui avoit paru si aimable, que, si c'eût été l'usage que les femmes eussent parlé les premières de leur amour, celle-ci n'eût pas si long-temps attendu que fît son amant; mais la peur de ne paroître pas assez précieuse l'embarrassa si fort, qu'elle fut quelque temps sans savoir que répondre. Enfin, s'efforçant de parler, et pour cacher le désordre que son silence témoignoit : « Vous avez raison, lui dit-elle, monsieur, avec toutes les façons imaginables, de croire que j'aime fort mon mari; mais vous voulez bien qu'on prenne la liberté de vous dire que vous avez tort d'avoir sur votre chapitre tant de modestie; et, si on étoit en état de reconnoître les bontés que vous avez pour les gens, vous verriez qu'ils vous estiment plus que vous ne le croyez. — Madame, repartit Amédée, il ne tient qu'à vous que je ne sois le plus honnête homme de Gaule. » A peine eut-il achevé, que Demura [2] entra dans la chambre, devant laquelle il

[1] Mademoiselle de Montpensier dit que l'amour du duc de Nemours ne déplut pas à madame de Châtillon, parce qu'alors son mari commençait à la négliger pour madame de Guerchy.

[2] La comtesse de Maure. *La Clef.* Anne Dony, fille d'Octavien Dony, baron d'Attichy, ancien commis du partisan Adjacetti, et de Valence de Marillac, sœur du maréchal de Marillac. Elle avait un

fallut changer de conversation. Quoique ces deux amans ne changeassent point de contenance, leur embarras fit juger à cette dame que leur affaire étoit plus avancée qu'elle n'étoit : et cela fut cause qu'elle se préparoit à faire sa visite plus courte, lorsque Amédée la prévint. Ce prince, amoureux et discret, sachant bien qu'il jouoit un méchant personnage devant une femme clairvoyante comme étoit Demura, sortit et s'en alla chez lui écrire cette lettre :

LETTRE.

« *Je sors d'auprès de vous, madame, pour être plus avec vous que je n'étois. La comtesse Demura m'observoit, et je n'osois vous regarder ; je craignois même, comme elle est habile, que cette affectation ne me découvrît ; car enfin, madame, on sait si bien qu'il faut vous regarder quand on est auprès de vous, que l'on croit que qui ne vous regarde pas y entend finesse. Si je ne vous vois pas maintenant, madame, au moins on ne s'aperçoit pas que j'ai de l'amour, et j'ai la liberté de ne l'apprendre qu'à vous ; mais que je serois heureux si je pouvois vous le persuader au point qu'il est, et que vous seriez injuste en ce cas-là, madame, si vous n'aviez quelque bonté pour moi!* »

Angélie se trouva fort ébranlée ayant lu cette lettre.

frère qui fut tué dans la guerre contre l'Espagne; c'est alors que, devenue riche héritière, elle épousa Louis de Rochechouart, comte de Maure, grand sénéchal de Guyenne, cadet du marquis de Mortemart. « La comtesse de Maure, dit madame de Motteville, étoit une dame dont la beauté avoit fait autrefois beaucoup de bruit. Elle avoit une vertu éclatante et sans tache, de la générosité avec une éloquence extraordinaire, une âme élevée, des sentimens nobles, beaucoup de lumière et de pénétration. » Son mari étoit un brave gentilhomme un peu fou qui, dans la guerre de Paris, vint seul à la cour demander sérieusement le renvoi du cardinal. Bachaumont et Bautru firent à cette époque, sur ses hauts faits, des triolets que citent Tallemant et madame de Motteville. (Voy TALLEMANT, *Historiette du comte de Maure.* — MOTTEVILLE, *Mémoires*, année 1649.)

Elle ne savoit quel parti prendre de la douceur ou de la sévérité; celui-ci lui pouvoit faire perdre le cœur de son amant, l'autre son estime, et tous les deux le rebuter. Enfin elle se résolut de suivre le plus difficile comme étant le plus honnête; et, quoi que lui dit son cœur, elle aima mieux faire ce que lui conseilla sa raison. Elle ne fit point de réponse à Amédée; et, comme il entra le lendemain dans sa chambre : « Venez-vous encore, monsieur, lui dit-elle, faire quelque nouvelle offense, parce que l'on a l'humeur douce comme le visage? Croyez-vous qu'il n'y ait qu'à entreprendre sur les gens? S'il ne faut qu'être rude pour avoir votre estime, on en fait assez de cas pour se contraindre quelque temps. Oui, monsieur, on sera fière, et je vois bien qu'il le faut être avec vous. » Ces paroles furent un coup de foudre tombé sur ce pauvre amant. Les larmes lui vinrent aux yeux, et ses larmes lui parlèrent bien mieux que tout ce qu'il put dire. Après avoir été un moment sans parler : « Je suis au désespoir, madame, lui répondit-il, de vous voir en colère, et je voudrois être mort, puisque je vous ai déplu. Vous allez voir, madame, dans la vengeance que j'ai résolu de prendre de l'offense que vous avez reçue, que vos intérêts me sont bien plus chers que les miens propres; je m'en vais si loin de vous, madame, que mon amour ne vous importunera plus. — Ce n'est pas ce que je vous demande, interrompit cette belle; vous pourriez bien, sans me fâcher, demeurer encore ici : ne sauriez-vous me voir sans me dire que vous m'aimez, ou du moins sans me l'écrire? — Non, répliqua-t-il, madame; il m'est absolument impossible. — Eh bien, monsieur, voyez-moi donc, reprit Angélie, j'y consens; mais remarquez tout ce qu'on fait pour vous. — Ah! madame, interrompit Amédée, se jetant à ses pieds, si je vous ai adorée toute cruelle que vous étiez, jugez ce que je ferai quand vous aurez de la douceur. Oui, madame, jugez-en s'il vous plaît; car je ne saurois exprimer ce que je sens. » Cette conversation ne finit pas

comme elle avoit commencé. Angélie se dispensa de garder toute la rigueur qu'elle s'étoit promise; et, si Amédée n'eut pas de grandes faveurs, au moins eut-il sujet d'espérer de n'être pas haï. Dans cette confiance, aussitôt qu'il fut chez lui, il écrivit à sa maîtresse.

LETTRE.

« *Après m'avoir dit, madame, que vous consentiez que je vous visite, puisqu'il m'étoit impossible de vous voir sans vous dire que je vous aime, ou du moins sans vous l'écrire, je vous devrois écrire avec la confiance que ma lettre ne seroit pas mal reçue. Cependant je tremble, madame; et l'amour, qui n'est jamais sans crainte de déplaire, me fait imaginer que vous avez pu changer de sentiment depuis trois heures. Faites-moi, madame, la grâce de m'en éclaircir par deux lignes. Si vous saviez avec quelle ardeur je les souhaite, et avec quels transports de joie je les recevrai, vous ne me jugeriez pas indigne de cette grâce.* »

Angélie n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'elle lui fit cette réponse :

RÉPONSE.

« *Pourquoi seroit-on changée, monsieur? Mais, mon Dieu! que vous êtes pressant! N'êtes-vous pas satisfait de connoître vos forces, sans vouloir encore triompher de la foiblesse d'autrui?* »

Amédée reçut ce billet avec une joie qui le mit presque hors de lui-même; il le baisa cent fois, il ne pouvoit cesser de le relire. Cependant l'amour de ces amans augmentoit tous les jours, et Angélie, qui avoit déjà rendu son cœur, ne défendoit plus le reste que pour le rendre plus considérable par la difficulté. Enfin, le temps de prendre des eaux étant expiré, il fallut se séparer, et, quoique l'un et l'autre s'en retournât à Paris, ils jugèrent bien tous

deux qu'ils ne se reverroient plus avec tant de commodité qu'ils avoient fait à Bourbon. Dans la vue de ces difficultés, leur adieu fut pitoyable; Amédée assura plus sa maîtresse par les larmes qu'il répandit que par les choses qu'il lui dit; et la contrainte qu'il parut qu'Angélie se faisoit pour ne pas pleurer fit le même effet sur l'esprit de son amant. Ils se quittèrent fort tristes, mais fort persuadés qu'ils s'aimoient bien et qu'ils s'aimeroient toujours. Le reste de l'automne ils se virent peu, parce qu'ils étoient observés, mais ils s'écrivirent fort souvent.

Au commencement de l'hiver, la guerre civile, qui commençoit de s'allumer, obligea Théodose de sortir de Paris assez brusquement [1], et de se retirer au château du Pec. En ce temps-là, le maréchal, père de Ginolic, vint à mourir, et Tyridate, alors le bras du Grand Druide [2], obtint le brevet de duc et pair pour son cousin Ginolic [3]. Les troupes arrivèrent de toutes parts; on bloqua la ville. La cour ne paroissoit pas si triste, et les courtisans et les gens de guerre étoient ravis du mauvais état des affaires; le Grand Druide seul, qui les pouvoit ruiner, en cachoit une partie à la reine, et le tout au jeune Théodose, à qui on ne parloit de la guerre que pour dire les défauts des rebelles; et, le reste du temps, on l'amusoit à des passe-temps proportionnés à son âge. Entre autres personnes avec qui il aimoit à jouer, Angélie tenoit le premier rang,

[1] Le 5 janvier 1649, à trois heures du matin, la reine mère et le cardinal Mazarin emmenèrent le roi à Saint-Germain; cette retraite fut le signal de la guerre civile. La cour se divisa. Le prince de Conti, le duc de Longueville, le duc d'Elbœuf, allèrent rejoindre, à Paris, le coadjuteur, madame de Longueville, M. de Bouillon et le maréchal de La Motte-Houdancourt. Le duc de Beaufort accourut du Vendômois, où il s'était réfugié. Et les hostilités commencèrent entre les généraux frondeurs et le prince de Condé, général de l'armée de Mazarin.

[2] Le cardinal Mazarin. *La Clef.*

[3] Bussy commet une erreur en rapportant ce fait au commencement de la guerre. C'est en 1646, du vivant de son père, que le comte de Coligny obtint le brevet de duc de Châtillon-sur-Loing.

et ce fut pour cela que Properce fit le couplet de chanson sous le nom de son mari :

Ginolic, gardez vos appas, etc. [1].

Dans tous ces petits jeux, le duc Amédée ne perdit pas son temps, et il n'y en avoit guère où Angélie et lui ne se donnassent des témoignages de leur amour; mais, à mesure que cette passion croissoit, leur prudence ne faisoit pas de même; on remarquoit qu'ils se mettoient toujours vis-à-vis l'un de l'autre, et en état de se pouvoir dire le secret; à colin-maillard, quand l'un avoit les yeux bouchés, l'autre venoit se livrer, afin qu'en cherchant à connoître celui qu'il avoit pris il eût le prétexte de le tâter partout; enfin il n'y avoit point de jeu où l'amour ne leur fit trouver moyen de se faire des tendresses.

Ginolic, que la connoissance de l'humeur de sa femme obligeoit à l'observer, vit quelque chose de l'intelligence d'Amédée et d'elle; la gloire, plus que l'amour, lui fit recevoir ce déplaisir avec une impatience extrême. Il en

[1] Voici le couplet de Benserade :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête;
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.
Avecque vous il cause,
Mais, en vérité,
Il faut quelque autre chose,
Pour votre beauté,
Qu'une minorité.

Ce couplet, que Benserade ne pouvait avouer, ne se trouve pas dans ses œuvres, mais il est dans les recueils satiriques manuscrits du temps. Ce fut *mademoiselle* de Ségur, qui en voulait à Benserade pour une épigramme qu'il avait faite contre elle, et où il la raillait sur son embonpoint exagéré qui mettait en fuite les amants et les maris; ce fut elle, disons-nous, qui fit connaître le couplet que nous venons de citer au duc de Châtillon; et ce dernier avertit le railleur que, s'il lui arrivait jamais de parler de la duchesse, il le ferait bâtonner. (Voy. TALLEMANT, *Historiette de madame de La Roche-Guyon.*)

parla à un de ses amis, qui, prenant à son chagrin toute la part qu'il y devoit prendre, en alla parler à Angélie : « Le service, dit-il, que j'ai voué à la maison de votre mari m'oblige à vous donner un avis qui vous est de conséquence. Belle comme vous l'êtes, madame, il n'est pas possible que vous ne soyez aimée, et comme, vos intentions étant bonnes assurément, vous ne prenez pas garde assez à vos actions, la plupart des femmes qui vous envient et des hommes qui sont jaloux de la gloire de M. votre mari prennent en mauvaise part tout ce que vous faites. M. votre mari lui-même s'est aperçu que vous aviez une conduite qui, bien qu'elle fût plus imprudente que criminelle, ne laisse pas de vous faire tort dans le monde et de lui donner du chagrin. Vous savez comme il est jaloux de la gloire, et combien il craindroit la risée sur cette matière; je vous en donne avis et vous supplie très-humblement d'y prendre garde; car, si vous vous reposez sur la netteté de votre conscience et que vous négligiez votre réputation, M. votre mari se pourroit porter à des violences contre vous qui ne vous laisseroient point en état de lui faire voir votre innocence. — Ce que vous dites, monsieur, lui répliqua Angélie, ne me doit pas surprendre; monsieur le duc m'a de bonne heure accoutumée à ses caprices; dès le lendemain qu'il m'eut épousée, il prit une si furieuse jalousie de Vascovie, qui l'avoit servi à mon enlèvement, qu'il ne la put cacher, et cependant on ne peut lui en donner moins de sujet; aujourd'hui le voilà qui commence à avoir des soupçons, je ne saurois deviner de qui : tout ce que je puis dire est que je doute qu'il eût là-dessus l'esprit en repos quand je serois à la campagne et que je ne verrois que mes domestiques. — Je n'entre pas, madame, reprit cet ami, dans un plus long détail avec vous; je ne sais même si M. votre mari regarde quelqu'un quand il me témoigne de n'être pas satisfait de vous; mais vous pouvez, sur ce que je vous dis, prendre des mesures pour votre conduite. » Et là-

dessus, ayant pris congé d'elle, il la laissa dans une inquiétude épouvantable. D'abord elle en avertit Amédée, avec qui il fut résolu qu'ils se contraindroient plus qu'ils n'avoient fait par le passé.

Cependant Tyridate, qui ne songeoit qu'à réduire le peuple de Paris par la famine, et à livrer le sénat, qui avoit mis la tête du Grand Druide à prix, crut qu'une des choses qui pouvoient autant avancer ce succès étoit la prise de Bouchemat [1], que Chanleu gardoit avec six ou sept cents hommes, à la tête desquels se voulut mettre Gornan de Gaule [2], oncle du roi, lieutenant général de la régence, et il vint attaquer Bouchemat par trois endroits [3]. Comme il n'y avoit que des retranchemens aux avenues assez mauvaises, il ne fut pas fort difficile aux troupes de Théodose de les forcer. Mais Ginolic, qui commandoit les attaques sous Tyridate, poussant vigoureusement les ennemis, fut blessé au bas du ventre d'une mousquetade, dont il mourut la nuit suivante. Le prince le regretta fort, et sa dou-

[1] Charenton.

[2] Monsieur, oncle du roi. *La Clef.* Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et d'Alençon, etc., troisième fils d'Henri IV et de Marie de Médicis, né le 25 avril 1608, à Fontainebleau. Il épousa, le 6 août 1626, à Nantes, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, Dauphine d'Auvergne, qui mourut au Louvre, le 4 juin 1627, en donnant le jour à la grande Mademoiselle. Gaston se remaria, le 31 janvier 1632, à Marguerite de Lorraine, fille puinée de François de Lorraine, comte de Vaudemont, dont il eut mademoiselle d'Orléans, qui fut grande duchesse de Toscane, en 1661; mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise, en 1667, et mademoiselle de Valois, duchesse de Savoie, en 1663, morte à quinze ans, en 1664. Gaston mourut à Blois, le 2 février 1660.

[3] Bussy commet une nouvelle erreur en plaçant le duc d'Orléans à la tête des troupes commandées par Chanleu. Chanleu était à M. le duc d'Elbœuf, et commandait Charenton pour la Fronde. Ayant eu avis de l'approche des troupes du roi, conduites par Monsieur d'Orléans et M. le Prince, il fit avertir le prince de Conti. L'ordre lui fut envoyé de tenir en attendant des renforts. Mais les renforts arrivèrent trop tard; Chanleu s'était fait tuer, et Charenton était pris (7 février 1649).

leur fut si violente, qu'elle ne put pas durer. Par ce qui s'étoit passé, l'on peut juger qu'Amédée fut fort médiocrement touché, et on le jugera encore mieux par ce qui arriva ensuite. Cependant Angélie pleura; elle s'arracha les cheveux et donna des apparences du plus grand désespoir du monde. Le public fut tellement trompé, qu'on en fit le sonnet suivant :

SONNET.

Ginolic est donc mort au moment que la cour
Lui préparoit l'honneur que méritoient ses armes[1].
Mars vient de le ravir au milieu des alarmes,
Et, malgré sa victoire, il a perdu le jour.

Quand on vous eut ôté l'espoir de son retour,
Quels furent vos transports, beauté pleine de charmes!
Quiconque les a vus, s'il les a vus sans larmes,
Il faut qu'il ait le cœur insensible à l'amour.

En un pareil état, et pareille surprise,
Ni Mausole jamais, ni jamais Artémise,
N'eurent tant de sujet de se plaindre du sort.

O discorde funeste, en misères féconde!
Que ne feras-tu point, si ton premier effort
A déjà fait pleurer les plus beaux yeux du monde!

Amédée, qui étoit mieux averti que le reste du monde, ne s'étonna point de l'affliction d'Angélie; il prit si bien le temps où l'excès de la douleur avoit altéré cette pauvre désespérée, et la pressa si fort de lui accorder des faveurs que la crainte qu'elle avoit eue de son mari l'avoit empêchée de lui faire pendant sa vie, qu'elle lui donna rendez-vous le jour de l'enterrement. La Bourdeaux, l'une de ses filles, qui croyoit que la mort de Ginolic ruinoit la fortune de Riconet, qui la cherchoit en mariage, étoit en une véritable affliction; de sorte que, lorsqu'elle vit Amédée

[1] Le duc de Châtillon mourut tenant le bâton de maréchal, que la reine lui avait envoyé une heure auparavant.

au point de recevoir les dernières faveurs de sa maîtresse un jour que les plus emportés se contraignent, l'horreur de cette action redoubla sa douleur, et, sans sortir de la chambre, elle troubla le plaisir de ces amans par ses soupirs et par ses larmes. Amédée, qui voyoit bien que, s'il n'apaisoit cette fille, il n'auroit pas à l'avenir dans son amour toute la douceur qu'il se promettoit, prit soin de la consoler. En sortant, il lui dit qu'il savoit bien la perte qu'elle faisoit en feu Ginolic, et qu'il vouloit être son ami, et prendre, ainsi que le défunt, soin de sa fortune; qu'il avoit autant de bonne volonté que lui, et peut-être plus de pouvoir, et qu'en attendant qu'il pût faire quelque chose de plus considérable pour elle, il la prioit de recevoir quatre mille écus qu'il lui enverroit le lendemain. Ces paroles eurent tant de vertu, que la Bourdeaux essuya ses larmes et promit à Amédée d'être toute sa vie dans ses intérêts, et lui dit que sa maîtresse avoit toutes les raisons du monde de ne rien ménager pour lui donner des marques de son amour. Le lendemain, la Bourdeaux eut les quatre mille écus que ce duc lui avoit promis; aussi le servit-elle depuis préférablement à tous ceux qui ne lui en donnèrent pas tant.

Au commencement du printemps, la paix de Paris s'étant faite, la cour y revint [1]. Tyridate, qui venoit de tirer

[1] Cette rentrée eut lieu le 18 août 1649. « Ce fut un véritable prodige, dit madame de Motteville, que l'entrée du roi en ce jour et une grande victoire pour le ministre. Jamais la foule ne fut si grande à suivre le carrosse du roi, et il sembloit, par cette allégresse publique, que le passé fût un songe. Le Mazarin si haï étoit à la portière avec M. le Prince, et fut regardé si attentivement de ceux qui suivoient le roi, qu'on eût dit qu'ils ne l'avoient jamais vu. Ils se disoient les uns les autres : « Voici le Mazarin. » Les peuples, qui arrêtoient les voitures par la presse, bénissoient le roi et la reine, et parloient à l'avantage du Mazarin. Les uns disoient qu'il étoit beau, les autres lui tendoient la main et l'assuroient qu'ils l'aimoient bien; les autres disoient qu'ils alloient boire à sa santé. Enfin, après que la reine fut rentrée chez elle, ils se mirent à faire des feux de joie et à bénir le Mazarin, qui leur avoit ramené le

le Grand Druide d'une méchante affaire, lui vendit chèrement les services qu'il lui avoit rendus en cette guerre : non-seulement le Grand Druide ne pouvoit fournir aux grâces qu'il lui demandoit, le Pont-de-l'Arche, que le prince lui avoit arraché pour son beau-frère le prince des Normands [1]; le mariage d'Erlachie [2], qu'il avoit fait hautement avec Irite [3], contre l'intention de la cour, et l'au-

roi. » On serait difficilement porté à ajouter foi au récit de madame de Motteville si l'on ne savait que le cardinal sacrifia cent mille livres pour obtenir cette comédie d'enthousiasme.

[1] Le duc de Longueville. *La Clef.* Henri d'Orléans, IIe du nom, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel et de Wallengin en Suisse, comte de Dunois, de Tancarville et de Saint-Paul, pair de France, naquit, le 27 avril 1595, de Henri d'Orléans, Ier du nom, et de Catherine de Gonzague. Il épousa, le 2 juin 1642, Anne-Geneviève de Bourbon, princesse du sang, sœur des princes de Condé et de Conti, qui l'entraîna à se déclarer pour la Fronde. Aigri contre le cardinal, lequel s'était moqué de lui en promettant pendant longtemps de lui donner le Havre, qui devait le rendre maître de la Normandie, il suivit le parti de la Fronde, non sans avoir protesté tout d'abord qu'il n'entendait combattre le Mazarin que dans le conseil du roi. A la paix, loin d'avoir le Pont-de-l'Arche, comme dit Bussy, à peine put-il obtenir la confirmation de ses gouvernements.

[2] Anne Poussart, fille puînée de François Poussart, marquis de Pons, baron du Vigean, et d'Anne de Neubourg; elle était veuve de François-Alexandre d'Albret, sire de Pons. Le prince de Condé avait exigé qu'on lui donnât le tabouret à elle et à madame de La Rochefoucauld. Après y avoir consenti malgré elle, la reine mère feignit d'être contrainte de leur retirer cette faveur par les réclamations générales de la cour. C'est alors que l'on imagina de marier madame de Pons au jeune duc de Richelieu. Elle était sœur de cette belle mademoiselle du Vigean, qui avait été la maîtresse du prince de Condé. Elle mourut duchesse de Richelieu le 28 mai 1684.

[3] Armand-Jean de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac par substitution aux noms et armes du cardinal de Richelieu, son grand-oncle. Le gouvernement du Havre lui appartenait, et le prince de Condé, pour se l'attacher, le poussa à épouser madame de Pons, qui était toute à madame de Longueville. Le mariage se fit à Trie, dans une maison de campagne appartenant à madame de Longueville. Le prince de Condé leur servit de témoin, et aussitôt vint se vanter à la cour que la Normandie était entièrement au pouvoir de son beau-frère.

dace avec laquelle il avoit exigé de la reine qu'elle vit Sienge [1], après la hardiesse que celui-là avoit eu d'écrire à Sa Majesté une lettre d'amour, fit enfin résoudre le Grand Druide à se délivrer de la tyrannie où il étoit, sous prétexte de venger le mépris qu'on faisoit de l'autorité royale; et il communiqua ce dessein à Gorman de Gaules, qui se souvenoit du bâton rompu de son exempt par Tyridate, et qui, pour cela et pour jalousie de son mérite, avoit des raisons de le haïr [2]. Et, parce que le Grand Druide lui fit connoître que le seigneur du Petit-Bourg [3], qui le gouvernoit, étoit pensionnaire du Prince, il tira parole de lui qu'il cacheroit cette affaire à son favori. L'on arrêta, au Palais-Royal [4], où logeoit pour lors Théodose, Tyridate, le prince de Toncy [5] et le prince des Normands.

[1] René Du Plessis, marquis de Jarzé, seigneur Du Plessis-Bourré, capitaine des gardes du corps du roi, devint amoureux de la reine, et, poussé par le prince de Condé, osa déclarer son amour; la reine lui fit défendre publiquement de se présenter jamais devant elle. Mais M. le Prince, se prétendant blessé de l'outrage fait à son favori, exigea de la reine qu'elle reçût Jarzé le jour même: ce qu'elle fut obligée de faire.

[2] Madame de Chevreuse fit croire à Monsieur que le prince de Condé avait combiné, de concert avec La Rivière, la retraite de mademoiselle Saujon aux Carmélites. Monsieur promit de laisser arrêter les princes et de garder le secret si on lui rendait sa maîtresse.

[3] Louis Barbier de La Rivière, seigneur de Seinemont, dit *Petit-Bourg*, premier aumônier de la duchesse d'Orléans, était le favori de Monsieur, oncle du roi, qui n'agissait que par son conseil. Le cardinal Mazarin, gêné par La Rivière, résolut de le séparer du prince, qui prenait trop d'importance, conduit par un homme de cette valeur. Il sut faire croire au duc d'Orléans que La Rivière était aux gages de M. le Prince, et, sans prendre avis de son favori, Gaston permit l'arrestation de MM. de Bourbon. La Rivière mourut, le 30 janvier 1670, sans avoir pu obtenir le chapeau de cardinal, qui avait été le but des actions de toute sa vie. Il était évêque et duc de Langres.

[4] Le 18 janvier 1650.

[5] Le prince de Conti. *La Clef.* Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du prince de Condé. Après avoir été généralissime des troupes du parlement, il partagea la prison de son frère, et, en

Cependant le maréchal d'Auvergne[1], qui, pour les liaisons qu'il avoit avec Tyridate, pouvoit craindre d'être pris, et qui d'ailleurs étoit enragé contre la cour pour la principauté de Sédan, qu'on avoit ôtée à sa maison, se retira à Stancy, où la princesse de Normandie[2] arriva bientôt après. Des officiers du prince se jetèrent dans Bellegarde[3]; Angélie s'attacha auprès de la princesse douairière[4], et mit dans ses intérêts Amédée, son amant[5].

1654, las des intrigues où il avait été mêlé, il fit la paix avec la cour en épousant Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal. Il était petit, bossu et de chétive apparence. En 1662, il se retira dans son gouvernement du Languedoc, et mourut à Pézenas, le 21 février 1666.

[1] Le maréchal de Turenne. *La Clef.* Henri de La Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, né à Sédan, le 11 septembre 1611, de Henri de La Tour, duc de Bouillon, prince de Sédan, et de Charlotte de la Marck. Lors de la prise d'armes des Parisiens, il était à l'armée; mais, s'étant déclaré pour la Fronde vers la fin des hostilités, il fut compris dans le traité de paix.

[2] La duchesse de Longueville. *La Clef.* Anne-Geneviève de Bourbon, sœur des princes de Condé et de Conti. Elle avait épousé, en 1642, le 2 juin, Henri d'Orléans, duc de Longueville. Lors de la retraite de la cour à Saint-Germain, elle était restée à Paris, où elle donna le jour, le 28 janvier 1649, dans l'Hôtel de Ville, au jeune duc Charles Paris de Longueville, qui mourut au passage du Rhin. On l'accuse d'avoir eu pour son frère, le prince de Condé, une tendresse plus que fraternelle. Avant de joindre à Stenay le maréchal de Turenne, elle essaya de soulever la Normandie et faillit se laisser prendre par les partisans du cardinal. De là elle passa en Hollande, et enfin à Stenay, où elle traita avec les Espagnols.

[3] Bellegarde se rendit sans beaucoup de résistance à l'armée du roi.

[4] La mère du prince de Condé. *La Clef.* Charlotte-Marguerite de Montmorency. Elle était malade lorsqu'on arrêta les princes ses fils, et la douleur d'échouer dans les tentatives qu'elle fit pour les délivrer accrut sa maladie. Elle mourut, à la fin de cette année, à Châtillon-sur-Loing, le 2 décembre, sans avoir revu ses fils.

[5] La mère du prince de Condé vint au parlement, accompagnée de la duchesse de Châtillon, demander justice pour ses fils. Le parlement semblait hésiter, mais un ordre du roi exila la princesse, et elle se retira chez la duchesse de Châtillon, à Châtillon-sur-Loing, où elle mourut.

Quelque temps après, la princesse fut mise en prison [1], et la princesse douairière eut permission d'aller voir sa cousine, Angélie. Un prêtre nommé Baurin [2], qui s'étoit introduit chez madame de Vélitobulie [3] par le moyen de M. de Luxembourg, fut envoyé à Angélie par sa mère : il n'y fut pas long-temps qu'il se rendit maître de son esprit, de telle sorte qu'il se mit entre elle et Amédée. Ce commerce lui donnant lieu d'avoir de grandes familiarités avec Angélie, il en devint amoureux jusqu'au point de s'en évanouir en disant la messe. La princesse douairière étant tombée malade de la maladie dont elle mourut, le prêtre Baurin, qui s'étoit acquis beaucoup de crédit sur son esprit, l'employa en faveur d'Angélie, à laquelle il fit donner pour cent mille écus de pierreries, et la jouissance, sa vie durant, de la seigneurie de Marlou, qui valoit vingt mille livres de rente [4]. Le duc Amédée cependant avoit été un peu alarmé; mais, quand il eut vu le testament de la princesse, il fut tout-à-fait jaloux; il ne crut pas qu'il fût aisé de résister à des services si considérables; et, quoiqu'il ne pût blâmer sa maîtresse de les avoir reçus, il étoit enragé qu'elle les tînt de la main d'un homme qu'il regardoit déjà comme son rival; car il avoit sujet de craindre qu'elle n'eût acheté par ses faveurs ce

[1] Il est ici question de Claire de Maillé, duchesse de Fronsac et princesse de Condé; mais elle ne fut pas mise en prison, comme le dit Bussy. Elle échappa à ceux qui venaient l'arrêter, se retira d'abord à Montront avec son fils, le duc d'Enghien, puis à Bordeaux, où la ville se souleva tout entière en faveur des princes.

[2] L'abbé Cambiac. *La Clef.* Cambiac était tout à la maison de Condé. On voit, d'après les *Mémoires* de Lenet, qu'il était du conseil intime de la princesse douairière.

[3] Madame de Bouteville, Élisabeth-Angélique de Vienne, la mère de la duchesse de Châtillon. M. de Luxembourg, alors seulement comte de Bouteville, était son fils et le frère de la duchesse.

[4] Madame de Châtillon sut se faire donner, par le prince de Condé la pleine propriété de Marlou, dont la princesse douairière lui avait seulement assuré l'usufruit par son testament. (Voy. *Mém. de* Motteville, année 1651, et *Mém. de* Montpensier.) Marlou est, selon toutes probabilités, Marly-la-Ville, près Pontoise.

que le prêtre Baurin avoit fait pour elle. Quoiqu'elle aimât le duc Amédée, elle aimoit encore mieux les richesses. Cependant, comme elle n'eut plus affaire du prêtre Baurin après la mort de la princesse douairière, il ne lui fut pas difficile de guérir l'esprit de son amant en chassant le pauvre prêtre.

Le sous-pontife de Paris et Bellamire, qui avoient été du complot d'arrêter les princes, trouvant que le Grand Druide devenoit trop insolent, firent entrer Gornan de Gaules dans cette considération, et lui représentèrent que, s'il contribuoit à la liberté des princes, non-seulement il se réconcilieroit avec eux, mais encore il les mettroit dans ses intérêts. Outre le dessein d'affoiblir le parti du Grand Druide, qui donnoit de l'ombrage à celui qu'on appeloit la Fronde, chacun avoit encore son intérêt particulier. Bellamire vouloit que le prince de Toncy, pour qui la cour avoit demandé le chapeau de cardinal à Rome, épousât sa fille, et le sous-pontife vouloit être subrogé à la nomination du prince; ce fut sur cette promesse que Tyridate et Toncy donnèrent signée de leurs mains à Bellamire, à condition qu'elle et le sous-pontife travailleroient à les faire sortir de prison [1]. La chose ayant réussi comme ils l'avoient projeté [2], et le Grand Druide même ayant été contraint de sortir de France, Tyridate n'eut pas de modération dans sa nouvelle prospérité, et cela obligea la cour à faire de nouveaux desseins sur sa personne [3]. Il se

[1] Lorsque les princes furent sortis de prison, madame de Longueville força son frère, Conti, à retirer sa parole, et le mariage fut rompu. Elle craignait l'influence toute-puissante du coadjuteur sur mademoiselle de Chevreuse, qui était sa maîtresse.

[2] Le 16 février 1651, les princes rentrèrent triomphalement à Paris. Le cardinal s'était retiré à Bruhl, près Cologne, et le parlement obtenait de la reine mère qu'elle n'admettrait dorénavant aucun étranger à ses conseils.

[3] Au commencement de juillet 1651, averti un soir que des troupes se dirigeaient vers l'hôtel de Condé, il monta à cheval et se retira à Saint-Maur avec sa famille. C'était une fausse alerte.

retira d'abord en sa maison de Saint-Maur, et quelque temps après à Moron, et de là à son gouvernement d'Aquitaine. Le duc Amédée le suivit, et la princesse de Normandie; qui étoit avec son frère, étant éprise du mérite d'Amédée, lui fit tant d'amitiés, que ce prince, quoique fort amoureux d'ailleurs, ne lui put résister; mais il se rendit par la fragilité de la chair plutôt que par l'attachement du cœur. Le duc de Coffalas [1], qui étoit depuis trois ans amant aimé de la princesse de Normandie, vit l'infidélité de sa maîtresse avec toute la rage qu'on peut avoir en une pareille rencontre. Elle, qui étoit remplie d'une grande passion pour le duc Amédée, ne se mit guère en peine de ménager son premier amant. La première fois qu'elle vit Amédée en particulier, dans le moment le plus tendre du rendez-vous, elle lui demanda comment il avoit été avec Angélie. Le duc lui ayant répondu qu'il n'en avoit jamais eu aucune faveur : « Ah! je suis perdue, lui dit-elle, et vous ne m'aimez pas, puisque, dans l'état où nous sommes à présent, vous avez la force de me cacher la vérité. » Ce commerce ne dura guère; car ce duc ne pouvoit se contraindre à témoigner de l'amitié qu'il ne sentoit pas; et l'on peut bien croire que la princesse, qui étoit malpropre et qui sentoit mauvais [2], ne pouvoit pas

[1] Le duc de La Rochefoucauld. *La Clef.* François, VIe du nom, duc de La Rochefoucauld, père du prince de Marsillac, qui fut l'amant de madame d'Olonne. Amoureux jusqu'à la folie de la duchesse de Longueville, il avait écrit, au bas de son portrait, ces deux vers d'une tragédie de Duryer, secrétaire du duc de Vendôme :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Mais, lorsqu'au combat de la porte Saint-Antoine il faillit perdre la vue, ayant appris en même temps qu'il était trahi par sa maîtresse, il parodia ainsi ces deux vers :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

[2] La malpropreté de madame de Longueville, son peu de soin

cacher ses mauvaises qualités à un homme qui aimoit ailleurs éperdument. Ces dégoûts ne retardèrent pas aussi le voyage que le duc Amédée devoit faire en Flandre pour amener au parti de Tyridate un secours d'étrangers [1]; mais la véritable cause de son impatience étoit le désir de revoir Angélie, qu'il aimoit toujours plus que sa vie. Il vint donc à passer à Paris, où il la revit, et la mit dans le malheureux état qu'on peut appeler l'écueil des veuves. Lorsqu'elle s'aperçut de son malheur, elle chercha du secours pour s'en délivrer. Des Fougerais, célèbre médecin, entreprit cette cure, et ce fut dans le temps qu'il la traitoit de cette maladie que Tyridate revint de la Guyenne à Paris, et amena avec lui le duc de Coffalas.

Tyridate avoit les yeux vifs, le nez aquilin et serré, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées et malpropres, l'air négligé, et peu de soin de sa personne, la taille belle; il avoit du feu dans l'esprit, mais il ne l'avoit pas juste; il rioit beaucoup et fort désagréablement; il avoit le génie admirable pour la guerre, et particulièrement pour les batailles. Le jour du combat il étoit doux aux amis, fier aux ennemis; il avoit une netteté d'esprit, une force de jugement et une facilité sans égales. Il étoit né fourbe; mais il avoit de la foi et de la probité aux grandes occasions; il étoit né insolent et sans égard, mais l'adversité lui avoit appris à vivre. Ce prince se trouvant quelques dispositions à aimer Angélie, le duc de Coffalas l'échauffa encore davantage par le grand désir qu'il avoit de se venger du duc Amédée; et, comme la résistance de cette belle augmenta l'amour de ce prince,

pour sa personne, sont attestés par les contemporains. Le prince de Condé, son frère, avait la même réputation de négligence.

[1] « M. de Nemours alla en Flandres y lever des troupes espagnoles pour secourir M. le Prince, et il en revint avec une armée considérable. » (*Mém. de* Nemours, p. 214, in-18. — Voyez La Rochefoucauld, *Mémoires*, p. 189.)

le duc de Coffalas lui persuada de lui donner la propriété de la seigneurie de Marlou, dont elle n'avoit que l'usufruit, lui disant qu'Angélie étant plus jeune que lui, ce présent ne faisoit tort qu'à sa postérité, et qu'une terre de vingt mille livres de rente de plus ou de moins ne le rendoit ni plus pauvre ni plus riche[1].

Lorsque le prince devint amoureux d'Angélie, elle étoit entre les mains de Des Fougerais, qui se servoit de vomitifs pour la tirer d'affaire. Tyridate, qui étoit toujours au pied de son lit, lui demandoit sans cesse quelle étoit sa maladie. Cet amant, désespéré de voir sa maîtresse en danger de la vie, disoit à son apothicaire qu'il le feroit pendre. Celui-ci, qui n'osoit se justifier, alloit dire à la Bourdeaux, qui avoit épousé Riconet, que, si on le pressoit davantage, il découvriroit tout. Enfin les remèdes firent l'effet qu'on s'étoit promis. Ce fut peu de temps après cette guérison que Tyridate ayant fait la donation de Marlou, Angélie n'en fut pas ingrate; mais elle ne lui donna que l'usufruit de ce dont Amédée avoit la propriété. Cependant le duc de Coffalas se vengea pleinement du duc Amédée, et lui donna des déplaisirs d'autant plus cuisans, qu'il n'eut pas la force de se guérir de sa passion, comme avoit fait le duc de Coffalas de celle qu'il avoit eue pour la princesse de Normandie. Outre cela, Tyridate avoit encore Vineville[2], son confident, qui, en le servant auprès de sa maîtresse, tâchoit aussi de s'en faire aimer. Vineville étoit frère du président Hardier, d'assez bonne famille de Paris, agréable de visage, assez bien fait de sa personne; il étoit savant et honnête homme; il avoit l'esprit plaisant et satirique, quoiqu'il craignît tout; et cela lui avoit attiré souvent de méchantes affaires; il étoit entreprenant avec les femmes, et cela l'avoit toujours fait

[1] *Mém. de* Motteville, *Mém. de* Montpensier.

[2] Vineuil, qu'on appelait à la cour le marquis de Vineuil, était de noblesse de robe et secrétaire du roi.

réussir. Il avoit été bien avec madame de Montbazon [1], bien avec madame de Mouy [2] et bien avec la princesse de Wurtemberg [3]; et cette dernière galanterie l'avoit tellement brouillé avec le feu Ginolic, que, sans la protection de Tyridate, il eût souffert quelques violences; aussi la haine de Ginolic pour lui avoit assez disposé sa femme à l'aimer. Mais laissons là Vineville pour quelque temps, et revenons au duc Amédée.

La jalousie le transportoit tellement, qu'un jour, ayant trouvé chez Angélie Tyridate parlant tout bas avec elle, il s'écorcha toutes les mains de rage et de dépit sans s'en apercevoir; et ce fut un de ses gens qui lui fit prendre garde à l'état où il s'étoit mis. Enfin, ne pouvant plus souffrir les visites du prince, il la pria de s'en aller pour quelque temps chez elle. Elle qui l'aimoit fort, et qui ne croyoit pas que cette petite absence ralentit la passion du prince, ne se fit pas presser, et lui promit même de chasser la Bourdeaux, qui avoit quitté ses intérêts pour ceux de son rival. Angélie ne fut pas long-temps à la campa-

[1] Marie d'Avaugour de Bretagne, sœur de mademoiselle de Vertus, fille de Claude, baron d'Avaugour, premier baron de Bretagne, comte de Vertus, et de Catherine Fouquet de La Varenne. Seconde femme d'Hercules de Rohan, duc de Montbazon, et, par ce mariage, belle-mère de la duchesse de Chevreuse, elle tenait à la cour un rang considérable. Sa beauté lui attira les hommages des plus illustres seigneurs. On cite parmi ses amants le duc de Beaufort, le duc de Guise, le maréchal d'Hocquincourt et Armand de Rancé, le fameux abbé de la Trappe, qui se retira du monde à la mort de sa maîtresse (1657). (Saint-Évremond, t. II, p. 32; Tallemant, t. III, p. 420; Motteville, t. IX.)

[2] La marquise de Mouy était femme du premier écuyer de Monsieur.

[3] Anne de Coligny, mariée, en 1648, à Georges, duc de Wurtemberg, comte de Montbelliard, fils de Louis Frédéric de Wurtemberg et d'Anne-Éléonore de Nassau. Elle était sœur de la comtesse de La Suze et du duc de Châtillon. Ses galanteries avec M. de Vineuil avaient de beaucoup précédé son mariage. (Voyez Tallemant, *Historiette de la comtesse de La Suze et de sa sœur.*) — Ces trois dames sont nommées ainsi dans l'édition de Leyde (1665).

gne; et, à son retour, la jalousie reprit si fort au duc Amédée, qu'il fut vingt fois sur le point de faire tirer l'épée à Tyridate, et il eût enfin succombé à la tentation sans le combat qu'il fit avec son beau-frère, dans lequel il perdit la vie[1]. Angélie, qui, de vingt amans qu'elle a favorisés en sa vie, n'a jamais aimé que le duc Amédée, fut dans un véritable désespoir de sa mort. Un de ses amis, qui lui en apporta la nouvelle, lui dit en même temps qu'il falloit qu'elle retirât des mains d'un des valets de chambre du feu duc une cassette pleine de ses lettres. Elle l'envoya querir, et, sur la promesse qu'elle lui fit de lui donner cinq cents écus, elle retira cette cassette; mais le pauvre garçon n'en a jamais rien pu tirer.

Pour Tyridate, quelque obligation qu'il eût au duc Amédée, la jalousie les avoit tellement désunis, qu'il fut fort aise de sa mort ; la gloire aussi bien que l'amour avoit mis tant d'émulation entre eux, qu'ils ne se pouvoient plus souffrir l'un l'autre; et cela étoit si vrai, que, si Tyridate eût voulu prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher Amédée de se battre, ce malheur-là ne seroit pas arrivé. Une chose encore qui fit voir qu'il y avoit dans le cœur de Tyridate autant de gloire que d'amour, c'est qu'un moment après la mort de son rival il n'aima presque plus Angélie, et se contenta de garder des mesures de bienséance avec elle pour s'en servir dans les rencontres qu'il jugeroit à propos.

[1] Le duc de Nemours avait conservé une violente haine pour son beau-frère, le duc de Beaufort, depuis l'altercation d'Orléans, où le duc de Beaufort avait levé la main sur lui, et il cherchait toutes les occasions de le provoquer. Peu après le combat de la porte Saint-Antoine, il s'émut entre les deux princes une nouvelle dispute pour le rang. M. de Beaufort, qui voulait la paix, chercha à s'accommoder; mais le duc de Nemours le contraignit à se battre en lui criant : « Coquin! il faut que tu me tues ou que je te tue! » Le duel eut lieu derrière l'hôtel de Vendôme, et M. de Beaufort le tua roide de son premier coup de pistolet (30 juillet 1652). (*Mém. de* Montpensier, t. III, p. 158; Motteville, t. IX, p. 127; Nemours, p. 250; La Rochefoucauld, p. 273.)

En effet, dans ce temps-là, le Grand Druide [1], qui croyoit qu'elle gouvernoit Tyridate, lui envoya le grand prévôt de France lui offrir de sa part cent mille écus comptant et la surintendance de la maison de la reine future, en cas qu'elle obligeât le prince d'accorder les articles qu'il souhaitoit, et d'abandonner le comte d'Oignon [2], le duc de Coffalas [3] et le président Viole [4]. Pendant la négociation du grand prévôt, un chevau-léger nommé Mouchette, négocioit aussi de la part de la reine auprès d'Angélie; mais celle-ci, voyant qu'elle ne pouvoit porter le prince à faire les choses que la cour désiroit, manda à la reine qu'elle lui conseilloit d'accorder au prince tout ce qu'il demanderoit, et qu'après cela Sa Majesté savoit bien comment il en falloit user avec un sujet qui, se prévalant du désordre des affaires de son maître, lui avoit arraché des conditions honteuses et préjudiciables à son autorité.

Dans ce temps-là Foucqueville [5], ayant été pris par les ennemis, fut amené dans l'hôtel de Tyridate : d'abord il

[1] Le cardinal était rentré en France sous la protection de l'armée du maréchal d'Hocquincourt, et avait rejoint la cour à Poitiers, le 28 février 1652.

[2] Le comte d'Oignon, lieutenant du roi dans le gouvernement de La Rochelle, de l'île de Ré, d'Oléron et de Brouage, s'était déclaré pour le prince de Condé; mais, les Suisses, sur lesquels il comptait, l'ayant trahi, il dut abandonner La Rochelle et se retirer à Brouage, d'où il ne sortit qu'après son traité avec la cour. (Motteville, t. VII, p. 175; La Rochefoucauld, p. 200.)

[3] La Rochefoucauld suivit toujours le parti du prince jusqu'à l'époque du combat Saint-Antoine, où il reçut une blessure qui, lui enlevant momentanément la vue, le força de se retirer des intrigues politiques où il était mêlé.

[4] Le président Viole, un des plus ardents ennemis de Mazarin, était de bonne famille de robe, alliée aux Séguier. Sa sœur, Anne Viole, avait épousé Gabriel de Laval, baron de La Faigne, de la maison de Montmorency.

[5] L'abbé Foucquet, frère de Nicolas Foucquet, qui devint surintendant des finances, était une créature de Mazarin et son agent secret dans toutes les intrigues politiques que l'on n'avoue point.

eut une conversation un peu fâcheuse avec le prince; mais le lendemain les choses s'adoucirent, et, quelques jours après, on commença de traiter la paix avec lui. Comme il étoit prisonnier sur sa parole et qu'il alloit partout où il lui plaisoit, il rendit quelques visites à Angélie, croyant que rien ne se faisoit auprès du prince Tyridate que par son entremise; et ce fut dans ces visites qu'il en devint amoureux. Vineville gouvernoit alors assez paisiblement Angélie [1]. Baurin s'étoit retiré depuis que M. le prince étoit amoureux, et que le duc Amédée étoit mort, et cela avoit fort diminué la passion du prince; de sorte que, peu de temps après, ayant été en Flandre par l'accommodement de Paris avec la cour, il fut sur le point de partir de Paris sans dire adieu à Angélie; et, quand il l'alla voir, il ne fut qu'un moment avec elle [2].

Le roi étant revenu à Paris [3], Foucqueville crut que, si Angélie y demeuroit, il auroit des rivaux sur les bras qui lui pourroient être préférés; de sorte qu'il persuada au Grand Druide de l'éloigner, disant qu'elle auroit à Paris tous les jours mille intrigues contre la cour, qu'elle ne pourroit pas avoir ailleurs; et cela obligea le Grand Druide de l'envoyer à Marlou. Foucqueville l'y alla voir le plus souvent qu'il put; mais il y avoit encore dans son voisi-

[1] Vineuil, qui avait été chargé par M. le Prince de servir ses intérêts auprès de madame de Châtillon, n'avait pas cru faire tort à son maître en partageant sa bonne fortune. Vineuil, comme le prétendu Bussy, était un des plus galants gentilshommes de la cour, et très-bien vu des dames. La comtesse d'Olonne seule, par bizarrerie sans doute, le fit languir quelque temps. Quant au rôle double qu'il jouait auprès de madame de Châtillon, Condé n'en sut rien ou s'en inquiéta peu, car il conserva toujours une grande amitié pour lui.

[2] Mazarin s'étant retiré momentanément du ministère, une réaction violente se fit à Paris contre Condé, qui, plutôt que de faire soumission à la cour, se jeta dans les rangs des Espagnols.

[3] Le 21 octobre 1652, trois jours après le départ du prince de Condé.

nage deux hommes qui lui rendoient de bien plus fréquentes visites : l'un étoit le seigneur Ferrar [1], qui avoit loué une maison auprès de Marlou, où il tenoit d'ordinaire son équipage, et venoit quelquefois demeurer; et l'autre étoit le comte Digby, gouverneur de Mantes et de l'Ile-Adam. Ces deux chevaliers devinrent amoureux d'Angélie. Le seigneur Ferrar étoit homme de paix et de plaisir; le comte Digby brave, fier et plein d'ambition.

Lorsque le prêtre Baurin avoit vu le prince Tyridate sortir de la cour de France, il s'étoit encore attaché à Angélie; de sorte qu'il demeuroit avec elle à Marlou; et, comme il ne craignoit pas tant Foucqueville ni Digby que Tyridate, il disoit franchement son sentiment à Angélie sur la conduite qu'elle avoit avec tous ses amans. Elle, qui ne vouloit point être contrariée sur ses nouveaux desseins, et particulièrement par un intéressé, reçut fort mal ses remontrances; de sorte que, les choses s'aigrissant de plus en plus tous les jours, le prêtre Baurin enfin se retira en grondant, et comme un homme que l'on devoit craindre. Quelque temps après il lui écrivit une lettre sans nom et d'une autre écriture que la sienne, par laquelle il lui donnoit avis de ce qui se disoit dans le monde contre elle. Elle se douta pourtant bien que cette lettre venoit de lui, parce qu'il lui mandoit des choses qu'un autre que lui ne pouvoit savoir. Enfin Angélie, apprenant de toutes parts que le prêtre Baurin se déchaînoit contre elle, pria madame d'Espanutes [2], qui le con-

[1] Mylord Graf. *La Clef.* Un des seigneurs anglais qui accompagnèrent Charles II en France.

[2] Madame de Puisieux. *La Clef.* Marie-Catherine de La Rochefoucauld, née, le 16 février 1622, de François V de La Rochefoucauld et de Gabrielle Du Plessis-Liancourt. Elle était sœur de l'auteur des *Maximes*, et tante de ce prince de Marsillac que Bussy nous montre amant de la comtesse d'Olonne. Elle épousa, le 27 mai 1638, Louis Roger Brulart, marquis de Puisieux, que Bussy nomme Resilly dans l'histoire d'Ardélise en 1658, et qui se fit le précepteur amoureux de son neveu, le prince de Marsillac. Il était devenu mar-

noissoit fort et avoit du pouvoir sur son esprit, de retirer quelque lettre de conséquence qu'il avoit d'elle. Madame d'Espanutes le lui promit, et en même temps manda au prêtre Baurin de l'aller trouver chez elle à Marines, proche Pontoise [1]. Il faut remarquer que, depuis que le prêtre Baurin étoit sorti d'auprès d'elle, elle avoit fait mille plaintes à Digby. Cet amant, qui ne songeoit qu'à plaire à sa maîtresse, et qui se consommoit en dépenses pour elle, ne balança pas de lui promettre une vengeance qui ne lui coûteroit rien, et dans laquelle il trouveroit son intérêt particulier. Il prit le temps que Baurin, étant à Marines, étoit un jour monté à cheval pour se promener, et, l'ayant enlevé avec cinq ou six cavaliers, il l'envoya à Marlou. Angélie, qui savoit qu'on ne doit jamais offenser les amans à demi, fut fort embarrassée de la manière dont on venoit de traiter le prêtre Baurin; elle voyoit bien qu'il n'en pouvoit soupçonner d'autre qu'elle : elle eût bien plutôt pardonné à Digby la mort du prêtre Baurin que son enlèvement; mais enfin, ne pouvant faire autre chose que ce qui venoit d'être fait : « Je suis au désespoir, lui dit-elle, de ce qui vous vient d'arriver; je vois bien que l'impertinent qui vous a fait cet outrage me veut rendre suspecte auprès de vous; mais vous verrez bien, par le ressentiment que j'en aurai, que je n'ai point de part à ces violences. Cependant, monsieur, si vous voulez demeurer ici, vous y serez le maître; voulez-vous retourner à Marines? je vous donnerai mon carrosse. — Je sais, madame, répondit froidement le prêtre Baurin, ce que je dois croire de tout ceci; je vous rends grâces des offres que vous me faites, je m'en retournerai sur mon cheval, si vous le trouvez bon. Dieu, qui me veut garantir des entreprises des méchans, aura soin de moi. » Et, en achevant ces

quis de Sillery par la mort de son père, Pierre Brulart, grand trésorier des ordres du roi et secrétaire d'État. Madame de Puisieux mourut à Liancourt, le 7 mars 1698.

[1] Le marquis de Puisieux était seigneur de Marines.

mots, il sortit brusquement de la chambre d'Angélie, et s'en retourna seul à Marines. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que lui et madame Espanutes écrivirent ces deux lettres à un de leurs amis à Paris.

LETTRE DE BAURIN A M. DE B***.[1]

« *Vous serez bien surpris lorsque vous apprendrez l'aventure qui m'est arrivée; mais, pour vous la dire telle qu'elle est, il faut la prendre un peu de haut, et vous dire qu'Angélie vint ici pour obliger madame d'Espanutes à tirer de moi certaines choses qu'elle souhaitoit. Madame d'Espanutes m'écrivit, et vous savez encore que j'ai fait le voyage. Le même jour que j'arrivai, Angélie envoya la Fleur savoir si j'y étois, et le lendemain un homme inconnu, sous de fausses enseignes, me vint demander, et savoir si je m'en retournois bientôt à Paris. Hier au matin je partis d'ici à quatre heures, et, comme j'étois à cent pas de Pontoise, après avoir passé la rivière, je fus investi par six cavaliers le pistolet à la main, à la tête desquels étoit le comte de Digby, qui me dit d'abord que, si Angélie m'avoit fait justice, elle m'auroit fait donner cent coups de poignard, mais que je ne craignisse rien. Je vous dirai qu'il fut sincère en cette rencontre, et que, dans cette affaire, il ne m'a pas fait faire la moindre bassesse : il me traita fort civilement à l'Ile-Adam, et, après avoir dîné, il me mena lui-même à Marlou, et m'envoya avec quatre cavaliers pour faire satisfaction à cette digne personne. Elle fit semblant d'être fâchée de cela, et le fut effectivement; la hauteur avec laquelle je lui parlai lui a bien fait comprendre que c'est la plus méchante affaire qu'elle se soit jamais faite. Je m'en retournai à Marines pour dire à madame d'Espanutes ce qu'Angélie lui avoit fait aussi bien qu'à moi. Elle*

[1] Il s'agit ici d'Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne et de Montheron, secrétaire et ministre d'État, qui mourut en 1661. Il a laissé de curieux Mémoires sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

en a le ressentiment que doit avoir une personne de sa qualité, de son honneur et de son courage. Voilà une chose assez extraordinaire : je vous conjure de me mander quels sont vos sentimens là-dessus, et ce que vous croyez que je doive faire; vous voyez bien, ce me semble, que je n'en dois pas demeurer là. Depuis, cette lâche personne a écrit à madame d'Espanutes pour la conjurer de faire en sorte que j'étouffe mon ressentiment, en l'assurant qu'elle n'a rien su de tout cela. La réponse qui lui a été faite est digne de la générosité de madame d'Espanutes. J'ai résolu d'être trois ou quatre jours ici pour me donner le loisir de penser à ce que je dois faire, et pour m'empêcher de m'emporter à rien dont je puisse me repentir; outre que de s'évaporer en plaintes, c'est se venger trop foiblement, et j'ai dessein d'en user autrement, si je puis. J'attendrai de vos nouvelles avec impatience, et suis tout à vous. Une lettre ne me permet pas de mander en détail ce qui est fort long; je le ferai quand je vous verrai. Adieu.

« *Le* 18 *juillet* 1655. »

LETTRE DE MADAME D'ESPANUTES A M. DE D***.

« *J'ai trop de part à l'aventure de M. de Baurin pour ne pas joindre un mot de ma main à la relation qu'il vous en a faite; il n'y a point de circonstance qui ne soit surprenante : et tout le mieux que l'on puisse penser de moi en cette affaire, c'est que l'on ne m'a guère considérée; car toutes les apparences sont que je dois être complice d'une si indigne action. Il est vrai que l'offensé me justifie assez, puisqu'il s'est venu retirer au même lieu où l'on lui avoit dressé le piége. Toute mon étude est à présent de me conduire de façon que, sans m'emporter d'une juste colère, je démente assez toute ma vie passée pour faire voir que j'étois utile amie à Angélie. Vous savez mon nom et mon courage, je vous en ai toujours parlé avec sincérité; je vous avoue de plus que je fais profession d'être chrétienne et assez régulière, et que je*

99967

fais dessein de servir mon Dieu mon Créateur sans art et sans fourbe. Ce fondement posé, de tout ce que le ressentiment et la justice me peuvent permettre, je ne manquerai à rien. Obligez-moi de faire part de ceci à madame d'Aubigny, et ne passez pas outre : ce régal ne sera pas mauvais à la princesse Palatine[1]*, à qui je vous permets d'en parler. Je ne crois pas que le crime de Baurin fût assez grand de s'être mis dans son devoir par le moyen de M. l'évêque d'Amiens*[2]*, ni le mien de lui avoir conseillé, pour s'être attiré une si méchante affaire. Je retournerai exprès à Paris pour entretenir mes amis du particulier, et vous tout le premier. Il faut que ce petit mot de vengeance m'échappe. Angélie n'est pas oubliée, quand l'occasion de parler d'elle se présente; je vous donne le bonjour; je suis trop en colère pour en attendre un aujourd'hui.* »

Peu de temps après ces deux lettres écrites, le prêtre Baurin s'en retourna à Paris. Ne gardant plus aucunes mesures avec Angélie, il la déchira partout où il se trouva; et, pour assouvir pleinement sa vengeance, il montra à la reine les lettres les plus emportées d'Angélie; la modestie de l'histoire ne permettra pas que l'on les puisse rapporter; mais, par les fragmens les plus honnêtes que voici, on jugera du reste.

Elle mandoit en beaucoup d'endroits au prêtre Baurin qu'il pouvoit s'assurer qu'elle ne lui donneroit jamais aucun sujet de se plaindre d'elle; qu'il en pouvoit parler comme il lui plaisoit; mais qu'il étoit plus généreux à lui d'en dire du bien qu'autrement; que, depuis qu'on s'étoit

[1] Anne de Gonzague, qui épousa Édouard, comte Palatin, fils de Frédéric V, duc de Bavière. Elle était sœur de cette Marie de Gonzague, tant aimée de Cinq-Mars, et deux fois reine de Pologne.

[2] François Faure, fils de Jean Faure, gouverneur de Mirebeau en Poitou, évêque d'Amiens, en 1655, à la mort de François Le Fevre de Caumartin.

mis entre les mains des gens comme elle avoit fait entre les siennes, ils pouvoient en abuser; et que le parti qu'une pauvre femme pouvoit prendre en ce rencontre étoit d'écouter et de se taire. Dans un autre endroit, elle lui mandoit qu'il avoit beau faire, qu'elle l'aimeroit toujours; et, bien qu'elle se préparât à faire une confession générale à Pâques, il n'y avoit rien qui le regardât.

La reine fut fort surprise de l'emportement d'Angélie dans ses lettres : elle ne fut pourtant pas fâchée du mépris que cela lui attiroit; et, lorsqu'elle eut appris l'insulte qu'on avoit faite au prêtre Baurin, elle en fit un fort grand bruit, et dit publiquement que, puisque l'on maltraitoit les gens qui rentroient dans leur devoir, le roi sauroit bien faire justice[1].

Lorsque le comte de Digby vint voir la duchesse, après l'enlèvement du prêtre Baurin, il fut fort étonné de ne recevoir d'elle que des reproches, au lieu des remercimens qu'il attendoit. « Quand on vous témoignoit, lui dit-elle, d'avoir du chagrin contre le prêtre Baurin, cela ne vouloit pas dire qu'il le fallût enlever : il est assez aisé de voir que dans cette belle action vous vous êtes plus considéré que moi-même; mais j'aurai soin de mes intérêts à mon tour, et j'oublierai les vôtres. » Digby se voulut excuser sur ses intentions qui avoient été bonnes, et, comme il vit qu'elle ne s'apaisoit point pour cela, il se fâcha aussi de son côté; et Angélie, craignant en le perdant de perdre un protecteur et un amant libéral, se radoucit, et le pria de considérer une autre fois qu'il falloit dissimuler les injures avec des gens comme le prêtre Baurin, ou qu'il falloit les perdre. Dans le temps que Digby commença à devenir amoureux d'Angélie, le seigneur Ferrar, qui, dans le temps du désordre d'Angleterre, avoit suivi Charles[2] en France, avoit loué une maison dans le voisinage

[1] Cambiac, abandonnant le parti des Condé, s'était rallié au cardinal Mazarin.

[2] Charles II.

de Marlou; l'oisiveté, la commodité et la manière insinuante d'Angélie avoient fait naître l'amour dans le cœur du seigneur. Mais, comme il étoit plus doux que le comte de Digby, sa passion n'avoit pas tant fait de chemin que celle du comte.

Les choses étoient dans cet état, lorsque Foucqueville, voyant que ses affaires ne s'avançoient pas auprès d'Angélie, se servit de ce stratagème pour les hâter. Il avoit appris que Riconet, beau-frère d'une des demoiselles d'Angélie, étoit caché dans Paris, où il avoit des commerces avec elle pour les intérêts de M. le prince; il mit tant de gens en quête de Riconet, qu'il fut pris et mené à la Bastille. Foucqueville l'ayant fait interroger, il accusa Angélie de plusieurs choses, et entre autres de lui avoir promis dix mille écus pour tuer le Grand Druide, et dit qu'elle lui en avoit déjà donné deux mille d'avance. Foucqueville supprima ces informations et en fit faire d'autres, par lesquelles Riconet confessoit toujours qu'il étoit à Paris dans le dessein de tuer le cardinal; mais il n'accusoit point la duchesse de tremper dans cette conjuration; et tout ce qu'il disoit contre elle étoit qu'elle avoit intelligence avec le prince, et recevoit quatre mille écus de pension des Espagnols. Il montra ces dernières informations au Grand Druide, et les premières à Angélie, par lesquelles, l'ayant épouvantée au point qu'on peut s'imaginer, il lui dit qu'il la sauveroit si, pour lui faire voir sa reconnoissance, elle lui vouloit donner les dernières marques de son amour. Angélie, qui craignoit la mort plus que toutes choses, ne balança de contenter Foucqueville qu'autant de temps qu'elle crut qu'il en falloit pour lui faire valoir cette dernière faveur. Foucqueville ne songeoit plus qu'à faire sauver sa maîtresse : pour cet effet, il la fit sortir la nuit de Marlou, et la mena en Normandie, où il la faisoit changer tous les huit jours de demeure, déguisée tantôt en cavalier, tantôt en religieuse et tantôt en cordelier. Cela dura six semaines, pendant lesquelles

Foucqueville alloit et venoit de la cour au lieu où étoit Angélie; enfin il lui fit prendre une amnistie, lorsque Riconet eut été roué, et la fit revenir à Marlou, où elle ne fut pas long-temps en repos; car elle jeta les yeux sur le *maréchal* Chamuy [1], tant pour les avantages qu'elle pouvoit tirer de lui, par les postes qu'il tenoit sur la Somme, que pour la tirer de la tyrannie de Foucqueville, qui commençoit à lui devenir insupportable.

Charles, maréchal Chamuy, avoit les yeux noirs et brillans, le nez bien fait et le front un peu serré, le visage long, les cheveux noirs et crépus, et la taille belle; il avoit fort peu d'esprit; cependant il étoit fin à force de défiance; il étoit brave et toujours amoureux [2], et sa valeur auprès des dames lui tenoit lieu de gentillesse. Angélie, qui le connoissoit de réputation, crut qu'il étoit tout propre à faire les folies dont elle avoit besoin. De Vignacourt [3], gentilhomme picard, son voisin, fut celui qu'elle employa auprès de lui. Le maréchal donc convint avec Vignacourt qu'en s'en allant commander l'armée de Catalogne il la verroit en passant à Marlou, comme si c'étoit le hasard

[1] Le maréchal d'Hocquincourt. *La Clef.* Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, naquit en 1599, de George de Monchy, marquis d'Hocquincourt, et de Claude de Monchy, cousine de son mari. Il suivit d'abord comme Turenne le parti du roi, favorisa avec une armée la rentrée en France du cardinal Mazarin; mais, lorsque le prince de Condé se fut mis à la tête des armées espagnoles, séduit par madame de Châtillon, Hocquincourt voulut livrer Péronne; son fils empêcha cette trahison, et le maréchal se fit tuer de cinq coups de mousquet au siége de Dunkerque (1658).

[2] Il avait été l'un des amants de madame de Montbazon; Saint-Évremond lui fait dire, dans son dialogue avec le père Canaye : « J'ai aimé la guerre devant toutes choses, madame de Montbazon après la guerre, et, tel que vous me voyez, la philosophie après madame de Montbazon. » (Saint-Évremond, t. II, p. 30.)

[3] Philippe-Albert de Vignacourt, baron de Pernes, marquis de Vignacourt. Mademoiselle de Montpensier raconte sa conférence avec ce gentilhomme envoyé par Hocquincourt pour offrir à Monsieur de s'unir au prince de Condé et de livrer Péronne. (Montpensier, t. III, p. 195.)

qui eût fait cette entrevue. La chose arriva ainsi qu'elle avoit été projetée, et Angélie monta à cheval pour aller conduire le maréchal jusqu'à deux lieues de Marlou. Durant le chemin, elle lui conta le pitoyable état de sa fortune, le pria de vouloir être son protecteur, le flatta du titre de refuge des affligés et ressource des misérables enfin elle le piqua tellement de générosité, qu'il lui promit de la servir envers et contre tous, et lui donna même ses tablettes, sur lesquelles il donnoit ordre aux lieutenans de ses places de la recevoir elle et les siens toutes les fois qu'elle en auroit besoin [1]. Cette entrevue fut découverte par Foucqueville, qui, voyant le maréchal Chamuy sur le point de revenir en cour, et jugeant le voisinage d'Angélie et de lui dangereux pour les intérêts de la cour et les siens propres, persuada au Grand Druide de l'éloigner de la frontière de Picardie, et lui fit donner ordre d'aller à son duché. Angélie, s'étant mise en chemin, rencontra le maréchal Chamuy à Montargis, avec lequel elle renouvela les mesures qu'elle avoit prises six mois auparavant, et, après s'être donné réciproquement, lui des paroles positives de la protéger contre la cour, et elle des espérances de lui accorder un jour des marques de sa passion, ils se séparèrent : le maréchal alla trouver le roi, et elle à son duché, où elle passa l'hiver, pendant lequel le maréchal Chamuy lui écrivoit; et Foucqueville, qui comme patron étoit le plus difficile à contenter, supportoit impatiemment les entrevues qui s'étoient faites entre le maréchal et Angélie, et le commerce qu'elle conservoit avec lui. Pour s'excuser, elle lui disoit que le maréchal s'employoit auprès du Grand Druide pour faire revenir la Bourdeaux, qu'on lui avoit ôtée, et pour lui faire obtenir à elle-même la permission de retourner à la cour; elle ajoutoit qu'elle eût bien souhaité ne devoir ces

[1] Voyez, dans Mme de Motteville, les intrigues de madame de Châtillon avec le maréchal d'Hocquincourt et la mort de ce dernier au siége de Dunkerque. (T. IX, p. 242-248.)

grâces-là qu'à lui, mais qu'elle vouloit ménager son crédit pour de plus grandes affaires. Ce qui persuada Fouqueville que l'intrigue du maréchal et d'elle pouvoit ne regarder que la cour, c'est qu'au printemps elle revint, par son entremise, premièrement à Paris, et la Bourdeaux avec elle. Pendant la campagne du maréchal en Catalogne, le roi d'Angleterre, que les malheurs de sa maison obligeoient de demeurer en France, et qui avoit trouvé la duchesse fort à son gré, la revoyoit à Marlou dans de petits voyages qu'il faisoit chez le seigneur Ferrar, et ce commerce avoit donné tant d'amour pour elle à ce prince, qu'il étoit résolu de l'épouser, Ferrar persuadant à son maître de la contenter à quelque prix que ce fût, sur les promesses qu'Angélie avoit faites à ce seigneur de lui donner les dernières faveurs s'il contribuoit à la faire reine : et, en effet, elle l'eût été si *Dieu*, qui avoit soin de la réputation de ce roi, n'eût amusé Angélie d'une folle espérance qui lui fit manquer une si belle occasion [1].

Charles, roi d'Angleterre, avoit de grands yeux noirs, les sourcils fort épais et qui se joignoient, le teint brun, le nez bien fait, la forme du visage longue, les cheveux noirs et frisés. Il étoit grand et avoit la taille belle; il avoit l'abord froid, et cependant il étoit doux et civil dans la bonne plus que dans la mauvaise fortune; il étoit brave, c'est-à-dire qu'il avoit le courage d'un soldat et l'âme d'un prince; il avoit de l'esprit, il aimoit ses plaisirs, mais il aimoit encore plus son devoir; enfin il étoit un des plus grands rois du monde; mais, quelque heureuse naissance qu'il eût, l'adversité, qui lui avoit servi de gouverneur, avoit été la principale cause de son mérite extraordinaire [2].

[1] Peu de temps après, Charles négociait son mariage avec mademoiselle de Montpensier, et cette princesse dédaignait l'alliance d'un exilé qu'elle croyait ne devoir jamais remonter sur le trône. (Voyez les *Mém. de* MONTPENSIER.)

[2] Le portrait flatteur que Bussy trace d'un roi étranger est une

M. le prince, en sortant de France, avoit témoigné, comme j'ai dit, fort peu de considération pour Angélie; mais, ayant su le cas que les Espagnols en faisoient par la pension qu'ils lui avoient donnée, et le crédit qu'elle avoit à la cour de France par le moyen de Fouequeville, il s'étoit réchauffé pour elle. Et cela étoit si violent, qu'il lui écrivoit les lettres les plus passionnées du monde, et entre autres on intercepta celle-ci, écrite en chiffres [1] :

LETTRE.

« Quand tous vos agrémens ne m'obligeroient point à vous aimer, ma chère cousine, les peines que vous prenez pour moi, les persécutions que vous souffrez pour être dans mes intérêts, et les hasards où cela vous expose, m'obligeroient à vous aimer toute ma vie. Jugez donc de tout ce que cela peut faire sur un cœur qui n'est ni insensible ni ingrat; mais jugez aussi des alarmes où je suis sans cesse pour vous. L'exemple de Riconet me fait trembler, et, quand je songe que ce que j'ai de plus cher au monde est entre les mains de mes ennemis, je suis dans des inquiétudes qui ne me donnent point de repos. Au nom de Dieu, ma pauvre chère, ne vous commettez plus comme vous faites; j'aime mieux ne retourner jamais en France que d'être cause que vous ayez la moindre appréhension : c'est à moi à m'exposer, et à mettre par la guerre mes affaires en état, que l'on traite avec moi; alors, ma chère cousine, vous pourrez m'aider de votre entremise. Et cependant, comme les événemens sont douteux à la guerre, j'ai un coup sûr pour passer ma vie avec vous, et

preuve de plus qu'un courtisan de la trempe du marquis de Rabutin n'a pu composer sur le roi les couplets infâmes qu'on lui attribua. Son humeur satirique ne sait épargner personne, mais le respect du souverain est une religion de son enfance qui ne l'abandonne jamais.

[1] Le cardinal Mazarin avait parmi ses secrétaires un jeune homme qui réussit quelquefois à lire et à expliquer des lettres chiffrées. Le cardinal eut soin de faire répandre qu'il n'était pas une lettre de cette espèce qu'il ne déchiffrât couramment.

nous lier d'intérêts encore plus que nous n'avons fait jusqu'ici. Ne croyez pas que madame la princesse soit un obstacle invincible à cela; on en rompt de plus considérables quand on aime autant que je fais. Je ne donne en cet endroit, ma chère cousine, aucunes bornes à mon imagination ni à vos espérances; vous les pourrez pousser aussi loin qu'il vous plaira. Adieu.»

L'espérance qu'eut Angélie sur cette lettre de pouvoir épouser M. le prince lui fit balancer à refuser les offres du roi d'Angleterre; elle consulta là-dessus un de ses amis en présence de la Bourdeaux. Celle-ci, de qui le mari étoit auprès de M. le prince, disoit à sa maîtresse qu'elle étoit visionnaire de songer un moment à épouser une ombre de roi, un misérable qui n'avoit pas de quoi vivre, et qui, en se faisant moquer d'eux, la ruineroit en peu de temps; que, s'il étoit possible, contre toutes les apparences du monde, qu'il remontât un jour sur le trône, elle pouvoit bien croire qu'étant las d'elle il la répudieroit sous le prétexte d'inégalité de condition. Son ami lui disoit, au contraire, que sa vision étoit d'épouser M. le prince, qui étoit marié [1], et dont la femme se portoit bien; que les gens de la condition du roi d'Angleterre pouvoient quelquefois être en mauvaise fortune, mais qu'ils ne pouvoient jamais être dans cette extrême nécessité si commune aux particuliers; qu'il étoit beau à une demoiselle de vivre reine, quand même elle vivroit malheureuse, et qu'elle ne devoit jamais refuser un titre honorable, quand elle ne le devroit porter que sur son tombeau. « Pour vous, mademoiselle (se retournant vers la Bourdeaux), vous avez raison de parler comme vous faites à madame, ne considérant que vos intérêts; mais moi, qui n'ai égard qu'aux siens, je lui dis ce que je dois dire. »

[1] Il avait épousé, en 1641, Claire-Clémence de Maillé, qui, loin de le laisser veuf, mourut huit ans après lui, en 1694. Le prince était mort en 1686.

Angélie leur rendit grâces de l'amitié qu'ils lui témoignèrent, et leur dit qu'elle songeroit encore à leurs raisons avant que de résoudre. Elle ne vouloit pas répondre plus positivement devant son ami sur une affaire où elle avoit honte de prendre le parti contraire à son avis. Cependant il en vint de plusieurs endroits au roi d'Angleterre de la vie d'Angélie, et de sa conduite présente avec Foucqueville. Il n'y a point d'homme un peu glorieux qui dans le commencement de son amour ait assez perdu la raison pour épouser une femme sans honneur.

Le roi d'Angleterre partit du voisinage de Marlou aussitôt qu'il eut appris toutes ces nouvelles, et ne voulut pas hasarder, en voyant Angélie, un combat qui pouvoit être douteux entre ses sens et sa raison. Angélie ne sentit pas alors la perte qu'elle faisoit : le désir et l'espérance qu'elle avoit du mariage de M. le prince lui rendirent toutes les autres choses indifférentes.

Angélie étant revenue de son duché à Marlou au commencement du printemps par l'entremise du maréchal Chamuy, et quelque temps après à Paris, elle n'en fut pas ingrate. Ce petit service, et les promesses qu'il lui fit de tuer le Grand Druide, et de mettre ses places entre les mains de M. le prince, touchèrent le cœur d'Angélie au point d'accorder au maréchal les dernières faveurs. L'été se passa de cette sorte, pendant lequel Foucqueville, qui entrevoyoit ce commerce, passoit souvent de méchantes heures; et il eût fait en ce temps-là ce qu'il fit ensuite si les amans n'aimoient à se tromper eux-mêmes quand il s'agit de quitter ou de condamner leurs maîtresses.

L'hiver d'après, le duc de Candole, à son retour de Catalogne, fit mine d'être amoureux d'Angélie. Foucqueville, alarmé d'un si dangereux rival, le fit prier par Boligneux de cesser de l'être. M. de Candole, qui étoit alors véritablement amoureux d'Ardélise, et qui ne s'étoit embarqué auprès d'Angélie que pour la faire servir de prétexte, accorda facilement à Foucqueville ce qu'il lui faisoit deman-

der. Mais, comme avec cette maîtresse les amans étoient comme une hydre dont on ne coupoit point la tête qu'on n'en fît renaître une autre, Des Feuilles [1] reprit la place du duc de Candole. Foucqueville, qui le connut aussitôt, parla lui-même assez fièrement à Des Feuilles, lequel, soit qu'il crût que, son rival étant aimé, il échoueroit dans son entreprise, soit que son amour naissant lui laissât toute sa prudence, jugea à propos de ne se point attirer sur les bras un homme si violent : il ne s'opiniâtra donc point dans cette passion. Le marquis Annibal [2] n'eut pas tant de complaisance dans la sienne que Des Feuilles; il continua de voir Angélie malgré Foucqueville; mais, comme il n'avoit ni assez de fortune ni assez de mérite pour lui toucher le cœur, elle ne fit que le conquêter, et ne le conserva que pour échauffer Foucqueville, pour l'obliger à renouveler ses présens, et pour lui faire connoître qu'elle avoit des gens de qualité dans ses intérêts qui ne souffriroient pas qu'on la maltraitât. Il fallut donc que Foucqueville endurât ce rival; mais il déchargea sa colère sur le pauvre Vineville. Celui-ci étoit un des premiers amans d'Angélie, bien traité, homme de bon sens, et dont l'es-

[1] La Feuillade. *La Clef.* François d'Aubusson III du nom, duc de Rouannois, vicomte d'Aubusson, comte de La Feuillade, maréchal de France, général des armées du roi, chevalier de ses ordres, né, en 1623, de François II d'Aubusson, comte de La Feuillade, et d'Isabelle Brachet, demoiselle de Perusse, acheta d'Artus Gouffier le duché de Rouannois en épousant sa sœur, Charlotte Gouffier par contrat du 9 avril 1667. C'est ce duc de Rouannois, plus connu sous le nom de La Feuillade, qui fit élever la statue équestre de Louis XIV, sur la place des Victoires. Il mourut le 19 septembre 1691.

[2] Le marquis de Cœuvres. *La Clef.* François-Annibal II du nom, duc d'Estrées, pair de France, fut appelé le marquis de Cœuvres jusqu'à la mort de son père, François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, laquelle arriva le 5 mai 1670. Il était né de Marie de Béthune, première femme du maréchal d'Estrées, et il épousa, la fille aînée de sa belle-mère, Catherine de Lauzières-Thémines, héritière de Charles de Lauzières. Comme son père, le maréchal, il fut ambassadeur à Rome. Il y mourut en 1687.

prit étoit à craindre. Foucqueville fit entendre au Grand Druide qu'il étoit dangereux de le laisser à Paris; de sorte que le Grand Druide, qui ne voyoit alors que par les yeux de Foucqueville, fit donner une lettre de cachet à Vineville pour aller à Tours jusqu'à nouvel ordre [1]. Celui-ci, ne pouvant dire adieu à Angélie, lui écrivit cette lettre du dernier octobre :

LETTRE.

« *Quelque désir que vous m'ayez témoigné que je vous rendisse visite, j'ai cru, par le peu de plaisir que vous avez eu de la dernière, que je ferois beaucoup mieux de m'en abstenir, puisque aussi bien votre froideur m'ôté toute la joie que je recevois autrefois en vous voyant; car en vérité je suis persuadé que je ne dois prétendre aucune part en vos bonnes grâces ni en votre confiance; l'engagement où vous êtes est tel, qu'il ne souffre pas que vous regardiez rien hors de là, et que vous êtes obligée de manquer à ce que vous devez par des obligations essentielles. Je crois même que vous me saurez meilleur gré de vous oublier tout-à-fait que de m'en souvenir en ce rencontre, et que vous aprouveriez de bon cœur mon détachement de votre personne et de vos intérêts. Avec tout cela, madame, je ne veux pas que vous me perdiez, parce que je suis bien assuré que vous serez bien aise de retrouver un jour ce que vous méprisez à cette heure. Je me conserverai tout autant que le peut souffrir la connoissance de l'état présent où vous êtes, et l'amitié que je vous ai promise, laquelle ne peut dissimuler que tout le genre humain donne de furieuses atteintes à votre conduite, et que vous êtes devenue le sujet continuel de toutes les conversations du temps. On dépeint votre embarquement le plus bas et le plus abject où se soit jamais mise une personne de votre qualité; et on dit que votre ami exerce sur vous un*

[1] M. de Vineuil, quand il obtint de revenir à la cour, amusa fort le roi en lui racontant que les bourgeois de Tours étaient fort inquiets de savoir quel était l'aîné, du roi ou de Monsieur d'Anjou.

empire tyrannique et sur tout ce que vous approchez; qu'il chasse tout ce qu'il lui plaît, et qu'il menace même ceux qu'il apprehende d'être ses rivaux, comme il fait Des Feuilles; et je passe sous silence des particularités de ses visites secrètes, qui sont assez connues. Pensez, madame, au préjudice que reçoit votre réputation de votre commerce, et faites réflexion sur ce que vous êtes et sur ce qu'est celui qui vous ôte l'honneur; car le crédit et la considération qu'il vous attire vous sont fort peu honorables, et ce sont de faux jours qui rejaillissent sur vous plutôt pour vous offenser que pour vous éclairer. Ah! madame, si les pauvres défunts avoient tant soit peu de sentiment, ils gratteroient leurs tombeaux pour en sortir, et viendroient vous faire de reproches d'une si honteuse dépendance; mais je ne crois pas que vous soyez touchée de souvenir pour eux. Craignez les vivans, qui tôt ou tard seront illuminés sur votre conduite, et qui en feront sans doute le discernement nécessaire. Je ne vous représente pas toutes ces choses par un motif de jalousie; car je vous assure que je ne suis point frappé d'une passion si affligeante et si inutile que celle-là. Si je vous aimois avec emportement, je me déchaînerois en invectives, qui vous feroient des torts irréparables, et je me vengerois de ceux que vous me faites avec tant d'ingratitude. Si je ne vous aimois point du tout, je raillerois comme les autres; mais je me conserve à votre égard dans une médiocrité qui me cause une douleur muette de l'aveuglement de votre conduite, lequel enfin vous mènera dans les derniers précipices si vous ne pensez à vous, et que vous ne vous reteniez par prudence sans attendre les événemens. Je prends demain la route de Touraine, et je vous dis adieu, madame. Si vous recevez bien les avis que je vous donne, je continuerai à vous aimer; si c'est mal, j'essayerai de me défaire du principe qui en est la cause : cependant je ne demande point de bons offices pour mes affaires, mais seulement que vous empêchiez que l'on ne m'en rende de mauvais, dont je vous serai obligé. »

L'exil de Vineville ne mit guère Foucqueville en repos plus qu'il n'ôtoit auparavant. Angélie le faisoit enrager à tout moment; mais ce qui l'inquiétoit le plus étoit le commerce du maréchal Chamuy avec elle. Cela l'avoit rendue si fière, qu'elle traitoit souvent Foucqueville comme si elle ne l'eût pas connu; celui-ci voyoit bien que c'étoit d'où venoit sa fierté.

Dans ces entrefaites, le maréchal Chamuy, se trouvant pressé par Angélie de lui tenir les paroles qu'il lui avoit données, et ne le voulant pas faire, fit avertir le Grand Druide de tout ce qu'il avoit promis à Angélie par un gentilhomme à lui qui paroissoit le trahir, et en même temps fit donner le même avis à Foucqueville par madame de Calvoisin, femme du gouverneur de Roye. Cette ruse eut tout l'effet que le maréchal en avoit attendu : le Grand Druide en prit l'alarme, et, pour rompre une si dangereuse intrigue, fit négocier avec le maréchal Chamuy. Foucqueville, de son côté, que la Calvoisin avoit averti, pria le Grand Druide de trouver bon qu'il fit arrêter Angélie, et la mît en un lieu où elle n'auroit de commerce avec personne, jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de la remettre en liberté. Le Grand Druide y ayant consenti, Foucqueville fit prendre Angélie à Marlou, et conduire avec une demoiselle à Paris, où il la fit entrer la nuit, et loger chez un nommé de Vaux, dans la rue de Poitou. Le lendemain qu'elle fut arrivée, Foucqueville tira un écrit d'elle, par ordre du Grand Druide, au maréchal Chamuy, par lequel elle le prioit de faire son accommodement avec le roi et de ne plus songer à M. le prince ni à elle, parce que cela la mettoit en danger de sa vie; et, comme quelques jours avant qu'elle fût prise elle étoit demeurée d'accord avec le maréchal que, s'ils venoient à être arrêtés, et qu'on exigeât d'eux des lettres contre les mesures qu'ils avoient prises ensemble, ils n'y ajouteroient point foi si elles n'étoient écrites d'un double cachet; elle ne le mit point dans cette lettre, mais bien dans

une autre qu'elle écrivit en même temps au maréchal, par laquelle elle lui mandoit de demeurer ferme dans la première résolution qu'il avoit prise de servir M. le prince et de lui donner ses places. Le maréchal, qui n'en avoit point eu d'intention, et qui ne l'avoit promis à Angélie que pour en avoir des faveurs, et pour arracher du Grand Druide des grâces qu'il ne pouvoit avoir sans se faire craindre, supprima la lettre d'intelligence, et envoya à M. le prince celle que Foucqueville avoit fait écrire à Angélie, par laquelle, connoissant qu'elle étoit en danger de sa vie, il lui manda de faire son traité avec la cour, pourvu qu'il tirât Angélie de prison. Le Grand Druide, qui croyoit le maréchal tellement amoureux d'Angélie, qu'il donneroit tout ce qu'on lui demanderoit pour la mettre en liberté, la lui voulut compter pour cent mille livres, sur les cent mille écus dont il étoit demeuré d'accord avec lui; mais le maréchal n'en voulut rien faire, et néanmoins, pour ne pas passer auprès d'elle pour un fourbe, et garder toujours avec elle des mesures, il ne voulut pas mettre ses places entre les mains du Grand Druide qu'il ne sût que la duchesse fût en liberté; de sorte que, pour le satisfaire là-dessus, on le trompa, et on envoya la duchesse chez les pères de l'Oratoire se faire voir à un gentilhomme qu'il avoit envoyé exprès pour cela, avec qui elle étoit libre, et après quoi elle retourna dans sa prison, où elle fut encore huit jours. Pendant les trois semaines qu'elle fut prisonnière dans la rue de Poitou, Foucqueville n'étoit pas si libre qu'elle, il se rengageoit tous les jours de plus en plus; car, comme avec la liberté d'aller et venir il lui ôtoit encore celle de le tromper, en l'empêchant de voir personne, il la trouvoit mille fois plus aimable qu'auparavant. D'ailleurs, la duchesse, qui vouloit se remettre dans son estime pour se mettre en liberté, vivoit d'une manière avec lui capable d'attendrir un barbare; avec mille complaisances et mille douceurs qu'elle avoit pour lui, elle lui témoignoit une con-

fiance si entière, qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire qu'elle ne vouloit jamais dépendre que de lui.

Les choses étant en cet état, Foucqueville surprit une lettre fort tendre que la duchesse écrivit au prince Tyridate. Cela lui donna une si grande douleur, qu'en lui faisant des reproches il se vouloit empoisonner avec du vif-argent de derrière une glace de miroir; mais, commençant à se trouver mal, il perdit l'envie de mourir pour une infidèle et prit de la thériaque, qu'il portoit d'ordinaire sur lui pour se garantir des ennemis que l'emploi qu'il s'étoit donné auprès du Grand Druide lui donnoit tous les jours. Hormis d'aller de son mouvement où il lui plaisoit, la duchesse passoit fort agréablement le temps dans sa prison; Foucqueville lui faisoit la plus grande chère du monde; il lui donnoit tous les jours des présens très-considérables en bijoux et en pierreries; il en sortoit à deux heures après minuit, et il y rentroit à huit heures du matin; ainsi il étoit dix-huit heures de vingt-quatre avec elle.

Il n'étoit pas possible que le Grand Druide ne sût où étoit la duchesse, et cela est plaisant que ce grand homme, qui faisoit le destin de l'Europe, fût de moitié d'un secret amoureux, avec Foucqueville, où il n'avoit pas d'intérêt. Je crois que la raison qu'il avoit d'approuver ce commerce étoit que, connoissant la duchesse intrigante, il aimoit mieux qu'elle fût entre les mains de Foucqueville, dont il étoit plus assuré que d'un autre; et d'ailleurs, que, l'abbé la tenant en chambre et la déshonorant absolument par là, il étoit bien aise que le prince Tyridate, son cousin et son amant, en reçût une mortification extraordinaire. Mais enfin, l'accommodement du maréchal Chanuy étant fait à condition que la duchesse sortiroit de prison, il fallut la mettre en liberté. On l'envoya à Marlou, où il lui arriva, quelque temps après, la plus fâcheuse affaire du monde.

Foucqueville étoit convenu avec elle que, tous les samedis, ils se renverroient réciproquement les lettres qu'ils

se seroient écrites pendant la semaine, et que ce seroit lui qui les enverroit quérir par un homme qui se diroit à mademoiselle de Vertus [1]. Un jour que cet homme étoit à Marlou, il y arriva un laquais du maréchal Chamuy avec une lettre pour la duchesse, laquelle ayant fait ses réponses et les ayant données à une femme de chambre pour les rendre aux porteurs, celle-ci se méprit, et donna à l'homme de Foucqueville les réponses que sa maitresse faisoit au maréchal, et au laquais du maréchal le paquet destiné à Foucqueville. On peut juger dans quelles alarmes fut la duchesse sitôt qu'elle sut l'équivoque, et particulièrement quand on saura que, dans la lettre qu'elle écrivoit à Foucqueville, outre mille douceurs, il y avoit encore un grand chapitre contre madame Giber [2], qu'elle haïssoit, parce qu'elle avoit naturellement ces traits du

[1] Catherine-Françoise de Bretagne, demoiselle de Vertus, née, en 1617, de Claude de Bretagne, comte de Vertus, et de Goello, vicomte de Saint-Nazaire, baron d'Avangour, et de la belle Catherine Foucquet de La Varenne. Elle était sœur de madame de Montbazon. Elle se retira, en 1671, à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, où elle mourut, en 1692, le 21 novembre, après avoir souffert onze ans de la maladie qui l'emporta. Elle était fort liée avec la marquise de Sévigné.

[2] Madame de Bregy. *La Clef.* Charlotte de Charan, femme de chambre de la reine mère, fille du premier lit de madame Hébert, autre femme de chambre de la reine, épousa Flesselles, seigneur de Bregy ou Bregis, fils d'un président de la chambre des comptes de Paris. On fit un couplet sur ce mariage :

> Bregis s'est fait de la cour,
> Epousant Charan la belle;
> Mais il sera quelque jour
> Aussi c... que Courcelle.

Elle plut beaucoup à la reine Christine, qui lui offrit de lui donner une province entière si elle voulait venir en Suède. Elle était vantée pour son esprit, et l'on a publié, à Leyde (1666), ses lettres et ses poésies. Anne d'Autriche lui laissa trente mille livres par son testament. (Tallemant, t. IV, p. 255; Motteville, t. XI, p. 243 et 256; Walckenaer, *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. II, p. 75; Capeau-Cattevillie, *Hist. de Christine*, t. II, p. 61.)

corps et de l'esprit que la duchesse n'avoit que par artifice. Il est certain que celle-ci l'avoit toujours enviée, et ne lui avoit jamais pu pardonner son mérite. Dans un autre endroit, elle tailloit en pièces mylord Montaigu [1], et faisoit presque partout des plaisanteries du maréchal les plus piquantes du monde. Quand elle songeoit encore aux lettres de Foucqueville qu'elle lui envoyoit, dans lesquelles il y avoit des tendresses et des emportemens d'amour qui pouvoient être bons à une maîtresse, mais qui paroissoient d'ordinaire fort ridicules aux personnes indifférentes, et que cela étoit entre les mains d'un rival glorieux et moqué, elle étoit au désespoir. Foucqueville, d'un autre côté, ne passoit pas mieux son temps. Pour le maréchal, sitôt qu'il eut vu toutes les lettres de Foucqueville et celles que lui écrivoit la duchesse, il jugea qu'il pouvoit être obligé un jour de les lui rendre par sa fragilité auprès d'elle ou par la prière de ses amis; de sorte que, pour se mettre en état de se venger d'elle quand il lui plairoit, il les fit toutes copier, et puis alla montrer les originaux au duc de Coffalas et à madame d'Espanutes, qu'il savoit être ennemie de la duchesse. Après que Foucqueville eut été une nuit à Marlou, il revint à Paris chez le maréchal, auquel il demanda ses lettres. Le maréchal ne se contenta pas de les lui refuser, mais il y ajouta toute la raillerie à la manière dont il put s'aviser. Pendant que le maréchal se réjouissoit, il tenoit ouverte la lettre de la duchesse à l'abbé; celui-ci, qui aimoit pres-

[1] Mylord Montaigu passa la plus grande partie de sa vie en France. Après une jeunesse brillante, pendant laquelle il avait été l'ami le plus cher du duc de Buckingham, il était entré dans les ordres, et s'était fixé près de Paris, à l'abbaye de Saint-Martin.

La reine Anne d'Autriche avait pour lui une très-grande affection. Il l'assista à ses derniers moments, et, d'après madame de Motteville, elle sembla le prendre à témoin de la pureté de sa vie en en appelant à ses souvenirs comme à ceux d'un homme qui avait été le confident des années orageuses de sa jeunesse. (Laporte, *Mémoires*, t. I. Motteville, t. X, p. 72; t. XI, p. 236.)

que autant se faire tuer que laisser sa maîtresse à la discrétion de son rival, se jeta dessus; il en déchira la moitié, qu'il alla faire voire à la duchesse, lui disant que le maréchal avoit brûlé l'autre. Cependant le maréchal, en colère de l'entreprise de l'abbé, lui dit qu'il sortit promptement de chez lui, et que, si quelque considération ne le tenoit, il le feroit jeter par les fenêtres.

Quelque temps après, la duchesse, étant revenue à Paris, crut que, pour désabuser le public de mille particularités que le maréchal avoit dites d'elle, il falloit qu'elle fît voir à des gens de mérite et de vertu de quelle manière elle le traitoit. Elle choisit pour cela la maison du grand-prévôt de France [1], auprès de qui et de sa femme elle vouloit particulièrement se justifier. Le rendez-vous étant pris avec le maréchal, celui-ci s'aperçut de son dessein. « Dieu te garde, ma pauvre enfant, lui dit-il en l'abordant; comment se portent mes petites fesses? sont-elles toujours bien maigres? » On ne sauroit comprendre l'état où fut la duchesse à ce discours; ce lui fut un coup de massue sur la tête; il ne laissa pas de lui venir en pensée de traiter le maréchal de fou et d'insolent; mais elle crut qu'ayant débuté comme il avoit fait il entreroit dans un détail le plus honteux du monde pour elle si elle le fâchoit tant soit peu [2]. Le grand-prévôt et sa femme se regardoient l'un l'autre, et, se tournant vers la duchesse, lui trouvoient les yeux baissés. Véritablement elle ne changeoit pas de couleur, mais ceux qui la connoissoient ne la croyoient pas moins embarrassée. Enfin le grand-

[1] Le grand prévôt de Sourches. *La Clef.* Jean Du Bouchet, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, seigneur de Launay, prévôt de l'hôtel du roi et grande prévôté de France, fils de Jean Du Bouchet, baron de Sourches et d'Anne Hurault. Il avait épousé, en 1632, Marie Névelet, fille de Vincent Névelet, auditeur des comptes.

[2] La brutalité du maréchal d'Hocquincourt était connue. Voyez dans Saint-Évremond la conversation du maréchal avec le père Canaye, t. II, p. 35. — Tallemant, *Historiette de Montbazon.*

prévôt prenant la parole : « Vous avez tort, dit-il, monsieur le maréchal; les braves hommes ne doivent jamais rompre en visière aux dames; on leur doit savoir gré du présent qu'elles font de leur cœur; il ne les faut pas offenser quand elles le refusent. — J'en conviens, dit le maréchal; mais, quand leur cœur une fois est donné, si elles changent après cela, il faut qu'elles aient de grands ménagemens pour ceux qu'elles ont aimés, et, quand elles font des railleries d'eux, elles s'exposent à de grands déplaisirs. Vous m'entendez bien, madame? ajouta-t-il se tournant vers la duchesse; je suis assuré que vous croyez bien que j'ai raison; mais vous me surprenez par votre embarras; vous devriez être faite à la fatigue depuis que vous faites de méchans tours aux gens qui s'en vengent; je vous avoue que je n'eusse pas cru que vous eussiez tant de honte que vous en avez. » Et, en achevant ce discours, il sortit et laissa la duchesse plus morte que vive. Le grand-prévôt et sa femme essayèrent de la remettre en disant que ce qu'avoit dit le maréchal n'avoit fait aucune impression sur leur esprit; cependant depuis ce jour-là ils n'eurent pas grand commerce avec elle.

Quinze jours après, Foucqueville fut obligé d'aller à la cour, qui étoit à Compiègne; la duchesse, qui prévoyoit le retour en France du prince Tyridate par la paix générale dont on parloit fort, et qui ne vouloit pas qu'il la trouvât dans un attachement si honteux pour elle, et qui d'ailleurs lui étoit fort à charge, résolut de le rompre de manière qu'il n'en restât aucun vestige. Dans ce dessein, elle s'en alla au logis de Foucqueville, où, ayant trouvé celui de ses gens en qui elle avoit le plus de confiance, elle lui demanda les clefs du cabinet de son maître, lui disant qu'elle vouloit lui écrire : ce garçon, sans pénétrer plus avant et ne regardant que la passion de Foucqueville pour la duchesse, lui donna tout aussitôt ce qu'elle demandoit. Comme elle se vit seule, elle rompit la serrure de la cassette, où elle savoit qu'il gardoit ses lettres, et

non-seulement les prit toutes, mais encore d'autres du prince Tyridate, qu'elle lui avoit sacrifiées, et les alla brûler chez la femme du grand-prévôt. Foucqueville, ayant trouvé à son retour ce fracas chez lui, s'en alla chez la duchesse et commença par la menacer de lui couper le nez; ensuite il cassa un chandelier de cristal et un grand miroir qu'il lui avoit donné, et sortit après lui avoir dit mille injures. Pendant tout ce vacarme, une femme de chambre de la duchesse, qui crut que Foucqueville reprendroit tout ce qu'il avoit donné, se saisit de la cassette de pierreries de sa maîtresse et l'alla porter chez la femme du grand-prévôt, où le soir même la duchesse l'envoya reprendre pour la donner en garde à une dévote, parente de sa mère. Foucqueville, qui en fut averti le lendemain, alla chez cette dévote enlever de force la cassette. La duchesse, ayant appris la perte qu'elle faisoit, fut au désespoir; mais elle ne perdit pas le jugement: elle employa auprès de Foucqueville des gens qui avoient tant de crédit auprès de lui, qu'il rendit la cassette, et, dans cette restitution, ils se raccommodèrent aussi bien qu'ils avoient jamais été; et cette réconciliation fut si prompte, que, madame de Vélitobulie étant venue le lendemain consoler la duchesse, sa fille, de l'accident qui lui étoit arrivé, Foucqueville étoit déjà avec elle, qui se cacha dans un cabinet pendant cette visite, d'où il entendit toute la comédie.

Quelque temps après, la duchesse ne voulut pas se donner toujours la peine de cacher qu'elle revoyoit Foucqueville, et crut que, leur querelle ayant fait du bruit, il falloit que leur accommodement fût public : elle se fit donc presser par tous ses amis, à la sollicitation de Foucqueville, de lui vouloir pardonner, et enfin, en ayant fait une affaire de conscience, la mère supérieure du couvent de la Miséricorde, femme sujette aux visions béatifiques, les fit parler et embrasser ensemble. Cette entremise décrédita un peu la révérende mère auprès de la reine et du cardinal. Ils ne crurent pas qu'elle eût un commerce si

particulier avec Dieu, puisqu'elle se laissoit tromper si facilement par les hommes.

Cependant cette réconciliation ne dura que six mois; le retour en France de Tyridate [1], qui s'avançoit tous les jours, fit appréhender à la duchesse qu'il la trouvât encore sous la domination de Foucqueville; et mesdames de St.-C*** [2] et de F*** [3], ses cousines et ses bonnes amies, lui firent tant de honte, qu'elle rompit avec lui sous prétexte de dévotion. Il fut fort difficile à Foucqueville de consentir au dessein de la duchesse : dans un autre temps, il ne l'auroit pas fait; mais, voyant son crédit auprès du Grand Druide fort diminué et craignant que le prince Tyridate, qui le haïssoit d'ailleurs, et Vélitobule [4], qui voudroit venger la honte qu'il avoit faite à sa maison, ne le fissent tuer s'il donnoit à la duchesse le moindre sujet nouveau de plainte, il cessa de la voir et ne cessa pas de l'aimer.

[1] Le prince de Condé rentra en France à la paix des Pyrénées, en 1660.

[2] Madame de Saint-Chaumont. *La Clef.* Suzane-Charlotte de Grammont, fille d'Antoine de Grammont et de Claude de Montmorency, sa seconde femme, sœur du comte de Bouteville, qui mourut décapité. Elle avait épousé Henry Mitte, marquis de Saint-Chaumont, comte de Miolans.

[3] Madame de Feuquières. *La Clef.* Anne-Louise de Grammont, sœur de madame de Saint-Chaumont, avait épousé Isaac de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Verdun, qui fut ambassadeur en Suède et en Espagne. Ces deux dames, par leur mère, Claude de Montmorency, étaient cousines germaines de madame de Châtillon.

[4] Le comte de Bouteville. *La Clef.* C'est le frère de madame de Châtillon, qui devint duc de Luxembourg l'année suivante par son mariage avec Madeleine-Bonne-Charlotte-Thérèse de Clermont-Tallard de Luxembourg, duchesse de Piney, princesse de Tingry, baronne de Dangu.

FIN

DE

L'HISTOIRE D'ARDÉLISE

Dans ce temps-là, Ardélise étoit allée, comme j'ai dit prier la comtesse de Fésique de remercier, de sa part, Foucqueville de quelque prétendue obligation, qui proprement n'étoit rien; mais elle vouloit faire faire des réflexions à Foucqueville sur ce compliment, et lui faire comprendre que, quand on remercioit les gens de si peu de chose, on leur vouloit avoir de plus grandes obligations. Le même jour qu'Ardélise vit la comtesse, elle trouva Foucqueville chez Nobelle, et là elle lui fit elle-même son compliment. Foucqueville, qui étoit bien aise de se faire une affaire avec Ardélise pour essayer de se guérir de la passion qui lui restoit encore pour Angélie, répondit à ses civilités le plus obligeamment qu'il put; et le lendemain, la comtesse l'ayant envoyé querir, et lui disant ce qu'Ardélise l'avoit priée de lui dire : « J'en sais plus que vous, madame, lui dit-il, et je reçus hier au soir d'elle-même des marques de sa reconnoissance : mais je voudrois bien savoir de vous une chose, ajouta-t-il, si Trimalet n'est point amoureux d'Ardélise; car, cela étant, je veux éviter l'occasion de le devenir : il a eu tant d'égard pour moi en toute rencontre, que je serois ridicule d'en

user mal avec lui. — Non, lui dit la comtesse : au moins, Ardélise et lui m'ont dit chacun en leur particulier qu'ils ne songeoient point l'un à l'autre. — Cela étant, répliqua Foucqueville, je vous supplie, madame, de mander à Ardélise que, sur ce que vous m'avez dit de sa part, je vous ai paru si transporté de joie de voir comme elle recevoit ce que je faisois pour elle, que vous ne doutez pas que je ne devienne furieusement amoureux. Et là-dessus, madame, demandez-lui, je vous prie, ce qu'elle feroit si cela étoit. » La comtesse le lui ayant promis, Foucqueville sortit; et le lendemain, Ardélise, ayant reçu un billet de la comtesse, y fit cette réponse :

BILLET.

« *Vous me demandez ce que je ferois si Foucqueville étoit fort amoureux de moi. Je n'ai garde de vous le dire; mais il me plaît toujours autant qu'il me plut avant-hier. Adieu, la Castillane.* »

Le chevalier d'Aigremont, étant arrivé chez la comtesse un moment après qu'elle eut reçu ce billet, la trouva au lit; et, voyant un papier qui n'étoit qu'à moitié sous son chevet, il le prit. La comtesse lui ayant redemandé ce papier, le chevalier lui en rendit un autre à peu près de la même grandeur. Les gens qui étoient chez la comtesse l'occupoient si fort, qu'elle ne s'aperçut pas de la tromperie du chevalier, lequel sortit presque aussitôt qu'il l'eut faite. Comme il vit ce que c'étoit, il ne faut pas demander s'il eut de la joie d'avoir en main quelque chose qui pût nuire à Ardélise et faire enrager Trimalet. Il se souvenoit d'avoir été sacrifié à Samilcar, et des inquiétudes que son neveu lui avoit données sur le sujet de la comtesse, et il étoit bien aise que Foucqueville le tourmentât à son tour. Le bruit qu'il fit de cette lettre eut tout l'effet qu'il pouvoit souhaiter; Trimalet eut l'alarme, et consulta Vineville; ils résolurent ensemble qu'il en parleroit lui-

même à Foucqueville, et cependant il écrivit cette lettre à Ardélise.

LETTRE.

« *Vous me désespérez, madame, mais je vous aime trop pour m'emporter contre vous; peut-être que cette manière vous touchera plus le cœur que les reproches. Cependant il faut que mon ressentiment tombe sur quelqu'un; et je ne vois personne qui se le soit mieux attiré que la comtesse. C'est elle assurément qui a embarqué Foucqueville à songer à vous; elle est au désespoir que je l'aie quittée. Pour me faire retourner à elle ou pour se venger de mon changement, elle me veut donner un rival qui me chasse, ou qui me dégoûte de vous aimer. Je ne pense pas qu'elle réussisse à l'un ni à l'autre; mais je ne laisse pas de lui savoir le même gré que si l'un et l'autre étoit arrivé. Aussi se doit-il attendre que je n'aurai plus d'égard pour elle, et qu'il n'y a rien au monde que je ne fasse pour m'en venger.* »

Ardélise, qui n'étoit pas si assurée de Trimalet qu'elle n'appréhendât que la comtesse le pût reprendre, les voulut brouiller au point qu'il ne pût pas y avoir apparemment de réconciliation entre eux, et, pour cet effet, elle n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'elle l'envoya à la comtesse. Celle-ci, engagée contre Trimalet, manda à Vineville de la venir trouver. « Je vous ai envoyé querir pour vous dire que votre ami est un fou et un impertinent avec qui je ne veux plus avoir de commerce. Voyez la lettre qu'il vient d'écrire à Ardélise; il se plaint que je pousse Foucqueville à s'embarquer avec sa maîtresse, et ne se souvient pas qu'il m'a dit qu'il ne songeoit plus à elle. — Je vous demande pardon pour lui, répondit Vineville; excusez un pauvre amant qui, parce que l'on lui veut ôter sa maîtresse, ne sait plus ce qu'il fait ni à qui s'en prendre; sitôt que je l'aurai fait revenir à lui, il viendra se jeter à vos pieds. » Après quelques autres discours, Vine-

ville sortit, et, une heure après, rentra avec Trimalet, qui dit tant de choses à la comtesse, qu'elle lui promit de ne se souvenir plus de sa brutalité. Le lendemain, Trimalet, qui avoit résolu de parler à Foucqueville, l'alla trouver, et l'ayant tiré à part : « Si nous avions tous deux commencé en même temps, lui dit-il, d'être amoureux d'Ardélise, il seroit ridicule de trouver étrange que vous me la disputassiez; aussi ne le ferois-je pas, et je la laisserois décider elle-même par ses faveurs de la bonne fortune de l'un ou de l'autre; mais que vous me veniez troubler dans une affaire où je suis engagé long-temps avant vous, vous voulez bien que je vous dise que cela n'est pas honnête, et que je vous prie de me laisser en repos auprès de ma maîtresse, sans me donner d'autres chagrins que ceux qui me viennent de ses rigueurs. — Je suis ami d'Ardélise, répondit Foucqueville, et rien autre chose; ainsi vous n'avez pas sujet de vous plaindre de moi; si je croyois pourtant que le discours que vous me venez de faire eût été conseillé par des gens qui me voulussent faire des affaires, je vous déclare que je deviendrois votre rival dès aujourd'hui. Je sais bien pourquoi je vous parle ainsi, et vous me pouvez bien entendre. » Foucqueville prétendoit parler de Vardes [1], son ennemi mortel, et ami de Trima-

[1] François-René Du Bec, marquis de Vardes, comte de Moret, etc., était fils de René Du Bec et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret. Sa mère avait été fort aimée d'Henri IV avant son mariage. Le roi en eut un fils, l'infortuné comte de Moret, qui se fit tuer à la bataille de Castelnaudary. Le jeune marquis de Vardes était un des plus brillants seigneurs de la cour. Après avoir favorisé, avec la comtesse de Soissons, sa maîtresse, les amours de Madame et du comte de Guiche, il fut l'âme du petit complot formé à l'hôtel de Soissons contre madame de La Vallière et sa faveur naissante. Forcé de fuir devant la colère du roi, quand tout fut découvert, il alla se réfugier dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, où on l'arrêta peu après pour l'enfermer dans la citadelle de Montpellier. Lorsqu'on eut réussi à apaiser le mécontentement du roi, il fut mis en liberté, mais avec défense de paraître à la cour; et ce n'est que sur la fin de ses jours qu'il reçut la permission de saluer le roi et de

let. « Non, répondit Trimalet, je ne vous entends point; mais ce que j'ai à vous dire, c'est que la jalousie m'a conseillé de vous venir prier de ne m'en donner plus. » Foucqueville le lui ayant promis, ils se séparèrent les meilleurs amis du monde. Quelque temps après, celui-ci trouvant Ardélise en une visite, elle le tira en particulier pour lui faire des confidences de bagatelles; Foucqueville aussi, ne sachant que lui dire, lui conta l'éclaircissement de Trimalet et de lui. « Je suis bien aise, lui dit-elle, de voir que vous autres, messieurs, disposiez de moi comme de votre bien : me voilà donc maintenant à Trimalet, puisque vous lui avez fait votre déclaration que vous ne prétendiez rien à moi. — Ah! madame, répondit Foucqueville, je ne vous donne à personne : si j'étois en pouvoir de le faire, comme je m'aime mieux que qui que ce soit, je vous garderois pour moi; mais, sur le soupçon qu'a Trimalet que j'ai de l'amour pour vous, je lui déclare que je n'y songe pas, et cela entre vous et moi, madame, parce que je me défie de ma bonne fortune; car... — Non, non, interrompit Ardélise, n'achevez pas, monsieur, de me parler contre votre pensée; vous savez bien que vous n'êtes pas si malheureux que vous dites. » Foucqueville, se trouvant si pressé, ne put s'empêcher de lui répondre qu'elle le savoit mieux que lui; que, pouvant faire la fortune des rois mêmes, il croyoit la sienne faite si elle l'en assuroit; et qu'au reste les paroles qu'il avoit données à Trimalet ne l'empêcheroient pas de l'aimer quand il verroit quelque apparence d'être aimé. Cette conversation finit par tant de douceurs de la part d'Ardélise, que Foucqueville oublia qu'il aimoit encore Angélie; de sorte qu'il se résolut de s'embarquer sans inclination avec Ardélise; il crut qu'en intéressant le corps par les plaisirs il pourroit détacher l'esprit dont les intérêts sont si mêlés. En

revoir Versailles. Il mourut à Paris, le 3 septembre 1688, laissant une fille, Marie-Élisabeth Du Bec, mariée au duc de Rohan

effet, Ardélise, à qui le temps étoit fort cher, ne laissa pas languir Foucqueville; mais, comme leur intelligence ne put durer long-temps sans que Trimalet s'en aperçût, celui-ci alla chez elle pour lui en faire des plaintes. Comme il fut à la porte de sa chambre, il ouit qu'on faisoit quelque bruit; cela l'obligea d'écouter ce que c'étoit. Il entendit Ardélise qui disoit mille douceurs à quelqu'un. Sa curiosité redoublant, il regarda par le trou de la serrure, et vit sa maîtresse faisant des caresses à son mari aussi tendres qu'à un amant; cela ne lui donna pas moins d'indignation que de mépris pour elle; il s'en retourna brusquement à son logis, où, ayant pris de l'encre et du papier, il écrivit ceci à Vineville :

LETTRE.

« *Vous ne savez pas un nouvel amant d'Ardélise que j'ai découvert; mais quel nouvel amant, bon Dieu! un amant bien traité, un rival domestique. Il n'y a plus moyen de le souffrir : c'est Lénix que je viens de surprendre sur les genoux de sa femme, qui recevoit mille caresses de cette infidèle.*

Je penserois n'être pas malheureux,
Si la beauté dont je suis amoureux
Pouvoit enfin se tenir satisfaite
De mille amans avec un favori;
Mais j'enrage que la coquette
Aime encor jusqu'à son mari.

« *Car enfin, mon cher, il n'est pas mari; il a toutes les douceurs des amans; il reçoit d'autres caresses que celles que fait faire le devoir, et il les reçoit de jour, qui n'a jamais été que le temps des amans.* »

Le lendemain, Trimalet, étant retourné chez Ardélise, laissa pour une autre fois les reproches qu'il avoit à faire sur son mari, et ne voulut pour ce coup parler que de Foucqueville. Ardélise, qui étoit remplie de considération quand il falloit perdre un amant, non pas tant pour la

crainte de son dépit que parce qu'elle en notoit le nombre, dit à Trimalet qu'il étoit le maître de sa conduite, qu'il pouvoit lui prescrire telle manière de vie qu'il lui plaisoit. Que, si Foucqueville lui donnoit de l'ombrage, non-seulement elle ne le verroit plus, mais qu'il seroit témoin, s'il vouloit, de quel air elle lui parleroit. Trimalet, qui n'eût jamais osé lui demander un aussi grand sacrifice, accepta les offres qu'elle lui en fit : le rendez-vous se prit chez Graf pour le lendemain, où Ardélise, seule avec Trimalet et Foucqueville, parla ainsi à ce dernier, après avoir tout concerté la veille : « Je vous ai prié, monsieur, de vous trouver ici pour vous dire, en présence de M. le comte de Trimalet, que je n'aime et que je ne puis jamais aimer personne que lui : nous avons tous deux été bien aises que vous le sussiez, afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance. Ce n'est pas, je l'avoue, que vous ayez pris jusqu'ici d'autre parti avec moi que celui d'ami; mais, comme vous n'y entendez pas finesse, peut-être que vous n'avez pas pris garde que vos visites étoient un peu fréquentes, et vous savez que cela ne plaît pas d'ordinaire à un homme aussi amoureux que l'est M. le comte, quelque confiance qu'il ait en sa maîtresse. Pour moi, je ne veux songer toute ma vie qu'à lui plaire; je vous ai voulu faire cette déclaration, afin que sans y penser vous ne vous fissiez point de méchantes affaires. Soyez mon ami, j'en serai ravie; mais le moins que nous pourrons avoir de commerce ensemble, ce sera le meilleur. — Oui, madame, je vous le promets, lui dit Foucqueville; j'entre fort dans les sentimens de M. le comte de Trimalet, et j'ai passé par tous les degrés de la jalousie; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons traité ce chapitre, lui et moi. Je sais bien ce que je lui ai promis, et je l'assure que je n'y ai pas contrevenu. — Il est vrai, interrompit le comte, que je ne saurois me plaindre de vous : mais madame a fort bien dit que, comme vous n'aviez aucun dessein, peut-être vous n'avez cru rien faire contre ce que vous m'avez promis, et les ap-

parences seulement ont été contre vous. — Eh bien, lui répliqua Foucqueville, à cela ne tienne que vous soyez heureux; je vous donne parole de ne voir madame de dessein qu'une fois le mois; car, pour les rencontres, je n'en puis répondre; mais c'est à vous à prendre vos sûretés pour cela. »

Après mille civilités de part et d'autre, ils se séparèrent.

On s'étonnera peut-être que Foucqueville souffrit si impatiemment ses rivaux auprès d'Angélie, et fût si traitable avec Ardélise; mais la raison est qu'avec la première il y avoit de l'amour, et avec l'autre rien que de la débauche, et que le corps peut souffrir des associés, mais jamais le cœur.

Quelque temps après, Lénix, averti de la mauvaise conduite de sa femme, résolut de l'envoyer à la campagne, tant pour l'empêcher de faire de nouvelles sottises que pour faire cesser les bruits que sa présence renouveloit tous les jours : en effet, sitôt qu'elle fut partie, on ne se souvint plus d'elle; et mille autres copies d'Ardélise, dont Paris est tout plein, firent en peu de temps oublier ce grand original.

Il arriva même une affaire qui, sans être de la nature de celles d'Ardélise, ne laissa pas de les étouffer pour un temps.

Le comte de Marcel[1], premier gentilhomme de la chambre du roi, et pour qui naturellement Sa Majesté avoit de l'inclination, s'étant retiré à une maison qu'il avoit près de Paris[2], pour passer les fêtes de Pâques avec

[1] Le duc de Vivonne. *La Clef.* Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, pair, maréchal et général des galères de France, prince de Tonnay-Charente, était né, le 25 août 1636, de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Grand-Seigne. Il était frère de la marquise de Montespan. Il mourut le 5 avril 1688.

[2] A la terre de Roissy.

deux de ses amis, l'abbé Le Camus [1] et Mancini [2], celui-ci neveu du Grand Druide, et l'autre un des aumôniers du roi, et y ayant passé trois ou quatre jours, sinon dans une grande dévotion, au moins dans des plaisirs fort innocens, Trimalet et Giton, qui s'ennuyoient à Paris, les allèrent trouver. Sitôt que l'abbé Le Camus les vit, les connoissant fort emportés, il persuada à Mancini de retourner à Paris, et que, dès le lendemain, on diroit dans le monde qu'il s'étoit passé entre eux d'étranges choses; et, comme Mancini, dès le soir même, témoigna ce dessein, Giton et Trimalet proposèrent à Marcel de prier Bussy de venir passer deux ou trois jours avec eux, lui disant que celui-là pouvoit bien remplacer les deux autres. Marcel, en étant demeuré d'accord, écrivit à Bussy, au nom de tous, qu'il étoit prié de quitter pour quelque temps le tracas du monde pour venir avec eux vaquer avec moins de distraction aux pensées de l'éternité. Avant que de passer outre, il est à propos de faire voir ce que c'étoit que Marcel et Bussy [3].

[1] On a droit de s'étonner en rencontrant en pareille société l'abbé Le Camus, qui, depuis évêque et cardinal, fut renommé pour sa grande vertu.

[2] Philippe-Julien Mancini-Mazarini, duc de Nevers et de Donzy, né, en 1641, de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et d'Hiéronyme Mazarini, sœur du cardinal, fut chevalier des ordres du roi, gouverneur général du Nivernais, de La Rochelle et du pays d'Aunis; il obtint, en janvier 1676, des lettres confirmatives du duché-pairie de Nevers, et mourut à l'âge de soixante-six ans, en 1707.

[3] Dans ses *Mémoires*, Bussy raconte avec quelques différences la partie de Roissy : « Dans ce temps-là, je fus d'une partie de plaisir à la campagne qui fit bien du bruit. Je l'écrivis et la montrai, un an après, à madame de La Baume, pour lors de mes amis; elle en fit une histoire à sa mode, qu'elle fit courir dans le monde quand nous nous brouillâmes; mais voici naturellement comme elle se passa.

« Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roi, voulant aller passer les fêtes de Pâques à Roissy, qui est une terre à quatre lieues de Paris, qui lui venoit du côté de sa femme, proposa à Mancini, neveu du cardinal Mazarin, et à l'abbé Le Camus, aumônier du

Le premier avoit de gros yeux bleus, à fleur de tête, dont les prunelles, qui étoient souvent à demi cachées sous les paupières, lui faisoient des regards languissans contre son intention; il avoit le nez bien fait, la bouche

roi, d'être de la partie, lesquels ne s'en firent pas presser. Deux jours après qu'ils y furent, le comte de Guiche et Manicamp, l'ayant appris, les allèrent trouver, et menèrent avec eux le jeune Cavois, lieutenant au régiment des gardes. Aussitôt qu'ils y furent arrivés, Mancini et l'abbé s'enfermèrent dans leurs chambres, se défiant des emportemens du comte de Guiche et de Manicamp, et, le lendemain, jour du vendredi saint, ils en partirent de grand matin, et revinrent à Paris. Quand Vivonne et les autres l'eurent appris, ils proposèrent de m'envoyer prier de les aller voir. Vivonne m'en écrivit un billet; et moi, n'ayant alors rien à faire à Paris, je montai à cheval et je les allai trouver. Je les rencontrai qui venoient d'entendre le service. Un moment après, nous envoyâmes à Paris querir quatre des petits violons du roi, et nous nous mîmes à table. Après dîner, nous allâmes courre un lièvre avec les chiens du Tilloy. Pour moi, qui n'aime point la chasse, je m'en revins bientôt au logis, où, ayant trouvé les violons, je me divertis à les entendre. Je n'eus pas pris ce plaisir une heure durant, que je vois entrer dans la cour le comte de Guiche au galop, qui menoit un homme par la bride de son cheval comme un prisonnier de guerre, et Manicamp derrière, avec un fouet de postillon, pour le presser. Je courus pour savoir ce que c'étoit. Je trouvai un homme vêtu de noir, assez âgé, qui avoit la mine d'un honnête homme; il me fit pitié, et, ayant témoigné au comte de Guiche que je condamnois son procédé, le bonhomme prit la parole et me dit qu'il entendoit raillerie. Je le menai dans la salle, où il me conta que, s'en retournant à Paris de sa maison de campagne, il avoit rencontré ces messieurs; que le comte de Guiche, qui l'avoit abordé le premier, lui ayant demandé qui il étoit, il lui avoit répondu qu'il étoit le procureur de M. le cardinal, nommé Chantereau; que le comte de Guiche lui avoit dit : « Ah! monsieur Chantereau, je suis fort aise de vous avoir rencontré; il y a long-temps que je vous cherchois; j'ai ouï faire bon « récit de votre capacité, et, pour moi, j'ai toujours fort aimé la « chicane. » Que, sur cela, il avoit bien vu que c'étoit de la jeunesse qui vouloit rire, et qu'il avoit pris son parti de ne se point fâcher. Il me fit cette relation avec la même exactitude qu'il auroit fait une information. Je lui dis qu'il avoit fait en galant homme, et je lui fis apporter du vin, pendant qu'on faisoit manger de l'avoine à son cheval. Après cela, il nous quitta, fort content de la compagnie, et particulièrement de moi. Les violons recommencèrent à jouer jusqu'au souper, que nous passâmes gaiement, mais sans

petite et relevée, le teint beau; les cheveux blond doré et en quantité; véritablement, il avoit un peu trop d'embonpoint; il avoit l'esprit vif et imaginoit bien; mais il songeoit trop à être plaisant; il aimoit à dire des équivo-

débauche. Au sortir de table, nous les menâmes au parc, où nous fûmes jusqu'à minuit. Le samedi, nous nous levâmes fort tard, et nous passâmes le reste de la journée à nous promener dans des calèches. Comme nous avions impatience de manger de la viande, nous voulûmes faire *mediânoche*. Ce repas-là ne fut pas si sobre que les autres; nous bûmes fort, et, sur les trois heures après minuit, nous nous allâmes coucher. Nous étant levés à onze heures du matin le jour de Pâques, nous ouïmes la messe dans la chapelle du château; nous dînâmes, et nous nous en retournâmes à Paris, où, à l'entrée de la ville, chacun s'en alla de son côté.

« Nos ennemis et ceux qui, sans haïr, ne laissent pas de couper la gorge se souvinrent de nous à la cour. Ils savoient qu'un des plus grands plaisirs qu'ils pouvoient faire au cardinal étoit de lui fournir des prétextes de ne pas faire de bien à ceux à qui il en devoit, et de se venger de ses ennemis. Ils lui dirent donc la partie de Roissy, et qu'on y avoit fait mille choses contre le respect qu'on doit à Dieu et au roi. Il avoit des raisons particulières de haïr, de craindre ou de se défier de tous ces messieurs. Pour moi, il eût été bien aise de me faire une querelle pour me faire perdre, ou du moins pour différer les récompenses qu'il me devoit. Tout cela fit résoudre le cardinal de se servir de cet avis aux occasions; et, pour exciter le mal qu'il nous préparoit sous des apparences d'une justice fort exacte, il commença par exiler, à Brisach, Mancini, son neveu, et l'abbé Le Camus à Meaux; et fit courir le bruit qu'il s'étoit fait à Roissy mille impiétés dont les dévots, disoit-il, avoient fait des plaintes à la reine. Le peuple, qui grossit tout et qui fait bien plus de cas du merveilleux que du véritable, décida bientôt de ce qui s'étoit fait à Roissy. Il dit d'abord qu'on y avoit baptisé des grenouilles, et puis il revint à un cochon de lait; d'autres, qui vouloient raffiner sur l'invention, disoient qu'on y avoit tué un homme et mangé de sa cuisse; enfin il n'y eut guère d'extravagance à imaginer qui ne fût dite. Cependant, ayant eu avis que la reine elle-même en avoit parlé comme d'une affaire odieuse et pleine de scandale, je résolus de lui en parler. Je lui dis donc que j'avois appris qu'on disoit mille sottises de notre voyage de Roissy, et que même on en avoit entretenu Sa Majesté; que je la suppliois très-humblement, par l'intérêt que je savois qu'elle prenoit aux choses de la religion, de vouloir éclaircir la vérité et de faire ordonner un maître des requêtes pour aller informer sur les lieux; que le métier que j'avois fait depuis vingt-cinq ans ne m'avoit pas

ques et des mots de double sens; et, pour se faire plus admirer, il les faisoit souvent au logis, et les débitoit comme des impromptus dans les compagnies où il alloit; il s'attachoit fort vite d'amitié aux gens, sans aucun discernement, soit qu'il leur trouvât du mérite ou non; il s'en lassoit encore plus vite. Ce qui faisoit un peu plus durer son inclination, c'étoit la flatterie; mais qui ne l'eût point admiré eût eu beau être admirable, il n'en eût pas fait grande estime. Comme il croyoit qu'une marque de bon esprit étoit la délicatesse pour tous les ouvrages, il ne trouvoit rien à son gré de tout ce qu'il voyoit, et d'ordinaire il en jugeoit sans connoissance et sans fondement; enfin il étoit tellement aveuglé de son propre mérite, qu'il n'en voyoit point en autrui, et, pour parler en turlupin

rendu fort délicat sur la dévotion, mais que personne n'étoit moins impie que moi; que, quoique ma fortune fût très-médiocre après les services que j'avois rendus, je ne laissois pas d'avoir des envieux qui, ne me pouvant attaquer sur la fidélité au roi et sur le courage, parce qu'il eût été trop difficile de désabuser le public là-dessus, m'attaquoient sur le libertinage, contre la réputation duquel un homme de guerre ne s'est pas d'ordinaire si fort précautionné; que cependant je me soumettois à perdre la vie si on me pouvoit convaincre d'avoir jamais fait la moindre action scandaleuse. — La reine me dit qu'elle n'en doutoit point; qu'elle savoit que j'avois toujours bien servi, et particulièrement dans la guerre civile; qu'il étoit vrai que [illegible] m'avoit accusé d'être un peu libertin, et même d'avoir écrit quelque chose de ce caractère-là, ce qu'elle n'avoit pas voulu croire. — Parce, lui dis-je, madame, qu'on croit que j'ai un peu d'esprit, mes ennemis me donnent tout ce qui se fait où il y en a, et surtout quand [illegible] choses qui me peuvent nuire. — Oh! pour de l'esprit, dit-elle, l'esprit la reine, vous en avez beaucoup. — J'en ai, madame, lui dis-je, je l'avoue; mais je n'en ai pas tant qu'on dit. Cette conversation finit par mille bontés que la reine me témoigna, et elle me dit, entre autres choses, qu'elle étoit absolument désabusée qu'il se fût rien passé à Roissy de mal à propos depuis que j'y étois arrivé.

« Cependant le bruit de cette affaire diminuoit, au Louvre, tous les jours, et augmentoit à la ville... » (Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. III, p. 60 à 67. — Voyez, à ce sujet, Madame de Motteville, t. X, éd. in-32, p. 55, et Walckenaer, *Mémoires sur Sévigné*, deuxième partie, p. 139.)

comme lui, il avoit beaucoup de suffisance et beaucoup d'insuffisance à la fois; il étoit hardi à la guerre et timide en amour; cependant, qui l'eût voulu croire, il avoit mis à mal toutes les femmes qu'il avoit entreprises; et la vérité est qu'il avoit échoué auprès de certaines dames qui jusque-là n'avoient refusé personne.

Roger de Rabutin, comte de Bussy, maître de camp de la cavalerie légère, avoit les yeux grands et doux, la bouche bien faite, le nez grand, tirant sur l'aquilin, et le front avancé, le visage ouvert, et la physionomie heureuse, les cheveux blonds, déliés et clairs; il avoit dans l'esprit de la délicatesse et de la force, de la gaieté et de l'enjouement; il parloit bien; il écrivoit juste et agréablement; il étoit né doux, mais les envieux que lui avoit faits son mérite l'avoient aigri; en sorte qu'il se réjouissoit volontiers avec ses amis aux dépens des gens qu'il n'aimoit pas; il étoit bon ami et régulier; il étoit brave sans ostentation; il aimoit les plaisirs plus que la fortune, mais il aimoit la gloire plus que les plaisirs; il étoit galant avec toutes les dames, et fort civil; et la familiarité qu'il avoit avec ses meilleures amies ne lui faisoit jamais manquer au respect qu'il leur devoit. Cette manière d'agir faisoit juger qu'il avoit de l'amour pour elles, et il est certain qu'il en entroit toujours un peu dans toutes les grandes amitiés qu'il avoit. Il avoit bien servi à la guerre et fort long-temps; mais, comme de son siècle ce n'étoit pas assez pour parvenir à de grands honneurs, que d'avoir de la naissance, de l'esprit, des services et du courage, avec toutes ces qualités il étoit demeuré à moitié chemin de sa fortune, à cause qu'il n'avoit pas eu la bassesse de flatter les gens en qui le Grand Druide, souverain dispensateur des grâces, avoit créance, ou qu'il n'avoit pas été en état de les lui arracher, en lui faisant peur, comme avoient fait la plupart des maréchaux de son temps.

Bussy donc, ayant reçu ce billet de Marcel, monta à cheval aussitôt, et l'alla trouver; il rencontra ses amis fort

disposés à se réjouir, et lui, qui d'ordinaire ne troubloit point les fêtes, fit que la joie fut tout à fait complète. En les abordant : « Je suis bien aise, mes amis, dit-il, de vous trouver détachés du monde comme vous êtes; il faut des grâces particulières de Dieu pour faire son salut dans les embarras des cours; l'ambition, l'envie, la médisance, l'amour et mille autres passions y portent ordinairement les gens les mieux nés à des crimes dont ils sont incapables dans des retraites comme celle-ci. Sauvons-nous donc ensemble, mes amis : et, comme, pour être agréable à Dieu, il n'est pas nécessaire de pleurer ni de mourir de faim, rions, mes chers, et faisons bonne chère. » Ce sentiment-là étant généralement approuvé, on se prépara pour la chasse l'après-dînée, et l'on mit ordre d'avoir des concerts d'instrumens pour le lendemain. Après avoir couru quatre ou cinq heures, ces messieurs vinrent, affamés, faire le plus grand repas du monde. Le souper étant fini, qui avoit duré trois heures, pendant lesquelles la compagnie avoit été dans cette gaieté qui accompagne toujours la bonne conscience, on fit amener des chevaux pour se promener dans le parc. Ce fut là que ces quatre amis, se trouvant en liberté, pour s'encourager à mépriser davantage le monde, proposèrent de médire de tout le genre humain; mais, un moment après, la réflexion fit dire à Bussy qu'il falloit excepter leurs bons amis de cette proscription générale. Cet avis ayant été approuvé, chacun demanda au reste de l'assemblée quartier pour ce qu'il aimoit : cela étant fait, et le signal donné pour le mépris des choses d'ici-bas, ces bonnes âmes commencèrent un cantique où tout fut compris, à la réserve des amis de ces quatre messieurs; mais, comme le nombre en étoit petit, le cantique fut grand, tel, que, pour ne rien oublier, il faudroit pour lui seul faire un volume [1]. Une partie de la nuit s'étant

[1] Ici se plaçait naturellement le cantique. Nous avons suivi le texte des premières éditions, où il y est seulement fait allusion. Ce n'est que dans les éditions postérieures, et pour ajouter un nou-

passée en ces plaisirs champêtres, on résolut de s'aller reposer; chacun donc se quitta fort satisfait de voir le progrès que l'on commençoit de faire dans sa dévotion. Le lendemain, Marcel et Bussy, s'étant levés plus matin que les autres, allèrent dans la chambre de Giton; mais, ne l'ayant pas trouvé, et le croyant dans le parc à la promenade, ils allèrent dans la chambre de Trimalet, avec qui ils le trouvèrent couché. « Vous voyez, mes amis, leur dit Giton, que je tâche de profiter des choses que vous dîtes hier touchant le mépris du monde; j'ai déjà gagné sur moi d'en mépriser la moitié, et j'espère que dans peu de temps

vel intérêt de licence à cette publication déjà suffisamment scandaleuse, que l'on intercala un cantique apocryphe, dont nous ne pouvons citer que le premier couplet :

Que Dédalus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va, Alleluia! etc., etc.

Ce cantique n'est point l'œuvre de Bussy. Sa plume élégante n'a pu tracer ces couplets infâmes. Dans ses récits, il ne craint pas les situations lestes, mais le mot grossier l'effarouche, et il ne l'écrit jamais. Pour oser, même au sein d'une débauche, emprunter aux prostituées du plus bas étage cet argot ordurier, il tenait trop à la réputation d'homme de goût et d'honnête homme. Il n'est pas niable que, dans cette partie de Roissy, il n'ait été composé, par Bussy et Vivonne, des couplets sur cette mesure, des *alleluia*, comme on les appelait et comme il était alors à la mode d'en composer. Bussy lui-même, dans une de ses lettres à madame de Sévigné, fait allusion aux *alleluia* de Roissy, qui causèrent la disgrâce de tous ces jeunes fous. Ce devaient être des couplets satiriques, mais spirituels et fins comme ceux qui nous restent encore de lui. Dans les premières éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le narrateur faisait l'allusion au cantique sans le citer, et peut-être même Bussy ne l'avait-il jamais intercalé dans son manuscrit; car madame de La Baujon l'eût fait copier comme le reste, et il eût été imprimé dès la première édition. Ce qui vient à l'appui de cette supposition, c'est qu'un certain nombre des couplets, ajoutés ensuite par les éditeurs de Liége et de Cologne, avaient déjà couru les cabarets de Paris, et sont insérés dans les recueils de vaudevilles du temps. M. le baron Walckenaer possédait un de ces recueils, et il y avait retrouvé, épars au milieu de la foule des *alleluia*, les couplets attribués à Bussy, que les éditeurs semblaient avoir pris à tâche de choisir parmi les plus obscènes.

je ne ferai pas grand cas de l'autre. — Souvent on arrive à même fin par différentes voies, lui répondit Bussy; pour moi, je ne condamne point vos manières, chacun se sauve à sa guise; mais je n'irai point à la béatitude par le chemin que vous tenez. — Je m'étonne, dit Giton, que vous parliez comme vous faites, et que madame de Cheneville [1] ne vous ait pas converti. — Mais, à propos de madame de Cheneville, dit Marcel, je vous prie de nous dire pourquoi vous rompîtes avec elle, car on en parle bien différemment : les uns disent que vous étiez jaloux de Jérémie [2], et les autres que vous la sacrifiâtes à Bélise [3]; et personne n'a cru, comme vous l'aviez dit tous deux, que ce fût une raison d'intérêt. — Quand je vous aurai fait voir, répliqua Bussy, qu'il y a six ans que j'aime Bélise, vous croirez bien qu'il n'entroit point d'amour dans la rupture qui se fit l'année passée entre madame de Cheneville et moi. — Ah! mon cher, interrompit Marcel, que nous vous serions obligés si vous vouliez prendre la peine de nous conter une histoire amoureuse! Mais, auparavant, dites-nous s'il vous plaît ce que c'est que madame de Cheneville; car je n'ai jamais vu deux personnes s'accorder sur son sujet. — C'est la définir en peu de mots que ce que vous dites là, répondit Bussy : on ne s'accorde point sur son sujet, parce qu'elle est inégale, et qu'une seule personne n'est pas assez long-temps bien avec elle pour remarquer le changement de son humeur; mais moi, qui l'ai toujours vue dès son enfance, je vous en veux faire un fidèle rapport. »

[1] Madame de Sévigné. *La Clef.*

[2] Le comte du Lude. *La Clef.* Henri de Daillon, duc du Lude, pair et grand maître de l'artillerie de France, né de Thimoléon de Daillon, comte du Lude, et de Marie Feydeau.

[3] Madame de Montglas. *La Clef.* Cécile-Élisabeth Hurault, née, en 1623, de Henri Hurault, comte de Cheverny, et de Marie Gaillard, sa seconde femme, fut mariée, le 8 février 1645, à François de Paule de Clermont, marquis de Montglas, chevalier des ordres du roi, grand maître de la garde-robe, mort en 1675. Madame de Montglas mourut en 1695, le 27 février, âgée de soixante-dix-sept ans.

HISTOIRE

DE

MADAME DE CHENEVILLE[1]

MADAME de Cheneville, continua-t-il, a d'ordinaire le plus beau teint du monde, les yeux petits et brillans, la bouche plate, mais de belle couleur; le front avancé, le nez semblable à soi, ni long ni petit, carré par le bout; la mâchoire comme le bout du nez; et tout cela, qui en détail n'est pas beau, est, à tout prendre, assez agréable; elle a la taille belle, sans avoir bon air; elle a la jambe bien faite, la gorge, les bras et les mains mal taillés; elle a les cheveux blonds, déliés et épais; elle a bien dansé, et a l'oreille encore juste; elle a la voix agréable, elle sait un

[1] Marie de Rabutin-Chantal, née, le 5 février 1626, de Benigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges. Orpheline à l'âge de six ans, elle fut placée sous la tutelle de son oncle, Philippe de La Tour de Coulanges. Après la mort de son oncle Philippe, arrivée en 1636, un conseil de famille, auquel assista Bussy comme représentant de son père, la confia à son autre oncle, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, pour les soins duquel elle conserva toute sa vie une vive reconnaissance. La grande fortune de mademoiselle de Rabutin fit rechercher sa main par un grand nombre de jeunes seigneurs; mais le coadjuteur usa de son influence pour faire tomber le choix de la jeune héritière sur le marquis de Sévigné, son parent. Le mariage fut célébré le 4 août 1644.

peu chanter : voilà, pour le dehors, à peu près comme elle est faite. Il n'y a point de femme qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu qui en aient autant; sa manière est divertissante : il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. Du temps que je la voyois, je trouvois ce jugement-là ridicule, et je sauvois son burlesque sous le nom de gaieté : aujourd'hui qu'en ne la voyant plus son grand feu ne m'éblouit pas, je demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante. Si on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit, qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle : elle vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites, elle vous devine, et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensez aller; quelquefois aussi on lui fait voir bien du pays; la chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on lui veut dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé; elle y répond même avec usure, et croit qu'il iroit du sien si elle n'alloit pas au delà de ce qu'on lui a dit. Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit médiocre : ces deux choses étant d'ordinaire incompatibles, la nature ne peut faire de miracle en sa faveur. Un sot éveillé l'emportera toujours auprès d'elle sur un honnête homme sérieux. La gaieté des gens la préoccupe; elle ne jugera pas si l'on entend ce qu'elle dit : la plus grande marque d'esprit qu'on lui peut donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle; elle aime l'encens; elle aime d'être aimée; et, pour cela, elle sème afin de recueillir; elle donne de la louange pour en recevoir. Elle aime généralement tous les hommes; quelque âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient, et de quelque profession qu'ils soient; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes, elle aime mieux un amant qu'un ami; et, parmi les amans, les gais que les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité; les éveillés, son inclination; elle se divertit avec

ceux-ci, et se flatte de l'opinion qu'elle a bien du mérite d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là[1].

Elle est d'un tempérament froid, au moins si on en croit feu son mari : aussi lui avoit-il l'obligation de sa vertu, comme il disoit; toute sa chaleur est à l'esprit. A la vérité, elle récompense bien la froideur de son tempérament. Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée : si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens un sot devant Dieu. Cette belle, qui veut être à tous les plaisirs, a trouvé un moyen sûr, à ce qu'il lui semble, pour se réjouir sans qu'il en coûte rien à sa réputation : elle s'est faite amie de quatre ou cinq prudes, avec lesquelles elle va en tous les lieux du monde. Elle ne regarde pas tant ce qu'elle fait qu'avec qui elle est : en ce faisant, elle se persuade que la compagnie honnête rectifie toutes ses actions; et, pour moi, je pense que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordinaire que tête à tête avec toutes les femmes, se trouveroit plutôt, avec celle-ci, au milieu de sa famille. Quelquefois elle refuse hautement une partie de promenade publique pour s'établir, à l'égard du monde, dans une opinion de grande régularité; et, quelque temps après, croyant marcher à couvert sur le refus qu'elle aura fait éclater, elle fera quatre ou cinq parties de promenades particulières. Elle aime naturellement les plaisirs : deux choses l'obligent quelquefois de s'en priver, la politique et l'inégalité; et c'est par l'une *ou* par l'autre de ces raisons-là que bien souvent elle va au sermon le lendemain d'une assemblée. Avec quelques façons qu'elle donne de temps en temps au public, elle croit préoccuper tout le monde, et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de mal tout ce que l'on pourra dire, c'est que, l'un *portant* l'autre, elle est

[1] Comparez à ce portrait celui qu'a tracé madame de La Fayette.

honnête femme. Les flatteurs, dont sa petite cour est pleine, lui en parlent bien d'autre manière; ils ne manquent jamais de lui dire qu'on ne sauroit mieux accorder qu'elle fait la sagesse avec le monde, et le plaisir avec la vertu. Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la cour : le jour que la reine lui aura parlé, et peut-être demandé seulement avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie; et, long-temps après, elle trouvera moyen d'apprendre, à tous ceux desquels elle se voudra attirer le respect, la manière obligeante avec laquelle la reine lui aura parlé. Un soir que le roi venoit de la faire danser, s'étant remise à sa place, qui étoit auprès de moi : « Il faut avouer, me dit-elle, que le roi a de grandes qualités; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. » Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnoit ses louanges, et de lui répondre : « On n'en peut pas douter, madame, après ce qu'il vient de faire pour vous. » Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté, que je la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnoissance, de crier *Vive le roi!*

Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié, et qui feroient tout pour leurs amis, à la réserve d'offenser Dieu. Ces gens-là s'appellent amis jusques aux autels. L'amitié de madame de Cheneville a d'autres limites : cette belle n'est amie que jusques à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude : il faut que la nécessité lui fasse grand'peur, puisque, pour en éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser disent qu'elle défère en cela au conseil des gens qui savent ce que c'est que la faim, et qui se souviennent encore de leur pauvreté. Qu'elle tienne cela d'autrui, ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y a rien de si naturel que ce qui paroît dans son économie.

La plus grande application qu'ait madame de Chene-

ville est à paroître tout ce qu'elle n'est pas; depuis le temps qu'elle s'y étudie, elle a déjà appris à tromper ceux qui ne l'avoient guère connue, ou qui ne s'appliquent pas à la connoître; mais, comme il y a des gens qui ont pris en elle plus d'intérêt que d'autres, ils l'ont découverte, et se sont aperçus, malheureusement pour elle, que tout ce qui reluit n'est pas or.

Madame de Cheneville est inégale jusqu'aux prunelles des yeux et jusqu'aux paupières; elle a les yeux de différentes couleurs, et, les yeux étant les miroirs de l'âme, ces inégalités sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approchent, de ne pas faire un grand fondement sur son amitié.

Je ne sais si c'est parce que ses bras ne sont pas beaux, qu'elle ne les tient pas trop chers, ou qu'elle ne s'imagine pas faire une faveur, la chose étant si générale; mais enfin les prend et les baise qui veut : je pense que c'est assez pour lui persuader qu'il n'y a point de mal, qu'elle croit qu'on n'y a point de plaisir. Il n'y a plus que l'usage qui la pourroit contraindre, mais elle ne balance pas à le choquer plutôt que les hommes, sachant bien qu'ayant fait les modes, quand il leur plaira, la bienséance ne sera plus renfermée dans des bornes si étroites.

Voilà, mes chers, le portrait de madame de Cheneville. Son bien, qui accommodoit fort le mien, parce que c'étoit un parti de ma maison, obligea mon père à souhaiter que je l'épousasse; mais, quoique je ne la connusse pas alors si bien que je fais aujourd'hui, je ne répondis point au dessein de mon père : certaine manière étourdie dont je la voyois agir me la faisoit appréhender, et je la trouvois la plus jolie fille du monde pour être femme d'un autre. Ce sentiment-là m'aida fort à ne la point épouser; mais, comme elle fut mariée un peu de temps après moi, j'en devins amoureux, et la plus forte raison qui m'obligea d'en faire ma maîtresse fut celle qui m'avoit empêché de souhaiter d'être son mari.

Comme j'étois son proche parent, j'avois un fort grand accès chez elle, et je voyois les chagrins que son mari lui donnoit tous les jours; elle s'en plaignoit à moi bien souvent, et me prioit de lui faire honte de mille attachemens ridicules qu'il avoit. Je la servis en cela quelque temps fort heureusement; mais enfin, le naturel de son mari l'emportant sur mes conseils, de propos délibéré, je me mis dans la tête d'être amoureux d'elle, plus par la commodité de la conjoncture que par la force de mon inclination. Un jour donc que Cheneville m'avoit dit qu'il avoit passé la plus agréable nuit du monde, non-seulement pour lui, mais pour la dame avec qui il l'avoit passée : « Vous pouvez croire, ajouta-t-il, que ce n'est pas avec votre cousine; c'est avec Ninon [1]. — Tant pis pour vous, lui dis-je, ma cousine vaut mille fois mieux, et je suis assuré que, si elle n'étoit pas votre femme, elle seroit votre maîtresse. — Cela pourroit bien être, » me répondit-il. Je ne l'eus pas quitté, que j'allai tout conter à madame de Cheneville. « Il y a *bien* de quoi se vanter à lui! me dit-elle en rougissant de dépit. — Ne faites pas semblant de savoir cela, lui répondis-je, car vous en voyez la conséquence. — Je crois que vous êtes fou, reprit-elle, de me donner cet avis, ou que vous croyez que je suis folle. — Vous le seriez bien plus, madame, lui répliquai-je, si vous ne lui rendiez pas la pareille, que si vous lui redisiez ce que je vous ai dit. Vengez-vous, ma belle cousine, je serai de moitié de la vengeance; car enfin vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres. — Tout beau, monsieur le comte, me dit-elle, je ne suis pas si fâchée que vous le pensez. » Le lendemain, ayant trouvé Cheneville au Cours, il me mit avec moi dans mon carrosse; aussitôt qu'il y fut : « Je pense, dit-il, que vous

[1] Ninon de L'Enclos eut une grande influence sur la famille de madame de Sévigné. Elle fut aimée, dit-on, de son mari, de son fils et de son petit-fils. Le caprice de Ninon pour le marquis de Sévigné date du commencement de 1651.

avez dit à votre cousine ce que je vous contai hier de Ninon, parce qu'elle m'en a touché quelque chose. — Moi, lui répliquai-je, je ne lui en ai point parlé, monsieur. Mais, comme elle a de l'esprit, elle m'a dit tant de choses sur le chapitre de la jalousie, qu'elle rencontre quelquefois la vérité. » Chenevile, s'étant rendu à une si bonne raison, me remit sur le chapitre de sa bonne fortune, et, après m'avoir dit mille avantages qu'il y avoit d'être amoureux, il conclut par me dire qu'il le vouloit être toute sa vie, et même qu'il l'étoit alors de Ninon autant qu'on le pouvoit être; qu'il s'en alloit passer la nuit à Saint-Cloud avec elle et avec Vassé [1], qui leur donnoit une fête, et duquel ils se moquoient ensemble. Je lui redis ce que je lui avois dit mille fois, que, quoique sa femme fût sage, il en pourroit faire tant, qu'enfin il la désespéreroit, et que, quelque honnête homme devenant amoureux d'elle dans le temps qu'il lui feroit de méchans tours, elle pourroit peut-être chercher des douceurs dans l'amour et dans la vengeance qu'elle n'auroit pas envisagées dans l'amour seulement; et là-dessus, nous étant séparés, je me retirai chez moi et j'écrivis cette lettre à sa femme.

LETTRE.

« *Je n'avois pas tort hier, madame, de me défier de votre imprudence; vous avez dit à votre mari ce que je vous dis : vous voyez bien que ce n'est pas pour mes intérêts que je vous fais ce reproche; car tout ce qui m'en peut arriver est de perdre son amitié, et, pour vous, madame, il y a bien plus à craindre. J'ai pourtant été assez heureux pour le désabuser. Au reste, madame, il est tellement persuadé qu'on*

[1] Le comte de Vassé avait fait la cour à madame de Sévigné, et, par un juste retour, Sévigné lui enleva Ninon au moment où il allait réussir auprès d'elle. Il revint à la charge et remplaça Rambouillet de La Sablière, qui avait succédé à Sévigné. Tallemant parle avec grand mépris de Vassé : « Il étoit si décrié, dit-il, qu'on l'appeloit *Son Impertinence.* »

ne peut être honnête homme sans être toujours amoureux, que je désespère de vous voir jamais contente si vous n'aspirez qu'à être aimée de lui. Mais que cela ne vous alarme pas, madame; comme j'ai commencé de vous servir, je ne vous abandonnerai pas en l'état où vous êtes : vous savez que la jalousie a quelquefois plus de vertu pour retenir un cœur que les charmes et que le mérite; je vous conseille d'en donner à votre mari, ma belle cousine, et, pour cela, je m'offre à vous. Si vous le faites revenir par là, je vous aime assez pour recommencer mon premier personnage de votre agent auprès de lui, et me faire sacrifier encore pour vous rendre heureuse; et, s'il faut qu'il vous échappe, aimez-moi, ma cousine, et je vous aiderai à vous venger de lui en vous aimant toute ma vie. »

Le page à qui je donnai cette lettre, l'étant allé porter à madame de Cheneville, la trouva endormie, et, comme il attendoit qu'on l'éveillât, Cheneville arriva de la campagne : celui-ci ayant su de mon page, que je n'avois point instruit là-dessus, ne prévoyant pas que le mari dût arriver sitôt, ayant su, dis-je, qu'il avoit une lettre à rendre de ma part à sa femme, la lui demanda sans rien soupçonner, et, l'ayant lue à l'heure même, lui dit de s'en retourner, qu'il n'y avoit nulle réponse à faire. Vous pouvez juger comme je le reçus : je fus sur le point de le tuer, voyant le danger où il avoit exposé ma cousine, et je ne dormis pas une heure cette nuit-là. Cheneville, de son côté, ne la passa pas meilleure que moi, et le lendemain, après de grands reproches qu'il fit à sa femme, il lui défendit de me voir. Elle me le manda, et qu'avec un peu de patience tout cela s'accommoderoit un jour.

Six mois après, Cheneville fut tué en duel par le chevalier d'Albret[1]. Sa femme parut inconsolable de sa mort;

[1] Il se battit le vendredi 3 février 1651. On avait rapporté au chevalier d'Albret, frère de Miossens, qui fut le maréchal d'Albret, quelques propos railleurs que Sévigné, l'heureux amant de la Gen-

les sujets qu'elle avoit de le haïr étant connus de tout le monde, on crut que sa douleur n'étoit que grimace [1]. Pour moi, qui avois plus de familiarité avec elle que les autres, je n'attendis pas si long-temps qu'eux à lui parler de choses agréables; et bientôt après je lui parlai d'amour, mais sans façon et comme si je n'eusse jamais fait autre chose : elle me fit une de ces réponses d'oracles, que les femmes font d'ordinaire dans les commencemens, et que ma passion, qui étoit assez tranquille, me fit paroître peu favorable; peut-être aussi l'étoit-elle, je n'en sais rien. Que, si madame de Cheneville n'avoit pas intention de m'aimer, on ne peut pas avoir plus de complaisance pour elle que j'en eus en ce rencontre. Cependant, comme j'étois son plus proche parent du côté le plus honorable, elle me fit mille avances pour être son ami; et moi, qui lui trouvois une manière d'esprit qui me réjouissoit, je ne fus pas fâché de demeurer sur ce pied-là auprès d'elle. Je la voyois presque tous les jours; je lui écrivois; je lui parlois d'amour en riant; je me brouillois avec mes plus proches pour servir de mon crédit et de mon bien ceux qu'elle me recommandoit : enfin, si elle eût eu besoin de tout ce que j'ai au monde, je lui aurois eu grande obligation de me donner lieu de l'en assister. Comme mon amitié ressembloit assez à l'amour, madame de Cheneville en fut assez satisfaite, tant que je n'aimai point ailleurs; mais le hasard, comme je vous dirai ensuite, m'ayant fait

dran, aurait tenus avec sa maîtresse sur son compte. Déjà vivement piqué par le dédain avec lequel la Gondran traitait son amour, le chevalier d'Albret fit demander raison à Sévigné des railleries qu'on lui prêtait. Le duel eut lieu derrière le couvent de Picpus, et Sévigné, frappé en pleine poitrine, expira le lendemain.

[1] La douleur de madame de Sévigné fut profonde et réelle. Elle aimait son mari. Tallemant raconte qu'à son retour de Bretagne, où elle était à l'époque du duel, n'ayant ni portrait ni cheveux de son mari, elle en envoya demander à madame de Gondran. Elle resta longtemps sans pouvoir supporter la présence de d'Albret et de Saucourt, son témoin. Elle s'évanouissait à leur aspect.

aimer Amarante [1], ma cousine ne me témoigna plus tant de tendresse qu'elle faisoit, lorsqu'elle croyoit que je n'aimois rien qu'elle. De temps en temps, nous avions de petites brouilleries, qui véritablement s'accommodoient, mais qui laissoient dans mon cœur, et je crois dans le sien, des semences de divisions au premier sujet que nous en aurions l'un ou l'autre, et qui même étoient capables d'aigrir des choses indifférentes. Enfin, s'étant présentée une occasion où j'avois besoin de madame de Cheneville, et où, sans son assistance, j'étois en danger de perdre ma fortune, cette ingrate m'abandonna, et me fit en amitié la plus grande infidélité du monde. Voilà, mes chers, ce qui me fit rompre avec elle; et, bien loin de la sacrifier à Bélise, comme on a dit, celle-ci, que j'aimois il y avoit déjà long-temps, m'empêcha de faire tout l'éclat que méritoit une telle ingratitude [2].

[1] Madame de Précy. *La Clef.* Bussy raconte, dans l'histoire qui suit, sa liaison avec cette dame.

[2] Cette occasion dont parle Bussy est la campagne de 1658. Il lui fallait partir, et il manquait d'argent pour compléter ses équipages. Il demanda à madame de Sévigné de lui prêter dix mille écus. Son oncle de Coulanges, qui dirigeait ses affaires, connaissant le désordre de la fortune de Bussy, trouva des prétextes pour retarder ce prêt, et le dernier jour était arrivé sans que Bussy sût comment sortir d'embarras, quand madame de Montglas, en mettant ses diamants en gage, lui procura l'argent dont il avait besoin. C'est le dépit qu'il ressentit qui lui fit écrire l'*Histoire de madame de Cheneville.* Bussy regretta vivement sa conduite envers sa cousine. Il lui demanda souvent pardon de cette satire, et, dans son Mémoire à ses enfants, il écrit ces lignes : « Un peu avant la campagne de 1658, je me brouillai avec madame de Sévigné. J'eus tort dans le sujet de ma brouillerie; mais le ressentiment que j'en eus fut le comble de mon injustice. Je ne saurois assez me condamner en cette rencontre, ni avoir assez de regrets d'avoir offensé la plus jolie femme de France, ma proche parente, que j'avois toujours fort aimée, et de l'amitié de laquelle je ne pouvois pas douter. C'est une tache de ma vie que j'essayai véritablement de laver quand on arrêta le surintendant Fouquet. » Voici à quelle circonstance Bussy fait allusion. Lors de l'arrestation du surintendant, entre autres papiers importants, on saisit des lettres de madame de Sévigné;

Bussy ayant cessé de parler : « Qu'est-ce que c'est donc, lui dit Marcel, que tout ce que l'on dit de Jérémie et de madame de Cheneville? A-t-il été bien avec elle? — Avant que de vous répondre à ceci, reprit Bussy, il faut que vous sachiez ce que c'est que Jérémie. »

Il a le visage petit et laid, beaucoup de cheveux, la taille belle : il étoit né pour être fort gras, mais la crainte d'être incommodé et désagréable lui a fait prendre des soins si extraordinaires pour s'amaigrir, qu'enfin il en est venu à bout; véritablement sa belle taille lui a coûté quelque chose de sa santé; il s'est gâté l'estomac par les diètes qu'il a faites et le vinaigre dont il a usé. Il est adroit à cheval, il danse bien, il fait bien des armes, il s'est fort bien battu contre Vardes, et on lui a fait injustice quand on a douté de sa valeur; le fondement de cette médisance est que, toute la jeunesse de sa volée ayant pris parti dans la guerre, il s'est contenté de faire une campagne en volontaire : mais cela vient de ce qu'il est paresseux et aime ses plaisirs; en un mot, il a du courage, et n'a point d'ambition. Il a l'esprit doux, il est agréable avec les femmes; il en a toujours été bien traité, et il ne les aime pas long-temps. Les raisons que l'on voit de ses bonnes fortunes, outre la réputation d'être discret, sont la bonne mine, et d'avoir de grands talens pour l'amour; mais ce qui le fait réussir partout sûrement, c'est qu'il pleure quand il veut, et que rien ne persuade tant les femmes qu'on aime que les larmes. Cependant, soit qu'il lui soit arrivé des malheurs tête à tête, soit, comme ses envieux le veulent, que ce soit sa faute de n'avoir point

lettres d'une amie, que la malignité publique, heureuse de noircir la réputation jusqu'alors sans tache de la jeune veuve, voulut faire passer pour des lettres d'amour. Bussy, qui savait la vérité à ce sujet, et qui se reprochait déjà vivement sa conduite à l'égard de sa cousine, prit hautement, en tous lieux et contre tous, la défense de madame de Sévigné. Cette noble conduite amena entre eux une prompte réconciliation.

d'enfans, il ne déshonore pas trop les gens qu'il aime. Madame de Cheneville est une de celles pour qui il a eu de l'amour; mais, sa passion finissant lorsque cette belle commençoit d'y répondre, ces contre-temps l'ont sauvée, ils ne se sont pu rencontrer; et, comme il l'a toujours vue depuis, quoique sans attachement, on n'a pas laissé de dire qu'elle l'avoit aimé : et, bien que cela ne soit pas vrai, c'étoit toujours le plus vraisemblable à dire. Il a été pourtant le foible de madame de Cheneville, et celui pour qui elle a eu plus d'inclination, quelque plaisanterie qu'elle en ait voulu faire. Cela me fait ressouvenir d'un couplet de chanson qu'elle fit, où elle faisoit parler ainsi madame de Sourdis [1], qui étoit grosse :

On dit que vous avez tous deux
Ce qui rend un homme amoureux;
J'entends un honnête homme,
Et non pas comme
Celui que je sai,
Qui ne sait point quel mal que j'ai.

Personne au monde n'a plus de gaieté, plus de feu, ni l'esprit plus agréable qu'elle. Ménage [2] en étant devenu amoureux, et sa naissance, son âge et sa figure l'obligeant de cacher son amour autant qu'il pouvoit, se trouva un jour chez elle, dans le temps qu'elle vouloit sortir pour aller faire quelque emplette. Sa demoiselle n'étant pas en état de la suivre, elle dit à Ménage de monter dans son carrosse avec elle, et qu'elle ne craignoit point que personne en parlât. Celui-ci, badinant en apparence, mais en effet tout fâché, lui répondit qu'il lui étoit bien rude de voir qu'elle n'étoit pas contente des rigueurs qu'elle avoit depuis si long-temps pour lui, mais qu'elle le méprisât

[1] La marquise de Sourdis étoit la femme de ce plaisant original qui fut l'amant de madame Cornuel. (Voyez TALLEMANT, à l'*Historiette de madame Cornuel.*)

[2] Ménage avait été l'un des précepteurs de madame de Sévigné.

encore au point de croire qu'on ne pouvoit dire rien de lui et d'elle. « Mettez-vous, lui dit-elle, mettez-vous dans mon carrosse; si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous. »

Comme Bussy achevoit ces dernières paroles, on vint dire à ces messieurs que l'on avoit servi : ils allèrent dîner, et, le repas s'étant passé avec la gaieté ordinaire, ils s'en allèrent dans le parc, où ils ne furent pas plutôt, qu'ils prièrent Bussy de leur raconter l'histoire de Bélise et de lui, ce que leur ayant accordé, il commença de cette manière :

HISTOIRE

DE BÉLISE ET DE BUSSY

Cinq ans avant la brouillerie de madame de Cheneville et de moi [1], m'étant trouvé, au commencement de l'hiver à Paris, fort ami de Des Feuilles et de Darcy [2], nous nous mîmes tous trois dans la tête d'être amoureux; et, parce que nous ne voulions pas que nos affaires nous séparassent les uns des autres, nous jetâmes les yeux sur tout ce qu'il y avoit de jolies femmes pour voir si nous n'en pourrions point trouver trois qui fussent aussi amies que nous, ou qui le pussent devenir. Nous ne cherchâmes pas long-temps sans rencontrer ce qu'il nous falloit. Mesdames Bélise, Amarante et Uranie [3] étoient fort

[1] La brouille de Bussy et de madame de Sévigné est du printemps de 1658; le commencement de ses amours avec madame de Montglas date donc de 1653.

[2] René Martel, marquis d'Arcy, fils de François Martel, seigneur de Fontaine, et de Jeanne de Clère, fut ambassadeur en Savoie, gouverneur de monseigneur le duc de Chartres, conseiller d'État et chevalier des ordres du roi. Il mourut en 1694.

[3] Madame de L'Isle. *La Clef.* La vicomtesse de L'Isle était de basse Bretagne. « Elle n'est pas belle, dit Tallemant, mais elle est fort coquette et danse admirablement bien. » Elle habitoit Paris malgré son mari, dont elle se moquait fort, et qui finit par quitter Rennes pour la rejoindre. Elle fut très à la mode pendant sa liaison avec mesdames de Montglas et de Précy; et Tallemant rapporte

amies et fort aimables; mais, comme peut-être eussions-nous eu de la peine à nous accorder sur le choix, et que le mérite de ces dames n'étoit pas si égal, que nos inclinations nous portassent à les aimer également, nous convînmes de faire trois billets de leurs trois noms, de les mettre dans une bourse, et de nous en tenir, en les tirant, à ce que le sort en ordonneroit. Bélise échut à Des Feuilles, Uranie à Darcy, et Amarante à moi. La fortune, en ce rencontre, montra bien qu'elle est aveugle; car elle fit une faveur à Des Feuilles dont il ne connut pas si bien le prix que j'eusse fait; mais il fallut me contenter de ce qu'elle m'avoit donné; et, comme je n'avois vu que cinq ou six fois Bélise, je crus que les soins que j'allois rendre à Amarante effaceroient de mon âme l'ébauche d'une passion.

Nous nous embarquâmes donc auprès de nos maîtresses. Des Feuilles, ayant témoigné quinze jours ou trois semaines de l'amour à Bélise par ses assiduités, se résolut enfin de lui en parler. D'abord il trouva une femme qui, sans faire trop la sévère, lui parut si naturellement ennemie des engagemens, qu'il faillit à désespérer de réussir auprès d'elle, ou du moins d'y réussir promptement; il ne se rebuta point, et, quelque temps après, il la trouva plus incertaine; et enfin la pressa tant, et lui parut si amoureux, qu'elle lui permit d'espérer d'être aimé quelque jour. Mais, avant que de passer outre, il est à propos de faire la peinture de Bélise et de Des Feuilles.

Bélise a les yeux petits, noirs et brillans, la bouche agréable, le nez un peu retroussé, les dents belles et nettes, le teint trop vif, les traits fins et délicats, et le tour du visage agréable; elle a les cheveux noirs, longs et

que, lorsque la jolie vicomtesse boudoit ses soupirants, on l'appelait *madame de Quinquangroigne*, du nom d'un fief de Bretagne qui lui appartenait.

épais; elle est propre au dernier point, et l'air qu'elle souffle est plus pur que celui qu'elle respire; elle a la gorge la mieux taillée du monde, les bras et les mains faits au tour; elle n'est ni grande ni petite, mais d'une taille fort aisée, et qui sera toujours agréable si elle la peut sauver de l'incommodité de l'embonpoint. Bélise a l'esprit vif et pénétrant comme son teint, jusqu'à l'excès; elle parle et elle écrit avec une facilité surprenante, et le plus naturellement du monde; elle est souvent distraite en conversation, et on ne peut lui dire guère de choses d'assez grande conséquence pour occuper toute son attention : elle vous prie de lui apprendre quelquefois une nouvelle, et, comme vous commencez la narration, elle oublie sa curiosité, et le feu dont elle est pleine fait qu'elle vous interrompt pour vous parler d'autre chose.

Bélise aime la musique et les vers, elle en fait d'assez jolis; elle chante mieux que femme de France de sa qualité; personne ne danse mieux qu'elle; elle craint la solitude; elle est bonne amie jusqu'à prendre brutalement le parti de ceux qu'elle aime, quand on en veut mal parler devant elle, et jusqu'à leur donner tout son bien s'ils en avoient besoin; elle garde religieusement leurs secrets; elle sait fort bien vivre avec tout le monde; elle est civile comme il faut que le soit une femme de qualité; et, quoiqu'elle aime assez à ne fâcher personne, sa civilité tient plus de la gloire que de la flatterie : cela fait qu'elle ne gagne pas les cœurs sitôt que beaucoup d'autres plus insinuantes; mais, quand on connoit sa fermeté, on s'attache bien plus fortement à elle [1].

[1] Lorsque Bussy fit ce portrait de la marquise, il en était aimé, et la voyait avec des yeux d'amant. Il est assez probable que, quelques années après, lorsqu'elle l'eut abandonné dans sa disgrâce, s'il avait dû retoucher ce morceau, il l'aurait modifié de manière à enlaidir quelque peu son modèle. Tallemant cite entre autres, comme ayant été l'amant de madame de Montglas, La Tour-Roquelaure, qui ne passait pas dans le monde galant pour un type

Des Feuilles n'est pas tout-à-fait en homme ce que Bélise est en femme; ce sont des mérites différens; celui-ci néanmoins a quelque faux brillant qui peut éblouir d'abord les étourdis, mais qui ne trompe pas les gens qui font des réflexions. Il a les yeux bleus et vifs, la bouche grande, le nez court, les cheveux frisés et un peu ardens, la taille assez belle, les genoux en dedans; il a trop de vivacité; il parle fort, et veut toujours être plaisant; mais il ne fait pas toujours ce qu'il veut, cela s'entend avec les honnêtes gens; car, pour le peuple et les esprits médiocres, avec qui il ne faut qu'avoir toujours la bouche ouverte pour rire ou pour parler, il est admirable; il a l'esprit léger et le cœur dur jusqu'à l'ingratitude; il est envieux, et c'est lui faire outrage que d'avoir de la prospérité; il est vain et fanfaron, et, à son avénement dans le monde, il nous avoit si souvent dit qu'il étoit brave, qu'on faisoit conscience d'en douter; cependant on fait conscience aujourd'hui de le croire.

de délicatesse. Mais ce qui donne surtout la mesure de la retenue et du bon goût de la marquise, c'est l'aventure suivante, racontée par le chroniqueur. On devait jouer *Pertharite* chez la présidente de Pommereuil; mademoiselle de Rambouillet fit demander par madame de Fiesque que l'on jouât à la place de cette tragédie l'*Amour à la mode*, comédie de Corneille. On joue donc cette comédie; « madame de Montglas réclame et fait bien du bruit. La comtesse et elle se harpignèrent; les autres ne dirent rien. Au troisième acte, patience échappa à madame de Montglas; elle crie tout haut : « Mon « carrosse est-il venu? — Non, madame. — Celui de l'abbé de Ri« chou y est-il? (Notez que c'étoit son galant.) — Oui, madame. » Elle sort, et, par une plaisante rencontre, le comédien qui étoit sur le théâtre dit :

Retraite ridicule et fort extravagante.

C'étoit justement où il en étoit, et dans la comédie une femme se retiroit comme cela brusquement. Cela fit rire jusqu'aux larmes. » (Tallemant, t. IV, p. 225.) On trouve, à la fin des Mémoires de Mademoiselle, un portrait de madame de Montglas, qui commence ainsi : « Vous étiez fort jolie, vous aviez le teint beau et vif, la bouche » agréable, etc., etc.

Je vous ai dit que Bélise, persuadée qu'il avoit une violente passion pour elle, lui avoit laissé croire qu'il pouvoit espérer d'être aimé. Tout autre que Des Feuilles eût fait de cette affaire la plus agréable affaire du monde; mais il étoit logé comme je vous ai dit, et n'aimoit que par boutades; il en faisoit assez pour échauffer sa maîtresse, et trop peu pour lui faire prendre parti. Quand je disois à cette belle qu'il l'aimoit fort, parce que Des Feuilles m'avoit prié devant elle de parler pour lui en son absence, elle se moquoit de moi et me faisoit remarquer quelques endroits de son procédé qui détruisoient les bons offices que je lui voulois rendre. Je ne laissois pas de l'excuser, et, ne pouvant toujours sauver sa conduite, je justifiois au moins ses intentions. Nous étions à peu près en ces termes, Darcy et moi, avec Amarante et Uranie, c'est-à-dire qu'elles vouloient bien que nous les aimassions; mais véritablement nous faisions mieux notre devoir auprès d'elles que Des Feuilles auprès de Bélise. Enfin, trois mois s'étant passés, pendant lesquels cette belle se trouvoit plus engagée par les choses que je lui avois dites en faveur de Des Feuilles que par l'amour qu'il lui avoit témoigné, il fallut que cet amant allât servir à l'armée à un régiment d'infanterie qu'il avoit. Cet adieu lui fit sentir qu'elle avoit dans le cœur pour Des Feuilles un peu plus de bonté qu'elle n'avoit cru jusque-là : elle lui en laissa voir quelque chose; mais, quoique c'en fût assez pour rendre un honnête homme heureux, cela ne pouvoit pas choquer la vertu la plus sévère. Des Feuilles, en partant, lui fit mille protestations de l'aimer toute sa vie, quand même elle s'opiniâtreroit toujours à ne point répondre à sa passion, et lui et moi la pressâmes tant de lui accorder la permission de lui écrire, qu'elle y consentit.

Quelque temps avant ce départ, m'apercevant que le commerce que j'avois pour mon ami avec sa maîtresse m'avoit plus touché le cœur pour elle en me la faisant

connoître de plus près, et que les efforts que j'avois faits pour aimer Amarante ne m'avoient point guéri de Bélise, je résolus de ne la plus voir si souvent, pour n'être pas partagé sans cesse entre l'honneur et l'amour-propre. Tant que Des Feuilles fut à Paris, sa maîtresse ne prit pas garde que je la voyois moins qu'à l'ordinaire; mais, lorsqu'il fut parti, elle connut du changement en manière de vivre, et cela la mit en peine, croyant que ma retraite étoit une marque de refroidissement de Des Feuilles, de qui même après son départ elle n'avoit reçu aucune nouvelle. Quelques jours après m'ayant envoyé prier de l'aller trouver : « Que vous ai-je fait, monsieur, me dit-elle, que je ne vous vois plus? Votre ami a-t-il quelque part à vos absences? — Non, lui dis-je, madame, cela ne regarde que moi. — Comment, dit-elle, vous ai-je donné quelque sujet de vous plaindre? — Non, madame, lui répliquai-je, je ne me saurois plaindre que de la fortune. » L'embarras avec lequel je dis cela l'obligea de me presser de lui en dire davantage. « Eh quoi! ajouta-t-elle; me cacherez-vous vos affaires à moi, qui vous fais savoir tout ce que j'ai dans le cœur? Si cela étoit, je me plaindrois de vous. — Ah! que vous êtes pressante! lui répondis-je : est-ce avoir de la discrétion que d'arracher le secret à son ami? Et ne devriez-vous pas croire que je ne vous dois pas dire le mien, puisque je ne vous le dis pas en l'état où je suis avec vous? ou plutôt ne le devriez-vous pas deviner, madame, puisque... — Ah! n'achevez pas, m'interrompit-elle, j'ai peur de vous entendre, j'ai peur d'avoir sujet de me fâcher et de perdre l'estime que je fais de vous. — Non, non, madame, lui dis-je, ne craignez rien, je suis en l'état que vous ne voulez pas apprendre, et je ne laisse pas de faire mon devoir; mais, puisque nous en sommes venus si avant, je m'en vais vous dire tout le reste. Aussitôt que je vous vis, madame, je vous trouvai fort aimable, et, chaque fois que je vous voyois ensuite, vous me paroissiez plus belle que la dernière; je ne sen-

tois pourtant encore rien d'assez pressant dans ces commencemens pour m'obliger de vous chercher, mais j'étois fort aise quand je vous rencontrois. La première chose à quoi je m'aperçus que je vous aimois, madame, ce fut au chagrin que me donnoit votre absence ; et, comme j'étois sur le point de m'abandonner à ma passion, et de songer aux moyens de vous la faire connoître, Darcy, Des Feuilles et moi, tirâmes au sort auprès de qui, de vous, d'Amarante et d'Uranie, chacun de nous s'attacheroit. Quoique ce que j'avois pour vous dans le cœur, madame, fût encore bien foible, je n'aurois pas mis au hasard une chose de cette conséquence, si je n'eusse été jusque-là fort heureux; mais enfin ma fortune changea pour ce coup; car vous échûtes à Des Feuilles, et j'aurois bien plus gagné de perdre toute ma vie qu'en ce malheureux moment; toute ma consolation fut, comme j'ai dit, que l'attachement que j'allois avoir pour Amarante, que j'avois autrefois aimée, m'arracheroit du cœur ce que j'y avois de commencé pour vous; mais inutilement, madame. Vous jugez bien que, le commerce que l'intérêt de mon ami m'obligeoit d'avoir avec vous me donnant lieu de vous connoître plus particulièrement et de remarquer en vous des principes admirables pour l'amour, je ne pus me défaire d'une passion que votre beauté seulement avoit fait naître. Lorsque Des Feuilles me pria de le servir, je sentis quelque chose au delà de la joie qu'on a d'ordinaire de servir son ami, et je m'aperçus bientôt après que, sans le vouloir tromper, j'étois ravi de me mêler de ses affaires, pour avoir seulement le plaisir de vous voir de plus près. Mais, faisant réflexion qu'il pouvoit à la fin me donner d'effroyables peines, cela, madame, m'a obligé de vous voir moins souvent, et, quoique vous n'y ayez pas pris garde, depuis le départ de Des Feuilles, il y a déjà plus de quinze jours que j'ai retranché de mes visites. Ce n'est pas, madame, que vous n'ayez pu remarquer jusqu'ici que j'ai servi mon ami

comme je me fusse servi moi-même; je l'ai justifié quelquefois lorsqu'il étoit apparemment coupable, et que je pouvois, si j'eusse voulu, le ruiner auprès de vous sans paroître infidèle, laissant faire le ressentiment de mille fautes que vous prétendiez qu'il faisoit contre l'amour qu'il vous avoit témoigné. Mais je vous avoue que mon devoir me coûte trop en vous voyant, pour ne pas épargner, en ne vous voyant plus, tous les efforts qu'il faut que je fasse auprès de vous. Au reste, madame, je ne vous aurois jamais dit les raisons de ma retraite, si vous ne me les aviez jamais demandées. — Il n'y a rien de plus honnête, monsieur, me répliqua Bélise, que ce que vous faites aujourd'hui; mais il faut achever de faire votre devoir; vous devriez mander à votre ami l'état de toutes choses, afin qu'il ne soit pas surpris quand il apprendra peut-être par d'autres voies que vous ne me voyez presque plus, et qu'il ne s'attende pas inutilement à vos bons offices auprès de moi. »

Et là-dessus, Bélise m'ayant fait apporter de l'encre, j'écrivis cette lettre.

LETTRE DE BUSSY A DES FEUILLES.

« *Puisque, de la manière que j'en use, l'amour que j'ai pour votre maîtresse n'offense ni mon honneur ni l'amitié que je vous dois, je puis bien sans honte vous l'apprendre; et, au contraire, je me déshonorerois en vous le cachant. Sachez que je ne pus voir long-temps madame de Montglas sans l'aimer; que, m'en étant aperçu, j'ai cessé de la voir, et que, m'envoyant chercher aujourd'hui pour savoir de moi d'où pouvoit venir le sujet d'une si prompte retraite, je lui ai dit que je l'aimois; mais que, pour ne rien faire contre mon devoir, je ne la verrois plus. J'ai cru vous en devoir donner avis, afin que vous preniez d'autres mesures auprès d'elle, et que vous voyiez dans le malheur qui m'est arrivé de devenir votre rival que je ne suis point indigne de votre amitié ni de votre estime.* »

Ayant lu cette lettre à Bélise :

« Eh bien, madame, lui dis-je, ce procédé-là est net? — Ah! monsieur, répliqua-t-elle, il n'y a rien de si beau; mais, quoique je croie que vous avez la plus belle âme du monde, il seroit bien difficile que, vous mêlant des affaires de votre rival, trouvant mille raisons de vous rendre l'un à l'autre de mauvais offices, et croyant profiter de nos brouilleries, vous résistassiez, dans l'amitié que vous avez pour moi, à la tentation de nous remettre mal ensemble, et, comme vous avez de l'esprit, il ne seroit pas malaisé de faire en sorte qu'il parût que l'un ou l'autre eût tort, et de rejeter sur l'un de nous deux, sur la fortune, le malheur dont vous seul seriez la cause. Quand même votre ami cesseroit d'aimer par sa propre inconstance, après ce que je sais de vous, je croirois toujours, si vous vous mêliez de nos affaires, que ce seroit par vos artifices; vous avez donc bien raison, monsieur, de ne me plus voir; et, quoique je perde infiniment en cette rencontre, je ne puis m'empêcher de louer cette action. » Après quelques autres discours sur cette matière, je sortis pour envoyer la lettre que j'avois écrite à Des Feuilles, et, dix jours après, voici la réponse que j'en reçus :

LETTRE DE DES FEUILLES A BUSSY.

« *Vous avez fait votre devoir, mon cher, et je vais faire le mien. J'ai plus de confiance en vous que vous-même : je vous prie donc de voir toujours Bélise, et de me servir auprès d'elle. Quand on est aussi délicat sur l'intérêt que vous me le paroissez, on est assurément incapable de trahir ses amis; mais, quand le mérite de Bélise vous auroit tellement aveuglé, que vous ne seriez plus en état de vous en retirer, je vous excuserois volontiers sur la nécessité qu'il y a de l'aimer quand on la connoît parfaitement.* »

Avec cette lettre il y en avoit encore une pour Bélise; la voici :

LETTRE DE DES FEUILLES A BÉLISE.

Je ne suis pas surpris, madame, d'apprendre que mon ami vous aime : je m'étonnerois bien plus qu'un honnête homme, qui vous voit et qui vous parle tous les jours, conservât son cœur auprès de tant de mérite. Il me mande qu'il ne veut plus vous voir, de peur de succomber à l'inclination qu'il a pour vous; et moi je le prie de ne se pas retirer, sur l'assurance que j'ai qu'il aura plus de force qu'il ne pense, et que, quand même il ne pourroit plus résister, vous ne donnerez pas votre cœur à un traître après l'avoir refusé au plus fidèle amant du monde. »

Aussitôt que j'eus reçu ces deux lettres, je les allai porter à Bélise. Mais, pour ne pas nuire à mon ami, de qui la maîtresse étoit fort délicate, j'effaçai toute la fin de la lettre qu'il m'écrivoit, depuis l'endroit où il me mandoit que, quand le mérite de Bélise m'auroit tellement aveuglé que je ne serois pas en état de me retirer, il n'excuseroit sur la nécessité qu'il y avoit de l'aimer quand on la connoissoit bien. J'eus peur qu'elle ne jugeât, comme moi, que cet endroit ne fût fort galant, mais peu tendre. « Vous avez raison, répondit le comte de Trimalet, et non-seulement cet endroit, mais les deux lettres me paroissent bien écrites, mais indifférentes. — La suite, répliqua Bussy, ne vous désabusera pas. »

Vous saurez donc, continua-t-il, que Bélise, voyant cette rature, me demanda ce que c'étoit : je lui dis que des Feuilles me parloit d'une affaire de conséquence qui me regardoit. « Puisqu'il souhaite, me dit-elle, que vous continuiez de me voir, j'y consens : mais, monsieur, c'est à condition que vous ne me parlerez jamais des sentimens que vous avez pour moi. — Je le ferai, puisque vous le voulez, lui répliquai-je; ce n'est pas que je ne vous en disse parler sans vous devoir être suspect; car, quoique je vous aime plus que ma vie, si pour reconnoître mon

amour vous méprisez celui de mon ami, en cessant de vous estimer, je cesserois de vous aimer aussi : ce n'est pas assurément à cause que vous êtes belle, madame, c'est encore parce que vous n'êtes pas coquette, que je vous aime. — Je le crois, monsieur, me dit-elle; mais, puisque vous ne désirez ni ne prétendez rien, ne m'aimez plus; car qu'est-ce qu'un amour sans désirs et sans espérance? — Je ne prétends rien, lui dis-je, mais j'espère et je désire. — Et que pourriez-vous désirer? reprit-elle. — Je souhaite, répliquai-je, que des Feuilles ne vous aime plus, et que cela vous soit indifférent. — Et, quand cela seroit, reprit-elle, croiriez-vous en être plus heureux? — Je ne sais si je le serois, madame, lui dis-je, mais au moins en serois-je plus près que je ne suis. » Et là-dessus je fis ce couplet de chanson :

Si vous aimer seulement
Est un assez grand tourment,
Vous pouvez juger du mal
Que l'on a quand il faut être
Confident de son rival.

Ce qui me consoloit un peu dans la vue de toutes les peines que me donnoit un amour sans espérances, c'est que j'étois sur le point d'avoir la charge de maître de camp général de la cavalerie[1], et que, cette charge m'obligeant d'aller bientôt à l'armée, l'honneur me guériroit d'un amour qui n'étoit pas heureux. Quelques jours avant que de partir, je voulus adoucir le chagrin que me donnoit la violence que je me faisois à cacher ma passion; et pour

[1] En 1653, avec l'appui de l'abbé Fouquet et de son frère Nicolas Fouquet, qui, de procureur général au parlement de Paris, était devenu surintendant des finances à la mort de La Vieuville, le comte de Bussy obtint de traiter de la charge de mestre de camp général de la cavalerie légère avec Philippe de Clerembault, comte de Palluau, nommé maréchal de France. Bussy paya cette charge deux cent soixante-dix mille livres, ce qui équivaut à peu près à cinq cent quarante mille francs de notre monnaie actuelle.

cet effet je donnai à madame de Chenevillc une fête si belle et si extraordinaire, que vous serez assurément bien aise que je vous en fasse la description[1].

Premièrement, figurez-vous, dans le jardin du Temple, que vous connoissez, un bois que deux allées croisent; à l'endroit où elles se rencontrent, il y avoit un assez grand rond d'arbres, aux branches desquels on avoit attaché cent chandeliers de cristal; dans un des côtés de ce rond, on avoit dressé un théâtre magnifique, dont la décoration méritoit bien d'être éclairée comme elle étoit; et l'éclat de mille bougies, que les feuilles des arbres empêchoient de s'échapper, rendoit une lumière si vive en cet endroit, que le soleil ne l'eût pas éclairé davantage; aussi, par cette même raison, les environs en étoient si obscurs, que les yeux ne servoient de rien, la nuit étoit la plus tranquille du monde. D'abord la comédie commença, qui fut trouvée fort plaisante. Après ce divertissement, vingt-quatre violons, ayant joué des ritournelles, jouèrent des branles, des courantes et des petites danses. La compagnie n'étoit pas si grande qu'elle étoit bien choisie : les uns dansoient, les autres voyoient danser; et les autres, de qui les affaires étoient plus avancées, se promenoient

[1] Madame de Sévigné ne connaissait rien des intrigues de son cousin, ou s'en inquiétait peu. Elle invita même à cette fête une de ses bonnes amies, qu'elle savait plaire très-particulièrement à Bussy. C'était la marquise d'Uxelles. M. de Monmerqué a publié le billet italien par lequel madame de Sévigné engage son amie à venir à cette fête. Madame d'Uxelles passait pour galante. On lit sur elle le couplet suivant :

Mon mari s'en est allé
A Châlons, en Champagne.
Il m'a laissée sans argent;
Mais avec mon enjouement
J'en gagne, j'en gagne, j'en gagne.

(*Airs et vaudevilles de cour, dédiés à Mademoiselle.* Paris, Sercy, 1665, p. 295.) Madame d'Uxelles fut la mère du maréchal de ce nom.

avec leurs maîtresses dans des allées où l'on se touchoit sans se voir ; cela dura jusques au jour, et, comme si le ciel eût agi de concert avec moi, l'aurore parut quand les bougies cessèrent d'éclairer. Cette fête réussit si bien, qu'on en manda les particularités partout ; et, à l'heure qu'il est, on en parle avec admiration. Il y en eut qui crurent que madame de Cheneville, en ce rencontre, n'étoit que le prétexte d'Amarante ; mais la vérité fut que je donnai cette fête à Bélise, sans lui oser dire ; et je crois qu'elle s'en douta, sans m'en rien témoigner. Cependant je badinois avec elle devant le monde ; je lui disois toujours quelques douceurs en riant, et je lui fis ce couplet de sarabande, que vous avez ouï dire assurément :

De tous côtés
On vous désire ;
Mais, quand vos yeux ôtent les libertés,
On veut aussi que votre âme soupire.
Sur votre cœur j'ai fait une entreprise,
Et ma franchise
Ne tient à rien ;
Mais j'ai bien peur, adorable Bélise,
Que votre cœur soit plus dur que le mien.

Vous jugez bien qu'ayant ces sentimens pour Bélise, mes soins pour Amarante étoient médiocres ; je vivois pourtant le mieux du monde avec elle, et mon peu d'empressement s'accordoit fort bien avec sa tiédeur. Cependant, lorsqu'elle commença à soupçonner que j'aimois Bélise, elle se réchauffa pour moi, et fut fâchée quand elle vit que je ne faisois pas de même pour elle. J'admirai là-dessus le caprice des dames : elles ont du chagrin de perdre un amant qu'elles ne veulent pas aimer. Mais, avec tout cela, ce que faisoit Amarante n'étoit pas si surprenant que ce que faisoit Uranie. J'avois parlé d'amour à la première, et il n'étoit pas fort étrange qu'elle y prît quelque intérêt ; mais, pour Uranie, à qui je n'a-

vois jamais témoigné que de l'amitié, je ne puis assez m'étonner de la manière dont vous allez entendre qu'elle en usa. Sitôt qu'elle soupçonna mon amour pour Bélise, il n'y a pas de ruses dont elle ne se servît pour s'en bien éclaircir; elle me disoit quelquefois en riant que j'en étois amoureux; tantôt elle m'en disoit du bien, et, parce que je craignois qu'elle ne voulût par là découvrir ce que j'avois dans le cœur, j'étois assez réservé sur les louanges; une autre fois elle en disoit du mal; et moi, qui étois bien aise d'apprendre à Bélise qu'elle étoit trompée de s'attendre à l'amitié d'Uranie, ayant trouvé celle-ci en mille autres rencontres trahissant Bélise, je la laissois dire, et lui donnois une audience fort favorable, pour lui faire croire que j'y prenois plaisir. Enfin, ne pouvant plus souffrir un soir l'emportement qu'elle avoit contre elle, j'en avertis Bélise; ce qui fut cause qu'elles rompirent ensemble[1], et que, dans la suite, cette belle eut toutes les raisons du monde de croire que j'avois véritablement de l'amour pour elle.

[1] Voici ce que dit Tallemant à ce sujet : « Madame de L'Isle et madame de Montglas eurent une grosse querelle il y a quelques années, à cause de Bussy-Rabutin : Bussy la servoit et la quitta; elle lui écrit une lettre douce; il la montre à madame de Montglas. La vicomtesse dit que madame de Montglas a montré cette lettre à tout le monde. Madame de Montglas, irritée, dit : « Je ne l'ai point « montrée, mais je m'en vais la montrer. » Et elle la lit à quiconque veut l'entendre. » (Tallemant, t. V, p. 314; édit. in-8°.)

FIN DE L'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES.

LA CLEF

Aigremont (le chevalier d').	Le chevalier de Grammont.
Amarante.	Madame de Précy.
Amédée.	Le duc de Nemours.
Angélie.	La duchesse de Châtillon.
Ardélise.	Madame d'Olonne.
Armand.	Le marquis de Richelieu.
Armide.	La marquise de Ganges.
Auvergne (le maréchal d'). .	Monsieur de Turenne.
Baurin.	Le prêtre Cambiac.
Bélise.	Madame de Montglas.
Bellamire.	Madame de Chevreuse.
Bernard d'Angleterre. . . .	Le duc d'Épernon.
Candole.	Le duc de Candale.
Castillante.	Jeannin de Castille.
Chamuy.	Le maréchal d'Hocquincourt.
Cheneville.	Le marquis de Sévigné.
Cheneville (madame de). . .	Madame de Sévigné.
Coffalas (le duc de).	Le duc de La Rochefoucauld.
Crispin.	Monsieur Paget.
Demura.	La comtesse de Maure.
Druide (le Grand).	Le cardinal Mazarin.

Edmond (le chevalier). . . .	Le chevalier de St-Évremond.
Erlachie.	Madame de Pons.
Espanites (madame d'). . .	Madame de Puisieux.
Estebar.	De Quilain (Puyguilhem).
Ferrar (le seigneur).	Milord Graf.
Fésique.	Madame de Fiesque.
Feuilles (des).	La Feuillade.
Fouqueville.	L'abbé Fouquet.
Gaspar.	Monsieur de Châtillon.
Géraste.	D'Arcy.
Giber (madame de).	Madame de Bregy.
Ginolic.	Coligny (M. de Châtillon).
Giton.	Manicamp.
Gornau de Gaules.	Gaston d'Orléans.
Ilière (le seigneur d'). . . .	Guitaud.
Irite.	Le duc de Richelieu.
Jérémie.	Le comte de Lude.
Lanicour.	Monsieur de Liancourt.
Larisse.	Madame de Villars.
Lénix.	Monsieur d'Olonne.
Léonor.	Mademoiselle.
Lycidas.	Le duc d'Anjou.
Marcel (le comte).	Vivonne.
Mirelle.	Mérille.
Nobelle.	Madame de Bonnelle.
Oroondate.	Le marquis de Beuvron.
Polaquette.	Mademoiselle de Beauvais.
Princesse douairière.	La mère de M. le Prince.
Prince des Normands. . . .	Monsieur le duc de Longueville.
Princesse de Normandie. . .	Madame de Longueville.

Prince de Toncy.	Monsieur le prince de Conty.
Properce.	Benserade.
Resilly.	Le marquis de Sillery.
Samilcar.	Le prince de Marsillac.
Sibylle (la).	Madame de Cornwal (Cornuel).
Sienge.	Jarzé.
Sous-pontife (le).	Monsieur le coadjuteur.
Tancrède.	Monsieur de Thury.
Théodose.	Le roi.
Trimalet.	Le comte de Guiche.
Turpin.	L'abbé de Villarceaux.
Tyridate	Monsieur le prince de Condé.
Uranie.	Madame de L'Isle.
Vélitobulie (le seigneur de).	Monsieur de Bouteville.
Victoire (la duchesse). . . .	La duchesse de Mercœur.
Vineville.	Monsieur de Vineuil.
Vorel (le comte de).	Le comte de Rouville.
Zérige.	Géry (Jarzé).

Château-Tithery.	Château-Thierry.
Confins d'Espagne (les). . .	La Catalogne.
Gergoviens (les).	Les Auvergnats.
Stancy.	Stenay.

LA

FRANCE GALANTE

ROMANS SATIRIQUES DU XVIIe SIÈCLE

ATTRIBUÉS

AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN

La majeure partie des romans qui font suite à l'*Histoire amoureuse des Gaules* est l'œuvre de Gatien Sandraz des Courtils, le plus fécond, le plus infatigable des libellistes de la Hollande. Voyez, pour de plus longs détails, ce qu'il en est dit dans la préface.

LA

FRANCE GALANTE

LE PALAIS-ROYAL

OU

LES AMOURS DE MADAME DE LA VALLIÈRE[1]

ET AUTRES

LAISSONS un peu les intrigues des particuliers pour nous entretenir de plus relevées et de plus éclatantes : voyons le roi dans son lit d'amour avec aussi peu de timidité

[1] Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, née le samedi 6 août 1644, de Laurent de La Baume Le Blanc, chevalier, seigneur de La Vallière, et de Françoise Le Prévost, fut, en 1662, fille d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans. Le roi érigea en sa faveur les baronnies de Châteaux et de Saint-Christophe avec leurs annexes en duché-pairie, et, après elle, pour Marie-Anne, sa fille, princesse légitimée de France. En 1674, elle prit l'habit de religieuse carmélite au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, sous le nom de sœur de la Miséricorde. Elle mourut le 16 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans. Sa fille, qui fut princesse de Conti, fit don du duché-pairie de Vaujour-La-Vallière à Charles-François de La Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, son cousin-germain.

que dans celui de justice, et n'oublions rien, s'il se peut, de toutes les démarches qu'il a faites, ni des soins du duc de Saint-Agnan, que nous appellerons désormais duc de Mercure, comme celui qui par ses peines a accouplé nos dieux malgré la jalousie de nos déesses. Commençons par le fidèle portrait du roi; il est grand, les épaules un peu larges, la jambe belle; il danse bien; il est fort adroit à tous les exercices du corps; il a assez l'air et le port d'un monarque; les cheveux presque noirs, marqué de petite vérole, les yeux brillans et doux, la bouche rouge; et avec tout cela il n'est assurément pas beau : il a extrêmement de l'esprit; son geste est admirable avec ce qu'il aime, et l'on diroit qu'il réserve le feu de son esprit, comme celui de son corps, pour cela. Ce qui aide à persuader qu'il en a infiniment, c'est qu'il n'a jamais donné son cœur qu'à des personnes de ce caractère : il a avoué que rien dans la vie ne le touche si sensiblement que les plaisirs que l'amour donne; et c'est là son penchant. Il est un peu dur, beaucoup avare[1], d'humeur dédaigneuse et méprisante; avec les hommes assez de vanité; un peu d'envie et pas commode s'il n'étoit roi; mais beaucoup de courage, infatigable, variable, plein d'honneur, gardant sa parole avec une fidélité extrême, reconnoissant, plein de probité, estimant ceux qui en ont, haïssant ceux qui en manquent, ferme en tout ce qu'il a entrepris. Quoique j'aie dit que son foible étoit pour les

[1] Le reproche d'avarice a été souvent adressé à Louis XIV. Dans une publication anonyme de Cologne, 1667, intitulée les *Portraits de la cour*, on lit : « Ce qu'on pourroit trouver à redire entre tant d'excellentes qualités, c'est le manque de libéralité; et la famille de Bourbon a cela d'origine d'aimer un peu beaucoup l'amas des richesses. » Mais il a très-judicieusement satisfait à ce reproche depuis peu quand il a dit tout haut ces sages paroles : *Il faut que mes peuples me considèrent comme un nouveau marié, qui commence à se mettre en ménage et qui doit avoir soin de s'établir; dans peu de temps, ils s'en sentiront, car je pense à eux aussi bien qu'à moi.* »

femmes, il n'en a jamais aimé un grand nombre. Sa première amourette fut la princesse de Savoie [1].

Le cardinal Mazarin avoit engagé la duchesse de Savoie à venir à Lyon avec les princesses ses filles, sous prétexte de faire épouser l'aînée au roi. Elle s'appeloit Marguerite [2]. L'artifice réussit. A peine la cour d'Espagne en fut avertie, qu'elle dépêcha Pimentel [3] à Lyon, où le roi s'étoit rendu avec toute la cour. Il lui offrit l'infante Marie-Vic-

[1] On ne peut appeler amourette les rapports qu'eut le jeune roi avec la princesse Marguerite de Savoie. Il s'agissait d'un mariage tout politique, destiné à amener la paix avec l'Espagne par l'union de la France et de la Savoie. Louis XIV n'avait jamais vu sa cousine Marguerite. Il partit de Paris, accompagné de sa mère, du cardinal, du duc d'Anjou, de Mademoiselle, de la comtesse de Soissons et de Marie Mancini. Personne ne connaissait le but de ce voyage. Guy-Patin supposait « qu'on alloit faire de l'argent en plusieurs lieux par diverses inventions. » Commencé le 26 octobre 1658, ce voyage dura un mois. Le roi s'arrêta à Dijon et y publia divers édits le 18 novembre; et, ce qui vaut la peine d'être remarqué dans une pareille circonstance, durant la route il se montra toujours fort empressé auprès de Marie Mancini, ce qui ne l'empêcha pas, le 28 novembre, lors de sa première entrevue avec la princesse de Savoie, de s'éprendre d'elle subitement et de témoigner, par sa conduite, qu'il était tout disposé à l'épouser. Mais ces entrevues ne durèrent pas huit jours.

[2] Elle était fille du duc Victor-Amédée et de Christine de France, seconde fille de Henriette, morte le 27 décembre 1665.

[3] Don Antonio Alonzo Pimentelli de Herrera et Quinoñes, onzième comte de Benavente. Ambassadeur d'Espagne à la cour de Suède, il sut plaire à la reine Christine, au point que son départ décida cette princesse à quitter Stockholm. La passion de la reine pour lui dura longtemps, car, après avoir passé près de lui treize mois dans les Pays-Bas espagnols, elle le suivit à Rome lorsque la cour d'Espagne l'y envoya (22 septembre 1655). Mais, en mai 1656, le désir de voir la France lui fit chercher querelle à don Pimentelli, et ce n'est qu'à cette époque que leur liaison fut rompue.

Pendant le séjour du roi à Lyon en 1658, don Antonio Pimentelli arriva incognito dans cette ville et se présenta chez le cardinal, qui s'écria, dit-on, en le voyant : « Ou vous êtes chassé, monsieur, ou vous venez nous offrir l'infante. » Pour toute réponse, Pimentelli tira de son sein une lettre de Philippe IV qui proposait la paix et le mariage de sa fille avec le roi de France.

toire d'Autriche [1], que le roi épousa. On renvoya la duchesse fort mécontente. Le roi n'avoit pas laissé de concevoir de l'amour pour sa fille; mais il fallut que cette inclination naissante cédât à la politique. Au reste, la princesse n'étoit pas belle.

Elle n'avoit pas été sa première inclination. Il avoit vu aux Tuileries Élisabeth de Tarneau [2], fille d'un avocat, et d'une grande beauté. Il fit diverses tentatives pour l'engager à répondre à son amour. Comme elle se piquoit de sagesse, elle refusa même une entrevue pour ne pas mettre sa vertu en danger.

Une troisième fut moins fière, et elle remplit quelque temps le poste que l'autre avoit refusé. Elle se nommoit de La Motte d'Argencourt [3], fille d'honneur de la reine mère. Entre autres qualités attrayantes (car elle étoit fort jolie), elle possédoit celle de danser parfaitement. Ce fut dans cet exercice que le roi en devint amoureux. Il ne put si bien cacher son commerce, que le cardinal n'en fût averti. Il suscita un chagrin à la demoiselle, qui prit aussitôt le parti du couvent. Le roi chercha à s'en consoler

[1] Marie-Thérèse d'Autriche, cousine de Louis XIV par la reine mère Anne d'Autriche, mourut en 1683, après vingt-trois années passées à supplier Dieu de ramener à elle cet époux qu'elle ne cessa pas de chérir un moment, malgré sa conduite à son égard.

[2] Ne serait-ce pas plutôt Élisabeth de Ternan, fille du sieur de Ternan, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi et capitaine général des guides, des camps et des armées du roi?

[3] L'amour du roi pour mademoiselle de La Motte d'Argencourt fut de peu de durée, bien qu'il parût assez vif dès l'abord (janvier 1658). La reine s'en émut. Le ministre eut avec le roi un entretien particulier, et, au sortir de cette conversation, le jeune Louis ne daigna plus regarder mademoiselle de La Motte. Si l'on en croit Saint-Simon, ce qui perdit mademoiselle de La Motte, c'est que, tandis qu'elle faisait de la vertu avec le roi et qu'elle retardait coquettement sa défaite, elle était au dernier mieux avec un valet de chambre de Louis, nommé Chamarante, et fort beau garçon. Un billet fort tendre, qu'elle lui adressait, fut intercepté et montré au roi.

dans les bras d'une autre maîtresse. Il choisit mademoiselle Mancini [1], laide, grosse, petite, ayant l'air d'une cabaretière ; mais de l'esprit comme un ange ; ce qui faisoit qu'en l'entendant on oublioit qu'elle étoit laide, et l'on s'y plaisoit volontiers. Comme elle aimoit le roi, ils passoient, dit-on, de bonnes heures, et souvent madame de Venelles [2] les surprenoit comme ils s'apprêtoient à goûter de grands plaisirs ; mais, il faut dire la vérité, leurs joies n'ont été qu'imparfaites. Le roi l'auroit épousée sans les oppositions du cardinal, qui étoit persécuté de la

[1] Il s'agit ici de Marie Mancini. Le roi avait eu, en 1654, une vive affection pour sa sœur aînée, Olympe Mancini ; mais tous les contemporains s'accordent à reconnaître la pureté de ce premier amour. Olympe, mariée au comte de Soissons, fut encore quelque temps l'objet des attentions du roi ; mais bientôt il se refroidit pour s'occuper exclusivement de sa sœur Marie, la moins belle des demoiselles Mancini, dit-on. Après la rupture du mariage projeté pour le roi avec la princesse de Savoie, et pendant que l'on négociait la paix avec l'Espagne, l'amour des deux jeunes gens grandit à l'insu du cardinal. C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir eu, à cette époque, l'ambition de faire épouser sa nièce au roi de France. Les événements démontrent l'absurdité d'une pareille accusation. Mazarin désirait vivement conclure avec l'Espagne une paix qui devait être la plus grande gloire de sa vie, et cette paix n'était possible qu'à la condition de marier le roi avec l'infante. Dès qu'il lui fallut partir pour le lieu des conférences, il résolut de séparer sa nièce du roi, et la fit conduire à Brouage, près de la Rochelle. C'est alors, partant de Paris le 21 juin 1659, que Marie Mancini adressa au roi ces mots célèbres : « Vous pleurez, vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars ! » Cette séparation ne fit qu'irriter l'amour du roi, et les courriers de la cour, on se dirigeant vers les Pyrénées, portaient à la Rochelle ses billets amoureux. Le cardinal en fut informé, et, ce qui le justifie pleinement, ce sont des lettres dont les originaux ont été conservés, lettres qu'il écrivait au jeune roi, et dans lesquelles il lui reproche vigoureusement de compromettre son honneur et de rendre incertaine l'issue de ces conférences qu'il importait tant à la France de voir pleinement réussir. « Jamais homme réputé vertueux dans l'histoire, dit Bazin au sujet de ces lettres, n'a laissé un plus beau document à l'appui de sa renommée. » (Bazin, t. IV, p. 424.)

[2] Madame de Venelle était gouvernante des nièces du cardinal.

reine, qui lui fit promettre, un jour qu'il souhaita d'elle des marques de son amour, qu'il empêcheroit la chose. « Ce que je vous demande, lui disoit-elle, n'est pas une si grande preuve de votre passion que vous pensez; car enfin, si le roi épouse votre nièce, assurément il la répudiera et vous exilera; et je vous jure que cette dernière chose m'inquiète davantage que le mariage, quoique je voie de plus absolument mes desseins ruinés pour la paix si le roi n'épouse la fille du roi d'Espagne. »

Le cardinal donna dans le panneau, promit tout à la reine pour avoir tout : tant il est vrai que chair d'autrui ne nous est rien. Cette fois il ne fut pas Italien; car le roi a aujourd'hui marqué une aversion invincible pour les démariages : et il le déclare si souvent, qu'il donne bien lieu de croire qu'il ne se seroit pas voulu servir de cet infâme usage. Le cardinal maria enfin sa nièce au duc de Colonna[1]. Notre prince pleura, cria, se jeta à ses pieds, et l'appela son papa; mais enfin il étoit destiné que les deux amans se sépareroient. Cette amante désolée, pressée de partir, et montant pour cet effet en carrosse, dit fort spirituellement à son amant, qu'elle voyoit plus mort que vif par l'excès de sa douleur : « Vous pleurez, vous êtes roi, cependant je suis malheureuse, et je pars effectivement! » Le roi faillit à mourir de chagrin de cette séparation, mais il étoit jeune, et à la fin il s'en consola, selon les apparences[2]. Il ne se consoleroit pas aujourd'hui si

[1] Marie Mancini épousa, le 11 avril 1661, Laurent Onufre Colonna, duc de Tagliaco, prince de Galliano et de Castiglione, grand d'Espagne, connétable du royaume de Naples, chevalier de la Toison d'or. Elle mourut au mois de mai 1715; son mari étoit mort le 15 avril 1689.

[2] « La paix n'étoit point encore signée, et le mépris éclatant qu'il eût fait de l'infante en épousant une simple demoiselle le rejetoit indubitablement dans la guerre. Il avoit ouï dire, et cela étoit vrai, que ses revenus étoient mangés deux ou trois ans par avance. D'ailleurs, il s'étoit passé quelques mois depuis que son cœur étoit blessé. L'espérance de faire consentir le cardinal à la

facilement : il est vrai qu'il aime plus que jamais on a aimé : c'est mademoiselle de La Vallière, fille de la maison de Madame. Quoiqu'elle ne soit pas selon l'ordre de Melchisédec, vous me dispenserez de raconter sa généalogie, n'ayant rien de si illustre que sa personne : je dirai seulement en passant que le duc de Monbazon [1] avoit promis au père de cette fille de lui faire donner sa noblesse; mais il mourut avant que M. de Monbazon eût exécuté sa parole : sa veuve épousa M. de Saint-Remi [2]. Enfin, tout ce qu'on en peut dire, c'est que La Vallière, qui n'étoit pas demoiselle il y a cinq ans, est présentement noble comme le roi. Il faut un peu dire comment est faite une personne qui a si fortement pris le cœur d'un roi fier et superbe. Elle est d'une taille médiocre, fort menue; elle ne marche pas de bon air, à cause qu'elle boite; elle est blonde et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns; les regards en sont languissans, et quelquefois aussi sont-ils pleins de feu, de joie et d'esprit; la bouche grande, assez vermeille, les dents pas belles, point de gorge, les bras plats, qui font

grandeur de sa nièce lui avoit fait prendre patience, et cette fille pleine d'artifice n'avoit pu lui fasciner les yeux plus longtemps. Il s'étoit aperçu qu'elle n'étoit point belle et que ses manières enjouées venoient moins d'un esprit vif que d'un naturel emporté et incapable de réflexions. Quoi qu'il en soit, il céda aux raisons du cardinal, la paix fut signée et le mariage conclu. » (Mémoires de l'abbé de Choisy, t. I, p. 89. Utrecht, 1727.)

[1] Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pair et grand veneur de France.

[2] Françoise Le Prévost, fille de Jean Le Prévost, seigneur de La Coutelaye, de La Rivière-Breton et du Plassis-au-Prévost, chevalier de Saint-Lazare, écuyer de la grande écurie du roi et d'Élisabeth Martin de Mauroy, était veuve, en 1640, de son premier mari, Pierre Bénard, seigneur de Resay, conseiller au parlement; elle épousa alors Laurent de La Baume Le Blanc, seigneur de La Vallière, et, restée veuve pour la seconde fois, elle se remaria en troisièmes noces, le 2 mars 1655, avec Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remy, premier maître d'hôtel de Madame douairière, veuve de Gaston de France, duc d'Orléans. Elle mourut le 10 avril 1686.

assez mal juger du reste de son corps ; son esprit est brillant, beaucoup de vivacité et de feu. Elle dit les choses plaisamment, elle a beaucoup de solidité et même du savoir, sachant presque toutes les histoires du monde, aussi a-t-elle le temps de les lire : elle a le cœur grand, ferme et généreux, désintéressé et tendre, et sans doute qui veut que son corps aime quelque chose. Elle est sincère et fidèle, éloignée de toute coquetterie, et plus capable que personne du monde d'un grand engagement; elle aime ses amis avec une ardeur inconcevable, et il est certain qu'elle aima le roi par inclination plus d'un an avant qu'il la connût, et qu'elle disoit souvent à une amie qu'elle voudroit qu'il ne fût pas d'un rang si élevé. Chacun sait que la plaisanterie que l'on en fit donna la curiosité au roi de la connoître ; et, comme il est naturel à un cœur généreux d'aimer ceux qui l'aiment, le roi l'aima dès lors. Ce n'est pas que sa personne lui plût. Car, comme il n'eut que de la reconnoissance, il dit au comte de Guiche qu'il la vouloit marier à un marquis qu'il lui nomma, et qui étoit des amis du comte, ce qui lui fit repartir au roi que son ami aimoit les belles femmes. « Eh ! bon Dieu ! dit le roi, il est vrai qu'elle n'est pas belle, mais je lui ferai assez de bien pour la faire souhaiter. » Trois jours après, le roi fut chez Madame[1], qui étoit malade, et s'arrêta dans l'antichambre avec La Vallière, à laquelle il parla longtemps. Le roi fut si charmé de son esprit, que, dès ce moment, sa reconnoissance devint amour : il ne fut qu'un moment avec Madame ; il y retourna le jour suivant et un mois de suite, ce qui fit dire à tout le monde qu'il étoit amoureux de Madame, et l'obligea même de le croire; mais, comme le roi chercha l'occasion de découvrir son amour, parce qu'il en étoit fort pressé, il la trouva. Tout lui auroit été bien facile s'il n'eût considéré que sa qualité de roi, mais il regardoit bien autre-

[1] Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans en 1661.

ment celle d'amant. En effet, il parut si timide, qu'il toucha plus que jamais un cœur qu'il avoit déjà assez blessé. Ce fut à Versailles, dans le parc, qu'il se plaignit que, depuis dix ou douze jours, sa santé n'étoit pas bonne. Mademoiselle de La Vallière parut affligée, et le lui témoigna avec beaucoup de tendresse. « Hélas ! que vous êtes homme, mademoiselle, lui dit-il, de vous intéresser à la santé d'un misérable prince qui n'auroit pas mérité une seule de vos plaintes, s'il n'étoit autant qu'il est à vous. Oui, mademoiselle, continua-t-il avec un trouble qui charma la belle, vous êtes maîtresse absolue de ma vie, de ma mort et de mon repos, et vous pouvez tout pour ma fortune. » La Vallière rougit et fut si interdite, qu'elle en demeura muette; elle voyoit un grand roi qu'elle aimoit à ses genoux, tout passionné; ne peut-on pas s'embarrasser à moins? « A quoi attribuerai-je ce silence, mademoiselle? reprit-il. Ah ! c'est un effet de votre insensibilité et de mon malheur; vous n'êtes pas si tendre que vous paroissiez, et, si cela est, que je suis à plaindre, vous adorant au point que je fais ! — Non, sire, répliqua-t-elle, je ne suis point insensible à ce que vous sentez pour moi; je vous en tiendrai compte dans mon cœur, si c'est véritablement que vous m'aimez. Mais si, parce que l'on m'a voulu tourner en ridicule à cause de l'estime particulière que j'ai eue pour votre personne; si, parce qu'il semble que l'on ne doit regarder en un roi que sa couronne et son sceptre et son diadème, qu'il est presque défendu de le louer pour sa personne, et que cependant je me suis si peu souciée de l'usage, que j'ai loué ce qui véritablement est à vous; si, dis-je, par cette raison, vous croyez qu'il sera facile de flatter ma vanité et de m'engager à vous répondre sérieusement sur ce chapitre, ah ! sire, que Votre Majesté sache qu'il ne vous seroit pas glorieux de jouer ce personnage : et, comme votre sincérité est une des choses qui me charment le plus en vous, je prendrois la liberté de vous blâmer, du moins dans mon cœur, tout

comme un autre homme, et de penser que votre vertu n'est pas parfaite. — Que j'estime vos sentimens, répliqua le roi, de mépriser les vices jusque dans l'âme des monarques! mais que j'ai lieu de me plaindre de vous si vous pouvez me soupçonner du plus honteux de tous les crimes! Vrai Dieu! quelle gloire y a-t-il de passer pour habile fourbe? Quand on saura par toute la terre que j'ai abusé la fille de France la plus charmante, l'on dira aussi qu'infailliblement je suis le plus grand de tous les trompeurs; est-ce là une belle chose pour un roi? Non, mademoiselle, croyez que je suis né pour ce que je suis; grâces à Dieu, j'ai de l'honneur et de la vertu; et, puisque je vous dis que je vous aime, c'est que je le fais véritablement, et que je continuerai avec une fermeté que sans doute vous estimerez. Mais, hélas! je parle en homme heureux, et peut-être ne le serai-je de ma vie. — Je ne sais pas, répliqua La Vallière; mais je sais bien que, si le trouble de mon esprit continue, je ne serai guère heureuse. » La pluie qui survint en abondance interrompit cette conversation, qui avoit déjà duré trois heures; on remarqua beaucoup de tristesse sur le visage de La Vallière et d'inquiétude sur celui du roi. Il la fut revoir le lendemain, et il eut avec elle une conversation de même nature, après laquelle il lui envoya une paire de boucles d'oreilles valant cinquante mille écus, et, deux jours après, un crochet et une montre d'un prix inestimable, avec ce billet.

BILLET.

« *Voulez-vous ma mort? Dites-le-moi sincèrement, mademoiselle; il faudra vous satisfaire. Tout le monde cherche avec empressement ce qui peut m'inquiéter : l'on dit que Madame n'est point cruelle; que la fortune me veut assez de bien; mais on ne dit pas que je vous aime, et que vous me désespérez. Vous avez une espèce de tendresse qui me fait enrager; au nom de Dieu, changez votre manière d'agir*

pour un prince qui se meurt pour vous; ou soyez toute douce, ou soyez toute cruelle. »

Le roi, qui est le plus impatient de tous les hommes lorsqu'il aime, et qui a pour maxime que plus une femme a d'esprit et de sagesse, plus enfin elle donne son cœur, et que, lorsqu'elle l'a donné, il n'est plus en son pouvoir de refuser rien à son amant, se résolut enfin de savoir où il en étoit avec sa maîtresse. Elle a avoué elle-même que toute sa fierté l'abandonna et qu'il ne l'aborda qu'en tremblant : il s'étoit mis le plus magnifique qu'il eût jamais fait, et l'alla voir chez Madame, que le comte de Guiche entretenoit; alors les filles qui étoient avec La Vallière se retirèrent par respect, si bien qu'il demeura seul avec elle : il lui dit tout ce qu'un amour tendre et violent peut faire dire à un homme qui a de l'esprit et de la passion; il l'assura que sa flamme seroit éternelle; qu'il ne lui demandoit point cette faveur par un sentiment que les hommes ont d'ordinaire; que ce n'étoit que pour avoir la satisfaction de se dire mille fois le jour qu'il n'avoit plus lieu de douter que son cœur ne fût absolument à lui : elle, de son côté, lui fit comprendre que ce n'étoit qu'à la seule tendresse qu'elle accordoit cette grâce; que la grandeur ne l'éblouissoit pas; qu'elle aimoit sa personne et non pas son royaume; enfin, après avoir dit : « Ayez pitié de ma foiblesse, » elle lui accorda cette ravissante grâce pour laquelle les plus grands hommes de l'univers font des vœux et des prières. Jamais fille ne chanta si haut les abois d'une virginité mourante; elle redoubla même son chant plusieurs fois; le roi étoit plus brave qu'on ne peut penser, et, avec raison, il eût pu défier mille... et mille Saucourts [1]. Il sentit, après la faveur

[1] Charles-Maximilien-Antoine de Bellefourière, marquis de Soyecourt (*prononcez* Saucourt) et de Guerbigny, comte de Tilloloy, etc., chevalier des ordres du roi en 1661, fut pourvu, sur la démission du chevalier de Rohan en 1669, de la charge de grand veneur de

reçue, de ces grands redoublemens d'amour; il lui jura, si elle lui demandoit sa couronne, qu'il la lui donneroit de bon cœur. Il la retourna voir le jour suivant; elle le pria qu'ils cachassent leur commerce, et lui dit que Madame le croyoit amoureux d'elle; il est certain qu'il lui répondit qu'il ne pouvoit avoir le cœur assez perfide pour aider à la tromper. « Mais si je vous en priois? dit La Vallière. — Ah! que vous m'embarrasseriez! dit le roi; mais enfin je vous l'ai dit, je suis tout à vous. » Ils continuèrent encore quinze jours ce commerce secret, mais le hasard le fit découvrir, ce qui obligea le roi et mademoiselle de La Vallière de ne plus rien dissimuler. On ne peut exprimer les dépits, les emportemens de Madame, et combien elle se croyoit indignement traitée : elle est belle, elle est glorieuse et la plus fière de la cour. « Quoi! disoit-elle, préférer une petite bourgeoise de Tours, laide et boiteuse, à une fille de roi faite comme je suis! » Elle

France. C'est pour le marquis de Soyecourt, fameux à juste titre dans les annales de la galanterie, que Benserade écrivit cette entrée de ballet, un jour que le marquis devait représenter un démon :

Non, ce n'est point ici le démon de Brutus,
Ni de Socrate :
Par d'autres qualités et par d'autres vertus
Sa gloire éclate.

Sous la forme d'un homme, il prouva ce qu'il est :
Doux, sociable;
Sous la forme d'un homme aussi l'on reconnaît
Que c'est le diable.

Le bruit de ses exploits confond les plus hardis
Et les plus mâles
Les mères sont au guet, les amans interdits,
Les maris pâles.

Contre ce fier démon voyez-vous aujourd'hui
Femme qui tienne
Et toutes cependant sont contentes de lui,
Jusqu'à la sienne.

C'est aux exploits galants de Soyecourt qu'il est fait allusion par l'auteur du récit des amours de La Vallière.

en parla, à Versailles, aux deux reines, mais en femme vertueuse, qui ne vouloit pas servir de commode aux amours du roi. La reine mère résolut qu'il en falloit parler à La Vallière; en effet, toutes trois lui en parlèrent avec tant d'aigreur, que la pauvre fille résolut de s'aller camper le reste de ses jours dans un couvent, et de mortifier son corps pour les plaisirs qu'elle avoit pris. Elle y alla deux jours après, et, d'abord qu'elle y fut entrée, elle demanda une chambre, et s'y alla fondre en larmes. En ce temps-là il y avoit des ambassadeurs pour le roi d'Espagne à Paris, dans la salle où on les reçoit d'ordinaire : plusieurs personnes de qualité y étoient, entre lesquelles se trouva le duc de Saint-Agnan, qui, après s'être entretenu avec le marquis de Sourdis [1], qui parloit bas, reprit assez haut d'un ton étonné : « Quoi! La Vallière en religion? » Le roi, qui n'avoit entendu que ce nom, tourna la tête vers eux tout ému, et demanda : « Qu'est-ce, dites-moi? » Le duc lui repartit que La Vallière étoit en religion à Chaillot. Par bonheur, les ambassadeurs étoient expédiés; car, dans le transport où cette nouvelle mit le roi, il n'eût eu aucune considération. Il commanda qu'on lui apprêtât un carrosse, et, sans l'attendre, il monta aussitôt à cheval. La reine, qui le vit partir, lui dit qu'il n'étoit guère maître de lui. « Ah! reprit-il, furieux comme un jeune lion, si je ne le suis de moi, madame, je le serai de ceux qui m'outragent. » En disant cela, il partit, et courut à toute bride à Chaillot, où il la demanda; elle vint à la grille : « Ah! lui cria le roi, de la porte, tout fondu en larmes, vous avez peu de soin de la vie de ceux qui vous aiment. » Elle voulut lui répondre, mais ses larmes l'empêchèrent : il la pria de sortir promptement : elle s'en défendit longtemps, alléguant le mauvais traitement de Madame. « Enfin, dit-elle en levant les yeux au ciel, on est bien foible quand on

[1] Pierre d'Escoubleau, marquis de Sourdis.

aime, et je ne me sens point la force de vous résister. » Elle sortit, et se mit dans le carrosse que le roi avoit fait amener : « Voilà, dit-elle en y montant, pour tout achever. — Non, reprit son amant couronné, je suis roi, Dieu merci, et je le ferai connoître à ceux qui auront l'insolence de vous déplaire. » Il lui proposa sur le chemin de lui donner un hôtel et un train; mais cela lui sembla trop éclatant; elle l'en remercia fort civilement. Enfin le roi, en arrivant, dit à Madame qu'il la prioit de considérer mademoiselle de La Vallière comme une fille qu'il lui recommandoit plus que sa vie. « Oui, reprit Madame en souriant, je ne la regarderai plus que comme une fille à vous. » Le roi parut mépriser cette sotte pointe, et continua ses visites avec plus d'attachement qu'auparavant : il lui envoya continuellement, à la vue de Madame, des présens très-magnifiques. Cependant le roi la pressoit incessamment de vouloir prendre une maison, et enfin elle y consentit, afin de le voir, disoit-elle, plus commodément. Il lui donna le palais Biron [1], qu'il alla lui-même voir meubler des plus riches meubles qui soient en France; elle en change quatre fois l'année. Il a honoré son frère, qui n'est pas honnête homme, d'une belle charge, et lui a fait épouser une héritière qui étoit assez considérable pour un prince. La reine en a pensé mourir de jalousie, car elle aime le roi, et le roi aime La Vallière. Sur ces entrefaites, il tomba malade à Versailles : pendant sa maladie, il rêva continuellement à sa maîtresse, qu'on l'empêchait de voir, de peur de le mettre en péril. Après qu'il n'y eut plus rien à craindre, M. de Saint-Agnan, par l'ordre du roi, l'alla querir; mais, comme ils arrivèrent, la chambre étoit toute pleine de monde; de sorte qu'il fallut qu'elle restât dans la pro-

[1] On ne trouve aucune espèce de renseignements sur le palais Biron, ni dans les *Antiquités de la ville de Paris* de Sauval, ni dans le *Plan de Paris* de Piganiol de La Force, ni dans les *Recherches sur Paris* de Jaillot.

chaine, et, d'abord que le duc parut dans celle du roi, ce qui lui fit connoître que La Vallière étoit proche, le roi, se voulant défaire de la compagnie, fit civilité à M. le Prince en lui disant qu'il étoit nécessaire qu'il vît et qu'il fît réponse à un paquet qu'on venoit de lui apporter, et, par ce moyen, ne différa pas un moment la vue de La Vallière. « Hélas! lui dit-elle en entrant, du ton le plus tendre du monde, la fortune me redonne mon cher prince! — Oui, mon bel enfant, pour vous aimer avec plus d'ardeur que jamais. » Il lui montra son billet, qu'il portoit sur son cœur, qui étoit conçu en ces termes :

BILLET.

« Tout le monde dit que vous êtes fort mal; peut-être n'est-ce que pour m'affliger; l'on dit aussi que vous êtes inquiet de ce dernier bruit. Dans ces troubles, je vous demande la vie de mon amant, et j'abandonne l'État et tout le monde même. Pourquoi, si vous m'aimez, comme l'on dit, ne me vouloir point voir? Adieu; envoyez-moi querir demain, c'est-à-dire si mon inquiétude me permet de vivre jusques à ce jour-là. »

Le roi baisa cette lettre devant elle mille et mille fois, et lui dit qu'il lui devoit la vie et sa joie; mais quelques excès que son amante lui fit faire le firent tomber malade comme devant. Cependant ils ne furent pas sans effet, puisque, au bout de neuf mois, mademoiselle de La Vallière paya ses plaisirs par des douleurs, en mettant au monde une petite fille faite comme le père[1]. Mais, pour en revenir à la maladie du roi, qui fut plus violente que longue, il faut savoir qu'au retour de sa santé il n'y eut pas de femme à la cour qui ne travaillât à lui donner de l'amour. Madame de Chevreuse, dont la personne est le tombeau des plaisirs, après en avoir été le temple, ne

[1] Marie-Anne, princesse légitimée de France. Elle épousa le prince de Conti.

pouvant plus rien pour elle, produisit madame de Luynes [1], qui est une des plus belles femmes de France, mais peu ou point d'esprit. Madame la duchesse de Soubise [2], dont les yeux vont tous les jours à la petite guerre, n'y réussit pas mieux que la princesse Palatine et madame de Soissons [3]; mais, en vérité, le roi en fit confidence à La Vallière et s'en divertit avec elle; aussi alla-t-elle voir sans façon la princesse Palatine et lui fit beaucoup de civilité et d'amitié. Le roi le sut et en eut du chagrin. « Quoi! lui dit-il, si peu de jalousie! Ah! mademoiselle, il y a peu d'amour. — Excusez-moi, lui répondit-elle, j'ai le cœur plus jaloux en amitié que qui que ce puisse être; mais j'ai trop bonne opinion de votre esprit pour croire que vous aimassiez une grande statue et une grande masse de neige. » Cela ne satisfit point le roi, qui est le plus incommode des hommes sur ce chapitre; sans avoir nulle bonne raison, il picota cette fille un mois durant. Elle en souffrit quelque temps avec une

[1] Anne de Rohan, fille puinée d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Marie d'Avaugour de Bretagne, sa seconde femme, était à la fois la sœur et la belle-fille de madame de Chevreuse. Elle avait épousé, par dispense du pape, en 1661, son neveu, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, déjà veuf de Marie Séguier, né du premier mariage de madame de Chevreuse avec le connétable d'Albert de Luynes. Elle mourut en 1684, âgée de quarante-quatre ans. Sa sœur, madame de Chevreuse, avait quarante ans de plus qu'elle.

[2] Anne Chabot de Rohan, dame de Soubise, fille aînée d'Henri Chabot, duc de Rohan, pair de France, et de Marguerite, duchesse de Rohan. Elle épousa, le 17 avril 1663, François de Rohan, prince de Soubise, seigneur de Fontenay et de Ponghes. Le roi lui accorda, en 1679, vingt mille livres de pension pour soutenir la dépense qu'elle était obligée de faire à la suite de la reine en qualité de dame du palais. Elle mourut le 4 février 1709, âgée de soixante et un ans.

[3] Olympe Mancini avait épousé, le 20 février 1657, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, colonel général des Suisses. Elle fut surintendante de la maison de la reine. Le fameux prince Eugène était son fils.

patience extrême; mais enfin elle le traita mal à Vincennes; il le souffrit assez impatiemment pour qu'il lui parût un désespoir dans les yeux. Il vit Belfonds [1], à qui il dit qu'il étoit le plus heureux des hommes de n'aimer que la gloire. « Ah! sire, répliqua spirituellement Belfonds, la gloire est une maîtresse plus difficile à servir qu'une femme, et plût au ciel m'avoir donné un cœur aussi sensible à l'amour comme il l'est à cette autre passion : je serois bien plus heureux. » Le roi soupira et ne lui répondit rien; mais, le jour suivant, il vit mademoiselle de La Mothe [2], qui est une beauté enjouée, fort agréable, et qui a beaucoup d'esprit; il lui dit beaucoup de choses obligeantes, il fut toujours auprès d'elle, soupira souvent, et enfin fit assez pour faire dire dans le monde qu'il en étoit amoureux, et pour le persuader à madame sa mère, qui grondoit sa fille de ne pas répondre à la passion d'un si grand monarque. Toutes les amies de la maréchale s'assemblèrent pour en conférer, et, après lui avoir bien dit

[1] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, fut ambassadeur extraordinaire en Angleterre, 1670; premier écuyer de madame la Dauphine lors du mariage de cette princesse; maréchal de France et chevalier des ordres du roi en 1688. « Le maréchal de Bellefonds ayant fait demander au roi la permission de vendre sa charge de premier maître d'hôtel, Sa Majesté le fit appeler dans son cabinet et en demanda la raison. Le maréchal avoua que ses dettes l'y forçoient. « Eh bien, dit le roi, je vous donne cent mille francs de « votre maison de Versailles et un brevet de retenue de quatre « cent mille francs, qui servira d'assurance si vous veniez à mou- « rir. Vous payerez les arrérages avec les cent mille francs; cela « étant, vous resterez à mon service. » (*Galeries de l'ancienne cour*, 1786, t. I.) Le maréchal de Bellefonds était cousin germain du maréchal de Villars. Il mourut à Vincennes en 1694, âgé de soixante-quatre ans.

[2] L'aînée des demoiselles de La Mothe-Houdancourt, Françoise-Angélique, fille du maréchal Philippe de La Mothe, et de Louise de Prie, seconde fille et héritière de Louis de Prie, marquis de Toucy. La maréchale de La Mothe fut gouvernante de monseigneur le Dauphin et des autres enfants de France. Elle maria sa fille aînée, en 1669, à Louis-Marie-Victor d'Aumont et de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France.

que nous n'étions plus dans la sotte simplicité de nos pères, où une simple galanterie passoit pour une injure, et où une fille n'entendoit parler d'amour que le jour de ses noces, qu'aujourd'hui le monde est plus fin et plus raisonnable, et, par une heureuse vicissitude, l'amour et la galanterie se sont introduits partout; enfin ils querellèrent à outrance cette aimable fille, qui, dans son cœur, avoit une secrète attache pour M. de Richelieu, ce qui faisoit qu'elle voyoit sans joie la passion du roi et reçut mal les avis de ses parens. Cependant le roi continuoit d'aller tous les jours chez La Vallière, mais il y rêvoit et lisoit, ou sortoit sans lui avoir presque parlé. Il n'y eut que M. de Vardes et de Bussi qui ne s'y trompèrent point et qui dirent toujours que ce n'étoit qu'un dépit amoureux. En effet, le roi devint jaune, n'alla plus à la chasse, il rioit par force et se donnoit mille maux à plaisir. Il s'en ouvrit au duc de Saint-Agnan en des termes qui faisoient bien connoître qu'il étoit pris pour sa vie. « Oui, disoit-il au duc, si jamais homme fut à plaindre, c'est moi; je ne fais rien qui ne me gêne, et la couronne, en de certains momens, m'incommode; j'aime, Saint-Agnan, autant qu'on peut aimer, et ne connois que trop qu'on ne m'aime point, ou si foiblement, que je ne serai jamais content; cependant que n'ai-je point fait pour me bien faire aimer? Parle, Saint-Agnan, mais parle sincèrement, suis-je indigne d'être aimé? Ne voyez-vous pas que ceux qui ont aimé à cette cour sont incomparablement plus aimés que je ne suis? » Le duc, qui a de l'esprit, connut bien que le roi n'étoit en cet état que par son extrême passion, et parla si obligeamment pour La Vallière, que le roi l'en aima encore mieux, et lui dit qu'il prétendoit avoir pour sa maîtresse une foi inviolable, mais qu'il vouloit en être aimé. C'étoit sur les deux heures que le roi disoit ceci au duc, et, sur les sept heures, il fut pris d'étranges maux de tête et de vomissemens furieux. Le duc alla trouver La Vallière et lui raconta mot pour mot ce que le

roi lui avoit dit. La Vallière lui répondit que le caprice du roi l'avoit affligée, mais qu'après tout elle n'étoit pas d'humeur à lui demander pardon pour un mal qu'elle n'avoit pas fait, qu'elle avoit lieu de se plaindre de lui, et qu'il n'en avoit point de se plaindre d'elle, et que ce n'étoit point parce qu'il étoit son roi qu'elle avoit pris soin de lui plaire, qu'elle en auroit usé tout de même pour un autre qu'elle auroit aimé.

Cependant le roi passa une fort méchante nuit, et toute la cour le fut voir le lendemain. De Vardes lui dit mille équivoques sur son mal fort spirituellement; enfin, ce malade amoureux pria son confident d'aller trouver de sa part sa maîtresse, et de lui apprendre la cause de son mal. Elle le reçut avec une mélancolie extrême, et lui avoua qu'elle souffroit des maux inconcevables, et qu'il lui feroit plaisir de porter ce billet au roi, dont voici les paroles:

« *Si l'on savoit la cause de vos maux, l'on y apporteroit du remède; quand il en devroit coûter la vie; mais, mon Dieu! qu'il est inutile de vous dire ce que je vous dis! ce n'est pas moi qui donne à Votre Majesté ses bons ni ses mauvais jours.* »

Le duc fut promptement porter ce billet au roi; la jeune reine étoit pour lors sur son lit, et, d'abord qu'il le vit, il s'écria: « Saint-Agnan, je suis bien foible, et je le suis plus que vous ne pouvez penser. » La reine se retira, et le roi relut vingt fois ce billet; il fit admirer au duc cette manière d'écrire; mais il ne pouvoit souffrir ce cruel terme de Votre Majesté. Il en parloit encore quand mademoiselle de La Vallière entra dans sa chambre avec madame de Montausier[1], à laquelle cette visite aux flam-

[1] La belle Julie de Rambouillet, fille et héritière de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet et de Pisani, vidame du Mans, chevalier des ordres du roi, et de Catherine de Vivonne-Savelli. Elle

beaux a valu toute sa faveur; elle se retira par commodité et par respect au bout de la chambre avec le duc. Mademoiselle de La Vallière se mit sur le lit du roi; elle étoit en habillement négligé, et le roi, qui prend garde à tout, lui en sut bon gré. Elle le regarda avec une langueur passionnée à lui faire entendre que son cœur seroit éternellement à lui; le roi fut si transporté, qu'après lui avoir demandé mille pardons il baisa un quart d'heure ses mains sans lui rien dire que ces trois paroles : « Eh ! que je serois misérable, mademoiselle, si vous n'aviez pitié de moi ! » Enfin ils se parlèrent, ils se contèrent leurs raisons, et furent cinq heures à dire : « Que je vous aime ! que vous aviez de tort ! votre cœur est hors de prix; que nous avons lieu d'être contens ! aimons-nous toujours. » Ils ne s'en tinrent pas aux paroles tendres, et, ma foi, je le crois; mais je ne sais pas si le roi, qui, le lendemain, se leva pour passer tout le jour avec La Vallière, le passa plus sagement. Après ce raccommodement, il n'y a jamais eu de vie plus heureuse que la leur; ils ont pris tant de peine à se persuader de la fidélité et de la tendresse l'un de l'autre, qu'ils n'ont plus lieu d'en douter. La Vallière a pris avec elle mademoiselle d'Artigny [1], fille de haute qualité, belle

fut mariée, le 13 juillet 1615, à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France. Madame de Montausier fut gouvernante de la personne de monseigneur le Dauphin et première dame d'honneur de la reine. Son mari était gouverneur de Louis, Dauphin de France, premier gentilhomme de sa chambre et maître de sa garde-robe.

Mademoiselle de Rambouillet fit attendre quatorze ans Montausier, alors marquis de La Salle, avant de lui sacrifier sa chère indépendance, et ne céda qu'aux instances de son père et de sa mère, quand sa jeunesse fut presque entièrement passée et lorsqu'elle eut obtenu du marquis l'abandon de sa religion et sa conversion à la foi catholique.

[1] Mademoiselle d'Artigny était fille d'honneur de Madame. « Le roi lui donna de considérables sommes d'argent et la fit épouser au comte du Roulé (cousin du duc de Créqui), avec de grands avantages qu'il lui fit. Elle eut sujet, selon les fausses maximes du monde, de s'estimer heureuse d'avoir été la confidente des secrets

comme un ange, qu'elle a toujours fort aimée; c'est sa chère confidente : ils ne font point de façon devant elle, Dieu l'ayant douée d'un esprit fort commode. Madame de Soissons, qui a cru être autrefois aimée, a supporté avec une étrange impatience la faveur de La Vallière; de sorte que, la voyant un jour passer devant la fille d'un avocat du parlement, duquel madame de Soissons faisoit ses délices, elle dit assez haut à madame de Ventadour [1] : « J'avois toujours bien cru que la Vallière étoit boiteuse, mais je ne savois pas qu'elle fût aveugle. » La Vallière, qui entendit cela, le sentit sensiblement, et ne put s'empêcher d'en faire ses plaintes au roi avec les paroles du monde les plus piquantes pour madame de Soissons. Le roi en parut épouvantablement irrité; il lui dit en partant de chez elle : « Parlez librement, mademoiselle; que voulez-vous que je fasse contre ceux qui vous outragent? et pensez fortement qu'il ne me sera jamais impossible de vous satisfaire. » En sortant de chez elle, il rencontra le duc de Saint-Aignan, qu'il fit monter dans son carrosse; mais, quand il y fut, il ne lui dit rien, seulement qu'en descendant : « Eh bien, parce que j'aime une fille, il faut que toute la France la haïsse! Mais ce n'est pas aux plaintes que je m'en veux tenir, je veux que vous alliez tout présentement dire à madame de Soissons que je lui défends l'entrée du Louvre. » Le duc lui demanda s'il avoit bien songé à cet ordre : « Oui, reprit le roi, si bien, que je veux que vous l'exécutiez tout à l'heure. — Mais, si j'osois, répliqua le duc, vous faire ressouvenir que vous avez eu autrefois quelque considération pour madame de Sois-

du roi; car, de pauvre et accablée de mauvaise fortune, elle devint une grande dame. » (Motteville, t. XI, p. 198.)

[1] Marie de La Guiche de Saint-Géran, fille de François de La Guiche, seigneur de Saint-Géran, maréchal de France, et de Suzanne-aux-Épaules-de-Sainte-Marie, avait épousé, en 1645, Charles de Lévis, marquis d'Annonay, duc de Ventadour, veuf de Suzanne de Lauzières-Thémines. Il mourut en 1649.

sons... — Je vous entends, répliqua le roi: c'est que vous voulez dire que je l'ai aimée. Non, croyez que je ne l'ai jamais fait ; elle n'a pas assez d'esprit pour m'avoir jamais rien inspiré, sinon à l'âge de quinze ans, où elle m'entretenoit des couleurs qui me plaisoient le plus; aussi je ne me refuserai en rien à la vengeance que je dois à mademoiselle de La Vallière. — Je le veux croire, répondit le duc; mais, sire, n'avez-vous point égard à toute une grande famille, et à la mémoire de son oncle[1]? — Que vous me connoissez peu, Saint-Agnan, lui dit-il, si vous croyez que la considération de ce que l'on aime ne l'emporte pas sur celle d'une famille ! Quoi ! il sera permis à monsieur celui-ci et à madame celle-là d'insulter une personne que j'honore ! Est-ce avoir du respect pour ce que j'aime? Peut-on pousser l'insolence plus loin que de mépriser ce que son roi estime? Après tout, une Vallière ne vaut-elle pas bien une Mancini? Je m'étonne que de Vardes, qui sait si bien aimer, n'ait pas appris à madame de Soissons que l'on sent incomparablement davantage ce qui s'adresse à ce qu'on aime que ce qui touche soi-même. Ma foi ! ces petites gens-ci régleront bientôt ce que je dois aimer ! Parbleu, c'est être bien misérable ! il n'y a pas un petit gentilhomme qui ne fasse respecter sa maîtresse par ses amis et ses vassaux, et un roi n'en peut venir à bout ! Je proteste pourtant qu'en quelque manière que ce soit j'y réussirai, et je commencerai par madame de Soissons. — Mais, lui dit le duc, Votre Majesté a-t-elle bien pensé aux intérêts de mademoiselle de La Vallière? Ne croyez-vous point que les reines vont être ravies d'avoir prétexte de crier contre elle et de pouvoir dire qu'elle ne cause que des désordres? — Ah ! reprit le roi, le plus affligé du monde, c'est assez, je n'ai plus rien à dire, sinon que je suis le plus malheureux de tous les hommes. En effet, y a-t-il quelqu'un, si chétif qu'il soit, qui ne venge ce

[1] Le cardinal Mazarin.

qu'il aime? et moi je ne puis. Vous avez raison, les reines feroient rage contre cette pauvre fille, et l'on n'a désormais qu'à l'insulter, qu'à la piller et qu'à la maltraiter, mesdames le trouveront bon, tant elles ont d'amitié pour moi. » En disant cela, les larmes lui tombèrent des yeux, de chagrin et de rage. Le duc alla faire un fidèle récit de tout ceci à La Vallière, qui envoya par lui ce billet :

« *Que je vous aime, et que vous méritez de l'être, mon cher! Mais il me fâche de troubler vos plaisirs par mes malheurs. Pourquoi appeler malheur ce qui ne l'est point? Non, je me reprends : tant que mon cher prince m'aimera, je n'en aurai jamais; rien ne me peut affliger que sa perte. Voilà mes sentimens, conformez-y les vôtres, et nous mettons au-dessus de ceux qui ne sauroient nuire. Adieu, mon illustre amant; venez ce soir plus tôt qu'à l'ordinaire.* »

Le roi n'eut pas plutôt reçu ce billet, qu'il partit aussitôt; et l'on ne sait s'ils se dirent et se firent des amitiés. Cependant le roi vit madame de Soissons dans les jardins de Saint-Cloud, et il lui fit mille incivilités. Quinze jours après, le roi, qui avoit passé depuis midi jusqu'à quatre heures après minuit avec La Vallière, vint se coucher; il trouva la jeune reine en simple jupe, auprès du feu, avec madame de Chevreuse. Comme le roi se sentoit encore mécontent contre elle pour La Vallière, il lui demanda avec un froid horrible pourquoi elle n'étoit pas couchée. « Je vous attendois, lui dit-elle tristement. — Vous avez la mine, lui répondit le roi, de m'attendre bien souvent. — Je le sais bien, lui répondit la reine, car vous ne vous plaisez guère avec moi, et vous vous plaisez bien davantage avec mes ennemis. » Le roi la regarda avec une fierté qui approchoit bien du mépris, et lui dit d'un ton moqueur : « Hélas! madame, qui vous en a tant appris? » Et en la quittant : « Couchez-vous, madame, avec vos petites raisons. » La reine fut si vivement touchée, qu'elle alla se

jeter aux pieds du roi, qui se promenoit dans sa chambre. « Eh bien, madame, que voulez-vous dire? lui dit-il. — Je veux dire, répondit la reine, que je vous aimerai toujours, quoi que vous me fassiez.—Et moi, lui dit le roi touché, j'en userai si bien, que vous n'y aurez aucune peine; mais, si vous voulez m'obliger, vous n'écouterez plus madame de Soissons, ni madame de Navailles [1] (parce qu'elle avoit causé de La Vallière; et, comme elle continuoit, et que La Vallière n'avoit jamais eu d'inclination pour elle avant même qu'elle fût en crédit, le roi se défit d'elle et de son mari). Deux mois après, le roi se mit en tête que La Vallière fût reçue des reines, et souhaita qu'elles la vissent de bon œil. Pour cet effet il en parla à madame de Montausier, qui alla, par ordre du roi, dès ce moment, à la chambre de la jeune reine : « Madame, lui dit-elle, c'est un roi qui veut que je m'acquitte d'une commission que je doute qui vous soit agréable; il n'a pas été en mon pouvoir de m'en dispenser. C'est, madame, qu'il souhaite que Votre Majesté reçoive mademoiselle de La Vallière, qui veut vous rendre ses respects. — Je l'en quitte, répliqua la reine, il n'est pas besoin. — Si j'osois, ajouta madame de Montausier, dire à Votre Majesté que cette

[1] Suzanne de Beaudéan de Neuillan était gouvernante des filles de la reine. Elle avait épousé, en 1651, le beau Navailles (Philippe de Montault-Benac, duc de Navailles, maréchal de France), qui avait été l'objet d'un des plus longs caprices de Ninon de L'Enclos. Un jour elle le vit à la promenade; il lui plut. « Elle lui envoie dire qu'elle seroit bien aise de lui parler; bref, elle l'emmena chez elle. Ils soupèrent; après, elle le conduit dans une chambre bien propre, lui dit qu'il se couche et qu'il aura bientôt compagnie. Lui, qui étoit peut-être las, s'endort. Quand elle le vit ainsi, elle alla coucher dans une autre chambre et emporta les habits de ce dormeur. Le lendemain elle s'en habille, et, l'épée au côté, entre dans la chambre d'assez bonne heure en jurant. Navailles se réveille; il voit un homme qui veut tout tuer : « Ah! monsieur, lui dit-il, je « suis homme d'honneur, je vous satisferai; point de superche- « rie, au nom de Dieu! » Alors elle s'éclate de rire... » (Tallemant. *Historiette de Ninon de L'Enclos.*)

complaisance que vous aurez pour le roi le touchera sans doute, et qu'au contraire votre refus l'aigrira; enfin, madame, si le roi aime cette fille, votre froideur ne le guérira pas; ainsi Votre Majesté feroit quelque chose de plus heureux pour elle, si elle vouloit surmonter cette petite répugnance qui s'oppose aux volontés du roi, et si elle vouloit suivre l'exemple de tant d'illustres femmes qui en ont dignement usé avec ce que leurs maris aimoient. — Mais, madame, interrompit la reine, le moyen de voir cette fille? j'aime le roi, et le roi n'aime qu'elle. » Le roi, qui étoit aux écoutes, entra brusquement : sa vue surprit si fort la reine, qu'elle en rougit et saigna du nez, de manière qu'elle se servit de ce prétexte pour sortir. Trois jours après elle accoucha d'une petite moresse dont elle pensa mourir. Toute la cour fut en prières, la reine mère fondoit en larmes auprès de son lit; le roi en parut triste, mais il ne discontinua point de voir La Vallière en secret, et de lui donner mille marques de son amour. Cependant la jeune reine le pria, en présence de sa mère et de son confesseur, de vouloir marier La Vallière. Le roi, qui ne sauroit être fourbe, ne put se résoudre à le leur accorder, et ne leur fit que dire tout interdit que, si elle le vouloit, il ne s'y opposeroit pas, et qu'ils pouvoient lui chercher parti. Ils pensèrent à M. de Vardes comme l'homme de la cour le plus propre à se faire aimer : mais de Vardes étoit amoureux à mourir de madame de Soissons; ainsi, quand on lui en parla, il se mit à rire, disant qu'on se moquoit; qu'il n'étoit pas propre au mariage. Madame, qui savoit la passion de de Vardes pour madame de Soissons, alla voir la comtesse, comme la plaignant si son amant consentoit à ce mariage; elle lui offrit ses services en cette occasion, en le faisant détourner par le comte de Guiche, intime ami du marquis. Voilà nos deux admirables qui lient une grande amitié et s'ouvrent leurs cœurs de leurs amours : de Vardes vint voir la comtesse, à laquelle il fit valoir le refus de La Vallière avec un million. « Car, lui

dit-il, ce n'est point par délicatesse; je me moque de son commerce avec le roi : feu le comte de Moret, mon père, qui étoit un des plus honnêtes hommes de France, épousa bien une des maîtresses de Henri IV [1], de laquelle je suis sorti, jugez si j'en ferois de la difficulté; d'ailleurs, ne l'aimant point, le roi me feroit un extrême plaisir de la divertir. Mais, madame, reprit-il avec un air charmant et passionné, ce sont vos yeux qui m'en empêchent; ils ne voudroient plus me regarder avec douceur; ou, pour mieux dire, c'est la possession de votre illustre cœur, de laquelle je me rendrois indigne, si je pouvois consentir à vous déplaire : ainsi, je vous jure par vous-même, qui est une chose sacrée pour moi, que jamais je ne penserai à aucun engagement, quelque avantageux qu'il puisse être. » La comtesse étoit si charmée de voir des sentimens si tendres et si honnêtes à son amant, qu'elle ne savoit que lui dire pour lui exprimer sa joie. Madame survint sur le point de leur extase, accompagnée du comte de Guiche, auquel ils ne firent mystère de rien. Voilà l'établissement d'une agréable société, chacun se promettant de se servir utilement. Cependant nos deux couples d'amans résolurent de faire rompre un commerce plus honnête et plus spirituel que le leur. Pour cet effet, ils écrivirent une lettre à la señora Molina [2], attachée à la jeune

[1] Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret. Tallemant raconte comment Henri IV la fit marchander et l'acheta trente mille écus. Les trente mille écus restèrent à M. de Césy, qu'on lui avait fait épouser, mais qui ne put supporter la défense d'avoir avec sa femme aucun rapport, défense qui lui était faite au nom du roi. Voyez, dans la satire de Barclay, l'*Euphormion*, les curieuses conditions de ce mariage. — Ce n'est qu'après la mort de Henri IV, qui s'était beaucoup refroidi sur les derniers temps, que madame de Moret sut séduire le comte de Soissons au point de se faire épouser. Elle mourut empoisonnée vers 1650. On a soupçonné à tort son mari, et l'on a su ensuite qu'elle fut victime d'un quiproquo d'apothicaire, qui lui fit prendre du sublimé pour du cristal minéral. Voyez TALLEMANT, *Historiette de la comtesse de Moret*.

[2] Dona Maria Molina, *Assaffata*, première femme de chambre de

reine, que le comte tourna en espagnol, par laquelle ils lui mandoient le mépris que le roi faisoit de la reine, l'amour qu'il portoit à La Vallière, et mille choses de cette nature : car il est à remarquer que le dépit de Madame

la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle avait été amenée d'Espagne par cette princesse. Voici comment madame de Motteville raconte l'histoire de la lettre anonyme : « On apporta à la señora Molina, Espagnole et première femme de chambre de la reine, une lettre qui parut de la reine d'Espagne, dont le dessus étoit écrit de sa propre main, et qui s'adressoit à la reine. La Molina, qui avoit servi dans le palais d'Espagne, connut aussitôt ce caractère, et, voyant le paquet mal plié, elle s'étonna de ce qu'il étoit en quelque façon différent des autres. On le lui apporta de la part du comte de Brienne, secrétaire d'État ; mais pour l'ordinaire toutes les lettres de Madrid venoient par les courriers de l'ambassadeur d'Espagne, et celui-ci, par cette raison, et pour n'être pas fait comme les autres, lui parut étranger. Elle avoit ouï dire que le roi d'Espagne étoit malade, et, craignant de donner mal à propos quelque inquiétude à la reine, quoique ce ne fût pas sa coutume d'ouvrir ses lettres, Dieu, qui eut soin de son innocence, lui inspira le désir de voir ce qu'il y avoit dans celle-là. L'ayant donc ouverte, elle la trouva d'un caractère françois, fort différent de celui qui paroissoit sur le dessus, écrite en mauvais espagnol et mêlée de phrases françoises, mais elle contenoit des histoires fort connues dont le roi et mademoiselle de La Vallière étoient les principaux acteurs. Après l'avoir lue, elle admira la Providence divine qui l'avoit sauvée de ce péril, et alla aussitôt la montrer à la reine mère. Cette princesse lui ayant conseillé de l'aller porter au roi, elle lui obéit, et, de ce même moment, elle alla heurter à la porte de son cabinet, où il étoit au conseil. Elle lui dit qu'elle venoit de recevoir ce paquet; et que, par inspiration divine, elle l'avoit ouvert sans le montrer à la reine. La Molina m'a conté, presque dans le même moment, qu'après que le roi eut lu la lettre il devint rouge et parut surpris de cette aventure, car il ne croyoit pas qu'il pût y avoir personne dans son royaume assez hardi pour se mêler de ses affaires malgré lui. Dans le trouble où il fut, il demanda brusquement à la Molina si la reine avoit vu cette lettre; et, lui ayant dit plus d'une fois que non, le roi la mit dans sa poche et la conserva soigneusement. L'étroite liaison que j'avois avec la duchesse de Navailles, qui possoit dans l'esprit du roi pour une extravagante réformatrice du genre humain, fit qu'il me soupçonna d'avoir écrit cette lettre; mais, comme j'étois aussi fort amie de la Molina, il suspendit son jugement là-dessus, et, dans son incertitude, sa colère n'éclata contre personne. Nous lui verrons punir les auteurs de cette pauvre in-

duroit toujours contre La Vallière, et que la comtesse enrageoit qu'on lui voulût ôter son amant pour elle. La señora Molina fut montrer cette lettre au roi, qui la fit voir à de Vardes, et s'en plaignit à lui comme à un fidèle ami. En vérité, il faut que l'amour soit une violente passion, pour faire changer les inclinations en un moment; car il est constant que de Vardes est de bonne foi et la probité même : cependant il eut quelques remords de cette perfidie envers son roi ; mais ils ne durèrent que depuis le Louvre jusques à l'hôtel de Soissons [1], où il trouva sa maîtresse et ses confidens, lesquels railloient le roi avec beaucoup de liberté : ils le traitèrent de fanfaron, qui prétendoit que l'amour ne devoit avoir de douceur que pour lui; ils s'en écrivoient souvent en ces termes, le comte et Madame, parce que le roi avoit apporté quelques obstacles à leurs visites. Ce fut en ce temps-là qu'il se déguisa en fille, et qu'il fut vu dans la chambre par la reine d'Angleterre [2], et ce fut aussi peu après que le roi lui ordonna d'aller à Marseille, et de partir dans le même jour sans aller chez Madame. Dieu sait s'il observa cet ordre; il y fut dans la même heure tout botté. « Eh bien, madame, s'écria-t-il de la porte, pour vous voir je brave le roi et les puissances souveraines ; trop heureux si vous seule, qui me tenez lieu de tout, m'assurez qu'en quelque lieu que ma misérable fortune me porte, vous me voudrez du bien. Oui, madame, dans la douleur qui me transporte, ni la colère du roi ni celle des reines ne m'est

vention, qui se trouvèrent être ceux qu'il honoroit le plus de sa confiance et de ses faveurs. Ils lui furent aussi infidèles que les personnes qu'il soupçonnoit de lui manquer de respect étoient zélées pour son service. » (Motteville, t. XI, p. 54.)

[1] L'hôtel de Soissons était situé entre la rue Coquillière, la rue des Deux-Écus et la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Le jardin, très-vaste et très-beau, était ouvert au public. C'est sur cet emplacement que Law construisit plus tard une sorte de Bourse où l'on venait agioter sur les valeurs de sa banque.

[2] Henriette de France, femme de Charles Ier, mère de Madame.

point redoutable; je n'appréhende que la rigueur qu'apporte une longue absence. — Non, répartit Madame toute fondue en larmes en l'embrassant, non, non, cher comte, rien ne détruira jamais l'affection que je vous ai promise, et aussi bien que vous je mépriserai toutes choses; mais, mon cher, aimez-moi, et ne m'oubliez jamais. » Et, après bien des pleurs et des embrassemens, il fallut se séparer.

Peu de temps après, on trama de furieuses malices contre la vie de La Vallière, et le roi, qui l'aimoit avec plus d'ardeur que jamais, et qui avoit connu la grandeur de sa possession, à la proposition qu'on lui avoit faite de la marier, l'alloit voir trois fois par jour avec une assiduité qui marquoit bien son amour. Ce n'est pas qu'elle ne l'eût extrêmement grondé de l'avoir mise en liberté devant les reines de se marier. « Êtes-vous, lui dit-elle, celui même que j'ai vu me jurer que la mort la plus cruelle ne l'est pas à l'égal de voir ce que l'on aime dans les bras d'un autre ? Êtes-vous celui qui disoit que dans ces occasions l'on se devoit servir des poignards et des poisons? Non, vous ne l'êtes plus ; mais, pour mon malheur, je suis encore ce que j'étois : je vois bien cependant qu'il est temps que je travaille à trouver dans mon courage de quoi me consoler de la perte que je ferai bientôt de votre cœur. — Mais, lui disoit le roi, mettez-vous en ma place, et, au nom de Dieu, apprenez-moi ce que vous auriez répondu. Que pouvois-je moins dire, voyant une reine à l'extrémité me conjurer de vous marier? le moyen d'avoir la dureté de lui dire aussi cruellement que vous le voulez que je n'en ferois rien? n'est-ce pas assez dire que je ne m'y opposerois pas, en cas que vous le voulussiez? Est-ce que je devois encore douter de votre tendresse, pour ne m'y pas fier? Non, je vous faisois plus de justice, en m'assurant sur la fidélité de votre cœur. Combien y en auroit-il eu qui, n'ayant point tant d'aversion pour la trahison que moi, auroient tout accordé à une pauvre reine mourante! Mais, grâces à mon amour et à ma sincérité, je ne pus

jamais obtenir sur moi de dire que j'y travaillerois. Après cette scrupuleuse vertu, vous fierez-vous à moi, croirez-vous pas à mes paroles comme à vos yeux?

— Il est certain, répliqua La Vallière, que je vous crois beaucoup de vertu. Eh! s'il se peut, mon cher prince, ayez autant d'amour, car, enfin, je vous déclare aujourd'hui qu'il m'est facile de mourir, mais qu'il m'est impossible de me retirer d'un engagement aussi puissant que le vôtre, et que je renoncerai plutôt à la vie qu'aux charmantes espérances que vous m'avez données : ainsi, aimez-moi; si vous cessez, je sens bien qu'après la perte de votre cœur il n'y a plus rien à faire en la vie pour moi. — Quelle indignité! s'écria le roi en lui embrassant les genoux, si, après ce que je viens d'entendre, je pouvois vivre pour une autre que pour vous! » Après qu'il l'eut assurée d'une constance éternelle, il lui dit adieu jusques au lendemain. C'étoit, comme j'ai déjà dit, dans ce temps-là que le roi passoit presque toutes les nuits avec elle, il ne la quittoit qu'à trois heures; il ne venoit que d'en partir, elle commençoit à s'endormir, quand sa petite chienne l'éveilla par ses jappemens; elle entendit du bruit à ses fenêtres et marcher dans sa chambre; elle courut dans celle de ses filles; tous les gens de sa maison virent les échelles de corde. Cela fit grand bruit : dès le matin le roi le sut, il alla la voir pour être éclairci de la vérité. Quand il l'eut sue par elle-même, il en fut épouvantablement troublé : il lui donna cette même semaine des gardes, et un maître d'hôtel pour goûter ce qu'elle mangeroit. Chacun philosopha à sa mode, mais les habiles gens jugèrent bien de qui ce coup venoit. Depuis cet accident l'amour du roi augmenta, et la peur de la perdre le fit pâlir mille fois en compagnie. Madame, qui n'est pas tout à fait de cette trempe, ne laissoit pas de se divertir, quoique le comte de Guiche fût absent. Un jour qu'elle causoit avec le roi, elle tâchoit encore à le séduire : en tirant un mouchoir de sa poche, elle laissa tomber une lettre

que M. de Vardes avoit écrite, laquelle disoit positivement tout : la lettre qu'on avoit écrite à la señora Molina, de l'amour du roi pour La Vallière, et le traitoit comme à son ordinaire de jeune fanfaron. Jamais surprise ne fut si grande que celle qu'eut le roi en lisant cette lettre ; et, connoissant que de Vardes, à qui il s'étoit confié, étoit complice de cette malice, il en parla à Madame sans aucun emportement, mais avec une extrême douleur qui faisoit connoître la bonté de son cœur. Elle, qui ne se soucioit de rien pourvu qu'elle pût justifier le comte de Guiche, avoua au roi toute la menée de madame de Soissons et de de Vardes. Le roi envoya querir ce dernier, et, après lui avoir fait de sanglans reproches de son infidélité, l'exila. On ne peut s'imaginer le déplaisir de madame de Soissons à cette nouvelle, que de Vardes lui apprit par un billet que voici :

« *Je vous représenterois, madame, quelle est ma douleur, si je ne craignois de vous envelopper dans mon malheur, que je recevrois avec beaucoup de courage, s'il ne me séparoit pas de vous pour jamais. J'attends de mon désespoir une prompte mort qui finira mes infortunes, et qui me donnera le repos qu'il y a si longtemps que j'ai perdu. Au nom de Dieu, madame, souvenez-vous quelquefois de moi, comme d'un assez honnête homme, que l'amour rend misérable, et, par un généreux effort, ne vous abattez point de toutes les traverses que vous aurez à souffrir. Ah! madame, si je vous voyois dans ce moment, j'ouvrirois mon cœur à vos pieds.* »

Madame l'alla voir et tâcha de la consoler, l'assurant que M. de Vardes reviendroit bientôt. Cela la remit un peu ; mais enfin, ne voyant pas l'exécution de ses promesses, et après lui avoir bien recommandé son amant, et reproché ses trahisons, elle perdit patience et alla trouver le roi dans un de ses emportemens, à qui elle découvrit tout, ne se souciant pas de se perdre, si elle perdoit le comte de Guiche ; elle y réussit, car le roi donna l'or-

dre de son exil ; mais elle et son mari prirent la peine d'en tâter ; il n'y eut que Madame qui s'en sauva, et depuis tout ceci le roi ne l'aima ni ne l'estima. Pendant tout ce désordre, le duc de Mazarin[1], qui faisoit le dévot, demanda au roi une audience particulière, que le roi lui accorda ; il l'entretint d'une vision qu'il avoit eue, comme tout le royaume alloit se bouleverser s'il ne quittoit La Vallière, et il lui en donnoit avis de la part de Dieu. — Et moi, lui repartit le roi, je vous donne avis de ma part de mettre ordre à votre cerveau, qui est en pitoyable état, et de rendre tout ce que votre oncle a dérobé. » Le duc lui fit un très-humble salut, et s'en alla. Le pauvre père Annat, confesseur du roi, soufflé par les reines, l'alla aussi trouver, et feignit de vouloir quitter la cour, faisant entendre finement que c'étoit à cause de son commerce : le roi, en riant, lui accorda tout franc son congé ; le père, se voyant pris, voulut raccommoder l'affaire ; mais le roi, en riant toujours, lui dit qu'il ne vouloit désormais que son curé. L'on ne peut dire le mal que tout son ordre lui voulut[2], d'avoir été si peu habile. Deux ou trois mois après, la reine mère voulut faire son dernier effort ; elle prit un ton de maternité et des termes de tendresse, après quoi elle supplia le roi de penser au scandale que son amour public faisoit. Le roi, qui n'entend point raillerie sur ce chapitre, et qui est ferme, lui repartit : « Eh

[1] Armand-Charles de La Porte-Mazarini, duc de Rethelois-Mazarin, de La Meilleraye et de Mayenne, pair et grand maître de l'artillerie de France, né en 1631, de Charles de La Porte et de Marie Ruzé d'Effiat, avait épousé, en 1661, Hortense Mancini, que son oncle, le cardinal Mazarin, institua avec son mari ses héritiers et légataires universels, à la charge de porter le nom et les armes pleines de Mazarin. Le duc de Mazarin se conduisit fort mal avec sa femme après la mort du cardinal. Elle se sauva, pour échapper à ses persécutions, d'abord en Savoie, en Italie, puis en Angleterre, où elle passa le reste de sa vie. Saint-Évremond était son plus intime et son plus cher ami. Elle mourut dans un état voisin de la misère, le 2 juillet 1699. — Le duc de Mazarin ne mourut qu'en 1713.

[2] Il appartenait à l'ordre des jésuites.

quoi, madame, doit-on croire tout ce que l'on dit? Je croyois que vous, moins que personne, deviez prêcher cet évangile; cependant, comme je n'ai jamais glosé sur les affaires des autres, il me semble qu'on en devroit user de même pour les miennes. » La reine, prudente, se tut. Le soir, au cabinet, le roi, se souvenant de cette conversation, dit tout haut qu'il ne pouvoit souffrir ces créatures qui, après avoir vécu avec la plus grande liberté du monde, veulent censurer les actions des autres : parce que les plaisirs les quittent, elles enragent qu'on soit en état d'en goûter; quand nous serons las d'aimer et de vivre, nous parlerons comme elles. « Voyez madame de Chevreuse, dit-il, rien n'est plus hardi que cette femme à parler contre la galanterie des femmes; encore une duchesse d'Aiguillon [1], une princesse de Carignan [2], et généralement toutes celles de la cour. » Ensuite, se tournant vers Roquelaure [3] : « Ma foi, la galanterie a toujours été et sera toujours; les femmes dont on ne parle point, c'est qu'elles font leurs affaires plus secrètement et avec quelque malhonnête homme sans conséquence. » Comme le roi étoit en belle

[1] Marie-Madeleine de Vignerot, fille de René de Vignerot, seigneur de Pontcourlay, et de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. Elle fut dame d'atours de la reine de 1625 à 1631. Elle épousa Antoine de Beauvoir du Rourre, seigneur de Combalet. Elle fut créée duchesse d'Aiguillon en 1638, et mourut le 1er avril 1675, après avoir testé en faveur de sa nièce, mademoiselle d'Agénois. On a prétendu que madame d'Aiguillon avait été la maîtresse de son oncle, le cardinal de Richelieu.

[2] Marie de Bourbon, née le 3 mai 1606, de Charles de Bourbon, comte de Soissons, et d'Anne de Montafié, prit d'abord l'habit de religieuse au couvent de Fontevrault, puis sortit de l'abbaye, en 1624, pour épouser Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, grand maître de France, qui la laissa veuve en 1656. Elle mourut à Paris, le 3 juin 1692.

[3] Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, pair de France, marquis de Laverdan et de Biran, fils du premier et père du second maréchal de Roquelaure, fut maître de la garde-robe du roi et chevalier de ses ordres en 1661. Il mourut à Paris en mars 1685, âgé de soixante-huit ans.

humeur, il parla un peu de toutes nos dames, de madame de Châtillon et de M. le Prince, madame de Luynes avec le président Tambonneau[1], la princesse de Monaco[2] avec Pégelin[3], mesdames d'Angoulême[4], de Vitri[5], de Vinne, de Soubise, de Vivonne[6], Le Tellier[7], d'Humières[8], et

[1] Tallemant consacre un long chapitre de ses Mémoires à raconter les excentricités du président et de la présidente Tambonneau, dont il se moque fort. Saint-Évremond a fait sur le président, après un dîner donné par le commandeur de Souvré, l'épigramme suivante :

Très-difficile et fort peu délicat,
Le président condamne chaque plat
Quand à dîner un ami le convie :
Les mets d'un autre il blâme sans raison,
Et sans raison il passerait sa vie
A louer tout en sa propre maison.

[2] Catherine-Charlotte de Grammont, fille d'Antoine, IIIe du nom, duc de Grammont, sœur du comte de Guiche, mariée, en 1660, à Louis de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois. Elle mourut, à trente-neuf ans, au Palais-Royal, à Paris, le 4 juin 1668.

[3] Antonin Nompar de Caumont, duc de Lauzun, marquis de Puyguilhem, comte de Saint-Fargeau, célèbre par ses amours avec Mademoiselle. Nous le retrouverons plus loin.

[4] Henriette de La Guiche, veuve de Jacques de Matignon, comte de Thorigny, femme de Louis de Valois, duc d'Angoulême.

[5] Marie-Louise-Élisabeth-Aimée Pot, fille de Claude Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, premier écuyer tranchant et porte-cornette blanche, et d'Anne-Louise-Henriette de La Châtre, dame de la Maisonfort, mariée à François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry et de Châteauvillain. Elle mourut en 1684.

[6] Antoinette-Louise de Mesmes, fille unique et héritière d'Henry de Mesmes, seigneur de Roissy, de Bray-sur-Seine, et second président au parlement de Paris, et de Marie de La Vallée-Fossez, marquise d'Éverly, mariée à Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, en 1655. Morte en 1709, à soixante-huit ans.

[7] Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, fille unique et héritière de Charles de Souvré, marquis de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre du roi, et de Marguerite Barentin, mariée, le 19 mars 1662, au jeune Le Tellier, marquis de Louvois, depuis secrétaire et ministre d'État. Elle mourut le 2 décembre 1715, âgée de soixante-neuf ans.

[8] Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, dame du palais de la reine, fille d'Edme de La Châtre, comte de Nançay, et de Françoise

il rioit de tout son cœur. Le jour suivant, sa joie se changea en douleur par un accident assez fâcheux; car, comme il étoit avec sa maîtresse, propre, beau comme un Adonis, et qu'il étoit dans un de ces momens où on ne peut souffrir de tiers, la pauvre créature fut prise de ce mal qui fait tant de violence, et de convulsions si terribles, que jamais homme ne fut si embarrassé que notre monarque : il appela du monde par les fenêtres, tout effrayé, et cria qu'on allât dire à mesdames de Montausier et de Choisy [1] qu'elles vinssent au plus tôt, et une fille de La Vallière courut à la sage-femme ordinaire. Tout le monde vint trop tard pour empêcher que la veste en broderie de perles et de diamans, la plus magnifique qui se soit jamais vue, ne portât des marques du désordre. Les dames, arrivant, trouvèrent le roi suant comme un bœuf d'avoir soutenu La Vallière dans les douleurs qui avoient été assez cruelles pour lui faire déchirer un collet de mille écus en se pendant au cou du roi ; elle ne pouvoit souffrir que d'autres mains approchassent d'elle que celles qui sont destinées à manier des sceptres et des couronnes. Enfin le roi fit des choses, en cette occasion, sinon propres, du moins passionnées : il est constant qu'il faillit à mourir lorsque madame de Choisy cria comme une folle : « Elle est morte ! » Madame de Montausier le crut aussi, car elle eut une syncope violente. « Au nom de Dieu, s'écria le roi fondu en larmes, rendez-la-moi et prenez tout ce que j'ai. » Il étoit à genoux au pied de son lit, immobile comme une statue, sinon dans certains momens, qu'il faisoit des cris si funestes et si douloureux, que les dames et les médecins fondoient en larmes. Enfin, elle revint et regarda

de Dampierre, dame de Boucart, mariée, en 1653, à Louis de Crevant d'Humières, duc d'Humières, maréchal de France. Elle mourut en 1723, à quatre-vingt-huit ans.

[1] Madame de Choisy, sœur de Belesbat, était très-renommée, très-aimée pour son esprit. Ce fut elle, dit-on, qui compléta l'éducation amoureuse du jeune Louis XIV, déjà déniaisé par madame de Beauvais.

où étoit le roi; madame de Montausier le fit approcher de son lit; elle lui serra les mains, quoique très-foiblement; mais la douleur du roi augmenta : on l'en arracha par force, et on le mit sur un lit. Ce fut un petit garçon qui donna tant de peines à notre maître; mais elles diminuèrent quelque peu après par des remèdes souverains que les médecins donnèrent à sa maîtresse. D'abord qu'elle eut quelque soulagement de ses douleurs, elle demanda à madame de Montausier ce qu'il lui sembloit de l'amour du roi, mais elle lui demanda comme en étant charmée elle-même. Madame de Montausier, qui fut véritablement surprise de ce qu'elle venoit de voir, lui dit sincèrement qu'on ne pouvoit trop aimer un prince qui aimoit si passionnément. On ne peut dire avec quelle ardeur il remercia nos dames; il les assura qu'il auroit une reconnoissance royale des services qu'elles lui venoient de rendre, et, en effet, on voit assez qu'elles en ont ressenti les effets. L'on ne put assez faire voir à La Vallière les marques d'amour que le roi lui avoit données, étant certain que naturellement il a un cœur qui ne sauroit souffrir les ordures d'un accouchement, et l'on a toujours vu qu'il a témoigné des répugnances horribles d'entrer dans la chambre de la reine quand elle est en cet état, et cependant il étoit tous les jours clouë au chevet du lit de la belle, lui faisoit lui-même prendre ses bouillons et mangeoit auprès d'elle. Cependant, quelque soin qu'il ait pu prendre, La Vallière est demeurée presque percluse d'un côté, qui est bien plus foible que l'autre, avec une maigreur épouvantable qui sent son bois, de manière qu'il n'y a plus que l'esprit qui fait aimer le corps : il est vrai que c'est tous les jours de plus en plus, et que, selon les apparences, ces deux personnes s'aimeront éternellement. La Vallière séra toujours la grande passion du roi, qui lui occupera le cœur et l'esprit; pour les autres, ce ne seront que de petits feux follets, qui ne seront seulement que pour satisfaire son corps, et qui n'auront pas de durée. Je pense aussi

que le comte de Guiche aimera toujours Madame, mais je ne dis pas que Madame aimera toujours le comte ; car cette belle princesse n'aime pas les vieux soupirs, et, si elle ne donne rien à faire, je suis sûr qu'elle donnera bien à penser. Cependant le comte a écrit à son père, et le supplie d'employer son crédit pour faire donner ses charges au comte de Louvigni [1], son frère; qu'il fuira plus que la mort cette terre ingrate et malheureuse; qu'il n'aime ni n'estime son roi; qu'il n'a que des amis sans vertu; qu'il n'a aucun engagement agréable, parce que la femme qu'il a épousée par son ordre est peu aimable pour lui [2]; qu'il vivroit toujours mal avec elle comme à son ordinaire; que c'est une foible raison d'en alléguer la beauté, puisqu'elle n'a rien de touchant pour lui; qu'aussi il le conjure de vouloir vendre son bien; qu'il saura bien le remplacer; qu'il n'y eut jamais un si beau pays que celui où l'on s'aime. Le maréchal a eu de la douleur, mais il s'est armé de résolution; le chagrin de Madame a été bien plus violent, elle a choisi madame la duchesse de Créqui [3] pour sa confidente, qui est une des plus ai-

[1] Antoine-Charles de Grammont, comte de Louvigny jusqu'en 1673, devint, par la mort prématurée du comte de Guiche, héritier du duché de Grammont. Il mourut en 1720.

[2] Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune, fille de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, pair de France, et de Charlotte Séguier. On la maria, en 1658, au comte de Guiche. Après sa mort, elle se remaria, le 6 février 1681, à Henry de Daillon, duc du Lude, pair de France, fils de Thimoléon de Daillon, comte du Lude, et de Marie Peydeau. Elle fut dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et première dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.

[3] Anne-Armande de Saint-Gelais de Lansac, première dame d'honneur et du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille puinée et héritière de Gilles de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, marquis de Balon, et de Marie des Fosses-Everly, mariée, vers 1661, à Charles, duc de Créquy, prince de Poix, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, ambassadeur extraordinaire à Rome. Elle mourut en 1709.

mables femmes qui soient à la cour. Elle est grande, brune, elle a les yeux pleins d'éclat et de langueur, la bouche belle et de l'esprit infiniment, un peu mélancolique; elle a voulu être dévote, mais chez elle la nature surmonte de fois à autre la grâce; bonne catholique, encore meilleure romaine; je ne sais si le saint-père lui pardonnera d'avoir entrepris jusque sur ses terres et d'avoir partagé avec lui son empire. C'est notre beau légat, dont j'entends parler : chacun sait que c'est la plus belle mine d'homme que l'on puisse voir, et qu'il n'y a que les anges qui lui puissent disputer l'avantage de la beauté et même de l'esprit; il en a extraordinairement, il est doux, insinuant et flatteur; son cœur est tendre pour les femmes, il est de la meilleure foi du monde; il aime madame de Créqui passionnément, elle ne lui est pas sans doute ingrate. L'Église et la cour retentissent de ses coups, car le comte de Fourlay est aussi fort amoureux; mais, à le voir, on diroit que l'amour seroit le dieu des malades ou des enragés, tant il fait de cris et de plaintes. Mais laissons-le là pour écouter Madame, qui se plaint à la duchesse du peu de soin que le comte a de lui donner de ses nouvelles. « Eh bien, ma chère, dit-elle, que pensez-vous de cet ingrat, qui, après avoir reçu mille et mille marques de ma tendresse, m'a quittée sans espoir de retour, et m'abandonne à des chagrins épouvantables? Je sais que le misérable qu'il est n'est éloigné que par les ordres du roi; je l'avoue, ma chère, mais aussi avouez que s'il m'aimoit comme il me l'a toujours fait paroître, il travailleroit à apaiser le roi. Mais, hélas! il fait trop bien voir que l'aversion qu'il a pour lui et ses ressentimens contre ses ennemis l'emportent sur l'amour qu'il a pour moi. » Après qu'elle eut essuyé ses beaux yeux, elle fit ces deux couplets de chanson, qu'elle chanta tristement :

Iris au bord de la Seine,
Les yeux baignés de pleurs,

Disoit à Célimène :
Conservez vos froideurs,
Les hommes sont trompeurs.

Ils vous diront peut-être
Qu'ils aiment tendrement ;
Mais sitôt que les traîtres
Sont quinze jours absens,
Ils deviennent inconstans.

« Voilà, ma chère, dit-elle à la duchesse, ce que je pense en général de tous les hommes : ce n'est pas que je ne connoisse bien qu'il est quelque commerce secret où il se trouve de la fidélité et de la constance. — Ah ! madame, reprit la duchesse, que vous avez de raison, et qu'il est de gens heureux dans le monde qui ne font point de bruit, ne veulent qu'eux-mêmes pour témoins de leur fidélité ! et sans doute qu'elle est grande ; mais j'avoue que je ne me puis persuader que l'amour à tambour battant soit tendre et sincère ; non, il ne l'est jamais : les hommes n'ont qu'une certaine envie de débusquer leurs rivaux, et ce n'est que par vanité que les femmes retiennent leurs esclaves ; elles seroient bien fâchées si l'on ne disoit en cour : M. le duc, M. le comte, M. le chevalier, est amoureux de madame une telle ; elle aime bien mieux l'éclat et la dépense que des soupirs et des larmes ; ainsi il ne faut pas trop s'étonner si ces commerces se rompent ; comme l'on trouve partout des belles, on en trouve autant que l'on en perd : mais, madame, on ne trouve pas aisément des personnes qui aient l'esprit éclairé et au-dessus des bagatelles, dont le cœur soit tendre et délicat, qui n'aiment leur amant que pour sa vertu, son amour et sa fidélité. — Jamais, interrompit Madame, jamais je n'avois si bien compris le plaisir qu'un amour secret peut donner : mais, en vérité, duchesse, je vois bien que notre beau légat a rendu votre cœur merveilleusement savant ; vous m'en direz des particularités à Saint-Cloud, où je vous prierai de venir passer quelques jours

avec moi. » Elle le lui accorda, et elles se séparèrent à cette condition. — Allons trouver le roi, qui cause bien plus à son aise que ces dames-ci de la joie qu'il a d'aimer et d'être aimé : c'est avec le duc de Saint-Agnan et madame de Montausier qu'il s'entretenoit pour lors, et sur une contestation qu'il y avoit entre le duc et la dame, des effets d'une prompte inclination ; le roi écrivit ceci sur ses tablettes par un effet de sa mémoire ou de son esprit, j'ignore lequel ; mais toujours est-il certain qu'il leur montra ces quatre vers :

Ah ! qu'il est bien peu vrai que ce qu'on doit aimer,
Aussitôt qu'on le voit prend droit de nous charmer ;
Et qu'un premier coup d'œil n'allume point les flammes
Où le ciel en naissant a destiné nos âmes.

L'on doit penser combien cela est divin, combien cela est ravissant. Il voulut que madame de Montausier, qui fait tout ce qui lui plaît, écrivît aussi quelque chose de son amour ; elle s'en défendit tout autant qu'elle put, et, à la fin, elle fit aussi ceux-ci, sur ce que le roi dit qu'il étoit bien résolu de satisfaire son cœur, et qu'il se railloit des gens qui passoient leur vie à blâmer ce que les autres faisoient :

On ne peut vous blâmer des tendres mouvemens
Où l'on voit qu'aujourd'hui penchent vos sentimens ;
Et qu'il est malaisé que sans être amoureux
Un jeune prince soit et grand et généreux !
C'est une qualité que j'aime en un monarque,
La tendresse d'un roi est une belle marque :
Et je crois que d'un prince on doit tout présumer,
Dès qu'on voit que son cœur est capable d'aimer.

Le roi rendit bien les éloges que madame de Montausier lui avoit donnés, et obligea le duc à inspirer aussi sa muse, qui lui dicta ceux-ci :

Oui, cette passion, de toutes la plus belle,
Traîne dans un esprit cent vertus après elle,

Aux nobles actions elle pousse les cœurs,
Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs.

Madame de Montausier étoit trop spirituelle pour manquer une si belle occasion de faire sa cour au roi, en lui faisant connoître que sa joie ne seroit pas parfaite; si La Vallière ne voyoit cette petite conversation en vers. Le roi lui en sut bon gré et dit qu'il seroit bon de l'embarrasser, en les lui envoyant par un inconnu, ce qu'ils firent; et voici ce qu'elle ajouta ensuite :

Est-il rien de plus beau qu'une innocente flamme,
Qu'un mérite charmant allume dans notre âme?
Et seroit-ce un bonheur de respirer le jour,
Si d'entre les mortels on bannissoit l'amour?
Non, non, tous les plaisirs se goûtent à le suivre,
Et vivre sans aimer n'est pas proprement vivre.

Le même qui lui porta les tablettes les rapporta, et le roi marqua autant d'impatience de voir la réponse, et ouvrit les tablettes avec autant de désordre qu'il en eût eu des nouvelles du gain ou de la perte d'une grande bataille, tant il est vrai que la moindre chose de la part de ce que l'on aime, aux véritables amans est de conséquence. Il fut ravi d'y trouver des vers si passionnés, qu'il les crut faits pour l'encourager à son amour; aussi ne tarda-t-il pas longtemps à lui en aller donner des preuves. Il fut aussitôt chez elle; mais, s'il la trouva avec sa tendresse ordinaire, il la trouva aussi en une mélancolie extrême, qui ne venoit, lui disoit-elle, que de la peur qu'elle avoit qu'il ne l'aimât pas toujours avec autant d'ardeur; « car, continua-t-elle, ne croyez pas que mon miroir ne m'apprenne bien que ma personne désormais n'est pas trop agréable; j'ai perdu presque ce qui peut plaire, et enfin je crains avec raison que, vos yeux n'étant plus satisfaits, vous ne cherchiez dans les beautés de votre cour de quoi les contenter. Cependant j'ose dire que vous ne trouverez jamais ailleurs ce que vous trouvez en moi.

— J'entends, j'entends tout, repartit le roi avec une passion extrême; oui, je sais que je ne trouverai jamais en personne ces divins caractères qui m'ont su charmer et que je ne trouverai jamais qu'en vous cet esprit admirable et charmant qui fait qu'auprès de vous, dans les déserts effroyables, on pourroit passer sa vie sans chagrin, et, au contraire, avec beaucoup de plaisir. Cessez donc d'outrager, par vos injustes soupçons, un prince qui vous adore, et croyez que je sais que je ne trouverai jamais en personne ce cœur que j'estime tant et sur la bonne foi duquel je me repose. Je m'imagine qu'il n'y a que lui qui aime comme je veux être aimé. Quelle peine aurois-je à discerner si ces coquettes aimeroient ma personne ou ma grandeur, si la joie de voir un roi à leurs pieds ne leur donneroit pas plus de plaisirs que l'excès de mon amour leur donneroit de tendresse? Mais pour vous, je suis persuadé que votre esprit est au-dessus des couronnes et des diadèmes, que vous aimez mieux en moi la qualité d'amant passionné que celle de roi grand et puissant, qu'il est même des momens où vous voudriez que je ne fusse pas né sur le trône pour me posséder en liberté; jugez donc si, connoissant en vous des sentimens si vertueux et si héroïques, je pourrois changer en faveur de quelque beau visage que quelque maladie pourroit détruire. Non, non, madame, croyez que je ne me suis point donné à vous par l'éclat de votre teint et par le brillant de vos yeux; ç'a été par des qualités si belles, que vous ne me perdrez jamais de la vie; en un mot, ç'a été par votre âme, par votre esprit et par votre cœur que vous m'avez fait perdre la liberté. — Que vous avez de bonté, mon cher prince, d'employer toute la force de votre éloquence pour rassurer un cœur qui ne craint trop que parce qu'il aime trop! que je suis heureuse d'aimer un prince qui connoît et qui pénètre si bien mes sentimens! Oui, continua-t-elle en l'embrassant, vous avez raison de croire que votre grandeur ne m'éblouit point,

que je n'ai point regardé votre couronne en vous aimant, et que je n'ai envisagé que votre seule personne; elle n'est, croyez-moi, que trop aimable pour se faire bien aimer sans le secours des trônes et des sceptres, et plût au ciel, ai-je mille fois dit en moi-même, que mon cher prince fût sans fortune et sans autre bien que ceux que la vertu lui donne, et pouvoir passer ma vie avec lui dans une condition privée, éloignée de la cour et de la grandeur! Mais mon amour ne m'a pas fait faire longtemps un souhait si injuste; je connois trop bien qu'aucun autre des mortels n'est digne de nous commander; que le ciel ne pouvoit rien mettre au-dessus de nous sans injustice; que des vertus aussi illustres que les vôtres ne doivent être entourées que de pourpre et de couronnes. — Quoique la modestie, répliqua le roi, m'eût fait entendre toutes ces louanges avec confusion, j'avoue cependant que je vous ai écoutée avec un plaisir sans égal, car enfin rien dans le monde n'est si doux que de se voir estimé de ce que l'on aime, et peut-on s'imaginer une plus grande satisfaction que celle-là? » Mademoiselle de La Vallière réitéra encore que, quand elle ne seroit plus aimée du roi, elle prendroit le parti de la retraite, en cas qu'il diminuât de sa tendresse pour elle, et on ne peut s'imaginer quelle passion le roi lui répondit. Après que le roi fut parti, La Vallière alla chez madame la princesse, où il y avoit une bonne partie des dames de la cour, et grand nombre d'hommes bien faits. Quelque temps après, le roi y arriva, sur le visage duquel il paroissoit une grande satisfaction. Madame la duchesse de Mazarin y dit deux ou trois grandes naïvetés à M. de Roquelaure; le prince de Courtenai[1], qui en étoit amoureux, en eut

[1] Louis-Charles, prince de Courtenay, comte de Cesy, né en 1640, de Louis, 1er du nom, prince de Courtenay, comte de Cesy, et de Lucrèce-Chrestienne de Harlay. Il se trouva à l'expédition de Gigery en 1664, suivit le roi à la campagne de Flandres en 1667, servit

tant de honte, qu'il en rougit, et que le roi s'en aperçut; il se leva avec un emportement de rire d'auprès le prince de Conti, et dit à mademoiselle de La Vallière, à demi-bas, qu'il la remercioit de ne dire que d'agréables choses, et qu'il mourroit s'il lui étoit arrivé la même chose qu'au prince de Courtenai. La Vallière, en riant de même, lui dit qu'elle avoit aussi à le remercier d'avoir autant d'esprit qu'il en avoit, et qu'elle sentoit bien qu'elle ne se consoleroit pas non plus que lui, si un tel malheur lui étoit arrivé. Il est vrai que M. de Bussy, qui les entendoit, dit qu'on ne peut traiter plus agréablement et plus malicieusement un chapitre qu'ils firent celui-là. Cependant madame de Créqui alla trouver Madame au jour qu'elle lui avoit marqué pour leur partie de Saint-Cloud; elle y trouva Chison, qui étoit venu voir une des filles de Madame qui étoit malade; c'est le médecin de La Vallière, lequel a de l'esprit et du facétieux; après qu'il eut entendu le mal de cette demoiselle : « Courage, lui dit-il, j'ai des remèdes pour tout, même pour le cœur des amans. — Eh! bon Dieu, reprit Madame, enseignez-les-moi promptement pour dix ou douze que j'ai, que je voudrois bien guérir, pourvu qu'il ne m'en coûtât que quelques herbes du jardin. — Ah! madame, reprit-il, il m'en coûte bien moins que des herbes, il ne m'en coûte que des paroles. » Enfin Chison, qui sacrifioit tout pour le divertissement de Madame, lui conta que le roi l'avoit envoyé querir, et qu'il lui avoit demandé avec une extrême émotion si effectivement mademoiselle de La Vallière pouvoit vivre, et si sa maigreur n'étoit pas un mauvais présage. « Et que lui avez-vous répondu? reprit Madame. — Quoi! reprit-il, Votre Altesse pouvoit-elle en être en doute? je l'ai assuré avec autant de hardiesse de la longueur de ses années, comme si j'avois eu lettre de Dieu; j'ai parlé

dans la guerre de Hollande en 1672, au siége de Maëstricht en 1673, et mourut à Paris le 28 avril 1725.

en homme savant de la vie, de la mort, des destinées : il ne s'en est presque rien fallu, lorsque j'ai vu la joie du roi, que je ne lui aie promis une immortalité pour cette fille. — Vrai Dieu ! s'écria Madame, quels charmes secrets a cette créature pour inspirer une si grande passion? — Je vous assure, reprit Chison, que ce n'est pas son corps qui les fournit. » Madame, en congédiant Chison, le pria de lui faire part de toutes ses petites nouvelles, et une heure après nos deux dames montèrent en carrosse pour Saint-Cloud. En y allant, elles rencontrèrent madame de Chevreuse avec son mari secret M. de L'Aigle [1]; mais, comme elles n'avoient alors que le bonheur de La Vallière en tête, elles ne s'arrêtèrent pas à parler de celui de ces deux personnes, quoique je n'en connoisse pas de plus grand : elle demanda donc à la duchesse si elle connoissoit rien de plus heureux que cette fille. « Oui, madame, reprit hardiment la duchesse, je me crois encore plus heureuse qu'elle, lorsque je vois le légat, car il est certain qu'il est mille et mille fois plus charmant que le roi. — Ah ! reprit Madame, que le roi est pourtant aimable pour cette créature, et qu'il y a peu de gens qui lui puissent rien contester ! — Mais, madame, répliqua la duchesse avec du dépit, vous demeurez toujours d'accord que M. le cardinal-légat est incomparablement plus beau, et a plus de douceur, et je pense plus d'esprit que le roi; pour de la tendresse, mon cœur en est bien content. — Il est certain, ce que vous dites, répliqua Madame, que le légat a plus de mine et de douceur que le roi; mais, pour de l'esprit, il faut que vous sachiez qu'on n'en peut pas avoir plus que le roi en a avec ce qu'il aime, ni plus de respect; encore une fois, madame, vous ne savez pas combien le particulier du roi est agréable avec une personne pour

[1] C'est M. de Laigues, capitaine aux gardes avant la Fronde et confident de toutes les intrigues de madame de Chevreuse, qui finit par l'épouser.

qui il a de la passion : imaginez-vous que l'on diroit qu'il n'y a que cette seule personne en tout l'univers; qu'il la regarde avec tout autant d'amour et de passion dans le dernier moment d'une visite de sept ou de huit heures, comme dans le premier; il lui sacrifie toutes choses, et paroit ne dépendre que d'elle; il a mille et mille petits soins; enfin, si tout ce que mademoiselle d'Artiny disoit à une de mes amies ces jours passés étoit vrai, comme je le crois, je ne connois personne qui aime si bien que le roi. — Quoi, madame, reprit la duchesse, même le comte de Guiche? — Il est bien aimable, reprit Madame, mais il n'est pas si passionné que le roi. » Après cela la duchesse la pria de lui tenir la parole qu'elle lui avoit donnée, de lui conter un peu comme elle découvrit que le roi étoit amoureux de La Vallière. Madame le lui accorda, et la satisfit en ces termes.

HISTOIRE

DE

L'AMOUR FEINTE DU ROI POUR MADAME

Vous m'avouerez, ma chère, qu'il est plaisant qu'une princesse de mon rang ait été le jouet d'une petite fille comme La Vallière : c'est cependant ce qui m'est arrivé, et ce que je vais vous apprendre, puisque vous n'étiez point à Paris dans ce temps-là. Vous saurez qu'un peu de temps après que je fus mariée à Monsieur, lequel je ne pus jamais bien aimer, le roi, qui, je pense, étoit de même pour la reine, me venoit voir assez souvent, et se plaignoit peu galamment de l'inutilité de son cœur, et que, depuis le départ de madame de Colonne, il étoit bien des momens dans la vie qui lui sembloient longs : il nous disoit souvent cela en la présence de tout à fait belles femmes, et, quoique nous ne le trouvassions pas obligeant, c'étoit à qui le divertiroit le mieux. Un jour qu'il étoit bien plus ennuyé qu'à l'ordinaire, M. de Roquelaure, pour le tirer de sa rêverie, s'avisa malheureusement de lui faire une plaisanterie de ce qu'une de mes filles étoit charmée de lui, en la contrefaisant, et disant qu'elle ne vouloit plus voir le roi pour le repos de son cœur, et mille choses de cette nature qu'effectivement La Vallière disoit. Comme vous savez qu'il donne l'air goguenard à tout ce qu'il dit, il réussit fort à divertir le roi

et toute la compagnie : il demanda qui elle étoit; mais, comme il ne l'avoit pas remarquée, il ne s'en informa pas davantage; seulement il prit grand plaisir aux bouffonneries du sieur Roquelaure. Trois jours après, le roi, sortant de ma chambre vit passer mademoiselle de Tonnay-Charente[1]; il dit à Roquelaure : « Je voudrois bien que ce fût celle-là qui m'aimât. — Non, sire, lui dit-il, mais la voilà, en lui montrant La Vallière, à laquelle il dit en notre présence à tous d'un ton fort plaisant : — Hé! venez, mon illustre aux yeux mourans, qui ne savez aimer à moins qu'un monarque. » Cette raillerie la déconcerta, elle ne revint pas de cet embarras, quoique le roi lui fît un grand salut, et lui parlât le plus civilement du monde. Il est certain qu'elle ne plut point ce jour-là au roi; mais il ne voulut pourtant pas qu'on en raillât. Six jours après il avint mieux pour elle; car elle l'entretint fort spirituellement deux heures durant, et ce fut cette conversation fatale qui l'engagea. Comme il eût eu honte de venir voir cette fille chez moi sans me voir, que fit-il? Il trouva moyen de faire dire à toute sa cour qu'il étoit amoureux de moi; il en parloit incessamment, il louoit mon air et ma beauté, et enfin je fus saluée de toutes mes amies de cette nouvelle. Cependant il ne m'en donnoit point d'autres preuves que d'être continuellement chez moi, et, dès qu'il voyoit quelqu'un, d'être attaché à mon oreille à me dire des bagatelles; et, après cela, il retomboit dans des chagrins épouvantables. Il me mettoit souvent sur le chapitre de sa belle, en m'obligeant de lui dire jusques aux moindres choses; et, comme je croyois que ce n'étoit que parce qu'on lui en avoit dit,

[1] Gabrielle de Rochechouart, dame de Tonnay-Charente, d'Orgères, etc., fille de Jean-Claude de Rochechouart, marquis de Tonnay-Charente, et de Marie Phelypeaux. Elle épousa, le 25 juillet 1682, Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville, grand maître des cérémonies de France, colonel du régiment de Champagne, puis lieutenant général des armées du roi.

et que d'ailleurs j'étois bien aise de le divertir, je l'en entretenois autant qu'il vouloit; il la voyoit souvent en particulier, et prenoit quelquefois un ton de raillerie pour autoriser ses conversations; mais, pour peu que je continuasse, je voyois bien, par la mine qu'il faisoit quand quelqu'un la choquoit, qu'il n'étoit pas content : il la faisoit venir souvent, et effectivement il étoit bien plus agréable et fournissoit bien davantage à la conversation que lorsqu'elle n'y étoit pas. Cependant, concevez que j'en étois la malheureuse, ne voyant presque plus personne, de peur qu'on avoit de lui déplaire. Il n'y avoit que le pauvre comte de Guiche qui venoit toujours hardiment me voir. Bon Dieu, que j'étois aveuglée! Il me souvient qu'un jour que mademoiselle de Tonnay-Charente avoit la fièvre, que La Vallière étoit auprès d'elle, d'abord que le roi le sut il en fut tout ému, et se leva pour l'aller querir. Le comte me dit : « Ah! que le roi, madame, est honnête homme, s'il n'a point d'amour! » — Je vous avoue que je ne le croyois pas, quoique chacun dit le contraire; la jeune reine même me le persuadoit bien mieux que les autres par sa froideur pour moi, qu'elle prétendoit venir de ce que j'avois ri, un soir qu'elle pensa tomber ici en dansant. Monsieur m'en donna aussi des attaques à la chasse : en vérité, quand j'y pense, nos deux illustres se divertissoient bien de ma simplicité; mais achevons. Un jour que la comtesse de Maure me vint voir, La Vallière lui demanda si elle n'avoit point vu la Tonnay-Charente, qui étoit sortie pour l'aller voir. Vous connoissez bien l'esprit de la comtesse, qui étoit sa particulière amie : elle trouva que La Vallière ne parloit pas comme elle devoit de sa parente et de son amie; elle s'en plaignit à moi. Je vous avoue que dans mon âme je trouvai le caprice de cette dame plaisant, de trouver à redire qu'on n'avoit point dit mademoiselle de Tonnay-Charente; mais, comme j'avois gardé un dépit secret contre La Vallière, de ce que le soir précédent le

roi l'avoit presque toujours entretenue, je lui en fis un si grand bruit, en la reprenant aigrement devant madame de Maure, et en lui disant que je faisois grande différence d'elle avec toutes mes filles, et que je la trouvois fort entendue depuis quelque temps, qu'elle en pleura de rage et de chagrin. Ce qui l'outragea plus sensiblement, c'est qu'elle nous avoit entendues la railler avec mépris de sa prétendue passion pour le roi; et, comme vous savez que madame de Maure décidoit souverainement de tout, elle la traita en fille qui à la fin aimeroit les héros des romans. Nous n'avions pas encore décidé ce chapitre, que le roi entra dans ma chambre; je vous avoue, duchesse, que dans ce moment il me parut plus aimable que tout ce que j'ai jamais vu. Mais, Dieu! que cette aimable joie se dissipa bientôt lorsqu'il aperçut La Vallière entrer par une autre porte, les yeux gros et rouges à force de pleurer! Non, je n'entreprendrai point de vous dire quel fut ce changement, qu'il tâcha de cacher, pour lui dire en riant qu'il l'aimoit assez pour vouloir savoir ses chagrins. Je pense qu'elle lui fit bien ma cour : il sortit un moment après, disant qu'il m'avoit vue, et que c'étoit assez. Il revint cependant le soir avec la reine mère, qui étoit suivie de plusieurs de nos dames : elle nous montra un bracelet de diamans d'une beauté admirable, au milieu duquel étoit un petit chef-d'œuvre; c'étoit une petite miniature qui représentoit Lucrèce, le visage en étoit de cette belle Italienne, qui a tant fait de bruit dans l'univers; la bordure étoit magnifique, et enfin, tous tant que nous étions de dames, nous eussions tout donné pour avoir ce bijou. A quoi bon le dissimuler? je vous avoue que je le crus à moi, et que je n'avois qu'à faire connoître au roi que j'en avois envie, pour qu'il le demandât à la reine, car tout autre que lui ne l'auroit jamais pu obtenir d'elle. En effet, je ne manquai rien pour lui persuader qu'il me feroit un présent fort agréable, s'il me le donnoit. Il étoit si triste, qu'il ne me répondit rien;

cependant il le prit des mains de madame de Soissons, qui le tenoit, et l'alla montrer à toutes nos filles : il s'adressa à La Vallière pour lui dire que nous en mourions toutes d'envie, et ce qu'elle en trouvoit. Elle lui répondit d'un ton languissant, précieux et admirable. Le roi n'eut pas la patience ni la prudence d'attendre à le demander qu'il fût hors de chez moi; car, avec un grand sérieux, il vint prier la reine de le lui troquer, et elle le lui donna avec bien de la joie. Dieu sait quelle fut la mienne lorsque je le lui vis entre les mains! Après que tout le monde fut parti, je ne pus m'empêcher de dire à toutes mes filles que je serois bien attrapée si je n'avois pas le lendemain ce bijou à mon lever. La Vallière rougit et ne répondit rien; un moment après elle partit, et la Tonnay-Charente la suivit doucement. Elle vit La Vallière comme je vous vois regarder ce bracelet, le baiser, puis le mettre dans sa poche, lorsque la Tonnay-Charente l'empêcha par un cri qu'elle fit à dessein de lui faire peur : je pense qu'elle en eut aussi; mais, après s'être remise, elle ne chercha point de finesse, elle lui dit : « Eh bien, mademoiselle, vous voyez que vous avez le secret du roi entre vos mains: c'est une chose délicate, pensez-y plus d'une fois. » Voici la Tonnay-Charente aux prières de lui dire la vérité de toute cette intrigue. La Vallière lui dit sans façon les choses au point qu'elles en étoient, après quoi elle écrivit toute cette aventure au roi.

« Le lendemain il vint chez moi dès les deux heures, et parla près d'une heure à elle. Il voulut dès ce jour la tirer de chez moi; elle ne voulut pas. Il souhaita qu'elle prît ses boucles d'oreilles et sa montre, et qu'elle entrât dans ma chambre avec tous ses atours; ce qu'elle fit. Je lui demandai devant le roi qui lui pouvoit avoir donné cela. « Moi, » reprit le roi peu civilement. Je demeurai muette; mais, comme le roi souhaita que j'allasse à Versailles, et que j'y menasse cette créature, j'attendis à la

chapitrer devant les reines. Assurément que le roi s'en douta, et ce fut ce même jour qu'il nous fit cette incivilité à toutes, de nous laisser à la pluie qui survint dans ce temps-là, pour donner la main à La Vallière, à laquelle il couvrit la tête de son chapeau. Ainsi il se moqua de nos desseins, et ne fit plus de secret d'une chose dont nous prétendions faire bien du mystère. Jugez après cela, ma chère, de l'obligation que je dois avoir au roi. »

La duchesse la plaignit, et elles passèrent cinq à six jours parlant chacune de leurs affaires, après lequel temps elles revinrent à Paris. Madame alla descendre au Louvre, où elle trouva presque toutes les femmes de qualité de la cour qui étoient venues visiter la reine mère, qui avoit une légère indisposition. Le roi vit entrer M. de Roquelaure, auquel il demanda si l'on parleroit éternellement de ses malices pour les femmes, à cause que le soir précédent il avoit rompu avec madame de Gersay[1] fort mal. « En vérité, lui dit le roi, cette réputation de se faire aimer des femmes, et puis se moquer d'elles, ne me charmeroit point : qui peut autoriser un homme qui manque de probité pour elles? Car enfin, si parce que l'on n'a à essuyer que leurs plaintes et leurs larmes il faut n'en rien craindre, je trouve cela horrible; et puis, quiconque a de la probité en doit avoir partout.

— En vérité, reprit la première et la plus aimable duchesse de France, cela est bien glorieux pour nous qu'un roi comme le nôtre défende nos intérêts si généreusement.

— Ah! madame, dit le roi, je n'en aurois pas besoin si toutes les femmes étoient faites comme vous.

— Après tout, dit la reine, M. de Guise[2] se décria

[1] Il s'agit sans doute ici de Charlotte de La Croix, femme de Christophe Riquety, seigneur de Gerzé, maître d'hôtel du roi, exempt des gardes du corps.

[2] L'archevêque de Reims, Henri de Lorraine, né en 1614, de Charles de Lorraine, duc de Guise, et d'Henriette-Catherine, du-

tellement pour deux ou trois affaires de cette nature, que, quand il est mort, il n'eût pas trouvé une lingère du palais qui l'eût voulu croire.

— Mais, madame, lui dit Roquelaure en riant, quand un confesseur commande de rompre?

— Ah! la bonne conscience! interrompit le roi. Ah! l'homme de bien! » Il continua cette conversation encore une heure, toujours pillant Roquelaure; ensuite il alla penser pour se confesser le lendemain, qu'il communia avec une dévotion admirable, et il partagea la journée en trois, à Dieu, aux peuples et à La Vallière, à laquelle il donna la fête de toutes les façons. Mais celle qui m'auroit le plus agréé, c'est un meuble entier de cristal tout façonné; il est certain que tous les meubles que j'ai jamais vus en ma vie doivent céder à la beauté et à l'éclat de celui-ci : le seul candélabre est de deux mille louis. Deux jours après La Vallière envoya au roi, par un gentilhomme de son frère, un habit et la garniture avec ce billet.

« *Je vous avoue que je me sens un peu de vanité lorsque je pense que je suis en état de pouvoir faire des présens au*

chesse de Joyeuse. En 1639, à la mort de François, son frère aîné, il quitta les ordres, et, en 1640, il fut duc de Guise, prince de Joinville et comte d'Eu. Ses amours et ses expéditions l'ont rendu célèbre. Il abusa d'Anne de Gonzague, depuis princesse Palatine, en feignant de l'épouser. Il fut l'amant de madame de Montbazon, et tua en duel, pour l'honneur de sa maîtresse, le comte de Coligny, fils aîné du maréchal de Châtillon. Il contesta toujours jusqu'à sa mort, arrivée en 1664, la validité de son mariage avec Honorine de Glimes, veuve d'Albert-Maximilien de Henin, comte de Bossut, qu'il avait épousée à Bruxelles pendant son séjour dans les Pays-Bas. Roi de Naples pendant deux mois, lors du soulèvement des Napolitains contre l'Espagne, il n'abandonna sa conquête que lorsqu'il fut bien persuadé qu'aucun secours ne lui viendroit de France. Peu de temps avant son départ, il était tombé amoureux de mademoiselle de Pons, fille de la reine; il fit mainte extravagance pour la séduire, et il lui promit de faire casser son mariage avec madame de Bossut. Il n'avait que cinquante ans quand il mourut.

plus grand roi du monde, car vous voulez bien, mon ille prince, que je sois persuadée que tout ce qui vous vient de vous est agréable, et que vous estimez plus une marque ma tendresse et de mon amitié que tous les trésors de vot e royaume. Pensez un peu, en vous habillant, qu'il n'est pourtant pas besoin d'être magnifique pour me plaire. »

Cette lettre plut au roi, comme tout ce qui vient de La Vallière; voici ce qu'il lui repartit :

« *Oui, ma chère mignonne, vous êtes en état de me faire des présens, et je les reçois avec plus de joie de votre main que je ne ferois tout l'empire de l'univers par celles de tous les hommes. Mais, ma belle enfant, conservez-moi toujours le glorieux don que vous m'avez fait de votre cœur; car c'est celui-là qui m'oblige à regarder tous les autres avec plaisir, et ayez un peu d'envie de me voir avec l'habit que vous me donnez.* »

Elle en eut une grande commodité, car il le porta plus de quinze jours de suite; il lui en envoya, peu de temps après, six, merveilleusement riches et superbes, avec une échelle et une ceinture de diamans, afin de monter avec plus de facilité au haut du mont Parnasse, et une veste comme celle de la reine, qui lui sied fort bien. Elle étoit en cet état lorsque le roi alla à la revue qu'il fit de ses troupes à Vincennes, devant MM. les ambassadeurs d'Angleterre. Voyant passer le carrosse de La Vallière, il s'avança au galop et fut une heure et demie à la portière chapeau bas, quoiqu'il fît une petite pluie que nous trouvions fort incommode, et en s'en retournant il rencontra, à douze pas de là, celui des reines, auquel il fit un grand salut. La semaine suivante ils allèrent tous deux seuls à Versailles, ne voulant point que mademoiselle d'Artiny y fût : tant il est vrai que dans l'amour le secret est plaisant. Cela me fait souvenir du cardinal-légat, qui disoit un jour à M. de Créqui : « Parbleu, monsieur,

« plaisir diminueroit de la moitié si je croyois qu'on entendît. »

A moitié chemin, Des Fontaines, par l'ordre du roi, lui prépara un grand repas, duquel il eut cent louis. Ils restèrent six ou huit jours à Versailles et se divertirent à la chasse, à la promenade, au lit, et à tout ce qu'ils voulurent. En s'en revenant à Paris, mademoiselle de La Vallière tomba de cheval; elle ne se seroit pas fait grand mal, si elle n'eût pas été maîtresse du roi; mais, à cause de cela, il la fallut saigner promptement; je ne sais par quelle raison elle vouloit que ce fût au pied. Le roi, qui voulut y être, fit plus de mal que de bien, car il cria tant aux oreilles du chirurgien, que la peur lui fit manquer deux fois son coup : son amant devint pâle comme un linge; mais ce fut bien autre chose, quand on vit que mademoiselle de La Vallière, en retirant son pied, fit rompre le bout de la lancette; le roi, animé comme si ce misérable l'eût fait exprès, lui donna un coup de pied de toute sa force, ce qui en vérité est beaucoup dire, et l'envoya d'un bout de la chambre à l'autre; le roi se jeta à sa place, et prit le pied de cette admirable, en attendant un autre chirurgien qui lui tira le bout de la lancette et la saigna fort bien. Elle fut pourtant obligée de garder le lit un mois. Le roi différa dix jours, pour l'amour d'elle, son voyage à Fontainebleau, après lequel temps il fallut partir; mais tous les jours elle avoit des nouvelles du roi, et le roi en avoit des siennes. Voici un des billets qu'elle lui écrivit :

« *Mon Dieu! qu'il est incommode d'aimer un prince aussi charmant que vous! on n'a pas un moment de repos, l'on craint même mille choses qui ne peuvent pas arriver; enfin je vous veux souvent du mal d'être trop aimable. Plaignez donc ce cœur que vous rendez malheureux; excusez-le de toutes les peines que je vous donne de m'aimer, triste, absente, importune, et, si j'ose dire, jalouse.* »

En voici la réponse.

« *Le triste état où mon cœur me réduit depuis que je ne vous vois pas, mon enfant, est assez pitoyable pour vous obliger à partager mes chagrins, et à être touchée de pitié pour les maux que votre absence me fait souffrir, qui ne peuvent être adoucis par tous les divertissemens que mon cœur me fournit : ainsi je suis persuadé qu'il est des momens où vous souffrez tout ce qu'une personne qui aime peut souffrir.* »

Une heure après que ce billet fut parti, l'impatience du roi fut si grande pour voir sa maîtresse, qu'il pria le duc de Saint-Agnan de l'aller querir, ne le pouvant pas lui-même, à raison de quelques affaires importantes, qu'on traitoit pour lors dans son conseil; le duc partit aussitôt, et deux jours après nos deux amans goûtèrent la satisfaction qu'il y a de se voir après une petite absence. Leur joie fut grande : celle de la reine ne fut pas de même; elle avoit déjà assez de chagrin, sans celui-là, d'avoir entendu presque toutes les nuits que le roi rêvoit tout haut de cette petite cateau; c'est ainsi qu'elle la nommoit, parce qu'elle ne sait pas assez bien le françois. C'est une bonne princesse : le roi est un grand prince, personne n'est digne d'être sur nos têtes que lui; jamais on n'a vu de grands hommes qui, aussi bien que lui, n'aient été vaincus par l'amour. Admirons toujours sa bonne foi, sa tendresse et sa grande constance, et de mademoiselle de La Vallière, l'esprit et la modération.

LA DÉROUTE

ET

L'ADIEU DES FILLES DE JOIE,

DE LA VILLE ET DES FAUBOURGS DE PARIS

AVEC LEUR NOM, LEUR NOMBRE, LES PARTICULARITÉS DE LEUR PRISE ET DE LEUR EMPRISONNEMENT

J'écris la déroute famouse
De la bande autrefois joyeuse,
Mais qui n'est plus en ce temps-ci
Qu'une bande fort en souci.
Quoi qu'il en soit, quoi qu'on en croie,
Je chante des filles de joie
L'adieu, les regrets et les pleurs,
Sans prendre part à leurs malheurs.
Muse, qui connois cette race,
Qui t'a souvent fait la grimace,
Et méprisé cent fois tes vers,
Lorgne-les toutes de travers,
Et fais aussi que je les voie,
Non plus comme filles de joie,
Mais en filles qui font pitié.

Pourtant rends-moi sans amitié
Pour cette troupe de sirènes;
Et, pour fruit de toutes mes peines,
Fais que quelque fille de bien
M'aime un peu sans m'en dire rien.
Paris est un séjour commode,
Où chacun peut vivre à sa mode,
Avec droit d'y manger son pain,
Comme dans l'empire romain;
Car on y vit sous un roi juste,
Comme on faisoit du temps d'Auguste,
Avec la même liberté,
Aussi bien l'hiver que l'été,
Et chacun à sa fantaisie
Y prend le droit de bourgeoisie.
Mais, comme enfin tout se corrompt,
Le nom de bourgeois fait affront;
On veut être encor davantage.
De liberté, libertinage
Se produit insensiblement,
Et puis il faut un règlement.
La femme, comme plus fragile,
Commence un désordre de ville,
Et veut toujours prendre plus haut
Qu'elle ne doit et qu'il ne faut.
La moindre se fait demoiselle;
Il faut brocarts, il faut dentelle,
Il faut perles et diamans,
Il faut riches ameublemens,
Et mille autres telles denrées:
Mais, pour les rendre ainsi parées,
Il faudroit que tous les maris
Fussent de vrais Jeans de Paris.
De là vient la source maligne
Qui cause le malheur insigne
D'être enfin prise au saut du lit,

Et surprise en flagrant délit.
O Dieu ! qu'on en prend de la sorte,
Sans celles que la fausse porte
Fait sauver par quelques détroits,
Pour être prise une autre fois !
Ninon dans un fiacre est prise
Avec un homme à barbe grise ;
Nannon au carrossé à cinq sous
Se laisse prendre et file doux.
Lucrèce en sortant est grippée,
Babet en dansant est happée.
On surprend Manon et Cataut,
Qui vont l'une en bas, l'autre en haut.
Jeanneton aux sergens fait tête.
On ne vit jamais telle fête :
Pots, pintes, tables, escabeaux,
Siéges, chandeliers, cruches, seaux,
Vaisselle sans être comptée,
Volent d'abord sur la montée ;
Tout y fait le saut périlleux,
Jusqu'aux bouteilles deux à deux ;
Puis Jeanneton court à la broche :
Cependant un sergent l'accroche ;
Elle l'égratigne et le mord ;
Les voilà tous deux en discord,
Prêts à s'arracher la prunelle ;
Mais le sergent est plus fort qu'elle,
Il l'entraîne contre son gré,
Lui fait sauter plus d'un degré,
Et, sans entendre raillerie,
La mène à la Conciergerie.
On déniche dès le matin
La fameuse et fière catin ;
Quoiqu'on la fasse aller en chaise,
Elle n'est pas trop à son aise,
La commodité lui déplaît,

Mais on s'en sert telle qu'elle est.
Marquise, comtesse ou baronne,
Il faut comparoître en personne,
Et faire entrée au Châtelet,
A jour ordonné, sans délai,
C'est un arrêt irrévocable.
On prend au lit, on prend à table;
Pourvu qu'on soit en mauvais lieu,
Suffit, la prise est de bon jeu.
On a beau dire : « Je suis telle,
Je suis d'auprès de la Tournelle;
Mon mari me connoît fort bien;
Tout ce discours ne sert de rien,
Il faut aller où l'on vous mène.
Pourquoi courir la pretantaine,
Lui disent les sergens railleurs,
Et venir autre part qu'ailleurs?
Eh bien, que votre mari vienne,
Qu'il vous retire et vous retienne;
S'il ne vous fait le même tour
Que le procureur de la cour
Fit l'autre jour à telle dame
Qui voulut se dire sa femme :
« Allez, je ne vous connois point,
Et demeurons-en sur ce point, »
Lui dit-il; bien fort en colère.
A cela que pourriez-vous faire?
Quand un homme est ainsi fâché,
Sa femme en porte le péché.
A propos, chez dame Thomasse,
Deux femmes de fort bonne race
Furent prises au trébuchet,
Et passèrent hier le guichet;
Et tous les jours on en attrape
A l'heure que l'on met la nappe,
Cela veut dire en plein midi.

Ah! qu'un sergent est étourdi,
De venir frapper à telle heure!
Personne à table ne demeure;
Il peut tout seul se mettre là;
Car aussitôt chacun s'en va,
Laisse chapon, ragoût et soupe,
Laisse du vin dedans sa coupe,
Et fait place à quatre sergens,
Qu'il laisse buvans et mangeans,
Et souhaite qu'ils en étouffent,
Tandis que les dames s'épouffent.
D'autres, avec des Savoyards,
S'enferment bien de toutes parts,
Puis sortent par la cheminée,
De quoi la cohorte étonnée
Pense que le diable a pris part
A cet inopiné départ:
Rien ne sort à porte rompue,
Elles sont déjà dans la rue;
Les Savoyards crient haut et bas:
Sergens, vous ne nous tenez pas.
Mais les sergens, tout pleins de rage,
S'en prennent d'abord au ménage,
Ils renversent et brisent tout.
Chacun en emporte son bout,
Mais ce bout ne vaut pas la peine
De faire une entreprise vaine.
Ils vont chez la belle aux beaux yeux,
Chez elle ils réussiront mieux;
Elle est dame à se laisser prendre,
Et point difficile à se rendre;
Tout bretteur se rend maître là.
Sitôt qu'il a dit: « Me voilà.
Sergent qui commande à baguette
N'a pas moins de droit que la brette.
Ouvrez vite, c'est temps perdu,

Levez-vous, le lit est vendu,
Lui dit-il en propres paroles.
— Prenez, dit-elle, deux pistoles,
Et me laissez vivre en repos.
— C'est parler fort mal à propos.
Ah ! vous ne ferez point affaire,
Dit le sergent fort en colère :
Pour qui me prenez-vous ici ?
Pensez-vous échapper ainsi ?
Si je n'avois la retenue,
Vous iriez à pied par la rue.
Mais c'est en chaise que l'on sort,
Quand on en veut payer le port. »
Tel est le destin de nos belles,
Et d'autres qui sont avec elles :
Nicole, Claudine, Margot,
Et Perrette et Jeanne au pied bot,
Martine la souffle-rôties,
Toutes servantes addenties,
Qui deçà, qui delà, font flus,
Mais elles ne reviennent plus.
Bon pied, bon œil et bonne bête
Fait bien lors un coup de sa tête ;
Comme on déniche des moineaux,
Ou comme l'on cuit des perdreaux,
Tout ainsi l'on prend Christoflette,
Poncette, Gilette, Nissette,
En sortant de leurs nids à rats ;
L'une échappe de l'embarras,
On vous la prend, on lui dit : « C'est que
Il faut venir au For-l'Évêque ;
Et de prises pour un matin
J'en compte cent, sans le fretin.
Guère de gens ne sont en peine
De s'informer où l'on les mène,
Excepté quelques perruquiers,

Quelques parfumeurs et poudriers,
Quelques faiseurs de confitures,
Ou bien de mignonnes chaussures,
De fards, de pommades, de gants,
De vieilles jupes, vieux rubans
Repassés à la friperie,
Et faiseurs de pâtisserie.
Eh quoi ! si souvent escroqués,
Faut-il encor qu'ils soient moqués?
O personnes ensorcelées,
De prêter ainsi leurs denrées
Sur janvier, février et mars,
Pour courre après de tels hasards !
Au contraire, mille personnes
Prudentes, sages, belles, bonnes,
Rendront grâce aux bons magistrats
Qui leur ont sauvé tant de pas,
Et réduit leurs maris à vivre
D'un air qu'il ne les faut pas suivre.
Oh ! combien d'argent épargné
A tel qui, pour être lorgné,
Se faisoit, mettant tout en gage,
Et trop tôt gueux et trop tard sage;
Voilà ce que c'est d'écouter
Un sexe qui vient nous tenter,
Qui nous fait croire qu'il nous aime,
Et puis nous perd comme lui-même.
Oh ! qu'elles sont en bel état,
Pour un marquisat ou comtat !
Ainsi fait la vanité sotte
D'une poupée une marotte,
D'une belle idole un jouet ;
Et du jeu l'on en vient au fouet.
C'est là d'une façon fort belle
Se faire passer demoiselle ;
Et pourtant une infinité

Passent en cette qualité.
Mais la prudente politique
En va faire une république,
Que l'on veut envoyer à l'eau,
S'entend pourtant dans un vaisseau.
Alors toute personne sage
Fera des vœux pour leur passage,
Priera les flots, Neptune aussi,
De les porter bien loin d'ici.
Aux vents, pour moi, je fais prière
De leur bien souffler au derrière :
C'est du navire que je dis ;
J'excepte le vent Yapis ;
Car ce vent seroit tout contraire,
Et des poëtes d'ordinaire
Il est invoqué pour les gens
Qu'on veut revoir en peu de temps.
Alors aussi d'autre manière
Tout débauché fera prière ;
Mais prières de débauchés
Sont souvent autant de péchés.
Le ciel, qui le sait, les délaisse
Et ne s'en hausse ni s'en baisse.
Les enfans leur crient au renard.
Pourtant dans ce fameux départ
On voit blêmir un pauvre drôle
Quand il entend lire le rôle
Où des premières est Fanchon,
Qui de ses deux yeux de cochon
Lui vint percer le cœur et l'âme.
Alors il ne peut qu'il ne blâme
Et polices et magistrats :
Oh ! dit-il, en parlant tout bas,
Quelle injustice, quel dommage
De faire à Fanchon cet outrage !
Puis, demeurant droit comme un pieu,

Il enrage, il jure morbieu,
Et maudit en soi la police,
De peur qu'il a de la justice ;
Mais il a beau se garder bien,
Jamais justice ne perd rien.
Dieu veuille plutôt qu'il s'amende,
Et que jamais on ne le pende !
On en pend de bien plus huppés,
Qu'un sexe pipeur a pipés.
Enfin nos pies dénichées,
De leur départ assez fâchées,
De tous côtés d'un œil hagard
Regardent le tiers et le quart.
Mais tiers ni quart tel qu'il puisse être
Ne fait semblant de les connoître.
L'une soupire, l'autre rit,
L'une pleure, une autre maudit,
Quelque autre fait une grimace
D'un singe qui demande grâce :
Une autre, sans honte et sans front,
Se moque d'honneur et d'affront :
La demoiselle et la marquise,
Mais marquise de bonne prise,
Ont le bec alors bien gelé,
Et le caquet mal affilé ;
Elles n'ont point ici par voie
Brun ni blondin qui les côtoie ;
Les sergens font leurs quinolas,
Qui sont des meneurs par le bras,
Meneurs de fort mauvaise grâce,
Et tous meneurs chassant de race,
Meneurs à leur rompre le cou,
En les menant devinez où.
Je crois qu'ils vont droit au Pont-Rouge,
Vers un grand bateau qui ne bouge :
Là, toutes entrant en complot,

On crie : A Chaillot, à Chaillot ;
C'est aux Bons-Hommes, à Surène,
C'est où ce grand bateau les mène.
S'il fait beau temps, l'on pourra bien
Passer outre sans dire rien.
Adieu Paris, comme il nous semble,
Disent-elles toutes ensemble.
Hélas ! que de gens de métier
Sont fâchés dans chaque quartier !
Car ils perdent la chalandise
Et de baronne et de marquise.
A présent tout est renversé,
Notre honneur est bien bas percé ;
Nous donnerions, étant au rôle,
La qualité pour une obole ;
Du moins que ne nous réduit-on
A reprendre le chaperon ?
Après avoir été coquettes,
Quel mal d'être chaperonnettes,
Même de porter le toquet
Avecque quelque autre affiquet,
Tout ainsi que la bourgeoisie,
Qui de grande peur est saisie,
Qu'on ne règle au temps de jadis
Et sa coiffure et ses habits;
Que d'une demi-demoiselle
On en fasse une péronnelle.
On en feroit tout aussi bien,
Si le monde n'en disoit rien.
Mais; soit qu'il jase ou qu'il se taise,
On en seroit plus à son aise,
On ne se ruineroit point
Pour du brocart et pour du point;
La chemisette, la houbille,
Le corset, quelque autre guenille,
Un filet à mouche, un jupon,

Pour parer seroit aussi bon.
Mais zeste, attendez-nous sous l'orme,
On nous prendra pour la réforme.
Bon Dieu que nous avons de soin !
C'est bien de nous qu'on a besoin.
Laissons faire la politique
Qui règle la chose publique ;
Mais qu'en la laissant faire aussi
Elle nous chasse loin d'ici !
Adieu bal, adieu comédie,
Adieu, puisqu'il faut qu'on le die,
Au Marais, notre rendez-vous,
Où souvent, avec cent filoux,
Nous avons joué notre rôle
A dépouiller un pauvre drôle,
Étranger ou provincial,
Où je ne m'acquittai point mal
Du beau soin d'escroquer la dupe,
Tantôt d'un bas, puis d'une jupe,
D'un mouchoir, d'un collier, d'un loup,
D'un rubis, d'un autre bijou,
D'un anneau, d'une garniture,
D'un bracelet, d'une coiffure,
D'un miroir, d'un ameublement,
D'un cabinet, d'un diamant,
D'une aiguière, un bassin de même,
Selon que plus ou moins on aime;
Manger enfin carrosse et train,
Le mettre nu comme la main,
Étoit mon principal office.
J'en cachois si bien l'artifice,
Que mon pauvre dupe croyoit
Que je brûlois comme il brûloit :
Mais bientôt mon cœur tout de glace
Le forçoit de céder la place
A quelque autre simple niais

Qu'on prenoit du même biais.
Mais, après toutes nos fredaines,
Dont nous allons porter les peines,
Voilà nos plaisirs qui sont morts,
Et nous en sommes au remords.
Adieu, promenades de Seine,
Chaillot, Saint-Cloud, Ruel, Surène,
Ah ! que nous allons loin d'Issy,
De Vaugirard et de Passy!
Mais c'est où le destin nous mène.
Adieu, pont Neuf, Samaritaine,
Butte-Saint-Roch, Petits-Carneaux,
Où nous passions des jours si beaux;
Nous allons en passer aux îles :
Puisqu'on ne nous veut plus aux villes,
Il nous faut aller au désert.
Et, comme toute chose sert,
Notre disgrâce nous délivre
De l'homme brutal, de l'homme ivre,
De l'homme jaloux, du coquin,
Et du voleur et du faquin
Dont nous souffrons la tyrannie,
Les bassesses, la vilenie ;
Supplice le plus grand qui soit.
Hélas ! si la femme savoit
Quelle sujétion a celle
Qui fait le métier de donzelle,
Elle n'en tâteroit jamais,
Vivant comme moi désormais,
Qui promets, qui proteste et jure
D'être meilleure créature.
Mes compagnes en font autant,
Prenez-le pour argent comptant;
Nous tiendrons un chemin contraire,
Pourvu qu'on nous le fasse faire.
Ainsi ce beau discours finit;

Mais elles n'avoient pas tout dit :
Il falloit encor nous apprendre
Combien elles en ont fait pendre,
Combien de galans ébahis
Par elles se sont vus trahis,
Et combien de lâches querelles
Se sont faites par l'amour d'elles,
De mauvais coups, d'assassinats,
De vols qu'elles ne disent pas,
De marchands affrontés sans honte,
D'emprunts dont on ne tient nul compte ;
Combien de jeunes gens, enfin,
Ont fait par là mauvaise fin,
Combien de désordre aux familles,
Combien il s'est perdu de filles,
Combien d'enfans ou d'avortons !
Quand finir, si nous les comptons?
Mais pensons à choses plus hautes,
Faisons profit de tant de fautes,
Car des dames de la façon
Font une fort belle leçon
A toute fille de boutique,
Qui de demoiselle se pique,
Et qui, hors d'un comptoir tout gras,
Fait la dame à vingt-cinq carats.
Instruction aux artisannes,
Aux servantes, aux paysannes,
A toute autre grisette aussi,
De ne jamais broncher ainsi.
Désormais la sage bourgeoise,
Vivant en liberté françoise,
Ira partout le front levé,
Et tiendra le haut du pavé,
Sans peur de se voir affrontée
Par quelque Cambrouse effrontée,
Qui fait par un méchant trotin

Porter sa jupe de satin.
L'honneur, la vertu, le mérite,
Qu'il faudra que chacun imite,
Feront renaître dans nos jours
De justes et chastes amours :
L'impureté sera bannie
Des plaisirs de la douce vie :
Tout ira comme il doit aller ;
Mais il faut d'ici détaler,
Rebut du sexe, on vous l'ordonne.
Sans vous la ville est belle et bonne ;
On y va vivre, en sûreté,
Dans une honnête liberté ;
Les bons desseins qu'on a pour elle
La font de plus belle en plus belle.
Paris est plus qu'il ne paraît,
Mais jamais ne fut ce qu'il est.
Les laquais y sont sans épées,
Les maris sans dames fripées,
Les rues sans boue en ce temps,
Sans embarras et sans auvens ;
Et bientôt les modes nouvelles
Rendront nos casaques plus belles ;
Et, ce qui sera de plus beau,
C'est la sûreté du manteau ;
Car bientôt, grâce à la police,
Paris sera purgé de vice,
Et des vicieuses aussi,
Qui n'aiment guère tout ceci.
Mais, plaise ou non, ris ou grimace,
Il faut que justice se fasse ;
Et, de la façon qu'on s'y prend,
On fait tout ce qu'on entreprend.
Il faut que Paris se nettoie
De boue et de filles de joie.
Que de voleurs sont étourdis

De voir faire ce que je dis,
Et doutent, pendant leur asile,
S'ils doivent demeurer en ville!
Je ne sais que leur conseiller,
Sinon de ne plus travailler
D'un métier bientôt sans pratique,
Quand on n'en tiendra plus boutique.
Hélas! que de gens affligés
De se voir ainsi délogés!
Qu'ils seront mal dans leurs affaires!
Sans ces personnes nécessaires,
Le trafic ne vaudra plus rien,
Puisqu'il va manquer de soutien;
A moins que d'aller dans les Indes,
Racheter cent pauvres Dorindes,
Cent Sylvies et cent Philis,
Les vols seront mal établis.
Que fera le laquais en peine
De la prise d'un point de Gène,
Et de la bague et des pendans,
Des nœuds, de la montre et des gants?
Il n'aura plus devant la porte
Personne à présent qui les porte.
L'économe d'une maison
N'aura plus de dame Alison :
Chez qui porter toutes les brippes
Et quelquefois de bonnes nippes,
Que l'on fait perdre tout exprès,
Et qu'on cherche longtemps après?
Les pauvres filous, sans ressource,
Auront-ils où vider la bourse
Qui sera surprise avec art?
Pour qui tant se mettre au hasard?
C'étoit pour l'entretien de Lise
Que tout étoit de bonne prise;
Sa jupe et tant de linge fin

N'étoient venus que de larcin.
Mais présentement que l'on grippe
Et Lise et toute autre guenippe,
Il ne sera plus de besoin
De prendre d'elle tant de soin ;
Le public la prend en sa charge,
Et pour l'avenir en décharge
Tous ces gens qui font aujourd'hui
La charité du bien d'autrui.
Cela fait tort à leur largesse,
Leur ôte leur bureau d'adresse,
Met un voleur sur le pavé,
Fort en danger d'être trouvé
Saisi du vol qu'il vient de faire :
Il n'est plus pour lui de repaire
Contre le chevalier du guet,
Qui prend le porteur du paquet :
Je l'avoue, et ces recéleuses
Lui servoient encor de fileuses
A filer sa corde plus doux.
Que de malheurs pour les filous !
Quel danger leur pend sur la tête !
Que ne présentent-ils requête ?
Sans doute ils seroient bien reçus
A faire plainte là-dessus.
Deffita, leur juge fort tendre,
Ne condamne point sans entendre ;
Il leur donnera par bonté
Quelque autre lieu de sûreté.
Mais, soit de respect, soit de crainte,
Nul n'ose faire cette plainte,
Et nul pour eux ne veut prier :
Ainsi donc, adieu le métier.
Toutes les sociétés cessent
Quand les associés la laissent,
Et tel cas arrive ici ; car

Cloris part pour Madagascar,
Et son chevalier de l'Étoile
Ne sait à quel vent faire voile.
Quels désordres, quels accidens,
Qui font bon gré mal gré ses dents!
Obéir à la politique
Qui règle la chose publique!
Le siècle, pour n'être pas d'or,
Ne laisse pas de plaire encor,
Et plaira toujours davantage
Par une police si sage.
Deffita s'y prend comme il faut.
Bourgeois, voilà ce que vous vaut
Un magistrat de cette sorte,
Et qui n'y va pas de main morte.
Mais revenons à nos moutons,
Faisons le triage et comptons
Combien sont nos brebis galeuses.
Les listes sont assez nombreuses
Pour les envoyer en troupeau
Paître dans le monde nouveau.
Muse, laisse aller cette troupe,
Il est temps de manger la soupe;
Il est une heure et plus d'un quart,
C'est trop rimer pour leur départ:
Depuis le matin je travaille
Pour un adieu de rien qui vaille.

REQUÊTE

DES

FILLES D'HONNEUR PERSÉCUTÉES

A MADAME DE LA VALLIÈRE

Vénus de notre siècle, adorable déesse,
Vous qui d'un seul regard inspirez la tendresse,
Et savez surmonter le plus puissant des rois,
Depuis cinq ans entiers nous vivons sous vos lois;
Nous vous avons connue la plus grande du monde,
C'est à présent en vous que notre espoir se fonde.
Prenez les intérêts des filles de Cypris,
Et ne permettez pas qu'on en fasse mépris.
Nous vous reconnoissons pour notre impératrice;
Montrez-vous digne enfin d'en être protectrice.
A notre commun bien votre intérêt est joint,
L'on ne vous verra point, si l'on ne nous voit point;
Nous sommes à l'État toutes trop nécessaires
Pour nous laisser en butte à des coups téméraires;
Les jeunes gens sans nous, par un crime odieux,
Attireront encor la vengeance des dieux.
Si notre tendre amour n'échauffoit point leurs âmes,

Ils se verroient brûlés par d'effroyables flammes;
Les femmes, les maris, les filles, les enfans,
Les hommes les plus saints et les plus innocens,
Se verroient tous les jours exposés à leur rage;
Ils enfreindroient les lois du plus saint mariage,
Et leur emportement et leur brutalité
Auroient toujours querelle avec l'honnêteté.
Le substitut des dieux en fait sa conséquence,
Dessous lui nous avons une entière licence,
Son empire est ouvert à des gens comme nous;
Par prudence il permet les plaisirs les plus doux,
La vertu ne nous fait ni de tort ni d'injure,
De peur de renverser l'ordre de la nature.
Dans ce royaume-ci, comme dedans le sien,
Le mal que nous faisons se convertit en bien.
Vouloir être plus saint que la sainteté même,
C'est se tromper l'esprit par une erreur extrême,
Et l'on ne doit jamais faire cesser un mal
Quand il en étouffe un qui seroit plus fatal.
Faites donc retirer le bras qui nous oppresse;
D'un jeune lieutenant que la poursuite cesse;
Empêchez désormais qu'on ne puisse offenser
Un corps qui sert au roi plus qu'on ne peut penser;
Car nous entretenons, par nos soins salutaires,
La moitié de sa garde et de ses mousquetaires;
Et, sans nous, ces galans emplumés et poudrés,
Qui paroissent toujours plus jolis, plus dorés
Que n'ont jamais été des hommes de théâtre,
Ces gens que leur habit fait qu'on les idolâtre,
Seroient bientôt cassés, ou quitteroient demain,
Si par quelque malheur nous resserrions la main.
Qu'on ne s'oppose plus avecque tant de peine
A ces commodités de la nature humaine;
Qu'on finisse des soins pris si mal à propos;
Que les femmes d'honneur puissent vivre en repos.
Aussi bien c'est en vain que le monde s'empresse,

Chaque jour en produit une nouvelle espèce ;
Et, si l'on vouloit bien en purger tout Paris,
On verroit à louer quantité de maris.
Croyez-moi, c'est un sexe inconnu que le nôtre ;
Une femme de bien est faite comme une autre ;
L'honneur le plus brillant n'a que de faux appas,
Et souvent l'on paroit tout ce que l'on n'est pas.
Grande reine, songez à votre chaste empire :
Dans ce triste séjour sans vos soins il expire.
Mais, si vous l'honorez de vos soins désormais,
Votre peuple galant ne finira jamais.

LA PRINCESSE

OU

LES AMOURS DE MADAME [1]

La prise de Vardes, l'éloignement du comte de Guiche et celui de la comtesse de Soissons, ne laissent pas à douter que l'amour, l'aversion, la jalousie et la haine, n'eussent produit d'étranges effets entre quelques personnes

[1] Voici ce que dit, dans ses *Mémoires*, à propos de ce pamphlet, l'évêque de Valence, Daniel de Cosnac : « J'appris de madame de Saint-Chaumont qu'un manuscrit, portant pour titre, *Amours de* MADAME *et du comte de Guiche*, couroit par Paris et s'imprimoit en Hollande. MADAME appréhendoit que ce livre, plein de faussetés et de médisances grossières, ne vînt à la connoissance de MONSIEUR, par quelque maladroit ou malintentionné, qui peut-être envenimeroit la chose. Elle me choisit pour lui en porter la nouvelle. Elle en écrivit à madame de Saint-Chaumont, qui étoit à Saint-Cloud, et à moi, à Paris. J'allai à Fontainebleau. D'abord, je vis MADAME, pour m'instruire plus amplement; elle me dit que Boisfranc avoit déjà dit la chose à MONSIEUR, sans sa participation; mais, ce qui la touchoit davantage, c'étoit l'impression de ce manuscrit. J'envoyai, exprès, en Hollande, un homme intelligent (ce fut M. Patin), pour s'informer de tous les libraires entre les mains de qui ce libelle étoit tombé. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'il fit faire par les États des défenses de l'imprimer, retira dix-huit cents exemplaires déjà tirés, et me les apporta à Paris, et je les remis, par ordre de MONSIEUR, entre les mains de Mérille.

des plus élevées du royaume. On en parloit diversement à la cour, et chacun raisonnoit selon son caprice; assurant ses conjectures sur ce qui avoit éclaté, et faisant des histoires, des intrigues, des commerces de choses imaginaires, sur des fondemens mal assurés. Cependant assez de gens s'empressoient de persuader aux autres qu'ils savoient la vérité de tout cela, et, pour paroître mieux instruits, ils forgeoient des particularités vraisemblables et joignoient l'effronterie au mensonge; ils débitoient leurs visions d'une manière si audacieuse, qu'on ne pouvoit presque s'empêcher de leur donner quelque foi. Mais quelle apparence y avoit-il que ces actions particulières fussent connues de tout le monde, tandis qu'on avoit tant d'intérêt à les cacher? De tels mystères ne pouvoient avoir de solitude assez profonde, les intéressés n'avoient garde d'en révéler le secret, et, si l'amour[1] qui avoit tout commencé, n'eût tout dit, on n'auroit eu de cette histoire que des lumières imparfaites.

Manicamp, affligé au dernier point de l'absence du comte de Guiche, son ami, tâcha de lier avec une dame de la cour l'intelligence la plus forte qu'il put, pour

[1] Cette affaire me coûta beaucoup de peine et d'argent; mais, bien loin d'y avoir regret, je m'en tins trop payé par le gré que MADAME me témoigna. » Plus loin, il revient sur cette affaire : « Cependant MADAME me voyoit partir avec regret; elle espéroit que, par quelques intrigues que j'avois à Paris et en Hollande, je pourrois découvrir l'auteur de cette méchante pièce. Je lui fis connoître qu'il ne falloit pas témoigner d'empressement, et que l'auteur se découvriroit avec plus de facilité lorsqu'il ne seroit pas averti qu'on le chercheroit. » (DANIEL DE COSNAC, *Mémoires*, t. I, p. 317-321.) On n'en découvrit jamais l'auteur, et tout l'argent de l'évêque de Valence ne put réussir à détruire tous les exemplaires de ce roman. Les éditions suivantes de la *France galante*, des *Amours des Dames illustres*, donnaient, comme les précédentes, les *Amours de Madame;* mais cette princesse, morte le 30 juin 1670, fut vite oubliée de tous, et, un an à peine après sa mort, MONSIEUR se remariait avec la princesse Charlotte, fille de l'électeur palatin.

adoucir son chagrin; et, comme il avoit affaire à une personne qui vouloit aussi l'engager, mais qui songeoit à ses sûretés, elle le mit à plusieurs épreuves et lui fut à la vérité cruelle; et il falloit être Manicamp, et amoureux, pour ne s'en pas rebuter.

Un jour qu'il la pressoit par les plus tendres paroles que la passion pût mettre à sa bouche : « Eh bien, Manicamp, dit-elle, je vous estime et je vous aurois déjà dit que je vous aime, si je pouvois être assurée que vous fussiez tout à moi; mais comment voulez-vous que je le croie, poursuivit elle, dans de si grands sujets de douter de toute votre confiance? Vous avez eu toute votre vie un commerce si étroit avec le comte de Guiche, que vous ne pouviez ignorer ses aventures, et surtout celles qui ont causé son éloignement : je vous avoue que je suis curieuse et que je voudrois savoir la vérité de cette intrigue; mais j'aurois voulu que de vous-même vous m'eussiez conté ce secret, et je vous en aurois tenu compte. »

Il n'en fallut pas davantage pour bannir tout scrupule du cœur de Manicamp; il avoit trop d'amour pour sa maîtresse pour garder encore une fidélité exacte à son ami; il étoit en état de la contenter là-dessus, parce qu'il avoit dans sa poche un paquet de toutes les copies des lettres qui étoient de l'histoire, dans le dessein de la faire plus sûrement qu'elle n'étoit. Et, après avoir témoigné à la dame qu'il étoit prêt de la satisfaire, et elle de l'écouter, il rêva quelques momens et commença de parler ainsi :

« Le mariage de Madame ayant accru la joie de la cour, on y faisoit tous les jours des divertissemens, et Madame étant une princesse jeune et accomplie comme vous savez, tout le monde qui la voyoit ne songeoit qu'à lui proposer des plaisirs convenables à une personne de son rang et de son mérite. Le roi, qui ouvroit les yeux comme les autres à ses belles qualités, lui donnoit mille marques de bienveillance, et, selon les apparences, elle

avoit toujours avec la comtesse de Soissons la principale part à tout ce qu'il faisoit de plus galant pour les dames. Le comte de Guiche et le marquis de Vardes, étant bien auprès du roi, en reçurent souvent des grâces, et étoient de tous les plaisirs, comme gens qu'il aimoit particulièrement. Ce fut dans une vie si douce et si charmante que ces deux malheureux prirent tant d'amour et d'ambition, qu'ils en perdirent la raison, et qu'ils se préparèrent des infortunes qui, possible, ne finiront qu'avec eux.

« Le comte voyoit tous les jours Madame, et sentoit en lui augmenter sans cesse le plaisir qu'il prenoit à la voir, sans songer à ce qui lui en arriveroit; mais la pente au précipice étoit grande. Il ne fut pas longtemps sans connoître qu'il avoit fait plus de chemin qu'il ne vouloit. Madame, d'un autre côté, sans savoir les pensées du comte, le regardoit d'une manière à ne le pas désespérer : elle a un certain air languissant, et, quand elle parle à quelqu'un, comme elle est tout aimable, on diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire. Cette douceur est un puissant charme pour un homme sensible comme l'étoit le comte : la beauté et le rang de la personne élevèrent dans son âme tant de brillantes espérances, qu'il n'envisagea les périls de son entreprise que pour s'en promettre plus de gloire. Enfin, s'abandonnant tout à l'amour, je le vis quelquefois rêveur et chagrin, et, lui ayant un jour demandé ce qu'il avoit, il me dit qu'il n'étoit pas temps de l'expliquer, qu'il me répondroit précisément quand il seroit plus ou moins heureux qu'il ne l'étoit alors, et que par aventure il m'annonçoit qu'il étoit amoureux.

« A mon retour d'un voyage de trois semaines, je trouvai le comte qui m'attendoit chez moi; mais il me parut si brillant, si magnifique et si fier, qu'à le voir seulement je devinai une partie de ses affaires. — Ah! cher ami, me dit-il d'abord, il y a trois jours que je meurs d'im-

patience de vous voir! Et puis, s'approchant de mon oreille : — Je ne sentois pas toute ma joie ni ma bonne fortune, ne vous ayant pas ici pour vous en confier le secret.

« Mes gens s'étant retirés, le comte ferma la porte de ma chambre lui-même, et, m'ayant prié de ne l'interrompre point, il me parla en cette sorte : — Bien que je ne vous aie pas nommé la personne que j'aime, vous pouvez bien connoître que ce ne peut être que Madame de la manière dont je vous parle; ainsi je crois que l'aveu que je vous fais ne vous surprend pas. Je sais que si je vous avois découvert mes sentimens dans le commencement de ma passion, vous m'auriez dit mille choses pour m'en détourner, mais elles auroient été dites aussi inutilement que toutes celles que m'a dites ma raison; elle m'a représenté des dangers effroyables pour ma fortune et pour ma vie, sans donner seulement la moindre atteinte à mes desseins. A n'en mentir pas, j'aimois déjà trop, quand je me suis aperçu que je devois m'en défendre; et je n'ai voulu m'en abstenir que quand je me suis vu incapable de résistance. J'ai senti que je serois jaloux presque aussitôt que je me suis vu amant; le roi m'a donné des chagrins si terribles, qu'il a mis vingt fois le désespoir dans mon âme; il témoignoit tant d'empressement auprès de Madame, que tout le monde croyoit qu'il l'aimoit, et qu'elle en étoit persuadée elle-même; cela a duré deux ou trois mois, et assurément ils ont été pour moi deux ou trois siècles de souffrance. Tandis que le roi faisoit tant de galanteries pour Madame, je la voyois tous les jours, et j'y remarquois avec une rage extrême qu'elle les recevoit avec joie. J'en devins maigre, hâve, sec et défait, dans le temps que vous m'en demandâtes la raison. Ce qui pensa me faire mourir, ce fut que le roi me demanda si j'étois malade, et Madame m'en fit la guerre. Enfin ma prudence m'alloit abandonner, et j'allois être victime de mon silence et de mon rival, car je n'avois encore rien dit à Madame que par le pitoyable état où

j'étois, lorsque je reçus une consolation à laquelle je ne m'attendois pas. Le roi, qui avoit son dessein formé, continuoit toujours de venir chez Madame, et, soit que son procédé eût été jusqu'alors une politique ou qu'il devint scrupuleux, il détourna tout d'un coup les yeux de sa belle-sœur, et les attacha sur mademoiselle de La Vallière. La manière d'agir de ce prince fut si haute et si éclatante, que peu de jours firent remarquer sa passion à tout le monde; il garda toutes les mesures de l'honnêteté, mais il s'embarrassa peu des égards qu'on croyoit qu'il avoit pour Madame; et cette princesse, qui s'imaginoit que ses vœux étoient pour elle, fut bien étonnée de les voir aller à sa fille d'honneur; de l'étonnement elle passa au ressentiment et au dépit de voir échapper une si belle conquête; et l'un et l'autre furent si grands, qu'elle ne put s'empêcher de nous en témoigner quelque chose à mademoiselle de Montalais[1] et à moi.

« Un jour que le roi entretenoit sa belle à trente pas de Madame, — Je ne sais, nous dit-elle tout bas, si l'on prétend me faire servir longtemps de prétexte : j'ai honte pour les gens de les voir s'attacher si indignement, et de voir tant de fierté réduite à un si vil abaissement. En achevant ces paroles, elle se tourna de mon côté : — Madame, lui dis-je, l'amour unit toutes choses quand il s'empare d'un cœur; il en bannit toutes les craintes et les scrupules; et cette sorte d'inégalité que vous condamnez est comptée pour rien entre les amans. Le roi ne peut aimer dans son royaume que des personnes au-

[1] Françoise de Montalais fut chassée de la maison de MADAME à la demande du duc d'Orléans, qui voyait en elle la complice complaisante de toutes les intrigues de sa femme. Le roi, qui la soupçonnait de plus d'avoir trempé dans les intrigues de MADAME contre mademoiselle de La Vallière, la fit enfermer dans l'abbaye de Fontevrault, d'où elle ne sortit que grâce aux démarches de Malicorne, son amant, qui avait entre les mains toutes les lettres du comte de Guiche à MADAME.

dessous de lui ; il y a peu de princesses qui puissent l'attacher ; et, comme ses prédécesseurs, il faut qu'il porte sa galanterie aux demoiselles, s'il veut faire des maîtresses. — Il me semble, reprit-elle assez brusquement, qu'ayant commencé d'aimer en roi il ne devoit pas faire une grande chute : cela me fait connoître, ce que je ne croyois pas de lui, que, la couronne à part, il y a des gentilshommes dans son royaume qui ont plus de cœur et de fermeté. Je parle librement devant vous, comte, dit-elle, parce que je crois que vous avez l'âme d'un galant homme, et que j'ai une entière confiance à Montalais. Mais je vous avoue que je voudrois que le roi prît un autre attachement. — Qu'importe à Votre Altesse? reprit Montalais ; il a toujours pour vous les mêmes déférences ; il ne voit La Vallière qu'après vous avoir rendu visite... Si vous aimez les divertissemens, il ne tient qu'à vous d'être des parties qu'il fera. Du reste, madame, je n'ai jamais cru que vous y dussiez prendre part ; et du dernier voyage de Fontainebleau je me suis doutée de ce que je vois aujourd'hui, à deux conversations qu'il a eues avec elle. — Voilà justement ce qui me fâche de cette aventure, dont ils m'ont voulu faire la dupe... — Et c'est pourquoi Votre Altesse se peut faire un divertissement agréable, si elle veut regarder cela indifféremment. Et alors Madame, se repentant de m'en avoir tant dit, n'écouta plus que son courage là-dessus : — Vous avez raison ; non, dit-elle, je ferai semblant d'ignorer la chose, je ne troublerai point les plaisirs du roi, et je ferai si bien mon personnage, qu'il ne saura pas que sa conduite m'ait donné le moindre chagrin. Mais, pour changer de discours, qu'avez-vous eu si longtemps, continua-t-elle en s'adressant à moi, que vous aviez la tristesse dans les yeux, et presque la mort peinte sur le visage? Dites-nous, poursuivit-elle, voyant que je demeurois immobile et que je ne faisois que soupirer, qui vous a ainsi changé? Parlez librement, je suis de vos amies, je serai discrète, et

Montalais le sera aussi; car vous ne venez au monde que depuis quinze jours. — Ah! madame! que voulez-vous savoir? lui dis-je. Je n'en pus dire davantage, et je ne sais comment je serois sorti d'un pas si dangereux, si Monsieur ne fût arrivé avec plusieurs femmes, qui se mirent à jouer au reversi. Voilà l'unique fois que sa personne m'a réjoui, car je l'aurois souhaité bien loin en tout autre temps. Le lendemain Madame vint jouer chez la reine, où le roi se trouva; en sortant, je donnois la main à Montalais, qui me dit assez bas : — On m'a donné ordre de vous dire que vous n'en êtes pas quitte, et qu'il faut que vous disiez ce que l'on veut savoir. Pour moi, ajouta-t-elle, je n'ai plus de curiosité pour cela, je pense en être bien instruite, et, si vous m'en croyez, vous en direz la vérité. — Si l'on veut que je la déclare, ne vaut-il pas mieux mourir en obéissant que se perdre par un silence qui me causeroit mille douleurs? — Ne soyez pas si fou, me dit-elle; vous me feriez pitié; adieu. Je n'eus le temps que de lui serrer la main sans lui répondre; car elle se trouva à la portière du carrosse, où elle monta; et je crus qu'ayant compassion de ma peine, je pouvois lui en faire confidence, ou du moins trouver quelque soulagement à l'entretenir.

« A deux jours de là je suivis le roi chez Madame, et le roi, après lui avoir fait son compliment, s'en alla chez La Vallière, où Vardes, Biscara et quelques autres le suivirent. Pour moi, je demeurai chez Madame, où j'eus le loisir d'entretenir Montalais, tandis que la comtesse de Soissons étoit en conversation avec Madame. Je fis ce que je pus pour gagner l'esprit de cette fille; je lui exprimai les sentimens de mon cœur les plus secrets; et tout ce que je pus tirer d'elle fut qu'elle vouloit bien être de mes amies, mais que je prisse garde de lui rien demander qui fût contre les intentions de sa maîtresse, et qu'elle me plaignoit de me voir prendre une visée si dangereuse. Elle me dit mille choses de bon sens là-dessus,

auxquelles j'ai souvent pensé pour ma conduite; et je n'ai jamais pu savoir d'elle si Madame avoit d'aussi bons yeux qu'elle pour découvrir ma passion. Je la conjurai de me dire encore quelque chose lorsque la comtesse sortit.

« Ce fut alors que Madame me dit : — Eh bien, comte de Guiche, parlerez-vous aujourd'hui? — Je ne sais pas présentement ce que je dirai, répondis-je, mais je sais bien que je vous obéirai toujours aveuglément. J'aurois bien voulu vous taire mes folies par le profond respect que j'ai pour Votre Altesse, et parce que je ne puis faire de tels aveux sans confusion. — Je me doutois bien, reprit-elle, qu'il y avoit quelque chose, et par ce que vous venez de me dire vous avez redoublé mon envie; mais assurez-vous encore une fois que vous ne hasarderez rien à la satisfaire. — J'avois besoin de cette assurance, lui dis-je, pour me résoudre tout à fait; mais vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous me l'avez donnée. Il y a six mois, poursuivis-je, que j'aime une dame qui touche assez près à Votre Altesse pour craindre que vous ne preniez ses intérêts contre moi, et que vous ne trouviez à redire que j'aie osé élever mes pensées jusqu'à elle. Mais qui auroit pu lui résister, madame? Elle est d'une taille médiocre et dégagée; son teint, sans le secours de l'art, est d'un blanc et d'un incarnat inimitables; les traits de son visage ont une délicatesse et une régularité sans égales; sa bouche est petite et relevée, ses lèvres vermeilles, ses dents bien rangées et de la couleur des perles; la beauté de ses yeux ne se peut exprimer; ils sont bleus, brillans et languissans tout ensemble; ses cheveux sont d'un blond cendré le plus beau du monde; sa gorge, ses bras et ses mains, sont d'une blancheur à surpasser toutes les autres; toute jeune qu'elle est, son esprit vaste et éclairé est digne de mille empires; ses sentimens sont grands et élevés, et l'assemblage de tant de belles choses fait un effet si admirable, qu'elle paroît plutôt un ange qu'une créature mortelle. Ne croyez pas, madame, que je parle

en amant ; elle est telle que je la viens de figurer ; et, si je pouvois vous faire comprendre son air et les charmes de son humeur, vous demeureriez d'accord qu'il n'y a pas au monde un objet plus admirable. Je la vis quelque temps sans pouvoir faire autre chose que l'admirer ; mais je sentis enfin que je n'étois plus libre, et que l'embrasement étoit trop grand pour penser à l'éteindre ; il ne me resta de raison que pour cacher le feu qui me dévoroit. Ce n'est pas que, lorsque je me trouvois auprès de cette dame, je ne fusse hors de moi, et que si elle a pris garde à ma contenance et à mes petits soins, elle n'ait pu aisément remarquer le désordre où me mettoit sa présence. Cette nécessité de me taire, et le rival du royaume le plus redoutable, me rendirent si mélancolique, que j'en perdis l'appétit et le repos, et que je tombai dans cette langueur qui m'a défiguré pendant deux mois ; j'étois rongé de tant d'inquiétudes, que je n'avois plus guère à durer en cet état, lorsqu'il a plu à la fortune de me guérir d'un de mes maux. Ce rival, auquel je n'osois rien disputer, a pris un autre attachement, et m'a délivré des persécutions que je souffrois de sa première galanterie. Ainsi, me voyant moins malheureux, je respirai plus doucement.

« Madame voyant que j'avois cessé de parler : — Est-ce là tout, comte ? me dit-elle ; le nom de la belle, ne le saurons-nous point ? Je ne vois rien à la cour semblable au portrait que vous avez fait, et je ne connois point non plus ce rival, qui vous a tant donné de mal. — Quoi ! madame, voudriez-vous bien me réduire à déclarer ce que je n'ai pas encore dit à la personne que j'aime ? Du moins attendez que je lui aie fait ma déclaration pour en savoir le nom ; je promets à Votre Altesse que vous le saurez aussitôt que je lui en aurai parlé. — Eh bien, je me contente de cela, reprit-elle ; mais je vous conseille, de quelque manière que ce soit, de l'instruire au plus tôt de vos sentimens, de peur que quelque autre moins respectueux que vous ne vous donne de l'esprit. Jusqu'à cette heure

vous avez aimé comme on fait dans les livres; mais il me semble que dans notre siècle on a pris de plus courts chemins pour faire l'amour que l'on ne faisoit autrefois. On prétend que ceux qui ont tant de considérations n'aiment que médiocrement; quand votre passion sera aussi grande que vous le croyez, vous parlerez sans doute. Ce n'est pas qu'une discrétion comme la vôtre soit sans mérite, mais il faut donner certaines bornes à toutes choses.. — Ah! madame, quand vous saurez combien il y a loin de moi à ce que j'aime, vous direz bien que je suis téméraire.

« Je voulois poursuivre lorsque mademoiselle de Barbezière[1] entra, qui dit à Madame que le roi alloit repasser. Tandis que ceux qui le précédoient entrèrent, Montalais, qui n'avoit fait qu'aller et venir par la chambre durant notre conversation, me demanda si j'étois bien sorti d'affaire. Je lui dis que je croyois que oui, et qu'on ne pouvoit faillir avec un aussi bon conseil que le sien. Nous n'eûmes pas loisir de nous entretenir davantage, car le roi sortit, après avoir prié Madame de se tenir prête pour aller le lendemain dîner à Versailles; et moi je me coulai dans la presse.

« Je ne fus pas plutôt entré chez moi, que je donnai ordre qu'on renvoyât tous ceux qui me viendroient demander, et vous fûtes le seul excepté. Je repassai mille fois dans mon esprit l'entretien que j'avois eu avec Madame; et, après avoir fait cent résolutions opposées l'une à l'autre, je me déterminai enfin à lui écrire ce billet :

[1] Elle était fille d'honneur de Madame. Son père, Geoffroy de Barbezière, comte de La Roche-Chemerault en Poitou, avait été longtemps le favori de M. le prince de Conti. Une première fois, il fut condamné à mort pour l'enlèvement à main armée de mademoiselle de La Bazinière. L'évêque de Valence obtint sa grâce du cardinal. Mais, peu après, il fut repris pour avoir arrêté un riche partisan nommé Girardin, dont il espérait une grosse rançon. Cette fois, on ne fit nulle grâce, et il eut la tête tranchée en place de Grève. (Voy. Daniel de Cosnac, *Mémoires*, t. I, p. 169.)

LE COMTE DE GUICHE A MADAME.

« *C'est vous que j'aime, madame; le portrait que je vous fis hier de vous-même ne vous l'a que trop fait connoître. Si vous trouvez que cet aveu soit trop hardi, vous vous en prendrez à votre curiosité, et vous vous souviendrez que je n'ai pas pu désobéir à la plus belle personne du monde. La crainte de vous déplaire me feroit encore balancer à me déclarer, s'il étoit quelque chose de plus funeste pour moi que le déplaisir de vous taire que je vous adore. Pardonnez-moi, divine princesse, si je vous dis que je ne pense point à tous les malheurs dont vous me pouvez accabler pour me punir. Je n'ai l'esprit rempli que de la joie de vous faire juger que ma passion est infinie par la grandeur de votre mérite et par celle de ma témérité.* »

« Après avoir relu ce billet, que je trouvai assez conforme à mes intentions, je le cachetai le plus promptement que je pus; et, le lendemain étant à Versailles, où le nombre des courtisans étoit médiocre, je pris mon temps de m'approcher de Madame, et lui dis assez bas pour n'être entendu que d'elle : — Je parlai hier à la dame, mon intention étoit de vous satisfaire en toutes choses; mais, ayant prévu que je ne le pouvois facilement en ce lieu, j'ai mis ce qu'il faut que vous sachiez dans un billet, que je vous donnerai avant que de sortir d'ici. J'ose vous le recommander, madame; il y va de ma fortune et de ma vie si vous le montrez. — Il me semble, me repartit-elle, que je vous en ai assez dit pour vous rassurer.

« Elle ne m'en dit pas davantage. Un quart d'heure après elle se leva pour aller voir les ouvrages de filigrane, et je pris une de ses mains pour lui aider à marcher. J'étois dans une émotion si grande, qu'il m'en prenoit des tressaillemens de moment en moment; toutefois, comme ma résolution étoit arrêtée, je lui coulai doucement dans la main le billet que je vous ai dit, et je remarquai que,

m'ayant lâché la main, sous le prétexte de prendre un mouchoir, elle le mit doucement dans sa poche, et se rappuya sur mon bras. De tout le reste de la journée, je ne lui parlai que haut et devant tout le monde. Je retournai à Paris avec la gaieté d'un homme qui s'est déchargé d'un pesant fardeau.

« Aussitôt que je fus dans mon lit, je fus affligé de nouvelles inquiétudes, qui se présentoient à mon souvenir sous cent bizarres images; et je ne fis que me tourmenter, en attendant que je pusse savoir le succès de mon billet. Le jour arriva, que je ne savois encore si je suivrois le roi au Palais-Royal, lorsque vous vîntes me dire qu'il y avoit grande collation chez Monsieur, où les hommes et les dames seroient parés. Cela me fit résoudre à prendre l'habit le plus magnifique que j'aie jamais porté, et aller recevoir de bonne grâce tout ce qui m'étoit préparé par ma destinée.

« Le roi mena La Vallière sur le soir chez Monsieur, où nous trouvâmes la comtesse de Soissons, madame de Montespan [1], près de laquelle Monsieur faisoit fort l'empressé, et plusieurs autres dames de la cour. Madame y arriva un moment après si parée de pierreries et de sa propre beauté, qu'elle effaça toutes les autres. Je m'avançai pour me trouver sur son passage; je la regardois avec des yeux qui marquoient quelque chose de si soumis et si rempli de crainte, que, me voyant en cet état, elle me fit un petit signe de tête si obligeant, que j'en fus une demi-heure hors de moi, tant les grandes joies sont peu tranquilles. L'on dansa, l'on joua, et pendant tout ce temps je me trouvai le plus souvent que je pouvois en vue de Madame sans l'approcher. J'aurois toujours fait la

[1] Françoise-Athénaïs de Rochechouart, fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Grandseigne. Elle avait épousé, en 1663, Henry-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan. Nous retrouverons plus loin la marquise, lors de ses amours avec Louis XIV.

même chose pendant la collation, si Montalais ne se fût approchée de moi, laquelle voyoit par mes yeux dans le fond de mon cœur, et ne m'eût averti de prendre garde à moi et à ce que je faisois; elle y ajouta l'ordre de ne pas manquer de me trouver chez Madame le lendemain au soir, et, quelque question que je lui fisse, elle ne me voulut rien dire davantage, ni même m'écouter.

« Vous pouvez croire que je ne manquai pas de me rendre au Palais-Royal avec une exactitude extrême. Montalais me vint recevoir dans un passage d'où elle me mena dans sa chambre, où nous nous entretînmes quelque temps. Je la conjurai de me dire si elle ne savoit point ce qu'on vouloit faire de moi, lorsque Madame entra elle-même; elle étoit en robe de chambre, mais propre et magnifique. D'abord je lui fis une profonde révérence, et, après que je lui eus donné un fauteuil, elle me commanda de prendre un siége et de me mettre auprès d'elle. Dans le même temps, Montalais s'étant un peu éloignée de nous, elle parla ainsi.

« — Comte, votre malheur a pris soin de me venger de vous; je le trouve si grand, que je veux bien vous en avertir, afin que vous vous y prépariez. J'ai lu votre billet, et, comme je le voulois brûler, Monsieur l'a arraché de mes mains, et lu d'un bout à l'autre. Si je ne m'étois servie de tout le pouvoir que j'ai sur lui, et de toute mon adresse, il auroit déjà fait éclater sa vengeance contre vous. Je ne vous dis point ce que la fureur lui a mis à la bouche : c'est à vous à penser aux moyens de sortir du danger où vous êtes.

« — Madame, lui dis-je en me jetant à ses pieds, je ne fuirai point ce mortel danger qui me menace, et, si j'ai pu déplaire à mon adorable princesse, je donnerai librement ma vie pour l'expiation de ma faute. Mais, si vous n'êtes point du parti de mes ennemis, vous me verrez préparé à toutes choses avec une fermeté qui vous fera connoître que je ne suis pas tout à fait indigne d'être à

vous. — Votre parti est trop fort dans mon cœur, repartit-elle en me commandant de me lever et me tendant la main obligeamment, pour me ranger du côté de ceux qui voudroient vous nuire. Ne craignez rien, poursuivit-elle en rougissant, de tout ce que je vous viens de dire de votre billet; j'en ai eu soin, et personne ne l'a vu que moi; j'ai voulu vous donner d'abord cette alarme pour vous étonner. Croyez que je ne saurois vous trahir sans être infidèle aux sentimens de mon cœur les plus tendres. J'ai remarqué tout ce que votre passion et votre respect vous ont fait faire; et, tant que vous en userez comme vous devez, je vous sacrifierai bien des choses, et je ne vous livrerai jamais à personne. — Est-il possible, madame, lui dis-je en me jetant à ses pieds, que Votre Altesse ait tant de bonté, et que la disproportion qui est entre nous de toute manière vous laisse abaisser jusqu'à moi? C'est à cette heure, madame, que je connois que j'ai de grands reproches à faire à la nature et à la fortune de ce qu'elles m'ont refusé de quoi correspondre à une personne de votre mérite et de votre rang. Mais, madame, si un zèle ardent et fidèle, si une soumission sans réserve vous peut satisfaire, vous pouvez compter là-dessus, et en tirer telles preuves qu'il vous plaira. — Comte, répondit-elle, j'y aurai recours quand il faudra; soyez persuadé que, si je puis quelque chose pour votre fortune, je n'épargnerai ni mes soins ni mon crédit. — Ah! madame, lui dis-je, jamais pensée ambitieuse ne se mêlera avec ma passion. — Eh bien, repartit-elle, si pour vous satisfaire il faut faire quelque chose pour vous, on vous permet de croire qu'on vous aime.

« Et alors, voyant que Montalais n'étoit plus dans la chambre, je me laissai aller à ma joie, et, à genoux comme j'étois, je pris une des mains de Madame, sur laquelle j'attachai ma bouche avec un si grand transport, que j'en demeurai tout éperdu. Je fus une demi-heure en cet état, sans pouvoir proférer une parole, et sans avoir seulement

la force de me lever. Je commençois un peu à revenir, lorsque Montalais vint avertir Madame qu'il étoit temps qu'elle retournât à la chambre, où Monsieur alloit venir. Je ne fus pas fâché de cet avis, car je me sentois en un abattement si grand, que je serois mal sorti d'une conversation plus longue. Elle ne me donna pas le temps de dire un mot, et, s'étant levée de sa place : — Venez, Montalais, dit-elle, je vous le remets entre les mains, ayez-en soin, je crois qu'il est malade. A ces mots elle sortit de la chambre, et je n'osai la suivre. Mais, ayant prié Montalais de me donner de l'encre et du papier, j'écrivis ce billet :

« *J'avois assez de résolution pour souffrir ma disgrâce, et je n'ai pas assez de force pour soutenir ma bonne fortune. Ma foiblesse étant un effet du respect et de l'étonnement, pardonnez-moi, belle princesse : les joies immodérées agitent trop violemment d'abord, et c'en étoit trop à la fois pour un homme. Si vous voulez bien que je croie ce que vous m'avez dit, vous me donnerez bientôt un quart d'heure pour ma reconnoissance.* »

« Je donnai ce billet à Montalais, qui me promit de le rendre sûrement. Après cela elle me fit sortir par le même lieu d'où j'étois venu. Je vous avoue que la joie de mon aventure étoit troublée par le chagrin de cette émotion, qui m'avoit tout à fait interdit, et que j'eus toujours mille inquiétudes jusqu'à trois jours de là, qu'on me donna rendez-vous au même endroit et à la même heure; je m'y rendis avec plus de joie, parce que Monsieur soupoit au Louvre, et que je crus que j'y serois moins interrompu.

« La nuit étoit claire et sereine ; elle me parut sans doute mille fois plus belle que le jour, et, sitôt que Montalais m'eut introduit, je n'eus pas beaucoup de temps à rêver, car Madame entra peu après dans cette même chambre. — Eh bien, comte, me dit-elle, êtes-vous guéri?

— Madame, lui repartis-je, les maux que cause la joie ne sont pas des maux de durée : si Votre Altesse m'eût donné un peu plus de temps, j'en serois revenu bien plus vite. — Il est vrai, reprit-elle, que je croyois vous voir mourir à mes pieds, tant vous me parûtes languissant. — Je ne suis pas, lui dis-je, destiné à une fin si glorieuse ; mais je sais bien que les plus grands princes envieroient ma condition présente, et que je l'aime mieux que la leur. — Ce que vous me dites, reprit-elle, est assez comme je souhaite qu'il soit; mais, poursuivit-elle en riant, que ces pensées-là ne vous rejettent pas en l'état de l'autre jour; car enfin vous me mîtes dans une peine extrême. — Vous ne m'avez, lui dis-je, donné que trop de temps pour me préparer à mon bonheur, et je croyois avoir celui de vous voir plus tôt. — Cela n'est pas si aisé que vous le pourriez croire, dit-elle; si vous saviez toutes les précautions que je suis obligée de prendre pour cela, et tous les soins de Montalais, vous nous en sauriez bon gré à toutes deux. Mais, dites-moi, tout de bon, avez-vous eu beaucoup d'impatience de me revoir? Vous y aviez plus d'intérêt que vous ne pensez; car je suis assurément de vos meilleures amies. A ces mots, elle me tendit sa main en rougissant. Alors je fis tout ce que je pus pour lui bien représenter la grandeur de ma passion, et j'eus le plaisir de voir que je la persuadois. Nous eûmes une conversation de quatre heures, la plus tendre et la plus touchante du monde, et il me semble que j'avois un nouvel esprit auprès d'elle. Ses beaux yeux, sa douceur, et cent choses favorables et spirituelles m'animèrent si puissamment à l'entretenir agréablement, qu'elle me témoigna par mille caresses et mille paroles obligeantes qu'elle étoit très-contente de moi. A la fin, après nous être dit que deux amans ne pouvoient pas être plus contens l'un de l'autre que nous l'étions, nous prîmes des mesures pour ma conduite. Elle me dit de lier amitié plus étroite avec de Vardes que je n'avois fait jusqu'alors, et d'aller deux ou trois fois la se-

maine chez la comtesse de Soissons; qu'on y feroit des parties entre peu de personnes pour se divertir, et que là nous aurions le temps plus commode qu'au Palais-Royal, pour ménager nos entretiens particuliers, et sans le ministère de personne que de Montalais, en qui elle se confioit absolument. Et après cela je sortis; et Montalais, qui étoit demeurée dans un cabinet, me vint conduire jusqu'au petit escalier, où je la remerciai de tous ses soins.

« Depuis ce temps-là j'ai vu de Vardes chez la comtesse de Soissons, où je trouve infailliblement Madame, quand elle n'est pas au Louvre ou au Palais-Royal. Nous avons lié entre nous quatre une société fort agréable, et sur le pied d'une bonne amitié, nous nous sommes promis une union inséparable d'intérêts. Mais je ne feindrai point de dire que nous travaillons de concert à faire en sorte que le roi quitte La Vallière, et qu'il s'attache à quelque personne dont nous puissions gouverner l'esprit; car celle-ci est fière et inaccessible. Pour cela, nous avons trouvé à propos de donner de la jalousie à la reine par une lettre que nous fîmes il y a huit jours, et que j'ai traduite en espagnol. J'ai déguisé mon caractère : et, étant dans la chambre de la reine, il y a quatre ou cinq jours, je glissai cette lettre dans son lit. Elle a été trouvée par la Molina, qui, au lieu de la donner à sa maîtresse, la porta au roi. Elle contenoit ces mots :

A LA REINE. — LETTRE ESPAGNOLE.

« *Le roi se précipite dans un déréglement qui n'est ignoré de personne que de Votre Majesté. Mademoiselle de La Vallière est l'objet de son amour et de son attachement. C'est un avis que vos serviteurs donnent à Votre Majesté.* »

« On y ajouta : « *C'est à vous à savoir si vous pouvez aimer le roi entre les bras d'une autre, ou si vous voulez empêcher une chose dont la durée ne peut vous être glorieuse.* »

« Ce qu'il y a de rare en cette aventure, c'est que le roi en a parlé à de Vardes, lui a montré la lettre, et lui a recommandé de tâcher de découvrir, sans bruit, qui peut en être l'auteur. Cela ne me fait pas peur, c'est de Vardes lui-même qui en a fait l'original en françois. Il nous dit hier qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour jeter dans l'esprit du roi des soupçons sur M. le Prince, qui ne le croit pas capable de cela, et que le roi avoit arrêté ses soupçons sur Mademoiselle, qu'il croyoit malfaisante, et sur madame de Navaille, à cause de leur vertu imprudente. Vardes n'a point tâché de l'en détourner, et fait semblant d'en chercher l'auteur adroitement. Nos dames, de leur part, font voir au roi une des plus belles personnes de France, qui est tantôt chez Madame, tantôt chez la comtesse de Soissons. Mais la lettre a tout gâté, et n'a fait que l'attacher plus fortement à La Vallière. Nous le voyons tous les jours, car de Vardes, de son côté, est amoureux de la comtesse de Soissons, et nous ne nous sommes fait aucune confidence là-dessus; mais, à nos façons d'agir, nous ne connoissons que trop nos affaires. Cependant je fais ma cour fort régulièrement à Monsieur; j'ai même tâché de me mettre de ses parties pour avoir plus d'occasions de lui témoigner quelque complaisance. Mais j'ai remarqué qu'il aime à être seul parmi les dames, et je suis bien aise qu'il soit de cette humeur. Je lui ai offert de négocier auprès de madame d'Olonne, et il l'a trouvée belle et aimable deux ou trois fois. Je l'ai vu presque résolu pour cette affaire, mais il craint tout, il ne peut se résoudre à rien; il fait difficulté sur tout, et, à vous parler franchement, je ne crois pas qu'il aime à conclure. Je ne me suis point rebuté, je lui en ai parlé dix fois, car j'ai grand intérêt qu'il se donne un amusement. Madame de Montespan me l'a débauché, et, comme la moindre chose l'arrête, me voilà délivré de mes soins. Jugez, cher ami, si je ne suis pas heureux, et si quelqu'un en France peut se vanter de me surpasser en bonne

fortune. — J'avoue, lui dis-je, que votre bonheur est si grand, que j'en tremble pour vous; je le vois environné de tant d'abîmes, que ce sera un miracle si vous pouvez sortir de cet engagement par une issue favorable; vous avez à tenir bride en main et à vous défendre de deux emportemens où vous peut porter un état si glorieux; et, quelque sage conduite que vous puissiez observer, il faut que la fortune ne vous quitte point pour sortir de tant de dangers. Ce n'étoit pas assez de votre amour, sans vous mêler de traverser les plaisirs d'un prince de qui vous recevez tous les jours des faveurs. Et je vous conseille, comme un homme qui vous aime, de ne point prendre part à tous les desseins que vos amis voudront faire sur ses prétentions. — Si vous étiez amant, reprit le comte, vous ne seriez pas si scrupuleux; de plus, je vous dirai que la jalousie ne sort jamais si bien d'un cœur, tant que les objets sont présens : je ne saurois aimer le roi après ce qu'il m'a fait souffrir. Madame est de mon sentiment, et j'ai intérêt de l'entretenir dans cette pensée. D'ailleurs, Vardes et la comtesse de Soissons nous ont fait comprendre que, si on peut lui donner une maîtresse qui soit de nos amies, nous disposerons, par ce moyen, de la plus grande partie des grâces que le roi fera; nous nous rendrons si nécessaires à ses affaires de plaisir, qu'il ne pourra se passer de nous, et ce sera un moyen de nous introduire dans les plus grandes et importantes affaires. Si vous saviez comme moi la charmante diversité des pensées que l'amour et l'ambition produisent dans une âme, vous ne raisonneriez pas tant; nous vous y verrons peut-être comme les autres, et, quand cela sera, vous ne serez plus si sévère à vos amis. Adieu. A ces mots il s'en alla et me laissa une matière de rêverie assez grande sur tout ce qu'il venoit de me dire.

« Trois mois se passèrent sans que le comte parût avoir la moindre inquiétude. Il est vrai qu'il étoit tellement occupé de son amour et de ses intrigues, que je ne

le voyois qu'en passant. Il étoit sans cesse de parties de plaisir; il faisoit une dépense effroyable en habits; il se retiroit insensiblement du commerce de ses amis ordinaires, et il fit enfin trop de choses pour ne pas faire soupçonner la cause de ces changemens. Quelqu'un m'ayant averti de ce que l'on disoit, je ne manquai pas de lui en donner avis, et de lui conseiller de prendre garde à lui fort exactement. Mais, comme la prospérité endort la vigilance et obscurcit la raison, il m'assura qu'il alloit au-devant de toutes choses, et qu'il falloit que ces gens-là se missent des visions dans la tête sur des fondemens imaginaires; que jusqu'à l'heure qu'il me parloit, il n'avoit pas fait un pas sans précaution. Il négligea si bien ce que je lui avois dit, ou il fut si malheureux, que Monsieur en prit de l'ombrage, et mit des gens aux écoutes pour s'éclaircir. La cour est toute pleine de ces lâches flatteurs qui, pour acquérir la confidence d'un prince, lui troublent son repos par des rapports, et qui, pour lui persuader leur fidélité, lui diroient les choses les plus affligeantes.

« Telle fut la destinée de Monsieur, qui trouva des gens qui tournèrent ses soupçons en certitude, et qui traversèrent tellement l'esprit de ce jeune prince (encore novice en telle matière), qu'il oublia sa naissance, son courage et son pouvoir, et toutes voies bienséantes, pour se venger dans les premières atteintes de sa douleur. Il alla, tout en larmes, se plaindre au roi de l'insolence du comte; et, après avoir exagéré tout ce qu'il avoit pu apprendre de ses démarches, il lui en demanda justice, et qu'il chassât d'auprès de Madame toutes les personnes qui pourroient faciliter de tels commerces. Le roi fut touché de l'air naïf dont son frère lui parloit, et lui exprimoit sa jalousie sur tout le reste; il lui dit que de tels chagrins devoient plutôt s'étouffer que paroître; que néanmoins si la témérité du comte avoit éclaté, il y avoit des gardes chez lui pour punir sur-le-champ ceux qui ou-

blieroient le respect qu'ils lui devoient ; qu'on n'offensoit pas ceux de son rang impunément ; que, sans examiner si le comte étoit coupable ou non, il falloit l'envoyer si loin, qu'à peine sauroit-on ce qu'il seroit devenu ; qu'au reste c'étoit à lui d'éloigner doucement de Madame les personnes qui pourroient lui être suspectes ; qu'il ne falloit pas prendre de l'ombrage facilement ; que surtout il avoit à ménager délicatement l'esprit de Madame sur ce chapitre ; qu'elle étoit une jeune personne, et qui, tout éclairée qu'elle étoit, avoit peut-être ignoré que ces petites façons libres, mais innocentes dans le fond, ne l'étoient pas dans l'extérieur ; et qu'en étant avertie à propos, elle n'y tomberoit plus assurément. Enfin le roi n'oublia rien de, tout ce qui pût adoucir le ressentiment de son frère, et lui rassura l'esprit sur un sujet si délicat.

« Le jour même que Monsieur étoit en colère, et qu'il avoit oublié ce qu'on venoit de lui dire, il fit sortir Montalais et Barbezière de chez Madame, qui ne souffrit pas sans larmes l'éloignement de deux filles qu'elle aimoit.

« Cependant le roi envoya querir le maréchal de Grammont ; d'abord qu'il le vit, il fit retirer tout le monde, et lui dit : — Monsieur le maréchal, votre fils est un extravagant, il aura bien de la peine à devenir sage ; si je n'avois de la considération pour vous, je l'abandonnerois au ressentiment de mon frère, pour qui il a manqué de respect. Envoyez-le en Pologne faire la guerre jusqu'à nouvel ordre ; et, afin que la cause de son départ ne soit pas connue, qu'il vienne demain me demander congé de faire ce voyage, pour lui et pour Louvigny, son frère. Le maréchal remercia le roi de sa bonté, sans prendre aucun soin d'excuser son fils, et l'assura qu'il alloit exécuter ses ordres. Le comte étoit encore au lit, parce qu'il étoit revenu fort tard de l'hôtel de Soissons, quand son père entra dans sa chambre, d'où leurs gens se retirèrent, se doutant bien que le maréchal ne venoit pas chez son fils sans affaires.

« — Eh bien, monsieur le comte de Guiche, lui dit-il de son ton railleur, vous êtes homme à bonnes fortunes : vous en ferez tant, que quelqu'un prendra le même soin de votre femme que vous prenez de celles des autres. Vous avez assez bien réussi, poursuivit-il, vous êtes un joli cavalier et surtout fort prudent, vous avez fait votre cour admirablement ; le roi vient de me dire qu'il connoit votre mérite, et qu'il veut vous récompenser; et, pour cela, que vous vous prépariez à aller voir si le roi de Pologne voudra bien vous recevoir pour volontaire dans son armée. Un homme de cervelle comme vous n'est pas tout à fait indigne d'un tel emploi. Vous vous y prenez de bonne manière pour établir votre fortune ; vous vous imaginez que ces sortes de galanteries vous feront grand honneur.

« Il lui dit cent autres choses sans que le comte eût la force de l'interrompre, tant il étoit étourdi d'un voyage qu'il voyoit inévitable ; et, après que son père, d'un air un peu plus sérieux, lui eut fait entendre la volonté du roi, il le laissa en repos, s'il y en avoit pour un homme qu'on alloit arracher à lui-même, et qui s'imaginoit déjà par avance tout ce qu'il alloit souffrir.

« La première chose que fit le comte fut de me venir avertir de son malheur, et je n'eus pas grande consolation à lui donner sur un mal sans remède, si ce n'est de le flatter de l'espérance du retour. Après cela il alla chez Vardes, auquel ayant dit la nécessité où il étoit de partir bientôt, il me dit ce qu'il venoit d'établir avec Vardes, n'ayant pas jugé à propos de me charger de cela, parce que j'étois trop connu pour être son ami, et parce que Vardes avoit plus d'habitude que moi chez Madame. Après cela, me voyant tête à tête avec lui : — N'avez-vous point examiné, lui dis-je, ce qui peut causer votre disgrâce ? — Depuis hier, répondit-il, j'ai fait vingt fois la revue de mes actions passées, je n'ai trouvé que deux choses qui puissent m'avoir trahi. Vous étiez, il y a quinze jours, d'un repas où l'on s'échauffa à boire; il vous

peut souvenir qu'on y dit que les yeux de Madame étoient beaux ; j'en parlai avec un peu trop de chaleur, et même je dis que le cavalier qui en étoit le maître pouvoit assurément se dire heureux, et je proférai ces paroles avec une joie et avec une fierté qui auroient été fort indiscrètes parmi des gens de sang-froid; et peut-être cela passa-t-il sans être remarqué, car nous étions tous assez échauffés de vin. Il me souvient pourtant que vous me marchâtes sur le pied. L'autre chose dont je me doute fut plus dangereuse. Nous avions remarqué, Madame et moi, que Monsieur ne manquoit jamais de tremper presque toute sa main dans l'eau bénite qui est dans la chapelle du Palais-Royal, et de s'essuyer à son mouchoir après s'en être mis au visage. Cela nous servit à lui faire une malice pour nous venger de sa mauvaise humeur ; car il nous avoit rompu une partie de promenade le jour d'auparavant. Nous prîmes notre temps un matin qu'il étoit à Saint-Cloud pour ne revenir que le soir. Ce même matin je me trouvai à la messe de la chapelle du Palais-Royal, et, après que tout le monde se fut retiré, étant demeuré seul avec Madame et Montalais, comme si nous eussions eu quelque chose à nous dire, nous exécutâmes ce que nous avions résolu. »

JUNONIE

OU

LES AMOURS DE MADAME DE BAGNEUX[1]

Tous les malheurs que l'amour a causés jusqu'à présent n'empêchent pas qu'on n'en ait encore de nouveaux exemples.

Pendant la conférence de Saint-Jean de Luz[2] plusieurs personnes considérables de Paris tâchoient de réunir deux des plus anciennes familles, et, pour y réussir mieux et empêcher qu'elles ne se pussent rebrouiller, leur proposoient de faire une alliance.

Les chefs de ces deux familles étoient MM. de Char-

[1] Cette petite nouvelle, pleine de grâce, de fraîcheur et de délicatesse, semble fourvoyée au milieu de ces pamphlets et de ces libelles comme le serait une blanche colombe dans un vol de corbeaux. *Junonie* est un roman d'un intérêt touchant; mais ce n'est absolument qu'un roman qui ne devrait pas trouver place dans un recueil tout historique comme celui-ci. Nous le publions uniquement parce qu'on a coutume de le lire à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, et que quelques lecteurs pourraient regretter de ne le pas trouver dans cette édition nouvelle. Mais ce n'est qu'une fiction, nous le répétons, et madame de Bagneux, le chevalier de Fosseuse, le baron de Villefranche, n'ont ni réalité ni signification au point de vue historique.

[2] En 1660.

train et de Bagneux. Ils possédoient les premières charges de la robe; et le sujet de leur différend venoit de ce qu'étant encore jeunes et sans charges, M. de Bagneux avoit été préféré à M. de Chartrain; ce qui avoit produit entre eux une haine secrète et un désir caché de s'entre-nuire qu'ils avoient fait paroître en plusieurs occasions.

M. de Chartrain avoit une fille dont la beauté étoit admirée de tout le monde, et qui avoit déjà été recherchée par plusieurs personnes de sa naissance et fort riches; et M. de Bagneux avoit un fils, lequel, avec les qualités qu'il possédoit d'ailleurs, avoit l'avantage d'être fils unique.

Son inclination lui avoit fait prendre l'épée, contre les sentimens de son père, ce qui faisoit désirer à M. de Bagneux qu'il se mariât, dans l'espérance qu'étant marié il lui feroit plus facilement quitter les armes.

En effet, son mariage avec la fille de M. de Chartrain étant enfin conclu par l'entremise de leurs amis communs, il quitta l'épée et prit la robe, M. de Bagneux, qui avoit de grands biens, lui ayant donné une charge comme la sienne.

Après leurs noces, les nouveaux époux passèrent plusieurs mois dans la joie et dans les fêtes et les divertissemens. Quoique leur mariage eût été moins d'affection que d'obéissance, le jeune de Bagneux se croyoit le plus heureux de tous les hommes, de posséder une personne si accomplie, et sa femme n'oublioit rien de toutes les choses à quoi elle croyoit être obligée par son devoir, pour lui faire connoître qu'elle étoit aussi très-contente.

Quelque temps après qu'ils furent mariés, elle eut une légère indisposition, pour laquelle les médecins lui ordonnèrent de se baigner. Elle résolut d'aller à une maison que son mari avoit, qui n'étoit qu'à deux lieues de Paris, proche de la rivière, la saison et le temps étant propres alors à prendre le bain.

Elle fit amitié avec une dame, nommée madame de

Vendeuil, qui avoit aussi une maison en ce lieu-là. Un jour que le temps étoit extrêmement beau, des amis du mari de cette dernière dame et d'elle les y allèrent voir. Comme ce lieu étoit proche de Paris, ils y arrivèrent avant la chaleur; et, pour profiter du temps, on alla d'abord se promener.

Du jardin l'on sortit sur le bord de la rivière, qui n'en étoit séparée que par une balustrade; et insensiblement s'étant éloigné de la maison de madame de Vendeuil, on arriva en un lieu qui étoit derrière celle de madame de Bagneux, où celle-ci se promenoit entre des saules.

Quoiqu'elle fût négligée, sa beauté et son air causèrent à tout le monde une surprise extraordinaire, et jetèrent dans le cœur du chevalier de Fosseuse, qui étoit celui qui avoit fait cette partie, les commencemens d'une violente passion. Il demeura interdit à la vue d'une personne à laquelle il lui sembla que rien ne pouvoit être comparable.

Après le dîner, madame de Vendeuil pensant, par ce que chacun avoit dit de madame de Bagneux, que toute la compagnie seroit bien aise de la connoître, elle l'envoya prier de venir passer le reste de la journée chez elle. M. de Bagneux y vint avec elle. Sa conversation acheva de blesser mortellement le chevalier de Fosseuse. Elle avoit naturellement une mélancolie douce, accompagnée d'un esprit plein de bonté, qui le charmèrent, et il en devint violemment amoureux.

D'autre côté, si le chevalier de Fosseuse avoit été épris si fortement de sa beauté et des charmes de son esprit, elle avoit remarqué avec quelque joie l'attachement qu'il avoit eu d'abord pour elle, ayant trouvé aussi en lui quelque chose qui le lui avoit fait distinguer des autres. Aussi avoit-il dans sa personne tout ce qui peut préoccuper avantageusement : avec toutes les qualités qu'un cavalier jeune et bien fait peut avoir, il avoit l'air si noble et si grand, qu'il sembloit être né pour quelque chose d'extraordinaire.

Après souper, madame de Bagneux, qui étoit obligée de se lever de grand matin à cause de son bain, voyant que son mari s'étoit engagé au jeu avec le mari de madame de Vendeuil, se retira seule.

Le chevalier de Fosseuse, qui n'avoit pu trouver l'occasion de lui dire ce qu'il sentoit pour elle, et qui avoit une extrême douleur de partir de ce lieu sans le lui témoigner, s'abandonna à la violence de son amour. Il sortit secrètement de chez madame de Vendeuil, quelque temps après que madame de Bagneux en fut sortie, et, sans considérer à quoi il s'alloit exposer, il alla à son logis, où, sans la demander ni parler à personne, il entra dans sa chambre, qu'il trouva heureusement ouverte.

Madame de Bagneux, qui étoit couchée et qui entendit marcher, croyant que c'étoit son mari, lui demanda s'il avoit perdu. — « Oui, madame, lui répondit alors le chevalier de Fosseuse en soupirant, j'ai perdu, et plus que je ne croyois jamais perdre, car enfin je suis ce malheureux chevalier de Fosseuse, qui vous a vue aujourd'hui, et qui vient vous demander pardon de vous avoir trouvée plus adorable mille fois que tout ce qu'il a jamais vu. Je m'expose à tout, madame, pour vous le dire; et, puisque vous le savez, ordonnez-moi que je meure si vous voulez; mais n'accusez de la hardiesse que j'ai prise que l'excès d'une passion que vous avez causée, et qui, je le sens bien, ne finira qu'avec ma vie. »

Madame de Bagneux fut dans le dernier étonnement d'une pareille aventure. Après avoir traité le chevalier de Fosseuse comme le dernier de tous les hommes, et après lui avoir dit plusieurs fois que s'il ne se retiroit elle seroit obligée de le faire repentir de sa hardiesse, elle appela une de ses femmes, nommée Bonneville.

Le chevalier de Fosseuse aperçut alors jusqu'où son amour l'avoit transporté, et à combien de choses il s'étoit exposé. Il approcha du lit de madame de Bagneux, et, rencontrant une de ses mains, qu'elle avançoit pour le

repousser, il la prit des siennes et la mouilla de mille larmes. — « Ce n'est pas tant pour moi que pour vous, madame, lui dit-il d'un air qui marquoit l'état de son âme, que je vous conjure de penser à ce que vous faites. Que dira-t-on, madame, si l'on sait qu'un homme ait été dans votre chambre à une pareille heure? Ah! madame, on n'aura pas plus plus de pitié pour vous que pour moi, et néanmoins je souhaite que je sois seul malheureux. »

Bonneville, qui avoit entendu sa maîtresse l'appeler, entra dans la chambre, et lui demanda ce qu'elle désiroit. Madame de Bagneux, après avoir conçu du discours du chevalier de Fosseuse qu'en effet, si une telle chose venoit à être sue, on la pourroit tourner criminellement, et même qu'elle pourroit faire impression sur l'esprit de M. de Bagneux, s'étant remise le mieux qu'elle put pour se défaire de Bonneville, elle lui donna quelques ordres pour le lendemain, tels que le trouble où elle étoit lui permit d'imaginer.

Mais, après que Bonneville se fut retirée, s'adressant au chevalier de Fosseuse, qui étoit dans le même état d'un criminel qui attend le coup de la mort : — « Ne pensez pas, lui dit-elle en continuant de lui parler d'un ton de colère, que ç'ait été le dessein de vous épargner la confusion que vous méritez qui m'ait fait changer de résolution : ma seule considération m'y a obligée, quoique je sois fâchée qu'une personne pour qui j'avois conçu de l'estime m'ait fait une telle injure. Mais, puisque par votre procédé vous vous en êtes rendu indigne, tout ce que je puis faire, si vous m'obéissez en vous retirant, c'est de ne me venger de votre indiscrétion qu'en vous laissant la honte que vous devez en avoir toute votre vie. » En achevant ces paroles, en lui faisant mille autres reproches, elle lui commanda encore de se retirer.

Le chevalier de Fosseuse, accablé de ces reproches, se jeta à genoux auprès du lit de madame de Bagneux; et, l'ayant conjurée de vouloir l'entendre, il lui représenta si

fortement et avec des marques si grandes d'une âme remplie d'amour et de douleur, qu'il reconnoissoit que sa passion ne l'avoit pas laissé maître de sa raison, mais qu'il n'avoit pu se résoudre à s'éloigner d'elle sans lui déclarer l'effet que sa beauté avoit fait sur son cœur, qu'elle commença d'attribuer à la force d'un véritable amour ce qu'elle avoit pris d'abord pour une indiscrétion, où le mépris avoit part.

Il se fit ensuite un horrible combat dans son cœur. L'inclination secrète qu'elle avoit eue pour le chevalier de Fosseuse, succédant à son ressentiment, lui fit sentir de la joie de connoître qu'elle en étoit aimée. Elle rejeta au commencement cette joie comme une chose criminelle; mais elle en fut enfin vaincue. Si elle ne lui pardonna pas entièrement ce que la violence de sa passion lui avoit fait commettre, elle ne continua pas de le traiter avec la même rigueur, et lui fit seulement considérer qu'elle ne pouvoit souffrir, sans blesser sa vertu, qu'un autre homme que son mari eût de l'affection pour elle.

Elle l'obligea ensuite de se retirer, appréhendant le retour de M. de Bagneux, qui ne lui avoit pas donné peu d'inquiétude. Ayant vu qu'elle s'étoit retirée, il avoit quitté le jeu presque en même temps que le chevalier de Fosseuse étoit sorti de chez madame de Vendeuil : mais, par un bonheur extraordinaire, craignant de la réveiller, il alla dans une chambre proche de celle où elle étoit couchée. Lorsqu'il rentra, ses gens fermèrent les portes aussitôt qu'ils l'eurent vu rentré. Le chevalier de Fosseuse, les ayant trouvées fermées, fut étrangement embarrassé. Il se les fit ouvrir comme s'il fût venu de quitter M. de Bagneux, lequel étoit entré dans la chambre de madame de Bagneux un instant après que le chevalier de Fosseuse en étoit sorti. M. de Bagneux, ayant entendu rouvrir les portes comme il se couchoit, demanda le lendemain à ses gens à qui ils les avoient ouvertes. Sur quoi ils lui dirent ce que le chevalier de Fosseuse leur avoit dit; et, quoique

aucun d'eux ne lui pût dire qui il étoit, ni presque même comment il étoit fait, il eut des soupçons qui le tourmentèrent beaucoup. Comme il pouvoit douter que sa femme l'aimât lorsqu'il l'avoit épousée, il doutoit toujours d'en être aimé; ce qui empêchoit que sa satisfaction fût tout à fait tranquille, et lui avoit donné un extrême penchant à la jalousie.

Si le chevalier de Fosseuse eut beaucoup de joie d'avoir apaisé en partie madame de Bagneux, il n'en fut pas de même du côté de cette belle personne. La faiblesse qu'elle avoit eue lui donna toute la confusion qu'on peut imaginer. Elle se fit mille reproches, comme si elle eût été coupable des dernières fautes, et, faisant réflexion sur les peines et les dangers où un engagement l'exposeroit selon toutes les apparences, elle prit des résolutions capables de la défendre contre l'amour même, et crut que sa raison reprendroit facilement son premier empire. Elle désavoua les sentimens de son cœur, et n'accusa que le désordre où elle avoit été de la foiblesse qu'elle avoit eue.

Elle fut encore près de deux mois à achever de prendre son bain et à se reposer après l'avoir pris. Pendant ce temps-là, elle se fortifia dans ses résolutions, encore qu'elle ne pût s'empêcher de penser quelquefois au chevalier de Fosseuse. Mais le peu de troubles que ces pensées excitoient dans son âme lui faisoit croire que, si son idée n'en étoit pas entièrement effacée, au moins elles n'y pourroient jamais causer de grandes agitations.

Enfin elle retourna à Paris, plus belle de l'effet qu'avoient produit son bain et l'air de la campagne. M. de Bagneux demeuroit proche de l'hôtel de Soissons, et madame de Bagneux alloit souvent se promener dans le jardin de cet hôtel. Elle fut bien surprise quelques jours après son retour d'y voir le chevalier de Fosseuse, qui y avoit été tous les jours depuis qu'il l'avoit vue, s'étant bien douté que c'étoit le lieu où il pourroit la voir plus tôt. Voyant qu'elle étoit seule, il l'aborda : il lui dit qu'il avoit

attendu, avec une impatience digne de la passion qu'il avoit osé lui faire connoître, le bonheur de la revoir, et que si, pendant le temps qu'il n'avoit pu avoir ce bonheur, elle lui avoit fait la grâce de penser quelquefois à lui, il ne croyoit pas la pouvoir remercier jamais assez de ses bontés.

D'abord elle suivit la résolution qu'elle avoit prise : malgré l'émotion qu'elle avoit sentie à la vue du chevalier de Fosseuse, elle lui répondit, affectant un ton de colère, que, si elle lui avoit dit des choses qui l'avoient flatté, lorsqu'il avoit eu la hardiesse de venir dans sa chambre, ce n'avoit été que pour le faire retirer sans éclat, et qu'elle étoit bien étonnée de le voir appréhender si peu son ressentiment, qu'il osât encore se présenter devant elle.

Le chevalier de Fosseuse fut surpris étrangement de cette réponse. « Ah ! madame, lui dit-il avec une tristesse horrible, pourquoi est-ce que je ne mourus pas ce jour-là en sortant de votre chambre ? J'aurois cru mourir au moins sans toute votre haine, et aurois cru mourir heureux. »

Ces paroles, accompagnées d'un air le plus passionné du monde, achevèrent de faire renaître dans le cœur de madame de Bagneux son inclination pour le chevalier de Fosseuse. Elle ne put lui dissimuler davantage sa tendresse ; elle lui avoua l'inclination qu'elle avoit sentie d'abord pour lui, les efforts qu'elle avoit faits pour les vaincre et l'état où son âme venoit de retomber en le revoyant. Mais elle le conjura ensuite, par la sincérité qu'elle lui témoignoit, et par toute l'estime qu'il avoit pour elle, de ne s'obstiner point à lui donner des marques d'une passion qui porteroit atteinte à sa réputation, et troubleroit indubitablement le repos de sa vie, si son mari venoit à en avoir le moindre soupçon, et à laquelle elle lui dit, avec toute la fermeté dont elle étoit alors capable, qu'elle étoit résolue de ne point répondre.

Le chevalier de Fosseuse eut une joie inconcevable d'avoir pu toucher un cœur d'un si haut prix; il ne put le cacher à madame de Bagneux. Mais ce qu'elle lui demandoit l'affligea au dernier point, ne croyant pas pouvoir vivre davantage si elle ne lui promettoit de l'aimer; et il en fut frappé comme d'un coup mortel.

Sa douleur fut remarquée de madame de Bagneux, encore plus que sa joie ne l'avoit été. Elle excita en elle une pitié contre laquelle elle fit peu d'efforts, le penchant qu'elle avoit pour le chevalier de Fosseuse lui en ôtant la force. Il représenta si bien et avec tant d'amour que, sa passion n'ayant rien que de respectueux, elle ne diminueroit point de son mérite, et qu'il pouvoit cacher à tout le monde son amour et son bonheur, et empêcher que personne en eût connoissance, qu'elle consentit enfin à recevoir ses vœux, après néanmoins lui avoir fait connoître encore mille scrupules, et lui avoir témoigné qu'elle appréhendoit bien les suites de la foiblesse qu'elle avoit.

Il s'établit ensuite entre eux un commerce très-doux. Bonneville, de l'esprit de laquelle madame de Bagneux étoit entièrement assurée, prenoit les lettres du chevalier de Fosseuse, et lui rendoit celles de sa maîtresse. Quoiqu'ils ne se vissent point dans les compagnies où ils eussent pu se voir, de peur que quelqu'un ne s'aperçût de leur amour en observant leurs actions, le chevalier de Fosseuse avoit le bonheur de voir souvent madame de Bagneux chez elle, cette adroite confidente ménageant si bien les temps que M. de Bagneux étoit absent, qu'il n'y avoit presque point de semaine qu'ils ne se vissent.

En ce temps-là un des amis de M. de Bagneux, nommé le baron de Villefranche, depuis peu revenu de Portugal, vint le voir. M. de Bagneux s'étoit marié depuis qu'ils ne s'étoient vus, et il ne put le lui apprendre sans le mener à la chambre de sa femme.

Le baron de Villefranche fut ébloui de sa beauté. Il

lui fit ensuite plusieurs visites, dans lesquelles elle lui parut si charmante et si aimable, qu'en peu de temps il fut touché du même mal que le chevalier de Fosseuse. Madame de Bagneux s'en aperçut, et en eut beaucoup de déplaisir par les suites qu'elle en craignit.

Elle appréhenda que cette nouvelle passion ne traversât son commerce avec le chevalier de Fosseuse, soit par la jalousie de son mari, qui en deviendroit plus défiant envers elle, soit par celle qu'elle pourroit donner au chevalier de Fosseuse même, ou par le soin que le baron de Villefranche prendroit à l'avenir de savoir toutes ses actions, par l'intérêt de son amour.

C'est pourquoi, lorsqu'elle revit le chevalier de Fosseuse, elle lui dit sincèrement ce qu'elle pensoit de la passion du baron de Villefranche, et en même temps l'assura qu'elle le croyoit toujours seul digne de son estime, et qu'elle étoit incapable d'être jamais sensible pour un autre que pour lui; mais elle lui recommanda de s'observer dans la suite, encore plus que par le passé, de garder de plus grandes mesures en ce qui la regardoit.

Le chevalier de Fosseuse fut extrêmement surpris de ce que lui apprenoit madame de Bagneux; mais son procédé généreux le rassura en partie. Il répondit que, sans la grâce qu'elle lui faisoit de l'assurer qu'elle étoit incapable de changer, il seroit très-malheureux; qu'il croyoit bien, par l'effet que sa beauté avoit fait sur lui, que sans cette grâce il n'auroit pas seulement à craindre le baron de Villefranche, mais tout ce qu'il y avoit d'hommes sur la terre; mais qu'il osoit aussi la conjurer de croire que personne ne pouvoit jamais avoir pour elle autant d'admiration qu'il en avoit; et enfin, qu'il en auroit plus de douleur qu'elle-même si la bonté qu'elle avoit pour lui, en lui permettant de l'adorer, lui causoit jamais aucun chagrin.

Le baron de Villefranche devint plus amoureux. Il ne

manquoit guère de se trouver dans les compagnies dans lesquelles madame de Bagneux avoit accoutumé d'aller, et où il lui rendoit tous les devoirs que peut rendre une personne qui aime. Il ne pouvoit lui rendre ces soins sans qu'ils fussent remarqués de plusieurs personnes, et que M. de Bagneux n'en eût aussi connoissance, lequel en témoignoit à sa femme une sorte de jalousie, quoiqu'elle fît voir par plusieurs choses que la passion du baron de Villefranche lui déplaisoit.

Ce malheureux amant fut longtemps à se plaindre en vain de sa rigueur. Elle rendoit un compte exact au chevalier de Fosseuse des chagrins qu'il lui causoit. Ce n'est pas qu'elle ne connût bien qu'il avoit du mérite; mais son cœur ne pouvoit penser qu'au chevalier de Fosseuse.

Le baron de Villefranche l'aimant violemment, et voyant enfin que ses soins étoient inutiles, il crut que, s'il pouvoit engager Bonneville dans ses intérêts, sa fortune se changeroit peut-être en peu de temps : il ménagea si bien l'esprit de cette fille, qui étoit intéressée, qu'elle lui promit de le servir en tout ce qu'elle pourroit auprès de madame de Bagneux, et lui apprit ce qui s'étoit passé entre sa maîtresse et le chevalier de Fosseuse.

Cette connoissance lui donna d'abord du dépit, mais ensuite elle lui donna de l'espoir. Il crut que c'étoit beaucoup pour lui d'avoir découvert que madame de Bagneux n'étoit pas insensible; que, s'il pouvoit brouiller le chevalier de Fosseuse avec elle, il la trouveroit peut-être moins rigoureuse.

Il communiqua sa pensée à Bonneville, qui lui dit que, connoissant l'humeur et la délicatesse de sa maîtresse, elle croyoit qu'il n'y avoit point de moyen plus sûr pour y réussir que de la faire douter de la fidélité du chevalier de Fosseuse.

Après avoir cherché longtemps des biais pour exécuter ce dessein, ils résolurent de se servir du portrait d'une personne assez belle, que le baron de Villefranche avoit

aimée, et de le faire trouver par madame de Bagneux.

Cet artifice réussit ainsi qu'ils avoient souhaité. Peu de jours après, le chevalier de Fosseuse obtint de madame de Bagneux de la voir chez elle. Sitôt qu'il fut sorti, elle trouva à l'endroit où ils avoient été ce portrait, que Bonneville y avoit mis adroitement.

Elle entra d'abord dans une défiance terrible, et ouvrit la boîte où étoit ce portrait : mais elle ne douta plus du crime du chevalier de Fosseuse lorsqu'elle y aperçut la peinture d'une personne jeune et bien faite. Elle pensa mourir de regret d'avoir pu aimer un homme qui lui faisoit une si grande infidélité. Il lui avoit donné mille marques de son amour, qui ne lui parurent plus que des tromperies, et elle prit la résolution de ne le revoir jamais.

C'étoit vers le carnaval. Le lendemain, le chevalier de Fosseuse s'étant trouvé déguisé à un bal où elle étoit, il voulut lui parler. — « Si je croyois tout mon ressentiment, lui dit-elle pleine de dépit, je vous accablerois de reproches, et vous mettrois dans la dernière confusion : mais je veux avoir seule celle de vous avoir aimé, trop heureuse d'être délivrée par votre faute de la foiblesse que j'ai eue, et dont vous vous êtes rendu si indigne, que je me croirois déshonorée à l'avenir si je vous regardois seulement. »

Le chevalier de Fosseuse ne put lui répondre, parce qu'elle s'éloigna aussitôt ; et, d'ailleurs, il avoit été si surpris de ces paroles, qu'il fut long-temps sans le pouvoir croire lui-même, pénétré jusqu'au vif de ces reproches, et accablé d'une douleur incroyable.

Il s'examina ensuite, et toute sa conduite ; mais inutilement. Enfin il se ressouvint qu'il avoit un rival, et ce souvenir augmenta sa douleur, ne doutant plus que ce ne fût la cause de sa disgrâce. Il crut que madame de Bagneux avoit changé de sentiment en faveur du baron de Villefranche, et que sa colère avoit été un arti-

lice pour rompre avec lui. Il en fut affligé, comme s'il en avoit eu des preuves assurées, et il en souffroit tout ce que la jalousie peut inspirer de plus cruel.

Il chercha ensuite les occasions de parler à madame de Bagneux, et de se plaindre à elle de son inconstance, sans en pouvoir obtenir aucune audience. Encore qu'elle ne pût le chasser entièrement de son esprit et qu'elle regrettât quelquefois la perte d'un cœur qu'elle avoit cru digne de son affection, le dépit la faisoit demeurer ferme dans la résolution qu'elle avoit prise.

Cependant Bonneville apprit au baron de Villefranche à quel point madame de Bagneux étoit irritée : il redoubla ses soins auprès d'elle, et fit tout ce qu'il put pour tâcher de lui faire oublier le chevalier de Fosseuse, en lui persuadant qu'il l'aimoit véritablement. Mais madame de Bagneux ne l'en traita pas plus favorablement ; elle ne regardoit toutes les marques qu'il donnoit de sa passion que comme de nouveaux piéges que lui tendoit la perfidie des hommes.

Ces différentes pensées, jointes à la jalousie de son mari, qu'elle voyoit augmentée, lui donnoient incessamment des chagrins.

Une chose l'en accabla et lui donna une extrême affliction. Un frère qu'elle avoit, qui étoit avancé dans les armes, tua en duel une personne des plus considérables d'une province où il étoit. Les parents du mort, par le crédit et les habitudes qu'ils avoient dans le pays, le firent arrêter, et aussitôt, aidés par la rigueur des lois contre ces crimes, que beaucoup de personnes tiennent honorables, firent travailler vivement à son procès.

Cette affaire fit du bruit dans le monde, et le chevalier de Fosseuse l'apprit comme les autres, mais avec un extrême déplaisir pour l'intérêt qu'y avoit madame de Bagneux.

Son procédé envers lui le confirmoit dans sa jalousie. Il ne doutoit point que si elle eût pu lui faire de justes

reproches, et au contraire si elle n'eût pas appréhendé ceux qu'elle voyoit qu'il pouvoit lui faire, elle n'auroit point refusé si opiniâtrément de l'entendre; et il en sentoit la dernière douleur.

Son amour lui inspira le dessein de sauver son frère, espérant que ce service le justifieroit dans son esprit, ou traverseroit au moins le bonheur de son rival.

Peu de temps après avoir formé ce dessein, il voulut encore aborder madame de Bagneux, désirant de savoir, avant que de partir, si véritablement elle croyoit avoir sujet de l'accuser, ou s'il ne devoit plus douter de son inconstance. Il lui sembloit qu'il seroit bien moins malheureux si elle n'avoit que des soupçons contre lui, quelque criminel qu'elle se l'imaginât, que si le bonheur du baron de Villefranche étoit la cause de l'état où il étoit, et qui lui sembloit si cruel : il croyoit que ce qu'il avoit résolu paroitroit à madame de Bagneux de tout un autre prix, et que, s'il y périssoit, comme il pouvoit arriver, il en seroit au moins regretté.

Mais il la trouva la même qu'auparavant, c'est-à-dire aussi ferme à ne lui point parler et à ne le point entendre.

Ne pouvant plus être maître des mouvemens de sa jalousie : — « Non, non, madame, lui dit-il avec une douleur mortelle, vous ne pouvez, par la confusion que vous auriez, m'avouer ce qui fait mon malheur; votre beauté a touché d'autres cœurs que le mien, qui ne pouvoit être touché que pour vous; le vôtre a été capable de recevoir enfin d'autres vœux que les miens; mais ce que je vais entreprendre vous fera voir que je n'étois pas indigne de cet honneur, et que je mettrai toujours tout mon bonheur à vous adorer et à vous en donner des marques, nonobstant toute votre injustice et votre inconstance. » Et enfin, voyant qu'elle refusoit de lui répondre, sa douleur redoubla, et il partit avec plus de désespoir.

Il apprit, aussitôt qu'il fut arrivé au lieu où le frère de

madame de Bagneux étoit prisonnier, qu'on devoit dans peu de jours le transférer en des prisons plus sûres. Il résolut de prendre cette occasion pour le sauver. En effet, il attaqua avec tant de vigueur ceux qui le conduisoient, encore qu'ils fussent en plus grand nombre que ceux de sa suite, qu'il le délivra, sans être connu de lui, ni pas un des siens, leur ayant à tous fait prendre des masques. Il le conduisit ensuite lui-même en cet état en un lieu où le frère de madame de Bagneux lui dit qu'assurément il seroit en sûreté, et où il lui fit toutes les instances imaginables pour l'obliger de se faire connoître à lui.

Si madame de Bagneux eut bien de la joie d'apprendre que son frère avoit été sauvé, elle ne fut guère moins surprise de la manière dont elle apprit qu'il l'avoit été.

Quelques jours après qu'elle en eut reçu les nouvelles, elle vit le chevalier de Fosseuse à l'église où elle avoit accoutumé d'aller, aussi triste que d'ordinaire, mais néanmoins qui sembloit la regarder avec plus d'attention. Elle se souvint alors qu'elle ne l'avoit point vu depuis qu'il lui avoit fait des reproches, comme s'il l'avoit crue inconstante, et lui avoit dit d'autres choses qu'elle n'avoit pas comprises. Elle y fit réflexion, et, s'en ressouvenant en partie en ce moment, elle ne put s'empêcher d'admirer l'action du chevalier de Fosseuse, ne doutant plus que ce ne fût lui qui avoit sauvé son frère, et de lui faire voir qu'elle s'en doutoit, de la manière qu'elle le regarda. Il en eut plus de hardiesse : croyant qu'ils n'étoient observés de personne, il l'aborda en sortant, et, après lui avoir fait connoître qu'elle ne se trompoit point d'avoir cette pensée, il lui dit que ce qu'il avoit fait n'étoit pas un effet de son désespoir, mais de son amour; qu'il auroit fait la même chose, s'il eût eu encore dans son cœur la plaie qu'il croyoit qu'il avoit eu le bonheur d'y avoir; mais qu'à la vérité il avoit été bien aise de trouver une occasion de lui rendre un service qu'elle n'avoit point reçu de son rival. Il ne put s'empêcher de lui faire voir combien il

avoit de jalousie, et qu'il croyoit qu'elle le traitoit si mal par le changement de son cœur en faveur du baron de Villefranche; et enfin il se plaignit à elle de son injuste procédé envers lui, soit qu'elle le crût coupable, ou que son inclination pour lui fût diminuée, et la conjura de vouloir au moins avoir la bonté de lui apprendre son crime ou son malheur, ajoutant avec une extrême soumission que, s'il ne se pouvoit justifier, il se croyoit lui-même indigne de ses bontés, et de se présenter jamais devant elle, et que s'il n'étoit plus pour elle ce qu'il avoit été, il obéiroit à ses ordres, quelque cruels qu'ils pussent être, ne voulant point mériter sa haine par ses importunités, quoiqu'il sentît bien qu'il n'y survivroit guère.

Madame de Bagneux, qui voyoit ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire pour elle, ne put lui parler avec la même aigreur qu'elle eût fait auparavant. Mais aussi, ne pouvant s'ôter de l'esprit son infidélité, elle ne put lui parler avec douceur. Après l'avoir détrompé sur le sujet de sa jalousie, et lui avoir dit de quoi elle le croyoit coupable, elle ajouta qu'elle n'oublieroit jamais le service qu'il venoit de lui rendre; qu'il la connoissoit assez pour ne pas douter de sa reconnoissance, et qu'elle ne lui eût une éternelle obligation; mais que ce service n'exigeoit point de retour en de pareilles choses, son procédé témoignant une légèreté naturelle; qu'il seroit toujours prêt à en faire autant, et qu'elle ne le pourroit jamais regarder que comme un homme capable de recevoir toujours de nouvelles idées; et enfin qu'elle avoit quelque joie qu'il eût éteint lui-même dans son cœur une affection qu'elle avoit souvent condamnée, mais qu'elle n'avoit pu vaincre, et que ce qu'il venoit de faire eût sans doute augmentée.

Le chevalier de Fosseuse pensa mourir de douleur des sentimens de madame de Bagneux. Il lui dit encore plusieurs choses pour tâcher de lui faire connoître qu'il n'étoit point coupable, mais inutilement, rien ne pouvant

la faire douter des preuves qu'elle croyoit en avoir. N'ayant pu se justifier envers elle, il ne put entièrement s'en plaindre, et demeura dans une perplexité horrible.

Madame de Bagneux, de son côté, n'avoit pas un trouble médiocre. Ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire lui sembloit d'un tel prix, qu'elle se repentit presque de lui avoir parlé comme elle avoit fait. Elle avoit toujours pour lui la même inclination, et eût donné toutes choses pour le voir innocent. Il n'y avoit que sa délicatesse qui s'opposoit dans son cœur à le croire entièrement, ou au moins à lui pardonner.

Le lendemain, possédée de ces pensées, étant en visite et s'étant rencontrée proche d'un miroir, éloignée du reste de la compagnie, elle s'y regarda, et, s'étant trouvée d'une beauté dont elle fut contente, elle tira de sa poche ce portrait fatal qu'elle avoit toujours porté sur elle comme on porte d'ordinaire les choses qui sont chères, ou qui tiennent à l'esprit, pour voir si cette rivale étoit aussi belle qu'elle croyoit l'être ce jour-là.

Pendant qu'elle étoit devant ce miroir, et charmée de l'avantage qu'elle croyoit avoir sur cette peinture, deux dames de la compagnie s'approchèrent d'elle, et aperçurent qu'elle tenoit un portrait. Elles lui en firent la guerre comme ne doutant pas que ce ne fût celui d'un de ses amans. Elle voulut leur assurer que ce n'étoit point le portrait d'un homme ; mais, voyant qu'elles n'ajoutoient pas foi à ce qu'elle leur disoit, et jugeant d'ailleurs qu'il n'y avoit point de danger pour elle de leur montrer ce portrait, au lieu qu'il pouvoit y en avoir de les laisser dans la croyance qu'elles avoient, elle le leur montra.

Le baron de Villefranche, qui connoissoit aussi ces dames, le leur avoit montré plusieurs fois comme étant une chose de nulle conséquence, la personne de qui il étoit étant morte. Ces dames, qui savoient l'amour de ce baron pour madame de Bagneux, lui dirent, en continuant

de railler, qu'au moins il lui sacrifioit ce qu'il avoit aimé. Madame de Bagneux n'en étant pas convenue, après plusieurs discours elles lui donnèrent l'explication de ce qu'elles venoient de lui dire, et lui apprirent comment il leur avoit montré ce portrait, et de qui il étoit, et qu'infailliblement il venoit de lui.

Madame de Bagneux eut bien de la peine à cacher le trouble que cette conversation causoit dans son âme. Elle ne sentoit pas une joie médiocre des choses qui la pouvoient faire douter que le chevalier de Fosseuse fût coupable. Elle pensa qu'il se pouvoit que le baron de Villefranche, qui avoit été la voir quelques jours avant qu'elle trouvât ce portrait, l'eût laissé tomber, et qu'il n'eût osé le lui demander; mais elle n'osoit espérer un changement si heureux.

Le baron de Villefranche connoissoit aussi la dame chez qui cette dispute venoit d'arriver; il vint pour la voir un moment, et acheva de donner un éclaircissement qui lui fut plus cruel qu'aucune chose lui eût jamais été. Ces dames lui firent reconnoître ce portrait, et l'obligèrent d'avouer qu'il étoit à lui. A quoi il ajouta, pour empêcher que madame de Bagneux n'eût aucun soupçon de la tromperie qu'il lui avoit faite, qu'il s'étoit bien aperçu qu'il l'avoit perdu, mais qu'il ne s'étoit point souvenu dans quel endroit, et voulut ensuite lui faire entendre que le peu de soin qu'il avoit eu de tâcher de le recouvrer étoit une marque qu'il ne songeoit plus à la personne de qui il étoit, et qu'elle en avoit entièrement effacé le souvenir dans son cœur.

Madame de Bagneux s'abandonna à la joie. Elle dit en raillant, sans faire semblant d'entendre ce qu'il lui disoit qu'il devoit lui être bien obligé de lui avoir conservé des restes si précieux.

Le baron de Villefranche, qui voyoit d'où procédoit la joie de madame de Bagneux, en eut plus de douleur. Ce lui avoit été quelque sorte de consolation, dans les mau-

vais traitemens qu'il recevoit d'elle, de voir le chevalier de Fosseuse mal dans son esprit, et il ne doutoit point qu'elle ne seroit pas longtemps à lui apprendre tout ce qui venoit d'arriver et qu'il ne fût bientôt plus heureux qu'auparavant. D'autre côté, il ne pouvoit voir, sans croire être le plus malheureux de tous les hommes, qu'il avoit servi lui-même à le justifier, et il en auguroit tout ce qu'un amant affligé et désespéré peut imaginer de plus cruel pour lui et de plus avantageux pour son rival.

Cette conversation avoit fait voir à madame de Bagneux la justification du chevalier de Fosseuse; elle ne doutoit plus qu'elle n'en eût toujours été aimée fidèlement. L'ayant abordée quelques jours après, il la trouva la même qu'elle étoit avant qu'elle crût qu'il lui étoit infidèle. Elle lui apprit ce qu'ils devoient à la fortune; comment le chagrin qu'elle avoit de croire qu'une autre eût partagé son cœur avoit été cause qu'elle avoit reconnu son innocence, et la joie qu'elle en avoit eue; ils admirèrent ensemble par quelle étrange erreur ils avoient été brouillés si longtemps.

Ils goûtèrent ensuite toute la douceur que peut donner une intelligence parfaite et heureuse. Ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire pour madame de Bagneux, en sauvant son frère, avoit achevé de lui faire connoître la grandeur de sa passion, et le chevalier recevoit d'elle des marques de tendresse qui ne lui laissoient aucun lieu de douter qu'il possédât toute son affection. D'ailleurs, croyant que leur commerce n'étoit su de personne, ayant le bonheur de se voir avec assez de facilité, rien ne manquoit à leur satisfaction.

La mort du père de M. de Bagneux les sépara. M. de Bagneux fut obligé de faire un voyage en diverses provinces, où il lui avoit laissé plusieurs terres considérables. Il mena avec lui sa femme, qu'il aimoit aussi fortement qu'aux premiers jours de leur mariage; joint que la ja-

lousie qu'il avoit du baron de Villefranche contribua aussi à lui faire prendre cette résolution.

Quoique madame de Bagneux eût bien désiré de ne point faire ce voyage, les grands biens que M. de Bagneux avoit de son côté, en comparaison de ceux qu'elle lui avoit apportés, l'obligeoient à une grande complaisance.

Si le chevalier de Fosseuse et elle furent privés du plaisir de se voir, ils tâchèrent à s'en consoler en s'écrivant souvent: Bonneville recevoit les lettres du chevalier de Fosseuse, et lui envoyoit celles de sa maîtresse.

La passion du chevalier de Fosseuse, qui étoit très-violente, lui fit désirer, quelque temps après que madame de Bagneux fut partie, de la voir: il la pria par une de ses lettres de lui permettre de se trouver en quelque lieu où il auroit ce bonheur. Elle ne put lui refuser une chose dont elle sentoit qu'elle auroit une partie de la joie.

Elle le dit à Bonneville, qui le manda au baron de Villefranche, lequel résolut de les y troubler. Il crut que, se trouvant au lieu que madame de Bagneux avoit marqué au chevalier de Fosseuse au temps qu'il devoit s'y rendre, il empêcheroit qu'ils ne se vissent, outre qu'il auroit lui-même le plaisir de voir madame de Bagneux, qu'il aimoit toujours éperdument.

Il suivit la résolution qu'il avoit prise. Il se trouva en ce lieu au temps que madame de Bagneux avoit marqué au chevalier de Fosseuse; et, ayant prétexté quelque affaire plus loin, il témoigna à M. de Bagneux qu'il s'estimoit bien heureux de s'être trouvé sur sa route; et que, son voyage n'ayant rien de pressé, il demeureroit en ce lieu jusqu'à ce qu'il en partit.

Cette rencontre acheva de confirmer M. de Bagneux dans sa jalousie. L'un et l'autre eurent de la peine à croire qu'une pareille chose fût arrivée par hasard, et, selon leurs différents intérêts, ils en conçurent beaucoup de chagrin.

Le baron de Villefranche s'attacha fortement auprès de madame de Bagneux, et M. de Bagneux ne pouvant souf-

frir ce grand attachement, il obligea le baron de Villefranche d'aller avec lui voir une personne qu'il connoissoit, et qui demeuroit à deux lieues d'où il étoit, mais qu'il n'eût point été voir sans la considération d'éloigner le baron d'auprès de sa femme. Pendant qu'ils furent en cette visite, où il leur fallut un temps considérable, et que M. de Bagneux fit durer autant qu'il put, madame de Bagneux eut la joie de voir son cher chevalier de Fosseuse. Leur conversation fut telle qu'on peut se l'imaginer. Le chevalier de Fosseuse donna à madame de Bagneux tous les témoignages qu'elle pouvoit souhaiter de la continuation de son amour, et elle lui fit voir qu'elle avoit pour lui la même tendresse.

Bonneville apprit au baron de Villefranche qu'ils s'étoient vus. Il pensa mourir de désespoir d'avoir tant fait pour l'empêcher sans avoir pu y réussir, et peut-être même de leur en avoir facilité l'occasion. Il voyoit bien qu'il avoit été cause que M. de Bagneux avoit fait cette visite. A peine sa jalousie lui laissoit-elle assez de modération pour ne point montrer sa rage à madame de Bagneux. Il partit après avoir pris congé d'elle; et M. de Bagneux fut encore deux jours en ce lieu sans que le chevalier de Fosseuse espérât de la voir davantage. Il ne put néanmoins s'en éloigner tant qu'elle y demeura.

Il en partit enfin, mais avec une augmentation extrême d'amour. Les sentiments tendres où il l'avoit trouvée et mille nouveaux charmes qu'il crut y avoir découverts rendirent sa passion une des plus grandes qui aient jamais été.

M. de Bagneux fut près de deux ans en son voyage, quoiqu'il fît toutes choses possibles pour l'abréger. Ce temps dura plusieurs siècles au chevalier de Fosseuse, et madame de Bagneux n'avoit pas un désir médiocre d'en voir la fin. Les lettres qu'ils s'écrivoient leur étoient une foible consolation dans une si longue séparation, et ne faisoient qu'accroître en eux le désir de se revoir.

Enfin, les affaires de M. de Bagneux étant faites, il revint à Paris et y ramena sa femme. Le chevalier de Fosseuse eut toute la joie imaginable de son retour. L'entrée de M. le légat se fit en ce temps-là. Le chevalier de Fosseuse, jugeant bien que M. de Bagneux ne manqueroit pas d'aller voir cette entrée, pria madame de Bagneux de faire semblant d'être indisposée le jour qu'elle se devoit faire, et de lui permettre de l'aller voir ce jour-là, où il pourroit avoir le bonheur d'être à *ses pieds tout le temps* que dureroit cette cérémonie, et de lui conter les ennuis que lui avoit causés sa longue absence. Madame de Bagneux préféra facilement le plaisir de le voir à celui de l'entrée. Elle feignit une indisposition dès le jour précédent.

Le baron de Villefranche avoit été malade avant son retour, et il n'étoit pas encore bien remis de la maladie qu'il avoit eue. M. de Bagneux, n'étant pas persuadé que sa femme se trouvât effectivement mal, crut qu'elle feignoit de l'être pour donner occasion de la voir au baron de Villefranche, qui pouvoit facilement se dispenser d'aller voir cette cérémonie à cause du mauvais état de sa santé. Dans ce soupçon, il résolut de ne point aller voir l'entrée si le baron de Villefranche n'y alloit aussi.

La curiosité et la complaisance firent oublier au baron de Villefranche la foiblesse où il étoit; il s'engagea à cette partie, et le lendemain M. de Bagneux et lui, avec quelques-uns de leurs amis et des dames, furent au lieu qu'ils avoient fait retenir pour voir passer cette pompe.

Le chevalier de Fosseuse ne fut pas longtemps sans aller consoler madame de Bagneux du divertissement dont il étoit cause qu'elle se privoit. Il la trouva avec des charmes infinis, et en un état de beauté qui ne convenoit en aucune manière à une personne qui eût été le moins du monde malade. Il la remercia de la grâce qu'elle lui avoit accordée; et, se croyant assurés de n'être point interrompus, leurs cœurs s'expliquèrent avec plus de li-

berté, et ils goûtèrent une véritable joie de pouvoir avoir une conversation aussi longue et hors de toute appréhension.

Cependant le baron de Villefranche, par l'incommodité du lieu ou par sa propre disposition, se trouva mal peu de temps après que la marche fut commencée. Il tâcha quelque temps de résister; mais, craignant que le mal qu'il sentoit n'augmentât, il jugea qu'il feroit mieux de se retirer avant d'être plus incommodé; et, sans en rien dire à personne, de peur de troubler la compagnie avec laquelle il étoit venu, il sortit et s'en retourna chez lui.

M. de Bagneux s'aperçut peu de temps après qu'il s'étoit retiré. Il ne douta plus que madame de Bagneux n'eût feint d'être malade pour donner lieu au baron de Villefranche de la voir, et qu'il n'en avoit pu manquer une si belle occasion après l'avoir si fort espérée, et enfin qu'il ne fût alors auprès de sa femme.

Il ne put être maître de sa jalousie; il sortit sans prendre congé de personne, transporté de rage et de fureur, et arriva à son logis dans des résolutions épouvantables.

Bonneville, qui étoit à une fenêtre d'où l'on pouvoit voir ceux qui entroient, fut bien surprise de le voir revenir sitôt. Elle courut toute troublée à la chambre de sa maîtresse, et lui dit que M. de Bagneux venoit d'entrer. Madame de Bagneux demeura sans pouvoir parler d'étonnement, et le chevalier de Fosseuse n'en fut guère moins surpris qu'elle, ne croyant pas pouvoir empêcher que M. de Bagneux ne les trouvât ensemble, n'y ayant point d'autre montée pour sortir de cette chambre que celle par laquelle il devoit monter.

Ils étoient tous trois si saisis de peur, que M. de Bagneux étoit déjà proche de la chambre sans qu'ils eussent encore pensé à aucun moyen pour détourner un éclat qui eût sans doute été terrible. Enfin Bonneville, l'entendant approcher, alla tirer devant les fenêtres les rideaux qui servoient ordinairement à empêcher que le grand jour ne

donnât dans la chambre, ce qui, joint à ce qu'il étoit déjà tard, y causa une grande obscurité; et, lorsque M. de Bagneux entra, elle se mit devant le chevalier de Fosseuse, afin que M. de Bagneux le pût moins voir; et, pendant que, transporté de sa fureur, il alla ouvrir les rideaux qui causoient cette obscurité et l'empêchoient de voir, elle prit le faux baron de Villefranche et le fit sortir de la chambre.

Madame de Bagneux, qui étoit à moitié morte, s'étoit jetée sur son lit; M. de Bagneux s'en approcha aussitôt qu'il vit clair. Encore qu'il ne vît personne, et qu'il n'eût point entendu sortir le chevalier de Fosseuse, le trouble où il remarqua qu'elle étoit augmenta les soupçons qu'il avoit eus, et il crut, sans en douter, que toutes ces choses n'étoient point sans mystère; mais, n'en ayant aucune preuve, il n'osa éclater.

Le chevalier de Fosseuse eut une inquiétude extraordinaire de savoir comment s'étoit passé le reste de cette étrange aventure, ayant la dernière appréhension que M. de Bagneux ne l'eût aperçu dans la chambre de sa femme ou dans la rue.

Il ne put pourtant le savoir sitôt. M. de Bagneux fit connaître ses soupçons à sa femme par la mauvaise humeur où il fut durant plusieurs jours. Elle eut bien de la peine à se ménager avec lui pendant ce temps-là, ce qui lui fit comprendre le malheur que ce lui seroit s'il venoit à savoir enfin ce qu'il avoit été si près de découvrir, et lui fit prendre la résolution de défendre au chevalier de Fosseuse de la plus voir.

Mais, quelques jours après, le voyant sensiblement touché du danger où elle avoit été, et connoissant par sa douleur combien elle lui étoit chère, elle n'eut pas la force de lui faire cette défense. Elle lui témoigna seulement les appréhensions qu'elle avoit; et le pria de ne lui point demander des choses à l'avenir où elle pût être ainsi exposée, lui disant qu'elle se sentoit trop foible pour lui rien

refuser, et qu'elle mourroit infailliblement si le malheur qu'elle craignoit lui arrivoit.

Bonneville, qui étoit toujours dans les intérêts du baron de Villefranche, lui apprit d'où elle avoit tiré le chevalier de Fosseuse et madame de Bagneux. Il fut fâché en lui-même que le chevalier de Fosseuse eût échappé à la fureur de M. de Bagneux, et il eût souhaité qu'il y eût été exposé, quand même madame de Bagneux eût dû y être aussi exposée, la voyant toujours insensible pour lui. Ce qu'elle faisoit pour le chevalier de Fosseuse l'irritoit aussi contre elle; et, dans sa jalousie, que cette nouvelle augmenta, il auroit eu de la joie de se voir vengé par ce coup d'une maîtresse cruelle et d'un rival heureux.

Emporté de ses sentimens, il dit à Bonneville qu'il ne pouvoit plus vivre en cet état, et que, si elle ne faisoit quelque chose pour lui, il n'auroit plus de considération et feroit tout ce que sa passion lui inspireroit; et la pria surtout de tâcher d'éloigner le chevalier de Fosseuse, sans quoi il seroit toujours malheureux.

Bonneville fut bien embarrassée à trouver encore un moyen pour mettre mal le chevalier de Fosseuse avec madame de Bagneux, ne voulant rien faire qui pût nuire à sa maîtresse. Se voyant pressée par le baron de Villefranche, elle lui dit enfin qu'elle croyoit qu'il n'y avoit que le seul moyen dont elle s'étoit déjà servie; que, connoissant la délicatesse du cœur de madame de Bagneux, il n'y avoit selon toutes les apparences, qu'un puissant doute de la fidélité du chevalier de Fosseuse qui pût la détacher de l'affection qu'elle avoit pour lui; et qu'elle espéroit, en lui en donnant de nouveaux doutes, lui rendre le service qu'il lui demandoit.

En effet, peu de jours après elle dit à madame de Bagneux, témoignant être fâchée elle-même de ce qu'elle lui disoit, que deux personnes, en attendant M. de Bagneux, s'étoient entretenues de presque tout ce qui s'étoit passé entre le chevalier de Fosseuse et elle, et qu'il pa-

roissoit par leurs discours qu'elles le savoient du chevalier de Fosseuse même, qui le leur avoit dit comme une chose dont il ne faisoit pas grand état; qu'elle avoit entendu tout leur entretien d'un lieu proche de celui où elle lui dit qu'elles parloient, et d'où l'on auroit pu effectivement les entendre; et enfin elle lui supposa qu'elles avoient dit tant de particularités de ce qui s'étoit véritablement passé entre elle et le chevalier de Fosseuse, et qui ne pouvoient être sues que d'eux et de Bonneville, qu'elle ne douta point de la perfidie du chevalier de Fosseuse, et qu'elle crut qu'il n'avoit pu se voir aimé d'une personne comme elle sans le publier dans le monde.

Elle se plaignit de ce procédé, qu'elle croyoit surpasser toute sorte de lâcheté, à Bonneville, de qui elle étoit bien éloignée d'avoir aucune défiance.

Ce fut alors qu'elle prit une véritable résolution de rompre avec le chevalier de Fosseuse et de l'oublier entièrement. Comme elle l'aimoit au dernier point avant que Bonneville lui eût dit ces choses, elle ne laissa pas de sentir un cruel déplaisir d'être obligée de prendre cette résolution. Mais, se croyant si fort offensée, son ressentiment vainquit facilement toute l'inclination qu'elle avoit pour lui. Lorsqu'elle avoit cru qu'il avoit de l'amour pour une autre que pour elle, et que son cœur étoit partagé, elle n'avoit senti qu'une partie de la douleur que lui donnoit la pensée où elle étoit.

Elle ne put se refuser de lui reprocher sa perfidie. Ils se devoient voir le lendemain dans le jardin de l'hôtel de Soissons, où le chevalier de Fosseuse l'avoit vue la seconde fois, et où ils s'étoient vus souvent depuis! Elle y alla pour ne point différer au moins la seule vengeance qu'elle en pouvoit prendre; et, lorsqu'il voulut l'aborder : « C'est être bien lâche, lui dit-elle avec un ressentiment extraordinaire, que de me perdre pour satisfaire à sa vanité! On ne peut regarder avec assez d'horreur une pareille ingratitude; car, enfin, on sait la foiblesse que j'ai,

et on ne peut le savoir que de vous : mais, ajouta-t-elle, j'en éteindrai jusqu'à la mémoire, et vous ne devez plus me regarder que comme une personne qui vous détestera le reste de sa vie. » Aussitôt elle s'éloigna de lui, et joignit des dames qu'elle connoissoit, et qui entroient, pour n'être pas obligée de l'écouter.

Si elle fût demeurée pour entendre ce qu'il eût pu lui répondre, les marques de la douleur qu'elle auroit vu qu'elle lui avoit causée eussent pu servir en partie de justification au chevalier de Fosseuse. Il fut si accablé de ces reproches, qu'il demeura longtemps interdit au lieu où il étoit lorsque madame de Bagneux lui avoit parlé. Il avoit toujours pris garde avec un soin incroyable que personne eût aucun soupçon de leur intelligence, parce qu'aimant et estimant cette belle personne au dernier point, sa réputation lui étoit infiniment chère; et néanmoins il se voyoit alors accusé de manque de secret et de fidélité, et, ce qui ne l'affligeoit guère moins, il ne pouvoit s'imaginer qu'elle eût jamais pu le croire capable d'un pareil procédé.

Comme madame de Bagneux étoit absolument persuadée qu'il l'avoit trahie, il lui fut impossible d'obtenir d'elle qu'elle lui dit les particularités du crime dont elle l'accusoit, et qu'il tâchât à s'en justifier, quoiqu'il la conjurât plusieurs fois de se souvenir qu'elle l'avoit déjà cru coupable d'un autre presque aussi grand, duquel elle avoit vu elle-même sa justification, et qu'il lui demandât souvent avec beaucoup de douleur si elle vouloit qu'il attendît encore que le hasard lui fît voir son innocence, dont il n'auroit peut-être jamais le bonheur. La douleur où il étoit lui fit abandonner la poursuite d'une charge qu'il sollicitoit. La cour étoit à Fontainebleau, il ne put se résoudre à quitter l'intérêt de son amour pour celui de sa fortune.

Cependant le baron de Villefranche, à qui Bonneville avoit appris ce qu'elle avoit persuadé à madame de Ba-

gneux, et la résolution où elle étoit, n'oublia rien pour en profiter. Il redoubla son assiduité auprès d'elle, comme il avoit fait lorsqu'elle avoit été irritée la première fois contre le chevalier de Fosseuse, et s'attacha avec un soin extrême à lui marquer plus d'amour. Il lui faisoit voir tous les jours, par cent choses, combien il étoit malheureux de n'avoir pas le bonheur de lui plaire, et quelle obligation il auroit à ses bontés si elle daignoit enfin l'entendre.

Mais rien de sa part ne pouvoit la toucher, joint qu'elle étoit alors incapable d'avoir d'autres pensées que celle que lui avoit inspirée la lâcheté dont elle croyoit que le chevalier de Fosseuse avoit usé envers elle : ce qui affligeoit extrêmement le baron de Villefranche. D'ailleurs, elle ne vouloit toujours point souffrir que le chevalier de Fosseuse tâchât à se justifier ; et même, de peur de l'irriter davantage, celui-ci n'osoit plus l'aborder. Enfin l'on ne peut voir des sentimens plus confus et plus cruels que ceux de ces trois personnes.

En ce temps-là, Bonneville reçut des lettres par lesquelles elle apprit qu'un frère dont elle étoit héritière étoit mort, ce qui l'obligea de partir aussitôt pour en aller recueillir la succession. Son départ mit le baron de Villefranche au désespoir, se voyant privé de la seule chose qui l'avoit entretenu jusque-là dans quelque espérance ; il résolut de mettre fin à ses peines de façon ou d'autre, de voir enfin s'il pouvoit être aimé de madame de Bagneux, s'il devoit continuer sa passion pour elle, ou l'abandonner pour toujours.

Ayant trouvé l'occasion de lui parler comme il désiroit, il pressa tellement madame de Bagneux, et lui dit des choses qui lui déplurent si fort, qu'elle ne garda aucune mesure, et le maltraita tout à fait. N'étant plus maître de lui-même, il pensa, pour se venger de ses traitemens, lui reprocher tout ce qu'il savoit de son commerce avec le chevalier de Fosseuse ; et il lui eût donné sur l'heure ce

cruel déplaisir si sa vue, dont il étoit encore charmé, ne lui en eût ôté la force.

Mais il ne put se refuser cette satisfaction après qu'il fut retourné chez lui : il lui écrivit une lettre, où il lui manda tout ce que Bonneville lui avoit appris de l'amour du chevalier de Fosseuse et d'elle, et tout ce qu'il avoit fait pour la faire rompre avec lui; que, nonobstant cet engagement, il l'avoit adorée pendant qu'elle n'avoit eu pour lui que des rigueurs insupportables; mais que ses derniers traitemens lui avoient procuré le repos, et qu'il étoit entièrement guéri de la passion qu'il avoit eue pour elle; néanmoins qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui reprocher son injustice, de laquelle ce qu'il lui disoit étoit une preuve certaine, puisqu'elle pouvoit reconnoître alors qu'il avoit été l'objet de la jalousie de son mari, pendant que le chevalier de Fosseuse étoit aimé d'elle sans en murmurer; et qu'il avoit eu entre ses mains un moyen infaillible de se venger de ses rigueurs sans s'en être voulu servir; et enfin qu'il trouveroit d'autres cœurs que le sien, et qui seroient et plus justes et plus reconnoissans.

Lorsque madame de Bagneux reçut cette lettre, elle eut un étonnement et une douleur inconcevables. Elle vit en un instant tout ce qu'elle devoit en appréhender. Elle ne crut pas que le baron de Villefranche oubliât facilement les rigueurs qu'elle avoit eues pour lui, et ne douta presque point que son mari sauroit infailliblement dans peu une chose qui la rendroit malheureuse toute sa vie.

Elle eut néanmoins, dans un si grand déplaisir, la consolation de reconnoître l'innocence du chevalier de Fosseuse. Comme elle n'avoit éteint son affection pour lui que parce qu'elle l'avoit cru coupable, elle la sentit rallumée, et même avec augmentation, dès qu'elle le vit innocent; elle ne put différer de lui apprendre qu'il étoit justifié et tout ce que le baron de Villefranche lui avoit écrit, quoiqu'elle vit bien qu'ils ne pouvoient continuer

de se voir comme auparavant sans s'exposer davantage, et qu'il falloit qu'ils s'en privassent pendant un temps. Mais elle fut extrêmement en peine à s'imaginer comment elle le pourroit voir sans que le baron de Villefranche pût en avoir connoissance.

A la place de Bonneville elle avoit pris confiance en une de ses femmes, nommée Florence, qu'elle connoissoit entièrement désintéressée. Elle lui donna un billet pour rendre au chevalier de Fosseuse, par lequel elle lui marqua de se trouver le lendemain en masque à un bal où elle étoit priée.

La joie du chevalier de Fosseuse fut pareille à sa douleur. Cette marque de bonté de madame de Bagneux effaça dans un moment en son esprit tout ce qu'il avoit souffert. Sans examiner ce qui avoit pu produire ce changement, il lui sembla que c'étoit assez de voir ses malheurs finis.

Mais, si, le lendemain, il sentit d'abord sa joie augmenter, voyant madame de Bagneux le recevoir d'une manière tendre et lui confirmer qu'elle avoit reconnu son innocence, il fut étrangement surpris lorsqu'elle lui apprit ce que le baron de Villefranche lui avoit écrit, et ne fut guère moins affligé lorsque ensuite elle lui dit qu'il falloit qu'ils fussent un temps sans se voir. Ayant été privé longtemps de ce bonheur, ce commandement lui fut une nouvelle affliction, outre qu'elle lui parut alors dans un état de beauté qui lui faisoit trouver ces ordres plus rudes.

Toutefois l'intérêt de madame de Bagneux le fit résoudre à tout ce qu'elle souhaita sur ce sujet, se trouvant au moins très-heureux de connoître qu'il en étoit toujours extrêmement aimé. Même madame de Bagneux, pour lui ôter toutes les pensées qu'il eût pu avoir, qu'elle ne lui parlât pas avec sincérité, ou qu'elle voulût le priver du plaisir de la voir sans une entière nécessité, lui donna la lettre du baron de Villefranche.

Le lendemain le chevalier de Fosseuse rendit cette lettre à Florence, à qui madame de Bagneux lui avoit dit de la rendre. Florence la rendit à sa maîtresse dans le même temps qu'on en donna à madame de Bagneux une autre pour son mari; et, M. de Bagneux étant survenu dans ce moment, et ayant su que sa femme avoit une lettre pour lui et la lui ayant demandée, croyant lui donner celle qui étoit pour lui, elle lui donna celle du baron de Villefranche.

L'étonnement de M. de Bagneux ne fut pas moindre en lisant cette lettre que l'avoit été celui de madame de Bagneux lorsqu'elle l'avoit reçue. Il regarda plusieurs fois sa femme en la lisant, et, ayant trouvé dans cette lettre un billet du chevalier de Fosseuse, qui étoit plein de tendresse et de passion, et l'ayant lu aussi : « Voilà, madame, lui dit-il avec une colère horrible, des reproches et des remercîmens d'une partie de vos amans. Y a-t-il au monde un mari plus malheureux que moi et une femme plus coupable que vous? car enfin sont-ce là les sentimens que devroient vous inspirer votre devoir et mon amour? Mais j'y apporterai les derniers remèdes, et peut-être que toute votre vie vous vous repentirez de m'avoir fait une telle offense. » Ensuite il lui fit toutes les menaces que l'on peut attendre d'un mari en fureur; enfin il lui défendit de revoir le chevalier de Fosseuse, ni de lui parler.

Madame de Bagneux tomba sur des siéges, presque évanouie, regardant tantôt son mari avec des yeux où sa confusion étoit peinte, et tantôt fondant en larmes et jetant de profonds soupirs. Un si étrange état fit pitié à M. de Bagneux, et rappela l'amour qu'il avoit pour elle, et, la regardant, moins sévèrement il sembla attendre qu'elle se défendit. Mais, se sentant plus que vaincue, suivant les apparences, et ne pouvant d'ailleurs supporter la vue de M. de Bagneux, elle se servit du peu de forces qui lui restoient, et se retira dans sa chambre, accablée d'une douleur mortelle.

Ce fut alors que, tous les malheurs qu'elle avoit tant de fois appréhendés lui revenant devant les yeux, elle eut les plus tristes pensées que l'on puisse avoir. Elle fut plusieurs jours dans un accablement sans pareil et dans des souffrances d'esprit épouvantables, qui lui firent souvent désirer la mort comme le seul remède à ses maux. Elle ne pouvoit considérer combien elle auroit de peine à faire oublier jamais à son mari les soupçons qu'il pouvoit avoir de sa vertu, sans désespérer de pouvoir avoir, le reste de sa vie, un véritable repos avec lui et de mettre fin à ses reproches.

Ces pensées, qui furent les premières qu'elle eut, l'occupèrent d'abord entièrement, et l'empêchèrent presque de faire des réflexions sur ses sentimens pour le chevalier de Fosseuse. Lorsqu'elle fut un peu remise de son plus grand trouble, et que son inclination pour lui voulut se représenter à son imagination, elle la condamna avec toute la rigueur possible, et prit des résolutions inébranlables pour l'avenir.

Le chevalier de Fosseuse, qui avoit appris de Florence ce que la lettre du baron de Villefranche avoit causé, voulut lui témoigner combien il en étoit affligé, et lui écrivit plusieurs fois sur la douleur qu'il en ressentoit; mais elle ne voulut point recevoir ses lettres, et défendit enfin à Florence de lui en présenter jamais, ni de lui parler d'aucune chose qui pût la faire ressouvenir de lui.

Toutefois son cœur la faisoit souvent penser à lui contre ses résolutions. Les marques qu'il lui avoit données d'une passion aussi pure et aussi grande qui ait jamais été combattoient contre tout ce qu'elle pouvoit y opposer, et il y avoit des momens que la résolution qu'elle avoit prise de ne le revoir jamais faisoit une partie de sa tristesse.

Tant de sujets d'ennuis lui causèrent en peu de temps une si grande mélancolie, que ses médecins, après plusieurs remèdes inutiles, conseillèrent à M. de Bagneux, qui étoit affligé de la voir en cet état, de lui faire pren-

dre l'air de la campagne, le printemps recommençant alors, et la beauté des jours de cette saison pouvant contribuer au recouvrement de sa santé.

M. de Bagneux écouta ce conseil avec beaucoup d'approbation, étant bien aise d'éloigner sa femme du chevalier de Fosseuse, et espérant d'ailleurs regagner plus facilement son esprit en un lieu où elle ne verroit presque que lui. Et madame de Bagneux, que la tristesse avoit entièrement détachée des divertissemens, et qui voyoit l'intention de son mari, qu'elle vouloit tâcher de guérir des sentimens où il étoit, témoigna le souhaiter ardemment.

La charge et les affaires de M. de Bagneux l'obligeant d'être souvent à Paris, ils allèrent à cette maison qu'ils y avoient proche, et où le chevalier de Fosseuse avoit vu madame de Bagneux la première fois.

Ils y vécurent d'abord en apparence dans une parfaite intelligence. Comme M. de Bagneux avoit fait dessein de regagner l'esprit de sa femme, et d'y employer tout, il n'oublia rien pour lui persuader qu'il n'avoit pas cessé un moment d'avoir pour elle tout l'amour et toute l'estime qu'on peut avoir.

Madame de Bagneux, de son côté, qui avoit fait le même dessein, et qui voyoit combien elle avoit intérêt d'empêcher que son mari ne crût qu'elle pensât encore au chevalier de Fosseuse, cachoit ses véritables sentimens et témoignoit un contentement entier qu'elle n'avoit pas : car, se voyant au lieu où elle avoit vu le chevalier de Fosseuse la première fois, elle y pensoit davantage, et elle n'avoit de plaisir, quelque effort qu'elle fît pour ne s'en point souvenir, que celui que lui donnoient ces pensées.

Cependant le chevalier de Fosseuse étoit le plus malheureux du monde. Depuis que madame de Bagneux étoit partie, elle n'avoit point voulu recevoir de ses lettres; et, ce qui augmentoit son malheur, Florence lui disoit, d'une

manière qui ne lui en laissoit aucun doute, qu'apparemment elle ne pensoit plus à lui.

Il trouvoit néanmoins quelque consolation à donner toujours de ses lettres à Florence pour les lui rendre, croyant qu'au moins elle remarqueroit par sa persévérance la constance de son amour.

Florence mettoit ces lettres dans une cassette, dans laquelle elle serroit ordinairement plusieurs choses. Madame de Bagneux étant un jour entrée dans la chambre où étoit cette cassette, et ayant remarqué qu'elle n'étoit point fermée, eut envie de voir ce qu'il y avoit dedans. Elle fut étrangement troublée, lorsqu'elle y aperçut ces lettres, et eut d'abord un regret extrême de les avoir trouvées. Ensuite elle les regarda comme des choses qui venoient du chevalier de Fosseuse, et enfin elle se laissa vaincre à la curiosité de les lire.

Elles lui semblèrent si pleines d'amour et de respect pour tout ce qu'elle vouloit lui faire souffrir, qu'elle sentit bientôt ses premiers sentimens se réveiller puissamment. Les ayant lues plusieurs fois, avec des agitations extraordinaires, elle ne put résister aux mouvemens de son cœur : elle oublia toutes les résolutions qu'elle avoit prises, et permit dès le même jour à Florence de lui rendre à l'avenir les lettres du chevalier de Fosseuse.

A peine put-il croire un si grand bonheur, lorsqu'il n'étoit plus rempli que d'un désespoir mortel. Ses lettres furent pour madame de Bagneux un remède non pareil, qui lui rendit en peu de temps tous ses charmes. Il n'y eut presque plus de jour qu'ils ne s'écrivissent, et par là leur passion devint encore plus ardente.

Le chevalier de Fosseuse conjura enfin madame de Bagneux de lui permettre de la voir. Quoiqu'elle vît d'extrêmes difficultés à en trouver le moyen en un lieu où son mari ne la quittoit presque point, l'envie de voir le chevalier de Fosseuse, après tant de choses qui leur étoient arrivées, le lui fit trouver. M. de Bagneux étoit obligé de

garder la chambre pour quelque indisposition. Elle manda au chevalier de Fosseuse qu'elle iroit voir le lendemain madame de Vandeuil, qui étoit alors à la maison qu'elle avoit en ce lieu, et qu'il pourroit la voir, venant sous prétexte de voir cette dame.

Le chevalier de Fosseuse ne manqua pas de se rendre de bonne heure en un lieu où il devoit voir madame de Bagneux. Ils sentirent une joie égale de se revoir, et n'eurent pas une impatience médiocre de s'entretenir. Mais madame de Vandeuil, qui se croyoit obligée de lui tenir compagnie, les empêcha sans dessein, et ils ne purent se dire d'abord que peu de choses; et, comme après les premiers entretiens elle leur eut demandé la permission d'écrire une lettre pour l'envoyer par un homme qui l'attendoit, et qu'ils commençoient à se parler, on vint dire que M. de Bagneux venoit.

S'étant trouvé ce jour-là moins incommodé, et ayant su que sa femme étoit chez cette dame, il lui étoit venu tout d'un coup dans l'esprit d'y aller, ennuyé d'être seul, et avoit envoyé devant, seulement pour la forme, un de ses gens.

Il n'y eut jamais d'état pareil à celui où se trouvèrent alors madame de Bagneux et le chevalier de Fosseuse. Madame de Bagneux en fut accablée, comme d'un dernier coup de malheur, lequel étoit inévitable, ne voulant rien faire qui pût découvrir sa crainte à madame de Vandeuil. Et le chevalier de Fosseuse fut rempli d'une douleur extraordinaire, considérant en quel danger il étoit cause que la personne qu'il adoroit étoit exposée.

Voyant qu'il falloit que M. de Bagneux le trouvât avec sa femme s'il ne sortoit promptement, il prit congé de madame de Vandeuil. M. de Bagneux, qui avoit suivi celui qu'il avoit envoyé, n'étoit qu'à deux pas du logis de cette dame lorsque le chevalier de Fosseuse en sortit. Le trouble où il étoit redoubla à la vue de M. de Bagneux, qui eut de son côté une surprise infinie, laquelle se tourna

dans le même moment en fureur. S'il eût eu des armes, il eût tâché, au péril de sa vie, de se venger du chevalier de Fosseuse, et il eut un sensible regret d'avoir pris une profession qui le faisoit trouver en cette occasion hors d'état de se satisfaire.

Transporté d'une rage incroyable, il retourna sur ses pas chez lui et alla à la chambre de sa femme, où il fit mille menaces, et s'emporta en des termes qui marquoient le plus cruel ressentiment, comme si elle eût été présente.

Madame de Bagneux avoit vu sortir le chevalier de Fosseuse, et, voyant que son mari n'étoit point entré, sa crainte s'étoit changée en une certitude de ce qui étoit arrivé. Sentant qu'elle ne pouvoit demeurer davantage chez madame de Vandeuil sans tomber en un état qui lui auroit découvert celui de son âme, toute troublée et sans savoir ce qu'elle devoit faire, elle prit aussi congé d'elle.

Ayant trouvé M. de Bagneux dans sa chambre, ce fut le comble de son malheur. « Non, non, madame, lui dit-il plein de fureur, croyant qu'elle venoit pour s'excuser, n'espérez plus de pardon de moi; je ne suis plus capable que de me venger de vos perfidies; car enfin tout est permis quand on est offensé; et je ne trouverai rien de trop cruel pour vous en punir! » Ensuite il lui fit mille menaces épouvantables, et, transporté de rage, la menaça plusieurs fois du fer et du poison.

Pendant que madame de Bagneux, qui étoit entrée demi-morte, étoit tombée aussitôt évanouie, et étoit dans un état peu différent de celui d'une personne qui expire, M. de Bagneux, craignant que cette vue ne le touchât encore, se retira dans une autre chambre, plein des passions les plus violentes dont un esprit puisse être agité.

Les femmes de madame de Bagneux, qui avoient entendu le bruit que M. de Bagneux avoit fait, survinrent

aussitôt et la secoururent. Mais la douleur s'étoit si fort saisie de son cœur, qu'après que, par leur assistance, elle eut recouvré le jugement, elle retomba un moment après dans un nouvel évanouissement, et, ses femmes l'ayant de nouveau soulagée, après avoir jeté quelques soupirs, sa douleur se renouvelant, elle retomba encore au même état; et enfin cette même douleur, qui s'étoit auparavant resserrée, venant à s'épandre tout d'un coup, elle ouvrit les yeux avec une langueur mortelle, accablée d'une fièvre horrible.

Ce fut alors qu'elle commença de souffrir véritablement, son esprit ayant recouvré quelque liberté. Les pensées qu'avoit son mari causèrent à son imagination un trouble plus cruel que le mal qu'elle sentoit. Ensuite elle fit réflexion au chevalier de Fosseuse, mais avec une tendresse que l'état où elle étoit ne sembloit pas lui devoir permettre, quoique néanmoins avec des soupirs qui faisoient bien voir qu'elle reconnoissoit qu'il étoit la cause de ses malheurs; mais son cœur étoit alors tellement rempli de sa passion, qu'elle ne pouvoit plus combattre pour l'en chasser, ni condamner les sentimens qu'elle lui avoit inspirés.

Des pensées si diverses et si confuses la travaillèrent si fort, que sa vie fut d'abord en danger, ne s'étant jamais vu une maladie plus violente.

Le chevalier de Fosseuse, qui avoit tout appréhendé de la rencontre de M. de Bagneux, et qui en avoit appris le cruel effet, avant que de s'en retourner à Paris, étoit dans un désespoir qui ne se peut représenter. Pendant le chemin il pensa plusieurs fois retourner sur ses pas et s'aller offrir à la colère de M. de Bagneux.

Mais sa douleur augmenta horriblement lorsqu'il apprit, deux jours après, combien madame de Bagneux étoit malade. Cette nouvelle lui fit oublier tout ce qui pouvoit lui être cher. Il résolut de sortir de France, et d'aller attendre la mort dans d'autres parties de la terre, et d'y

passer le reste d'une vie qu'il voyoit ne pouvoir être que très-misérable, et ne voulant pas être cause que, si madame de Bagneux guérissoit de cette maladie, elle fût jamais exposée pour lui à de pareils malheurs. Et, quoique sa passion lui eût bien fait souhaiter de savoir si elle en relèveroit avant que de s'éloigner, il résolut de ne le pas attendre, de peur que, si elle en guérissoit, il ne pût exécuter sa résolution.

Et, en effet, après l'avoir dite, et écouté ce que lui avoit pu apprendre Florence, à qui il trouva le moyen de parler, il la pria, en versant beaucoup de larmes, de l'apprendre à madame de Bagneux et de lui dire qu'il alloit haïr la vie plus que personne n'avoit jamais fait, et qu'en quelque état qu'elle fût elle seroit bien moins malheureuse que lui. Il partit avec un illustre disgracié qui sortit du royaume.

M. de Bagneux n'avoit pas de moins tristes pensées. Quelques jours après ses premiers transports, apprenant l'extrême danger où étoit sa femme, il en fut vivement affligé, et le même amour qui lui avoit inspiré de si forts sentimens de jalousie et de fureur le fit intéresser à sa guérison. Outre tous les remèdes possibles qu'il prit soin qu'on y apportât, il parut devant elle plusieurs fois plutôt en amant qui tremble pour la vie de sa maîtresse qu'en mari irrité et qui croit avoir de justes sujets de plaintes. Il tâcha autant de fois de lui persuader que l'emportement qu'il avoit eu venoit de l'excès de son affection, que la douleur qu'elle en avoit ressentie l'assureroit entièrement pour l'avenir, et qu'il seroit incapable de lui témoigner jamais aucuns soupçons qui pussent lui déplaire.

Mais tous ces soins et toutes ces satisfactions furent inutiles. Elle lui dit peu de choses pour se justifier envers lui, et lui fit aussi entendre que sa mort ne devoit pas lui être désagréable. Elle ne pouvoit plus penser qu'au chevalier de Fosseuse, ce qu'il venoit de faire lui

paroissant un si grand sacrifice et une chose si extraordinaire, qu'au milieu de son mal elle en avoit quelque joie, connoissant qu'il avoit été digne de l'inclination qu'elle avoit eue pour lui; et cette forte passion lui ôtoit l'envie de guérir. Elle sentoit qu'elle ne pourroit jamais chasser cette passion de son cœur, et que, si elle survivoit à la connoissance que M. de Bagneux en avoit, outre la contrainte terrible avec laquelle elle seroit obligée de cacher ses sentimens, elle seroit tous les jours exposée à tous les chagrins qu'il voudroit lui faire souffrir, et qu'il auroit lui-même une continuelle inquiétude.

Il ne s'est jamais vu personne si malade et si agitée. Aussi, bien qu'elle eût plusieurs relâches, venant toujours à repenser à toutes ces choses et à en imaginer encore de nouvelles, elle retomboit aussitôt dans un état pire que le premier; et, ses forces étant enfin épuisées par le mal, elle mourut dans ces sentimens confus et sans témoigner aucun regret à la vie.

LES FAUSSES PRUDES

OU

LES AMOURS DE MADAME DE BRANCAS[1]

ET AUTRES DAMES DE LA COUR

Je n'ai pas de ces hauts desseins
D'écrire les actes des saints.
Ma muse est encor trop jeunette,
Il ne lui faut qu'une musette,
Et les discours moins sérieux
La divertissent cent fois mieux.
Moi qui ne veux pas la contraindre,
Je ne veux pas encor me plaindre,
Avec de lamentables vers,
De voir un siècle si pervers.
Tout ce qu'on peut demander d'elle
Est de conter quelque nouvelle;
Comment les dames de la cour
Traitent les mystères d'amour.

[1] Susanne Garnier, fille puînée de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles. Elle avait épousé le comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Elle mourut le 3 novembre 1685.

Maintenant il me prend envie
De décrire toute leur vie,
Pendant que dans un triste exil
J'ai le temps d'en ourdir le fil.
On ne sauroit m'en faire accroire,
Je sais le fin de leur histoire,
Et je puis vous jurer ma foi
Que nul ne la sait mieux que moi.
Je sais leurs secrètes intrigues,
Je sais leur pratique et leurs brigues,
Et comme chacun en ce jour
Se comporte dans cette cour.
Avance-toi, muse, et m'inspire
Quelque chose digne de rire;
Le sujet le mérite bien.
Déjà, dans plus d'un entretien,
Nous en avons ri, ce me semble,
Quand nous étions tous deux ensemble;
Mais nous les mettrons en courroux,
Me diras-tu, filons plus doux.
Et moi, je n'en veux rien démordre;
Disons toute chose par ordre;
Surtout dans cette occasion
Évitons la confusion,
Et ne faisons pas un mélange,
Distinguons le démon de l'ange.
A part scrupules superflus,
Puisqu'en ce temps il n'en est plus.
Il me prend un éclat de rire
D'en avoir ici tant à dire,
Qu'il faut avec moi confesser
Que j'aurai peine à commencer.
Pendant que j'ai le vent en poupe,
Prenons-en une de la troupe,
Et la séparons du monceau
Pour le premier coup de pinceau.

Nous dauberons quelque autre ensuite,
Et, suivant notre réussite,
Sans nous arrêter en chemin,
Nous les passerons sous la main.
Mais donc pour entrer en matière,
Qui choisirons-nous la première?
Prenons madame de Brancas:
Je sais que chacun en fait cas;
C'est une belle assez fameuse
Pour rendre notre histoire heureuse.
Je m'en vais doncque l'exposer;
Écoutez, je vais commencer.
Vêtu d'une étroite culotte,
Son père, faiseur de calotte,
En vendit, dit-on, à Lyon
Quasi pour plus d'un million;
Ainsi se voyant en avance,
Il se mêla de la finance,
Et, tout le reste de ses ans
Fut un de ces gros partisans.
Il avoit dedans sa famille
Une belle et charmante fille:
Belle à ce que l'on a écrit,
Mais on ne dit rien de l'esprit,
Lorsque madame la princesse
La prit pour être la maîtresse
Du feu bonhomme d'Assigny,
Qui crut trouver la pie au nid.
Avant ce fameux mariage
Qu'on fit à la fleur de son âge,
Toutes ses premières amours
Qui n'eurent pas long-temps leurs cours
Furent avec laquais et pages,
Et maints semblables personnages
Du fameux hôtel de Condé,
Et non avec son accordé.

Avant qu'il fût jour chez madame,
Chacun sait que cette bonne âme
Avoit joué, je ne mens pas,
Dedans le plus haut galetas,
Plus de deux heures à la boule,
Avec des balles que l'on roule,
Et, plus elles sont près du but,
Elle confesse avoir perdu.
Sitôt qu'elle fut épousée,
Son mari, d'une âme rusée,
L'envoie auprès de sa maman,
Et la retient là près d'un an.
C'est au fond de la Normandie
Que ce mari la congédie;
Si c'eût été plus en deçà,
On eût su ce qui s'y passa.
J'ai su d'un auteur très-sincère
Qu'elle battit sa belle-mère,
Qui, l'aimant toujours tendrement,
Souffrit cela patiemment.
Après deux ou trois ans d'épreuve,
Par bonheur elle devint veuve.
On dit qu'elle en jeta des pleurs,
Qu'elle feignit quelques douleurs.
Mais, sans parler à la volée,
Elle en fut bientôt consolée.
Depuis, elle vint à Paris,
Heureux séjour pour les Cloris,
Où, quoique sous un sombre voile,
Elle brilla comme une étoile.
Les sieurs de Malta et Jeannin,
Friands du sexe féminin,
Ne l'avoient à peine aperçue,
Que leur âme en parut émue,
Et chacun s'en crut le vainqueur.
Tous deux lui touchèrent le cœur,

Pour tous deux elle eut l'âme atteinte;
Et ce ne fut pas sans contrainte
Qu'elle répondit à leurs vœux,
Les voulant conserver tous deux.
Pas un n'eut l'âme trop saisie
Des mouvements de jalousie;
Elle les ménagea si bien,
Qu'ils ne se dirent jamais rien.
Jeannin la menoit en campagne
Dans une maison de cocagne,
Que l'on appelle l'Amireau,
Non pas séjour de houbereau,
Mais une maison de délices,
Où Brancas[1] offrit ses services
A cette jeune déité,
Qui n'eut point d'inhumanité
Pour un galant si plein de charmes :
Elle rendit bientôt les armes.
Après un mal assez amer,
Brancas revint pour prendre l'air
Dedans cette maison fameuse,
Mais maison pour lui bienheureuse,
Puisqu'en cet illustre séjour
Il prit et donna de l'amour;
Souvent lui conta des fleurettes;
Et dans ces douces amusettes
Il lui récitoit quelques vers
Qu'il pilloit des auteurs divers.
Un jour qu'il causoit avec elle,
Afin de lui prouver son zèle,

[1] Charles de Brancas, marquis de Maubec et d'Apilly, dit le *comte de Brancas*, fils de Georges de Brancas, duc de Villars, et de Julienne-Hippolyte d'Estrées, fut chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, en 1661, et mourut à Paris le 8 janvier 1681, âgé de soixante-trois ans.

Et tous les violens transports
Qu'il ressentoit peut-être alors,
Il lui fit voir une élégie,
Mais forte et pleine d'énergie,
Qu'elle prit pour un madrigal,
Qui lui porta le coup fatal,
Dont elle ne put se défendre;
Elle acheva lors de se prendre :
Le reste ne se conte plus,
J'en serois moi-même confus.
Le voir, l'aimer, devenir grosse,
Je ne vous dis point chose fausse,
Se firent dès le même jour
Qu'il lui témoigna de l'amour;
Il n'est pourtant rien de plus vrai
Qu'on n'y mit pas plus de délai,
Et que dans la même journée
La chose se vit terminée.
Sitôt que monsieur de Brancas
S'aperçut de ce vilain cas,
Par un motif de conscience,
Ou bien poussé par la finance,
Sur quoi l'on ne pouvoit gloser,
Il fit dessein de l'épouser.
Bien que la dame se vit grosse,
Elle ne vouloit point de noce;
Pourtant elle y consentit; car,
Voyant que le duc de Villar[1]
Étoit près de faire naufrage,
Elle approuva ce mariage :
Ce qu'elle n'eût fait qu'à regret,
Sans quelque espoir du tabouret.
Six mois après l'affaire faite,

[1] Louis-François de Brancas, duc de Villars, frère aîné du comte de Brancas.

Elle mit au monde Branquette [1],
Ce jeune miracle d'amour,
Qui brille à présent dans la cour,
Devant qui même la plus belle
N'oseroit lever la prunelle,
Et qui pourroit compter à soi
Le cœur même de notre roi.
Ses beaux cheveux de couleur blonde
Et son teint le plus beau du monde
Réjouirent fort son papa;
Parce que Jeannin et Malta,
Dont il étoit en défiance,
N'avoient aucune ressemblance
A ce beau teint, à ces cheveux,
Dignes de mille et mille vœux.
Monsieur de Laon [2], qui dans l'église
Fait une figure de mise,
Et qui, comme l'on peut juger,
Sait bien plus que son pain manger,
Ou, pour parler sans menterie,
Un grand laquais nommé La Brie
Furent père, à ce que l'on dit,
D'une fille du même lit [3].
Mais, sans choquer la révérence,
On croit, avec plus d'apparence,
Qu'elle vint de ce grand prélat,
Qui fit cela sans nul éclat;
Et ce qui fait qu'aucun n'en doute,

[1] Françoise de Brancas, qui épousa Henry-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt.

[2] César d'Estrées, fils de François-Annibal, duc d'Estrées, marquis de Cœuvres, maréchal de France, et de Marie de Béthune, fut évêque de Laon en 1653, cardinal en 1671, et mourut en 1714, âgé de quatre-vingt-six ans.

[3] Marie de Brancas, mariée par dispense, le 5 juillet 1680, à Louis de Brancas, duc de Villars, son cousin germain.

C'est que, malgré la sœur Écoute
Et la mortification
Que l'on souffre en religion,
Elle ne perd jamais l'envie
De finir tristement sa vie,
Et de donner, dans ce saint lieu,
De grandes louanges à Dieu :
Ce qui fait voir, quoi que l'on fasse,
Que ce dessein lui vient de race,
Quoique d'autres légèrement
En jugent peut-être autrement.
Pour encor mieux faire la fausse,
Chacun dit qu'elle en devint grosse
En l'absence de son mari,
Qui depuis en fût bien marri,
Et qui, contre son ordinaire,
En parut un temps en colère.
Mais, étant un fort bon parent,
Il en usa modérément,
Et ne s'en prit rien qu'à La Brie,
Qu'il chassa, dit-on, de furie;
Ce qui fit beaucoup plus d'éclat
Que s'il s'en fût pris au prélat.
Mais notre adorable comtesse,
Pour autoriser sa grossesse,
Lui soutient, jurant de sa part,
Que déjà, avant son départ,
Sa fille avoit été conçue,
Qu'elle s'en étoit aperçue.
Le temps pourtant s'accordoit mal;
Mais dans un endroit si fatal
On n'examina pas la chose :
On lui fit croire que la glose
De ce doute fâcheux qu'il prit
Étoit une absence d'esprit;
Et dans ses grandes rêveries

Il se forgeoit ces niaiseries.
Lors le mari le crut assez,
Vous le croirez si vous voulez.
A ces deux-là, qui la quittèrent,
Deux autres fameux succédèrent :
Chavigny, autrement de Pont [1],
Et d'Elbœuf [2], homme assez profond
Dans la science de la chasse,
Qui remplissoit fort bien sa place
Lorsqu'il appliquoit ses efforts
Après quelque grand bruit de cors;
Il lui contoit, pour l'ordinaire,
Tous les faits de son chien Cerbère;
S'il s'étoit jeté tout à coup
Sur quelque cerf ou quelque loup;
Si le chevreuil ou bien le lièvre
Avoit eu ce jour-là la fièvre
En se voyant, dessus ses fins,
A la merci de ses mâtins.
L'autre, qui paroissoit plus sage,
Étoit aussi d'un autre usage;
C'étoit un homme libéral
Qui donnoit tout, ou bien, ou mal;
Même l'on dit, entre autres choses,
Que personne de vous n'en glose,
Qu'avant que de lui dire adieu
Il lui meubla son prié-Dieu,
Mais des plus beaux bijoux du monde,
De tout ce que la terre et l'onde
Fournissent de plus précieux
Et de plus éclatant aux yeux.

[1] Armand-Léon Bouthilier, comte de Chavigny, seigneur de Pont-sur-Seine, maître des requêtes, fils de Léon Bouthilier, comte de Chavigny, ministre d'État, et d'Anne Phelypeaux. Il mourut en 1684.

[2] Charles de Lorraine, troisième du nom, duc d'Elbœuf, pair de France.

Combien cet amant plein de zèle
A-t-il souffert de maux pour elle !
Il a blanchi dessous le faix,
Outre sa dépense et ses frais.
Quelle auroit donc été sa peine
S'il eût aimé quelque inhumaine !
Sans rendre ces deux mécontens,
Elle avoit, dès ce même temps,
L'abbé Nardy, amant de Galle,
Dont l'âme n'est point libérale,
Qui la voyoit, comme voisin,
Depuis le soir jusqu'au matin.
Dedans ce temps-là même encore,
Malta, qui l'aime et qui l'adore,
Revint, mais plus secrètement,
Montrer qu'il étoit son amant;
Qu'il n'en pouvoit point aimer d'autres;
Et, parmi tant de bons apôtres,
Sans savoir d'où cela venoit,
Hélas ! mon Dieu ! l'on aperçoit,
Lâcherai-je cette parole?
Que la dame avait la v.....
On consulta dessus ce fait
Un homme en ce métier parfait,
Qui la voulut prendre en sa charge.
C'est le sage monsieur Le Large,
Homme qui n'a point de pareil
En tout ce que voit le soleil.
Sans songer d'où le mal procède,
On résout d'y donner remède,
L'on convient pour cela de prix;
Le jour même, dit-on, fut pris;
Mais la guérison fut remise,
Malgré quelque potion prise,
A cause que, dans cet instant,
L'argent n'étoit pas bien comptant.

Comme elle avoit un cœur de roche,
Pour éviter quelque reproche
Qu'on lui faisoit en son quartier,
Même gens de galant métier,
Pour tromper tant de sentinelles,
Elle prend celui des Tournelles;
Et, sans avoir autre raison,
Elle abandonne sa maison;
Puis prend la rue de Vienne,
Quartier plus propre à la fredaine,
Et déjà beaucoup plus fameux
Pour tous les larcins amoureux.
Bien que personne ne la suive,
Elle ne se croit pas oisive.
Messieurs Paget et Monerot
Y furent bientôt pris au mot
Dès aussitôt qu'ils l'eurent vue;
Et l'un et l'autre d'eux se tue
De lui faire mille présens.
Elle, pour les rendre contens,
De peur que l'un des deux s'offense,
Avoit beaucoup de complaisance;
Elle prenoit à toute main,
Croyoit qu'il eût été vilain
De refuser avec audace
Des présens faits de bonne grâce.
Ils avoient, dans leur passion,
Tous deux de l'émulation :
Si l'un envoyoit une table
D'une fabrique inimitable,
L'autre renvoyoit, dès le soir,
Un parfaitement beau miroir.
Si l'un d'eux chômoit une fête,
L'autre se mettoit dans la tête,
Depuis le soir jusqu'au matin,
De la régaler d'un festin.

Mais les fortunes bien prospères
Sont celles qui ne durent guères.
Bientôt une adroite beauté
Eut tout ce mystère gâté,
Et par des intrigues nouvelles
Lui ravit ces amans fidèles.
C'est d'Olonne qui fit ce coup,
Environ entre chien et loup.
Jamais rien ne fut plus sensible
Que ce larcin irrémissible;
Mais, dans l'esprit de se venger,
Elle n'y voulut pas songer :
Sans bruit elle le laissa faire.
Le sieur Fleury, vilain compère
(Ceci soit dit sans l'offenser),
Et plus laid qu'on ne peut penser,
Le diable (Dieu me le pardonne!),
Armé des armes qu'on lui donne,
Non, n'est pas si laid que celui
Qui charmoit alors son ennui.
Sa main étoit plus dégoûtante
Que les courroyes d'une tente;
Son teint, d'un vieux mort et huileux,
Éclatoit d'un lustre terreux;
Ses cheveux, sa barbe maussade,
Son haleine pire que cade,
Et le tout d'un monstre infernal,
S'il n'avoit été libéral,
L'auroient certes, comme je pense,
Fait haïr de toute la France.
Il faisoit donc quelques présens,
Mais qui pourtant n'étoient pas grands;
Des essences et des pommades,
Des citrons doux pour les malades,
Des raisins doux de Languedoc,
Pour le carême c'étoit hoc,

Et quelque autre chose semblable,
Non pas d'un prix inestimable ;
Mais, pour être parfait amant,
Suffit de donner seulement.
Bien que Fleury logeât chez elle,
Elle ne lui fut pas fidèle :
Comme un cent ne suffisoit pas,
D'Espagne eut aussi même cas,
Du même temps, à la même heure,
Homme encore laid, ou je meure !
Qui, sans le bon monsieur Fleury,
Qui sur lui l'auroit enchéri,
Il auroit été, si je n'erre,
Le plus laid homme de la terre.
Commençant à s'émanciper,
Il montroit l'art de bien piper,
A quelque jeu que ce pût être,
Sans que l'on pût le reconnoître.
C'est où bien des gens ont recours,
Et qui lui fut d'un grand secours.
Avant qu'elle eût cette science,
Elle perdit, mais d'importance ;
Mais vous allez tous admirer
Comme elle s'en sut bien payer.
Au carnaval, temps de remarque,
Notre jeune et vaillant monarque,
Pour chasser mille ennuis fâcheux,
Dansoit un ballet somptueux :
Brancas, cette jeune merveille,
Qui a le pas fin et l'oreille,
Dans ce ballet, non par hasard,
Représentoit, dit-on, un art ;
Oui, c'étoit la géométrie ;
Son habit, couleur de prairie,
Et qui valoit son pesant d'or,
M'en fait ressouvenir encor.

En attendant, comme je pense,
Que son tour vint d'entrer en danse.
Hélas ! monsieur de Relabbé
La fit bien venir à jubé;
Sans vous conter des hyperboles,
Lui gagna dix-huit cents pistoles :
Après un semblable malheur,
On ne dansa pas de bon cœur.
La somme n'étant pas payée,
Elle en fut moins mortifiée,
Car, comme cet homme de cour
Alla la voir un autre jour,
Il se paya d'une monnoie
Qu'il reçut même avecque joie,
Et qu'on entend à demi-mot,
A moins que de passer pour sot.
Je tiens pour moi qu'on peut le croire,
Puisque lui-même en fit l'histoire.
Dans ce temps-là, monsieur Jeannin
La revit, sans qu'aucun venin
D'une immortelle jalousie
Lui vint troubler la fantaisie;
Elle le reçut de bon œil,
Et l'eût aimé jusqu'au cercueil,
Sans qu'une méchante personne
Le lui ravit; ce fut d'Olonne
Qui lui prit encor celui-ci,
Et bien d'autres qu'on sait aussi.
Monsieur de Beaufort, ce grand homme,
Que l'on connoit dès qu'on le nomme,
Depuis les plus petits enfans
Jusqu'à ceux qui n'ont point de dents,
La consola de cette perte.
Tous les jours elle étoit alerte
Pour épier où ce héros
Lui pourroit parler en repos.

J'aurois de quoi vous faire rire
Si je voulois ici vous dire
Mille et mille discours sans fin
Et les rendez-vous du jardin
Du fameux hôtel de Vendôme [1],
Où bien souvent, comme un fantôme,
J'ai connu ce maitre paillard
L'attendre tout seul à l'écart.
Mais, hélas ! la beauté qu'il aime
Le publie trop elle-même
Pour vous le réciter ainsi.
Peut-être savez-vous aussi
Les discours que de leur fenêtre
Ils se faisoient sans trop paroître,
Parce que monsieur de Brancas
Dessus ce point ne railloit pas :
De quoi pourtant chacun s'étonne,
Le voyant si bonne personne.
Monsieur le maréchal d'Estrés [2],
Qui, je crois, comme vous savez,
N'a pas l'âme trop libérale,
Étoit encor de sa cabale.
Jugez un peu s'il l'aimoit bien,
Puisqu'il lui fit présent d'un chien,
Mais d'un joli chien de Boulogne,
Petit et de camuse trogne.
Mais, comme son affection
Augmentoit sa prétention,
Il lui fit un don plus solide :
C'étoit un petit cofre vide,
Mais ajusté fort joliment,

[1] L'hôtel de Vendôme était situé rue de Varennes, en face de la rue Hilerin-Bertin, entre l'hôtel de Matignon et l'hôtel de Mézières.

[2] François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, marquis de Cœuvres, comte de Nanteuil, fils d'Antoine d'Estrées et de Françoise Babou de la Bourdaisière. Il mourut le 5 mai 1670.

Et qui, dit-on, étoit d'argent.
Après, contrefaisant la prude,
Elle mit toute son étude
A corrompre monsieur Foucquet[1];
Déjà de plus d'un affiquet
Elle orne sa divine tresse :
Elle le flatte, le caresse;
Mais lui, toujours comme un glaçon,
Ne mordoit point à l'hameçon.
Jamais on ne le sut surprendre.
Il avoit une amitié tendre
Pour son bonhomme de mari,
Dont on ne l'a jamais guéri.
Tout ce que l'amour nous suggère
Près de lui ne serviroit guère :
Malgré tous ses divins appas,
Cet amant ne l'écoutoit pas.
Alors on voit qu'elle s'écrie :
Voilà ma science finie,
Sans que tu te sois converti,
Et j'en aurai le démenti !
Dussé-je mourir dans la peine,
Je veux que ton âme inhumaine,
Plus fière que dame à *Certon*,
Chante dessus un autre ton,
Alors le prenant de furie
Dans cette grande galerie
Que nous prenons à Saint-Mandé,
L'œil en feu comme un possédé,
Malgré ce qu'il peut entreprendre,
Elle le force de se rendre.
Et l'on dit, malgré qu'il en eût,
Qu'elle en fit ce qu'elle voulut;
Et, lorsqu'il eut quitté sa patte,

[1] Nicolas Foucquet, le surintendant.

Après l'avoir nommée ingrate,
Et fait quelques discours confus,
Il jura de ne tomber plus.
Son serment ne fut pas frivole;
Car depuis il lui tint parole.
Alors que ce surintendant
Fut frappé de cet accident
Qui, par une chute commune,
Entraîna plus d'une fortune,
Dieu sait quels furent ses regrets :
Cela m'importe fort peu ; mais,
A ce que l'on me persuade,
Elle fut tout à fait malade,
Et même, à ne vous mentir point,
Elle en perdit son embonpoint.
Depuis, lorsque ses amis virent
Que les choses se ralentirent,
Recouvrant un peu la santé,
On vit renaître sa beauté.
A peine chacun la découvre,
Qu'elle alla loger dans le Louvre ;
Et, sans savoir quasi pourquoi,
On la voit bien auprès du roi.
D'autres n'en disent pas de même,
Disant que c'est elle qui l'aime,
Et qu'elle s'efforce en tous lieux
De le trouver devant ses yeux;
Que, d'une manière obligeante,
Près de lui fait toujours l'amante,
Et que, redoublant ses appas,
Fait très-souvent le premier pas.
La raison sur quoi l'on se fonde,
C'est que le plus grand roi du monde,
Qui d'un regard peut tout charmer,
Et qui n'a, pour se faire aimer,
Qu'à jeter l'œil sur la plus belle,

Qui ne connoît point de cruelle,
Ne voudroit pas faire un tel choix.
Lors l'on entendit une voix
Qui dit d'un ton digne de marque,
Nous parlant de ce grand monarque :
— Hélas ! pourquoi s'en étonner
Puisqu'on le veut abandonner
Aux caresses d'une importune,
Qui n'étoit plus bonne fortune,
Et qui désormais au cercueil
Ne peut entrer qu'avec un œil ?
Une raison si convaincante
Fit que l'on eut bien de la pente
A croire que ce roi fameux
Pourroit bien répondre à ses vœux,
Quoique l'on soutienne en cachette
Que le tout n'est que pour Branquette,
Dont je donne certificat,
Étant un mets plus délicat,
Plus savoureux et plus d'élite
Pour un prince de ce mérite.
Cependant monsieur de Brancas
Ferme l'œil à tous ces tracas,
Et, d'une âme toute pieuse,
Pour mener une vie heureuse
Et libre de tous les chagrins,
Vers le ciel élevant ses mains,
Offre à Dieu tout ce que peut faire
Et la jeune fille et la mère,
Et, sans en concevoir de fiel,
Reçoit tout comme don du ciel ;
Soit qu'il eût à souffrir des princes
Ou des gouverneurs de provinces,
Des prélats, des abbés, des rois,
Des partisans et des bourgeois.
Voilà mon histoire finie ;

Jugez si dans ma litanie
Ce jeune miracle d'amour
Ne pourra pas entrer un jour.
Vous qui connoissez cette belle,
Contez-lui, comme une nouvelle,
Tout ce que mon histoire en dit,
Puisque je mourrois de dépit,
Si, sans choquer sa modestie,
Elle n'en étoit avertie,
Espérant avoir le bonheur
De lui montrer un jour l'auteur.

LES

VIEILLES AMOUREUSES

AVIS AU LECTEUR

Cette histoire s'étant trouvée dans un cabinet longtemps après qu'elle eut été composée, je n'ai pas jugé à propos d'y toucher, pour la laisser dans son naturel. Ainsi le lecteur n'attribuera pas à l'auteur qu'il a eu peu de connoissance des choses du monde lorsqu'il parle de certaines gens qui sont morts comme s'ils étoient encore vivans. Madame de Cœuvres est de celles-là; et il faudroit qu'il ne sût guère ce qui se pa se s'il ne savoit qu'elle est morte peu de temps après son malheur. Quand il fait dire au duc de Saux qu'on va bâtir des Invalides [1], c'est encore une marque que cette histoire n'est pas écrite depuis peu. Cependant il semble, par la même raison, qu'il ne devoit appeler ce seigneur que comte, puisqu'il n'a été fait duc que quelques années devant que de mourir. Ce n'est pas qu'il ne le fût de naissance, puisqu'il étoit fils aîné d'un père qui l'étoit [2]; on sait aussi

[1] Ce fut en 1671.

[2] Qui était duc, veut dire l'auteur. Il entend parler du duc de Lesdiguières.

qu'il ne lui fallut pas attendre après sa mort pour le devenir, et que le roi fit cela pour lui afin de lui donner un rang qu'il méritoit mieux que beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, ce que j'en dis ici n'est que pour excuser l'auteur envers ceux qui ne feroient pas toutes ces réflexions. Le lecteur saura donc que, quand on l'appelle duc avant le temps, c'est moi qui ai réformé le manuscrit en cela, afin qu'on ne crût pas que ce fût d'un autre duc de Saux dont on fit mention que du dernier mort.

LES AMOURS
DE
MADAME DE LIONNE

Sous le règne de Louis le Grand, la plupart des femmes, qui étoient naturellement coquettes, l'étant encore devenues davantage par la fortune où elles voyoient monter celles qui avoient le bonheur de lui plaire, il n'y en eut point qui ne tâchât de lui donner dans la vue; mais comme, quelque belles parties qui fussent en lui, il lui étoit impossible de satisfaire toutes celles qui lui en vouloient, il y en eut beaucoup qui lui échappèrent, non par manque d'appétit, mais peut-être de pouvoir.

Celles qui ne furent pas du nombre des élues ne s'en désespérèrent pas, surtout celles qui recherchoient le plaisir, et qui avoient moyen de prendre parti ailleurs. Car elles considéroient qu'excepté leur ambition, qu'elles ne pourroient contenter, elles trouveroient peut-être mieux leur compte avec un autre, et qu'à bien examiner toutes choses un roi valoit quelquefois moins qu'une personne de la plus basse condition : que d'ailleurs elles auroient le plaisir de changer si elles ne se trouvoient pas bien, ce qui ne leur auroit pas été permis si leur destinée les eût appelées à l'amour de ce monarque.

Entre celles-là, il n'y en eut point qui en furent plus tôt consolées que la maréchale de La Ferté [1] et madame de Lionne [2]. Elles étoient déjà assez vieilles toutes deux pour renoncer aux vanités du monde; mais, comme il y en a que le péché n'abandonne point, elles voulurent, après avoir eu des pensées si relevées, faire voir qu'elles valoient encore quelque chose; ainsi, sans songer à ce qu'on en pourroit dire, elles se mirent sur les rangs, et il ne tint pas à elles qu'elles ne fissent des conquêtes.

De Fiesque [3] étoit amant aimé de madame de Lionne, il y avoit longtemps, et elle le secouroit dans sa pauvreté; de sorte que, par son moyen, il tâchoit de se soutenir comme les autres. Il n'auroit pas été fâché qu'elle eût eu le désir de plaire au roi, et il auroit été encore plus aise qu'elle y eût réussi. Mais, voyant que, sans songer qu'il lui rendoit service depuis sa jeunesse, elle vouloit se pourvoir ailleurs, il lui dit franchement qu'elle songeât bien à ce qu'elle alloit faire, qu'il ne seroit pas accommodant pour tout le monde; que, s'il avoit donné les mains à l'amour du roi, elle savoit bien que ce n'étoit que sous promesse que ce monarque ne partageroit pas son affection, et qu'en un mot, si elle ne réformoit sa conduite, elle pouvoit s'attendre à tout le ressentiment qu'un

[1] Madame de La Ferté était Madeleine d'Angennes, dame de La Loupe, sœur de la comtesse d'Olonne, fille puînée de Charles d'Angennes, seigneur de La Loupe, et de Marie du Raynier. Elle fut seconde femme d'Henri, deuxième du nom, seigneur de Saint-Nectaire, duc de La Ferté, pair et maréchal de France. Elle mourut le 15 mars 1714.

[2] Paule Payen, née en 1630, de Paul Payen et de Marguerite de Rives, épousa en 1645 Hugues de Lionne, marquis de Berny, secrétaire et ministre d'État. Elle mourut en 1704.

[3] Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque, né, en 1647, de Charles-Léon, comte de Fiesque, et de Gillonne de Harcourt, que Bussy a peinte, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, sous le nom de *Fésique*. Le comte Jean-Louis de Fiesque mourut le 28 septembre 1708, sans avoir été marié.

amant outragé est capable de faire éclater en pareille occasion.

Ces reproches ne plurent point à la dame, et, comme elle croyoit qu'en le payant comme elle avoit toujours fait, il seroit encore trop heureux de lui rendre service, elle lui dit qu'il étoit fort plaisant de lui parler de la sorte, que ce seroit tout ce que son mari pourroit faire; mais qu'elle voyoit bien d'où lui venoit cette hardiesse; que les bontés qu'elle avoit pour lui lui faisoient présumer qu'elle ne pourroit jamais se retirer de ses mains; qu'elle lui feroit bien voir le contraire devant qu'il fût peu, et qu'elle y alloit travailler. De Fiesque se moqua de ses menaces, et, comme le commerce qu'il avoit avec elle depuis si longtemps lui avoit fait croire qu'il ne l'aimoit pas davantage qu'un mari fait sa femme, il crut qu'à l'intérêt près, il se consoleroit facilement de sa perte. Mais il éprouva un retour de tendresse surprenant. Il ne fut pas plutôt sorti de chez elle, qu'il souhaita d'y retourner, et, si un reste de fierté ne l'eût retenu, il lui auroit été demander pardon à l'heure même. Cependant il ne se put empêcher de lui écrire, et il le fit en ces termes :

LETTRE DE M. DE FIESQUE A MADAME DE LIONNE.

« *Si j'eusse pu souffrir votre procédé sans être jaloux, ce seroit une marque que je ne vous aurois guère aimée. Mais aussi tout doit être de saison, et ce seroit outrer les choses que de demeurer longtemps en colère. Je vous avoue que je ne puis cesser de vous aimer, toute coquette que vous êtes. Cependant faites réflexion que si je vous pardonne si aisément, ce n'est que parce que je me flatte que j'ai pu me tromper; mais sachez aussi qu'il n'en seroit pas de même, si vous aviez ajouté les effets à l'intention.* »

Soit que madame de Lionne trouvât quelque nouvelle offense dans cette lettre, ou, comme il est plus vraisem-

blable, qu'elle eût le cœur trop libéral pour se contenter du comte de Fiesque, elle jeta sa lettre dans le feu, et dit à celui qui la lui avoit apportée qu'elle n'avoit point de réponse à y faire. Ce fut un redoublement d'amour pour cet amant; il s'en fut en même temps chez elle, et lui dit qu'il venoit mourir à ses pieds si elle ne lui pardonnoit; qu'après tout il ne l'avoit point tant offensée qu'il ne dût y avoir un retour à la miséricorde; que la femme de son notaire, nommé Le Vasseur, venoit bien de pardonner à son mari, qui l'avoit fait déclarer coquette par arrêt du parlement, et qui outre cela l'avoit tenue longtemps enfermée dans les Madelonnettes [1]; que son crime n'étoit pas de la nature de celui de ce mari; que les maris, quoi qu'ils pussent voir, devoient garder le silence; que c'étoit un article de leur contrat de mariage; mais que, pour les amants, il ne se trouvoit point de loi qui les assujettit à cette contrainte; qu'au contraire la plainte leur avoit toujours été permise, et que de là leur ôter, ce seroit entreprendre sur leurs droits.

Quoique toute la différence qu'il y eût entre madame de Lionne et la femme de Le Vasseur, c'est que l'une étoit femme d'un notaire, et l'autre d'un ministre d'État; que celle-là d'ailleurs étoit déclarée coquette, comme je viens de dire, par arrêt du parlement, au lieu que celle-ci ne l'étoit encore que par la voix de Dieu; cependant la comparaison ne lui plut pas. Elle dit à de Fiesque qu'il étoit bien effronté de la mettre en parallèle avec une femme de notaire. De Fiesque lui auroit bien pu dire là-dessus tout ce qu'il savoit; mais, étant parti de chez lui dans le dessein de se raccommoder, à quoi il étoit peut-être porté par l'utilité qu'il en retiroit, il continua sur le même ton qu'il avoit commencé, ce qui néanmoins ne lui servit de rien; car madame de Lionne, qui ne vouloit

[1] Couvent de filles repenties au quartier Saint-Martin, entre la rue Neuve-Saint-Laurent et la rue des Fontaines.

pas être gênée, et qui, après avoir fait banqueroute à la vertu, ne se soucioit plus de garder les apparences, lui dit que, pour le faire enrager, elle feroit un amant à sa barbe, et que plus elle verroit qu'il y prendroit de part, plus elle prendroit de plaisir. De Fiesque, après une réponse si rude, fut tellement outré de douleur, qu'il prit un luth qui étoit dans sa chambre, et avec lequel il avoit coutume de la divertir, et le cassa en mille pièces. Il lui dit que, puisqu'elle lui plongeoit ainsi le poignard dans le sein, il vouloit s'en venger sur cet instrument qui lui avoit donné autrefois tant de plaisir; que, comme il se pourroit faire qu'elle choisirait peut-être quelqu'un qui le touchât aussi bien que lui, du moins il étoit bien aise que tout ce qui lui avoit servi ne servît pas un autre. Mais à peine eut-il ainsi parlé, qu'elle lui répondit que celui qu'elle choisiroit n'auroit pas besoin, comme lui, de luth pour lui plaire; qu'il avoit bien fait de casser ce luth, parce qu'en le voyant elle n'auroit pu s'empêcher de se ressouvenir de sa foiblesse; que, maintenant que cet objet n'existoit plus, rien ne pourroit lui rappeler une idée si désagréable, et qu'enfin il n'avoit fait que prévenir le dessein qu'elle en avoit.

Comme un reproche en attire un autre, cette conversation, quelque désagréable qu'elle pût être, n'auroit pas sitôt fini si le duc de Saux [1] ne fût entré. Il aperçut d'abord les débris du luth, ce qui lui fit juger qu'il y avoit quelque querelle sur le tapis. Son soupçon se convertit en certitude dès qu'il eut jeté les yeux sur ces amans; et, comme il étoit libre, et qu'il se plaisoit à rire aux dépens

[1] François-Emmanuel de Bonne, de Créquy, d'Agoult, de Vesc, de Montlaur et de Montauban, duc de Lesdiguières, pair de France, comte de Saux, gouverneur du Dauphiné. Il était né en 1645, du duc de Lesdiguières, François de Bonne, et de sa seconde femme, Anne de la Magdeleine, marquise de Ragny. Il fut appelé comte de Saux jusqu'à la mort de son père, 1677. Il mourut lui-même le 3 mai 1681.

d'autrui : « Madame, dit-il à madame de Lionne, à ce que je vois, l'on n'est pas toujours bien ensemble, et l'un de vous deux s'est vengé sur ce pauvre luth, qui n'en pouvoit mais. Si c'est vous qui l'avez fait, continua-t-il, peut être en avez-vous eu vos raisons, et je ne veux pas vous en blâmer; mais, si c'est notre ami, il a eu tous les torts du monde, et il n'a pas vécu jusqu'aujourd'hui sans savoir qu'on amuse souvent une femme avec peu de chose Il devoit savoir, dis-je, que cela nous donne le temps de nous préparer à leur rendre service. »

Ce discours étoit assez intelligible pour offenser une femme délicate, ou même qui ne l'auroit été que médiocrement; mais madame de Lionne, qui trouvoit le duc de Saux à son gré, ne songea qu'à lui persuader qu'elle rompoit pour jamais avec le comte de Fiesque, afin que, si le cœur lui en disoit, comme elle l'eût bien désiré, il ne perdit point de temps. C'est pourquoi, sans prendre garde qu'elle alloit se déshonorer elle-même, et que d'ailleurs un amant délicat aimoit mieux se douter de quelque intrigue de sa maîtresse que d'en être éclairci, et encore par elle-même : « Que voulez-vous, monsieur, lui dit-elle; les engagemens ne peuvent pas toujours durer. Je ne me défends point d'avoir eu de la considération pour M. le comte de Fiesque, mais c'est assez que nous soyons liées pour toute notre vie à nos maris, sans l'être encore à nos amans; autrement ce seroit être encore plus malheureuses que nous ne sommes : l'on ne prend un amant que pour s'en servir tant qu'il est agréable; et cela seroit étrange qu'il nous fallût le garder quand il commence à nous déplaire. — Ajoutez, madame, dit le duc de Saux, quand il commence à ne vous plus rendre de service. C'est pour cela, uniquement, que vous autres femmes les choisissez; et quelle tyrannie seroit-ce que d'apprêter à parler au monde, sans en recevoir l'utilité pour laquelle on se résout de sacrifier sa réputation! Pour moi, continua-t-il, j'approuverois fort que, selon la

coutume des Turcs, l'on fît bâtir des sérails, non pas à la vérité pour y renfermer, comme ils font, les femmes, mais pour servir de retraite aux pauvres amans qui se t ruinés au service de leurs maîtresses. Si cela étoit, et que j'eusse quelque part à cette direction, je vous ssure que je donnerois, dès à présent, ma voix à notre mi pour l'y loger. Qu'en dites-vous, madame? cela ne lu stoit pas bien dû? et dans les Invalides, qu'on dit que le i va faire bâtir, n'y entrera-t-il pas, tous les jours, d personnes qui se porteront bien mieux que lui? — C e vous êtes fou, monsieur le duc! répondit aussitôt lame de Lionne; et, si l'on ne savoit que vous n'entendez pas malice à ce que vous dites, qui est-ce qui ne rougiroit pas des discours que vous tenez? » Elle mit aussitôt ur éventail devant son visage, pour lui faire accroire qu'elle étoit encore capable d'avoir de la confusion; mais le duc de Saux, qui savoit combien il y avoit de temps qu'elle étoit dépaysée, se moqua en lui-même de ses façons, sans se soucier de la pousser davantage.

Le comte de Fiesque avoit écouté tout cela sans prendre part à la conversation, et il éprouvoit qu'une longue ttache est presque comme un mariage, dont on ne ressent jamais la tendresse que quand les liens sont près de se rompre. Il rêvoit, il soupiroit, et la présence du duc le Saux n'étoit pas capable de le jeter dans la contrainte. ar, comme ils étoient bons amis, ils s'étoient dit mille ois leurs affaires, et il n'y avoit pas deux jours que ce uc l'avoit même prié de le servir auprès de la marquise e Cœuvres [1], fille de madame de Lionne. Ce fut pour ela qu'il résolut de s'en aller à l'heure même, espérant

[1] Madeleine de Lionne, fille d'Hugues de Lionne, marquis de Berny et de Paule Payen, avait épousé, le 10 février 1670, François-nnibal, marquis de Cœuvres, fils aîné de François-Annibal, euxième du nom, duc d'Estrées. Elle ne fut jamais duchesse Estrées, car elle mourut en 1684 et son beau-père vécut jus-u'en 1687.

que le duc de Saux parleroit plus sérieusement en son absence. Mais lui, à qui ce caractère ne convenoit pas avec les femmes, ne se mit point en peine des intérêts de son ami; au contraire, il voulut voir jusqu'où pourroit aller la folie de madame de Lionne. Elle lui donna beau jeu, sitôt qu'elle vit le comte de Fiesque sorti. Elle lui dit cent choses qui tendoient à lui découvrir sa passion, non pas, à la vérité, en termes formels, mais qui étoient assez intelligibles pour être entendus d'un homme qui auroit eu moins d'esprit que lui. Aussi, si le duc de Saux n'eût pas appréhendé qu'en la contentant elle eût mis obstacle à l'amour qu'il avoit pour la marquise de Cœuvres, il n'étoit ni assez cruel ni assez scrupuleux pour la faire languir davantage. Mais, craignant qu'après cela cette jeune marquise, qui n'avoit pas l'âme si dure que sa mère, ne se fît un scrupule de l'écouter, il fit la sourde oreille, et aima mieux passer pour avoir l'esprit bouché que de se faire une affaire avec sa maîtresse.

Il trouva en sortant le comte de Fiesque, qui l'attendoit au coin d'une rue, et qui lui demanda s'il n'avoit rien fait pour lui. « Non, mon pauvre comte, lui dit-il, car je ne te croyois pas assez fou pour prendre tant d'intérêt à une vieille coquette. Mais, maintenant que je connois ton foible, je te dirai en deux mots que si tu ne me sers auprès de la marquise de Cœuvres, je te desservirai si bien auprès d'elle, qu'il n'y aura plus de retour pour toi. Écoute, entre nous, je crois que ma bonne mine commence à lui plaire davantage que ton air dégagé et ta taille mince ; c'est à toi à juger ce que tu deviendras. » Le comte de Fiesque le pria de parler sérieusement; le duc de Saux lui dit qu'il le prît comme il le voudroit, mais qu'il lui disoit la vérité. L'autre étant obligé de le croire après plusieurs sermens qu'il lui en fit, il le conjura de ne pas vouloir courir sur son marché, lui avouant ingénument qu'il l'aimoit par plusieurs raisons, mais surtout à cause de son argent. Si le comte de Fiesque eût

fait cet aveu à un autre, il auroit couru risque d'exciter en lui des désirs plutôt que de les amortir, toute la jeunesse de la cour s'étant mise sur un pied d'escroquer les dames. Mais le duc de Saux, qui étoit le plus généreux de tous les hommes, lui dit en même temps de dormir en repos; qu'il ne vouloit rien de madame de Lionne, et qu'excepté le plaisir qu'il pouvoit avoir de faire un sot d'un ministre d'État il trouvoit que, quelque récompense qu'on lui pût donner, on le payoit encore moins qu'il ne méritoit; cependant, qu'il ne s'assurât pas tellement sur cette promesse qu'il négligeât le service qu'il attendoit de lui; qu'on faisoit quelquefois par vengeance ce qu'on ne faisoit pas par amour; qu'en un mot, s'il ne lui aidoit à le bien mettre avec la marquise de Cœuvres, il se mettroit bien avec la mère; et qu'après cela il lui seroit difficile, comme il le lui avoit dit, de redevenir le patron.

Quoique tout cela fût dit en riant, il ne laissa pas de faire impression sur l'esprit du comte de Fiesque; mais, comme il lui étoit impossible de vivre sans savoir si sa maîtresse étoit infidèle, il lui écrivit ces paroles, comme si c'eût été le duc de Saux. Ainsi il fut obligé d'emprunter une autre main que la sienne, qui étoit trop connue de madame de Lionne pour pouvoir s'en servir.

« *Vous aurez fait un bien méchant jugement de moi, de la manière que j'ai reçu toutes les honnêtetés que vous m'avez faites. Mais en vérité, madame, ne fait-on pas mieux de ne pas faire semblant d'entendre, que d'exposer une dame à des repentirs qui font avec juste raison succéder la haine à l'amour? Si l'on me dit vrai, je serai hors d'affaire dans huit jours; c'est bien du temps pour un homme qui a quelque chose de plus que la reconnoissance dans le cœur. Souvenez-vous que je suis encore plus à plaindre que vous ne vous sauriez l'imaginer, puisque ce qui*

serbit un signe de santé pour les autres est pour moi un signe de maladie, ou du moins cela aggrave la mienne. »

Il est impossible de dire si à la vue de cette lettre madame de Lionne eut plus de tristesse que de joie. Car, si d'un côté elle étoit bien aise des espérances qu'on lui donnoit, d'un autre elle fut fâchée de l'accident qui l'obligeoit d'attendre. Ainsi partagée entre l'un et l'autre, elle fut un peu de temps sans savoir si elle feroit réponse; mais, celui qui lui avoit apporté la lettre la pressant de se déterminer, son tempérament l'emporta sur toutes choses, et, croyant de bonne foi avoir affaire au duc de Saux, elle prit de l'encre et du papier et lui écrivit ces paroles :

LETTRE DE MADAME DE LIONNE AU DUC DE SAUX.

« *Je croyois, il n'y a qu'un moment, que le plus grand de tous les maux étoit d'avoir affaire à une bête. Il y a pire encore. Si vous n'étiez que bête, j'aurois pu espérer, en vous parlant françois encore mieux que je n'avois fait, vous faire entendre à la fin mon intention; mais que me sert maintenant que vous l'entendiez si vous n'y sauriez répondre? Si j'ai bien compris, vous êtes malade. Il y a tant de charlatans à Paris! Si la bienséance vouloit que je vous envoyasse mon chirurgien, c'est un habile homme, et qui vous tireroit bientôt d'affaire. Mandez-moi ce que vous en pensez; je sens bien que je ne me pourrai jamais défendre de faire tout ce que vous voudrez.* »

« O la folle! ô l'emportée! ô l'éhontée! s'écria le comte de Fiesque dès le moment qu'il eut vu cette lettre; et ne faudroit-il pas que j'eusse le cœur aussi lâche qu'elle, si je la pouvois jamais aimer après cela? » S'imaginant que c'étoit là son véritable sentiment, il mit cette lettre dans sa poche et s'en fut chez elle, où étant entré avec un visage composé et un air contraint : « Comme j'ai été longtemps

de vos amis, madame, lui dit-il, il m'est impossible de renoncer sitôt à vos intérêts ; je viens vous en donner des marques en vous offrant un homme qui est à moi et qui est incomparable sur de certaines choses. Je veux parler de mon chirurgien : vous ne le devez pas refuser, et vous en aurez affaire sans doute devant qu'il soit peu, prenant le chemin que vous prenez. » Ce discours embarrassa fort madame de Lionne ; elle se douta en même temps de quelque surprise ; mais le comte de Fiesque, à qui la couleur étoit montée au visage, et qui n'étoit pas si tranquille qu'il le croyoit : « Infâme, continua-t-il en tirant sa lettre et la lui montrant, voilà donc les preuves que vous me deviez donner toute votre vie de votre amitié ! Il faut que M. de Lionne le sache, et c'est une vengeance que je me dois. Il m'en fera raison, puisque je ne puis me la faire moi-même ; et, s'il a la lâcheté de le souffrir, j'aurai le plaisir du moins de le dire à tant de monde, que je vous ferai connoître pour ce que vous êtes à tout Paris. »

Il lui fit bien d'autres reproches, qu'elle souffrit avec une patience admirable ; car, comme elle étoit convaincue et qu'elle se voyoit entre ses mains, elle avoit peur encore de l'irriter. Elle eut recours aux pleurs, mais il y parut insensible ; de sorte qu'il sortit tout furieux. Ses larmes, qui n'étoient qu'un artifice, furent bientôt essuyées ; elle envoya querir en même temps le duc de Saux, qu'elle conjura de la tirer de cette affaire, lui disant que comme on la lui avoit faite en se servant de son nom, il y étoit engagé plus qu'il ne pensoit. Pour l'obliger à ne lui pas refuser son secours, elle lui promit le sien auprès de sa fille, et lui tint parole en femme d'honneur ; car, après avoir su du duc de Saux les termes où il en étoit avec elle, elle acheva de disposer son esprit, qui étoit déjà prévenu en sa faveur.

Cependant, voulant regagner d'un côté ce qui lui avoit été escroqué de l'autre, elle stipula avec lui que cette intrigue se feroit sans préjudicier à ses droits ; et, pour

s'assurer contre l'avenir, elle lui demanda des arrhes. Le duc de Saux avoit fait la nuit une grosse dépense avec Louison d'Arquien, fameuse courtisane, et n'étoit guère en état de lui en donner; mais il lui demanda si elle vouloit de l'argent comptant ou remettre le payement. Madame de Lionne, qui savoit que tout le monde est mortel, crut que l'argent comptant étoit préférable à toutes choses; elle lui dit pourtant que s'il n'avoit pas toute la somme sur lui, elle lui feroit crédit du reste jusques au temps qu'il lui demandoit.

Le duc de Saux entendit bien ce que cela vouloit dire; on prit une pile de carreaux pour faire une table où compter l'argent; mais, lorsqu'il vint à tirer sa bourse, elle se trouva vide, au grand étonnement de l'un et à la grande confusion de l'autre.

« J'oubliois, madame, que j'avois passé chez La Vienne[1], dit le comte de Saux; ce drôle-là m'aura escamoté tout ce qui me restoit. »

[1] Fameux baigneur de ce temps-là. Le baigneur ou barbier-étuviste est un personnage curieux, d'une grande importance dans l'étude des mœurs du dix-septième siècle. Les étuves étaient à la fois des bains, des hôtels garnis, des restaurants et même des maisons de rendez-vous. Les jeunes seigneurs y allaient faire la débauche; les jeunes femmes y cherchaient leurs amants à l'insu de leurs maris. On s'y cloîtrait pour guérir les indispositions causées par de trop grands plaisirs. Après un voyage, on venait s'y retremper dans la vie parisienne. Et tout était si bien disposé, si habilement construit; les valets étaient si discrets, les murs si épais, le moindre bruit si bien prévenu, que, non-seulement rien de ce qui s'y passait ne parvenait au dehors, mais que les habitués eux-mêmes, s'ils étaient de sociétés différentes, ne pouvaient soupçonner leurs jouissances mutuelles. Il fallait de puissantes protections pour obtenir l'autorisation de fonder un pareil établissement. Prud'homme, le prédécesseur de La Vienne, était au mieux avec les plus hauts seigneurs de la cour. Il leur prêtait de l'argent dans leurs jours critiques. Le duc de La Feuillade fut un de ses plus infatigables emprunteurs. La Vienne reçut souvent Louis XIV lui-même; et devint par la suite son premier valet de chambre. Nous ne pouvons entrer ici dans de plus longs détails sur ce sujet; mais

Madame de Lionne ne le voulut pas laisser sortir sans lui faire une raillerie. « Au moins, lui dit-elle, ne croyez pas que, pour ce qui vient d'arriver, je ne veuille pas être de vos amies. Une marque de cela, c'est que je vous ménagerai auprès de ma fille; elle ne donne rien qu'aux riches, je vous en préviens, et, loin de lui dire que vous l'aimez, je ferai en sorte que vous ne vous trouviez jamais tête à tête avec elle. Ce sera le moyen de conserver votre réputation, et d'entretenir la bonne opinion qu'elle peut avoir de vous. Je crois, continua-t-elle, que c'est le meilleur service que je vous puisse rendre en l'état où vous êtes, et je prétends bien aussi que vous m'en ayez obligation. »

Le duc de Saux ne jugea pas à propos de lui répondre, et s'en étant allé du même pas chez La Vienne : « Tu me viens de perdre de réputation, lui dit-il, en me volant ma bourse. » La Vienne, qui le voyoit en colère, ne savoit ce que cela vouloit dire; mais le duc de Saux lui ayant conté son malheur, sans lui dire le nom de la personne : « Ma foi, lui dit La Vienne, vous nous la donnez belle! Demeurez ici seulement trois ou quatre jours sans voir Louison d'Arquien, vous verrez si c'est moi qui vous ai escamoté votre argent! »

La Vienne étoit sur le pied depuis longtemps de dire à ces messieurs-là toutes leurs petites vérités, tellement que le duc de Saux ne se fâcha point de s'entendre

M. Walcknaer, dans ses *Mémoires sur madame de Sévigné*, consacre plusieurs pages à décrire l'établissement de La Vienne (t. II, p. 37). De tous temps les bains ont été un lieu de débauche. Les Grecs et les Romains avaient des établissements semblables, dont on trouve des traces dans tous leurs romanciers et leurs auteurs comiques. Voyez Aristophane, Plaute, Térence, Apulée; plus récemment, les *Mémoires de Casanova*. Enfin, s'il n'existe plus, de notre temps, aucune maison de cette espèce, les bains sont un prétexte commode, et c'est pour cette raison que Balzac, dans sa *Physiologie du mariage*, a posé ce principe : « Interdit à madame d'aller au bain autre part que chez elle. »

dire les siennes. Il lui dit au contraire qu'il vouloit éprouver s'il avoit plus de raison que lui, et que pour cela il ne vouloit pas sortir de sa maison de quatre jours : qu'il seroit témoin lui-même qu'il s'abstiendroit de voir Louison d'Arquien; et qu'il eût soin seulement de faire tirer en bouteilles une pièce de vin de Champagne que ses gens avoient découverte dans le cimetière Saint-Jean[1], aux Deux-Torches; que, pour ne la lui pas laisser boire tout seul, il allât avertir le marquis de Sablé[2], et deux ou trois autres de ses amis, qu'il leur donneroit à manger chez lui; qu'ils y pouvoient amener madame du Mesnil, s'ils étoient assez habiles pour détourner la bête de l'enceinte de son vieux maréchal. Que s'il demandoit cette femme, ce n'étoit pas pour faire débauche avec elle; que les restes du maréchal de Grancey[3] n'étoient bons que pour le marquis de Sablé.

La Vienne lui dit qu'il faisoit bien d'être si délicat, et qu'il le donnoit assez à connoître tous les jours avec Louison d'Arquien, qui puisoit dans toutes les bourses. Qu'au reste, comme ce n'étoient pas ses affaires, il n'avoit garde d'en parler; mais qu'à l'égard de la du Mesnil, il étoit bien aise de l'avertir de bonne heure de ne la pas faire venir chez lui pour faire de sa maison une maison de

[1] Le cimetière Saint-Jean était un des plus importants marchés de Paris. Il avait été construit sur l'emplacement du cimetière de ce nom, qui avait lui-même remplacé, en cet endroit, l'hôtel de Craon dès 1392. Il était situé près de l'église Saint-Gervais, entre la rue du Temple et la rue Saint-Antoine.

[2] Louis-François Servien, marquis de Sablé, seigneur de Meudon, fils d'Abel Servien, marquis de Sablé, comte de La Roche des Aubiers, ministre d'État, surintendant des finances, et d'Augustine Le Roux. Il mourut à Paris le 29 juin 1710, sans avoir été marié.

[3] Jacques Rouxel, troisième du nom, comte de Grancey, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, né, en 1603, de Pierre Rouxel, baron de Médavy, et de Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey. Il mourut le 20 novembre 1680. Il avait eu neuf enfants de sa première femme, Catherine de Monchy, et treize de la seconde, Charlotte de Mornay.

scandale et de débauche; qu'ils y boiroient et mangeroient tout leur soûl, mais que, pour le reste, il n'avoit que faire de s'y attendre.

Il s'en fut après cela où le duc de Saux lui avoit dit; et, les conviés n'ayant pas manqué de s'y rendre avec la du Mesnil, on fit bonne chère. Sur la fin du repas, c'est-à-dire, entre la poire et le fromage, on leur vint dire qu'un homme demandoit le marquis de Sablé. On lui fit répondre d'entrer s'il vouloit, et l'on fut tout surpris de voir un garde de messieurs les maréchaux de France. Il dit au marquis de Sablé qu'il avoit ordre de le conner au For l'Évêque[1], ce qui effraya la compagnie, qui ne savoit pas qu'il lui fût arrivé aucune affaire. Pour lui, il n'en fit que rire, et comme on s'apprêtoit de lui en demander le sujet : — « Va, va, retourne-t'en, dit-il à ce garde, dire à ton vieux fou de maréchal que nous allons boire à sa santé, qu'après cela nous enivrerons sa maîtresse, et que, s'il en veut avoir sa part, il faut qu'il nous vienne trouver. Qu'on lui donne à boire, dit-il en même temps, s'adressant au buffet; voilà tout ce qu'il a la mine d'avoir de sa course. »

Chacun connut bien, à ce qu'avoit dit le marquis, que le compliment venoit du maréchal de Grancey; et, devant que le garde eût le temps de boire son coup, l'on en fit tant de railleries, que, quoiqu'il fût un des plus fieffés ivrognes qu'il y eût dans toute la connétablie, il laissa la moitié de son verre pour dire à ces messieurs qu'ils prissent garde à ne pas manquer de respect envers monseigneur le maréchal. Chacun lui rit au nez à ce discours, et le duc de Saux, qui étoit le plus près du buffet, se leva, sous prétexte de lui faire boire le reste de son vin,

[1] Prison située sur le quai de la Mégisserie, près du pont Neuf, à la hauteur de la rue des Bourdonnais. Ce bâtiment, où avait siégé jusqu'en 1665 une cour de justice ecclésiastique, servit de prison civile jusqu'en 1780, époque où on l'abattit.

mais il le lui répandit malicieusement sur ses habits et sur son linge. Le garde voulut se fâcher; mais le marquis de Sablé le rapaisa en lui présentant une autre rasade, et le priant de la boire à la santé de monseigneur le maréchal. On lui en donna une autre après celle-là, et enfin dans un moment on l'enivra si bien, qu'il étoit le premier à médire de celui qui l'avoit envoyé. Quand ils l'eurent mis de si bonne humeur, ils le renvoyèrent; et, comme le maréchal de Grancey, impatient de savoir quel succès auroit sa députation, l'avoit conduit lui-même jusqu'à cent pas de la porte, il ne le vit pas plutôt revenir qu'il se jeta hors de la portière de son carrosse pour lui demander d'où venoit qu'il avoit été si longtemps. Il reconnut à la première parole que lui dit le garde qu'il étoit soûl, et, se mettant dans une colère nonpareille, il demanda s'il n'y avoit point de canne dans son carrosse. Ne s'en étant point trouvé, il dit à un de ses domestiques, nommé Gendarme, qui lui servoit de valet de chambre et de secrétaire, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, qu'il lui défît sa jambe de bois, et qu'elle lui serviroit de bâton. Mais, Gendarme lui ayant dit que cela ne se pouvoit pas, il se jeta sur sa perruque, et déchargea sa colère sur lui. Gendarme se vengea en lui écartant la dragée, et, comme il étoit aussi grand parleur que son maître, il eut le plaisir de lui disputer le terrain à coups de langue. Le maréchal étant soûl de le battre, fit approcher le garde qui s'étoit écarté, et, l'ayant interrogé de nouveau, sa colère fut bien plus grande, quand il apprit que la du Mesnil étoit de la débauche. Car jusque-là, tout ce qui l'avoit fâché étoit de savoir qu'elle eût vu le marquis de Sablé en particulier, et il n'avoit point eu d'autre sujet de l'envoyer en prison.

Sitôt que le garde eut lâché la parole, il s'écria qu'il étoit perdu, et tenant la main à Gendarme : « Çà, lui dit-il, oublions le passé, et dis-moi si je ne suis pas bien malheureux. Que ferons-nous, mon ami? Et surtout ne

va pas dire cela à ma femme[1], car tu sais qu'elle ne cesse de me dire que cette du Mesnil ne vaut rien. » Gendarme n'eût pas voulu, pour les coups qu'il avoit reçus, que cela ne lui fût pas arrivé. Il se prit à rire dans sa barbe, et il ne lui vouloit point répondre. Le maréchal le conjura encore une fois de mettre toute sorte de rancune à bas, et, pour l'obliger à être de belle humeur, il lui promit l'habit qu'il portoit ce jour-là. Gendarme se radoucit à cette promesse : néanmoins, étant bien aise de le mortifier : « Ne vous l'avois-je pas bien dit, lui dit-il, aussi bien que madame la maréchale, que ce n'étoit qu'une guimpe? Si j'étois à votre place, je chasserois, dès que je serois au logis, ce coquin de bâtard qui ne vous appartient pas, et que vous nourrissez cependant de la meilleure foi du monde, pendant que vous avez des filles à marier. Mais il ne s'agit pas de cela maintenant, c'est pourquoi... — Ah! traître! interrompit le maréchal, tu raisonneras donc toujours? Quoi! mon fils n'est pas à moi? Il ne me ressemble pas comme deux gouttes d'eau? Il n'a pas les oreilles de Grancey[2], marque indubitable qu'il est de la maison? Je te ferai pendre; et, après t'avoir sauvé de la corde à Thionville, il faut que je te renvoie à ta première destinée! »

Gendarme ne put s'empêcher de répondre à ces invectives, quand même il eût su qu'il l'eût dû encore plus maltraiter qu'il n'avoit fait. — « Voilà qui est beau, vraiment, lui dit-il, de prendre le parti d'un bâtard, et d'abandonner celui de ses filles. Je croyois que toute cette colère ne venoit que de ce que j'avois dit d'elles; mais, à ce que je vois, c'est de quoi vous vous souciez le moins. Il est vrai, il a vos grandes oreilles, mais est-ce une marque si indubitable qu'il vous appartient, comme vous croyez? Combien de femmes mettent d'enfans au

[1] Charlotte de Mornay.
[2] De grandes oreilles plates.

monde qui ont quelque chose de particulier, parce que les mères se sont arrêtées à quelque objet désagréable! Votre mère ne peut-elle pas avoir regardé..... » Il vouloit dire un âne, mais il n'osa lâcher la parole, et se mit à bredouiller entre ses dents. Comme cela lui étoit naturel, le maréchal n'y prit pas garde, et, s'étant radouci, parce qu'il lui avoit accordé les oreilles : « Eh bien, que ferons-nous donc? lui dit-il, et laisserai-je entre les mains de ces scélérats une enfant qu'ils ont sans doute enlevée par force? » Gendarme, qui les savoit en débauche et qui avoit soif à force d'avoir parlé et craché, crut qu'il pourroit gagner quelques verres de vin au buffet, s'il pouvoit obliger le maréchal à les aller trouver. C'est pourquoi, après avoir fait semblant de rêver en lui-même pour faire l'homme d'importance : « Ma foi, si vous me croyez, lui dit-il, nous irons de ce pas où ils sont : cela servira à deux fins : l'une que vous ramènerez madame du Mesnil chez elle; l'autre, que vous empêcherez peut-être qu'il n'arrive quelque chose qui ne vous plairoit pas. Car que sait-on? il y en a quelquefois qui ont le vin trop libre, et qui font rage dans ces sortes d'occasions. — Mais n'est-ce point trop me compromettre? lui répondit le maréchal. — La belle délicatesse que voilà! lui dit Gendarme : et vous qui allez tous les jours où vous savez, ne pouvez-vous pas entrer chez La Vienne, où vont tous les gens de qualité? »

Ces raisons suffirent pour résoudre le maréchal; mais, étant bien aise de se faire accompagner d'un garde, il voulut que celui qui étoit venu avec lui le suivît. Cependant il ne se trouva point, et il étoit allé se reposer sur une boutique, où il étoit si bien enseveli dans le sommeil, que, lorsqu'on l'eut trouvé, il fut impossible de le réveiller. Le maréchal étoit d'avis que Gendarme endossât son harnois; mais celui-ci, qui ne vouloit point être obligé de faire aucun compliment fâcheux à des gens dont il n'étoit assuré ni de la discrétion ni du respect, le

fit ressouvenir qu'il étoit trop connu de la compagnie pour se revêtir d'une autre figure. Le maréchal s'étant rendu à ses raisons, il laissa cuver le vin à ce garde sans interrompre son sommeil.

Étant arrivé chez La Vienne, il monta aussitôt en la chambre où étoient ces messieurs sans qu'on eût le temps de les avertir de sa venue. Ils furent extrêmement surpris de le voir; mais celle qui le fut le plus fut madame du Mesnil; et elle crut bien qu'après cela il ne fourniroit plus à l'appointement. Le duc de Saux, comme le plus considérable, prit la parole le premier, et dit au maréchal qu'ayant voulu faire débauche, il avoit été prendre ceux qu'il voyoit, et que de là ils avoient été enlever madame du Mesnil, laquelle s'étoit extrêmement défendue; que cela les avoit obligés de la porter sur leurs bras jusque dans le carrosse; mais qu'on voyoit bien que leur compagnie ne lui plaisoit pas, qu'elle n'avoit ni bu ni mangé, et qu'une autre fois ils n'amèneroient jamais personne par force.

Le maréchal goba ce discours, et, étant bien aise de le faire remarquer à Gendarme, qu'il croyoit derrière lui, mais qui étoit déjà au buffet à trousser un verre de vin, il donna un coup sur le bras d'un laquais qui apportoit un ragoût pour les faire boire, et le fit tomber. Cela interrompit le discours qui étoit sur le tapis, et il se crut obligé de s'excuser de ce qu'il avoit fait. Ils lui dirent tous que ce n'étoit rien, et qu'ils avoient fait si grande chère, qu'il y en avoit encore assez pour lui et pour eux. Au même temps le duc de Saux le prit par le bras, et l'obligea de s'asseoir entre madame du Mesnil et lui, si bien qu'on recommença à manger de plus belle, et à boire de même. La du Mesnil, qui en avoit jusqu'à la gorge, affecta une grande sobriété et une grande mélancolie, en quoi elle se contraignoit plus en l'un qu'en l'autre. Chacun lui disoit qu'elle devoit manger, maintenant qu'elle avoit ce qu'elle aimoit auprès d'elle; mais, comme le

maréchal ne lui en parloit point, et qu'elle vouloit que ce fût lui, elle se défendoit avec un air languissant, ce qui donnoit sujet de rire à tous ceux qui savoient comment elle s'en étoit acquittée avant qu'il entrât. Le maréchal, qui mouroit de faim, ne songeoit qu'à remplir sa panse, et lâchoit bien quelquefois quelque parole pour l'obliger à en faire de même; mais elle vouloit qu'il l'en pressât davantage. Enfin, après qu'il eut rassasié sa grosse faim, il fut plus galant, et eut plus de soin d'elle. Elle fit mine de se rendre à ce qu'il vouloit, quoique cela fût capable de lui faire mal, et recommença à manger.

Chacun se récria là-dessus, et dit qu'on voyoit bien ceux qui avoient du pouvoir sur elle. Cela faisoit rire sous cape le maréchal, et il donna si bien dans le panneau, qu'il ne fit que marcher sur les pieds de sa dame n signe d'amitié. On poussa la débauche jusqu'à l'excès, et, après avoir médit de tout le genre humain, ils médirent d'eux-mêmes. Le maréchal dit au duc de Saux qu'il ne falloit pas s'étonner s'il étoit si gros et si gras, et le marquis de Ragni [1], son frère, si mince et si maigre; qu'il avoit été fait entre deux portes, au lieu que l'autre avoit été fait dans un lit, et qu'il l'avertissoit, s'il ne le savoit pas, qu'il étoit obligé de porter respect au duc Roquelaure comme à son propre père. Le duc de Saux, pour lui rendre le change, lui dit qu'il ne pouvoit pas lui parler si précisément du sien, parce que sa mère [2] avoit eu tant de galans, qu'il étoit impossible de dire auquel il devoit sa naissance: que c'étoit dommage que ses filles n'eussent été élevées de la main d'une si habile femme; qu'elles ne seroient pas si glorieuses; que cependant il n'y avoit point de différence entre leur tempérament et celui de

[1] Charles-Nicolas de Créquy, marquis de Ragny, colonel de cavalerie, lieutenant général en Dauphiné, fils puîné de François de Bonne, duc de Lesdiguières, et d'Anne de La Magdeleine, marquise de Ragny. Il mourut en Allemagne pendant la campagne de 1674.

[2] Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey.

leur grand'mère, sinon qu'elles avoient deux princes pour galans, au lieu qu'elle avoit toujours le premier venu ; que cependant le bruit étoit qu'elles n'avoient pas eu toujours le cœur si relevé; que, si l'on en croyoit la médisance, elles n'avoient pas haï un de leurs domestiques; qu'il n'en falloit pas parler, de peur de leur faire tort, et que même il étoit près de signer, pour leur faire plaisir, que ce n'étoit qu'un conte inventé par quelque médisant [1].

Le maréchal de Grancey jura que c'étoit une fausseté; qu'il étoit bien vrai que ce domestique leur étoit plus agréable que les autres, parce qu'il étoit bien fait de sa personne, qu'il se mettoit bien et qu'il avoit de l'esprit; mais que, voyant qu'on en parlait dans le monde, il l'avoit chassé pour couper racine à toutes ces médisances. Pour autoriser ce qu'il venoit de dire, il demanda du vin, et dit qu'il vouloit boire encore quatre coups d'une main et autant de l'autre; qu'après cela il jureroit la même chose, et que c'étoit une preuve qu'il n'avoit rien dit contre la vérité, puisqu'on savoit bien que les ivrognes n'avoient pas l'esprit de la déguiser. On n'eut garde de contester une chose si authentique, et l'on se retrancha sur l'amour de Monsieur pour mademoiselle de Grancey, et sur celui de M. le duc pour la comtesse de Maré, sa sœur. Cela donna lieu à un de la compagnie de faire cette chanson, qu'il chanta à l'heure même sur l'air d'un noël :

Laissez faire vos filles,
Illustre maison de Grancey;
Laissez faire vos filles,
Leur cœur est bien placé :

[1] Les deux filles du maréchal dont il est question ici sont Marie-Louise de Rouxel, qui avait épousé, en 1665, Joseph de Rouxel, comte de Marey et de Clermont, son cousin germain, et Louise-Élisabeth de Rouxel, dite *madame de Grancey*, dame d'atours de la reine d'Espagne. Cette dernière mourut à cinquante-huit ans, en 1711, sans avoir été mariée.

Leur bonheur n'eut jamais d'égal,
Il vous donne du sang royal;
Ces deux beautés si tendres
Pouvoient-elles, dans leur saison,
Vous procurer deux gendres
De meilleure maison?

Le maréchal étoit tellement en pointe de vin, qu'il voulut apprendre la chanson et la chanta avec les autres. Ils firent chorus longtemps sur le même air, après quoi chacun prit le parti de s'en retourner chez soi. Le duc de Saux, sans se souvenir de ce qu'il avoit promis à La Vienne, monta en carrosse, résolu d'aller chez la du Mesnil, si le maréchal de Grancey, qui l'avoit fait entrer dans le sien, pouvoit la laisser en liberté. Pour cet effet, il commanda à un de ses laquais de les suivre, et de lui en venir dire la réponse à un endroit qu'il lui marqua. Le laquais ne tarda guère à revenir, et, lui ayant appris que le maréchal, après l'avoir ramenée chez elle, s'en étoit retourné chez lui, il s'y fit mener et y passa la nuit.

Mais il étoit encore endormi lorsque Gendarme vint à la porte; et, comme c'étoit de la part du patron, et qu'on ne pouvoit la lui refuser, la du Mesnil n'eut le temps que de l'éveiller et de le prier de se cacher derrière le rideau. Gendarme, qui, pour faire enrager son maître, remarquoit jusqu'aux moindres choses, aperçut, en lui faisant son compliment, qu'il y avoit une autre place que la sienne qui étoit foulée; et, impatient de l'aller redire au vieillard, il courut plus vite qu'à l'ordinaire, si bien que, quand il arriva à l'hôtel de Grancey, il étoit tout hors d'haleine.

Le maréchal lui demanda pourquoi il étoit si échauffé. « Pour vous dire, répondit-il, que vous êtes la plus grande dupe qu'il y eut jamais; que, pendant que vous dormez ici tranquillement, on vous fait de belles affaires; que tous les enfans que vous pensez à vous ont d'autres pères, malgré leurs grandes oreilles. Levez-vous seulement,

continua-t-il, et vous verrez encore la bête au gîte, ou tout du moins le gîte si bien marqué, qu'il sera aisé de la suivre à la piste. » Le maréchal, qui savoit le plaisir qu'il prenoit à lui donner des soupçons, lui dit qu'il prît garde à ce qu'il disoit; qu'il y alloit de sa vie, et qu'il ne lui pardonneroit plus. Cependant il demandoit sa jambe, son caleçon et ses habits; et il étoit si pressé de se lever, et Gendarme si pressé de lui montrer ce qu'il lui avoit promis, que l'un oublia de lui demander son brayer, et l'autre de le lui mettre.

Le branle du carrosse fit que le maréchal s'aperçut le premier de la bévue; il fallut retourner au logis pour le querir, et pendant ce temps-là le duc de Saux s'habilla et sortit. La du Mesnil, qui savoit que Gendarme ne l'aimoit pas, fit refaire son lit en même temps, et se coucha tout au beau milieu. Ce fut un opéra[1] que d'accommoder le brayer dans le carrosse. Gendarme juroit comme un charretier que le maréchal l'avoit fait exprès pour donner le temps à l'oiseau de prendre l'essor; le maréchal, au contraire, que cela venoit de lui, pour avoir une excuse; enfin, c'étoit quelque chose de divertissant que de voir leur dispute, et ils parloient si haut, que le monde s'amassoit déjà autour du carrosse. Les laquais, qui étoient accoutumés à ce manége, ayant fait retirer ceux qui vouloient s'arrêter, le maréchal tira les rideaux.

La chose s'étant achevée avec grand'peine, ils continuèrent leur chemin, et, étant arrivés chez la du Mesnil, Gendarme fut fort étonné de ne voir qu'une place foulée au lieu de deux qu'il avoit remarquées. Le maréchal, qui

[1] *Opéra* s'employait beaucoup, au dix-septième siècle, dans le sens d'affaire embarrassante, dont on vient difficilement à bout. La Fontaine écrivait à M. de Turenne, en 1674, après une de ses campagnes :

> Vous avez fait, seigneur, un opéra.
> Quoi! le vieux duc, suivi de Caprara? etc., etc.
>
> LA FONTAINE, t. V, p. 35.

s'aperçut de sa surprise, eut peur qu'il ne voulût enfiler la porte, et, pour le prévenir, y courut avec précipitation; mais, n'ayant pas la jambe sûre, il tomba et se fit beaucoup de mal. Gendarme, qui vit bien, quoiqu'il n'eût pas tort, que tout alloit tomber sur lui, prit ce temps-là pour s'échapper, ce qui mit le maréchal dans une furieuse colère. Il jura qu'il le feroit pendre, ce qui rassura la du Mesnil, qui avoit eu peur d'abord qu'il n'eût plus de créance en lui qu'en elle.

Elle lui donna la main pour se relever, et, quand il eut repris haleine, il lui avoua franchement ce qui s'étoit passé, et lui demanda pardon de son soupçon. Comme elle le vit en si beau chemin, elle lui fit une forte réprimande, lui demanda si c'étoit là la récompense de ce qu'elle faisoit tous les jours pour lui, n'oubliant rien de ce qui pouvoit prouver son innocence et engendrer en lui un extrême repentir.

Il lui en donna toutes les marques qu'elle pouvoit souhaiter. Mais rien ne la persuada tant qu'un cierge d'une livre qu'il envoya querir à l'heure même pour le porter aux Quinze-Vingts[1], en reconnoissance, disoit-il, de ce que Dieu avoit permis qu'il eût découvert la méchanceté de Gendarme. Car, quoiqu'il fît tous les jours une offrande de même nature à cette église, comme celle-ci étoit plus forte de moitié que les autres, elle jugea qu'il étoit véritablement touché.

Pendant que le maréchal se reposoit tranquillement à l'ombre de sa bonne fortune, le duc de Saux songeoit à rétablir son crédit auprès de madame de Lionne; mais il trouva chez elle un autre combattant. Le comte Fiesque étoit revenu plus amoureux que jamais, et, quoique ce qu'il avoit fait lui dût donner un grand mépris pour madame de Lionne, et que madame de Lionne, de son côté,

[1] Les Quinze-Vingts étaient alors entre le Louvre et les Tuileries, près de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Nicaise.

ne dût pas souhaiter de le revoir, ils ne s'étoient pas plutôt vus qu'ils s'étoient raccommodés. Le duc de Saux n'eut pas lieu d'en douter en arrivant. Comme on savoit qu'il étoit des amis de la maison, on le laissa entrer sans annoncer sa venue, et, ne trouvant personne dans la chambre, il s'avisa de regarder au travers de la serrure du cabinet. Ce qu'il vit lui prouva qu'il étoit venu trop tard. Cependant il s'assit tranquillement dans un fauteuil, et, lorsque les deux amans vinrent dans la chambre, leur surprise fut grande de voir un homme qu'ils n'attendoient pas et qu'ils n'avoient eu garde de demander.

Le duc de Saux, qui savoit que le silence augmentoit encore leur confusion, voulut les tirer de celle où il les voyoit en le rompant. « Je vous croyois de mes amis tous deux, leur dit-il. Sur ce pied-là je m'attendois que vous ne feriez point de réjouissance sans moi; vous savez qu'un raccommodement vaut une noce, et cependant vous vous raccommodez sans m'avoir appelé. Je n'ai jamais été curieux qu'aujourd'hui, mais j'en suis rebuté pour toute ma vie. »

Quelque banqueroute qu'on ait faite à la vertu, il reste toujours une certaine confusion dès que nos affaires sont découvertes, surtout à une femme, qui a naturellement la pudeur en partage. Le duc de Saux put remarquer cette vérité en madame de Lionne; elle fut encore plus confuse qu'auparavant; et, quand ç'auroit été son mari qui lui eût parlé, je ne sais si elle auroit fait une autre figure. Elle avoit les yeux baissés, et, si elle les levoit quelquefois, ce n'étoit que pour regarder le comte de Fiesque, qu'elle sembloit exciter à prendre sa défense. Mais il étoit encore plus sot qu'elle; tellement que, voyant qu'il n'avoit pas l'esprit de la tirer de ce mauvais pas : « Voilà de quoi vos folies sont cause, dit-elle à ce comte. Vous avez fermé la porte contre ma volonté, et monsieur le duc aura vu sans doute que vous vous êtes émancipé à quelque bagatelle.— Pardonnez-moi, madame, en vérité,

lui répondit le duc de Saux, ce n'est point une bagatelle que ce que j'ai vu; à moins que vous n'appeliez de ce nom-là ce que nous appelons nous autres bonne fortune. Avouez-moi seulement que le plaisir est tout autre quand on a eu quelque petite brouillerie.»

Madame de Cœuvres entra sur ces entrefaites, et tira sa mère d'un grand embarras; car le duc de Saux, qui se sentoit pour elle, non pas une grande passion, mais du moins assez d'attachement pour prendre plaisir à l'entretenir, donna moyen à ces amans de se remettre de leur trouble. Madame de Lionne, qui avoit le cœur grand, c'est-à-dire à qui un seul amant ne suffisoit pas, ne fut pas plutôt sortie d'une inquiétude qu'elle entra dans une autre. En effet, quoiqu'elle eût promis secours au duc, il lui sembla que sa fille écoutoit trop attentivement ses raisons, et, à chaque parole qu'il lui disoit, elle prêtoit l'oreille pour voir si elle ne se trompoit point.

Le comte de Fiesque remarqua sa distraction, et lui en fit la guerre; mais il lui fut impossible de la détourner de son dessein. Enfin elle s'aperçut effectivement, comme elle se l'étoit imaginé, que sa fille étoit tout attendrie, et elle n'en douta plus, principalement quand elle vit que, sans se faire aucune violence, elle lui donnoit sa main à baiser.

Le duc de Saux sortit dans le même temps, ce qui lui fit présumer que leurs affaires étoient bien avancées, et que c'étoit sans doute des arrhes d'une plus grande promesse. Elle se résolut, si cela étoit, de traverser ces amans de tout son pouvoir, et, s'étant défaite du comte de Fiesque, elle envoya querir une chaise à porteurs, et fit semblant d'avoir à faire des emplettes ce jour-là. Cependant elle ne sortit point qu'elle ne vit les chevaux au carrosse de sa fille, et, s'étant mise dans sa chaise, elle se défit de ses laquais, sous prétexte de quelque commission. Cette affaire faite, elle fit arrêter les porteurs au coin de la rue, et leur commanda de suivre le carrosse

quand il sortiroit. Elle ne fut pas long-temps en embuscade : le carrosse fut aux Tuileries, du côté des écuries du roi, et elle y fut presque aussitôt que sa fille.

Comme elle s'étoit déguisée, elle espéra qu'elle ne la reconnoitroit pas. Néanmoins, se défiant de sa taille et de son air coquet, qui la faisoit remarquer entre mille autres, elle fit la boiteuse, et la suivit. La marquise de Cœuvres fit deux tours d'allée, pour dépayser quelques personnes qu'elle avoit reconnues en entrant; mais après cela elle prit le chemin de la porte du pont Rouge [1], ce qui obligea sa mère de doubler le pas. Comme elle avoit laissé quelque distance entre deux, il lui fut impossible d'y arriver sitôt qu'elle eût voulu, tellement que, quand elle vint à la porte, sa fille étoit déjà disparue. Elle jeta les yeux de tous côtés, pour voir si elle n'en reconnoîtroit pas du moins les vestiges; mais tout ce qu'elle vit fut un carrosse sans armes et sans couleurs, qui s'éloigna si fort dans un moment, qu'elle l'eut bientôt perdu de vue. Elle fut fort fâchée de n'avoir pas une voiture toute prête pour le suivre, et elle résolut de n'y être pas attrapée la première fois, se doutant bien que si ses soupçons étoient véritables, ces amans n'en demeureroient pas à cette entrevue.

Mais elle n'avoit garde de se tromper : elle étoit trop habile sur cette matière; et c'étoit justement dans ce carrosse qu'étoient entrés la marquise et le duc. Il la menoit à Auteuil, dans une maison que le maréchal de Grancey avoit louée à la du Mesnil, et dont elle lui permettoit de disposer quand il vouloit.

Mais il paroît qu'ils ne furent pas trop contens l'un de l'autre à cette entrevue, ce qui fit qu'ils ne prirent pas d'autre rendez-vous de sitôt; madame de Lionne étoit tellement alerte sur ce qui les regardoit, que le marquis de

[1] Le pont Rouge était situé en face la rue de Beaune. Il a été remplacé par le pont Royal en 1684.

Cœuvres [1] n'eût su l'être davantage. Elle fut donc désespérée; cependant, comme ce qu'elle avoit vu ne lui permettoit pas de douter de leur intelligence, elle crut qu'ils étoient encore plus fins qu'elle, et prit un étrange parti là-dessus. Ce fut de faire avertir le marquis de Cœuvres de prendre garde à la conduite de sa femme. C'étoit un si pauvre homme que ce marquis, qu'il résolut d'assembler sa famille sur cette affaire Tout y fut mandé jusqu'au grand-père le maréchal [2]; et, comme son rang et son âge lui acquéroient sans contestation la première place dans le conseil, il écouta attentivement tout ce qu'on dit, sans découvrir la moindre chose de son sentiment. La plupart furent d'avis qu'il falloit mettre la marquise en religion, et dirent que c'étoit là ce qu'on devoit attendre d'un mariage si mal assorti : qu'il ne falloit jamais s'encanailler, et que si leur parent avoit épousé une personne de sa condition, il ne seroit pas réduit, comme il étoit maintenant, à demander justice. Quelques-uns renchérirent encore là-dessus, et dirent qu'un méchant arbre ne portoit jamais que de méchans fruits; que la mère ayant fait profession toute sa vie de galanterie, il falloit bien s'attendre que sa fille lui ressembleroit. Qu'il falloit non-seulement la mettre en religion, mais encore lui empêcher de porter jamais le nom de la maison.

Le bonhomme de maréchal avoit rougi pendant ce discours, et tout ce qu'il y avoit de gens dans la compagnie qui l'avoient remarqué avoient cru que c'étoit à cause du ressentiment qu'il en avoit, ou de quelque mal inopiné qui lui étoit venu. Mais on vit bien, lorsqu'on eut cessé de parler, que ce n'étoit rien moins que cela, et l'on n'en put plus douter sitôt qu'on lui eut ouï tenir ce discours : « J'enrage, corbleu! quand je vous entends

[1] François-Annibal, marquis de Cœuvres, fils aîné de François-Annibal, deuxième du nom, duc d'Estrées.

[2] Le maréchal d'Estrées.

parler de la sorte! Vous faites bien les délicats, vous qui ne seriez pas ici, non plus que moi, si nos mères n'avoient forligné. Nous savons ce que nous savons, mais sachez que le plus beau de notre nez ne vient que d'emprunt; et nous avons en ligne directe, aussi bien qu'en collatérale, tant de sujets de nous louer des habiles femmes que nous avons dans notre maison, que je m'étonne que vous en vouliez bannir celles qui leur ressemblent. Quand j'ai marié mon petit-fils de Cœuvres avec mademoiselle de Lionne, croyez-vous que j'aie considéré, ni qu'elle étoit fille d'un ministre d'État, ni qu'elle avoit du bien, ni qu'elle avoit du crédit? Ce sont des vues trop bornées pour un homme de mon âge et de mon expérience; et toute ma pensée a été qu'étant belle comme elle étoit, elle pourroit faire revivre la grandeur de notre maison, laquelle, comme vous savez, tire sa considération, non pas du côté des mâles, mais du côté des femelles. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute; mon intention a été bonne en cela, aussi bien que dans mon mariage avec mademoiselle de Manicamp [1]. En effet, ma femme étoit assez belle pour faire notre fortune à tous; mais la réputation de son frère lui a beaucoup préjudicié. Devant que je l'eusse épousée, je sais qu'on lui fit une proposition qui ne lui fut pas agréable, parce qu'elle a l'esprit tourné du bon côté, et non pas comme son frère. Depuis cela, il lui est encore arrivé la même chose; mais elle aimeroit mieux mourir que de ne se pas conformer aux sentimens de la maison où elle est entrée. La maison d'Estrées, pour être voisine de Villers-Coterets, ne s'accommode pas à son usage; nous allons droit à Saint-Germain; et, si la marquise de Cœuvres a fait autrement, c'est en cela que je me déclare son ennemi capital. A-t-elle commerce avec

[1] Gabrielle de Longueval, fille d'Achille de Longueval, seigneur de Manicamp, sœur du *Giton* de Bussy-Rabutin, était depuis 1663 la troisième femme du maréchal d'Estrées. Elle mourut sans enfants en février 1687.

le chevalier de Lorraine [1], qu'on la brûle. A-t-elle commerce avec le chevalier de Châtillon [2], qu'on la noie. A-t-elle commerce avec le duc de Luxembourg [3], qu'on la pende. On n'a que faire de chercher d'autre bourreau. Mais, si ce n'est que d'avoir des amans honnêtes, je me déclare son protecteur. Que tout cela cependant se passe entre nous, sans que la cour en soit abreuvée; les plus courtes folies sont les meilleures; et nous n'avons que faire que tout le monde rie à nos dépens. »

Le commencement de ce discours avoit scandalisé toute la compagnie; mais elle trouva tant de bon sens dans la fin, qu'elle résolut de s'y conformer. On n'eut pas le temps néanmoins de recueillir les voix, car un laquais étant venu dire au maréchal que Lessé [4], du Bail, et deux ou trois autres fameux joueurs de trois dés l'attendoient, il tira sa révérence, en disant qu'il cassoit tout ce qu'ils feroient au préjudice de sa déclaration.

L'évêque de Laon [5] demeura le président du conseil de guerre après que son père fut sorti : et, comme il étoit tout politique, et qu'il prétendoit que la faveur de M. de

[1] Philippe de Lorraine, chevalier de Malte, dit le *chevalier de Lorraine*, fils de Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, d'Armagnac et de Brionne, et de Marguerite-Philippe du Cambout, fut le favori de Monsieur. On l'accusa généralement de la mort de la duchesse d'Orléans. Il avait habitué Monsieur à se passer des femmes, et formait, avec Manicamp, le chevalier de Châtillon, le duc de Luxembourg et quelques autres, une société dont l'immoralité excita souvent le courroux de Louis XIV. De retour en France en 1689, après un long séjour en Italie, il fut fait chevalier des ordres du roi et prit le titre de prince de Lorraine. Il mourut en 1702.

[2] Le chevalier de Châtillon, Gaspard-Alexandre, comte de Coligny en 1686, fut le dernier représentant de la famille de Coligny. Il était fils de Jean de Saligny, comte de Coligny, et d'Anne Cauchon de Maupas. Il mourut à trente-deux ans, en 1694, sans laisser d'enfants de sa femme Marie-Constance-Adélaïde de Madaillan.

[3] François Henry de Montmorency, comte de Luxe et de Bouteville. Le frère de madame de Châtillon.

[4] Charles Briçonnet, seigneur de Lessay, maître d'hôtel du roi.

[5] Depuis cardinal d'Estrées.

Lionne ne lui nuiroit pas à lui faire obtenir le chapeau de cardinal qu'il a eu depuis, il dit qu'il s'étonnoit extrêmement de deux choses: l'une, qu'on fît le procès à sa nièce sur un simple soupçon; l'autre, qu'on médît de sa famille. Que, pour l'un, il falloit que les choses fussent claires comme le jour avant que d'en venir là; que, pour l'autre, l'on savoit bien que la maison de Lionne s'étoit toujours distinguée parmi les autres maisons de noblesse de la province du Dauphiné. Que la malice qu'on avoit de nier une chose si avérée étoit une preuve assez authentique du peu de foi qu'il falloit ajouter à tout ce qui se disoit d'ailleurs. Que, tant qu'il avoit été à Paris, il lui avoit tenu assez bonne compagnie, pour remarquer s'il y eût eu quelque déréglement dans sa conduite; mais qu'il ne lui avoit jamais reconnu que des sentimens dont toute sa famille devoit être contente. Qu'il y alloit prendre garde encore de plus près, et que, tant que les négociations où il étoit appelé lui permettroient de demeurer auprès d'elle, il s'y attacheroit tellement, qu'il en pourroit répondre mieux que personne.

Le marquis de Cœuvres se crut obligé de le remercier de la peine qu'il vouloit bien se donner, et, en lui faisant son compliment, il lui dit qu'on voyoit bien peu d'oncles prendre les choses si fort à cœur qu'il faisoit. Mais il fut le seul de la compagnie qui ne pénétrât pas son dessein. — Le bon prélat étoit devenu amoureux de sa nièce, et, comme il n'avoit pas le temps de filer le parfait amour, il avoit résolu de lui faire valoir ce service, et d'en demander une prompte récompense. En effet, l'assemblée ne fut pas plutôt rompue, qu'il fut trouver la marquise, et, la prévenant par un regard qui découvroit assez quelle en étoit la source, pour peu qu'elle y eût pris garde: « Je ne sais, madame, lui dit-il, si vous ne vous êtes point déjà aperçue de l'extrême passion que j'ai pour vous. Si je vous en avois parlé dès le moment que je l'ai sentie, ç'auroit été dès le premier jour que je vous ai vue; mais ces

sortes de déclarations n'appartiennent qu'à des étourdis, et j'ai toujours cru, pour moi, qu'avant que d'en venir là, il falloit avoir prévenu la personne par quelque service considérable. Si vous avez bien remarqué mon procédé, je n'ai guère laissé passer d'occasions sans le faire : cependant ç'a toujours été si peu de chose, en comparaison de ce que j'aurois voulu, que je n'ai pas eu la hardiesse de me découvrir jusqu'ici. Aujourd'hui les choses changent de face: je viens de réduire dans le devoir une famille qui se déchaînoit contre vous, et qui ne parloit pas moins que de vous envoyer en religion. Je sais bien, madame, qu'on ne vous rendoit pas justice ; mais enfin c'en étoit fait si je n'eusse pris votre parti. Cela mériteroit quelque récompense pour un autre ; mais, pour moi, je serai toujours trop satisfait si vous me permettez seulement de vous voir et de vous aimer. »

La marquise de Cœuvres avoit été tellement étonnée de sa déclaration, qu'elle avoit eu peine à croire ce qu'elle entendoit. Mais, comme elle étoit sur le point de lui témoigner son ressentiment, ce qu'il lui venoit de dire, d'ailleurs, la surprit si fort, qu'elle oublia tout le reste pour lui demander ce qu'elle avoit fait pour être si maltraitée. « Je ne vous le puis dire, madame, lui répondit l'évêque; si ce n'est que votre mari est jaloux. Il ne spécifie rien cependant de particulier, et tout ce que je puis comprendre, c'est que vous avez quelqu'un qui vous veut du mal, et qui vous a desservie auprès de lui. Mais n'appréhendez rien, il se repose maintenant sur tout ce que je lui dirai de votre conduite, et je me suis chargé de vous éclairer de si près, que rien n'échappera à ma pénétration. » Là-dessus il lui fit le détail de tout ce qui s'étoit passé dans l'assemblée, à la réserve, néanmoins, de ce qu'avoit dit le bonhomme de maréchal; car il vouloit que ce fût à lui seul qu'elle eût l'obligation de l'avoir tirée d'affaire.

La marquise fut ravie qu'on n'eût rien découvert de son intrigue; c'est pourquoi, se tenant bien forte : « Je

suis bien malheureuse, monsieur, dit-elle, de me voir accusée injustement; et, quoique je ne veuille pas nier que je ne vous sois obligée, vous me permettrez néanmoins de vous dire que vous effacez bientôt cette obligation par votre procédé. Vous devriez vous ressouvenir de votre caractère et de ce que je dois à mon mari. Mais je vois bien ce que c'est : les contes qu'on a faits de moi vous ont donné cette audace; et j'aurois encore lieu de vous estimer, si vous n'aviez cru qu'ayant déjà quelque penchant au crime, j'aurois moins d'horreur pour celui que vous me proposez. — Je ne propose rien de criminel, répondit aussitôt l'évêque, et vous avez tort de m'en accuser. — Mais que demandez-vous donc? lui dit madame de Cœuvres. — Que vous souffriez seulement que je vous adore, répliqua l'évêque, et que je cherche toutes les occasions de vous rendre service. — Quoi donc! lui répondit-elle, vous traitez de bagatelle qu'un évêque aime une femme mariée, et qu'un oncle tâche de séduire sa nièce! Croyez-moi, si j'ai quelque cas à consulter, vous ne serez jamais mon casuiste. Cependant obligez-moi, non pas de ne me voir jamais, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de l'empêcher, mais de ne me tenir jamais de tels discours; car je n'aurois peut-être pas assez de discrétion pour le cacher à M. de Cœuvres. »

Ces paroles furent un coup de foudre pour cet évêque, et, quelque esprit qu'il eût, il demeura si court, qu'il ne put dire un seul mot. Un pauvre malheureux prestolet, qui sollicitoit un démissoire depuis longtemps, s'étant présenté à lui un moment après, essuya tout son chagrin. Il lui dit mille choses fâcheuses, et ses gens, qui ne l'avoient jamais vu de si méchante humeur, ne surent à quoi attribuer un si grand changement. Cependant ils eurent eux-mêmes à souffrir de ce qui lui étoit arrivé; quand il fut à table, il trouva tout si mauvais, qu'il demanda si on le vouloit empoisonner. Enfin, s'il eût osé, il auroit battu tout le monde. Son amour ne s'éteignit

pas pour cela ; au contraire, il augmenta par la difficulté : mais, n'osant plus rien dire à la marquise après la manière qu'il en avoit été reçu, il résolut de veiller de si près à sa conduite, qu'il lui fît faire par crainte ce qu'il n'avoit pu lui faire faire par amour.

Cet argus, malgré tous ses yeux, ne put rien découvrir de quelques jours; et, quoique le duc de Saux vînt à toute heure dans la maison, comme on le croyoit bien avec madame de Lionne, et qu'il la demandoit le plus souvent, il prit si bien le change, que ce fut celui qu'il soupçonna le moins. Cependant, comme il est difficile de tromper longtemps un amant, l'évêque s'imagina bientôt que madame de Lionne ne servoit que de prétexte, et que la marquise recevoit les offrandes. Le duc de Saux, qui n'avoit pas encore trouvé le moyen de se raccommoder avec elle, en cherchoit toutes les occasions. C'étoit pour cela qu'il venoit si souvent voir la mère; et, comme il connoissoit le caractère de son esprit et les nécessités de son tempérament : « Madame, lui dit-il dès la première fois qu'il la revit, voici un criminel qui se vient justifier devant vous, et, quoique j'aie à mon tour à vous accuser, comme c'est moi qui ai fait la première faute, il est bien juste que je calme votre ressentiment, pour rendre le mien légitime. — De quoi vous plaignez-vous, monsieur? lui répondit-elle; est-ce de m'avoir trouvée avec M. de Fiesque? quel intérêt y prenez-vous? voulez-vous encore vous moquer de moi? » Le duc de Saux croyant qu'elle vouloit lui reprocher sa bourse vide : « Je n'ai rien à dire, madame, lui dit-il, et je vous ai déjà avoué que j'étois le plus criminel de tous les hommes. Mais à tout péché miséricorde, et me voici tout prêt à réparer ma faute. » A ces mots il se mit à compter ses écus; mais, quoique madame de Lionne n'eût jamais refusé personne argent comptant, elle lui dit d'un air méprisant qu'il se méprenoit, et qu'elle n'étoit pas madame de Cœuvres. — Que voulez-dire, madame? répondit le duc de Saux en s'arrê-

tant, et pourquoi citer une femme qui ne songe pas à nous, et à qui nous ne devrions pas songer aussi? — Me prenez-vous pour une bête? lui dit madame de Lionne; et ne la vis-je pas entrer moi-même l'autre jour avec vous? Quoique le carrosse fût masqué, aussi bien que vos laquais, ne la suivis-je pas jusqu'à la porte des Tuileries, et cela m'empêcha-t-il de démêler toute l'intrigue?—Vous l'avez vue, madame? lui dit le duc de Saux d'un air résolu. — Oui, monsieur, répondit madame de Lionne d'un même air, et de mes propres yeux. — Eh bien, madame, lui dit-il d'un grand sérieux en lui tendant la main, frappez là; nous n'avons rien à nous reprocher l'un et l'autre, et j'ai vu, aussi bien que vous, des choses dont il n'est pas besoin de rappeler la mémoire. Ne vous souvenez plus de l'aventure du carrosse, j'oublierai celle du cabinet. Qu'en dites-vous, et n'est-ce pas là se mettre à la raison? » Cet entretien parut trop cavalier à la dame pour lui accorder aucune faveur; et, continuant de se picoter l'un l'autre, ils se séparèrent si chagrins, qu'ils crurent tous deux n'avoir jamais rien à se demander. Le duc de Saux, s'en étant retourné chez lui, n'y fut pas un quart d'heure, qu'il reçut ce billet de la marquise de Cœuvres.

LETTRE DE MADAME DE CŒUVRES AU DUC DE SAUX.

« *J'avois dessein, il n'y a qu'une heure ou deux, d'envoyer savoir comment vous vous portiez de votre paralysie; mais je vous ai vu monter si gaiement dans votre carrosse, en sortant de chez madame de Lionne, que j'ai cru qu'il seroit inutile de vous envoyer mon compliment. Une autre que moi s'étonneroit qu'elle eût fait ce miracle, après avoir essayé inutilement d'en venir à bout : mais je vois bien ce que c'est : je n'ai pas l'expérience qu'elle a en beaucoup de choses; outre qu'il faut avoir beaucoup d'accès auprès des saints, de quoi je ne me vante pas. Mandez-moi si elle a découvert la châsse pour cela, et si vous avez eu beaucoup de dévotion pour les reliques.* »

Le duc de Saux ne fut point surpris de la guerre qu'elle lui faisoit. Cependant, comme le comte de Tallard [1] étoit à la campagne depuis quelques jours, que Louison d'Arquien étoit malade pour avoir été trop dévote, et qu'enfin il se sentoit d'humeur à ne pas demeurer plus long-temps sans compagnie, il lui fit cette réponse :

LETTRE DU DUC DE SAUX A MADAME DE CŒUVRES.

« *Si j'ai été chez madame de Lionne, ce n'étoit que pour vous y voir; mais les personnes comme vous ne se mettent pas à tous les jours, et il suffit qu'elles sachent qu'on meurt pour elles, pour prendre plaisir à la mort d'un malheureux. Je vous cherche depuis mon malheur, pour vous dire qu'il n'y a que vous qui me puissiez guérir; si vous en voulez faire l'expérience sur les deux heures après minuit, je sais un secret infaillible de me rendre à la porte de votre appartement. Vous savez que vous ne risquez rien, votre époux ne devant revenir de Versailles que demain au soir. Pour peu que vous aimiez ma santé, vous accepterez le parti; vous savez qu'un vieux mal est dangereux, et, si vous laissez davantage enraciner le mien, prenez garde qu'il ne devienne incurable.* »

Madame de Cœuvres n'étoit pas si fâchée, qu'une offre comme celle-là n'apaisât sa colère. C'est pourquoi elle dit à celui qui avoit donné cette lettre qu'il n'avoit qu'à venir. Cependant celui-ci, s'en étant retourné à l'hôtel de Lesdiguières [2], ne prit pas garde que l'évêque de Laon

[1] Camille d'Hostun, comte de Tallard, puis duc d'Hostun, baron d'Allan plus connu sous le nom de maréchal de Tallard, né en 1652 de Roger d'Hostun, marquis de La Baume, et de Catherine-Bonne d'Aurinc. Il mourut en 1728 à soixante-seize ans.

[2] L'hôtel de Lesdiguières était situé entre la rue du Petit-Musc et la rue de la Cerisaie, près du Petit-Arsenal. C'était un des plus beaux palais de Paris. Il avait été bâti par Sébastien Zamet, dont les héritiers le vendirent à François de Lesdiguières. Il passa par succes-

étoit entré dans le cabinet du duc de Saux, où il écrivoit une lettre, et lui cria dès la porte : « Bonne nouvelle! bonne nouvelle! » Le duc de Saux lui fit signe des yeux de ne rien dire; mais c'en étoit assez pour cet évêque, qui étoit alerte, et qui redoubla ses soupçons quand il vit que celui qui avoit parlé étoit l'agent d'amour du duc. Il ne put pourtant asseoir aucun jugement; mais, comme il se doutoit que c'étoit quelque rendez-vous pour la nuit suivante, il résolut de faire si bonne garde, qu'il pût reconnaître si sa nièce n'y avoit point de part; car, comme j'ai dit ci-devant, il s'étoit déjà douté de la vérité, et cela parce que ce duc, qui étoit l'indiscrétion même, avoit lâché des paroles devant lui qui lui faisoient connoître qu'il n'avoit pas assez d'estime pour madame de Lionne pour lui rendre tant de visites. Ayant quitté le duc, il eut beaucoup d'impatience que la nuit fût venue; et, quoique le plus grand déplaisir qui lui pût arriver fût de voir ce qu'il cherchoit, toutefois son unique espérance fut qu'il découvriroit bientôt tout le mystère. L'heure qu'il souhaitoit étant enfin arrivée, il fit le pied de grue autour de l'hôtel de Lionne; et, pour ne pas se tromper, dès qu'il passoit quelqu'un, il l'alloit regarder sous le nez. Cela n'étoit pas trop beau pour un évêque, et encore pour lui, qui faisoit tant le sérieux; mais il avoit eu soin d'en ôter le scandale, s'étant défait de sa croix, et ayant couvert sa couronne d'une perruque, tellement que, comme il avoit l'épée au côté, on l'eût pris pour un cavalier d'importance.

Voilà de quoi l'amour étoit cause. Mais ce n'étoit pas dans sa tête seule qu'il rouloit, et le bonhomme M. de Lionne, malgré toutes ses occupations et son âge, qui étoit déjà avancé, n'en étoit pas plus exempt que les au-

sion aux Neuville-Villeroy. C'est dans cet hôtel qu'habita Pierre le Grand, en 1717, pendant son séjour à Paris. L'hôtel de Lesdiguières existe encore en partie, quoique l'on ait percé sur son emplacement la rue de Lesdiguières.

tres. Soit qu'il soit impossible à un homme de se passer de femmes, soit qu'il crût faire enrager la sienne en faisant une maîtresse, il en avoit une, qui étoit la femme d'un bon bourgeois; et, pendant qu'il avoit donné à son mari un emploi qui l'éloignoit de sa maison, il se délassoit avec elle des grandes affaires, dont le roi se reposoit sur lui. Il arriva que ce soir même il venoit de la quitter; et, comme il s'en revenoit tout seul à pied avec un valet de chambre, de qui il se servoit dans son amour, l'évêque, qui croyoit que tout le monde dût être le duc de Saux, s'en fut à lui pour le regarder sous le nez; et le valet de chambre de M. de Lionne, qui craignoit que ce ne fût un voleur, lui appuya en même temps sur le ventre un pistolet qu'il tenoit sous son manteau. L'évêque, dont le métier n'étoit pas d'être brave, dit à ce valet de chambre, qu'il prit de son côté pour un voleur, de ne pas le tuer, et que, s'il ne falloit que lui donner la bourse, il étoit prêt de le faire. Comme il étoit tous les jours chez M. de Lionne, sa voix fut aussitôt reconnue du maître et du valet; si bien que ce dernier, tout surpris, lui répondit aussitôt qu'il n'avoit rien à craindre, et que c'étoit M. de Lionne. M. de Lionne, qui vouloit se cacher, fut fâché que son valet de chambre l'eût découvert par son imprudence. Mais, comme la chose étoit faite, et qu'il avoit aussi reconnu la voix de l'évêque, il prit la parole, et lui demanda par quelle aventure il s'étoit déguisé comme il étoit. Le bon prélat fut au désespoir de cette rencontre, et, quoiqu'il passât pour avoir l'esprit présent en toutes choses, il fut fort embarrassé. S'il eût pu s'esquiver, il l'auroit fait volontiers; mais M. de Lionne et son valet de chambre avoient reconnu son visage aussi bien que sa voix, malgré le déguisement; et le dernier lui demandoit déjà pardon de lui avoir présenté le pistolet, lui disant qu'il n'étoit pas si criminel, personne ne pouvant le reconnoître en l'état qu'il étoit.

Ces excuses donnèrent le temps au bon prélat de prendre

son parti, et, ayant avoué une partie de la vérité à M. de Lionne, c'est-à-dire qu'il étoit là pour prendre garde si le duc de Saux ne viendroit point, qu'il le soupçonnoit de vouloir débaucher la marquise de Cœuvres, il lui tut l'autre, qui étoit pourtant la véritable cause de la peine qu'il se donnoit. M. de Lionne, qui connoissoit la foiblesse humaine, et qui, par conséquent, croyoit sa fille capable de tout, loua son zèle, et s'offrit de faire le pied de grue avec lui. Cependant il envoya toujours devant son valet de chambre, à qui l'évêque n'avoit pas jugé à propos de découvrir le secret, ayant parlé exprès tout bas à l'oreille de son maître. Ils se séparèrent tous deux pour mieux découvrir les allans et les venans; mais leurs peines auroient été inutiles si le valet de chambre, qui étoit curieux de son naturel, n'eût veillé de son côté pour voir ce que tout cela vouloit dire.

Comme il avoit les yeux alertes de toutes parts, il vit qu'un homme escaladoit les murailles du jardin; ce que les sentinelles ne purent voir, pour être d'un autre côté. De là il le vit entrer par une fenêtre qui répondoit sur le parterre, et qu'on lui tenoit ouverte; après quoi, ayant disparu, ce lui fut un sujet d'une profonde méditation. En effet, comme il se doutoit bien qu'il falloit qu'il y eût de l'amour sur le jeu, et qu'il ne pouvoit l'appliquer qu'à sa maîtresse ou à la fille du logis, il étoit incertain s'il en devoit aller avertir son maître, à qui il ne savoit si son avis seroit agréable ou non. Pendant qu'il raisonnoit en lui-même sur ce qu'il devoit faire, le duc de Saux, qui étoit entré, tâchoit de se couler dans l'appartement de la marquise de Cœuvres, qui n'étoit pas éloigné de là. Mais il se sentit tout d'un coup arrêté par le bras, et celle qui l'arrêtoit étoit madame de Lionne, qui avoit donné rendez-vous au comte de Fiesque, et qui croyoit que c'étoit lui. « Est-ce toi, lui dit-elle en même temps, mon cher comte? et que tu as tardé à venir! »

Le duc de Saux, qui reconnoissoit bien la voix de ma-

dame de Lionne, garda bien le silence; ce qui la surprit, craignant qu'elle ne se fût méprise. Pour s'en éclaircir, elle lui jeta les bras au cou, et, ayant senti qu'il étoit plus gros et plus gras que son ami, elle fit un grand cri qui auroit réveillé toute la maison, si chacun, à la réserve du valet de chambre, n'eût été enseveli dans un profond sommeil. Le duc de Saux, qui avoit peur que son imprudence ne leur fit des affaires à tous deux, prit alors le parti de rompre le silence; ce qu'il fit en ces termes, mais le plus bas qu'il lui fut possible : « A quoi pensez-vous, madame? lui dit-il, et n'avez-vous pas le jugement de voir que vous nous allez perdre? S'il n'y avoit que mon intérêt qui me fit parler, je ne dirois rien, et me tirerois d'affaire comme je pourrois; mais que dira votre mari, et, quelque excuse que vous puissiez chercher, ne croira-t-il pas que c'est vous qui m'avez fait venir? »

Ces paroles, cette voix, qu'il lui fut facile de reconnoitre, firent faire réflexion à madame de Lionne qu'il avoit raison. « Quoi! c'est donc vous, monsieur le duc! lui dit-elle; et que venez-vous chercher ici? — Je ne vous mentirai point, madame, lui dit-il; je ne vous cherchois pas, non plus que ce n'étoit pas moi que vous cherchiez : c'est pourquoi, si vous m'en croyez, vous me laisserez continuer mon aventure, de peur que je n'interrompe la vôtre; et voilà comme, entre gens comme nous, il faut vivre dans le siècle où nous sommes. » La proposition étoit fort honnête et fort raisonnable, comme il est aisé de juger; mais, soit qu'il y eût déjà longtemps que madame de Lionne eût du goût pour lui, ou que, l'heure du rendez-vous du comte de Fiesque étant passée, il lui fût insupportable de passer la nuit toute seule, pendant que sa fille la passeroit en compagnie : « Non, non, monsieur le duc, lui dit-elle; cela n'ira pas comme vous le pensez : je sais que c'est à ma fille que vous en voulez; mais, ne lui en déplaise ni à vous, je profiterai de l'occasion, puisqu'elle s'offre sans que j'y pense. »

A ces mots, qu'elle disoit le plus bas qu'elle pouvoit, de peur que quelqu'un ne l'écoutât, elle voulut l'emmener dans sa chambre. Mais lui, qui ne pouvoit consentir au change : « Ah ! madame, lui dit-il en se faisant tirer de force, j'ai promis à madame de Cœuvres que je l'irois trouver ; je ne puis lui manquer de parole, et permettez du moins que je m'aille dégager d'avec elle, après quoi je vous promets de vous donner toute sorte de contentement. » La dame ne fut pas si crédule qu'elle se voulût fier à lui ; elle ne voulut jamais souffrir qu'il la quittât : mais lui, de son côté, s'étant obstiné à n'en rien démordre, elle proposa un milieu à cela, qui fut d'aller querir elle-même sa fille. Il accepta sa proposition.

Pendant que cela se passoit, l'évêque et M. de Lionne faisoient toujours le pied de grue, mais beaucoup plus inquiets l'un que l'autre. Car, quoique M. de Lionne fût homme d'honneur, que l'infamie dont l'évêque l'avoit averti lui donnât quelque alarme, ce n'étoit rien toutefois en comparaison de celle que celui-ci ressentoit par la jalousie. Toutes les pensées qu'il avoit rouloient sur la vengeance, et, s'il eût été aussi bien homme d'épée qu'homme d'Église, le duc de Saux ne seroit jamais mort que de sa main. Comme M. de Lionne se tenoit loin de lui par les raisons que j'ai dites ci-devant, cela lui donnoit moyen de s'entretenir dans ses pensées, qui le flattoient tantôt et tantôt le désespéroient ; mais, comme il y étoit plongé le plus avant, M. de Lionne, qui venoit d'être averti par son valet de chambre de ce qu'il avoit vu, le releva de sentinelle, lui disant que ses soupçons étoient bien fondés, et qu'un homme étoit entré dans sa maison. « Morbleu ! lui dit en même temps l'évêque en jurant ; quoi ! vous demeurez si tranquille après un tel avis; comme si l'affront ne vous regardoit pas aussi bien que moi ! » Ce fut là la réponse qu'il fit à M. de Lionne; après quoi il demanda au valet de chambre ce qu'il avoit vu. Celui-ci l'ayant instruit de la plus grande partie de ce que

je viens de dire, il demanda pour une seconde fois à M. de Lionne s'il laisseroit une injure comme celle-là impunie. « J'en suis d'avis, lui répondit froidement M. de Lionne ; il faut que ce soit ma femme ou ma fille, et le moindre éclat que je ferois nous perdroit tous de réputation. Il vaut mieux que la chose demeure entre nous trois, je connois la discrétion de mon valet de chambre, et je réponds de son secret. » M. de Lionne ne pouvoit prendre dans le fond un meilleur parti ; mais l'évêque, qui prenoit feu à chaque parole : « Morbleu ! lui dit-il, jurant encore une fois comme un charretier, vous n'avez que ce que vous méritez, puisque vous voyez si tranquillement votre infamie. Mais, pour moi, il ne sera pas dit que je la souffre sans me remuer, et, comme je crois que la chose regarde ma nièce aussi bien que votre femme, vous trouverez bon que je n'aie pas la même tranquillité. » A ces mots, il dit au valet de chambre, qui, pour les intrigues amoureuses de son maître, avoit la clef d'une fausse porte, de la lui venir ouvrir ; et M. de Lionne, se sentant piqué d'honneur, le suivit par complaisance plutôt que par inclination.

Comme le valet de chambre, après avoir vu monter le duc de Saux par-dessus la muraille, avoit épié ce qu'il étoit devenu, il avoit remarqué le manége des deux dames, et, sachant dans quelle chambre elles étoient positivement, il y mena son maître et l'évêque, après quoi M. de Lionne, qui avoit une double clef de tous ses appartemens, l'eut ouverte. Le duc de Saux et nos deux dames étoient si bien occupés de leur explication, qu'ils n'entendirent pas ouvrir la porte, tellement qu'ils se trouvèrent pris comme dans un blé. Madame de Lionne se jeta aux pieds de son mari, et le conjura de lui pardonner, lui faisant mille belles promesses de n'y retourner de sa vie. La marquise de Cœuvres, qui n'étoit pas moins confuse, ne savoit que dire de son côté ; néanmoins, s'étant approchée de l'oreille de l'évêque, qui vouloit que l'on tuât tout : « Ne

ne perdez pas de réputation, lui dit-elle ; et, pourvu que vous apaisiez mon père et que vous cachiez la chose à mon mari, je vous promets de n'en être pas ingrate.» M. de Lionne étoit si étonné pour la nouveauté du fait, qu'il ne savoit mot. Tout ce qu'il put dire fut ce peu de paroles : « Malheureuse femme ! malheureuse fille ! » A quoi elles eurent garde de répondre.

Cependant l'évêque s'étant grandement apaisé par les promesses qui lui avoient été faites, et comme il désiroit en voir l'effet à l'heure même : « Je crois que vous aviez raison, dit-il froidement à M. de Lionne, quand vous vouliez que nous n'approfondissions pas davantage notre infamie. Le moins de bruit qu'on peut faire dans ces sortes de choses est toujours le meilleur, comme vous me disiez fort bien, et, si vous m'en croyez, nous en demeurerons là. Il nous doit suffire de savoir ce que nous savons sans en abreuver le public. » Cet avis étant du goût de M. de Lionne, fut suivi tellement, qu'ils congédièrent le duc de Saux, qui, tout brave qu'il étoit, fut ravi de se voir hors de leurs mains. Après cela, l'évêque fit pour que la nièce retournât à ses premières affections ; si bien que, pour la dépayser, il fit en sorte que son mari l'envoyât dans ses terres, qui étoient voisines de son évêché. Cela produisit un bon effet, car il fit une résidence plus exacte qu'il n'avoit fait encore dans son diocèse. Mais, des intrigues d'État l'ayant appelé hors du royaume, l'ambition prit la place de l'amour.

Pour ce qui est de madame de Lionne, son mari, ne pouvant plus souffrir devant ses yeux, la fuit en religion ; ce qui donna lieu de causer au public, qui ne douta point que ce ne fût pour quelque amourette ; car la dame avoit la réputation d'être fragile, en quoi certes l'on ne se trompoit pas. Cependant, comme chacun étoit en peine de savoir au vrai tous les tenans et tous les aboutissans, le duc de Saux prit soin de les apprendre. Il publia lui-même son aventure, et, quoiqu'il crût bien que cela ne lui don-

neroit pas bonne réputation, il aima mieux passer po
indiscret que de se priver du plaisir de parler. Le br
s'en étant répandu dans Paris, on trouva cette aventu
si rare, que ce fut le sujet de tout entretien pendant qu
ques jours.

Ainsi finit l'intrigue du duc de Saux et de madame
Lionne et de sa fille. Pour ce qui est de M. de Lionne,
conçut tant de regret de ce qu'il avoit vu, qu'il en m
rut bientôt après. Elle ne fut pas fâchée de sa mort, n
elle est devenue si vieille et si comperosée, qu'elle
obligée maintenant de se contenter du comte de Fiesq
que la nécessité oblige de son côté de passer par-dess
beaucoup de choses, qui n'accommoderoient pas un amar
plus délicat. Pour ce qui est de sa fille, soit que son m
ait eu quelque avis secret de son intrigue, ou qu'il so
inconstant de son naturel, il ne paroît pas beaucoup
soucier, si bien qu'elle est presque toujours à la campag
avec monseigneur.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Introduction. v

Lettre apologétique du comte de Bussy. i

HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES.

Histoire d'Ardélise. 1

Histoire d'Angélie et de Ginolic. 70

Fin de l'histoire d'Ardélise. 123

Histoire de madame de Cheneville. 139

Histoire de Bélise et de Bussy. 152

Le Clef. 166

LA FRANCE GALANTE

Le Palais-Royal. 171

Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame. 217

La Déroute et l'Adieu des filles de joie. . . . . .
Requête des filles d'honneur. . . . . .
La Princesse, ou les Amours de Madame. . . .
Junonie. . . . . .
Les Fausses Prudes. . . . . .
Les Vieilles amoureuses. — Avis. . . . . .
Les Amours de madame de Lionne. . . . . .

FIN DE LA TABLE DU VOLUME VOLUME

00099907

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015